



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FAO

DÉFIS ET

OPPORTUNITÉS

DANS UN MONDE

GLOBALISÉ



#FAIM ZÉRO

FIAAT PANIS

A



E

O

FIAAT

PANIS

FAO: DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DANS UN MONDE GLOBALISÉ A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR LA DIVISION DE LA COMMUNICATION DE LA FAO.

La présente publication a été établie par une équipe dirigée par **Pedro Javaloyes** et coordonnée par **Verónica Román** et **Teresa Cebrián Aranda**. Le directeur artistique était **Rubén Bruque** et **Del Hambre** est l'auteur des illustrations de cet ouvrage.

Shane Harnett et **Lynette Hunt** ont édité l'édition anglaise. **Teresa Cebrián Aranda** et **Verónica Román** ont édité l'édition espagnole. **Carine Martin** a édité l'édition française, et **Visiontime** a produit les éditions arabe, chinoise et russe. **Laura Galeotti** a coordonné les traductions.

Pour obtenir une liste de tous les **départements et divisions de la FAO** qui ont apporté leurs conseils et contribué à la révision technique du présent ouvrage, veuillez vous reporter au Sommaire.

Citer comme suit:

FAO. 2019. *FAO : Défis et opportunités dans un monde globalisé*. Rome. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-131626-9
© FAO, 2019.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale en Anglais est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (<http://www.fao.org/publications/fr/>) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

FAO

DÉFIS ET
OPPORTUNITÉS
DANS UN MONDE
GLOBALISÉ

A V A N T - P R O P O S

En septembre 2015,

tous les États Membres des Nations Unies ont approuvé le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable (ODD).

«Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable» (ODD 2) est l'une des ambitions primordiales du programme, parallèlement à l'éradication de la pauvreté (ODD 1).

Paradoxalement, après des décennies de baisse constante, la faim n'a fait qu'augmenter (bien que modérément) depuis l'avènement du Programme 2030. D'autres formes de malnutrition se sont également amplifiées. En outre, les secteurs agricoles continuent de dépendre fortement des produits chimiques, des pesticides et d'autres facteurs qui dégradent les ressources naturelles et la biodiversité, tout en contribuant au changement climatique.

Ce livre complet a pour objectif d'identifier les défis et les opportunités auxquels sont confrontées l'alimentation et l'agriculture dans le cadre du Programme 2030, de présenter des solutions pour un monde plus durable et de montrer comment la FAO a été structurée pour mieux aider ses États Membres à atteindre les objectifs de développement durable.

Les conflits et les effets du changement climatique sont aujourd'hui les principales causes de la faim. En effet, plus de 60 pour cent des personnes souffrant de la faim vivent dans des zones de conflit. Mais la faim s'est récemment accentuée aussi dans les pays où l'économie a ralenti ou est entrée en récession, en particulier dans ceux à revenu intermédiaire d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

Les communautés rurales vulnérables et les agriculteurs familiaux constituent toujours la majeure partie des populations exposées à la pauvreté et à la faim. Pour faire face à cette situation, la mise en œuvre et le renforcement des programmes de protection sociale sont fondamentaux. Il est impératif d'agir sur trois fronts: i) renforcer la résilience des communautés rurales dans les zones de conflit (pour sauver des vies, il faut également préserver les moyens de subsistance); ii) promouvoir l'adaptation des agriculteurs familiaux aux conséquences du changement climatique; et iii) atténuer les ralentissements économiques par le biais de filets de protection sociale et de politiques publiques tels que des programmes de cantines scolaires fondés sur l'achat d'aliments locaux issus de l'agriculture familiale.

Alors que le monde continue de lutter contre la faim, un problème de nutrition plus complexe se profile: plus de 2 milliards de personnes souffrent de surcharge pondérale de nos jours, dont 670 millions sont obèses. Les projections estiment que le nombre de personnes obèses dans le monde dépassera bientôt le nombre de personnes souffrant de la faim (près de 820 millions). Cela s'est déjà produit en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, près de 2 milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments tels que le fer, l'iode, le zinc et la vitamine A.

L'obésité et les carences en micronutriments sont prédominantes chez les populations aux régimes de mauvaise qualité, présentant une faible diversité alimentaire. La consommation importante d'aliments ultra-transformés figure parmi les principales raisons de ce phénomène. Ce type d'aliments (boissons gazeuses, chips, soupes cuisinées, nuggets de poulet, hot-dogs, etc.) est soumis à de multiples

processus (extrusion, moulage, mouture, etc.) et affiche une valeur nutritionnelle faible ou nulle, avec une teneur élevée en graisses saturées, en sucres raffinés, en sel et en additifs chimiques.

Afin d'améliorer l'alimentation des populations, les systèmes alimentaires doivent être réorientés pour fournir à tous des aliments sains, indispensables pour se maintenir en bonne santé. Un système alimentaire ne peut être fondé que sur la disponibilité et l'accès à la nourriture, il doit aussi prendre en compte la qualité de celle-ci. La production et la consommation d'aliments frais locaux, par exemple, constituent un élément important de la transformation en profondeur indispensable de nos systèmes alimentaires.

En outre, il nous faut garder à l'esprit que pour produire des aliments sains, nous avons besoin d'océans, de sols et de semences en bonne santé, ainsi que de pratiques agricoles durables. Nourrir les populations doit aussi aller de pair avec nourrir la planète. Aujourd'hui, il est fondamental que les systèmes de production d'aliments sains veillent à préserver l'environnement. C'est ce que préconisent le Programme 2030 et l'accord de Paris sur le climat. Le modèle d'innovation agricole issu de la révolution verte a atteint ses limites. En effet, les systèmes de production utilisant beaucoup d'intrants et de ressources ont augmenté la production alimentaire mais avec des répercussions environnementales élevées, provoquant la déforestation, la pénurie d'eau, l'épuisement des sols et de fortes émissions de gaz à effet de serre.

Nous devons encourager un changement de modèle. L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture ne passera pas par davantage d'intrants, mais par davantage de connaissances. Les pays doivent

mettre en œuvre des pratiques durables assurant à la fois une alimentation saine et accessible, des services écosystémiques et l'adaptation au changement climatique, par exemple en réduisant l'utilisation de pesticides et de produits chimiques, en augmentant la diversification des cultures et en améliorant les pratiques de conservation des terres, pour ne citer que quelques mesures. Tous ces éléments peuvent également contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur agricole, qui représentent actuellement entre 20 et 30 pour cent des émissions totales. À cet égard, l'agroécologie et l'agriculture intelligente face au climat sont des approches très prometteuses. La FAO a mis au point un large éventail d'outils pour aider les pays à adopter des pratiques agricoles plus durables, notamment grâce à l'innovation numérique et aux technologies de l'information.

Notre ambition a toujours été de poser des bases solides pour instaurer la vision de la FAO d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition, où l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, de manière durable sur le plan économique, social et environnemental. Cela n'est possible qu'à travers un engagement fort et une action collective, dès aujourd'hui et pour l'avenir.

José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO



1

UNE NOUVELLE VISION

-
- 9** De «Fome Zero» à Faim Zéro
-
- 15** Un cadre stratégique renouvelé

2

LES DÉFIS DE LA FAO AU XXI^e SIÈCLE

-
- 32** Éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition
-
- 47** La menace du changement climatique
-
- 59** Les ressources naturelles sous pression: la biodiversité et l'eau
-
- 75** Transformer les systèmes alimentaires
-
- 89** Vers une gestion durable des forêts
-
- 103** Protéger les océans et la pêche
-
- 120** Conflits et sécurité alimentaire
-
- 133** Combattre la pauvreté rurale et promouvoir l'agriculture familiale
-
- 150** Ne laisser personne pour compte: les femmes rurales et les jeunes comme agents de changement
-
- 167** Innovation et FAO: semer les graines de la transformation

3

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE LA FAO

-
- 186** L'éradication de la peste bovine
-
- 190** Le traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
-
- 195** Le Codex Alimentarius
-
- 201** La lutte contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes
-
- 204** Les instruments légaux pour une pêche responsable
-
- 209** Les directives sur les régimes fonciers des terres, des pêches et des forêts
-
- 213** Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
-
- 217** Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)
-
- 221** Le droit à l'alimentation
-
- 226** FAOSTAT: la division de la statistique de la FAO

4

LA FAO EN SEPT DÉCENNIES

- 232** Comment tout a commencé
- 234** Faire le point et avancer
- 236** Des cartes aux bases de données
- 238** La crise du pétrole et la crise alimentaire
- 240** Nouvelles routes, vieilles menaces
- 242** Relancer la lutte
- 244** Objectifs de développement: ODM et ODD

5

UNE FAO OUVERTE SUR LE MONDE

- 255** Un réseau agile: les bureaux décentralisés de la FAO
- 275** Des partenariats pour un monde libéré de la faim
- 289** Communication à la FAO

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements aux départements, divisions et bureaux de la FAO suivants pour leurs contributions à l'élaboration de la présente publication, pour leurs conseils et leurs révisions techniques : Division de la production et de la santé animales (AGA) ; Division du développement des entreprises et de la mobilisation des ressources (PSR) ; Division du climat et de l'environnement (CBC) ; Commission du Codex Alimentarius ; Comité de la sécurité alimentaire (CSA) ; Convention sur la diversité biologique (CDB) ; Département des forêts (FO) ; Département des pêches et de l'aquaculture (FI) ; Secrétariat SIPAM ; Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CBDT) ; Unité chargée des régimes fonciers (DPSL) ; Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN) ; Bureau d'appui aux bureaux décentralisés (OSD) ; Division des partenariats (PSP) ; Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP) ; Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; Unité de la recherche et de la vulgarisation (AGDR) ; Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP) ; Division de la statistique (ESS) et Division du commerce et des marchés (EST).

Nous tenons aussi à remercier particulièrement toutes les équipes chargées des programmes stratégiques (PS) : l'équipe chargée du programme pour l'éradication de la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition (PS1) ; l'équipe chargée du programme sur l'agriculture durable (PS2), l'équipe chargée du programme sur la réduction de la pauvreté rurale (PS3) ; l'équipe chargée du programme sur les systèmes alimentaires (PS4) ; l'équipe chargée du programme sur la résilience (PS5).

1

9 De «Fome Zero»
à Faim Zéro

15 Un cadre stratégique renouvelé





UNE
NOUVELLE
VISION





1.1 INTRODUCTION

DE «FOME ZERO» À FAIM ZÉRO

SÉNÉGAL

Des femmes de l'association Kawral arrosent chaque jour leur plantation avec de l'eau provenant de citernes, dans le cadre du projet "Un million de citernes pour le Sahel".

© FAO

Pendant des millénaires, la vie des personnes, des peuples et des civilisations a été marquée par une menace permanente: la faim. Un fléau qui entraîne faiblesse, désespoir, et dans les cas extrêmes, la mort. Échapper à la faim a été l'un des principaux fils conducteurs de l'histoire de l'humanité, à l'origine de grandes migrations, de guerres, de conflits ou d'immenses sacrifices. Mais ce combat a également donné lieu à des alliances inattendues et a permis aux hommes de déployer toute leur ingéniosité et de renforcer la solidarité et la fraternité entre les peuples.

Et c'est grâce à cette intelligence, à cette solidarité et à cette ardeur pour se libérer des chaînes du besoin qu'au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la production alimentaire a pu être augmentée de manière significative. Même si un tel essor a eu, et a toujours, de lourdes conséquences sur les ressources naturelles de la planète, il a permis d'accompagner le rythme de la croissance démographique et de réduire les épisodes de famine qui ont périodiquement dévasté une grande partie du monde.

C'est ainsi que depuis plusieurs décennies, notre incapacité à produire des aliments pour tous a cessé d'être la raison pour laquelle des centaines de millions de personnes ne mangent pas suffisamment pour pouvoir jouir d'une vie digne, en toute plénitude.

Aujourd'hui, au contraire, notre production dépasse les besoins de toute la population mondiale, et nous gaspillons même d'immenses quantités chaque année. Si, à la fin de la deuxième décennie du XXIe siècle, plus de 820 millions de personnes restent piégées dans le cercle vicieux de la faim, c'est principalement par manque de volonté politique pour en éradiquer les causes profondes.

SI CELA A ÉTÉ POSSIBLE, CELA RESTE POSSIBLE

Quand on veut, on peut : l'histoire récente ne manque pas d'exemples pour nous le rappeler. Notamment, la reconstruction européenne après la Seconde Guerre mondiale. Ou le cas du Brésil, plus proche encore. À l'aube de ce siècle, en l'an 2000, plus de 11 pour cent des Brésiliens ne mangeaient pas à leur faim.

Comme dans des dizaines de pays, au Brésil, des millions de personnes se trouvaient piégées dans une spirale interminable de faim, de pauvreté et de manque de possibilités, répétée inexorablement de génération en génération. À cette époque, en plein changement de siècle, les pays membres des Nations Unies s'étaient donné jusqu'à 2015 pour construire un monde plus juste et décent.

À cet horizon, les Objectifs du Millénaire pour le développement enjoignaient toutes les nations de la planète, à réduire de moitié le pourcentage de leurs habitants souffrant de la

faim par rapport aux chiffres de 1990. Mais au Brésil, dès 2003, le gouvernement décida de se montrer encore plus ambitieux. Il ne suffisait pas de faire reculer la faim. Il fallait l'éradiquer. «Fome Zero» (Faim Zéro), le slogan choisi, a même donné son nom à un ministère spécialement consacré à cette tâche.

Pour éviter que les déclarations de bonne volonté ne restent lettre morte, elles doivent se traduire par des décisions et des programmes efficaces. Et cette efficacité exige des fonds. L'une des caractéristiques du cas brésilien réside dans le fait que l'engagement politique de l'exécutif a été transposé dans des plans et des investissements spécifiquement destinés à sauver des millions de personnes de la faim et de la pauvreté.

Alors que l'économie connaissait une forte croissance, le pays prit la décision de consacrer une partie de son budget aux personnes souffrant de la faim, pour qu'elles puissent bénéficier de cette nouvelle richesse. Le plan d'attaque du gouvernement de Luiz Inácio Lula da Silva s'est attaché à briser le cycle négatif pour en faire un cercle vertueux dans lequel la production d'aliments, la politique macroéconomique du pays et les mesures de protection sociale se coordonnent et s'entretiennent mutuellement. Ainsi, par exemple, l'État brésilien a commencé à fournir des déjeuners scolaires nutritifs aux enfants des quartiers les plus défavorisés.

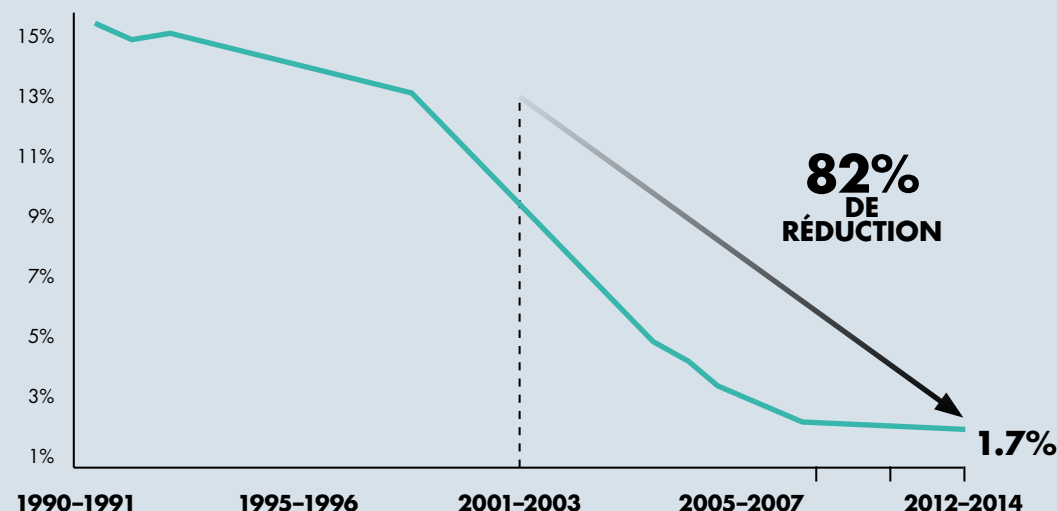
En plus de renforcer leur alimentation, cette initiative encourageait leur présence en classe. Ces aliments étaient par ailleurs achetés auprès de petits producteurs en situation de vulnérabilité, ce qui permettait à de nombreuses familles exclues d'obtenir une source de revenus pour améliorer leur situation et développer leur activité.

Ce système était complété par d'autres formes d'aides et de subventions, ainsi que 30 mesures inscrites dans le cadre de différents programmes sociaux. En 2015, le monde en général avait fait de grands progrès: alors qu'en 1990, 23,3 pour cent des habitants de la planète ne mangeaient pas suffisamment, 25 ans plus tard, ce chiffre n'était plus que de 12,9 pour cent. Un total de 72 pays (de la Bolivie au Népal, en passant par le Mozambique ou l'Ouzbékistan) sont parvenus à réduire de moitié, avant l'échéance fixée, le nombre de personnes souffrant de la faim.

Malgré cela, le but global n'a pas été atteint et en 2015, 780 millions de personnes souffraient encore de la faim dans le monde. Le Brésil, pour sa part, a mis moins d'une décennie à rejoindre la liste des pays libérés de la faim : grâce à son engagement politique traduit en investissements et programmes efficaces, il est parvenu à une situation de Faim Zéro en seulement quelques années.

RÉDUCTION DE LA FAIM AU BRÉSIL, 1990-2014

POURCENTAGE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES



SOURCE: FAO. 2014

UN ENGAGEMENT GLOBAL

Depuis, le programme Faim Zéro, dont l'architecte était l'agronome José Graziano da Silva, alors ministre spécial pour la Sécurité alimentaire du Brésil et aujourd'hui directeur général de la FAO, est considéré au niveau international comme l'un des grands succès de la lutte contre la faim et la pauvreté, et s'est imposé comme un modèle imité et adapté par les pays qui souhaitent suivre le même chemin.

L'Amérique latine a été la première à relever ce défi, et c'est la région qui a le plus progressé dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde depuis le début du XXI^e siècle. À la fin des années 1990, on y comptait 66 millions de personnes, soit 14,7 pour cent de la population, souffrant de la faim et sans accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine. En une quinzaine d'années, ce pourcentage a chuté jusqu'à 5 pour cent, soit 34 millions de personnes (en tenant compte, en outre, de l'augmentation de la population à hauteur de 130 millions sur la même période).

Le succès de la région est le fruit de l'engagement gouvernemental des pays au plus haut niveau dans un contexte de stabilité macroéconomique, et d'une politique qui a permis l'augmentation des dépenses publiques sociales destinées aux plus vulnérables de la société. Un ralentissement de ces progrès est cependant observé au cours des dernières années.

En 2012, inspiré et impressionné par ces avancées dans la lutte contre la faim, le secrétaire général des Nations Unies d'alors, Ban Ki-moon, lança un appel aux dirigeants internationaux ainsi qu'à tous les acteurs de la société civile et du secteur privé, à l'occasion de la Conférence sur le développement durable de Rio+20. Connu sous le nom de Défi Faim Zéro et soutenu par tout le système de l'ONU, il demandait de redoubler d'efforts pour éradiquer une fois pour toutes la faim de la surface de la Terre.

Dès 2013, sous l'égide de cet appel, de nombreuses initiatives ont été lancées en Asie et dans le Pacifique. Les chefs d'État africains ont également rejoint le projet en 2014 en adoptant la Déclaration de Malabo qui fixe l'objectif d'éradiquer la faim sur le continent à l'horizon 2025. Finalement, en 2015, le défi Faim Zéro au niveau mondial à l'horizon 2030 a été établi pour l'ensemble de la communauté internationale dans le cadre des objectifs de développement durable de l'ambitieux programme approuvé par tous les leaders mondiaux au siège de l'ONU.

Malheureusement, pour l'heure, le bilan des premières années de la mise en oeuvre des ODD n'est pas très positif. En 2016, pour la première fois après plus d'une décennie de baisse, la faim a augmenté jusqu'à toucher 820 millions de personnes en 2018.



PHILIPPINES

Nasser Paaro, bénéficiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

©FAO/NOEL CELIS

Les conflits et les désastres climatiques expliquent, pour la majorité des spécialistes, une telle recrudescence. En ce sens, cette tendance doit servir d'avertissement: les choses doivent changer si l'on veut réellement éradiquer toutes les formes de malnutrition à l'horizon 2030. Reconnaître le droit à une alimentation adéquate pour tous, comme le font de plus en plus de pays, surtout grâce aux alliances de parlementaires de différents courants politiques unis contre la faim, est un pas dans la bonne direction, mais les déclarations ne suffisent pas.

UN OBJECTIF TOUJOURS ACCESSIBLE

Si la FAO est convaincue qu'il est encore temps d'atteindre l'ODD 2, elle reconnaît qu'il est nécessaire de renforcer l'engagement mondial (et les investissements correspondants) et de ne pas laisser des thèmes émergents comme les migrations ou le changement climatique reléguer au second plan du programme international les questions de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition.

Tous les plans pour éradiquer la pauvreté et la faim resteront lettre morte s'ils ne disposent pas des fonds nécessaires pour les mettre en œuvre. Seul un financement réel démontre un engagement authentique. En ce sens, les investissements des acteurs traditionnels du développement (la coopération des pays développés ou des organisations comme la Banque mondiale) ne seront pas suffisants.

Les pays en voie de développement doivent être capables de mobiliser davantage de ressources, et la participation du secteur privé doit probablement dépasser les petits projets de responsabilité sociale d'entreprise. Et même ainsi, malgré une volonté politique, des programmes spécifiques pour lutter contre la faim et un financement adapté pour les mettre en œuvre, les progrès sont parfois nuls ou trop lents. Une telle situation exige d'analyser ce qui ne fonctionne pas: où se trouvent les goulets d'étranglement qui minimisent l'efficacité des efforts fournis? Et quels sont les efforts qui portent leurs fruits?

Il ne sert à rien, par exemple, d'investir dans l'amélioration de la capacité de pêche et de transformation du poisson chez les communautés côtières vulnérables si rien n'est fait pour lutter contre la pêche illégale qui décime les bancs de poissons et donc les prises potentielles par ces communautés. Il n'est pas non plus très efficace de consacrer des fonds au soutien des agriculteurs familiaux si les

femmes (et les foyers dont elles sont à la tête) restent exclues de ces programmes pour des questions juridiques ou culturelles.

Dans certains cas, comme dans la Corne de l'Afrique ou dans le «couloir sec» d'Amérique centrale, il est nécessaire de renforcer la résilience de ceux qui vivent de l'agriculture et de l'élevage face à un climat de plus en plus imprévisible. Dans d'autres, comme en Afrique occidentale, il faut mettre en place des conditions propices au développement d'une industrie agroalimentaire capable de créer des possibilités et des emplois pour une population croissante. Dans des lieux tels que les petites îles du Pacifique ou des Caraïbes, il sera nécessaire de réduire leur dépendance à l'égard des importations alimentaires pour nourrir leur population.

La méthode pour atteindre l'objectif Faim Zéro doit être spécifique en fonction de chaque territoire et de son contexte. Toutefois, l'exemple du Brésil met en lumière un ingrédient incontournable pour le succès de ces programmes: l'adoption de mesures en faveur de systèmes alimentaires inclusifs et durables, non seulement au niveau environnemental, mais aussi d'un point de vue social et économique. Tant que les systèmes alimentaires (avec tous leurs éléments et acteurs, du producteur au consommateur), urbains ou de transport, restent uniquement orientés vers la croissance économique et les bénéfices, il sera difficile de progresser vers l'ODD 2 (et pratiquement vers tous les autres). L'urbanisation constante, la croissance de la population, le changement climatique, la détérioration des ressources naturelles, la biodiversité ou la microbiobiodiversité et l'apparition de technologies de rupture présentent à la fois des obstacles et des possibilités pour la lutte contre la faim. De nombreux exemples dans le monde entier, de l'Europe de l'après-guerre au Brésil des années 2000, en passant par d'autres pays où des progrès sont visibles comme l'Éthiopie ou le Bangladesh, montrent que la clé du succès consiste à placer les personnes souffrant de la faim et de la pauvreté au centre des priorités et à s'assurer qu'elles recueillent également les fruits de la croissance économique. Tout en intégrant des critères d'inclusion, d'efficacité, d'égalité et de durabilité à l'activité économique, et notamment aux systèmes alimentaires, il est indispensable de transformer les discours, les faits, les lois, les programmes et les ressources afin de libérer l'humanité de ce fléau millénaire qui prend aujourd'hui différentes formes, de la sous-alimentation à l'obésité, en passant par les carences en micronutriments.

Le Brésil a atteint son objectif «Fome Zero» en une décennie. Éradiquer la faim n'est pas un problème technique ou de production alimentaire, mais une simple question de volonté. L'objectif Faim Zéro reste à notre portée. ●

LES ODD ET LA LUTTE CONTRE LA FAIM

Les objectifs de développement durable (ODD), également connus sous le nom de Programme 2030, regroupent l'ensemble des tâches que le monde s'est engagé à réaliser d'ici à l'horizon 2030.

La croissance de la population, le changement climatique et la détérioration environnementale à laquelle nous avons soumis la planète depuis les débuts de l'industrialisation nous obligent à nous imposer en urgence des objectifs comme ceux-ci. Tout comme l'injustice de la faim et de la pauvreté. C'est pourquoi les pays réunis au sein des Nations Unies ont défini 17 objectifs pour un monde meilleur (et durable) avant 2030. Ces objectifs sont liés les uns aux autres car, comme nous l'avons déjà vu, la réalisation

de certains d'entre eux (éradiquer la faim, par exemple) passe par l'accomplissement de beaucoup d'autres: encourager l'éducation, créer de l'emploi, mettre fin à la pauvreté, etc.

L'ODD 2 est certes celui qui vise le plus directement l'objectif Faim Zéro («Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable»), mais d'autres lui sont étroitement liés: l'ODD 5 pour l'égalité entre les sexes (afin d'inclure et de protéger les femmes dans l'éradication de la faim), l'ODD 6 pour l'accès à l'eau, l'ODD 12 pour une consommation et une production responsables, l'ODD 14 pour protéger les océans (et ainsi combattre la surpêche), ou encore l'ODD 16, pour la paix et des institutions solides.

CHRONOLOGIE DE LA FAO DANS LA LUTTE CONTRE LA FAIM

1945, CANADA. Dans l'après-midi du 16 octobre 1945, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) voit le jour, sa Constitution étant signée par plus de 20 pays.
©FAO



1945

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) voit le jour le 16 octobre 1945 avec le mandat «d'atteindre un monde libéré de la faim et de la malnutrition». Elle compte alors 44 membres.

1946

Première enquête alimentaire mondiale. Un tableau complet de la situation alimentaire internationale permet de confirmer l'ampleur de la faim généralisée et de la malnutrition.

1960

Lancement de la Campagne mondiale contre la faim dans le but de mobiliser les soutiens non gouvernementaux.

1963

Codex Alimentarius: la FAO et l'OMS établissent des normes alimentaires internationales.

1963

Le Programme alimentaire mondial voit le jour pour distribuer une assistance alimentaire d'urgence en temps réel dans les zones démunies.

1960-70

La Révolution verte participe à l'éradication de la faim pour des centaines de millions de personnes, notamment sur le continent asiatique. Elle peut être mise en œuvre grâce à l'augmentation sans précédent de la production de variétés de céréales améliorées et à la modernisation.

1975

Comité de la sécurité alimentaire mondiale: il est établi à l'occasion de la conférence de la FAO tenue cette même année.

1981

Première Journée mondiale de l'alimentation. Elle est

célébrée le 16 octobre dans plus de 150 pays.

1984-85

Au moins 30 pays africains souffrent de graves famines. La communauté internationale fait preuve d'une solidarité sans précédent.

1986

Lancement d'AGROSTAT: la plus grande source d'informations et de statistiques agricoles au monde.

1987

Mesures contre la contamination radioactive des aliments: en 1986, les fuites de particules radioactives de Tchernobyl s'étendent sur l'Europe et l'Asie, entraînant de graves conséquences pour la production et le commerce des aliments.

1992

Première Conférence internationale sur la nutrition: elle est organisée par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé.

1994

Programme spécial pour la sécurité alimentaire: il vise à soutenir les pays à faible revenu et à déficit vivrier dans leurs efforts pour renforcer leur sécurité alimentaire, réduire la variabilité de la production agricole et améliorer l'accès des personnes aux aliments.

1996

Sommet mondial de l'alimentation au siège de la FAO et Déclaration de Rome.

2001

Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: cet accord juridiquement contraignant encourage l'agriculture durable

par une distribution équitable des ressources phylogénétiques et le partage de ses bénéfices entre les sélectionneurs, les agriculteurs et les organismes publics et privés.

2002

Sommet mondial de l'alimentation: il réaffirme l'engagement de la communauté internationale à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim à l'horizon 2015.

2007

Comité des pêches: accord international juridiquement contraignant à travers lequel 119 pays approuvent une proposition pour faire face aux pratiques de pêche illégales, non déclarées et non réglementées.

2011

Éradication de la peste bovine: la FAO et l'OMS annoncent que, suite à une décennie d'efforts internationaux conjoints, la peste bovine, une maladie mortelle du bétail, a été éradiquée dans le milieu naturel.

2012

Directives volontaires en matière de gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

2013

La FAO remplace son objectif de «réduire» la faim par celui de «l'éradiquer».

2014

ICIN 2. Deuxième Conférence internationale sur la nutrition: une réunion intergouvernementale de haut niveau destinée à attirer l'attention mondiale sur la mission de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes.

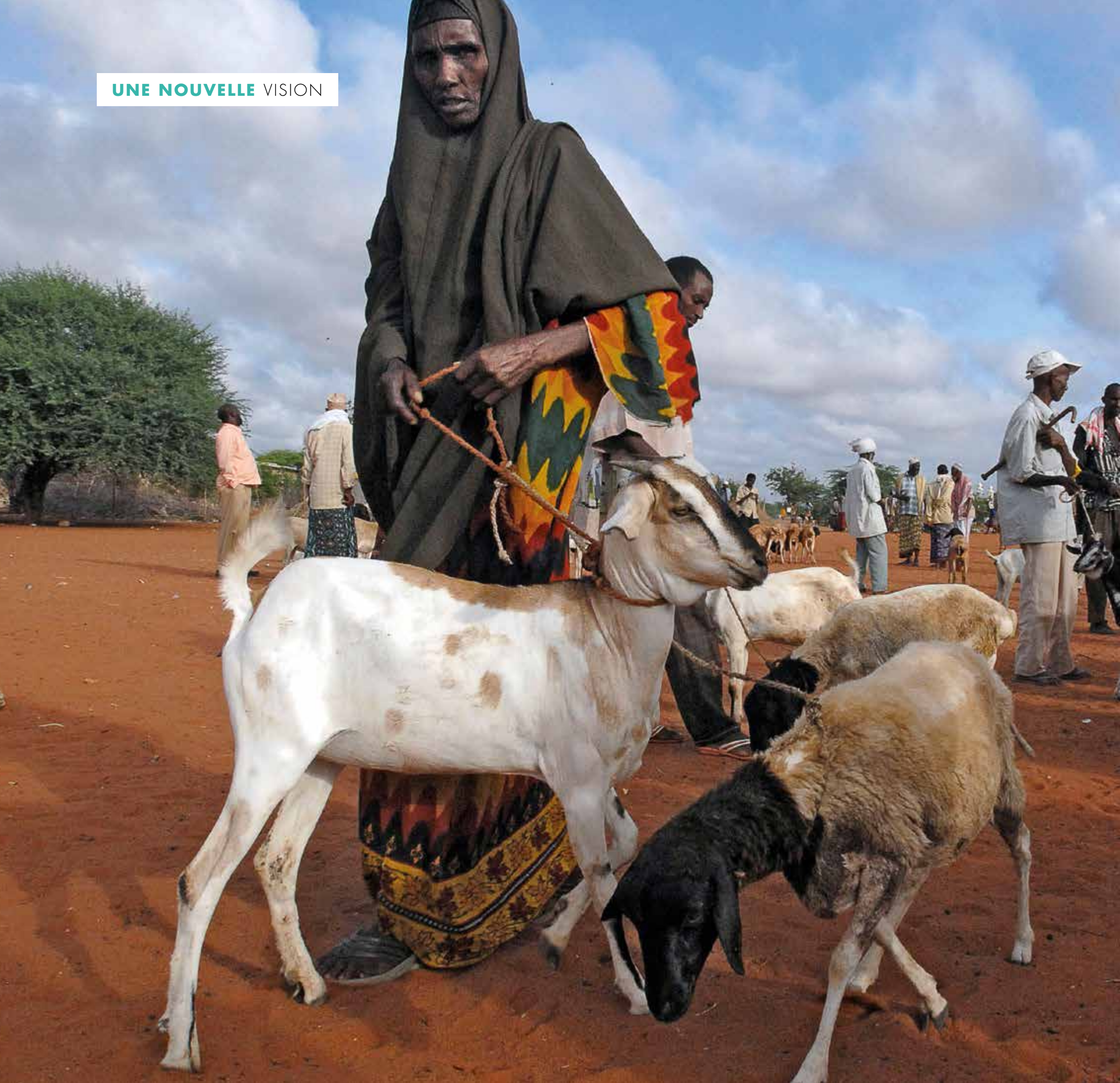
2015

L'Assemblée générale des Nations Unies approuve le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable.



2015. ITALIE. Cérémonie de remise des prix récompensant les progrès réalisés dans la lutte contre la faim au siège de la FAO, à Rome.
© FAO

UNE NOUVELLE VISION





CHAPITRE 1.2

UN CADRE STRATÉGIQUE RENOUVELÉ

KENYA

Une femme avec deux chèvres au marché aux bestiaux local, où les éleveurs vont vendre leurs animaux. Les graves sécheresses qui frappent la Corne de l'Afrique font perdre aux éleveurs une grande partie de leur cheptel, et les animaux qui survivent sont vendus à un prix sous-évalué de moitié par rapport au prix du marché.

©FAO/AMI
VITALE

En tant que liens fondamentaux entre l'homme et la planète, l'alimentation et l'agriculture peuvent contribuer à la réalisation de différents objectifs de développement durable (ODD). Avec une nourriture appropriée, les enfants peuvent apprendre, les populations peuvent mener une vie saine et productive et les sociétés peuvent alors prospérer. En cultivant la terre et en développant une agriculture durable, les générations actuelles et futures seront en mesure de nourrir une population croissante à partir d'aliments sains et nutritifs. L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de personnes dans le monde. Il représente aussi la principale source d'aliments et de revenus pour les personnes extrêmement pauvres. En ce sens, l'alimentation et l'agriculture durables offrent un potentiel considérable pour revitaliser le paysage rural, créer une croissance inclusive pour les pays et induire des changements positifs à travers le Programme de développement à l'horizon 2030.

La FAO affronte aujourd'hui ce Programme avec des problèmes de longue date non encore résolus, comme l'éradication de la faim et l'insécurité alimentaire, l'inclusion des plus vulnérables et la préservation des ressources naturelles, entre autres défis émergents comme le changement climatique, l'obésité et les maladies non

ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA FAO, À SAVOIR ÉRADIQUER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ, EST UNE TÂCHE COMPLEXE. GRÂCE À D'IMPORTANTES CHANGEMENTS DANS SA FAÇON DE TRAVAILLER, LA FAO EST AUJOURD'HUI UNE ORGANISATION PLUS SOUPLE, DONT LES ACTIVITÉS SE DÉCLINENT EN CINQ OBJECTIFS STRATÉGIQUES.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO



OS1

Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition



OS2

Rendre l'agriculture, les forêts et la pêche plus productives et plus durables



OS3

Réduire la pauvreté rurale



OS4

Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces



OS5

Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises

transmissibles (MNT) liées à l'alimentation. Pour aider les pays à relever le nombre croissant de défis en matière de développement agricole durable et à accomplir l'objectif Faim Zéro, en 2013, l'Organisation a renouvelé son cadre stratégique en définissant cinq objectifs stratégiques (OS) clés.

Les OS représentent les principaux domaines d'activité de la FAO visant à concrétiser sa vision d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition, un monde dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une manière inclusive et durable sur le plan économique, social et environnemental. À travers ses objectifs stratégiques, la FAO a mis en place une structure flexible à la mesure de la nature multisectorielle des défis mondiaux actuels. Elle a ciblé ses travaux, élargi ses domaines d'action, créé de nouvelles synergies et renforcé ses capacités au niveau régional et national, tout en contribuant à la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

CINQ GRANDS OBJECTIFS, UNE VISION PLUS EXHAUSTIVE

L'éradication de la faim et de toutes les formes de malnutrition est étroitement liée à l'élimination de la pauvreté. Ces deux objectifs requièrent des systèmes alimentaires inclusifs et socialement, économiquement et environnementalement durables, des systèmes de protection sociale inclusifs, et des efforts de prévention visant à renforcer la résilience aux obstacles potentiels ou aux catastrophes. Or, tout cela découle obligatoirement de la volonté politique des gouvernements et de leurs plans d'action en faveur des communautés et des ménages.

Des réalités complexes comme celles que connaissent les éleveurs de la Corne de l'Afrique, par exemple, peuvent conduire à une situation dans laquelle un certain nombre d'efforts spécifiques, tels que le maintien des troupeaux en bonne santé, la lutte contre les zoonoses, l'accès à l'eau et aux aliments pour les animaux, le développement de méthodes de séchage de la viande, ou la construction de centres de collecte de lait, ont tendance à se focaliser sur des résultats particuliers, avec le risque de perdre de vue les objectifs plus larges. Ces aspects sont bien entendu importants, mais l'accès à l'éducation et aux services de santé l'est tout autant. Plus encore, les éleveurs ont besoin de filets de sécurité économiques pour augmenter leur résilience aux sécheresses et aux conflits, mais aussi pour améliorer leur accès aux marchés et aux systèmes de stockage de nourriture. Les femmes et les jeunes ont quant à eux besoin d'un soutien spécifique.

Sur la base de ces considérations, les cinq objectifs stratégiques (OS) de la FAO constituent les piliers nécessaires pour programmer un soutien cohérent, effectuer un suivi des impacts et évaluer les résultats. Ces cinq OS permettent aux experts techniques de la FAO d'aligner leur travail sur les résultats poursuivis, et d'évaluer leur contribution à l'accomplissement de chacun d'entre eux, afin d'établir les domaines de priorité du soutien à apporter. En ce sens, plutôt que de se concentrer sur les spécificités d'un



seul domaine de travail (Sommes-nous en train de réduire la pêche illicite?), chaque domaine d'action est abordé sous l'angle des Objectifs stratégiques (Nos efforts contre la pêche illicite contribuent-ils à une pêche plus durable? Contribuent-ils à réduire la pauvreté chez les pêcheurs? etc.). Plus encore, les OS permettent aux pays d'aligner leur planification et leurs feuilles de route en vue d'atteindre ces mêmes objectifs. Par ailleurs, en définissant des domaines dans lesquels les intérêts de deux parties peuvent s'accorder, ils ouvrent la voie à de nouveaux partenariats avec d'autres acteurs du développement, la société civile et le secteur privé.

COMMENT LA FAO RÉALISE-T-ELLE LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ?

Les objectifs stratégiques sont déployés à travers des programmes stratégiques (PS) gérés par des équipes dont le personnel et les agents de contact sont issus des divisions techniques et des bureaux régionaux de la FAO. Le but des équipes de programmes stratégiques est de diriger et de coordonner les actions de l'Organisation en faveur de la réalisation des OS qui, au final, soutiennent les objectifs de développement durable (ODD). Les connaissances techniques et l'expertise de l'Organisation sous-tendent l'ensemble de son travail, et les thèmes transversaux (égalité des sexes, gouvernance, nutrition et changement climatique) sont intégrés à tous les aspects de ses travaux.

TCHAD

Travailleur portant des cartons d'œufs dans l'une des nombreuses fermes d'élevage de volailles qui participent au projet de coopération Sud-Sud.

©FAO/S. KAMBOU

La structure stratégique permet d'aider les gouvernements à mesurer la contribution de la FAO à chaque OS et à assurer la cohérence des nombreux projets et programmes élaborés au niveau des pays. La coordination au niveau national a également été renforcée par les PS, en particulier au niveau régional, grâce aux initiatives régionales. La structure des programmes stratégiques offre de nombreux impacts positifs sur les opérations de la FAO. En définitive, leur flexibilité conceptuelle et structurelle offre à l'Organisation la possibilité de se positionner stratégiquement face aux défis mondiaux actuels et émergents.

LES TRAVAUX DE LA FAO RELATIFS AUX GRANDS DÉFIS ET AU PROGRAMME 2030

Les OS ayant été établis avant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la FAO a désormais aligné les deux feuilles de route afin de mesurer leur contribution aux ODD et à leurs cibles.

L'alimentation et l'agriculture sont au centre de nombreux objectifs de développement durable (ODD), et par là même, des grands défis actuels et futurs. Dans un tel contexte, la FAO, en tant qu'organisation technique dotée d'un cadre stratégique renouvelé arrivant à point nommé, occupe une position privilégiée lui permettant de relever ces défis avec ambition et détermination.

UNE NOUVELLE VISION



POUR MENER À BIEN LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION, IL EST NÉCESSAIRE DE TRAVAILLER DE MANIÈRE TRANSVERSALE ET MULTISECTORIELLE, AU-DELÀ DES SEULS MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES ET DES FORÊTS.

PAKISTAN

Un camp de secours a été installé à Sultan Colony pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

©FAO/ASIM
HAFEEZ

Les projections démographiques, qui tablent sur une croissance de la population mondiale à hauteur de 9,7 milliards d'individus d'ici à 2050, suggèrent que nous aurons besoin de produire plus de nourriture. Or, l'essor de la production alimentaire au cours des dernières décennies a fortement affaibli les ressources naturelles de la planète. Par conséquent, il nous faudra à la fois nourrir une population croissante et réduire notre impact sur l'eau, les sols et les forêts. En d'autres termes, l'agriculture, la pêche et la foresterie doivent être plus efficaces et responsables sur les plans social, économique et environnemental, en réduisant les pressions sur l'environnement à tous les niveaux de la chaîne de valeur, et en préservant les ressources naturelles (OS2).

Pour réduire la faim et la malnutrition, il ne suffit pas de soutenir la production alimentaire. Il est nécessaire de comprendre leurs causes profondes et leurs conséquences, et d'associer la volonté politique à des stratégies publiques adéquates et à des contributions privées (OS1). La disponibilité alimentaire doit être conjuguée à l'accessibilité de la nourriture à tous, ce qui implique la création d'emplois, la mise en œuvre de réseaux de protection sociale et, en définitive, la réduction de la pauvreté (OS3), surtout dans les zones rurales et chez les groupes les plus vulnérables tels que les personnes extrêmement pauvres, les femmes rurales, les jeunes ou les peuples autochtones. La promotion de la transformation rurale et la revitalisation des communautés ou territoires marginaux, ainsi que le renforcement de leur autonomisation, sont également des outils puissants pour éviter les conflits et favoriser le progrès social.

De plus, l'agriculture et la production alimentaire n'étant plus des secteurs indépendants, mais appartenant à un même système alimentaire, il est nécessaire de garantir que les petits exploitants et les paysans sans terre, les petites et moyennes entreprises et les paysans les plus pauvres, soient inclus dans les chaînes de valeur et les marchés mondiaux. La transition vers des systèmes agricoles et alimentaires



POUR RÉDUIRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION, IL NE SUFFIT PAS DE SOUTENIR LA PRODUCTION ALIMENTAIRE. POUR ÉLIMINER CES FLÉAUX, IL EST NÉCESSAIRE DE CONJUGUER UNE VÉRITABLE VOLONTÉ POLITIQUE À DES STRATÉGIES PUBLIQUES ADÉQUATES.

CAMBODGE

Femme jetant son filet de pêche depuis un bateau sur la rivière Tonlé Sap.

©FAO/A.K. KIMOTO

plus efficaces requiert également que l'on réduise les pertes et le gaspillage alimentaires, et que l'on veille à ce que les aliments disponibles et accessibles soient nutritifs et propres à la consommation humaine, tout particulièrement pour les populations urbaines en croissance constante (OS4).

Malgré tous ces efforts, les phénomènes climatiques, les catastrophes naturelles, les ravageurs et les maladies, ou encore les conflits, peuvent perturber les systèmes alimentaires de manière inattendue et entraîner les populations vulnérables dans le cercle vicieux de la faim, la malnutrition et la pauvreté parfois extrême. Par conséquent, il est essentiel de renforcer la résilience et la capacité des gouvernements, des communautés et des populations à atténuer les risques et à éviter que des catastrophes isolées ou des phénomènes climatiques ne donnent lieu à des crises prolongées ou mettent en danger les moyens d'existence. Il est également essentiel de rétablir les moyens d'existence et de relancer la production alimentaire au plus vite, à travers la mise en oeuvre de programmes tenant compte des conflits, le renforcement des systèmes de protection sociale, ainsi que le déploiement de réponses approfondies à l'interface entre action humanitaire, développement et maintien de la paix (OS5).



À titre d'exemple, cette stratégie a rassemblé, dans le cadre des cinq PS, les travaux des divisions techniques, des bureaux régionaux et des bureaux de pays de la FAO en vue de contribuer à la revitalisation des zones rurales en Colombie et à la réintégration des anciens combattants pendant la phase de stabilisation du pays. Alors que la moitié de la population mondiale (et le chiffre ne cesse de croître) vit en zone urbaine, une action coordonnée de tous les PS a intensifié l'effort conjoint de toutes les divisions concernées pour aborder la problématique de l'alimentation en milieu urbain. Les villes auront un rôle croissant à jouer pour garantir une alimentation durable et saine aux citoyens, de plus en plus déconnectés de la production alimentaire. La coopération en cours entre les différents programmes stratégiques de la FAO vise à résoudre ces problèmes nutritionnels, sociaux, économiques et environnementaux de manière plus holistique, en renforçant certaines composantes du système alimentaire, du producteur au consommateur.

Aux problèmes anciens et bien connus, comme la sous-alimentation, dont la résolution a stagné, voire régressé ces dernières années puisque le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté pour atteindre

MOZAMBIQUE

Le manque d'infrastructures restreint l'accès des populations rurales aux marchés.

©FAO/FILIPPE BRANQUINHO

**LES DIVISIONS
TECHNIQUES,
BUREAUX
RÉGIONAUX ET
BUREAUX DE PAYS DE
LA FAO TRAVAILLENT
CONJOINTEMENT
DANS LE CADRE DES
CINQ PROGRAMMES
STRATÉGIQUES.**



LA FAO VISE À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES NUTRITIONNELS, SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE MANIÈRE PLUS HOLISTIQUE, EN RENFORÇANT CERTAINES COMPOSANTES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE.



► La série de brochures suivantes montre les travaux mis en œuvre dans le cadre des programmes stratégiques de la FAO. Les équipes de PS, aussi bien au siège principal que dans les bureaux régionaux de la FAO, contribuent à la réalisation de chacun des cinq objectifs stratégiques, qui sont également alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

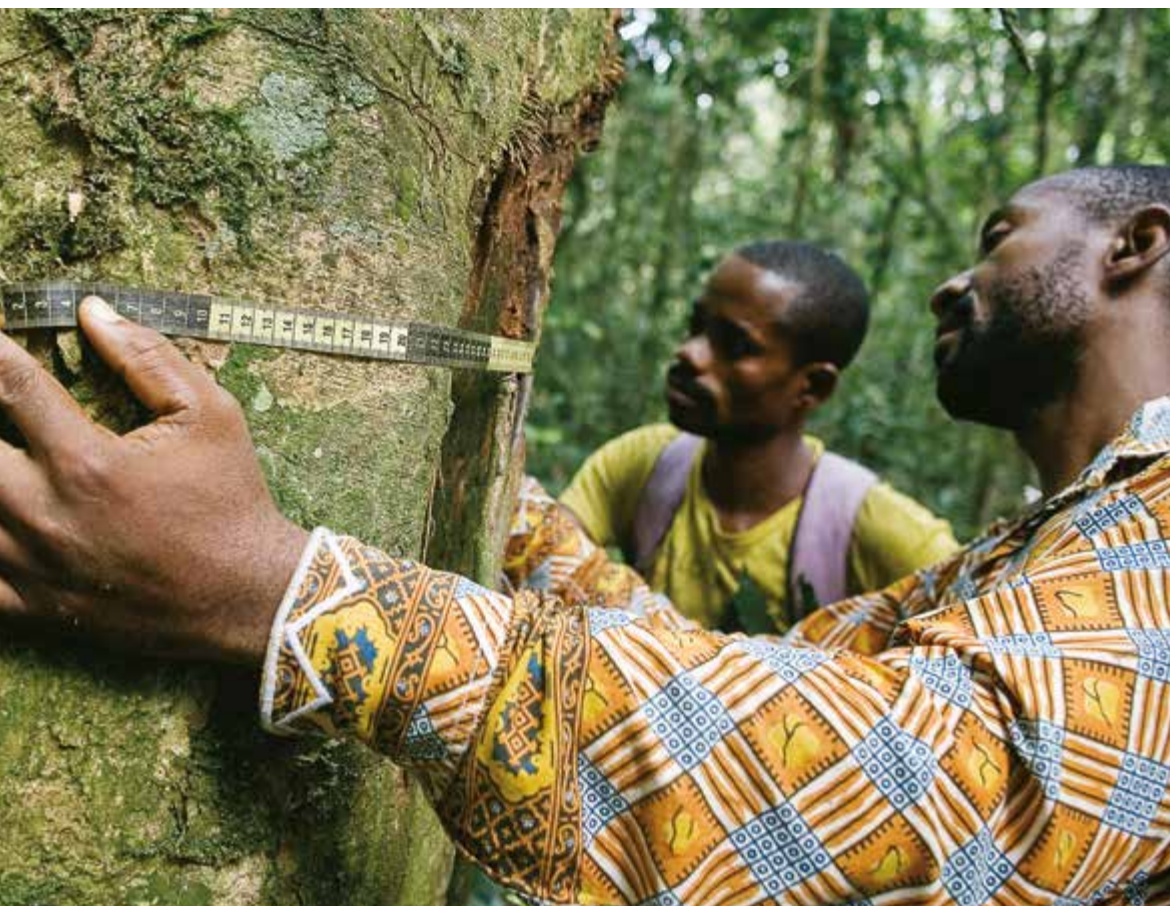
VIET NAM

Des vétérinaires vaccinent gratuitement des poulets afin de prévenir une nouvelle propagation du virus H5N1, dans l'un des nombreux points de vaccination mis en place par le Gouvernement vietnamien.

©FAO/HOANG DINH NAM

820 millions, s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux problèmes émergents. La prévalence des carences en micronutriments reste élevée, et l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation, comme le diabète, le cancer, les accidents cardiovasculaires, etc., sont en hausse (plus de 672 millions d'adultes sont obèses dans le monde), tant dans les pays développés que dans ceux en développement. Les systèmes alimentaires ont un impact critique sur ces questions, c'est pourquoi la FAO aide les pays à élargir leur rôle, traditionnellement limité au secteur de la santé, dans ces domaines. Par ailleurs, l'Organisation s'attache de plus en plus à promouvoir l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires aux effets du changement climatique, de manière à ce que les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des autres affectations des terres, ainsi que les activités post-production inhérentes, puissent également limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Parallèlement, il existe de plus en plus de données probantes étayant l'idée selon laquelle l'aggravation des changements climatiques, la stagnation des indicateurs de la faim ou l'expansion de l'obésité partagent, en grande partie, les mêmes causes fondamentales. En particulier, l'accès limité aux services sociaux et l'existence de systèmes urbains, alimentaires ou de transport orientés vers la croissance, ne tenant pas compte des questions de santé ou d'équité,



menacent la biodiversité et ignorent souvent les données scientifiques les plus récentes. Par exemple, les preuves croissantes de l'influence du microbiome (l'écosystème micro-organique complexe de l'eau, des sols ou du corps humain) sur l'alimentation et l'agriculture, ainsi que sur l'équilibre naturel de la planète, montrent qu'il s'agit là d'un facteur qui doit impérativement être pris en compte.

Dans ce domaine comme dans d'autres, la FAO reste en phase avec les dernières avancées scientifiques et technologiques, ce qui l'obligera à collaborer davantage avec les universités et le secteur privé pour partager les retombées positives. Les techniques de production agricole et alimentaire évoluent à une vitesse vertigineuse, et l'Organisation déploie tous ses efforts pour adapter sa capacité technologique et de recherche en vue d'anticiper et d'évaluer les implications de ces avancées en matière environnementale, économique et sociale. L'innovation numérique et l'intelligence artificielle, mais aussi les nouveaux développements technologiques du secteur agroalimentaire, solliciteront les efforts continus de l'Organisation pour qu'elle puisse rester à l'avant-garde de la lutte contre toutes les formes de malnutrition et promouvoir la durabilité, l'inclusion, l'efficacité et la résilience.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des chercheurs mesurent la taille d'un arbre dans la réserve forestière de Yoko.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

HISTORIQUE DU CADRE STRATÉGIQUE DE LA FAO

Lors de la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1945, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ses principales missions comprenaient la «libération de la misère» (en particulier de la faim et de l'extrême pauvreté) et la satisfaction des besoins ordinaires pour répondre à une vie décente et digne. Au cours des décennies qui ont suivi, l'Organisation s'est principalement attachée à soutenir la production alimentaire et ses correspondantes innovations techniques, ainsi que le développement agricole, qui ont permis de réduire la faim et les épisodes de famine.

La FAO affronte aujourd'hui le Programme 2030 avec des problèmes de longue date non encore résolus, comme l'éradication de la faim et de l'insécurité alimentaire et la préservation des ressources naturelles, entre autres défis émergents comme le changement climatique, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation. La structure traditionnelle de la FAO avait tendance à ressembler à celles de ses homologues nationaux, c'est-à-dire les ministères de l'agriculture. Par conséquent, différentes divisions ont été créées pour relever des défis spécifiques: santé animale, production et protection des végétaux, politiques et ressources de la pêche, etc. Étant donné que ces divisions - chacune avec leurs propres centres de liaison gouvernementaux - avaient tendance à définir leurs propres priorités, les travaux de l'Organisation ont souvent été menés en vase clos.

Sur la base du même principe que celui qui inspirerait en 2015 les objectifs de développement durable et le Programme 2030, à savoir que les défis en matière d'alimentation et

d'agriculture sont multidisciplinaires et transnationaux, en 2013, la FAO a présenté son cadre stratégique renouvelé, qui se décline en cinq objectifs stratégiques (OS).

Ce nouveau cadre reconnaît le besoin d'une approche intégrée pour relever les défis actuels et futurs, et vise à abolir les cloisonnements et à créer des synergies entre les différents départements techniques de la FAO, tout en évitant les redondances. Cette approche considère, par exemple, que les préoccupations des éleveurs de la Corne de l'Afrique ne se limitent pas au seul maintien de leurs troupeaux en bonne santé, et donc qu'ils n'ont pas seulement besoin d'un meilleur accès à l'eau et aux aliments pour leurs animaux. Ces aspects sont bien entendu importants, mais l'accès à l'éducation et à des services de santé l'est tout autant. Plus encore, les éleveurs ont besoin de filets de sécurité économiques pour augmenter leur résilience aux sécheresses et aux conflits, mais aussi pour améliorer leur accès aux marchés et aux systèmes de stockage de nourriture. Les femmes et les jeunes ont quant à eux besoin d'un soutien spécifique.

Pour mener à bien sa mission de lutte contre les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, l'Organisation travaille de manière transversale avec les ministères et départements chargés du développement rural et local, des affaires sociales, de la santé, de l'emploi, de l'environnement, du commerce, des finances, etc. À travers ses objectifs stratégiques, la FAO a mis en place une structure flexible à la mesure de la nature multisectorielle de ces défis mondiaux. Elle a ciblé ses travaux, élargi ses domaines d'action, créé de nouvelles synergies et renforcé sa présence et ses capacités au niveau régional et national.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

Après des décennies d'avancées soutenues dans la lutte contre la faim, nous avons récemment assisté à un certain recul nous ramenant aux chiffres d'il y a dix ans: il est estimé qu'environ 820 millions de personnes souffrent encore de la faim. La variabilité et les extrêmes climatiques, l'accroissement du nombre et de la complexité des conflits, et l'apparition de crises et de fléchissements dans l'économie sont les principaux facteurs d'augmentation de la faim. Dans le même temps, d'autres formes de malnutrition sont également en hausse: dans le monde, près de quatre adultes sur dix souffrent d'obésité ou de surpoids, une tendance associée à la recrudescence des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, tant dans les pays développés que dans ceux en développement. À l'opposé, plus de deux milliards de personnes souffrent de différents types de carences en micronutriments.

Les investissements dans agriculture ont permis d'accroître la productivité, garantissant ainsi l'adaptation de la production alimentaire mondiale au rythme de l'augmentation d'une population qui a plus que doublé depuis 1970. Pourtant, malgré un renforcement de l'engagement politique, à travers lequel des pays reconnaissent progressivement à tout un chacun le droit à une nourriture suffisante, les dernières statistiques montrent que les investissements et les politiques n'ont pas été pleinement efficaces pour lutter contre la faim et la malnutrition et que certains groupes de population n'ont pas pu bénéficier de ces efforts. En tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies ayant pour mandat d'aider les pays dans cette entreprise, la FAO travaille en partenariat avec les gouvernements, mais aussi avec d'autres acteurs du développement au niveau mondial, régional et national. L'un des principaux soutiens apportés par la FAO concerne le développement de cadres politiques et institutionnels adéquats et le renforcement de la capacité des pays en vue de les aider à traduire leurs engagements politiques en actions concrètes et à mettre un terme à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

L'élimination de la faim réclame une action politique reposant sur une approche multidimensionnelle. Selon le contexte spécifique d'un pays, cela peut aller d'une augmentation de la productivité agricole et de l'accès aux marchés, à l'investissement dans l'agriculture familiale, la pêche artisanale et la foresterie, en passant par la promotion de la gouvernance du régime foncier et des ressources naturelles, le renforcement des mécanismes de protection sociale tenant compte de la nutrition, la lutte contre

les inégalités entre les hommes et les femmes, l'amélioration des mécanismes de surveillance et de coordination en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et l'investissement dans l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, ou toute combinaison de ces actions.

Le Programme stratégique 1 de la FAO soutient les efforts déployés par ses Membres pour assurer aux populations un accès régulier à une nourriture suffisante et de qualité, notamment en élaborant des politiques, programmes, stratégies et plans d'investissement intersectoriels, en renforçant les mécanismes de gouvernance inclusifs en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en améliorant l'accès aux informations et aux données pour faciliter la prise de décision et en développant la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques de lutte contre la faim.

FIRST, LE NOUVEAU MÉCANISME D'ASSISTANCE AUX POLITIQUES

Depuis sa création en 2015, le mécanisme commun d'assistance aux politiques FIRST FAO/ UE aide les pays à créer un environnement propice aux investissements des gouvernements, des donateurs et du secteur privé en faveur de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

FIRST aide les gouvernements à travers son réseau de chargés des politiques au sein des ministères ou départements compétents de plus de 30 pays. FIRST joue avant tout le rôle d'intermédiaire entre ceux qui veulent le changement (les gouvernements), ceux qui souhaitent soutenir ces efforts par des investissements (comme l'UE), et ceux qui peuvent apporter leur expérience et leur assistance technique (la FAO).

Avec l'appui de FIRST, des pays comme le Niger ont mis en œuvre des plans d'investissement agricole alignés sur les budgets de différents ministères en vue d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition. FIRST a également aidé les gouvernements de la CEDEAO à revoir leurs

politiques en matière de pêche et les besoins du secteur (en insistant tout particulièrement sur le compromis entre pêche commerciale à l'exportation et pêche artisanale) et à identifier les défis et les possibilités de développement de l'aquaculture dans la région. Au Myanmar, FIRST a aidé le gouvernement à faire le lien entre une agriculture tenant compte de la nutrition et des questions foncières. Plusieurs modifications d'ordre juridique soutiennent désormais la diversification des cultures et encouragent les agriculteurs, entre autres acteurs, à investir dans des activités agricoles telles que les fruits et légumes et l'aquaculture. Grâce à la conjugaison des efforts et des priorités du gouvernement, du financement et du soutien de l'Union européenne, et de l'expérience de la FAO, les travaux du FIRST ont permis d'obtenir des résultats considérables. Alors qu'il ne représente que 0,1 pour cent des ressources de l'Union européenne consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, le mécanisme apporte une valeur ajoutée à plus de 4 milliards d'euros d'investissements.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2: RENDRE L'AGRICULTURE, LES FORÊTS ET LA PÊCHE PLUS DURABLES

Au cours des dernières décennies, le développement de l'agriculture dans le monde a connu de grands progrès. L'augmentation rapide de la population et l'intensification de l'agriculture ont plus que triplé l'offre alimentaire. De nombreux facteurs, notamment l'utilisation accrue des engrais, de l'eau, des pesticides, des médicaments, de nouvelles variétés de cultures et de races d'animaux, ainsi que le recours à des pratiques agricoles novatrices, ont contribué à augmenter la production alimentaire.

Ces progrès sont néanmoins lourds de conséquences pour la société et l'environnement. Les océans sont aujourd'hui surexploités et de nombreux cours d'eau, lacs et mers sont pollués par des produits chimiques. Les sols sont dégradés et ont perdu une grande partie de leur fertilité. Les pesticides ont des effets dévastateurs sur la santé et l'environnement, tandis que les niveaux élevés d'émission de gaz à effet de serre (GES) liés à une agriculture utilisant les intrants de manière intensive aggravent la menace du changement climatique. En bref, nos systèmes agricoles sont le résultat de pratiques irrationnelles qui ont dilapidé nos ressources naturelles.

Or, il est démontré que la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et plus équitables, ainsi que les investissements dans le développement rural, peuvent accélérer la réalisation des objectifs et des cibles du Programme 2030.

Le Programme stratégique 2 de la FAO en appelle aux efforts de tous pour s'orienter vers des systèmes de production agricole durables, mais ne se limitant pas seulement à la protection de nos ressources naturelles. Le développement agricole durable requiert une intégration et des synergies entre les secteurs et implique la cohérence des politiques de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, la société civile, les universités et les institutions de recherche. Ce processus englobe à la fois des aspects techniques, en matière de gouvernance et de financement, mais aussi le développement de partenariats et une obligation redditionnelle à différents niveaux.

Pour contribuer à l'objectif du Programme 2030 consistant à conduire les sociétés et les économies vers la voie du développement durable «sans laisser personne pour compte» et réaliser une transformation aussi importante, la FAO a développé une vision commune de l'alimentation et de l'agriculture durables qui repose sur cinq principes clés destinés

à équilibrer les dimensions sociale, économique et environnementale de la durabilité, et à constituer une assise pour l'élaboration de politiques, stratégies, réglementations et incitations adaptées. Plus spécifiquement, la FAO aide les pays à s'orienter vers une alimentation et une agriculture plus durables à travers les actions suivantes:

- ▶ **Aider les producteurs** à adopter des pratiques plus innovantes, productives, durables et résilientes au climat qui permettent d'augmenter la productivité et la résistance au changement climatique, tout en préservant les ressources naturelles.
- ▶ **Promouvoir la transition** vers des politiques agricoles et des mécanismes de gouvernance durables et résilients au climat par le biais de politiques, stratégies et programmes d'investissement plus solides et d'un dialogue intersectoriel visant à renforcer le rôle de l'agriculture, des forêts et de la pêche dans le développement national durable.
- ▶ **Collecter et partager les connaissances** nécessaires pour soutenir la transition vers une agriculture productive, durable et résiliente au climat, ainsi que renforcer la capacité des institutions à recueillir et analyser les données et à produire des éléments factuels permettant de prendre des décisions éclairées.
- ▶ **Renforcer la capacité des pays** à mettre en œuvre des instruments internationaux qui promeuvent une agriculture productive et durable et à développer de nouveaux cadres visant à encourager la transition.

PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE D'UNE ALIMENTATION ET D'UNE AGRICULTURE DURABLES

L'alimentation et l'agriculture durables offrent un potentiel considérable pour revitaliser le paysage rural, créer une croissance inclusive pour les pays et induire des changements positifs à travers le Programme de développement à l'horizon 2030, mais cette transformation ne va pas se produire seule. La prise en compte systématique de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les stratégies et les plans d'action de développement nationaux nécessite la mise en place d'un processus et d'une structure institutionnelle performante.

L'investissement rural, le renforcement des coopératives d'agriculteurs, la mise en place de partenariats publics, l'établissement de débats politiques accessibles et une meilleure coordination entre les ministères, le tout axé sur la population, ses moyens d'existence et l'environnement, sont des aspects essentiels à la mise en œuvre de changements nécessaires et transformateurs. Même si sa vocation n'est pas de constituer une règle générale, le cours ci-dessous offre aux décideurs une voie possible vers la mise en œuvre des ODD.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

La pauvreté reste l'un des principaux obstacles au développement humain et à la croissance économique. La plupart des populations pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales touchées par la famine et l'insécurité alimentaire. En ce sens, la réduction de la pauvreté rurale est essentielle à la mission de la FAO. Bien que des progrès aient été réalisés quant à la réduction du nombre de pauvres au cours des dernières décennies, plus de 700 millions de personnes vivent toujours dans des conditions de pauvreté extrême, et de l'ordre de 80 pour cent d'entre elles vivent dans des zones rurales où leurs moyens d'existence dépendent de l'agriculture. Les communautés pauvres souffrent souvent d'un accès limité aux ressources, aux services, aux technologies, aux marchés et aux possibilités économiques, ce qui réduit leur productivité agricole et leurs revenus en milieu rural.

Les États Membres des Nations Unies se sont engagés à éliminer la pauvreté extrême et la faim dans le monde à l'horizon 2030. À travers son Programme stratégique 3, la FAO aide les pays à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté en rendant les processus de transformation rurale en cours plus favorables aux populations pauvres et plus inclusifs, afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Entre autres activités, la FAO aide les gouvernements à concevoir des politiques, stratégies et programmes promouvant une agriculture inclusive et durable en faveur des populations pauvres. Elle aide les pays à améliorer l'accès aux technologies, aux services et aux marchés, ainsi que la gestion durable et l'accès aux ressources naturelles, et contribue à l'autonomisation des ruraux pauvres et au renforcement des institutions rurales.

Tout particulièrement dans les pays à faible revenu, l'investissement dans l'agriculture permet de réduire la pauvreté plus directement que dans d'autres secteurs, dans la mesure où il constitue le moyen le plus direct pour les populations rurales de tirer parti de la terre et de la main-d'œuvre, qui sont leurs biens les plus précieux. Or, comme les pauvres ont souvent besoin de plusieurs activités économiques pour vivre, la réduction de la pauvreté rurale exige une vision de la transformation rurale tenant compte d'une diversification économique capable de créer des emplois et d'autonomiser les populations dans le secteur de l'agriculture et au-delà.

Reconnaissant la grande diversité des familles rurales pauvres, la FAO propose une approche globale comprenant des stratégies différenciées afin d'aider les ruraux pauvres et extrêmement pauvres à

améliorer leur situation sur le marché du travail et leur productivité, et à atteindre un niveau de vie décent à travers leurs moyens d'existence. Dans l'objectif de relever les défis sociaux, économiques et politiques auxquels les populations rurales pauvres doivent faire face au quotidien, cette approche multisectorielle se caractérise par:

- ▶ **L'amélioration de l'accès aux ressources naturelles** et autres biens, la mise en place de systèmes de vulgarisation et d'information leur permettant d'améliorer leurs revenus et leur capacité à gérer les risques, et l'établissement de liens entre la petite agriculture, les marchés et les systèmes alimentaires, tout en garantissant la sécurité alimentaire.
- ▶ **La mobilisation d'investissements** pour créer des possibilités d'emplois décents à l'attention des pauvres ruraux, ainsi que des entreprises productives dans les domaines agricole et non agricole.
- ▶ **La création et l'élargissement** de systèmes de protection sociale.
- ▶ **Le renforcement des gouvernements locaux** et l'autonomisation des ruraux pauvres et de leurs organisations afin de tirer parti du processus de développement.

AMÉLIORER L'UTILISATION DES ANALYSES SUR LA PAUVRETÉ DANS LES SECTEURS DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

La FAO renforce la capacité des pays à utiliser des données et à tirer parti des initiatives de recherche en cours pour élaborer des politiques. En Amérique latine, la FAO a lancé une Alliance régionale d'experts pour l'élimination de la pauvreté rurale et a publié le premier produit phare de la FAO sur la pauvreté rurale. La FAO aide également des pays, dont font partie le Panama et le Maroc, à renforcer leur capacité à utiliser des analyses sur la pauvreté pour concevoir des stratégies multisectorielles de réduction de la pauvreté dans les zones rurales, en favorisant la coordination à travers une vision de développement commune.

La FAO, en collaboration avec le FIDA et la Banque mondiale, a mis au point le système d'information sur les moyens d'existence en milieu rural (RuLiS), qui fournit aux décideurs

des éléments factuels leur permettant d'élaborer plus efficacement des politiques différenciées et de surveiller les indicateurs liés aux ODD 1 et 2. Cette initiative étayera les efforts des pays pour mieux comprendre les défis liés à la pauvreté rurale tout en améliorant la mesure et les évaluations.

Depuis 2017, la FAO collabore avec la Banque mondiale et le FIDA à la mise en œuvre d'une Initiative conjointe pour centrer la recherche sur le développement agricole et rural et la réalisation des ODD 1 et 2. Cette initiative vise à renforcer et améliorer la recherche et les données destinées à stimuler les investissements en faveur des pauvres dans le secteur agricole et les zones rurales au sein des organismes partenaires, ainsi que parmi les décideurs, la société civile et le secteur privé.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: METTRE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET EFFICACES

Les systèmes agricoles et alimentaires mondiaux subissent de profonds bouleversements. D'une part, la mondialisation, l'urbanisation rapide et la modification des préférences des consommateurs ont créé des possibilités pour le secteur agricole. Toutefois, les systèmes alimentaires industrialisés ont leur part de responsabilité dans la malnutrition, l'augmentation des problèmes de sécurité sanitaire des aliments, l'apparition d'épidémies de maladies animales et végétales transfrontalières, l'abus d'antimicrobiens entraînant une résistance antimicrobienne, les taux élevés de pertes et gaspillage alimentaires, la dégradation de l'environnement et le changement climatique. En outre, les segments de la société qui ont traditionnellement moins accès à l'éducation, aux ressources et aux capitaux, à savoir les femmes, les jeunes, les populations urbaines et rurales pauvres, les peuples autochtones et les petits exploitants, se heurtent à des obstacles les empêchant de participer aux chaînes de valeur modernes. De même, les petits exploitants agricoles, les éleveurs et les pêcheurs, ainsi que les petites et moyennes entreprises agroalimentaires, sont de plus en plus à la merci d'acteurs dominants en aval dans les chaînes de valeur. Et les pays les plus pauvres, qui peuvent être des acteurs relativement secondaires sur le marché mondial, risquent de se voir exclus des nouveaux débouchés commerciaux.

Environ trois quarts des activités agricoles à valeur ajoutée dans le monde ont lieu dans les pays en voie de développement, ce qui signifie que la demande croissante de produits à forte valeur ajoutée sur les marchés alimentaires nationaux et internationaux constitue une source possible de croissance économique et d'emplois rémunérateurs pour les pays en voie de développement. Dans notre monde de plus en plus interconnecté, l'agriculture et les systèmes alimentaires sont indispensables pour que les pays puissent atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030: éliminer la faim, améliorer la nutrition, réduire la pauvreté rurale et accroître la résistance aux chocs climatiques et économiques. Or, les pays ont besoin de se faire aider et de renforcer leur capacité à accéder aux marchés internationaux ainsi qu'à respecter les normes internationales en matière de sécurité des aliments.

À travers son Programme stratégique 4, la FAO aide les pays en développement à mettre en œuvre et faire respecter les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité des aliments. Elle s'assure par exemple que les gouvernements sont des membres actifs du Codex Alimentarius de la FAO et de l'OMS, et renforce la capacité des pays à appliquer des directives et codes de pratiques ainsi qu'à vérifier les procédures nécessaires pour accéder

aux marchés. La FAO facilite le dialogue sur des questions relatives à la formulation d'accords de commerce, contribue à la conception de politiques commerciales appropriées, et produit des données sur les marchés internationaux servant de base aux politiques commerciales et de marché.

Une augmentation des investissements est également essentielle pour élaborer des produits de meilleure qualité qui garantissent la satisfaction des besoins nutritionnels et permettent aux producteurs d'en obtenir des prix plus élevés. La FAO renforce la capacité des pays à concevoir, planifier et mettre en œuvre des investissements de façon conjointe avec les secteurs public et privé. Plus encore, l'Organisation contribue à rendre les systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs grâce à la participation des petits producteurs et des pays économiquement les moins développés. En soutenant des modèles de marché qui assurent la liaison entre les petits exploitants et les grands acheteurs, en promouvant la participation des femmes aux niveaux les plus élevés de la chaîne de valeur et en encourageant la coopération Sud-Sud pour permettre aux pays de tirer parti de l'expérience réussie d'autres pays, entre autres activités, la FAO a pour objectif de développer des chaînes de valeur inclusives et efficaces.

L'APPROCHE EN 3 PHASES DE LA FAO ET LES DOMAINES GLOBAUX DE SOUTIEN DU CADRE D'ACTION POUR L'ALIMENTATION URBAINE

EXPANSION



DGS 7. Sensibilisation sur la base de données probantes pour une gouvernance améliorée de l'alimentation urbaine dans le monde

EXÉCUTION



DGS 3. Circuit d'approvisionnement alimentaire court et public



DGS 4. Innovation agroalimentaire dans les petites villes



DGS 5. Environnements alimentaires et écologiques pour des villes en bonne santé



DGS 6. Filières optimisées et bioéconomie circulaire

FAVORISER



DGS 1. Politiques urbaines et territoriales nationales et institutions de transformation



DGS 2. Planification intégrée du système alimentaire et gouvernance alimentaire locale inclusive



**OBJECTIF STRATÉGIQUE 5:
AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS
D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN
SITUATION DE CRISE**

Chaque année, des millions de personnes qui dépendent de la production, du commerce et de la consommation de produits issus de la culture, de l'élevage, des pêches et des forêts, entre autres ressources naturelles, doivent faire face à des catastrophes et à des crises. Celles-ci peuvent frapper soudainement, comme dans le cas d'un tremblement de terre ou d'un coup d'État violent, ou s'étendre lentement, par exemple sous la forme de cycles de sécheresse et d'inondations.

Plus l'ampleur et l'impact des crises et des catastrophes augmentent, moins les familles, communautés et gouvernements des pays en développement sont capables de les absorber, de se rétablir et de s'adapter, ce qui les rend plus vulnérables aux chocs futurs. Les chocs aigus et agents de stress chroniques provoquent des souffrances humaines généralisées et de gigantesques pertes économiques, et menacent les progrès réalisés pour éliminer la faim et la malnutrition. Cela crée une spirale infernale, poussant les familles pauvres dans le dénuement et, finalement, dans la dépendance envers une aide humanitaire coûteuse.

Le renforcement de la résilience des moyens d'existence agricoles face aux menaces et aux crises et la promotion du rôle de l'agriculture dans la réduction des conflits et le maintien de la paix sont essentiels pour faire du développement durable une réalité, et constituent un puissant levier pour respecter l'engagement pris par les objectifs de développement durable de ne laisser personne pour compte. Les systèmes agricoles et alimentaires doivent être résilients et sensibles aux risques pour pouvoir nourrir les générations actuelles et futures. En combinant les actions humanitaires et de développement, forte d'une vocation délibérée de contribuer au maintien de la paix, la FAO s'efforce de répondre aux besoins immédiats des victimes des crises tout en s'attaquant aux causes profondes de la faim et de la vulnérabilité et en cherchant à créer de nouvelles possibilités à la mesure des moyens d'existence et des systèmes agroalimentaires locaux.

Le Programme stratégique 5 de la FAO a mis au point un programme de résilience destiné à renforcer les systèmes d'information et de réduction des risques de catastrophe sur la base de quatre domaines qui se soutiennent mutuellement:

- ▶ **Renforcer la gouvernance en cas de crise et de risque de catastrophe** pour mettre en place des politiques et des structures institutionnelles favorables permettant de réduire les menaces multiples et croissantes qui pèsent sur le secteur agricole.
- ▶ **Surveiller les risques de crise et de catastrophe** pour se préparer aux chocs et atténuer leur impact.
- ▶ **Mettre en œuvre des pratiques d'atténuation des risques** avant, pendant et après les urgences.
- ▶ **Répondre aux urgences et réhabiliter les moyens d'existence agricoles** pour éviter que les populations ne deviennent indigentes et dépendantes de l'assistance internationale.

**RÉSEAU MONDIAL CONTRE
LES CRISES ALIMENTAIRES**

Les conflits, la variabilité climatique et les phénomènes extrêmes, tout comme les récessions économiques, aggravent la faim et la malnutrition aiguës et chroniques. Si nous voulons atteindre l'objectif Faim Zéro, nous devons répondre aux besoins humanitaires immédiats tout en palliant les fragilités sous-jacentes par une combinaison d'interventions humanitaires en faveur de la stabilité, de la consolidation de la paix et du développement. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires (en anglais, GNFC) a été créé par l'Union européenne, la FAO et le PAM en 2016 à l'occasion du Sommet humanitaire mondial tenu à Istanbul, en Turquie, afin de lutter contre les crises alimentaires à travers des actions humanitaires et de développement, et de s'attaquer à

leurs causes profondes. Le GNFC reconnaît le rôle central des systèmes alimentaires et agroalimentaires dans la prévention des crises alimentaires et l'atténuation de leurs effets, par la stimulation du redressement et de la reconstruction. Il reconnaît également le besoin de coordonner les actions en fonction d'autres facteurs complexes de vulnérabilité, tels que les conflits et l'insécurité, le changement climatique et la démographie. Le GNFC est une collaboration mondiale dont l'objectif est de promouvoir une coordination accrue entre les parties prenantes, partager des données et des analyses, définir des approches innovantes et mener un plaidoyer fondé sur des données probantes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans des contextes menacés par des crises alimentaires.

SOURCE: FSIN. 2019. RAPPORT MONDIAL SUR LES CRISES ALIMENTAIRES.

DOMAINES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX DU CADRE STRATÉGIQUE DE LA FAO



GENRE

Pour que ses travaux puissent adopter une approche solide et pratique, axée sur les résultats, la FAO doit s'assurer de posséder la capacité technique interne et l'intégrité nécessaires. En ce sens, le Cadre stratégique garantit l'intégration de la capacité technique et des questions transversales dans l'accomplissement des Objectifs stratégiques. Les domaines de travail transversaux suivants sont pleinement intégrés à la manière dont la FAO utilise les plans d'action pour les Objectifs stratégiques.

Dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole est sous-performant, en partie parce que les femmes n'ont généralement pas accès à la propriété des terres, ni au crédit ou à des intrants agricoles productifs, ou encore aux marchés et aux autres ressources et services. Cette disparité entre les sexes restreint le développement et se traduit dans les sociétés par des pertes en matière de production agricole, de sécurité alimentaire, de nutrition et de croissance économique. Les femmes sont la clef de voûte des économies rurales, au sein desquelles elles travaillent comme agricultrices, ouvrières et entrepreneuses. La FAO collabore avec ses partenaires pour éliminer les obstacles sexistes et aider les pays à élaborer des politiques équitables de développement agricole et rural en vue de renforcer la participation et l'autonomisation des femmes et de réduire les inégalités entre les sexes.



GOUVERNANCE

La gouvernance fait référence aux règles, aux politiques et aux processus à travers lesquels les acteurs publics et privés font valoir leurs intérêts et prennent leurs décisions, les mettent en œuvre, les surveillent et les font appliquer. Les processus de développement ayant une incidence sur la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens d'existence, ou encore la gestion et l'utilisation durable des ressources, se heurtent tous à des défis de gouvernance de plus en plus complexes. Pour les aborder, les parties prenantes devront parvenir à une compréhension commune et intensifier le dialogue au sein des différents secteurs et entre eux. Pour pouvoir faire des progrès, il faut impliquer toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, la société civile, les universités et les institutions de recherche, et constituer des partenariats à plusieurs niveaux. L'approche transversale de la FAO dans le domaine de la gouvernance améliore l'efficacité de notre assistance en matière politique et permet de mieux relever les défis complexes liés à la réalisation de nos objectifs stratégiques dans tous les aspects de nos travaux.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le monde ne pourra pas se libérer de la faim sans un effort concerté mondial pour répondre aux dérèglements climatiques. La FAO aide les pays à lutter contre ce problème en les orientant vers un développement agricole plus productif, durable et résilient au changement climatique. La pauvreté, la santé, l'utilisation de l'eau et la biodiversité seront toutes affectées par les changements climatiques. La mise en œuvre d'un développement agricole productif, durable et résilient est l'un des moyens les plus efficaces d'aborder et d'atténuer ces défis interdépendants. En tant qu'aspect transversal de la mission de la FAO, la question du changement climatique est prise systématiquement en compte dans l'ensemble de notre Cadre stratégique. Tous les programmes stratégiques de la FAO examinent l'effet du changement climatique sur leurs objectifs fondamentaux et déterminent la procédure à suivre pour aider les États Membres à réagir de façon efficace.

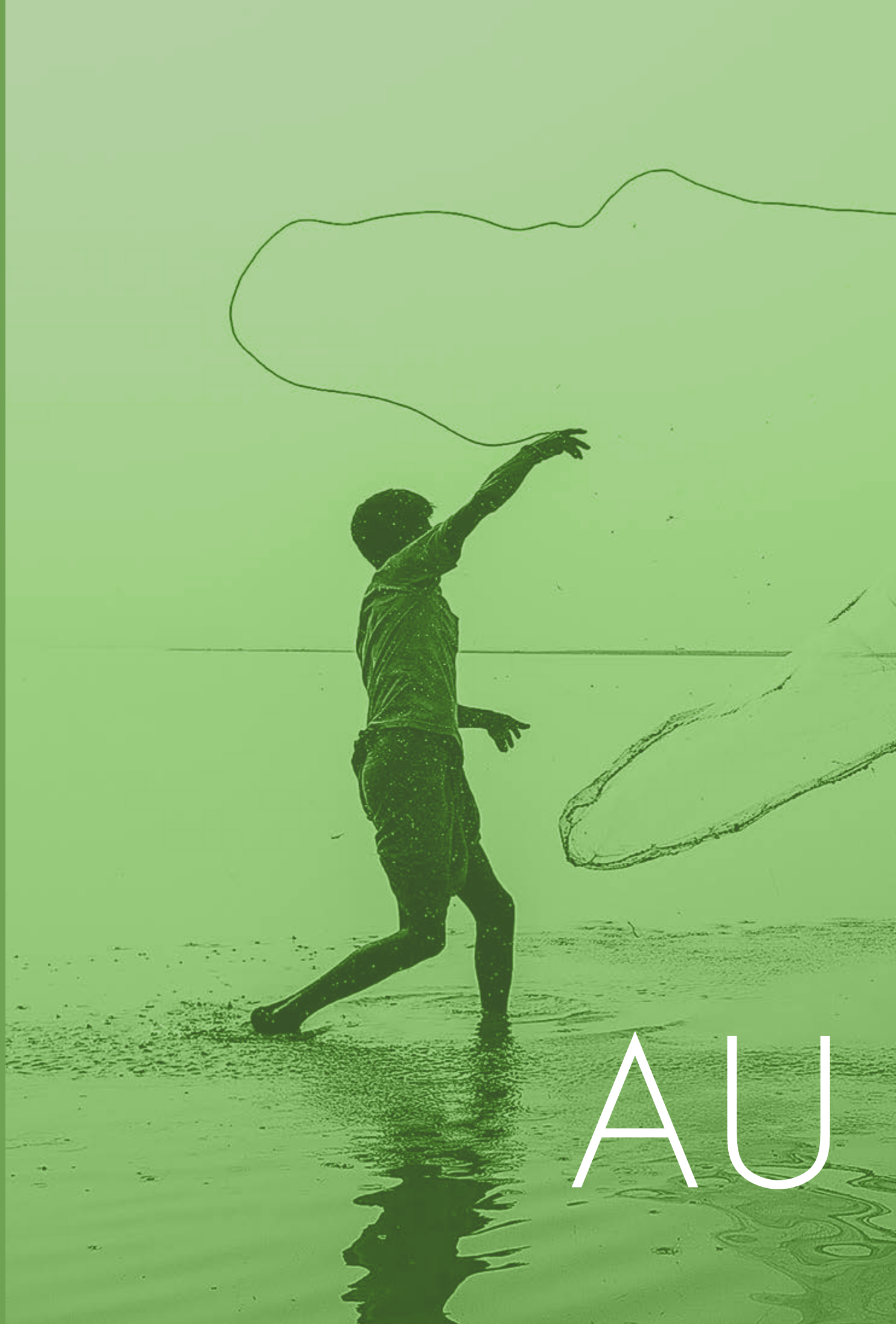


NUTRITION

En novembre 2014, les dirigeants mondiaux ont adopté la Déclaration de Rome et le Cadre d'action sur la nutrition lors de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), renforçant ainsi leur engagement à mettre fin à toutes les formes de malnutrition à l'horizon 2030. Pour respecter ces engagements, la FAO œuvre en faveur de systèmes alimentaires sensibles à la nutrition, garantissant des régimes alimentaires sains pour tous, tout au long de l'année. C'est là une approche qui requiert une action à tous les niveaux du système alimentaire, depuis la fourniture des intrants jusqu'à la consommation, en passant par la production, la gestion après récolte, la transformation et la vente au détail, et couvre tous les programmes stratégiques de la FAO. Nos travaux encouragent la production durable d'aliments riches en nutriments tout en protégeant la biodiversité, en faveur d'une consommation alimentaire plus diversifiée, du développement de chaînes de valeur et de transactions commerciales tenant compte de la nutrition, et d'une protection efficace des consommateurs, tout en visant à garantir que les plus pauvres aient accès à des aliments sains et nutritifs, même en temps de crise.

2

- 32** Éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition
- 47** La menace du changement climatique
- 59** Les ressources naturelles sous pression: la biodiversité et l'eau
- 75** Transformer les systèmes alimentaires
- 89** Vers une gestion durable des forêts
- 103** Protéger les océans et la pêche
- 120** Conflits et sécurité alimentaire
- 133** Combattre la pauvreté rurale et promouvoir l'agriculture familiale
- 150** Ne laisser personne pour compte: les femmes rurales et les jeunes comme agents de changement
- 167** Innovation et FAO: semer les graines de la transformation



AU



LES DÉFIS

DE LA FAO

XXI^e SIÈCLE

CHAPITRE 2.1

ÉLIMINER LA FAIM,
L'INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET LA
MALNUTRITION

Même si la faim dans le monde a diminué au cours des dernières décennies grâce aux efforts conjugués des pays et des organisations internationales, récemment, un renversement inquiétant de cette tendance est observé. Le nombre de personnes sous-alimentées, c'est-à-dire devant faire face à une privation chronique de nourriture, a augmenté ces dernières années pour atteindre environ 820 millions de personnes, ce qui représente près de 11 pour cent de la population mondiale (ou une personne sur neuf).

Après un recul prolongé, la faim est en train de retrouver son niveau d'il y a dix ans. Sa récente recrudescence est dans une large mesure imputable à l'instabilité persistante dans les régions déchirées par les conflits, aux phénomènes climatiques défavorables qui ont frappé de nombreuses parties du monde, et au ralentissement économique de régions plus pacifiques, ce qui a aggravé leur insécurité alimentaire.

KIRGHIZISTAN

Une famille
dejeunant ensemble,
à proximité de
Jalal-Abbad Obast.

©FAO/SERGEY
KOZMIN

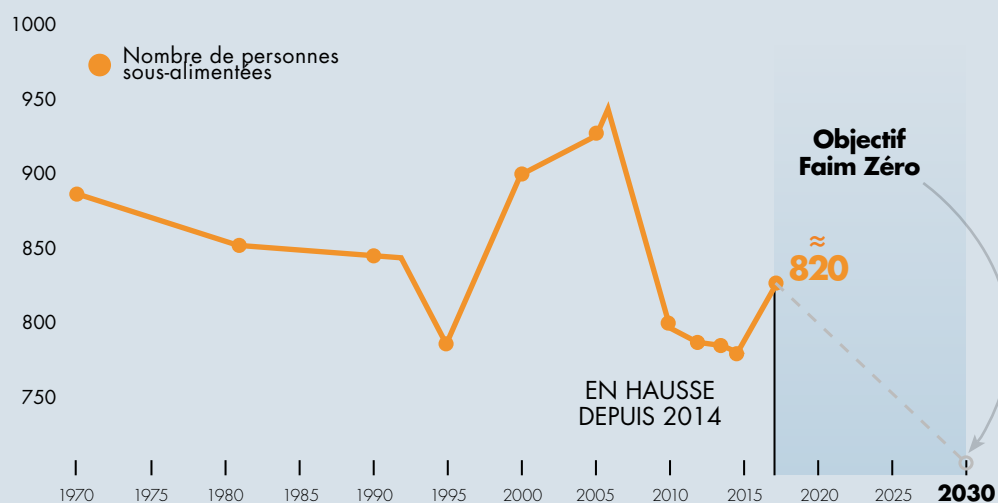




L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE PEUT ALLER DE L'INQUIÉTUDE DE MANQUER DE NOURRITURE AUX COMPROMIS SUR LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION, EN PASSANT PAR LA RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ DE NOURRITURE CONSOMMÉE, FAUTE D'ARGENT OU D'AUTRES RESSOURCES.

LE NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES DANS LE MONDE

MILLIONS DE PERSONNES



SOURCE: FAO. 2018. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.

AU-DELÀ DE LA FAIM: LES LIENS ENTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

Dans le cadre du deuxième objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030, également connu sous le nom d'objectif Faim Zéro, le monde s'est engagé à mettre un terme à la faim et à garantir l'accès à des aliments sains, suffisants et nutritifs pour tous. En ce sens, l'ODD 2 a entraîné une refonte globale du concept général de Faim Zéro, pour l'aligner sur l'ensemble complexe des défis liés à l'alimentation auxquels notre monde est aujourd'hui confronté. Dans un contexte caractérisé par la coexistence de différentes formes de malnutrition (des carences en micronutriments au retard de croissance, en passant par le dépérissement et l'obésité), aussi bien dans les régions les plus pauvres que chez les plus riches, et à l'échelon des pays, des ménages et des individus, l'approche adoptée doit aller au-delà de la faim.

Il ne suffit pas de répondre aux besoins d'apport énergétique alimentaire (selon l'indicateur FAO de prévalence de la sous-alimentation, ou PoU) pour démontrer les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 2. Les personnes qui consomment suffisamment de nourriture pour satisfaire leurs besoins énergétiques peuvent en effet être amenées à réduire la qualité et/ou la quantité de leurs aliments et ne pas avoir la certitude de pouvoir se procurer de la nourriture, ce qui peut avoir de graves conséquences sur leur bien-être mental et physique. La faim n'est pas la seule variable à prendre en considération, l'ODD 2 va bien au-delà.

L'insécurité alimentaire, caractérisée par le manque d'accès fiable à une nourriture adéquate, va au-delà de la faim, et englobe des situations répondant à différents niveaux de gravité, allant des plus bénignes, comme la crainte de manquer de nourriture, aux plus dramatiques, comme le fait de passer plusieurs jours sans manger.

L'insécurité alimentaire, qui est l'une des causes d'un état nutritionnel inadéquat, contribue de plusieurs manières à la malnutrition. Un accès insuffisant à la nourriture, par exemple, et notamment à une alimentation saine, contribue à la sous-alimentation, à l'excès pondéral et à l'obésité. L'insécurité alimentaire augmente le risque d'insuffisance pondérale à la naissance, de retard de croissance chez l'enfant et d'anémie chez les femmes en âge de procréer. Elle est également liée à l'excès pondéral chez les jeunes filles en âge scolaire et à l'obésité chez les femmes, surtout dans les pays à revenu intermédiaire et élevé.

Différents facteurs permettent d'expliquer la coexistence, qui pourrait sembler paradoxale, de l'insécurité alimentaire et de l'obésité. Lorsqu'elles ont des ressources limitées, les personnes sont souvent

contraintes de consommer des aliments moins coûteux, moins sains, et ayant une densité énergétique élevée, ce qui peut les conduire à un excès pondéral et à souffrir d'obésité. Les aliments abordables, facilement disponibles, ultra-transformés et riches en matières grasses, en sucre et en sel, associés à l'évolution des régimes traditionnels vers les aliments préparés, contribuent également à expliquer le lien entre l'insécurité alimentaire, l'excès pondéral et l'obésité.

Des épisodes périodiques d'insécurité alimentaire et de privation peuvent également entraîner des troubles de l'alimentation et des réponses métaboliques liées au stress. Il peut en résulter une augmentation du risque d'obésité et de maladies chroniques non transmissibles telles que le cancer, le diabète, l'hypertension et les cardiopathies. De plus, la privation de nourriture chez la mère et le nourrisson ou l'enfant peut générer une «empreinte métabolique» au stade fœtal et dans la petite enfance, susceptible d'augmenter ultérieurement chez ces personnes le risque d'obésité et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation.

TENDANCES EN MATIÈRE DE MALNUTRITION DANS LE MONDE

Comme nous l'avons déjà souligné, le concept de malnutrition englobe aussi bien la sous-nutrition (dépérissement, retard de croissance ou insuffisance pondérale) que l'excès pondéral et l'obésité, en passant par les carences en micronutriments. Le retard de croissance (taille insuffisante à un âge déterminé) chez les enfants de moins de cinq ans est une conséquence, en grande partie irréversible, d'une nutrition inadéquate et d'épisodes de maladie à répétition. Des données récentes indiquent que le retard de croissance est en baisse, même si le nombre de cas reste élevé. Dans le monde, environ 151 millions d'enfants de moins de cinq ans (soit plus de 22 pour cent) souffrent d'un retard de croissance. Ce chiffre est d'autant plus inquiétant qu'avant l'âge de deux ans, ce trouble peut être à l'origine d'une baisse des capacités cognitives et scolaires, et accroître le risque d'obésité et de maladies non transmissibles plus tard dans la vie. En outre, le dépérissement (poids insuffisant par rapport à la taille) concerne encore 7,5 pour cent des enfants de moins de cinq ans dans le monde, ainsi exposés à un risque de mortalité plus élevé.

De récentes estimations montrent que plus de 2 milliards de personnes souffrent d'au moins une forme de carence en micronutriments (vitamines et minéraux). En l'absence fréquente de signes visibles, on la désigne souvent sous le terme de «faim cachée»,

FAIM, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MALNUTRITION

► **La faim** est une sensation physique inconfortable ou douloureuse causée par un apport énergétique alimentaire insuffisant. La FAO a utilisé l'indicateur de prévalence de la sous-alimentation (PoU) pour estimer l'étendue de la «faim» dans le monde pendant des décennies. La «faim» peut ainsi également être désignée sous le terme de sous-alimentation chronique.

► **L'insécurité alimentaire** correspond à une situation où les personnes ne jouissent pas d'un accès sécurisé à des

quantités suffisantes d'aliments sains et nutritifs pour garantir leur croissance et leur développement normaux, ou encore une vie saine et active.

► **La malnutrition** est une condition physiologique anormale causée par une consommation inadéquate, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition correspond donc aussi bien à la sous-alimentation et aux carences en micronutriments qu'à un excès pondéral.

SOURCE: FAO. 2018. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SUR UNE ÉCHELLE DE GRAVITÉ

Insécurité alimentaire légère

Incertitude concernant la capacité à se procurer de la nourriture

Compromis sur la qualité et la diversité des aliments consommés

Insécurité alimentaire sévère

Quantités réduites, repas sautés

Avoir faim mais ne pas manger, ou pas d'aliments pour un jour, par manque d'argent ou d'autres ressources

SOURCE: FAO. 2013. L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE: MISE AU POINT D'UNE NORME GÉNÉRALE POUR SURVEILLER LA FAIM DANS LE MONDE.



mais ses conséquences n'en sont pas moins graves. **L'anémie chez les femmes** en âge de procréer, par exemple, affecte plus de 613 millions de femmes dans le monde, et contribue de manière significative aux décès liés à la maternité. Elle peut même exister chez des femmes qui semblent en bonne santé, voire présentent un excès pondéral. La prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer a lentement, mais régulièrement, augmenté. En 2016, cela concernait près d'une femme sur trois. Même si les causes de l'anémie peuvent varier, il est estimé que la moitié des cas sont dus à des carences alimentaires en fer, en vitamine B12 et/ou en acide folique.

Les taux d'obésité ont par ailleurs continué d'augmenter: de nos jours, plus d'un adulte sur huit, soit 672 millions de personnes, est obèse. L'obésité augmente le risque de souffrir de nombreuses maladies non transmissibles (MNT), notamment des crises cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux, du diabète, des maladies dégénératives des articulations et certaines formes de cancer. Des conditions qui s'accompagnent d'un coût en termes de bien-être individuel, de dépenses de santé, de perte de revenu et de potentiel de gain, et de baisse de productivité de la main-d'œuvre.

L'excès pondéral et l'obésité sont en hausse dans toutes les régions du monde, et la rapidité de leur progression est très préoccupante. L'obésité a plus que doublé entre 1984 et 2014. Et les adultes ne sont pas les seuls à être touchés: en 2017, un nombre

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Vendeur jouant de la balalaïka et travaillant sur l'un des stands du marché des fermiers de Lavkalavka, situé en périphérie de Moscou.

©FAO/ JAMES HILL

alarmant de 38 millions d'enfants de moins de cinq ans souffraient d'un excès pondéral dans le monde, soit 8 millions de plus qu'en l'an 2000. Les experts estiment que, faute d'une modification majeure des politiques, le nombre de personnes atteintes d'excès pondéral et d'obésité passera de 1,33 milliard en 2005 à 3,28 milliards en 2030.

En d'autres termes, selon la projection démographique correspondante et d'après les estimations du rapport Foresight 2016 du Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition, près du tiers de la population mondiale sera concerné. Mais quelles sont les raisons de cette hausse de la prévalence de l'obésité et de l'excès pondéral? Les explications sont complexes car un certain nombre de facteurs et de causes entrent en ligne de compte.

LA TRANSITION NUTRITIONNELLE

Ces dernières décennies, un changement s'est produit dans les habitudes alimentaires à travers le monde. L'urbanisation croissante, la mondialisation des chaînes alimentaires, des cultures alimentaires et des marchés de consommation, ainsi que l'augmentation des revenus, notamment dans les pays à revenu faible ou moyen, ont été les principaux moteurs de ce changement.

L'amélioration des revenus dans certaines régions a entraîné une augmentation de la demande et de la consommation d'aliments riches en nutriments tels que les fruits, les légumes, les céréales à grain entier et les produits comestibles de la mer. Néanmoins, dans beaucoup d'autres régions du monde, en particulier dans les zones urbaines, l'augmentation des revenus conjuguée à une diminution du temps consacré à la préparation des repas en famille ont conduit les consommateurs à se tourner progressivement vers les supermarchés, les fast-foods, les vendeurs ambulants et les plats à emporter. Il s'ensuit une augmentation de la consommation de produits alimentaires et de boissons hautement transformés et bon marché, souvent riches en matières grasses, en sucres et/ou en sel, et pauvres en vitamines et en minéraux.

En réponse aux besoins des citoyens, l'industrie alimentaire a largement promu ce type d'aliments, influençant ainsi fortement les régimes alimentaires et les choix des consommateurs. En raison des avancées technologiques et de la libéralisation du marché, les aliments ultra-transformés sont devenus beaucoup plus facilement disponibles, et souvent moins chers, que les aliments riches en nutriments. Ce changement vers des aliments moins nutritifs et des plats cuisinés hautement transformés est caractéristique de la transition nutritionnelle mondiale, qui entraîne parallèlement une modification des schémas pathologiques liés aux régimes alimentaires.

COMMERCE ET NUTRITION

Le commerce international est un outil important et essentiel dans nos efforts visant à éradiquer la faim et la malnutrition sous ses différentes formes.

En effet, il permet de transférer la nourriture des régions excédentaires vers les régions déficitaires, et contribue à les rendre accessibles et abordables pour les consommateurs. Parallèlement, il peut contribuer à diversifier les régimes alimentaires, par exemple en rendant certains fruits et légumes disponibles dans des pays où ils ne peuvent pas être cultivés, ou bien à des coûts beaucoup trop élevés, y compris pour l'environnement. Cependant, le commerce peut également accroître la disponibilité en aliments ultra-transformés, mauvais pour la santé.

La mondialisation, l'augmentation des revenus, l'urbanisation et l'évolution des modes de vie ont entraîné une demande croissante d'aliments ultra-transformés et prêts à l'emploi. Des études indiquent qu'entre autres facteurs, la libéralisation du commerce et des investissements a entraîné une hausse des importations et de la consommation de viandes grasses, d'huiles végétales et d'aliments transformés, contribuant ainsi à une hausse considérable du taux d'obésité dans les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique, qui dépendent fortement des importations de produits

LES TAUX D'URBANISATION RAPIDES ET LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES RENFORCENT LA DEMANDE EN ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS, QUI SONT GÉNÉRALEMENT PAUVRES EN VITAMINES ET EN MINÉRAUX, ET SOUVENT MOINS CHERS QUE LES ALIMENTS PLUS RICHES EN NUTRIMENTS.

COMMENT MESURE-T-ON L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE?

L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) établie par la FAO s'inspire d'outils similaires appliqués par plusieurs pays pour leur suivi national. Il

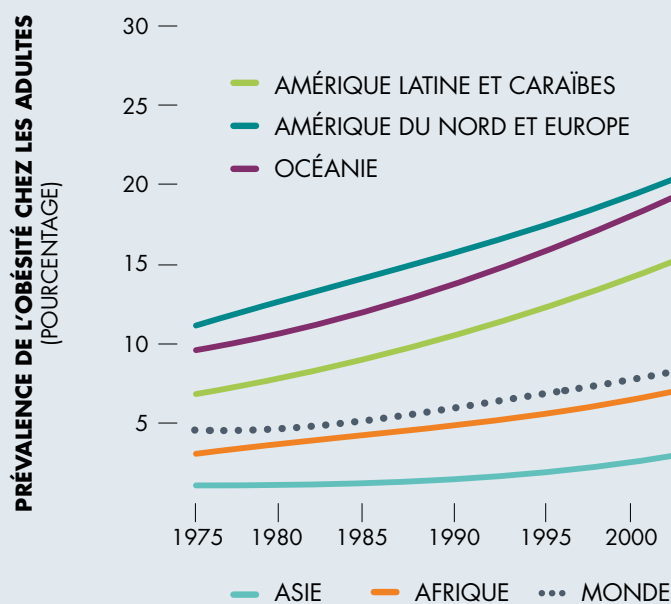
s'agit d'une nouvelle approche qui mesure l'insécurité alimentaire au niveau mondial et répond bien à la nécessité de penser au-delà de la faim. La mesure de l'insécurité alimentaire basée sur l'expérience vécue implique d'interroger directement les personnes sur l'existence de conditions et de comportements connus pour refléter les contraintes pesant sur l'accès à la nourriture. Par exemple, une personne qui souffre d'insécurité alimentaire modérée risque de s'inquiéter de ne pas avoir assez de nourriture, de ne pas avoir les moyens

de s'alimenter sainement, ou encore de sauter des repas ou de manquer parfois de nourriture. Quelqu'un qui souffre d'insécurité alimentaire grave est susceptible de déclarer qu'il peut passer des journées entières sans manger, faute d'argent ou d'autres ressources. Sur la base des réponses obtenues aux questions recueillies dans le cadre d'une enquête représentative à l'échelon national, il est possible d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire selon différents niveaux de gravité au sein de la population.

SOURCE: DIVISION DE LA STATISTIQUE DE LA FAO

L'ÉRADICATION DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION SOUS TOUTES SES FORMES DEVRAIT RESTER AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DES PAYS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030.

L'OBÉSITÉ ADULTE AUGMENTE PARTOUT À UN RYTHME ACCÉLÉRÉ



NOTE: Prévalence de l'obésité chez les adultes âgés de 18 ans et plus, 1975-2014.
SOURCE: FAO. 2017. ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.

alimentaires. D'autres études montrent que les aliments ultra-transformés, généralement gorgés de matières grasses saturées, de sucres raffinés, de sel et d'additifs chimiques, sont mis à la disposition d'un nombre croissant de pays à revenu faible ou moyen (PRFM) par le biais du commerce et des investissements directs étrangers (IDE), et peuvent contribuer à l'épidémie d'obésité dans ces pays.

DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES POUR UNE ALIMENTATION SAINTE

Plutôt que de garantir un régime nécessaire pour vivre en bonne santé, le système alimentaire mondialisé contribue à l'obésité, à la surcharge pondérale et à d'autres formes de malnutrition.

En effet, les défis alimentaires auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui ne sont pas uniquement liés à la disponibilité et à l'accessibilité, mais également à la qualité et à la durabilité des aliments consommés. Nos systèmes alimentaires doivent être capables de rendre les régimes sains disponibles et abordables pour tous, toute l'année. Une alimentation saine repose aussi sur la manière dont notre environnement alimentaire influe sur notre faculté à opter pour des habitudes bénéfiques pour la santé, à toutes les étapes de la vie.

Afin de fournir un meilleur accès à des régimes sains et abordables, et de faire face au défi croissant de la surcharge pondérale, de l'obésité et des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, les systèmes alimentaires doivent être transformés, de la production à la consommation. La FAO promeut une approche holistique des systèmes alimentaires pour une alimentation saine, intégrant leurs quatre fonctions principales: la production alimentaire; la manutention, le stockage et la transformation des aliments; le commerce et la commercialisation des produits alimentaires; et la demande, la préparation et les préférences alimentaires. L'environnement alimentaire est un facteur clé dans la prise en compte des résultats nutritionnels car il sert d'interface entre les systèmes alimentaires et les choix nutritionnels des consommateurs.

Cela contribuerait à accroître la disponibilité, l'accessibilité économique et l'attractivité des aliments diversifiés et riches en nutriments, tout en rendant ceux à haute teneur en matières grasses, en sucres et/ou en sel moins disponibles et abordables. Les mesures peuvent inclure des lois et des taxes sur les produits alimentaires néfastes pour la santé; des restrictions d'étiquetage claires et informatives dans la publicité pour la nourriture industrielle destinée aux enfants; une réduction des niveaux de sel, de matières grasses et de sucres utilisés dans les aliments transformés; une législation visant à garantir les achats institutionnels



auprès des agriculteurs locaux ou des accords commerciaux réduisant l'afflux d'importations d'aliments peu coûteux et ultra-transformés.

En plus d'être nutritifs, les aliments d'un régime alimentaire sain doivent également être sans danger. Des données récentes révèlent que chaque année, les pathologies d'origine alimentaire touchent 600 millions de personnes et entraînent 420 000 décès dans le monde. Cela nécessite une réflexion urgente sur les mesures à prendre pour renforcer la sécurité et la sûreté alimentaires, conformément aux discussions de la première conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments tenue à Addis-Abeba (12-13 février 2019) et du Forum international FAO/OMS/OMC sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce de Genève. Les deux réunions ont identifié des actions et stratégies clés pour relever les défis actuels et futurs en matière de sécurité sanitaire des aliments, aligner les approches sur la sécurité alimentaire à travers les secteurs et les pays, aborder les différents aspects et défis liés au commerce quant à la sécurité des aliments, et renforcer les efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Ces efforts s'inscrivent dans le droit fil de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la santé mondiale et la politique étrangère adoptée en décembre 2018 invitant instamment la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé à faciliter la célébration de la Journée mondiale de la sécurité alimentaire (à compter du 7 juin 2019) et à sensibiliser l'opinion publique à l'importance mondiale de l'amélioration de la sécurité alimentaire. La FAO collabore avec les autorités gouvernementales, l'industrie locale et les autres parties prenantes concernées pour faire en sorte que ces attentes soient satisfaites.

► **POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES, SE REPORTER À LA PARTIE 2, CHAPITRE 2.4, TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES**

COLOMBIE

Petit déjeuner avec igname, œufs et fromage chez Orlando Ruiz Mendes et Myriam. Orlando est un agriculteur de la région de Pertencia dans le nord de la Colombie. Il vit avec sa femme et ses huit enfants. Né dans la région, il est fier de ses origines.

©PATRICK ZACHMANN/MAGNUM PHOTOS POUR LA FAO

QU'EST-CE QU'UN RÉGIME ALIMENTAIRE SAIN ?

Une alimentation saine est celle qui répond aux besoins nutritionnels des individus en leur fournissant des aliments

sains et variés en quantité suffisante pour leur permettre de mener une vie active, tout en réduisant les risques de maladies. Ce régime doit contenir des fruits, des légumes frais, des légumineuses (comme les lentilles et les haricots), des noix et des céréales à grains entiers (non transformés, comme le maïs, le millet, l'avoine, le blé ou le riz brun), et être pauvre en graisses (notamment saturées), en sucres ajoutés et en sel. Les régimes alimentaires de mauvaise qualité, qui sont une cause importante de malnutrition, sont aujourd'hui responsables de plus de décès et d'invalidités chez les adultes que la consommation d'alcool ou de tabac.

SOURCE: GROUPE MONDIAL D'EXPERTS SUR L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SERVICE DE LA NUTRITION (GLOPAN). 2016.

LA FAO FACILITE LE DIALOGUE ENTRE LES GOUVERNEMENTS ET APPORTE SON ASSISTANCE TECHNIQUE AFIN DE **RENFORCER LEUR CAPACITÉ À METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES.**

LE COÛT DE LA MALNUTRITION DANS LE MONDE

Les fardeaux que sont la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition lancent un défi économique majeur à l'ensemble des pays, et surtout les moins développés, en raison de leurs coûts en termes de santé et de perte de productivité, pouvant représenter jusqu'à 5 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial, soit l'équivalent de 3 500 milliards d'USD, ou 500 USD par an et par personne. Il est estimé que le coût de la sous-alimentation et des carences en micronutriments oscille entre 2 et 3 pour cent du PIB mondial, soit de l'ordre de 1 400 à 2 100 milliards d'USD par an. En l'absence de données mondiales sur le coût économique précis de l'excès

pondéral et de l'obésité, en 2010, le coût cumulé de toutes les maladies non transmissibles (dont l'excès pondéral et l'obésité sont parmi les principaux facteurs de risque) était d'environ 1,4 milliard d'USD.

Les situations actuelles de famine et de malnutrition appellent les pays et leurs partenaires à prendre des mesures urgentes et à plus grande échelle, en conformité avec les engagements internationaux adoptés dans le cadre de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2, 2014), de la Décennie d'action sur la nutrition des Nations Unies (2016-2025) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

SOURCE: FAO. 2019.

LES TRAVAUX DE LA FAO, DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Compte tenu des **priorités et des crises émergentes à l'échelon planétaire**, de l'obésité à l'explosion des maladies non transmissibles, en passant par le changement climatique et la dégradation de l'environnement, les migrations, les conflits et les catastrophes naturelles, les dirigeants mondiaux et les décideurs à l'échelon des pays doivent poursuivre leurs efforts pour atteindre les cibles de l'ODD 2 Faim Zéro et éviter tout retour en arrière qui compromettrait les progrès accomplis au cours des dernières décennies.

Hormis une réflexion globale sur la manière d'éliminer la faim et la pauvreté, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a également proposé de mettre l'accent sur l'élimination de tous les types de malnutrition, en insistant clairement sur le rôle que doit jouer l'agriculture durable en faveur de la nutrition. L'éradication de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes à travers une agriculture et des systèmes alimentaires durables doit en effet rester au centre des préoccupations des pays pour atteindre les objectifs du Programme 2030.

Plus le Programme 2030 avance dans sa mise en œuvre, plus les pays sont conscients que pour atteindre l'ODD 2, et l'ensemble des ODD, il est important de promouvoir une action politique intersectorielle cohérente, en insistant tout particulièrement sur l'objectif Faim Zéro. Seule l'union des efforts et de l'énergie de toutes les parties prenantes permettra aux pays de mettre un terme aux causes profondes du cercle vicieux des carences alimentaires liées à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Or, malgré un renforcement de l'engagement politique, les dernières statistiques mettent en évidence l'insuffisance ou l'inefficacité des investissements et des politiques pour lutter contre la faim et la malnutrition, et révèlent que certains groupes de population ont été ignorés. En qualité d'agence spécialisée des Nations Unies chargée d'aider les pays à lutter contre la faim et la malnutrition dans le cadre de son Programme stratégique 1 (« Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition »), la FAO travaille en partenariat avec les gouvernements, mais aussi avec d'autres acteurs du développement au niveau mondial, régional et national, en vue d'établir un environnement politique et institutionnel aidant les pays à traduire leurs engagements politiques en actions concrètes.

Conception de politiques, programmes et cadres juridiques

Pour garantir le changement, l'engagement politique est certes crucial, mais il ne suffit pas à lui seul. Si l'on veut que la vie des personnes les plus vulnérables s'améliore, cet engagement doit s'exprimer à travers des politiques, des lois et des plans d'investissement au sein d'un certain nombre de secteurs. Et cela peut impliquer une transformation radicale, tant au niveau politique



qu'institutionnel, en commençant par l'établissement d'environnements favorables aux processus politiques et aux dialogues inclusifs dans lesquels les personnes les plus vulnérables ont droit à la parole.

La FAO travaille en partenariat avec les gouvernements, mais aussi avec d'autres acteurs du développement au niveau mondial, régional et national, en vue d'établir un environnement politique et institutionnel aidant les pays à traduire leurs engagements en actes et à réaliser l'ODD 2.

De plus en plus de pays reconnaissent avoir besoin d'un soutien pour les orienter à travers ce processus. La FAO les aide à évaluer la capacité de leurs politiques de développement à répondre aux besoins actuels et futurs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Une fois que les pays ont fait le point sur leurs besoins en la matière, la FAO les aide à adopter ou à redéfinir leurs politiques, stratégies, lois et plans d'investissement, tant au sein de chaque secteur qu'à l'échelon intersectoriel, afin d'améliorer l'efficacité de leur lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et de contribuer aux résultats obtenus dans ce domaine.

La FAO, en collaboration avec différents partenaires, dont des organismes économiques tels que la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

UGANDA

Betty Dawa et ses enfants dans le camp de Bidi Bidi, le camp de réfugiés le plus peuplé au monde.

©FAO/
ROBERTO
SALINAS

ou l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), a aidé les pays à prendre conscience du besoin de mettre davantage l'accent sur les politiques et de renforcer la cohérence entre les secteurs pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Le mécanisme commun d'assistance aux politiques FIRST FAO/ UE (voir encadré) en est un bon exemple, puisqu'il a permis de restructurer le dialogue politique sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable entre décideurs et partenaires de développement dans des pays comme le Tchad, l'Éthiopie, le Kenya, le Myanmar, le Pakistan, le Guatemala et le Honduras.

Renforcement de la gouvernance et de la coordination

L'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le monde requiert une intervention à tous les niveaux: des consommateurs aux producteurs et leurs organisations, en passant par les organisations de la société civile, le secteur privé, les gouvernements et les organisations internationales. La FAO aide l'ensemble de ces parties prenantes à améliorer leurs mécanismes de gouvernance et de coordination au niveau national, régional et international. Au moyen du mécanisme FIRST, par exemple, la FAO a collaboré à la révision du projet des statuts du Conseil participatif pour



la sécurité alimentaire et la nutrition au Timor-Leste (KONSSANTIL) en l'aidant à hiérarchiser, dans le Plan d'action national en faveur de l'objectif Faim Zéro, les interventions les plus importantes à réaliser en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

La FAO soutient également plusieurs plateformes et comités qui permettent aux parties prenantes de travailler ensemble, et de partager leurs expériences et bonnes pratiques en vue d'éliminer la faim et l'insécurité alimentaire à l'horizon 2030. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en est un exemple parfait. Il s'agit d'une plateforme internationale de dialogue intergouvernemental inclusif sur les questions essentielles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les débats entretenus au sein de ce comité ont débouché sur des recommandations politiques, prenant parfois la forme de Directives volontaires pour soutenir les pays œuvrant en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous.

Améliorer la prise de décisions sur la base de données probantes

Une action ciblée pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition exige une compréhension commune des causes profondes de ces privations. Avant de parvenir à cette compréhension commune, il faut souvent faire face à des informations peu fiables, fragmentées voire inexistantes, ou à un manque de données sur les contributions et les actions des différents secteurs et parties prenantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La FAO travaille aux côtés des gouvernements pour collecter des données, alimenter divers systèmes d'information et créer d'importants outils

BRÉSIL

Un goûter scolaire dans l'une des crèches communautaires de Brasilia.

©FAO/
UBIRAJARA
MACHADO

d'information tels que *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (SOFI) et ses publications régionales. L'Organisation promeut également des méthodes, des outils et des programmes de formation destinés à aider les pays à produire des données et des statistiques crédibles, à renforcer leur capacité à les analyser, et à soutenir la mise en œuvre de politiques, d'investissements et de plans d'action fondés sur ces données probantes. Plus encore, la FAO aide les pays à surveiller les politiques, programmes et investissements en cours, et évalue l'impact de ces initiatives sur les taux de réduction de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Renforcer la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques et des programmes

Les nouvelles politiques ne sont toutefois efficaces que si les institutions sont capables de les mettre en œuvre: les pays doivent continuer à renforcer les capacités de leurs institutions pour pouvoir changer réellement et durablement la vie des personnes. La FAO aide les gouvernements à évaluer leurs besoins de financement et à déterminer les ressources existantes pour intensifier leur mobilisation. L'Organisation aide également les pays à évaluer les capacités dont ils ont besoin et à développer leurs capacités institutionnelles pour la budgétisation et l'allocation des ressources au niveau national, de façon à transformer leurs politiques et leurs plans en actions efficaces. En 2018, plus de 15 pays ont été soutenus dans l'élaboration de plans d'investissement destinés à servir leurs stratégies sectorielles, notamment en matière de pauvreté extrême, de protection sociale et de nutrition.

Fronts parlementaires et alliances contre la faim

Les premiers fronts parlementaires et alliances pour la sécurité alimentaire et la nutrition ont été créés en Amérique latine. Grâce au soutien de la FAO, des alliances similaires existent aujourd'hui dans le monde entier, des Caraïbes à l'Europe en passant par le Proche-Orient et l'Afrique. Ces plateformes neutres, au sein desquelles se rassemblent des législateurs appartenant à tous les horizons politiques, constituent un forum et une excellente occasion de débattre sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition au-delà du simple cadre politique de chaque pays. À travers elles, les parlementaires prennent conscience des divers instruments auxquels ils peuvent avoir accès en vertu de leurs pouvoirs législatifs. Les fronts et alliances parlementaires, en association avec d'autres initiatives législatives, contribuent à renforcer les cadres juridiques et politiques au niveau mondial et local tout en permettant la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Le premier Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, tenu à Madrid en octobre 2018, a accueilli environ 200 parlementaires en provenance de quelque 80 pays.

INITIATIVES RÉGIONALES: TRANSFORMER L'ENGAGEMENT POLITIQUE EN ACTIONS

Sur le terrain, la FAO joue principalement un rôle de catalyseur dans la mise en pratique de la théorie, en tentant de renforcer les programmes, les mécanismes, les capacités et l'implication des régions en vue de mettre un terme à la faim à l'horizon 2030. Trois initiatives régionales de la FAO en Afrique, en Asie et en Amérique latine visent à renforcer les actions mises en œuvre par les pays de ces régions pour atteindre l'objectif Faim Zéro dans le courant des deux prochaines décennies. Dans chaque région, la FAO travaille en étroite collaboration avec un large éventail de parties prenantes, notamment des organisations interrégionales, des ONG ou des associations et des organisations locales déjà engagées dans la lutte contre la faim.



L'Amérique Latine et les Caraïbes libérées de la faim

L'Amérique latine et les Caraïbes ont promis que la génération actuelle d'enfants, de femmes et d'hommes serait la première à connaître l'éradication de la faim. Dès 2005, la région s'est engagée à mettre un terme à la faim d'ici 2025. Elle est ainsi devenue la première et la seule région à atteindre à la fois l'Objectif

du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim, et l'objectif plus ambitieux du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, visant à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées.

Des initiatives de haut niveau, telles que le Plan pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim 2025 de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), ont permis de montrer à d'autres régions qu'il était possible d'éliminer la faim.

LA FAO CONSOLIDE SON AIDE AUX PAYS EN S'APPUYANT SUR DES INITIATIVES RÉGIONALES VISANT À SOUTENIR L'OBJECTIF FAIM ZÉRO. CES INITIATIVES SONT PROPICES À DES PARTENARIATS RENFORCÉS AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET NATIONALES.

TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

La FAO a un rôle primordial à jouer pour relier les initiatives en matière d'alimentation et de nutrition au niveau mondial, par

exemple dans le cadre de la Décennie d'action sur la nutrition des Nations Unies et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Renforcées par l'engagement des pays à mettre fin à toutes les formes de malnutrition, sans laisser personne pour compte, ces initiatives offrent la possibilité de transformer les systèmes alimentaires en faveur de régimes alimentaires sains. Dans le cadre de la Décennie d'action sur la nutrition des Nations Unies, plusieurs réseaux d'action ont été formés pour aborder spécifiquement les problèmes liés à la nutrition. Un réseau en faveur des actions relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires

a été mis en place à l'initiative du Chili, de la France et de l'Australie.

La FAO aide également les pays à élaborer des recommandations nutritionnelles. L'Organisation collabore avec 12 pays africains pour que ces recommandations servent à guider les approvisionnements institutionnels et informer sur ce que sont des régimes alimentaires sains.

Pour remédier au problème de l'accès insuffisant à des informations fiables sur la consommation alimentaire, la FAO et l'OMS ont mis au point un outil de données sur la consommation alimentaire individuelle mondiale qui fournit des indicateurs simples et précis basés sur le choix des aliments, provenant de données ventilées par sexe et par âge sur la consommation alimentaire individuelle.

SOURCE: FAO. 2019.



TRAVAILLER ENSEMBLE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF FAIM ZÉRO

En partenariat avec des organismes régionaux et des commissions économiques au sein de plusieurs régions du monde, la FAO a soutenu des actions stratégiques visant à éliminer la faim. En Amérique latine, en collaboration avec la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), la FAO appuie l'Initiative Faim Zéro à travers la formulation du Plan pour la sécurité alimentaire, la

nutrition et l'éradication de la faim. En Afrique, un partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a contribué à la définition d'une stratégie régionale sur la pêche et l'aquaculture dans les pays de cette région. La poursuite du partenariat avec l'Union africaine garantit quant à lui la prise en considération des aspects nutritionnels dans les plans nationaux d'investissement agricole.

SOURCE: FAO. 2019.

CHILI

Célébration de la journée mondiale de l'alimentation à Santiago du Chili, en 2014.

©FAO/ MAX VALENCIA



L'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025

En Afrique, la FAO aide les gouvernements en apportant son expérience technique en matière de politiques et de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre de l'initiative du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Les pays bénéficient d'un soutien pour le renforcement de leurs capacités et la coordination intersectorielle en matière d'investissement, ainsi que pour une mise en œuvre plus harmonisée des programmes. L'objectif consiste à accélérer et apporter une valeur ajoutée aux efforts régionaux et nationaux en cours. La Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, et sa vocation de mettre un terme à la faim en Afrique avant 2025, est aujourd'hui implantée sur l'ensemble du continent. Des efforts supplémentaires sont actuellement déployés pour la création d'un centre africain dont la vocation sera de renforcer l'apprentissage et l'innovation chez les décideurs et les professionnels africains dans le cadre de leurs actions en matière de sécurité alimentaire.



L'initiative Défi Faim Zéro en Asie et dans le Pacifique

Dans le cadre de l'initiative Défi Faim Zéro, lancée en 2013, la FAO et ses partenaires des Nations Unies ont préparé un «Cadre régional d'orientation pour atteindre l'objectif Faim Zéro en Asie et dans le Pacifique», appelant tout un chacun à poursuivre sur sa lancée. Pour aider les pays, la FAO mène l'initiative régionale visant à soutenir le défi Faim Zéro en Asie et dans le Pacifique. Au Bangladesh, par exemple, l'Initiative met en avant un plan national pour la sécurité alimentaire et la nutrition s'appuyant sur le succès du programme de renforcement des capacités en matière de politique alimentaire. Pour la FAO, il est tout aussi important d'améliorer les capacités de mesure et de calcul de la sous-alimentation dans la région, et d'améliorer la nutrition des enfants pour en finir avec le retard de croissance.

HISTOIRES SUR LE TERRAIN



Chili: Pionnier de l'étiquetage responsable

Le Chili a découvert en 2010 que 60 pour cent de sa population était en surpoids, et que 25 pour cent des enfants de moins de six ans souffraient d'obésité, ce qui faisait du problème de la malnutrition (par excès) dans le pays le principal problème de santé publique. Face à un tel défi, un groupe de parlementaires guidés par le sénateur Guido Girardi s'est posé la question suivante: qu'est-ce qui détermine les habitudes alimentaires et l'état nutritionnel d'un individu? La réponse n'est pas simple, car de nombreux facteurs interviennent, mais l'un des plus importants est l'environnement alimentaire, dans lequel

CHAPITRE 2.1

ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

s'inscrivent le marketing et la publicité alimentaire, les informations disponibles et l'étiquetage nutritionnel des aliments. Et c'est précisément dans ce domaine que le Chili a souhaité marquer la différence. C'est ainsi qu'est née la loi 20.606 sur la composition nutritionnelle des aliments et leur publicité, approuvée en 2012, même si celle-ci n'a été promulguée qu'en 2016. Cette réglementation établit la création d'un étiquetage frontal obligatoire (sous forme de symboles octogonaux de couleur noire) sur les produits qui contiennent des sucres, graisses saturées, sel et calories dans des quantités supérieures à celles stipulées par le Ministère de la santé.

La loi améliore les informations nutritionnelles disponibles sur l'emballage et encourage à choisir des aliments sains par l'affichage obligatoire d'une mention frontale sur les étiquettes noires: «RICHE EN» calories, graisses saturées, sucres et sodium. Elle limite également la publicité pour des aliments portant l'étiquette noire destinée aux moins de 14 ans et offre des aliments sains dans les établissements scolaires, en interdisant la vente, la promotion et la distribution gratuite d'aliments portant l'étiquette noire dans les écoles.

Le règlement de la loi 20.606 s'est développé en deux phases. La seconde phase, qui réduisait les seuils initiaux, est entrée en vigueur en juin 2018. La loi établit désormais que les boissons contenant plus de 80 calories, 100 mg de sodium, 5 g de sucres et 3 g de graisses saturées dans 100 cc devront porter des étiquettes d'avertissement. Pour les aliments solides, l'étiquette d'avertissement devra être apposée sur les aliments qui contiennent plus de 300 calories, 500 mg de sodium, 15 g de sucre et 5 g de graisse pour 100 g. En 2017, le Gouvernement chilien a publié le premier rapport d'évaluation de la loi, qui montrait que les objectifs avaient été atteints à 72 pour cent.

Une année après son entrée en vigueur, la réussite de la réglementation se mesure surtout à travers la perception exprimée par la population. Sur 1 067 personnes interviewées, 94 pour cent considéraient comme «bien ou très bien» l'obligation d'étiqueter les produits «riches en», 91 pour cent approuvaient également l'interdiction de leur vente dans les établissements scolaires, et 74 pour cent approuvaient l'interdiction de leur publicité à l'attention des enfants. Les produits ayant le plus souffert de l'impact de la loi sur l'étiquetage ont été les biscuits, puis les boissons et les chips: précisément ce que les Chiliens déclarent consommer moins qu'avant.



Timor-Leste

En 2014, le Timor-Leste est devenu le premier pays de la région Asie-Pacifique à lancer une campagne nationale sur l'initiative Défi Faim Zéro. Pour atteindre cet objectif ambitieux, un plan d'action national a été élaboré. Par sa mise en œuvre, le pays qui compte la quinzième population la plus jeune au monde (74 pour cent de ses habitants ont moins de 35 ans) vise à éliminer la faim et la malnutrition d'ici 2025 en augmentant sa production agricole et en diversifiant les régimes alimentaires. Au moyen du mécanisme de coordination existant, la FAO est en train de renforcer ses capacités institutionnelles en vue d'élaborer des politiques, des

lois, des programmes et des plans garantissant un accès équitable à 100 pour cent, tout au long de l'année, à une nourriture suffisante, nutritive et abordable pour tous.

Une évaluation des besoins a montré que pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action national pour un Timor-Leste libéré de la faim et de la malnutrition, il faudrait notamment simplifier les priorités, augmenter le budget et améliorer la coordination. À travers le mécanisme d'assistance aux politiques FIRST, entre autres programmes, la FAO aide le gouvernement à surmonter ces obstacles et à relancer les progrès dans ce domaine.



Éthiopie

Plusieurs régions d'Éthiopie souffrent encore d'une grave insécurité alimentaire, principalement en raison d'une résilience insuffisante aux sécheresses et aux phénomènes climatiques. Malgré cela, au cours des deux dernières décennies, le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique a fait des progrès significatifs dans la lutte contre la faim, grâce à l'importante contribution de la FAO à l'élaboration des politiques.

Avec une croissance économique à deux chiffres sur les 10 dernières années, le gouvernement a mis en place des programmes et des politiques de lutte contre le chômage et d'amélioration de l'éducation et de la santé publique, secondés par des subventions indirectes (sur le blé, l'électricité ou le carburant) et un réseau de sécurité sociale émergent. Les différences entre les régions restent importantes, mais l'ensemble des mesures a ouvert la voie à une diminution de la prévalence de la sous-alimentation de 20 pour cent depuis l'an 2000. ●

EN SAVOIR PLUS

► En tant qu'organisation de formulation de politiques et détentrice de connaissances, dont la mission est d'aider les pays à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, la FAO constitue le partenaire naturel des pays souhaitant mettre en œuvre le Programme 2030, et reste à leur disposition pour les aider à traduire leur engagement politique en actions concrètes. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site web de la FAO.

www.fao.org/food-security-and-nutrition-for-all/en/







CHAPITRE 2.2

LA MENACE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MYANMAR

Une femme entourée de débris après les inondations à Kale, un village de la région de Sagaing.

©FAO/HKUN
LAT

«Aucune paix ne sera possible sans instaurer la sécurité alimentaire et éliminer la faim, et aucune nourriture ne sera disponible si nous n'affrontons pas le changement climatique.»

José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO

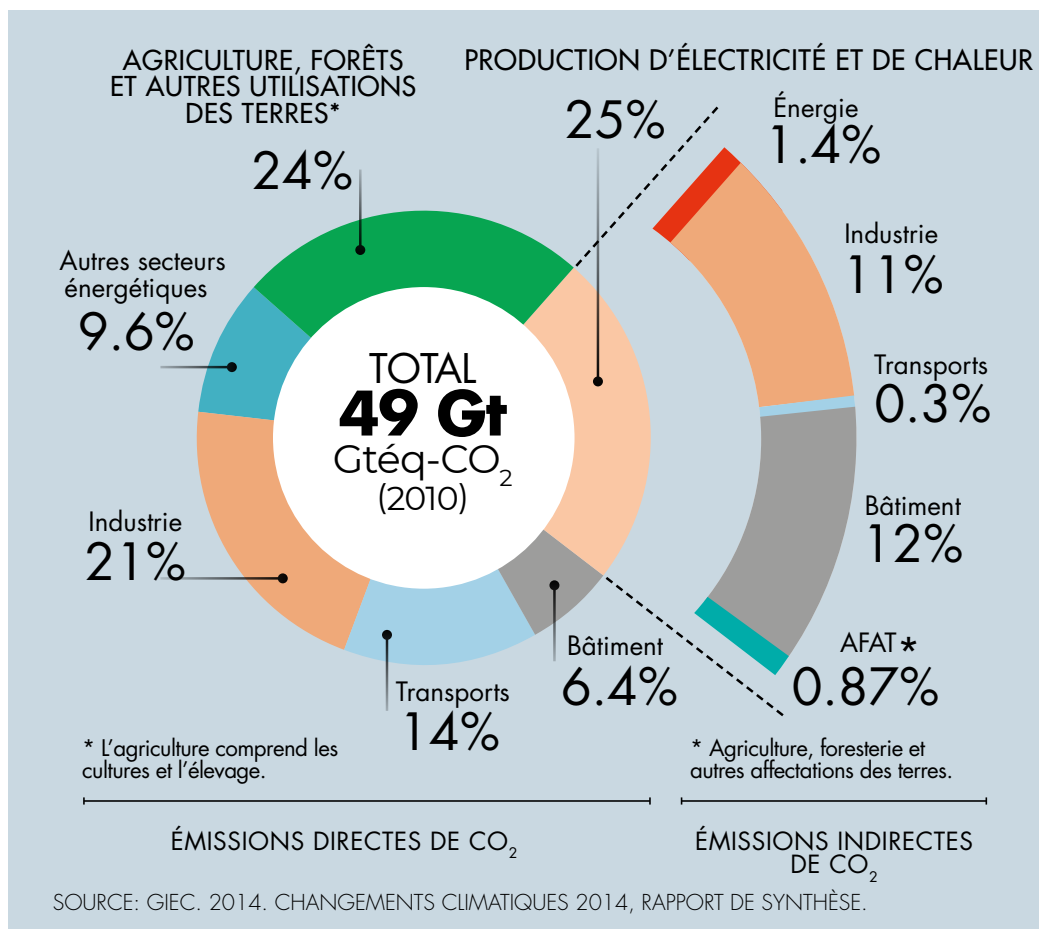
Le changement climatique a d'ores et déjà de profondes conséquences sur la vie des populations et la biodiversité de notre planète.

Nous assistons à une hausse du niveau de la mer et à un réchauffement des océans. L'approvisionnement en eau douce et les cultures se voient menacés par des sécheresses plus longues, plus intenses, qui minent les efforts déployés pour nourrir une population mondiale croissante. Les moyens d'existence des petits agriculteurs, pêcheurs et sylviculteurs, dont l'activité a le moins contribué au changement climatique, sont ceux qui subissent déjà le plus les phénomènes météorologiques extrêmes qui endommagent les infrastructures, anéantissent les récoltes, réduisent les stocks de poissons, épuisent les ressources naturelles et mettent les espèces en danger de disparition. Entre 2006 et 2016, 26 pour cent des dégâts et des pertes causés par les catastrophes climatiques dans les pays en développement ont eu un impact sur l'agriculture.

Bien qu'aucun autre secteur ne soit plus vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes et instables, l'alimentation et l'agriculture offrent de nombreuses solutions pour atténuer le changement climatique, s'y adapter ou améliorer la résilience à ses effets.

NOTRE ACTION PEUT AVOIR UN IMPACT SUR DES MILLIONS DE PERSONNES, EN LES AIDANT À PASSER DE LA PAUVRETÉ À LA PROSPÉRITÉ, ET DE LA FAIM À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE



La réalisation des engagements pris par les pays en matière de transformation des systèmes alimentaires et de promotion des approches d'agriculture durable est encore en mesure de construire un monde sans faim ni malnutrition à l'horizon 2030.

Les effets de plus en plus marqués du changement climatique menacent d'ébranler, voire d'inverser les progrès accomplis dans la lutte contre la faim et la malnutrition au cours des dernières années. Les lents processus de changement environnemental, la variabilité croissante du climat et l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes ont une incidence sur la productivité agricole, et exercent une pression supplémentaire sur des systèmes alimentaires et écologiques déjà fragiles. Les petits agriculteurs et les populations rurales pauvres des pays en développement sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et de la variabilité climatique, principalement en raison de la résilience limitée et de la diversité de leurs systèmes de production.

Même si les systèmes agricoles et alimentaires sont partiellement responsables de l'augmentation des températures, ils constituent également un élément fondamental de la solution pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et favoriser l'adaptation au changement climatique, notamment pour les familles d'agriculteurs des régions rurales des pays en développement.

La capacité des secteurs agricoles à répondre au changement climatique a de profondes répercussions sur les moyens d'existence de la majorité de la population dans de nombreux pays en développement, ainsi que sur les économies nationales. Plus de 3 milliards de personnes, soit 80 pour cent des pauvres, vivent dans des zones rurales, et de l'ordre de 2,5 milliards dépendent de l'agriculture pour leur survie. Les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et sylviculteurs communautaires, dont le travail est inextricablement lié au climat, requièrent un meilleur accès aux technologies, aux marchés, à l'information et à un financement leur permettant d'adapter leurs pratiques de production au changement climatique, d'améliorer leur résilience et de continuer à contribuer à la croissance économique nationale.

Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, maillons indispensables au développement humain, doivent impérativement être au cœur de la réponse mondiale apportée au changement climatique. Fin 2015, les dirigeants mondiaux ont pris l'engagement historique de relever les grands défis de notre planète, en promettant de construire un avenir durable pour l'humanité dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils se sont en outre engagés à adopter des mesures de lutte contre le changement climatique à travers l'Accord de Paris, conclu à la vingt-et-unième Conférence des parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Aujourd'hui, ces grands défis persistent. Le rapport du mois d'octobre 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) vient se placer en tête d'une série d'études récentes appelant au déploiement de mesures urgentes pour éviter les conséquences désastreuses du réchauffement planétaire. Sur la base d'un scénario d'augmentation de la température de la planète au cours de ce siècle de 1,5 °C par rapport au niveau existant avant l'ère industrielle, le rapport souligne que 122 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans l'extrême pauvreté d'ici 2030, principalement en raison de la hausse des prix de la nourriture et de la détérioration de la santé. Le rapport du GIEC déclenche aujourd'hui une alarme retentissante pour appeler à une action concertée visant à répondre à la menace existentielle, qui pèse principalement sur les populations rurales les plus pauvres des pays en développement.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LES SECTEURS ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Si l'on ne prend pas des mesures urgentes, le changement climatique mettra gravement en péril la production d'aliments dans des pays et des régions déjà victimes d'une grande insécurité alimentaire. La disponibilité alimentaire se verra affectée par la réduction de la productivité des cultures, de l'élevage et de la pêche, et l'accès à la nourriture deviendra plus difficile en raison des répercussions sur les moyens d'existence de millions de personnes vivant en milieu rural et dont les revenus dépendent de l'agriculture. Les populations pauvres des agglomérations urbaines et des zones rurales deviendront la proie de produits alimentaires aux prix plus élevés et plus volatils. Cela s'accompagnera inévitablement de migrations forcées et compromettra l'accomplissement des objectifs de développement durable (ODD).

Le secteur de la production végétale a déjà constaté l'impact du changement climatique sur les rendements de blé et de maïs dans de nombreuses régions, ainsi qu'à l'échelon mondial. Le GIEC a signalé une probable diminution généralisée des rendements de 10 à 25 pour cent à l'horizon 2050. La fréquence croissante de nuits plus chaudes dans la plupart des régions porte préjudice à de nombreuses plantes cultivées, et se répercute notamment sur les rendements et la qualité du riz. La diminution considérable du nombre des variétés cultivées au cours du XXe siècle suscite des inquiétudes quant à la capacité d'adaptation, à la vulnérabilité génétique et à la

MESSAGES CLÉS

L'agriculture doit se transformer pour devenir une partie de la solution au changement climatique, au lieu d'y contribuer.

► Bien que le secteur agricole soit responsable de près d'un quart des émissions de GES dans le monde, il représente un important potentiel de stockage de grandes quantités de carbone dans les sols, les forêts et les océans. Il est possible de réduire considérablement les émissions par l'adoption de systèmes agricoles plus intelligents et intégrés, par l'amélioration de la gestion des forêts et la planification de l'utilisation des sols, ainsi que par la mise en œuvre d'approches destinées à préserver la biodiversité, utiliser les ressources naturelles de manière durable et favoriser les services écosystémiques. L'adoption de meilleures pratiques en matière d'alimentation du bétail et de gestion du fumier, ainsi que l'emploi de technologies comme les générateurs de biogaz et les dispositifs permettant d'économiser de l'énergie s'inscrivent également dans le sens de la transformation vers une agriculture durable.

Le renforcement de la résilience peut empêcher un choc climatique de se transformer en crise.

► Environ un quart des dégâts et des pertes causés par les catastrophes climatiques dans les pays en développement se produisent dans le secteur agricole. Le moment est venu de renforcer la résilience des agriculteurs, sylviculteurs et pêcheurs à travers la protection sociale, entre autres programmes, et de s'écarter d'une approche fondée sur la réaction aux crises pour tenter de les prévenir et de les anticiper de manière proactive, en aidant les populations avant, pendant et après les chocs. Les populations ayant des moyens d'existence résilients sont mieux à même de prévenir et de réduire l'impact du changement climatique et les risques de catastrophe sur leur vie.

Les forêts constituent l'une des solutions les plus rentables pour freiner le changement climatique.

► La capacité des forêts à stocker de grandes quantités de carbone dans les arbres, le sous-sol et le sol constitue notre meilleur moyen de lutter contre le changement climatique. Alors que la déforestation et la dégradation des forêts tropicales représentent 11 pour cent des

émissions mondiales de GES, le reboisement, la gestion durable des forêts et la réduction de la déforestation font des forêts l'une des solutions les plus performantes et immédiates pour lutter contre le changement climatique. Pour exploiter pleinement le potentiel des forêts, il est crucial de s'attaquer aux causes de la déforestation et de la dégradation, d'assurer une gestion responsable et un régime foncier légitime des forêts et des terres, et de mettre en place des systèmes efficaces de suivi et d'information sur les forêts.

Les sols sont nos alliés dans la lutte contre la faim et le changement climatique.

► Le sol constitue la plus grande réserve de carbone organique terrestre, contribue à fournir de l'eau propre et de la nourriture, évite la désertification et offre une résilience aux inondations et à la sécheresse, tout en atténuant le changement climatique grâce à la fixation du carbone. Pourtant, de nos jours, un tiers des sols de notre planète sont moyennement à fortement dégradés, incapables de fournir des services écosystémiques essentiels. Grâce à la gestion durable des sols, à la restauration des terres dégradées et à l'amélioration de l'état des sols, nous pouvons libérer le plein potentiel de ces ressources, non seulement afin de répondre au changement climatique, mais encore pour préserver la biodiversité et aider à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le monde.

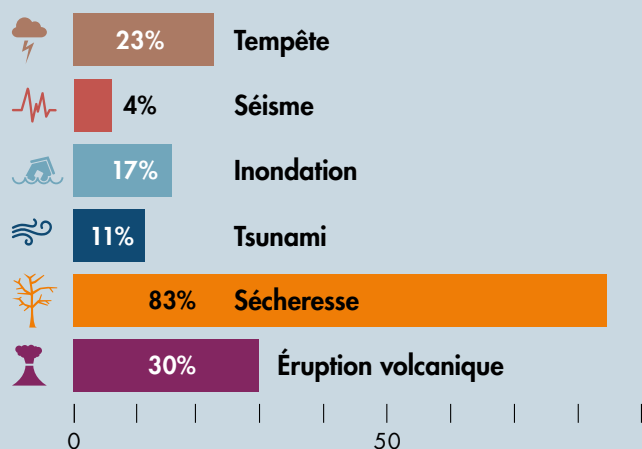
Les océans et les eaux intérieures sont essentiels à la sécurité alimentaire et à la régulation du climat à l'échelon planétaire.

► Les systèmes océaniques, qui recouvrent 71 pour cent de la surface de notre planète, assurent le maintien de la vie sur Terre en nous apportant gratuitement des biens et services, allant des aliments que nous consommons à l'oxygène que nous respirons. En recueillant environ un tiers des émissions anthropiques, les océans constituent le plus grand puits de carbone actif de la planète. Le changement climatique, l'acidification des océans et la modification des propriétés physico-chimiques des plans d'eau sont autant d'arguments en faveur de l'urgence d'assurer la résilience des systèmes socio-écologiques.

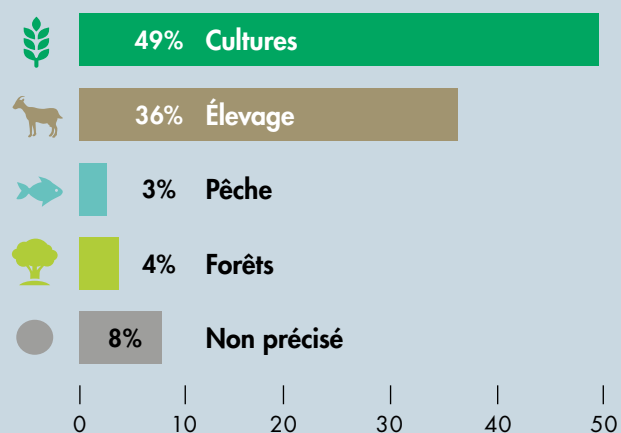
SOURCE: FAO. 2018. L'ACTION DE LA FAO FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

L'IMPACT DES CATASTROPHES LIÉES AU CLIMAT ET LEUR EFFET SUR L'AGRICULTURE

A) Dommages et pertes agricoles en pourcentage du total et pour l'ensemble des secteurs, par type de catastrophe



B) Dommages et pertes agricoles, par sous-secteur, en pourcentage du total



SOURCE: FAO. 2018. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.



BANGLADESH

Un bateau passe devant des maisons toujours inondées par le cyclone Aila qui a balayé le Bangladesh en mai 2009, détruisant de nombreux foyers, tuant du bétail et endommageant les récoltes.

©FAO/MUNIR UZ ZAMAN

diversité nutritionnelle. Les processus écologiques caractéristiques de certains systèmes de culture ont été remplacés ou supprimés par l'emploi d'intrants externes. L'expansion de la monoculture intensive à travers le monde réduit la résilience des agroécosystèmes et des moyens d'existence. En ce sens, la conservation des ressources génétiques des plantes cultivées et sauvages est une importante mesure d'adaptation.

Le changement climatique devrait également avoir un impact significatif sur la fréquence et l'intensité des invasions de ravageurs et maladies phytosanitaires. Par exemple, une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses ou précipitations abondantes et de courte durée, notamment sous forme de cyclones) peut entraîner, hormis de graves perturbations en soi, des invasions de ravageurs et maladies phytosanitaires plus fréquentes et plus intenses, telles que celles de criquets pèlerins dont ont souffert l'Afrique du Nord-Ouest et le Yémen entre la fin 2015 et le début 2016.

C'est là un problème particulièrement grave dans les pays en développement, où les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, qui contribuent de manière significative au PIB national, subissent déjà environ 26 pour cent de l'impact économique des catastrophes naturelles de moyenne et grande ampleur.

Les changements climatiques ont sur l'élevage non seulement un impact direct (par exemple, avec le stress thermique et l'augmentation de la morbidité et de la mortalité), mais aussi un impact indirect (notamment, par la qualité et la disponibilité des aliments et des fourrages, ou encore la prévalence de maladies). Les petits éleveurs, les pêcheurs et les éleveurs font partie des populations les plus vulnérables au changement climatique. Or, de très nombreuses options d'adaptation



existent déjà, notamment la gestion de l'eau, le recours à des animaux d'élevage et des espèces fourragères pouvant résister à la sécheresse, à la chaleur et aux environnements difficiles, le refroidissement ou l'ombrage et la diversification au sein des exploitations agricoles et en dehors. Les impacts du changement climatique sur la santé animale ont également été documentés, notamment en ce qui concerne les maladies à transmission vectorielle, puisque la hausse des températures augmente le taux de survie des vecteurs et des agents pathogènes en hiver. De meilleures pratiques et technologies en matière d'alimentation animale et de gestion du fumier, ainsi qu'une utilisation plus répandue de technologies actuellement sous-utilisées, comme les générateurs de biogaz et les dispositifs d'économie d'énergie, pourraient aider le secteur de l'élevage à réduire ses émissions globales de GES de quelque 30 pour cent.

PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Les impacts négatifs du changement climatique sont ressentis par tous les pays, mais surtout par les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les régions caractérisées par des écosystèmes particulièrement fragiles (zones arides, montagnes, zones littorales, etc.). C'est-à-dire, là même où la réalisation des objectifs du Programme 2030 est déjà difficile. Nous avons besoin d'abandonner une approche fondée sur la réaction aux crises pour tenter de les prévenir et de les anticiper de manière

FAITS ET CHIFFRES

► La faim dans le monde augmente: on estime actuellement à **820 millions le nombre de personnes sous-alimentées**. Une tendance qui peut être grandement imputable à la multiplication des conflits, souvent exacerbés par les chocs climatiques.

► Selon un récent rapport du GIEC, dans le cas d'une **augmentation de la température, au cours de ce siècle, de 1,5 °C par rapport au niveau existant avant l'ère industrielle, 122 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans l'extrême pauvreté d'ici 2030**, principalement en raison de la hausse des prix de la nourriture et d'une détérioration de la santé.

► Entre 2006 et 2016, **26 pour cent des dégâts totaux** et des pertes causés par les catastrophes climatiques dans les pays en développement se sont produits dans le **secteur agricole**.

► Entre 2006 et 2016, **30 pour cent des pertes agricoles causées par les catastrophes étaient dues à la sécheresse**. Leur coût s'est élevé à plus de 29 milliards d'USD.

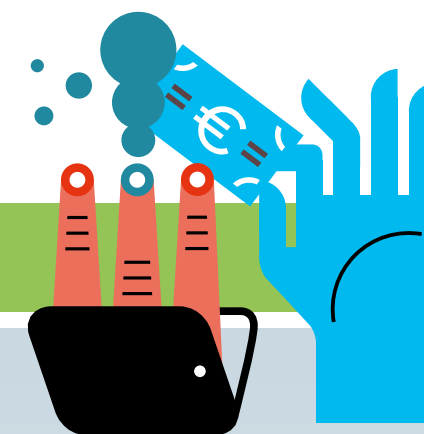
► Dans les pays en développement, **l'agriculture absorbe jusqu'à 83 pour cent de tous les dommages et pertes** causés par les épisodes de sécheresse, qui, selon les prévisions, devraient s'intensifier en raison du changement climatique.

► Le GIEC alerte que **la baisse des rendements des cultures** est peut-être déjà un fait, et que des réductions de 10 à 25 pour cent pourraient se généraliser d'ici 2050.

► **L'augmentation du carbone organique dans le sol** par l'amélioration des techniques de gestion des sols pourrait **améliorer la production alimentaire de 17,6 mégatonnes par an**, et contribuer à maintenir la productivité dans des conditions plus arides.

► Alors que **la dégradation des sols de la planète a entraîné le rejet d'environ 78 gigatonnes de carbone dans l'atmosphère**, la mise en valeur des sols agricoles et dégradés peut en éliminer jusqu'à 51 gigatonnes.

► Le changement climatique fera probablement peser **une charge supplémentaire sur les systèmes aquatiques**, déjà soumis à de fortes



contraintes. Il en résultera une intensification de la concurrence pour l'eau se répercutant sur les ressources régionales en eau, l'énergie, la pêche et la sécurité alimentaire.

► **Les chaînes d'approvisionnement du secteur de l'élevage représentent 14,5 pour cent des émissions anthropiques mondiales de GES**. Le bétail (viande, lait) est responsable d'environ les deux tiers de ce chiffre.

► La FAO estime que le potentiel de **réduction des émissions provenant de l'élevage**, notamment sous forme de méthane, représente environ **30 pour cent des émissions de référence**.

► D'ici 2055, la redistribution des espèces provoquée par la hausse des températures océaniques pourrait **réduire de 40 à 60 pour cent les captures potentielles de poissons sous les tropiques**, et de 30 à 70 pour cent sous les hautes latitudes.

► **La déforestation et la dégradation des forêts tropicales** dues à l'expansion de l'agriculture, la conversion des terres en pâturages, l'exploitation forestière destructive et les incendies de forêt, entre autres, représentent **11 pour cent des émissions mondiales de GES**.

► Depuis 1990, plus de 20 pays ont démontré qu'il était **possible d'améliorer la sécurité alimentaire tout en maintenant, voire en augmentant, la couverture forestière**.

► **Les forêts de la planète stockent environ 296 gigatonnes de carbone** dans leur biomasse aérienne et souterraine.

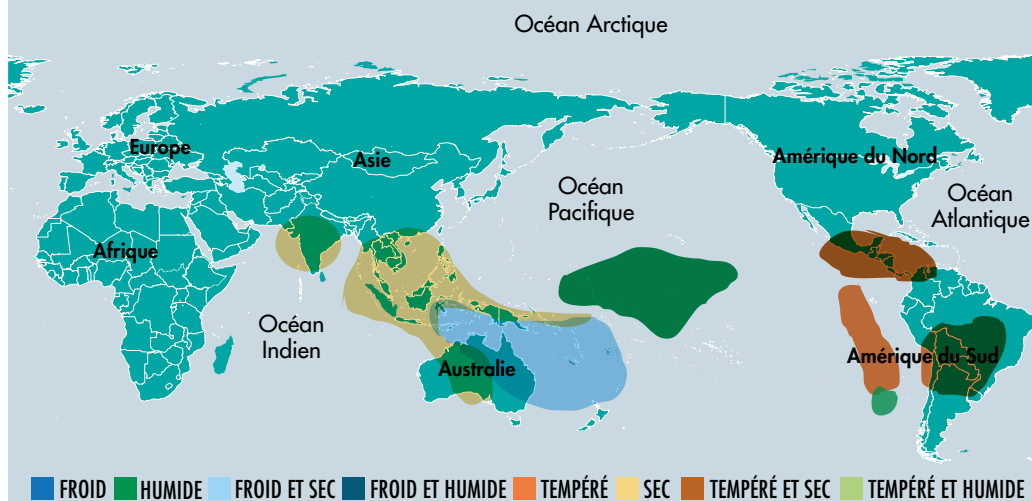
► **La pêche et l'aquaculture** contribuent aux émissions mondiales dans une faible mesure, mais possèdent un **potentiel significatif de réduction de la consommation de carburant et des émissions**.

► À l'heure actuelle, **un tiers des aliments que nous produisons sont perdus ou gaspillés**, ce qui représente un coût de 2 600 milliards d'USD par an, dont 700 milliards de coûts environnementaux et 900 milliards de coûts sociaux.

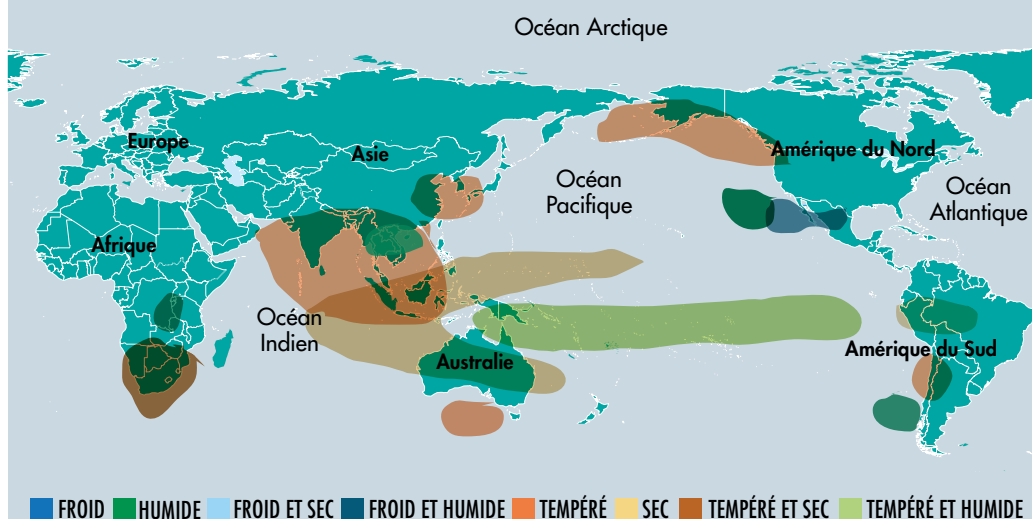
SOURCE: FAO. 2018. L'ACTION DE LA FAO FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

EFFETS CLIMATIQUES D'EL NIÑO

Juin-Août



Décembre-Février



NOTE: LA FRONTIÈRE DÉFINITIVE ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN ET LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD N'A PAS ENCORE ÉTÉ TRACÉE ET LE STATUT FINAL DE LA RÉGION D'ABIYÉ RESTE À DÉTERMINER.

SOURCE: NATIONAL WEATHER SERVICE. WEATHER IMPACTS OF ENSO (DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: WWW.WEATHER.GOV/JETSTREAM/ENSO_IMPACTS).

proactive, en aidant les populations avant, pendant et après les chocs. Les populations ayant des moyens d'existence résilients sont mieux à même de prévenir et de réduire l'impact des changements climatiques ou les risques de catastrophe sur leur mode de vie.

En 2015, le cyclone Pam a provoqué des dégâts considérables au Vanuatu. Environ 200 000 personnes ont été touchées, soit 73 pour cent de la population. Les dommages étaient estimés à 590 millions d'USD (65 pour cent du PIB). Des récifs ont été détériorés et les infrastructures de pêche détruites. Plus encore, 70 pour cent des cultures vivrières ont été dévastées, ce qui accroît davantage la pression sur les pêcheries déjà en déclin pour assurer la consommation locale. Quelques mois après, une grave sécheresse provoquée par El Niño a exacerbé les effets du cyclone, empêchant la récupération et entraînant à nouveau des pertes de récoltes, associées à une forte pénurie d'eau.

LES EFFETS DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES EL NIÑO ET LA NIÑA

Les nouvelles informations issues des bilans alimentaires par pays montrent une baisse de disponibilité des aliments et une augmentation des prix dans les régions touchées par El Niño en 2015-2016. Le phénomène a causé d'importantes anomalies et de grands écarts climatiques par rapport aux normes historiques, et ses répercussions se sont exprimées de diverses manières, à des degrés d'intensité différents, dans plusieurs régions du monde. Le phénomène El Niño a provoqué de graves sécheresses dans certaines régions, notamment dans les régions du monde où se concentrent de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le «couloir sec» d'Amérique centrale, surtout au Salvador, au Guatemala et au Honduras, a été l'une des régions les plus durement touchées par El Niño en 2015-2016. L'impact de la sécheresse a été sévère et prolongé, avec des pluies tardives et irrégulières, des précipitations inférieures à la moyenne, des températures supérieures à la moyenne et un niveau des eaux dans les rivières de 20 à 60 pour cent inférieur à la normale. La sécheresse, l'une des pires de ces 10 dernières années, a entraîné une forte réduction de la production agricole. Les pertes seraient de l'ordre de 50 à 90 pour cent des récoltes. Selon les estimations du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, rien qu'au Guatemala, les pertes s'élèveraient à 82 000 tonnes de maïs (30,8 millions d'USD) et 118 200 tonnes de haricots noirs, soit un coût de 102,3 millions d'USD. À cause de cette sécheresse, plus de 3,6 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire.

MIGRANTS ENVIRONNEMENTAUX

La pression environnementale et climatique pesant sur les moyens d'existence, à travers les épisodes de sécheresse, les inondations et les régimes climatiques imprévisibles, pousse les populations rurales à migrer. Plus les terres sont exploitées de façon intensive, plus la dégradation des sols s'accélère, la production diminue et les revenus baissent. D'autre part, la pénurie d'eau causée par les sécheresses prolongées et les conflits précisément liés à l'utilisation de l'eau peuvent inciter les agriculteurs les plus pauvres à abandonner leurs terres. La migration temporaire, saisonnière et permanente peut être considérée comme une forme de diversification des moyens d'existence, capable de jouer en faveur de nombreuses familles rurales. Toutefois, les migrants doivent souvent faire face aux difficultés, risques et dangers les plus variés. D'ici à 2050, il est estimé que des centaines de millions de personnes seront contraintes d'abandonner leur foyer à cause de la pression climatique et environnementale.

DOMAINES D'ACTION DE LA FAO

Dans le cadre de son programme stratégique 2 (« **Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables** »), la FAO soutient les pays en vue de transformer leurs systèmes alimentaires. Entre autres activités, il s'agit de les aider à préserver leurs ressources naturelles, d'aider les producteurs à adopter des pratiques plus productives, durables et résilientes au climat, de promouvoir la transition vers des politiques agricoles durables et résilientes au changement climatique, et de les encourager à mettre en œuvre des contributions déterminées au niveau national (NDC).

Ne laisser personne pour compte dans le programme de lutte contre le changement climatique

Les populations pauvres et marginalisées sont les plus touchées, et de manière disproportionnée, par les catastrophes et les crises, souvent exacerbées par le changement climatique. La FAO oriente et soutient les pays pour qu'ils renforcent les moyens d'existence et les systèmes alimentaires et atténuent l'exposition des populations, notamment les plus vulnérables, aux crises. Ces actions aident à mettre en place des économies rurales plus résilientes et inclusives et favorisent les pratiques agricoles durables. Les femmes sont plus vulnérables au changement climatique, car elles se heurtent à la discrimination et aux inégalités dans l'accès à la terre et à l'eau, aux marchés, aux technologies et aux sources de financement. Tous ces obstacles rendent particulièrement difficile leur adaptation au changement climatique.

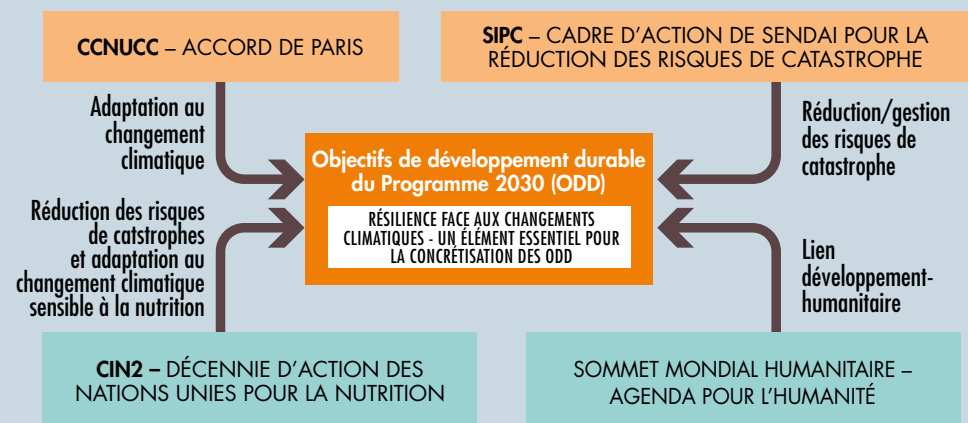
Sur le plan international, le plaidoyer de la FAO en faveur de la sécurité alimentaire et les messages clés de l'Organisation gagnent en force. Plus récemment, les conférences des parties aux trois Conventions de Rio entre 2015 et 2016 (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

– CNUCLD, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – CCNUCC, et Convention sur la diversité biologique – CDB) ont octroyé aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture une place prépondérante en raison de l'attention croissante portée à leur vulnérabilité et à leur potentiel.

L'adoption de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture par la COP 23 en 2017 a constitué un important point d'inflexion dans la place occupée par l'agriculture au sein du discours international sur le climat. Suite à la décision de 90 pour cent des pays d'inscrire les secteurs agricoles (production végétale, élevage, pêche, aquaculture et foresterie) comme une priorité dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) en vertu de l'Accord de Paris, Koronivia réaffirme l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le programme concernant le changement climatique. Les pays ont décidé de travailler ensemble pour résoudre les problèmes liés au sol, à l'élevage, aux nutriments et à la gestion de l'eau, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et aux répercussions socioéconomiques du changement climatique dans les secteurs agricoles. La FAO s'efforce d'aider les pays à développer et à mettre en œuvre cette action commune à travers des webinaires et ateliers dans lesquels les experts agricoles de la CCNUCC partagent de manière informelle leurs points de vue sur la façon d'adopter la décision et de la mettre en pratique.

PLATEFORMES GLOBALES ET RÉSILIENCE AU CLIMAT

Plateformes et processus stratégiques mondiaux où la résilience face aux changements climatiques est indispensable à la réalisation du développement durable.



SOURCE: FAO. 2018. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.

L'AIDE DE LA FAO AUX PAYS

- ▶ **Travailler avec les pays pour développer des politiques**, y compris des plans nationaux d'adaptation, et créer des environnements favorables aidant les agriculteurs, les sylviculteurs et les pêcheurs à accélérer l'adoption d'outils et de pratiques permettant de réduire les impacts des risques et des catastrophes et d'améliorer la capacité d'adaptation et la résilience des systèmes de production aux chocs et changements climatiques.
 - ▶ **Mettre en œuvre des analyses d'impact du changement climatique** et de la vulnérabilité des cultures, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture et de la sylviculture, ainsi que pour ceux dont les moyens d'existence dépendent de ces secteurs.
 - ▶ **Aider les pays à examiner les liens** existants entre le changement climatique, les risques climatiques et la pauvreté, en vue de renforcer efficacement la résilience des moyens d'existence.
 - ▶ **Aider les pays à formuler des politiques**, stratégies et programmes de développement multisectoriels en faveur des plus pauvres tenant compte du changement climatique et aidant les populations rurales souffrant de pauvreté, notamment les femmes et les jeunes, à renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation aux impacts du changement climatique.
 - ▶ **Adopter une approche globale visant le renforcement de la résilience** et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales par la mise en œuvre de systèmes de protection sociale informés sur les risques et offrant une réponse en cas de choc.
 - ▶ **Travailler avec les pays pour surveiller, informer et réduire les émissions** des secteurs agricoles à l'aide de mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), notamment celles de la déforestation et la dégradation des forêts (REDD +), ainsi que pour améliorer la fixation
- du carbone par les sols et mettre en œuvre des mesures de conservation, de gestion et d'expansion des forêts.
- ▶ **Promouvoir l'engagement et les investissements** du secteur privé et des petits exploitants dans des activités sylvicoles et agricoles respectueuses du climat.
 - ▶ **Contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles**, comme la gestion durable et intégrée des terres et des eaux, la pêche continentale, la conservation des sols et l'implantation de cultures, d'arbres, de poissons et d'animaux d'élevage résilients.
 - ▶ **Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques**, prévoir les changements au sein des écosystèmes aquatiques (salinité, oxygène, pH, etc.) et en faire part aux agriculteurs.
 - ▶ **Améliorer les systèmes d'alerte précoce**, les mécanismes de réaction rapide et la planification des urgences en cas de catastrophes naturelles ou de maladies et ravageurs des plantes à une échelle transfrontalière, et développer la capacité à gérer l'atténuation des risques de catastrophes.
 - ▶ **Renforcer la capacité des pays à améliorer leur cadre de transparence pour agir et soutenir** les secteurs agricoles, notamment les aider à développer leurs contributions nationales déterminées et à placer l'agriculture au cœur de leurs plans nationaux d'adaptation.
 - ▶ **Permettre aux femmes agricultrices d'avoir accès à la terre et aux ressources**, aux informations et aux technologies en vue d'aider leurs communautés à faire face aux impacts du changement climatique.
 - ▶ **Aider à accroître les investissements pour le climat** dans les secteurs agricoles en aidant les pays à accéder aux financements du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial, entre autres sources.

SOURCE: FAO. 2018. L'ACTION DE LA FAO FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Aider à maintenir le carbone dans le sol

La FAO et le Partenariat mondial sur les sols aident les pays à mettre en œuvre des Directives volontaires pour une gestion durable des sols destinées à augmenter la résilience de ces derniers et des systèmes de ressources naturelles aux effets du changement climatique, tout en réduisant les émissions de GES par les sols. Le Réseau international des sols noirs, lancé en 2017, encourage la coopération technique entre les pays concernés afin de surveiller, protéger et gérer de manière durable ces sols à haute teneur en carbone organique.

Restauration des forêts et des paysages

Restaurer les forêts et autres terres dégradées peut permettre de réaliser des gains importants en termes de séquestration du carbone, et d'accroître la résilience et la capacité d'adaptation des populations locales aux menaces du changement climatique.

Pour relever cet ambitieux défi, la FAO, par l'intermédiaire du Mécanisme de restauration des forêts et des paysages, a aidé à la mise en place d'une plateforme intersectorielle qui rassemble des partenaires clés du gouvernement et du développement, dans le but d'accélérer la transition vers des paysages productifs restaurés et durables.

Une production de bétail à faible impact carbone

Bien que le secteur de l'élevage fournisse de la nourriture à forte valeur et d'autres fonctions économiques et sociales, c'est le plus grand utilisateur de terres agricoles, de par les pâturages et l'utilisation de cultures fourragères. L'expansion démographique, la hausse des revenus et l'urbanisation se traduisent par une augmentation de la demande en viande, en lait et en œufs, notamment dans les pays en développement. Le secteur de l'élevage joue un rôle majeur dans le changement climatique, la gestion des terres et de l'eau et dans la biodiversité.

Financement climatique

L'investissement agricole est depuis longtemps un moyen efficace et durable de réduire la faim et la pauvreté, sans oublier son gigantesque potentiel de lutte contre le changement climatique, entre autres bénéfices. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) finance depuis 20 ans le développement durable, accordant 17 millions d'USD de subventions et mobilisant 88 milliards supplémentaires pour le financement. Il a été rejoint par le Fonds vert pour le climat, le mécanisme de financement de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique destiné aux pays en développement, et le Programme d'action d'Addis-Abeba pour aider le système financier mondial à canaliser ses investissements

vers les pays qui en ont le plus besoin. La FAO a été accréditée auprès du Fonds vert pour le climat (GCF) en 2016. Depuis lors, elle a considérablement élargi l'ampleur de son soutien, dont les fruits sont de plus en plus tangibles pour les pays membres.

Connaître ses forêts pour stocker plus de carbone

En 2008, la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement) ont établi un partenariat connu sous le nom de Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD+) en vue d'aider les pays qui souhaitent collaborer à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Réduction des risques de catastrophes

Environ un quart des dégâts et des pertes causés par les catastrophes climatiques dans les pays en développement se produisent dans le secteur agricole. La FAO s'efforce de renforcer la résilience des agriculteurs, des forestiers et pêcheurs à travers la protection sociale, entre autres programmes, et de s'écarter d'une approche réactive pour désormais tenter de prévenir et anticiper les crises de manière proactive, et aider ainsi les populations avant, pendant et après les chocs. Les populations ayant des moyens d'existence résilients sont mieux à même de prévenir et de réduire l'impact du changement climatique et des risques de catastrophe sur leur vie. La sécheresse, en particulier, peut menacer la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelon local et aggraver les conditions humanitaires, provoquant ainsi des déplacements humains massifs tout en créant un terrain favorable à l'émergence de conflits. Dans les communautés dépendant de l'agriculture, qui souffrent déjà de faibles revenus, les sécheresses augmentent les risques de violences et de conflits prolongés à l'échelon local, et peuvent menacer la stabilité et la paix.

La FAO et ses partenaires ont mis en évidence la menace que représente la sécheresse et ont plaidé auprès des gouvernements et donateurs afin de garantir qu'une alerte précoce s'accompagne d'une action rapide au travers de divers systèmes de sécurité alimentaire et d'alerte rapide, tels que le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Somalie, l'utilisation et la diffusion du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et les partenariats avec les gouvernements et organismes non gouvernementaux au niveau national et régional.



HAÏTI

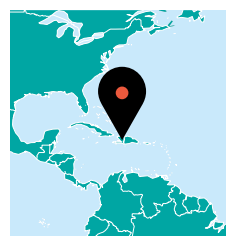
Dégâts agricoles et matériels à Port Salut après l'ouragan Matthew.

©FAO/
GIANLUCA
GONDOLINI

HISTOIRES SUR LE TERRAIN

LA FAO ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE MONDE

Répondant aux sollicitations croissantes, la FAO a élargi son champ d'action contre le changement climatique. Depuis 2009, plus de 300 projets et programmes ont porté sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les secteurs agricoles. À travers son vaste réseau de professionnels, la FAO aide les pays à résoudre un large éventail de questions relatives au climat, de la conception des politiques à l'amélioration des pratiques et au renforcement des capacités. Voici quelques exemples de projets.



Renforcer la résilience dans les zones sinistrées en Haïti

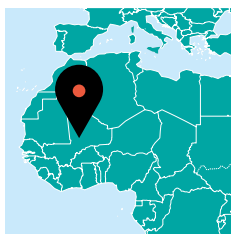
Le projet conjoint FAO-Fonds pour l'environnement mondial (FEM) intitulé «Renforcement de la résilience aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophes dans l'agriculture pour

améliorer la sécurité alimentaire en Haïti après le séisme» a été conçu pour aider les agriculteurs à produire davantage d'aliments, augmenter leurs revenus et renforcer la résilience de leurs moyens d'existence face aux catastrophes. Des pratiques durables et climato-résilientes comprenant l'implantation de variétés de cultures de base tolérantes à la sécheresse, l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, la plantation

LES DÉFIS DE LA FAO AU XXI^e SIÈCLE

d'arbres et la culture selon les courbes de niveau et en pente ont été introduites en utilisant l'approche Champ-École de Producteur (CEP).

Le projet a permis de déployer 130 fermes modèles adaptées aux conditions locales et axées sur une production agricole intelligente face au changement climatique, ainsi que 20 CEP pour la mise en œuvre de systèmes agricoles adaptatifs innovants. En matière politique, un recueil technique sur les pratiques d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophes a été élaboré; le Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) d'Haïti a été révisé et mis à jour; une assistance technique a été fournie dans le cadre de la création de la Direction du changement climatique; et 10 plans communautaires de gestion des risques de catastrophes ont été conçus et validés par les bénéficiaires. Le projet a aidé les agriculteurs à acquérir les connaissances nécessaires pour améliorer le rendement de leurs productions maraîchères, entre autres cultures de base résistantes au climat. L'approche globale développée en Haïti a amélioré la sécurité alimentaire, augmenté la résilience des moyens d'existence des ménages et préservé l'environnement.



Résilience climatique et sécurité alimentaire en milieu rural au Mali

Le Mali, pays qui a toujours fait preuve d'une forte variabilité pluviométrique, connaît actuellement certains des effets les plus extrêmes du changement climatique. Sur les 50 dernières années, au cours desquelles la population du

pays a triplé, le climat a été marqué par des années de sécheresse prolongée, qui ont contribué à la vulnérabilité des communautés rurales et à la dégradation des fragiles écosystèmes dont elles dépendent.

Un projet de la FAO financé par le FEM s'appuie sur un réseau en expansion d'initiatives Champs-Écoles des Producteurs (CEP) permettant d'intégrer les besoins, les stratégies et les outils d'adaptation au changement climatique au sein des différents secteurs de l'agriculture, de l'industrie forestière et de l'élevage. Le projet a permis aux agriculteurs de partager leurs connaissances sur la manière de diversifier la production, d'améliorer l'état et la fertilité des sols, de déterminer les limites de tolérance de différentes espèces à la température et aux précipitations, et de choisir des semences et des variétés plus résilientes. Grâce aux mesures d'adaptation agricole mises en œuvre sur quelque 123 000 000 hectares, le projet a contribué à l'amélioration de la résilience au changement climatique de 41 000 petits exploitants. Cela s'est traduit par une augmentation des rendements moyens de 21 à 77 pour cent dans le cas de cultures comme le sorgho, le millet, le riz, le maïs, le sésame et le coton. Des augmentations de rendement de 97 pour cent ont même été observées pour les semences de sorgho hybrides.



KENYA

Homme nourrissant une partie de son bétail qu'il a réussi à sauver d'une sécheresse meurtrière grâce à un programme de partenariats dirigé par la FAO et visant à apporter des aliments enrichis pour atténuer les effets de la sécheresse dans son village.

©FAO/MARCO LONGARI



Placer l'agriculture au cœur de l'adaptation au Kenya

Au Kenya, le changement climatique menace le secteur agricole, qui est la principale source de moyens d'existence de la population, et le fer de lance de l'économie du pays. Le secteur agricole emploie plus de 40 pour cent de la

population totale du Kenya, et ce chiffre atteint plus de 70 pour cent dans les zones rurales. Il contribue directement à 26 pour cent du PIB, et indirectement à 27 pour cent de celui-ci par l'intermédiaire des liens avec d'autres secteurs. Le programme «Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation» (PNA-Ag), fruit d'un partenariat entre la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), vise à résoudre le problème de l'adaptation au changement climatique. Il a aidé à la mise en œuvre de consultations à l'échelle du pays concernant le Programme-cadre du Kenya sur l'agriculture intelligente face au changement climatique, qui a pour vocation de systématiser la prise en compte du changement climatique dans la planification et l'élaboration des budgets nationaux. Ces consultations ont engagé les représentants du gouvernement à définir des bases de référence, des objectifs et à établir des orientations à l'échelon local.



Paraguay : PROEZA. Une approche intégrée de la lutte contre l'extrême pauvreté et le changement climatique au Paraguay

Au Paraguay, plus des deux tiers de la population vivant dans une extrême pauvreté travaillent à leur propre compte dans l'agriculture et des activités sensibles au climat. La plupart d'entre eux appartiennent à des communautés autochtones vivant dans des régions reculées, dépourvus de ressources et de droits de propriété, et qui dépendent des ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins



fondamentaux. Cela les rend extrêmement vulnérables aux changements climatiques, entre autres chocs. La FAO et le Gouvernement du Paraguay ont lancé le projet «Pauvreté, reboisement, énergie et changement climatique» (PROEZA) en vue d'améliorer la résilience des ménages pauvres et extrêmement pauvres au changement climatique, à travers une protection sociale fondée sur les risques, tout en luttant contre la déforestation et en atténuant les émissions de GES. Le Fonds vert pour le climat a approuvé un financement de 90 millions d'USD.



Jardins flottants: un système de production agricole intelligent face au climat au Bangladesh

Au Bangladesh, l'accumulation de fortes pluies, les fréquentes tempêtes et l'élévation du niveau de la mer entraînant de graves inondations sont bel et bien les signes du changement

climatique. En raison de la saturation permanente en eau, les cultures sont souvent perdues, et les terres agricoles sont devenues rares. Les basses terres du Bangladesh restent inondées pendant 6 à 8 mois chaque année, en particulier pendant la mousson, la conséquence étant qu'il est impossible de cultiver ces sols. Dans de telles circonstances, les mesures d'adaptation et de résilience au changement climatique propres à des zones déterminées sont devenues une priorité pour améliorer la sécurité alimentaire des populations vulnérables du pays. En 2015, la FAO a mené une étude portant sur un système réussi de production intelligente face au climat dans les basses terres du pays, qui reposait sur les connaissances locales des agriculteurs. Ces agriculteurs ont ainsi transformé la longue saison des inondations en une véritable opportunité grâce aux «jardins flottants». Ces parcelles flottantes, fabriquées à partir de matière organique locale, permettent de cultiver une trentaine de légumes et d'épices, entre autres espèces végétales. Le projet est actuellement reproduit dans d'autres régions et pays ayant des écosystèmes de zones humides inondées similaires. ●

BANGLADESH

Ferdousy Begum, 35 ans, membre d'un champ-école de producteur, posant pour un portrait tout en travaillant dans son champ de légumes.

©FAO

ADAPTER LA PETITE IRRIGATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

L'Afrique centrale et occidentale est l'une des régions les plus affectées par les impacts du changement climatique.

La FAO met actuellement en œuvre un projet visant à fournir des outils qui aideront les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau (allant des décideurs politiques jusqu'aux petits exploitants) à créer des stratégies d'adaptation pour les petits réseaux d'irrigation qui répondent aux besoins spécifiques des agriculteurs pauvres.

Ce projet mène des évaluations participatives sur les impacts du changement climatique, la vulnérabilité et la capacité d'adaptation de diverses populations rurales en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali et au Niger. «Auparavant, la récolte pouvait nourrir les ménages pendant 12 mois si la saison des pluies était bonne, mais maintenant, du fait du changement climatique, le nombre de personnes qui parviennent à consommer ce qu'elles produisent au-delà de six mois est plus faible», explique Manka Trawally, un agriculteur de Salikeni, en Gambie. Les

agriculteurs sont conscients qu'il est temps de «repenser» l'agriculture pour faire face aux effets du changement climatique: adopter des variétés de riz de cycle court, diversifier les cultures, ajuster le calendrier des cultures en tenant compte de l'effet du changement climatique sur les saisons, adapter les systèmes d'irrigation à la nouvelle variabilité climatique ou créer une infrastructure durable capable de faire face au changement climatique.

Des paysages productifs restaurés et durables au Rwanda.

Le Rwanda s'est engagé à remettre en état deux millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2020. Cette promesse s'inscrit dans le cadre du Défi de Bonn et vise à nourrir une population grandissante de manière durable. Pour relever cet ambitieux défi, la FAO a aidé à la mise en place d'une plateforme intersectorielle qui rassemble des partenaires clés du gouvernement et du développement, dans le but d'accélérer la transition vers des paysages productifs restaurés et durables.

SOURCE: FAO. 2017. L'ACTION DE LA FAO FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.





CHAPITRE 2.3

LES RESSOURCES NATURELLES SOUS PRESSION: LA BIODIVERSITÉ ET L'EAU

SOUDAN

Une variété d'épis
de maïs séchés.

©FAO/RAPHY
FAVRE

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES EN EAU SUR TERRE EST ESSENTIELLE POUR RELEVER LES PRINCIPAUX DÉFIS MONDIAUX

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et la nourriture que nous ingérons dépendent de la biodiversité. Or, la pression démographique croissante et les pratiques agricoles non durables compromettent l'accès de l'humanité aux besoins les plus élémentaires.

La préservation et l'utilisation de la biodiversité, à savoir la diversité des êtres vivants sur notre planète, sont essentielles pour relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. La biodiversité est un facteur déterminant de la santé des écosystèmes: essentielle à une augmentation durable de la production alimentaire, elle est nécessaire à la création de moyens d'existence résilients. Or, le rythme alarmant auquel se produit aujourd'hui la perte de diversité menace l'humanité de conséquences dévastatrices s'il n'est pas maîtrisé. Contrairement aux changements climatiques qui sont peut-être réversibles dans le temps, quand une espèce s'éteint, il n'y a pas de retour en arrière possible.

Les agriculteurs, éleveurs, communautés forestières et pêcheurs ont contribué à enrichir la toile de la vie pendant des centaines et des

centaines de générations. Mais, nous commençons à peine de comprendre l'impact négatif du développement humain non durable sur la biodiversité, et ses conséquences pour notre planète. Pour ne prendre qu'un exemple, en seulement 12 ans, entre 2005 et 2016, les races d'animaux d'élevage considérées en danger d'extinction ont augmenté de 13 pour cent.

Les systèmes alimentaires modernes ont de profondes répercussions sur les modes de production et de consommation alimentaires. Seulement cinq espèces cultivées (riz, blé, maïs, millet et sorgho) apportent environ la moitié des besoins de l'homme en calories; cinq espèces animales (bovins, ovins, caprins, porcins et volailles) fournissent environ un tiers des protéines moyennes consommées chaque jour; et 10 espèces de poissons représentent à elles seules plus du quart des captures dans les océans et les mers. L'utilisation d'un si faible nombre d'espèces, souvent à base génétique étroite, augmente la vulnérabilité des systèmes de production et constitue un risque pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Pour alimenter les 10 milliards de personnes qui, estime-t-on, devraient peupler la Terre en 2050, nous devons nous concentrer sur la qualité et la diversité, établir le lien entre productivité et durabilité et nous efforcer de répondre aux besoins des populations. Il est aujourd'hui reconnu, et de plus en plus, que pour pouvoir garantir un régime alimentaire nutritif aux générations actuelles et futures et réaliser les

objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les plans nationaux doivent accorder une priorité absolue à la préservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles.

En 2017, de l'ordre de 820 millions de personnes souffrent toujours de faim chronique, plus d'un quart des enfants âgés de moins de cinq ans connaissent un retard de croissance, et la malnutrition concerne un tiers de la population mondiale. L'augmentation de l'obésité, qui touche un habitant de la planète sur huit, est une nouvelle tendance inquiétante, accentuée plus encore par la rapidité de l'urbanisation et la simplicité relative de l'accès des plus pauvres à des aliments transformés bon marché et riches en calories, graisses, sels et sucres.

Une réponse majeure à la malnutrition, au changement climatique, aux maladies émergentes, aux pressions sur les approvisionnements en aliments et en eau, ou encore aux demandes changeantes des marchés, consiste à conserver et utiliser de façon durable un large éventail d'espèces végétales et animales. L'agriculture durable constitue la solution pour inverser les tendances conduisant à la perte de biodiversité, à l'altération des écosystèmes et à la détérioration et dégradation de nos ressources naturelles. Les techniques qui intègrent de manière appropriée les trois dimensions de la durabilité (sociale, économique et environnementale) ont la possibilité de mieux conserver les ressources naturelles tout en produisant plus d'aliments de meilleure qualité à partir de moins de ressources, et de répondre à la demande urbaine croissante d'une meilleure nutrition et d'une consommation responsable. La prise en compte systématique de la biodiversité, la mise en œuvre d'approches incorporant les paysages terrestres et marins dans les actions, les politiques et les investissements, et la défense des droits des agriculteurs sur les ressources génétiques, sont essentielles pour mettre en place des moyens d'existence résilients.

L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE



Publié en 2019, *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture* est le tout premier rapport analysant la situation des plantes, des animaux et des micro-organismes

jouant un rôle (du point de vue de la génétique, des espèces et des écosystèmes), dans l'alimentation et la production agricole.

La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture englobe à la fois les espèces végétales et animales sauvages et domestiquées, qui constituent des sources d'aliments, de carburant et de fibres pour l'homme et les animaux. La «biodiversité

associée» correspond quant à elle à l'ensemble des organismes qui jouent un rôle dans la production alimentaire, comme les abeilles et autres pollinisateurs, les plantes, animaux et micro-organismes qui contribuent à purifier l'eau et l'air, à maintenir la fertilité des sols ou la santé des poissons et des arbres, ou encore à lutter contre les ennemis des cultures et les maladies touchant les animaux d'élevage.

Le rapport, qui se base sur l'analyse de données mondiales et les retours fournis spécialement à cet effet par 91 pays, a été préparé par la FAO sous la direction de sa Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, seul organe intergouvernemental permanent traitant spécifiquement de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture.

LA FAO ET LA BIODIVERSITÉ

La FAO cherche l'harmonisation entre les besoins alimentaires et la nécessité de protéger les ressources naturelles, en développant une approche intégrée de la durabilité dans l'ensemble des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de l'aquaculture. Reconnaissant que la biodiversité fait partie intégrante de l'agriculture, la FAO s'engage à coopérer avec les gouvernements, entre autres acteurs clés, pour que la biodiversité devienne un élément vital, pris en compte de façon systématique dans l'agriculture et l'alimentation durables. Ces travaux que mène l'Organisation s'inscrivent dans le cadre de son **Programme stratégique 2 (« Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus durables »)**, qui soutient une transition efficace

vers des systèmes de production agricole plus intégrés et durables en s'attachant à augmenter la productivité et l'emploi, à protéger les ressources naturelles, à améliorer les moyens d'existence, à soutenir la croissance économique, et à renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes.

Depuis sa création, la FAO constitue un forum intergouvernemental de débat sur les politiques en matière de biodiversité, au sein duquel des accords sont négociés et adoptés. L'Organisation héberge plus de 70 instruments et mécanismes en faveur de la durabilité dans divers domaines sectoriels et sous-sectoriels, souvent en rapport avec la biodiversité. La FAO crée des instruments normatifs et de réglementation, puis aide les pays à les utiliser. Il s'agit de conventions internationales, codes de déontologie, plans d'action internationaux, normes techniques et autres instruments abordant directement ou indirectement les questions de biodiversité.

L'importance des services écosystémiques pour une planète en bonne santé

L'utilisation des services écosystémiques réduit le besoin d'intrants externes et améliore l'efficacité. L'agriculture bénéficie d'écosystèmes plus sains et d'approches qui tiennent compte de l'écosystème dans leurs pratiques agricoles, d'élevage, de foresterie, de pêche et d'aquaculture. Les écosystèmes fournissent quatre types de services:

- ▶ *Les services d'approvisionnement* sont les avantages matériels que les personnes tirent des écosystèmes, par exemple la fourniture de nourriture, d'eau, de fibres, de bois et de combustibles. Garants directs des moyens d'existence, ils sont valorisés sur les marchés. Ils comprennent les cultures, l'élevage, les produits forestiers plantés et cultivés par les habitants des forêts, et la culture/l'élevage d'organismes aquatiques.
- ▶ *Les services de régulation* sont les avantages tirés de la régulation des processus écosystémiques, par exemple la régulation de la qualité de l'air et la fertilité des sols, la lutte contre les inondations ou encore la pollinisation des cultures.
- ▶ *Les services d'appui* sont nécessaires pour la production de tous les autres services écosystémiques, en apportant des espaces de vie aux végétaux et aux animaux, en veillant à la diversité des espèces et en préservant la diversité génétique.
- ▶ *Les services culturels* sont des avantages non matériels que les populations tirent des écosystèmes, comme l'inspiration esthétique et en matière d'ingénierie, l'identité culturelle ou le bien-être spirituel.

Il est fondamental de prendre en considération la totalité de ces quatre services écosystémiques pour maintenir la planète en bonne santé.

Nutrition et régimes salutaires

La domestication et la sélection par l'agriculture ont choisi et amélioré une faible partie des millions d'espèces végétales et animales que nos ancêtres chassaient, pêchaient et cueillaient. Les meilleures performances ainsi obtenues et la meilleure adaptation à des conditions spécifiques ont

LA TOILE DE LA VIE

La biodiversité désigne la variété de la flore et de la faune dans le monde, y compris leur diversité génétique et la variété des espèces et des écosystèmes.

La riche diversité des espèces, des habitats et de la génétique rend les écosystèmes plus sains, plus productifs, et capables de mieux s'adapter en réponse à des défis comme le changement climatique.

Plus que la variété, la biodiversité renferme le secret de la vie dans le sens où les différentes espèces, végétales et animales, sont en connexion, interagissent et dépendent les unes des autres. Les forêts constituent un habitat pour les animaux. Les animaux mangent des plantes. Les plantes ont besoin d'un sol sain pour croître. Les champignons favorisent la fertilité des sols. Les abeilles, entre autres insectes, transportent le pollen d'une plante à l'autre, favorisant ainsi la reproduction des espèces végétales. Toute perte d'espèce, qu'elle soit animale ou végétale, fragilise ces connexions et peut modifier les performances de tout un écosystème.

La biodiversité est la somme de tous les écosystèmes terrestres, marins et autres systèmes aquatiques, de toutes les espèces et de la diversité génétique. Elle comprend la

variabilité observée entre et au sein des organismes vivants et des complexes écologiques dont ils font partie.

La biodiversité s'entend à trois niveaux:

- ▶ **La diversité de l'écosystème** fait référence aux différents habitats, comme les forêts tempérées ou tropicales, les montagnes, les déserts froids et chauds, les océans, les zones humides, les rivières et les récifs coralliens. Chaque écosystème se caractérise par des relations complexes entre les éléments vivants, comme les plantes et les animaux, et les éléments non vivants, comme la terre, l'air et l'eau.
- ▶ **La diversité des espèces** fait référence à la variété de différentes espèces comme les abeilles, le thon, le blé ou la levure.
- ▶ **La diversité génétique** désigne la variété de gènes contenus dans les plantes, les champignons et les microorganismes. Elle se produit entre les espèces, mais aussi au sein de chaque espèce. Par exemple, les races Holstein Frison, Nguni et Hereford sont toutes des races bovines, mais leur apparence est différente et leur production de viande et de lait varie.

SOURCE: FAO. 2018.



certes permis d'alimenter une population croissante, mais il s'en est suivi une perte de diversité. Aujourd'hui, seulement trois cultures de base (riz, maïs et blé) et trois espèces animales (bovins, porcins et volailles) fournissent à elles seules la plupart des apports énergétiques alimentaires mondiaux. L'intensification de la production et la plus large utilisation des intrants externes ont rétréci l'éventail des variétés utilisées dans la production agricole. La mondialisation, le changement des modes de production et de consommation dans le domaine alimentaire contribuent également à la simplification des régimes alimentaires. Peu variés, mais riches en énergie, ceux-ci contribuent à l'aggravation des problèmes d'obésité et de maladies chroniques, dont la fréquence s'accroît, tout comme les carences en micronutriments.

La biodiversité joue un rôle essentiel en assurant l'adéquation du régime alimentaire. Les besoins en micronutriments pour la santé humaine ne peuvent pas être satisfaits sans la diversité génétique des animaux, des poissons et des plantes, la diversité des espèces ou la diversité des écosystèmes. La pollinisation contribue à enrichir de nombreuses espèces cultivées et leurs fruits en nutriments. Le rythme alarmant de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes incite à revoir les systèmes agricoles et les régimes alimentaires.

Les régimes durables favorisent la consommation d'aliments variés, notamment traditionnels et locaux, provenant d'espèces, de variétés de plantes et de races animales riches en nutriments, ainsi que d'espèces sauvages, souvent ignorées et sous-utilisées.

AFRIQUE DU SUD

Initiative internationale sur les pollinisateurs.

©FAO/
NADINE
AZZU

ÉVALUATIONS DE LA FAO RELATIVES À L'ÉTAT DES ESPÈCES ET DES ÉCOSYSTÈMES

Depuis longtemps, la FAO mène des évaluations dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture (*L'état de l'alimentation et de l'agriculture*), des forêts (*L'état des forêts dans le monde; Évaluation des ressources forestières mondiales*), et de la pêche et l'aquaculture (*La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*). Celles-ci ont contribué à la connaissance de l'état des espèces et des écosystèmes les plus importants pour l'alimentation et l'agriculture.

En 2015, la FAO, en collaboration avec le Groupe technique intergouvernemental sur les sols, a publié le premier rapport sur *L'état des ressources du sol dans le monde*.

En outre, en 2019, la FAO a publié ses tout premiers rapports sur **L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde** et sur **L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture**.

SOURCE: FAO. 2018.

HISTORIQUE DES TRAVAUX DE LA FAO DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

Pendant plus d'un demi-siècle, la FAO a mené des travaux sur la biodiversité qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs d'éradication de la faim et de la malnutrition, ainsi que de la réduction de la pauvreté. Voici un résumé chronologique de l'action de la FAO au fil des ans.



Années 1950

La FAO adopte la Convention internationale pour la protection des végétaux. Il s'agit d'un traité multilatéral pour l'application, par les gouvernements, de mesures phytosanitaires visant à protéger leurs ressources végétales contre les ravageurs dangereux introduits par le commerce international.

1983

La FAO crée le premier organisme intergouvernemental spécifiquement consacré à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, aujourd'hui connu sous le

nom de Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Comptant 178 pays membres, auxquels s'ajoute l'Union européenne, la Commission coordonne des mesures visant à promouvoir, à l'échelle internationale, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a adopté plusieurs Plans d'action mondiaux sur les ressources génétiques des plantes (1996 et 2011), des animaux (2007) et des forêts (2013).

1994

La FAO entame une étroite collaboration avec la récente Convention sur la diversité biologique (CDB).

1995

La FAO adopte le Code de conduite pour une pêche responsable, qui s'appuie sur le respect des écosystèmes et de la biodiversité dans sa quête d'un équilibre entre la préservation, la gestion et le développement des ressources aquatiques vivantes.

2001

La FAO approuve le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Son objectif est d'aider les pays à développer une agriculture durable ainsi que les agriculteurs et

chercheurs à adapter les cultures aux effets du changement climatique, avec pour vocation l'obtention de la sécurité alimentaire pour tous. Le 25 février 2019, le Traité international comptait 145 parties contractantes, dont l'Union européenne.

2013

La FAO et l'OMS adoptent le **Code international sur la gestion des pesticides**. Celui-ci fournit des normes de bonne gestion des pesticides pour toutes les parties prenantes impliquées dans le cycle de vie des pesticides, depuis leur formulation jusqu'à leur élimination.

2017

À l'occasion de la quatorzième séance de la Conférence des parties de la CDB à Cancún, au Mexique, la FAO lance la **Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité**, qui vise à faciliter l'intégration des mesures de conservation, d'utilisation durable, de gestion et de rétablissement de la biodiversité dans l'ensemble des secteurs agricoles au niveau national, régional et international.



2018

La FAO organise un premier dialogue multipartite sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, réunissant des experts dans le but de créer une communauté de pratiques, de planifier les futurs travaux de la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité, de sensibiliser l'opinion et de mobiliser les ressources.

2019

La FAO publie sa **première évaluation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde**. Le rapport souligne les efforts déployés pour favoriser l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, tels que la mise en place de cadres juridiques, politiques et institutionnels, et le renforcement des capacités.



SOURCE: FAO. 2018.

MESSAGES CLÉS

La protection des ressources naturelles et de la biodiversité est essentielle pour garantir la santé et la richesse de la planète.

- La biodiversité est une composante essentielle pour produire durablement suffisamment d'aliments nutritifs face aux défis que représentent le changement climatique, les maladies émergentes, la difficulté de l'approvisionnement en eau et en aliments pour les animaux, et la demande changeante d'une population humaine grandissante. La production doit non seulement fournir la quantité de nourriture ou de calories requise, mais encore apporter de fortes teneurs en nutriments tels que les vitamines et les minéraux, entre autres micronutriments. Dans les agrosystèmes, la protection de la biodiversité est importante non seulement pour la production alimentaire, mais également pour préserver les fondements écologiques qui garantissent la survie et les moyens d'existence en milieu rural.

Même s'ils sont d'importants utilisateurs de biodiversité, les secteurs agricoles ont également la capacité de contribuer à sa protection.

- L'agriculture durable est essentielle pour inverser les tendances conduisant à la perte de biodiversité, à l'altération des écosystèmes, à la déforestation et à la détérioration généralisée de nos ressources naturelles. Si les écosystèmes terrestres, marins et

d'eau douce sont gérés de façon durable, les secteurs agricoles peuvent contribuer à la fourniture de services écosystémiques. Il s'agit par exemple de protéger la qualité des eaux, le cycle des nutriments, la formation et la régénération des sols, la lutte contre l'érosion, la fixation du carbone, la résilience, la fourniture d'habitats pour les espèces sauvages, ou encore la lutte biologique contre les ravageurs et la pollinisation.

Une bonne gouvernance, des structures favorables, des incitations à une bonne gestion des ressources et une surveillance efficace sont essentielles pour la prise en compte systématique de la biodiversité.

- L'élaboration d'une législation capable de gérer et réglementer l'accès aux ressources génétiques, la création de zones de conservation visant à inverser la tendance à la dégradation des habitats naturels, la mise en œuvre d'incitations pour promouvoir les services écosystémiques, et la surveillance de la biodiversité des plantes et des animaux en vue d'identifier des variétés et des races en risque d'extinction font partie des actions favorables à une prise en compte systématique de la biodiversité. En collaboration avec ses partenaires, la FAO se consacre à l'intégration d'actions pour la conservation, la gestion durable et la restauration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles à l'échelon national, régional et international.

SOURCE: FAO. 2018.

PLATEFORME POUR LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DE LA BIODIVERSITÉ

La quarantième séance de la Conférence de la FAO a accueilli l'initiative de la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité, et a recommandé, en collaboration avec la Convention sur la diversité biologique (CDB) et d'autres organisations et partenaires des Nations Unies, de faciliter l'intégration des mesures de conservation, d'utilisation durable, de gestion et de rétablissement de la biodiversité dans l'ensemble des secteurs agricoles au niveau national, régional et international.

Le but ultime de la Plateforme est l'adoption de bonnes pratiques dans l'ensemble des secteurs agricoles qui contribuent à la conservation de la biodiversité, accroissant ainsi la productivité, la stabilité et la résilience des systèmes de production et réduisant la pression sur les habitats naturels et les espèces. Concernant tout particulièrement les ODD 2, 14 et 15, la Plateforme stimulera aussi l'échange d'expertise afin d'améliorer la conception et la coordination des politiques pertinentes de l'échelon local au niveau international, ainsi que l'échange d'informations et de données entre parties prenantes pour parvenir à une compréhension commune de la situation actuelle, des tendances et des compromis à réaliser dans la conservation et l'utilisation des services de biodiversité.

À travers la FAO, la Plateforme servira en outre de mécanisme contribuant à traduire la richesse et la variété des formes de connaissances en recommandations de politiques pragmatiques. Le premier événement majeur organisé par la Plateforme, le Dialogue multipartite sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, qui s'est tenu à Rome du 29 au 31 mai 2018, a permis d'établir des liens intersectoriels entre les Comités. Une fois examinés les résultats du dialogue, les Comités techniques de l'agriculture, de la pêche, des forêts et des produits ont demandé à la FAO d'élaborer une stratégie de prise en compte systématique de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, sans perdre la cohérence avec les autres stratégies de la FAO, notamment celle relative au changement climatique, et en conformité avec la préparation du cadre post-2020 de la CDB sur la biodiversité. La stratégie témoignera de la volonté de la FAO de jouer un rôle de catalyseur dans la quête d'un «instant similaire à Paris» à la quinzième session de la Conférence des parties à la CDB. La Plateforme de prise en compte systématique de la biodiversité requiert un engagement suivant deux pistes parallèles et indissociables:

Niveau mondial

- Sensibiliser à l'importance de la biodiversité dans les secteurs agricoles.
- Promouvoir le dialogue sur des questions clés telles que les politiques, les méthodes de mesure, les pratiques et la planification territoriale.
- Faciliter l'engagement des parties prenantes des secteurs agricoles dans le développement du cadre post-2020 de la CDB sur la biodiversité.
- Recueillir des données et développer des métriques et des indicateurs pour mesurer l'impact et la performance des actions menées afin de promouvoir l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité, avec la participation active des principales parties prenantes.

FAITS ET CHIFFRES

TERRES ET EAUX

- Les sols hébergent un quart de la biodiversité de notre planète, et 20 à 30 pour cent des terres sont aujourd'hui dégradées.
- Un mètre carré de sol forestier peut contenir plus de 1 000 espèces d'invertébrés.
- Le taux d'érosion global dans les terres cultivées est estimé à 193 kg de carbone organique du sol par hectare et par an.
- Environ 64 à 71 pour cent des zones humides ont disparu depuis le début du XXe siècle.
- L'agriculture utilise en moyenne 70 pour cent de tous les prélèvements d'eau douce dans le monde. Ce chiffre atteint même 95 pour cent dans certains pays en développement.
- Près de 40 pour cent de la superficie mondiale irriguée est tributaire des eaux souterraines.

PÊCHE ET AQUACULTURE

- Près de 600 espèces aquatiques utilisées pour la production alimentaire mondiale proviennent de l'aquaculture. Dix espèces (fruits de mer, crustacés, plantes et poissons à nageoires) représentent à elles seules la moitié de la production aquacole totale.
- Le poisson fournit 20 pour cent de protéines animales à 3 milliards de personnes.
- Les récifs coralliens constituent l'habitat vital de 25 pour cent des espèces marines connues dans le monde.
- En 2013, 68,5 pour cent des stocks de poissons commercialisés



avaient été pêchés à des niveaux biologiquement durables, au lieu de 90 pour cent en 1974.

- On estime à 31,5 pour cent la part des stocks de poissons classés comme provenant d'une surpêche.
- Dix espèces représentent à elles seules environ 30 pour cent des captures de la pêche marine.

FORÊTS

- Il y a plus de 60 000 espèces d'arbres dans le monde. Globalement, environ 2 400 espèces d'arbres, arbustes, palmiers et bambous sont gérées de façon active pour élaborer des produits ou fournir des services.
- L'agriculture commerciale à grande échelle est à l'origine de 40 pour cent de la conversion des forêts dans les régions tropicales et subtropicales: 33 pour cent correspond à l'agriculture locale de subsistance et 27 pour cent au développement d'infrastructures et à l'exploitation minière, entre autres activités.
- En 2015, les forêts naturelles représentaient 93 pour cent de la surface forestière totale.
- Globalement, la surface forestière globale est en diminution et la surface forestière plantée en augmentation. Cependant, la perte nette annuelle globale de forêts naturelles est passée de 10,6 millions d'hectares dans les années 1990 à 6,5 millions d'hectares entre 2010 et 2015.
- Les zones de montagne abritent environ 25 pour cent de la biodiversité terrestre.

ANIMAUX D'ÉLEVAGE

- La diversité des animaux d'élevage est représentée par un pool de 38 espèces d'oiseaux et de mammifères domestiques, avec plus de 8 800 races actuellement utilisées dans l'alimentation et l'agriculture.
- Il y a plus de 1 000 races bovines dans le monde, chacune avec ses singularités.
- En octobre 2018, sur les 8 800 races d'animaux d'élevage recensées, 8 pour cent avaient disparu, 26 pour cent étaient menacées d'extinction et 66 pour cent étaient exposées à un risque d'extinction non connu pour cause de données insuffisantes.
- Environ 150 races d'animaux d'élevage ont disparu entre 2000 et 2018.
- Trois espèces animales (bovins, porcins et volailles) et trois espèces cultivées (riz, maïs et blé) apportent à elles seules la plupart des calories totales fournies par les régimes alimentaires humains.

PLANTES CULTIVÉES

- Dans le monde, il y a près de 400 000 espèces végétales, et seulement neuf d'entre elles (canne à sucre, maïs, riz, blé, pomme de terre, soja, noix de palme, betterave à sucre et manioc) représentent plus de 66 pour cent de toute la production végétale.
- Dans le monde, trois espèces cultivées sur quatre produisant des fruits ou des graines destinés à l'alimentation humaine dépendent, au moins en partie, des pollinisateurs.
- Les pollinisateurs jouent un rôle sur 35 pour cent du volume total de la production végétale dans le monde, en contribuant à la culture de 87 des principales plantes que nous cultivons à des fins alimentaires.
- Le volume de la production agricole dépendant des pollinisateurs s'est accru de 300 pour cent au cours des 50 dernières années.

L'AGRICULTURE REPRÉSENTE ENVIRON 70 POUR CENT DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU RÉALISÉS DANS LE MONDE

Niveaux régional et national

- ▶ Instaurer des dialogues multipartites régionaux et nationaux pour la promotion de pratiques durables dans l'agriculture, la foresterie et la pêche.
- ▶ Organisation d'un dialogue régional en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2018, suivi de nouveaux dialogues en Asie, dans le Pacifique, en Afrique et en Europe en 2019.
- ▶ Soutenir la prise en compte systématique de la biodiversité dans les plans agricoles nationaux ainsi que de l'agriculture durable dans les engagements des pays en faveur des accords multilatéraux sur l'environnement.
- ▶ Mettre en œuvre des instruments politiques mondiaux pour la prise en compte systématique de la biodiversité.

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA BIODIVERSITÉ

L'agroécologie est l'étude intégrative de l'écologie du système alimentaire dans son ensemble. Elle englobe les dimensions écologique, économique et sociale. Qu'il s'agisse de la lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités ou de la réponse au changement climatique en vue de préserver la biodiversité et d'élargir le choix alimentaire, l'agroécologie se fait l'écho du Programme 2030 et des objectifs de développement durable (ODD).

L'agriculture familiale promeut la durabilité environnementale des systèmes agricoles grâce à sa compréhension des écologies locales et des capacités du sol, ainsi qu'à la préservation des semences et autres ressources génétiques. Les plus de 370 millions de membres de communautés autochtones qui existent à ce jour représentent 5 pour cent de la population mondiale, mais 15 pour cent de tous les pauvres (ONU, 2009). Les territoires autochtones traditionnels couvrent jusqu'à 22 pour cent de la surface terrestre



RWANDA

[HAUT, GAUCHE]

Femme plantant des graines de papaye dans le cadre d'un programme de la FAO et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) destiné à la gestion des écosystèmes agricoles et de la biodiversité.

©FAO/MARCO LONGARI

CHINE

[HAUT, DROITE]

Jeune fille Qiang tenant un mouton, l'un des animaux sacrés de ce groupe ethnique.

©FAO/SUJAN SARKAR

mondiale et correspondent à des zones qui représentent 80 pour cent de la biodiversité de la planète (Banque Mondiale, 2008). Les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) donnent lieu à des paysages d'une beauté remarquable associant la biodiversité agricole à des écosystèmes résilients et à un précieux patrimoine culturel. Ces systèmes agricoles ancestraux constituent le fondement des innovations et des technologies actuelles et futures en matière d'agriculture. Leur diversité culturelle, écologique et agricole peut encore s'observer dans les nombreux endroits du monde où elle est préservée sous la forme de systèmes agricoles uniques.

▶ POUR PLUS D'INFORMATIONS, SE REPORTER À LA PARTIE 2, CHAPITRE 2.10, INNOVATION ET LA FAO: SEMER LES GRAINES DE LA TRANSFORMATION

UTILISATION DURABLE DE L'EAU DANS L'AGRICULTURE

La pénurie d'eau: l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Aujourd'hui, de nombreuses régions du monde doivent faire face à la rareté de l'eau. De la Californie aux provinces orientales de la Chine, de la Jordanie à la pointe sud de l'Afrique, les estimations indiquent que plus de 4 milliards de personnes souffrent de graves pénuries d'eau pendant au moins un mois par an.



Les causes de cette crise de l'eau sont bien connues: la croissance démographique, le développement économique, l'urbanisation et la pollution exercent une pression sans précédent sur les ressources en eau renouvelables, en particulier dans les régions semi-arides et arides. Il existe également une concurrence pour les ressources en eau douce disponibles au sein des secteurs économiques et entre eux, notamment l'agriculture, les industries, les services et les ménages. Le changement climatique a aussi une incidence négative sur les ressources en eau douce, à la fois quantitative et qualitative. Des sécheresses plus fréquentes et plus graves affectent la production agricole, tandis que la hausse des températures se traduit par une augmentation de la demande en eau dans les secteurs de l'agriculture. De plus, les prélèvements en eau ont augmenté presque deux fois plus vite que la croissance de la population au XXe siècle, et une hausse de 50 pour cent de la demande alimentaire est prévue d'ici 2050.

De tous les secteurs économiques, l'agriculture est celui où la pénurie d'eau est la plus importante. Actuellement, ses différents domaines (cultures, élevage, pêche, aquaculture et foresterie) représentent environ 70 pour cent des prélèvements mondiaux en eau, et plus de 90 pour cent de la consommation, tandis que la concurrence avec d'autres secteurs augmente. L'agriculture est à la fois une cause et une victime de la rareté de l'eau. L'exploitation excessive et la dégradation des ressources en eau menacent la durabilité des moyens

de subsistance qui dépendent de l'eau et de l'agriculture. Une utilisation de l'eau inefficace et non coordonnée épuise les aquifères, réduit le débit des rivières et dégrade les habitats de la faune; elle a déjà provoqué la salinisation de 20 pour cent des terres irriguées dans le monde. Des changements dans l'utilisation et la gestion de l'eau peuvent entraîner une perte de biodiversité. L'utilisation inappropriée d'engrais et de pesticides entraîne une pollution de l'eau qui touche les rivières, les lacs et les zones littorales. La majeure partie de la production des pêches de capture provient des eaux côtières, où la pollution, occasionnée en grande partie par l'agriculture, l'aquaculture et l'élevage, affecte principalement la productivité et la qualité des stocks de poissons. Dans ce contexte, il est clair qu'il est urgent de remédier à la pénurie d'eau et d'accroître l'efficacité de son utilisation.

Les agriculteurs du monde entier disposent de solutions éprouvées pour lutter contre la rareté de l'eau, mais elles doivent être soutenues par des politiques appropriées, par le juste équilibre entre investissements publics et privés, et par un accès aux connaissances et aux ressources leur permettant de produire plus et mieux, avec moins d'eau. Diverses mesures d'adaptation à la variabilité du climat, s'appuyant sur des pratiques améliorées de la gestion des terres et de l'eau, ont le pouvoir de créer une résilience au changement climatique et de remédier au manque d'eau. L'intensification durable de la production alimentaire à travers des systèmes de gestion de l'eau plus efficaces et adaptés à la variabilité climatique et aux conditions locales peut contribuer à accroître la productivité de l'eau et à augmenter les revenus des agriculteurs. Les pays situés dans des régions où l'eau est rare devront, de plus en plus, mettre en place des stratégies de sécurité alimentaire tenant explicitement compte des déficits structurels en approvisionnement alimentaire, ainsi que des accords commerciaux de protection contre la volatilité des prix des denrées alimentaires.

LES DIMENSIONS DE LA PÉNURIE D'EAU

La pénurie d'eau est définie comme l'écart entre l'offre disponible et la demande

exprimée en eau douce dans un domaine déterminé, dans le cadre des dispositifs institutionnels et des conditions d'infrastructure en vigueur. Les différentes dimensions de la rareté de l'eau peuvent se résumer comme suit:

- La pénurie de disponibilité en eau de qualité acceptable pour répondre à la totalité de la

demande, dans le cas simple d'un manque d'eau physique;

- La pénurie de possibilités d'accès aux services d'approvisionnement en eau, due à l'incapacité des institutions en place de garantir aux utilisateurs un approvisionnement en eau fiable;
- La pénurie due au manque d'infrastructures adéquates, indépendamment du niveau des ressources en eau, en raison de contraintes financières.

SOURCE: FAO.

La FAO, l'ODD 6 et l'importance de l'eau

Dans ce contexte, l'adoption de l'Objectif de développement durable (ODD) 6 offre la possibilité de s'engager systématiquement avec les principaux pays en manque de ressources en eau et d'informer et d'orienter les politiques nationales vers des modèles efficaces et durables de gestion et de gouvernance de l'eau. La cible 4 de l'ODD 6 vise à restreindre les risques de conflits en assurant des prélèvements durables et en améliorant l'efficacité d'utilisation de l'eau, l'objectif étant de réduire le nombre de personnes souffrant de pénurie. En tant qu'agence responsable du suivi des deux indicateurs de la cible 6.4, la FAO aide les Membres à développer et à renforcer leur capacité de surveillance, afin de mettre à leur disposition des informations de meilleure qualité et plus cohérentes leur permettant d'étayer la prise de décisions.

Entre autres initiatives de la FAO dans ce domaine, la base de données AQUASTAT constitue une excellente plateforme pour l'intégration des différents types de données nécessaires au calcul de ces indicateurs. Le projet GEMI, mis en œuvre par la FAO dans le cadre d'une initiative inter-agences des Nations Unies, fournit aux pays membres un appui méthodologique et une aide leur permettant de développer leurs capacités. Hormis ces actions de suivi, l'Organisation soutient la mise en œuvre de mesures visant à garantir la réalisation de la cible 6.4 par les pays, y compris l'initiative relative à la pénurie des ressources en eau et le projet de productivité de l'eau.

Le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture

Le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture (WASAG), créé au Siège de la FAO en avril 2017, soutient l'élaboration et le déploiement de politiques, stratégies, programmes et capacités sur le terrain visant à adapter l'agriculture à la pénurie d'eau. Les approches et processus mis en œuvre dépendent des spécificités et besoins de chaque cas particulier, et comprennent notamment l'aide à la formulation de projets en faveur d'une telle transformation.

La vocation du WASAG est d'aider les gouvernements et les acteurs concernés à atteindre les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le domaine de l'eau, et notamment celles de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement) et de l'ODD 2 (Faim Zéro). Le WASAG contribue également à l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté), à l'ODD 13 (Lutte contre le changement climatique), à l'ODD 15 (Vie terrestre) et à l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Il reconnaît les liens étroits et les chaînes de réaction complexes qui existent entre l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, la pénurie d'eau et le changement climatique. En ce sens, son approche est holistique et multidimensionnelle. La pénurie



TUNISIE

Femmes rapportant de l'eau chez elles, près de Kairouan. Les étés sont chauds et secs en Tunisie et l'eau une ressource rare tout au long de l'année.

©FAO/JOHN ISAAC

d'eau est le principal point de départ du Cadre mondial. L'une de ses dimensions clés concerne les systèmes agricoles et alimentaires, qui comprennent la production végétale, l'élevage, la pêche et la foresterie, ainsi que les chaînes de valeur et d'approvisionnement, la consommation et le commerce. La lutte contre le changement climatique, qui comprend à la fois l'adaptation et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), constitue une deuxième dimension.

Fort d'un tel champ d'application, le Cadre mondial englobe un large éventail de mécanismes d'adaptation disponibles, aussi bien dans les secteurs de l'agriculture qu'en dehors. Son action concerne les liens entre les pertes et le gaspillage alimentaires, les régimes alimentaires et la nutrition, la diversification, la réutilisation des eaux usées, les échanges commerciaux, la gestion durable de l'élevage et des forêts, les approches innovantes en matière de paysage, la productivité de l'eau, et la façon dont les acteurs du secteur privé peuvent intégrer de telles mesures à leurs pratiques et activités, ainsi qu'à leurs chaînes d'approvisionnement.

Avancées relatives à l'efficacité d'utilisation de l'eau

L'accès à une eau salubre et à l'assainissement, tout comme la gestion rationnelle des écosystèmes d'eau douce, est au cœur du développement durable. À l'horizon 2030, la cible 6.4 des ODD, qui concerne l'efficacité d'utilisation de l'eau et le stress hydrique, vise



à «accroître considérablement l'efficacité d'utilisation de l'eau dans tous les secteurs, ainsi qu'à garantir des prélèvements responsables et un approvisionnement en eau douce capable de remédier à la pénurie d'eau et de réduire significativement le nombre de personnes qui en souffrent».

Dans le cas de l'indicateur 6.4.1 («Évolution de l'efficacité d'utilisation de l'eau au cours du temps»), la FAO apporte désormais son soutien technique et logistique aux pays qui en font la demande. L'Organisation a développé la méthodologie de l'indicateur 6.4.1 à partir d'un processus de test mené dans cinq pays pilotes (la Jordanie, les Pays-Bas, le Pérou, l'Ouganda et le Sénégal). Il a ainsi été possible d'établir la période de référence mondiale (2015-2018) pour cet indicateur.

À partir de la méthodologie employée dans l'étude pilote, la première évaluation de la FAO sur l'efficacité d'utilisation de l'eau à l'échelon mondial et régional reposait sur des ensembles de données disponibles au niveau national et international et concernant quelque 168 pays. La base de données AQUASTAT de la FAO a été utilisée pour fournir des données sur l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, l'industrie (exploitation minière, fabrication, électricité et BTP) et les services. Les données économiques relatives à ces mêmes

RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

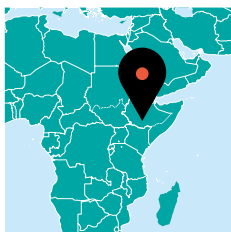
Troupeau de vaches Ankole Longhorn paissant sur une parcelle non aménagée, dans le bassin versant de Rusumo.

©FAO/MARCO LONGARI

secteurs, issues de sources telles que la Banque mondiale, la Division de la statistique des Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont permis d'effectuer une comparaison, à l'échelle internationale, des informations et des performances économiques des différents pays. Les résultats de la première évaluation de la FAO montrent que l'efficacité d'utilisation de l'eau – définie comme la valeur ajoutée par volume d'eau prélevée dans tous les secteurs utilisant de l'eau – est légèrement supérieure à 15 USD/m³ dans le monde, mais qu'il existe d'importants écarts d'un pays ou d'une région à l'autre. Les plus faibles efficacités d'utilisation de l'eau sont observées en Asie centrale et méridionale (2 USD/m³), en Afrique subsaharienne (environ 7 USD/m³) et en Afrique du Nord et Asie occidentale (à peine 8 USD/m³). À l'opposé, les valeurs les plus élevées se trouvent en Océanie (50 USD/m³) et en Europe et Amérique du Nord (38 USD/m³). L'Asie de l'Est et du Sud-Est (environ 15 USD/m³), tout comme l'Amérique latine et les Caraïbes (environ 13 USD/m³), se situe dans la moyenne. En définitive, pour améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau au cours du temps, il est nécessaire de dissocier la croissance économique de l'utilisation de l'eau dans les secteurs qui en sont les plus gros consommateurs, à savoir l'agriculture, l'industrie, l'énergie et l'approvisionnement en eau des agglomérations urbaines.

HISTOIRES SUR LE TERRAIN

Les expériences suivantes, réalisées dans le cadre de partenariats au sein de différents pays, donnent un aperçu de la manière dont la FAO contribue à la prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts à travers des projets et des programmes implantés dans le monde entier.



KENYA

Les services écosystémiques et la biodiversité pour la sécurité alimentaire et la nutrition: une initiative en faveur de la «croissance bleue»

La valeur des écosystèmes de mangroves est incommensurable: ils fournissent une infinité de biens et de services, allant de l'eau salubre à la régulation du climat, tout en constituant le moyen d'existence des habitants des zones littorales.

En réponse à la réduction des mangroves au Kenya, et dans le cadre de la stratégie «croissance bleue», la FAO a mis en œuvre un projet aux multiples facettes incluant de nombreuses composantes agroécologiques, notamment des techniques de gestion des bassins versants, destiné à améliorer les services écosystémiques et, dans le même temps, à l'alimentation, la nutrition et la sécurité des moyens d'existence. Par le truchement de partenariats avec différents groupes de parties prenantes, environ 268 122 semis ont été réalisés sur 41 hectares de mangroves dégradées, et trois nouvelles pépinières de mangroves ont été implantées en association avec des activités aquacoles et apicoles. Ces activités destinées à réhabiliter les mangroves ont un impact positif à la fois sur la génération de moyens d'existence et sur les services écosystémiques. L'un des principaux résultats de ce projet a été l'augmentation de la biodiversité des alevins et autres animaux aquatiques dans les zones restaurées.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Implantation d'une rizipisciculture

La République démocratique populaire lao jouit d'une grande biodiversité aquatique, ses rizières constituant l'habitat d'une impressionnante variété d'organismes aquatiques. Les poissons, grenouilles, anguilles, escargots, crabes et insectes aquatiques sont essentiels pour répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population du pays. En collaboration avec des agents de vulgarisation et



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Un agriculteur jette un filet pour attraper du poisson dans un agrosystème riz-poisson-volaille.

©FAO/K. PRATT

des communautés pilotes testant l'intégration de techniques d'aquaculture et d'agriculture, la FAO a aidé les agriculteurs locaux à construire de petits étangs en terre recouverts de plastique qu'ils peuvent utiliser pour intensifier leur système de rizipisciculture.

Les étangs permettent aux agriculteurs d'élever des alevins capables de constituer une source d'alimentation pendant la saison sèche, lorsque la nourriture fait souvent défaut. Grâce au projet, en 2016, 28 familles produisaient un total de 68 000 alevins. Ces chiffres ont augmenté en 2017, avec 30 familles produisant un total de 102 000 alevins. Ce projet démontre qu'un partenariat entre les communautés agricoles et les services nationaux de vulgarisation agricole peut donner lieu à des actions innovantes, parfaitement adaptées aux capacités techniques et financières des agriculteurs, en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'enrichissement de la biodiversité.



BRÉSIL
Les données forestières au service de la biodiversité

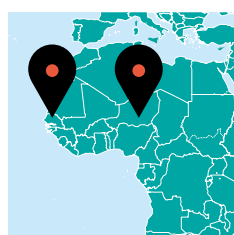
Près de 60 pour cent du territoire brésilien est couvert de forêts qui représentent une part significative de la biodiversité terrestre de la planète. Les forêts du Brésil constituent l'un des écosystèmes les plus riches en biodiversité au monde. Depuis 2011, la FAO aide le Service des forêts du Brésil à établir un système national de surveillance et d'évaluation des forêts. Le projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), aide le gouvernement et le secteur privé, entre autres acteurs non gouvernementaux, à prendre des décisions éclairées grâce à l'apport d'informations essentielles en temps utile et à une analyse de l'impact des politiques sur l'état

BRÉSIL

Femmes désherbant et nettoyant autour des cacaoyers dans une plantation.

©FAO/K. BOLDT

et l'évolution des ressources forestières au Brésil. Le projet fonctionne en partenariat avec les secteurs public et privé pour le prélèvement d'échantillons botaniques: 91 021 échantillons botaniques d'arbres ont été prélevés, et 5 158 espèces d'arbres identifiées. À partir de l'analyse des données collectées, ainsi que d'une base de référence et d'indicateurs de ressources forestières contrôlés de façon régulière, le projet permet au Brésil de mieux identifier et de réduire les menaces pesant sur l'environnement en ajustant et en mesurant l'efficacité de ses politiques, ses stratégies et ses interventions. Le secteur privé, entre autres décideurs non gouvernementaux, est également en mesure de prendre des décisions plus éclairées qui, quand elles sont accompagnées d'une politique d'incitation appropriée, contribuent à protéger la biodiversité et à préserver et améliorer les stocks de carbone.



SAHEL Des citernes à eau donnent de l'espoir aux agriculteurs sahéliens

Inspiré d'une initiative similaire mise en œuvre au Brésil dans le cadre de son plan «Fome Zero», le programme «Un million de citernes pour le Sahel» vise à donner accès

à de l'eau potable sûre à des millions de personnes dans tout le Sahel, et à leur fournir suffisamment d'eau pour une production agricole familiale afin d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, et de renforcer leur résilience. En 2018, la FAO, de concert avec ses partenaires et les communautés, a lancé des projets pilotes au Sénégal et au Niger. Au Sénégal, 16 citernes de 15 m³ chacune ont été construites pour les familles, outre trois citernes de 50 m³ chacune destinées à la production agricole au niveau de la communauté, atteignant 360 bénéficiaires au total.

SÉNÉGAL

Mboya Ka, 50 ans, va chercher de l'eau à la citerne munie d'un arrosoir. Elle est mère et grand-mère d'une famille qui a été identifiée comme vulnérable et qui a bénéficié de la construction d'une citerne.

©BENEDICTE KURZEN/NOOR POUR LA FAO

Au Niger, la FAO a construit cinq citernes familiales et six citernes communautaires, bénéficiant à un total de 500 personnes. Les citernes familiales couvrent les besoins en eau potable des ménages pendant toute la saison sèche et peuvent aussi être utilisées pour le micro-jardinage, tandis que les citernes communautaires couvrent les besoins en eau de la production agricole pendant les périodes sèches récurrentes à la saison des pluies, et assurent un cycle de production supplémentaire pour 0,5 ha de terre. Le projet contribue à mettre en place des filets de sécurité, car les communautés locales reçoivent également de l'argent en échange des travaux de construction des citernes à partir de matériaux locaux. Au cours des trois prochaines années, le projet devrait bénéficier à 10 000 femmes supplémentaires au Sénégal, 5 000 au Niger et 5 000 au Burkina Faso. La mobilisation de ressources est en cours pour augmenter le nombre de bénéficiaires et les pays impliqués dans l'initiative.

DANS LE MONDE**Protéger la biodiversité par une gestion durable des sols**

Le Partenariat mondial sur les sols (PMS) a été constitué en décembre 2012 pour renforcer les efforts de collaboration et de synergie en faveur d'une gestion durable des sols. Selon le rapport de la FAO sur *l'État des ressources en sol du monde* (2015), le carbone organique et la biodiversité sont essentiels pour renforcer la disponibilité alimentaire et la capacité du sol à servir de tampon contre les effets du changement climatique. Le PMS s'efforce de mieux faire connaître le rôle de la gestion durable des sols dans la préservation de la biodiversité, et souligne que les sols sont un réservoir crucial de biodiversité mondiale. Il repose sur la Charte des sols de la FAO (1981) et la Journée mondiale des sols qui se tient le 5 décembre de chaque année, parrainée par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que sur la proposition de Directives volontaires pour la gestion durable des sols.

La FAO assume le secrétariat du PMS, auquel 194 pays participent activement à chaque réunion. Neuf partenariats régionaux sur les sols sont solidement établis et ont déployé des plans de mise en œuvre aujourd'hui consolidés. Travaillant en étroite collaboration avec les agences régionales et nationales de la FAO, ils établissent un processus interactif de consultation avec les instituts nationaux de pédologie. Depuis 2012, le PMS a renforcé la capacité de développement de plus de 100 pays grâce à un certain nombre d'activités telles que la surveillance de la biodiversité des sols, le maintien ou l'augmentation du taux de matière organique dans ceux-ci, la réglementation de l'autorisation et de l'utilisation de pesticides dans les agrosystèmes, l'utilisation d'espèces légumineuses fixatrices d'azote, la restauration de la biodiversité végétale et la rotation des cultures.

DANS LE MONDE**Surveillance de la diversité des animaux d'élevage à travers le monde**

De nombreuses races d'animaux d'élevage possèdent des caractéristiques uniques qui contribuent à améliorer la résilience des populations et apportent des réponses à plusieurs défis, notamment ceux associés au changement climatique. Or, les croisements intempestifs, l'utilisation de races non autochtones ainsi que l'abandon de races locales jugées non rentables et la faiblesse des politiques, contribuent à mettre en péril la diversité des animaux d'élevage dans le monde. Le système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) constitue une base de données contenant des informations et des photographies sur les races d'animaux et les ressources génétiques animales dans le monde. Ce système

**BANGLADESH**

Homme vérifiant la qualité des vers du fumier de la ferme de production d'engrais organiques de Mahilata.

©FAO/
MOHAMMAD
RAKIBUL HASAN

d'information aide les pays à prendre des décisions éclairées et à mettre en œuvre des plans d'action destinés à protéger les races de bétail menacées d'extinction. Il permet aux utilisateurs d'analyser l'état de la diversité des races de bétail au niveau national, régional et mondial, ainsi que leur risque d'extinction.

À la fin 2018, plus de 8 800 races appartenant à quelque 38 espèces ont été recensées dans 182 pays. Ce chiffre comprenait 7 745 races locales (recensées dans un seul pays), 511 races transfrontalières régionales (recensées dans plus d'un pays, mais appartenant à une même région) et 547 races transfrontalières internationales (recensées dans plusieurs régions).

Le DAD-IS, maintenu et développé par la FAO, avec des mises à jour régulières par les coordonnateurs nationaux désignés par chaque pays, apporte aux États les moyens de respecter leur obligation d'informer sur la situation de leurs ressources zoogénétiques. Les pays sont en effet tenus de rendre compte à l'échelon international de l'état de la diversité génétique de leurs animaux domestiques en vertu de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030. ●





CHAPITRE 2.4

TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

TAJIKISTAN

Des femmes rurales vendent des fruits et légumes sur le bord de la route.

©FAO/MUSTAFA COSKUN

Dans notre monde de plus en plus interconnecté, des systèmes agricoles et alimentaires renforcés jouent un rôle essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) portant sur la pauvreté et la faim, et accroître notre résistance aux chocs climatiques et économiques.

Les systèmes alimentaires englobent toutes les étapes de notre alimentation: culture, récolte, conditionnement, traitement, transformation, commercialisation, consommation et élimination des aliments.

Les systèmes agricoles et alimentaires influent sur la disponibilité, l'accessibilité, la durabilité, la diversité, la qualité et la sécurité des aliments et des produits agricoles. Ils subissent aujourd'hui des changements spectaculaires. De plus en plus mondialisés, concentrés et industrialisés, ils deviennent des secteurs de pointe marqués par une intensité de capital toujours plus forte. L'urbanisation rapide et la hausse des revenus entraînent aussi des modifications dans les préférences des consommateurs. Bien que ces évolutions créent d'immenses opportunités, elles peuvent également poser un certain nombre de problèmes: malnutrition croissante; augmentation de l'incidence des problèmes de sécurité sanitaire des aliments et des épidémies transfrontalières touchant les animaux et les plantes; mauvais usage des antimicrobiens provoquant une résistance à ces substances; et niveaux importants de pertes et gaspillage alimentaires. La dégradation de l'environnement et le changement climatique constituent d'autres défis plus généraux.

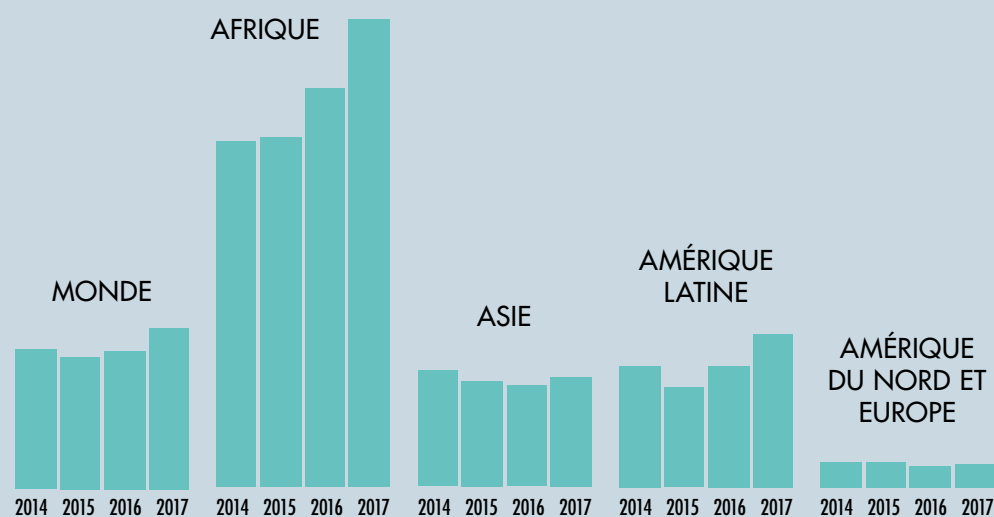
En outre, les segments de la société qui ont traditionnellement moins accès à l'éducation, aux ressources et aux capitaux, à savoir les femmes, les jeunes, les populations urbaines et rurales pauvres, les

«NOUS DEVONS ENCOURAGER UN CHANGEMENT DE MODÈLE, VERS DES **SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS SAINS, PLUS INCLUSIFS ET ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**»

JOSÉ GRAZIANO DA SILVA

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE

L'insécurité alimentaire grave est plus élevée en 2017 qu'en 2014 dans toutes les régions à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe, avec des augmentations notables en Afrique et en Amérique latine.



SOURCE: FAO. 2018.

peuples autochtones et les petits exploitants, se heurtent à des obstacles les empêchant de participer aux chaînes de valeur mondiales. De même, les petits agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs, ainsi que les petites et moyennes entreprises agroalimentaires, dépendent de plus en plus des acteurs dominants situés en aval dans les chaînes de valeur. Quant aux pays les plus pauvres pouvant être des acteurs relativement mineurs sur le marché mondial, ils risquent d'être exclus des nouveaux débouchés.

Les systèmes alimentaires sont essentiels pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de pathologies liées à l'alimentation. De nombreux pays, des communautés et même des ménages sont confrontés à des situations dans lesquelles la dénutrition coexiste avec un problème croissant de surpoids, d'obésité et de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Les problèmes et leurs causes sont complexes et évoluent rapidement. Les nouveaux défis posés par les évolutions démographiques, le changement climatique et la mondialisation ne font qu'accroître la complexité du problème.

Il est essentiel d'aller au-delà d'une approche exclusivement centrée sur l'agriculture et la production pour tenir compte de la nature interdépendante des moyens d'existence et des systèmes alimentaires et de ses implications, pour renforcer la résilience face au climat dans le cadre d'une vaste transformation des systèmes alimentaires en faveur d'une nutrition optimisée et de régimes alimentaires sains et durables.

Selon la FAO, il est crucial de garantir l'accès des populations rurales pauvres à des emplois agricoles et non agricoles décents pour créer des systèmes alimentaires durables. En ce sens, elle prend les engagements suivants:

- ▶ Promouvoir des politiques agricoles et de sécurité alimentaire sensibles aux conditions de travail et capables de mettre en place des mécanismes de protection contre les chocs tenant compte des différences de genre et d'âge.
- ▶ Permettre l'adoption de codes de conduite sectoriels qui intègrent la notion d'emploi rural décent.
- ▶ Soutenir la mise en œuvre des principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires qui favorisent la création d'emplois et encouragent le travail décent.
- ▶ Aider les gouvernements à élaborer des plans d'investissement spécifiques pour la création d'emplois.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS: TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

La mondialisation, l'urbanisation rapide et l'évolution des préférences des consommateurs ont créé des opportunités pour les systèmes agricoles et alimentaires. Les changements

démographiques, sociaux et économiques rapides qui se sont produits dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire ont entraîné des changements dans les systèmes alimentaires, les modes de vie et les habitudes alimentaires. Ces dernières se sont orientées vers une consommation accrue d'aliments transformés qui sont souvent riches en énergie, en graisses saturées, en sucres et en sel, mais pauvres en fibres, à l'origine d'une modification du profil de l'état nutritionnel et des maladies liées à l'alimentation. Dans les situations qui précèdent la transition, les problèmes nutritionnels qui prédominent dans les groupes de population les plus vulnérables sont la dénutrition et les carences. La transition provoque progressivement un apport accru de calories au sein de la population, y compris parmi les plus vulnérables. Dans ces conditions, la dénutrition et certaines carences alimentaires commencent à diminuer, tandis que la consommation excessive d'aliments hautement transformés riches en énergie et en graisses, en sel et en sucres devient un problème majeur. Ces modes de consommation entraînent une augmentation des taux d'excès pondéral et de maladies chroniques non transmissibles liées au régime alimentaire, telles que les maladies cardiovasculaires et le diabète.

Comment permettre à nos systèmes alimentaires et à nos ressources naturelles de nourrir une population mondiale croissante alors que les habitudes alimentaires changent et que nous perdons ou gaspillons aujourd'hui un tiers de nos aliments? Comment atténuer les changements climatiques et nous y adapter, alors qu'ils ravagent nos systèmes alimentaires fragiles et les moyens d'existence de nos citoyens les plus pauvres? Ces questions, entre autres, alimentent une prise de conscience grandissante: un changement de modèle est indispensable si nous voulons, collectivement, améliorer nos systèmes alimentaires.

Pour nourrir une population d'environ 10 milliards de personnes d'ici 50 ans, une part importante de l'augmentation de la production alimentaire doit provenir des zones de production agricole actuelles, qu'il faudra doter de systèmes alimentaires optimisés, plus productifs et plus efficaces.

Nous devons apprendre à produire plus de nourriture avec moins de ressources, et dans des conditions beaucoup plus difficiles. Face à l'instabilité croissante des conditions climatiques, la concurrence pour les ressources naturelles s'intensifiera irrémédiablement.

Il est possible de répondre à la demande alimentaire mondiale en adoptant une approche durable, mais cela nécessite des systèmes institutionnels, des politiques et des pratiques adéquates dans les secteurs de l'agriculture, de la culture, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de l'aquaculture.

IL EST PRIMORDIAL DE TROUVER LES MOYENS DURABLES DE CULTIVER, DE PRODUIRE ET DE CONSOMMER DES ALIMENTS SAINS ET DE QUALITÉ TOUT EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES DE NOTRE PLANÈTE.

MESSAGES CLÉS

- ▶ **Selon les projections mondiales, en raison de la croissance démographique continue et de l'urbanisation**, la population urbaine devrait s'accroître de 2,5 milliards de personnes d'ici 2050, ce qui revient à dire que les deux tiers de la population vivra en zone urbaine. Près de 90 pour cent de cette augmentation concernera les continents asiatique et africain.
- ▶ **Environ une personne sur trois** dans le monde travaille dans le secteur agroalimentaire.
- ▶ **Environ trois quarts des activités agricoles à valeur ajoutée dans le monde** ont lieu dans les pays en voie de développement. La demande croissante de produits à forte valeur ajoutée sur les marchés alimentaires nationaux et internationaux constitue une source possible de croissance économique et d'emplois rémunérateurs pour ces pays.
- ▶ **La FAO fournit une assistance et un renforcement des capacités** aux pays afin qu'ils accèdent aux marchés internationaux, et respectent les normes internationales sur la sécurité sanitaire des aliments et sur la santé animale et végétale.
- ▶ **La FAO aide les pays et leurs administrations infranationales et locales** à élaborer des stratégies, des politiques et des cadres réglementaires en faveur de systèmes agricoles et alimentaires efficaces et inclusifs.
- ▶ **La FAO aide les pays à mobiliser et accroître l'investissement public et privé** dans les systèmes agricoles et alimentaires; à renforcer les capacités techniques et de gestion des parties prenantes tout au long des chaînes de valeur agroalimentaires et à les aider à accéder au financement; et à développer des chaînes de valeur plus durables, efficaces et inclusives.

SOURCE: FAO. 2019.



La vision de la FAO pour une alimentation et une agriculture durables est celle d'un monde dans lequel les aliments sont nutritifs et accessibles à tous, et où les ressources naturelles sont gérées de manière à préserver les fonctions des écosystèmes pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'humanité. Dans le cadre de son Programme stratégique 4 (« Développer des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces »), la FAO tente de relever les nombreux défis rencontrés tout au long de la chaîne de valeur alimentaire auxquels sont confrontés les petits producteurs et les petites économies. L'Organisation aide à mettre au point les outils nécessaires tels que des informations analytiques pour des politiques rationnelles, à renforcer les capacités au niveau individuel et institutionnel, et à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

RÉDUIRE LES PERTES ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRES

Les pertes et le gaspillage alimentaires contribuent à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, dilapident de précieuses ressources naturelles, augmentent inutilement les émissions de gaz à effet de serre (GES) et, plus généralement, ralentissent le développement économique et social. Le gaspillage alimentaire se produit principalement pendant la phase de vente au détail et celle de la consommation, tandis que les pertes alimentaires sont la conséquence d'infrastructures, de technologies et de pratiques inadéquates tout au long de la chaîne de valeur. Les pertes et le gaspillage alimentaires dans les pays à faible revenu sont

CROATIE

Des fruits endommagés en passe d'être détruits dans une installation de conditionnement pour fruits à Opuzen.

©IAEA/LOUISE POTTERTON

principalement dues: aux faiblesses financières, techniques et de gestion dont pâtissent les méthodes de récolte, aux difficultés de stockage et de refroidissement dans des conditions climatiques difficiles, aux infrastructures limitées, et aux insuffisances des systèmes de conditionnement et de commercialisation.

Pour de nombreux petits exploitants agricoles vivant au bord de l'insécurité alimentaire dans les pays en voie de développement, une réduction des pertes alimentaires pourrait se traduire par une augmentation de leurs revenus, ce qui aurait une incidence immédiate et significative sur leurs moyens d'existence. En 2011, la FAO a lancé Save Food, une initiative mondiale visant à sensibiliser l'opinion publique et à échanger idées et bonnes pratiques en matière de prévention et de réduction du gaspillage et des pertes alimentaires. Depuis, la FAO a développé des méthodes en mesure d'identifier les pertes et de déterminer leurs causes tout au long de la chaîne de valeur alimentaire - depuis la production, en passant par le stockage et la transformation jusqu'à la distribution puis la consommation - et a réfléchi à d'éventuelles solutions capables d'y faire face. La méthodologie, mise en œuvre dans plusieurs filières auprès de plus de 40 pays en développement, met en exergue les principales sources de pertes alimentaires et analyse la faisabilité des solutions envisagées, aidant ainsi les gouvernements à formuler des politiques et des plans d'action efficaces dans ce domaine. En tant qu'agence responsable du suivi de la cible 12.3 des ODD, la FAO a mis au point un indicateur des pertes alimentaires visant à mesurer et quantifier les pertes après récolte sur l'ensemble de la filière de vente au détail, facilitant ainsi le contrôle et l'établissement de rapports dans ce domaine. La FAO collabore également avec le

Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre de l'élaboration d'un indicateur de gaspillage alimentaire dans la filière de distribution et au niveau des consommateurs.

L'Organisation s'est également associée à la Coalition internationale de lutte contre le gaspillage alimentaire pour mettre au point le premier matériel pédagogique sur cette question destiné aux écoliers de tous âges, et notamment des manuels pour aider les enseignants. De nombreuses campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont été mises en œuvre dans ce domaine au niveau régional et mondial. Des essais pilotes sur le matériel ont été déployés en Italie, en France et au Royaume-Uni, et les succès obtenus ont suscité l'intérêt accru d'autres pays. Reconnaisant le leadership technique de la FAO dans la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires, les pays membres ont demandé à l'Organisation d'élaborer des codes de conduite dans ce domaine, qui seront présentés à la prochaine session du Comité de l'agriculture (COAG), en 2020.

AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) consiste à cultiver des plantes et à élever des animaux dans les villes et à leur périphérie.

L'agriculture urbaine est pratiquée dans le monde entier et fournit des emplois et des revenus aux femmes pauvres, entre autres groupes défavorisés. Les maraîchers urbains ont moins de frais de transport, de conditionnement et d'entreposage, et ils peuvent vendre directement à l'étalage dans la rue ou sur les marchés. Ils perçoivent plus de revenus qui iraient autrement aux intermédiaires. Les consommateurs, notamment les citoyens ayant de faibles revenus, ont plus facilement accès à des produits frais et ils bénéficient d'un plus grand choix et de meilleurs prix.

Grâce à des méthodes et des pratiques spécifiques, l'AUP peut apporter une contribution importante à la sécurité alimentaire des ménages, en particulier en période de crise ou de pénurie alimentaire. Les produits sont soit consommés par les producteurs, soit vendus sur les marchés urbains, comme par exemple les marchés d'agriculteurs que l'on trouve dans de nombreuses villes, le weekend, et qui sont de plus en plus populaires. Le système d'approvisionnement alimentaire de toutes les villes du monde, petites ou grandes, est toujours hybride, c'est-à-dire qu'il combine différents modes et sources d'approvisionnement alimentaire et

LA FAO A DEVELOPPÉ UNE VISION COMMUNE AINSI QU'UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA DURABILITÉ À TRAVERS L'AGRICULTURE, LA SYLVICULTURE ET LA PÊCHE.

FAITS ET CHIFFRES

- ▶ **55%** de la population mondiale réside en zone urbaine
- ▶ **70%** de tous les aliments produits sont destinés à être consommés dans les villes
- ▶ **Plus de 60%** de la demande en énergie primaire et 70% des émissions de CO₂ proviennent des villes
- ▶ **34%** de la population mondiale vit dans de petites villes ou agglomérations
- ▶ **30%** des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la production et de la distribution d'aliments
- ▶ **Plus de 80%** des citoyens sont exposés à des niveaux de qualité de l'air dépassant les valeurs limites fixées par l'Organisation mondiale de la santé

SOURCE: CADRE DE LA FAO POUR L'AGENDA ALIMENTAIRE EN MILIEU URBAIN. 2018.



de consommation (institutions, vente au détail, aliments vendus dans la rue). Certaines villes sont principalement, mais pas uniquement, nourries par des fermes et des entreprises agroalimentaires urbaines, périurbaines et rurales voisines, tandis que d'autres villes dépendent en grande partie, mais pas entièrement, des aliments produits et transformés dans d'autres pays ou continents.

La croissance urbaine rapide, l'insécurité croissante en matière d'alimentation et de nutrition en milieu urbain, et le déséquilibre de la disponibilité, de la distribution et de l'accès aux produits alimentaires remettent en question le mode traditionnel d'alimentation des villes. L'année 2015 a été marquée par la signature du premier protocole international par des villes appelant au développement de systèmes alimentaires urbains plus durables et résilients. Ce protocole, le Pacte de Milan sur les politiques alimentaires en milieu urbain, a été signé à ce jour par plus de 180 villes des pays du Nord et du Sud qui se sont engagées à mettre en œuvre des actions et des stratégies visant à améliorer leur système alimentaire urbain. La FAO soutient la transformation de l'AUP pour une utilisation des sols urbains et une activité économique reconnues, intégrées aux stratégies locales et nationales de développement agricole, aux programmes d'alimentation et de nutrition, et à la planification urbaine. Elle aide les gouvernements nationaux et régionaux ainsi que les administrations municipales à optimiser leurs politiques et services de soutien à l'agriculture urbaine et périurbaine, et à améliorer les systèmes de production, de transformation et de commercialisation.

BRÉSIL

Vendeurs de fruits au marché slow food de Sao José à Rio de Janeiro.

©FAO/GIUSEPPE BIZZARRI

Cadre d'action de la FAO pour l'Agenda sur l'alimentation urbaine

Il est essentiel de promouvoir des systèmes alimentaires résilients et économiquement prospères, intégrés à tous les paysages et basés sur une collaboration multisectorielle, à des échelles différentes et entre de nombreuses parties prenantes, en vue de soutenir des processus d'urbanisation plus durables à travers la préservation des services écosystémiques et l'apport de biens. Des actions de coordination urgentes sont nécessaires pour aider les gouvernements nationaux et locaux à rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, plus inclusifs et plus résilients à la volatilité des prix, aux événements météorologiques extrêmes et aux changements climatiques dans un contexte d'urbanisation rapide.

En 2019, la FAO a publié son cadre d'action pour l'Agenda sur l'alimentation urbaine en réponse aux exigences d'une approche holistique de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le continuum rural-urbain. Son objectif: aider les gouvernements à répondre aux défis complexes qui se posent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi qu'à tirer parti des opportunités créées par l'urbanisation à travers le développement de systèmes alimentaires durables. Fruit d'un processus consultatif inclusif, le Cadre d'action énonce des principes directeurs, des fins et des résultats ciblés compatibles avec l'objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Son objectif général est de guider les travaux de la FAO destinés à aider les décideurs au niveau

international, national, territorial et urbain à reconnaître le rôle stratégique des villes et des gouvernements infranationaux en tant qu'acteurs clés de la résolution des problèmes socio-économiques et écologiques complexes qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition.

VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

En surmontant les barrières économiques, institutionnelles et financières, l'Organisation s'efforce de créer des conditions favorables aux systèmes de production durables. Elle permet ainsi d'utiliser les ressources plus efficacement et de créer des conditions propices à la diversification et à la conservation des ressources naturelles. Les agriculteurs peuvent également mieux s'adapter au changement climatique, et l'atténuer. Les programmes de la FAO reflètent une approche intégrée qui prend en compte les liens complexes et la rivalité existant entre les utilisateurs de ressources et l'environnement naturel. Des approches plus intégrées garantissent que les échanges et les synergies des impacts des décisions prises dans un secteur sont examinés conjointement avec les autres secteurs, en prenant en considération les aspects de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une démarche holistique permet de faire des choix avisés en faveur de pratiques agricoles inclusives et durables. Depuis 2014, l'Organisation a soutenu en ce sens 245 initiatives dans 89 pays à l'aide d'approches participatives, dont plus de 80 initiatives pour le seul continent africain. Sur 89 pays, 41 pour cent ont été en mesure de réduire les écarts de rendement agricole et plus de la moitié des pays ont réduit la superficie de végétation naturelle et protégé des écosystèmes convertis à l'agriculture.

La FAO encourage l'**agriculture intelligente face au climat (AIC)**, car elle est capable de transformer et de réorienter efficacement les systèmes agricoles en faveur du développement et de la sécurité alimentaire dans un contexte de réchauffement de la planète. En pratique, l'approche AIC poursuit un triple objectif :

- ▶ Accroître durablement la productivité et les revenus;
- ▶ S'adapter au changement climatique;
- ▶ Réduire, dans la mesure du possible, les émissions de GES.

L'Organisation aide les pays à consolider leurs connaissances et à renforcer leurs politiques et leurs programmes pour faciliter l'adoption d'une agriculture intelligente face au climat au niveau de l'exploitation, du paysage et du pays. Sur le terrain, la FAO travaille au renforcement des capacités avec les partenaires adoptant les pratiques d'AIC par le biais des Écoles pratiques d'agriculture et autres services consultatifs. En tant que membre actif de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques et d'alliances régionales pour l'AIC, la FAO encourage l'acquisition de connaissances et appuie la collaboration pour étendre le déploiement de l'AIC.

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition est un engagement pris par les États Membres des Nations Unies pour la

LA FAO AIDE À RENDRE LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS GRÂCE À LA PARTICIPATION DES PETITS PRODUCTEURS ET DES PAYS ÉCONOMIQUEMENT LES MOINS DÉVELOPPÉS.

mise en œuvre durable et cohérente, sur 10 ans, de politiques, programmes et investissements accrus en vue d'éradiquer la malnutrition sous toutes ses formes dans le monde entier, sans laisser personne de côté. Elle fournit un cadre opérationnel pour renforcer les efforts visant à éradiquer la faim et à éliminer toutes les formes de malnutrition dans le monde, notamment par le biais de politiques et de programmes de réduction des risques de catastrophes naturelles et d'adaptation au changement climatique tenant compte de la nutrition, afin de fortifier la résilience des moyens d'existence des populations et des systèmes alimentaires compatibles avec une alimentation saine. La FAO collabore avec les pays, les agences partenaires des Nations Unies et d'autres organisations partenaires, en particulier l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour mettre en place des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une nutrition améliorée.

Dans le contexte des ODD, différents systèmes alimentaires susceptibles de fournir des réponses en termes de durabilité, de résilience et de gestion de l'environnement sont envisagés de manière plus intégrée. C'est dans le cadre de ce débat mondial sur les systèmes alimentaires durables que les systèmes alimentaires autochtones ont acquis une reconnaissance internationale. En fusionnant les connaissances autochtones locales avec de nouvelles pratiques de culture, les familles d'agriculteurs exploitant des espèces négligées et sous-utilisées pourraient bénéficier de systèmes de production alimentaire plus solides, capables d'améliorer la sécurité alimentaire, d'accroître leurs revenus et de perfectionner les mécanismes de lutte contre le changement climatique.

ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET EFFICACES

Aider les pays à tirer profit des systèmes commerciaux Les accords et mécanismes commerciaux et liés au commerce, nouveaux ou existants, jouent un rôle crucial pour faciliter le développement de systèmes commerciaux essentiels au fonctionnement des systèmes alimentaires, et à la sécurité alimentaire. La FAO aide les pays à se doter de capacités leur permettant de mieux comprendre l'évolution rapide des marchés internationaux, les règles commerciales et les conséquences potentielles de ces changements, notamment les menaces et les opportunités d'ouverture au commerce, ainsi que les stratégies possibles

MESURES VISANT À AMÉLIORER LES ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES SOUTENANT DES RÉGIMES SAINS

SOUS-SYSTÈMES ALIMENTAIRES	MESURES
Production agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager les politiques et les investissements favorisant la diversification et la production d'aliments riches en nutriments (fruits, légumes et légumineuses, par exemple) ▶ Promouvoir le développement de la chaîne de valeur pour les cultures vivrières riches en nutriments ▶ Veiller à ce que les investissements dans la recherche agricole se concentrent non seulement sur les produits de base, mais également sur les cultures riches en nutriments
Stockage, transport et commerce des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Investir dans les infrastructures de transport et de la chaîne du froid afin de réduire les pertes alimentaires ▶ Encourager le commerce intérieur, les liens ruraux-urbains et les chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes (dans la mesure du possible) pour les aliments riches en nutriments, en particulier les légumes, les fruits, les légumineuses et les fruits à coque ▶ Réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires pour les fruits et légumes, en particulier hors saison, ou augmenter les droits de douane sur les aliments riches en matières grasses, en sucres et/ou en sel
Transformation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager les lois sur la reformulation des aliments ▶ Prendre des mesures pour légiférer sur l'étiquetage nutritionnel et alimentaire ▶ Soutenir la création de fonds d'investissement pour les petites et moyennes entreprises en phase de démarrage produisant des aliments riches en nutriments ▶ Mettre en place des mesures incitatives pour les techniques de transformation qui réduisent les coûts et augmentent la valeur nutritionnelle des aliments
Distribution et approvisionnement alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir les politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire sur les marchés non structurés et traditionnels ▶ Offrir des incitations tarifaires pour encourager les vendeurs de rue à utiliser des ingrédients de meilleure qualité nutritionnelle tout en respectant les normes de sécurité alimentaire ▶ Imposer des taxes pour décourager la consommation d'aliments riches en matières grasses, en sucres et/ou en sel, tels que les boissons édulcorées ▶ Appuyer la révision des subventions alimentaires pour inclure des aliments tels que les fruits et légumes frais et les légumineuses, et les rendre abordables pour les consommateurs ▶ Mettre en œuvre des réglementations et des investissements en matière de planification pour soutenir les marchés de gros, les marchés traditionnels et les détaillants informels qui fournissent des produits frais aux consommateurs, et en particulier aux populations à faible revenu ▶ Établir des politiques et des programmes de protection sociale pour faire en sorte que les populations vulnérables aient accès à des aliments riches en nutriments, par exemple, des programmes d'alimentation et de nutrition dans les écoles proposant de tels aliments ou des transferts monétaires conditionnels pour faciliter l'accès aux fruits et légumes frais ▶ Légiférer pour garantir les achats institutionnels auprès des petits agriculteurs locaux ▶ Limiter les zones autorisées pour l'installation d'établissements de restauration rapide, en particulier autour des écoles
Autres	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en place des stratégies et des actions pour promouvoir, protéger et soutenir l'allaitement ▶ Contrôler la commercialisation des aliments et des boissons destinés aux enfants ▶ Instaurer une réglementation contraignante sur la publicité destinée aux enfants et sur les autres formes de commercialisation d'aliments et de boissons destinés aux enfants ▶ Soutenir les campagnes d'information dans les médias grand public et les initiatives de marketing social encourageant une alimentation saine ▶ Soutenir les réformes de l'éducation pour faire entrer l'éducation alimentaire et nutritionnelle dans les programmes scolaires

SOURCE: OMS, 2010; FAO, 2016; FAO, 2017; GLOPAN, 2016; HYPE, 2017; OMS, 2016; OMS/PNUD 2018

pour y faire face. La FAO collabore avec les pays pour faciliter un dialogue neutre sur des questions liées à la formulation d'accords commerciaux et promouvoir l'utilisation de données probantes dans l'élaboration et l'adoption de tels accords. Elle soutient également le renforcement des systèmes nationaux et leur adaptation aux normes internationales afin de tirer parti des accords commerciaux.

Développer des chaînes de valeur inclusives et efficaces

La demande croissante de produits à forte valeur ajoutée sur les marchés alimentaires nationaux et internationaux constitue une source potentielle de croissance économique et d'emplois rémunérateurs pour les pays en voie de développement. Toutefois, des chaînes agro-industrielles et agroalimentaires modernes risquent de devenir moins équitables, durables et inclusives, surtout pour les petits exploitants agricoles et les petites entreprises agroalimentaires. D'où la nécessité de disposer de politiques et de stratégies pour faire face à ces risques. La FAO travaille en ce sens avec les pays pour formuler et mettre en œuvre des stratégies et plateformes agro-industrielles, agroalimentaires et de développement des chaînes de valeur. En complément, elle leur propose des orientations politiques, une création de savoir et un renforcement des capacités. Elle œuvre également pour renforcer les capacités des organisations de producteurs et promouvoir des politiques efficaces en faveur de la création d'emplois décents, de la création d'entreprises, et d'incitations à l'innovation et à l'investissement, surtout pour les femmes, dont le travail est souvent essentiel tout au long de la chaîne de valeur.

Assurer des politiques favorables au développement du système alimentaire

Les décideurs reconnaissent de plus en plus qu'il faut suivre et évaluer les politiques pour pouvoir les améliorer et atteindre les objectifs des gouvernements nationaux.

Les interactions entre les politiques peuvent appuyer ou entraver l'efficacité et le développement des systèmes agricoles et alimentaires et, par conséquent, la croissance du secteur agricole. L'instabilité des politiques et la volatilité des prix en raison de l'évolution rapide des tendances du marché international et national ont eu une incidence sur les décisions de production, sur les niveaux de consommation et sur les possibilités de commercialisation et d'échanges dans la plupart des pays en voie de développement. Comprendre les facteurs responsables de la volatilité des prix, surtout sur les marchés nationaux, et de l'instabilité politique/institutionnelle aidera les décideurs et autres parties prenantes à prendre des décisions plus éclairées et à adopter des stratégies

LES 5 PRINCIPES DE L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DURABLES

PRINCIPE 1

► Augmenter la productivité, l'emploi et l'ajout de valeur dans les systèmes alimentaires.

PRINCIPE 2

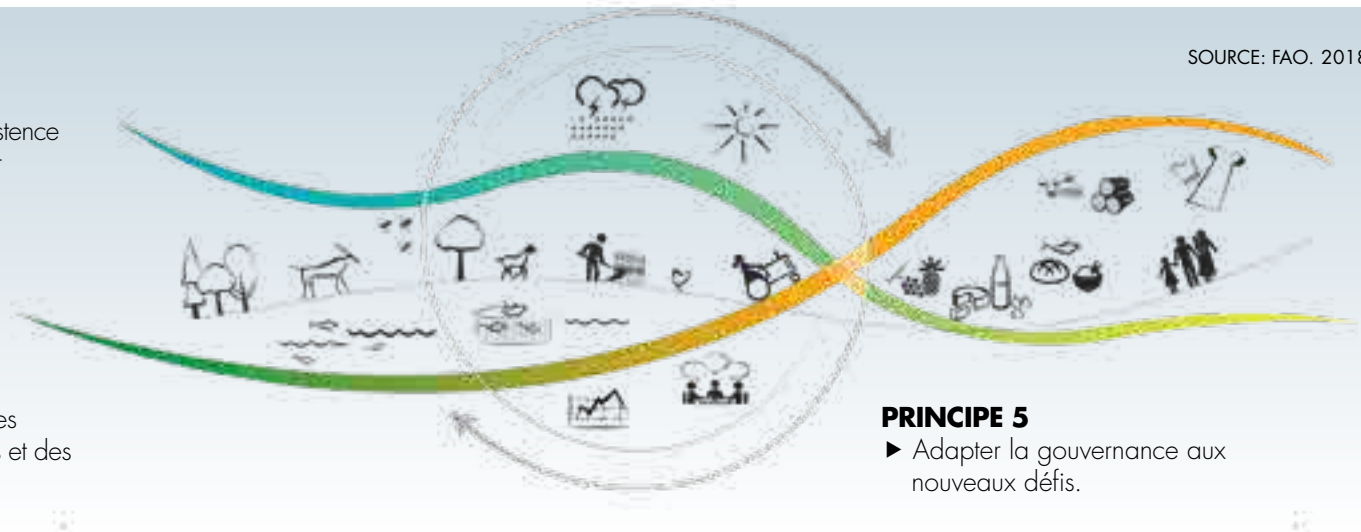
► Protéger et améliorer les ressources naturelles.

PRINCIPE 3

► Améliorer les moyens d'existence et promouvoir la croissance économique inclusive.

PRINCIPE 4

► Renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes.



SOURCE: FAO. 2018.

et outils de gestion du risque fondés sur des données probantes. La FAO soutient les démarches de suivi et d'évaluation des pays afin d'améliorer les prix et les mesures incitatives sur le marché. Parmi les domaines spécifiques d'assistance figurent l'amélioration de la collecte des données nationales, l'élaboration d'indicateurs pertinents, leur analyse et diffusion, ainsi que le renforcement du dialogue sur les politiques à partir de données probantes.

Nutrition et systèmes alimentaires

La malnutrition concerne tous les pays, et une personne sur trois. Elle prend de multiples formes, de la faim chronique aux carences en oligo-éléments, du retard de croissance à l'obésité. La nutrition commence avec ce que nous mangeons. La protection et la promotion d'une alimentation saine devraient constituer l'objectif central des politiques en matière de systèmes alimentaires et agricoles. L'agriculture, la pêche, l'élevage et les forêts produisent les aliments diversifiés, sains et nutritifs dont nous avons besoin. Le renforcement de leur impact nutritionnel nécessite de s'intéresser à tous les maillons de la chaîne de valeur: depuis la promotion de sols sains et la protection de la biodiversité jusqu'aux modes de stockage, de transport, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires, en passant par le choix des intrants et des types de production.

L'accès à une alimentation sûre, nutritive et en quantité suffisante doit être considéré comme un droit de l'homme, et priorité doit être donnée aux plus vulnérables. Il est nécessaire de compter sur des politiques tout particulièrement sensibles à la sécurité alimentaire et à la nutrition des enfants de moins de cinq ans, des enfants scolarisés, des adolescentes et des femmes afin d'interrompre le cycle intergénérationnel de la malnutrition. La FAO appelle à modifier les politiques, y compris les mesures incitatives économiques et les réglementations régissant la commercialisation, pour

encourager la production et la consommation d'aliments sains. L'Organisation facilite également le dialogue de haut niveau entre les gouvernements et leurs partenaires dans le but d'élaborer des normes et des approches communes en matière de systèmes alimentaires durables et d'alimentation saine.

IL N'Y A PAS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SANS SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

L'accès aisé à des aliments sains et nutritifs est un droit fondamental de l'homme. Or, chaque année dans le monde, plus de 420 000 personnes meurent et quelque 600 millions, soit presque une personne sur dix, tombent malades après avoir consommé des aliments contaminés. La mondialisation croissante de l'approvisionnement alimentaire rend les populations du monde entier de plus en plus exposées aux risques alimentaires. En réalité, il est établi que les dangers transmis par les aliments sont responsables de plus de 200 maladies aiguës et chroniques, allant des infections du tube digestif au cancer. Quel que soit le lieu de production des aliments, les consommateurs sont en droit de s'attendre à ce que ceux qu'ils achètent soient sains et de qualité. Et la FAO travaille conjointement avec les autorités gouvernementales et l'industrie locale, entre autres parties prenantes, pour faire en sorte que de telles attentes soient satisfaites.

Protéger la santé et faciliter le commerce

Les normes internationalement reconnues en matière de santé des plantes et des animaux, ainsi que de sécurité sanitaire des aliments, apportent une contribution essentielle à la sécurité sanitaire et à la qualité des denrées alimentaires, protégeant ainsi les consommateurs. Les pays ont besoin d'aide pour mettre en œuvre et

INITIATIVES À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE DESTINÉES À SOUTENIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

► **Le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)** se réunit depuis 1956 pour émettre des avis scientifiques sur les additifs alimentaires, les contaminants et les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, ainsi que pour définir des principes et orientations permettant d'évaluer la sécurité sanitaire des produits chimiques dans les aliments.

► **Les Réunions conjointes d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA)** ont débuté en 2000. Il s'agit d'un groupe d'experts scientifiques internationaux dont la mission est d'évaluer différents aspects des risques microbiologiques associés à l'approvisionnement alimentaire.

► **La Réunion conjointe sur les résidus de pesticides (JMPR)** est un groupe ad hoc d'experts administré conjointement par la FAO et l'OMS, dont la vocation est

d'harmoniser les exigences et l'évaluation des risques associés aux résidus de pesticides. La JMPR se réunit tous les ans depuis 1963 pour mener des analyses scientifiques des résidus de pesticides dans les aliments et émettre des recommandations sur les niveaux acceptables de résidus de pesticides dans les aliments faisant l'objet d'échanges commerciaux internationaux.

► **Les Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition (JEMNU)** ont été créées en 2010 pour renforcer le rôle de la FAO et de l'OMS dans l'expression d'avis scientifiques en matière de nutrition aux États membres et à des organismes tels que la Commission du Codex Alimentarius, ou encore notamment le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) en vue d'établir des normes mondiales appropriées tenant compte des composantes sanitaires et commerciales.

SOURCE: FAO. 2019. TRAVAIL DE LA FAO SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS.



GUATÉMALA

Renforcer le Programme d'alimentation scolaire dans le cadre de l'Initiative pour l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim.

©PEP BONET/
NOOR POUR LA
FAO

appliquer les réglementations et les normes en vigueur, et les opérateurs des filières doivent être en mesure de se conformer aux normes établies par la FAO et l'OMS, qui constituent le Codex Alimentarius, ou code alimentaire. Le Codex couvrant l'ensemble de la chaîne de production, il permet aux gouvernements d'établir des normes à caractère scientifique, acceptables sur le plan international, en vue de définir des critères garantissant la sécurité sanitaire et l'harmonisation du commerce des aliments, et tenant compte des nouveaux enjeux et possibilités. En 1995, l'Organisation mondiale du commerce a reconnu le Codex Alimentarius, en tant qu'ensemble de normes à caractère scientifique adoptées de façon consensuelle, comme la référence à suivre pour la réglementation nationale en matière de sécurité sanitaire des aliments et le commerce international des denrées alimentaires.

► **POUR PLUS D'INFORMATIONS, SE REPORTER AU BLOC 3, CHAPITRE 3.3: CODEX ALIMENTARIUS**

La science au service d'une alimentation saine

La science est au centre du travail de la FAO sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En étroite collaboration avec l'OMS, la FAO fournit des avis scientifiques neutres et indépendants servant de fondement aux normes, directives et codes de pratique internationaux en matière de sécurité sanitaire des aliments établis par la Commission du Codex Alimentarius, ainsi que pour aider les autorités nationales à développer des systèmes modernes de contrôle des aliments, comme le séquençage complet du génome pour la surveillance épidémiologique des agents pathogènes transmis par les aliments. Il est nécessaire de disposer de meilleures données pour comprendre l'ampleur de l'impact des aliments insalubres.

La sécurité sanitaire des aliments exige des solutions partagées

La sécurité sanitaire des aliments et la santé humaine sont étroitement liées à la santé des animaux et à notre environnement. La FAO plaide pour une approche



«Un monde, une santé», en tant que moyen intégré de prévention et d'atténuation des menaces qui pèsent sur la santé à travers l'interface animaux-homme-plante-environnement. Une menace que démontre clairement la transmission des micro-organismes à l'homme par les aliments, à travers des fruits et légumes contaminés par le sol et des aliments d'origine animale. Les champs-écoles des producteurs (CEP) se sont avérés être un moyen efficace pour permettre aux exploitants agricoles de comprendre les bonnes pratiques et de les appliquer. Les CEP sont développés pour introduire pleinement la notion d'hygiène alimentaire dans des aspects de la production tels que les techniques de gestion intégrée des organismes nuisibles.

En ce qui concerne les maladies transmises par les aliments d'origine animale, la FAO encourage les pratiques visant à atténuer le risque que des animaux vivants soient porteurs d'agents pathogènes transmissibles à l'homme et à empêcher le transfert des contaminants présents dans l'environnement vers les aliments. L'Organisation encourage les pratiques de production alimentaire qui réduisent l'utilisation d'agents antimicrobiens, améliorent l'hygiène et l'assainissement des aliments pendant leur transformation afin de limiter la contamination croisée, et surveillent les avancées dans la production d'aliments exempts d'agents pathogènes résistants aux antimicrobiens.

La sécurité sanitaire des aliments en cas d'urgence

Les flambées épidémiques de maladies transmises par les aliments et les rappels d'aliments peuvent avoir de vastes conséquences, et ébranler la confiance des consommateurs dans la sécurité de l'approvisionnement alimentaire. Les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments requièrent donc d'améliorer la communication aux consommateurs. Une exigence qui s'adresse

MALI

Moukuna, plante utilisée pour enrichir le sol en azote, poussant à côté du sorgho et utilisée pour nourrir les animaux.

©FAO/
SWIATOSLAW
WOJTKOWIAK

à toutes les parties prenantes de la filière agroalimentaire, à commencer par les gestionnaires de risques et les décideurs. Cet échange bidirectionnel d'informations et d'opinions entre toutes les parties concernées est essentiel pour rétablir la confiance et protéger la qualité de vie des personnes.

La FAO aide les pays à implanter des systèmes de prévention et de gestion des urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments pour renforcer la résilience des pays aux crises touchant la filière alimentaire. Pour promouvoir et faciliter l'échange rapide d'informations en cas d'événements relatifs à sécurité sanitaire des aliments, la FAO et l'OMS coordonnent un réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments, ou INFOSAN. Existant depuis 15 ans, celui-ci a facilité la communication transfrontalière, mais aussi entre ses membres, dans le cadre de centaines de situations d'urgence relatives à la sécurité sanitaire des aliments.

INITIATIVES RÉGIONALES

La FAO cherche à intervenir pour aider les petits producteurs, et même les pays économiquement les moins développés, à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent tout au long de la chaîne de valeur. Les systèmes alimentaires et agricoles doivent s'ouvrir en reliant les petits producteurs aux entreprises agroalimentaires et aux chaînes d'approvisionnement, afin de promouvoir leur participation effective et durable aux marchés qui évoluent rapidement. Cela signifie que la FAO doit les aider à développer les outils nécessaires, notamment des informations analytiques permettant d'élaborer des politiques judicieuses; à renforcer leurs capacités institutionnelles et individuelles; et à lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires.



**Amérique latine et Caraïbes:
agriculture familiale durable et
systèmes alimentaires inclusifs**

Cette initiative régionale propose d'améliorer l'accès des populations pauvres aux ressources productives (terre, eau, énergie, infrastructures), ainsi qu'aux

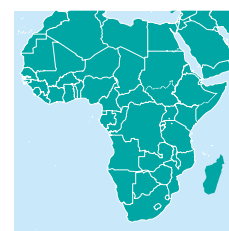
services ruraux financiers (crédits, épargnes, assurances) et non financiers (assistance technique, innovation, connaissances). La FAO s'emploie à renforcer les organisations de producteurs et à promouvoir la participation des communautés rurales aux stratégies de développement durable, en mettant l'accent sur la mise en place de systèmes alimentaires inclusifs, efficaces, résilients et sensibles à la nutrition. La FAO encourage le renforcement des chaînes de valeur et des systèmes d'approvisionnement publics, ainsi que la promotion d'aliments frais et sains, tout en réduisant la dépendance des pays vis-à-vis

TONGA

Marché de légumes à Nuku'alofa, sur l'île de Tongatapu.

©FAO/ANTON GLAESER

des importations et en consolidant la résilience des familles rurales en amont des chocs économiques et naturels.



**Afrique: intensification de la
production durable et développement
des chaînes de valeurs**

À la suite de la «Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et une amélioration des moyens d'existence»,

cette initiative régionale s'attaque aux goulets d'étranglement qui ponctuent les chaînes de valeur par lesquelles la production augmente, grâce à des actions visant à intensifier durablement la production et à augmenter la productivité. Une gestion améliorée des chaînes de valeur contribue au développement du marché et de l'agroalimentaire, en accordant une attention particulière aux opportunités et aux services destinés aux femmes et aux jeunes.



Chaînes de valeur pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique

Le déclin de la compétitivité à l'export des agriculteurs et des pêcheurs, conjugué à une dépendance alimentaire accrue vis-à-vis des aliments importés, a

mené les acteurs publics et privés du Pacifique à donner priorité à l'amélioration de la capacité de leurs secteurs agroalimentaires pour satisfaire les besoins alimentaires nationaux. Depuis 2014, cette initiative régionale vise à développer des chaînes de valeur locales pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour la FAO, il s'agit d'améliorer la capacité des producteurs locaux à mettre davantage de produits alimentaires sur les marchés intérieurs et touristiques au détriment des produits alimentaires importés (y compris les aliments pour animaux) afin de répondre à la demande d'une alimentation équilibrée et nutritive. Il s'agira de fournir un appui à l'élaboration de politiques et de cadres réglementaires qui dépendent des améliorations apportées à la capacité de rassembler, d'intégrer, d'analyser et de diffuser des informations sur l'alimentation, la nutrition et les ressources naturelles.

GÉORGIE

Conditionnement d'anchois conformément aux normes sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, dans le cadre d'un projet de la FAO visant à répondre aux standards relatifs à l'exportation sur les marchés internationaux.

©FAO/KHATIA GOGOLADZE



Commerce agroalimentaire et intégration des marchés en Europe et en Asie centrale

Dans le cadre de son initiative régionale, la FAO aide les pays à créer un environnement politique favorable au commerce de l'agriculture et des produits alimentaires. L'Organisation développe leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des accords commerciaux et analyser

des opportunités de marché. La FAO s'emploie également au renforcement des capacités visant à répondre aux besoins de l'OMC, à prévenir et à maîtriser les risques pour la santé animale, la santé des végétaux et la sécurité sanitaire des aliments, à faciliter les échanges et régler les différends. L'application de méthodes modernes d'analyse des risques et de normes du Codex Alimentarius, de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est essentielle. En outre, la FAO soutient les capacités des pays à développer les chaînes de valeur courtes, la production alimentaire locale, l'utilisation des indications géographiques et d'agriculture biologique pour promouvoir les méthodes de production durables, la qualité des produits alimentaires et comme outil de valorisation de la marque. Les bénéficiaires comprennent des fonctionnaires, des scientifiques et des producteurs de denrées alimentaires, principalement des petites et moyennes entreprises. Il soutient par ailleurs les pays dans leurs stratégies de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. ●





CHAPITRE 2.5

VERS UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

MALAISIE

Au fil des siècles, les Malaisiens ont appris à comprendre la forêt d'une manière si intime qu'elle a fini par se transformer en une extension naturelle et essentielle de leur propre culture. Quand les membres de la tribu des Penan, un peuple autochtone nomade, marchent à travers la forêt ils laissent derrière eux de nombreuses «traces» pour ceux qui les suivent. Ces empreintes forment un ensemble de signes qui montrent où et par où ils vont. Un langage symbolique et codifié. Dans la chaleur suffocante des bois, avant les pluies d'automne, Andrés Oudaou cherche du bois pour construire un refuge où passer la nuit.

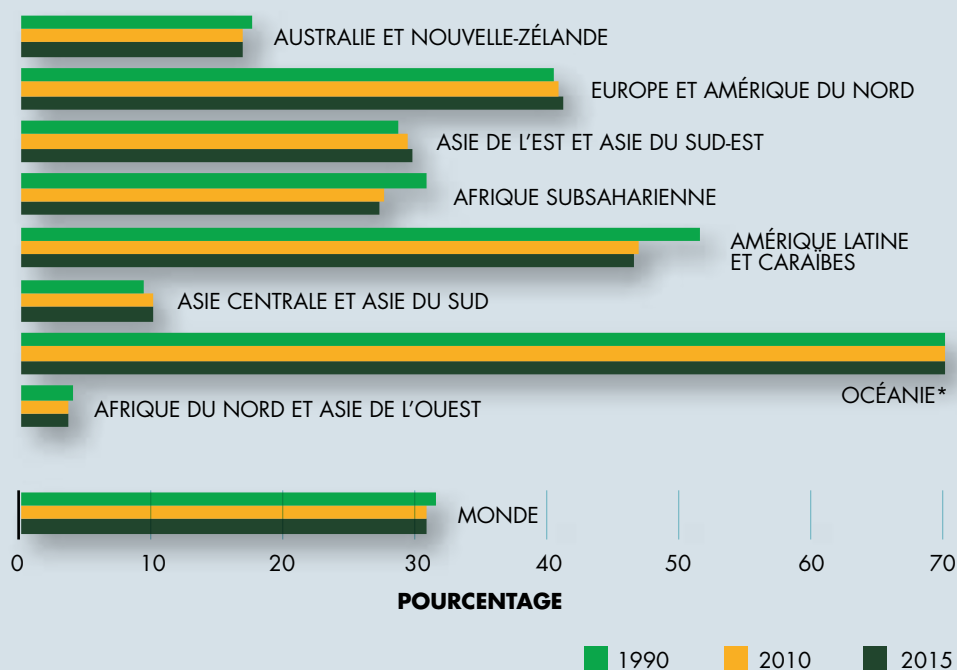
©FAO/ JULIEN COQUENTIN

Les forêts sont bien plus qu'un ensemble d'arbres, elles forment un écosystème plein de vie. Elles occupent 30 pour cent de la superficie des terres émergées de la planète, abritent plus de 80 pour cent de toutes les espèces d'animaux terrestres, de plantes et d'insectes, et environ un tiers de la population mondiale (soit 2,4 milliards de personnes) utilise le bois comme source énergétique de base pour la cuisson des aliments, faire bouillir l'eau et se chauffer. Depuis sa création, la FAO œuvre pour répondre aux besoins d'un secteur forestier en évolution et garantir la contribution des forêts aux objectifs de développement durable. En sa qualité d'organisation spécialisée des Nations Unies, la FAO joue un rôle de premier plan mondial et aide les pays à protéger, préserver et gérer les forêts du monde de manière durable.

Il y a 70 ans, la FAO achevait sa première *Évaluation des ressources forestières mondiales* (FRA). À l'époque, la préoccupation majeure était de savoir si l'on continuerait à disposer de suffisamment de bois d'œuvre pour satisfaire la demande mondiale. Depuis, l'intérêt plus vaste que nos forêts et nos arbres présentent à l'échelle mondiale paraît de plus en plus évident, non seulement pour l'extraction de bois mais aussi pour la santé de la planète et le bien-être humain. Les forêts renforcent nos moyens d'existence, purifient l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons, protègent les sols et luttent contre le changement climatique en stockant le dioxyde de carbone dans leur biomasse. Elles fournissent en outre

POUR LA FAO, LE POTENTIEL DES FORÊTS EST UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

PART RELATIVE DU COUVERT FORESTIER SUR L'ENSEMBLE DES TERRES ÉMERGÉES, EN 1990, 2010 ET 2015



NOTE: *Sauf Australie et Nouvelle-Zélande.
SOURCE: FAO. 2018. SITUATION DES FORÊTS DU MONDE.

de nombreux produits et services qui contribuent au développement socioéconomique de millions de personnes, notamment de la nourriture, des ressources médicinales et des combustibles.

Nous disposons aujourd'hui de davantage de données montrant les liens profonds et réciproques qui existent entre les forêts et les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette mise en lumière permet aux responsables de l'élaboration des politiques d'inclure les forêts dans les mesures de développement durable. En 2017, l'Assemblée générale des Nations a adopté le premier Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), constitué d'objectifs et de cibles étroitement liés aux objectifs de développement durable (ODD), et d'autres engagements internationaux ayant trait aux forêts, tels que les objectifs de l'Accord de Paris en matière d'action climatique et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

FORÊTS ET AGRICULTURE DURABLE

Le temps presse pour les forêts du monde, dont la superficie totale diminue jour après jour.

Entre 1990 et 2015, la superficie forestière a diminué dans 93 pays du monde, soit une perte totale de 129 millions d'hectares, passant de 31,6 pour cent des terres émergées du globe à 30,6 pour cent. Bien que ce chiffre semble insignifiant, une perte de 1 pour cent représente 100 millions d'hectares.

Stopper le déboisement au niveau mondial, notamment celui lié à l'agriculture, est l'un des objectifs principaux de la FAO et il exige des mesures urgentes. Selon les prévisions, la population mondiale devrait passer de quelque 7,6 milliards d'individus aujourd'hui à près de 10 milliards à l'horizon 2050. La demande alimentaire mondiale correspondante – dont la croissance est estimée à 50 pour cent sur cette période – exercera une pression énorme sur les ressources naturelles. Le déboisement menace non seulement les moyens d'existence des communautés forestières, des peuples autochtones et des communautés locales, mais entraîne également la perte d'habitats précieux pour la faune et la flore, une dégradation des terres, une érosion des sols, une diminution des réserves d'eau potable et l'émission de carbone dans l'atmosphère.

Dans le cadre de son nouveau programme pour des actions plus cohérentes et efficaces dans les domaines de l'agriculture, la foresterie et la pêche (**Programme stratégique 2 « Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables »**), la FAO aide les pays à gérer leurs forêts de manière durable, en conciliant les objectifs sociaux, économiques et environnementaux afin que les générations présentes puissent tirer avantage des ressources forestières



VIET NAM

Des chercheurs de l'Évaluation nationale des forêts mesurent le diamètre des arbres pour évaluer l'état de la forêt et surveiller leur évolution.

©FAO/JOAN MANUEL BALIELLAS

tout en les conservant au profit des générations futures. Bien que l'agriculture et la sylviculture soient souvent perçues comme des usages de la terre en concurrence, les forêts et les arbres soutiennent la durabilité de l'agriculture en stabilisant les sols et le climat, en régulant les flux hydrologiques, en offrant un habitat aux pollinisateurs et aux prédateurs naturels des ravageurs agricoles et en améliorant la productivité des sols.

Plus de 20 pays, dont le Chili, le Costa Rica, la Gambie et le Viet Nam, ont réussi depuis 1990 à améliorer leurs niveaux nationaux de sécurité alimentaire et, dans le même temps, à maintenir voire augmenter leur couvert forestier, démontrant par la même occasion qu'il n'est pas nécessaire de déboiser pour produire plus d'aliments. Ces exemples montrent que des synergies plus fortes entre l'agriculture et les forêts sont possibles, à condition que les éléments suivants soient réunis: des conditions économiques favorables, un financement suffisant et des droits fonciers, entres autres. S'ils savent reconnaître et doser ces équilibres, les responsables de l'élaboration des politiques pourront mieux orienter les ressources et accélérer ainsi les réalisations dans le cadre du Programme 2030.

GESTION DURABLE DES FORÊTS

La gestion durable des forêts est une pratique qui consiste à satisfaire les valeurs et besoins actuels en matière de ressources forestières sans compromettre l'avenir: une approche fondée sur une éthique de la gestion des terres qui intègre le reboisement, la gestion, la croissance et l'entretien des arbres, ainsi que l'obtention de produits utiles dérivés du bois, dans des problématiques comme la conservation du sol, la qualité de l'air et de l'eau, les habitats de la faune sauvage et des poissons, sans oublier la composante esthétique.

En 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies, reconnaissant que les forêts et les

arbres hors forêt apportaient de nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux, a souligné que la gestion durable des forêts contribuait de manière significative au développement durable et à l'élimination de la pauvreté. Sa résolution décline la gestion durable des forêts en sept facettes: (1) l'étendue des ressources forestières; (2) la diversité biologique des forêts; (3) la santé et la vitalité des forêts; (4) les fonctions productives des ressources forestières; (5) les fonctions protectrices des ressources forestières; (6) les fonctions socio-économiques des forêts; et (7) le cadre juridique, politique et institutionnel.

SOURCE: FAO. 2018. ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ MONDIALE POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE.

LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNÉES EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR COMPRENDRE L'ÉTAT DE NOS RESSOURCES FORESTIÈRES ET EN FAIRE BON USAGE.

L'IMPORTANCE DES DONNÉES

La FAO joue un rôle essentiel dans la compilation et la diffusion de données pour soutenir la réalisation des politiques forestières. L'Organisation est l'une des principales sources de statistiques forestières au monde, et recueille des données sur les forêts et ses produits depuis 1946. Pendant des décennies, les gouvernements des pays en développement ont considéré les informations à long terme sur les ressources forestières et sur les écosystèmes comme étant moins importantes que les autres informations nationales. Cependant, le secteur forestier a besoin d'informations toujours plus diversifiées sur les forêts et l'affectation des

OPEN FORIS, UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNÉES

Près de 80 pour cent des pays en développement ont des difficultés à collecter des données de base sur leurs ressources forestières. L'outil Open Foris de la FAO est un logiciel gratuit et en accès libre créé grâce à un partenariat technique avec Google pour faciliter la collecte, l'analyse et la présentation des données de façon flexible et efficace. L'un de ses composants les plus novateurs est le Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre (en anglais, SEPAL). Le SEPAL aide les pays à mesurer,

surveiller et rendre compte de la situation de leurs forêts et de l'utilisation des terres. Il offre un accès inégalé à des données satellite granulaires et à une puissance informatique, les aidant ainsi à améliorer l'atténuation des effets du changement climatique. Le SEPAL permet aux utilisateurs de consulter et traiter des données satellite de façon rapide et efficace, ainsi que de réaliser des analyses géospatiales pertinentes et sophistiquées. En juin 2018, le SEPAL comptait quelque 1 000 utilisateurs enregistrés et actifs, appartenant à 225 organisations de 85 pays.

SOURCE: FAO. 2018. PORTEFEUILLE DES SERVICES NUMÉRIQUES DE LA FAO: OPEN FORIS ET SEPAL.

terres. Les informations sur les zones forestières ne suffisent plus. Les pays ont aussi besoin de données sur d'autres aspects de la gestion durable des forêts, notamment sur le rôle des forêts dans la conservation de la biodiversité et sur leur apport d'autres services écosystémiques. En ce sens, il est essentiel de renforcer les capacités nationales pour recueillir, compiler et analyser les données, et que les pays établissent des systèmes de suivi nationaux des forêts (SSNF).

En 2010, seuls 45 pays dans le monde étaient capables d'évaluer les changements apparus et leurs caractéristiques grâce à des inventaires nationaux des forêts effectués régulièrement, soulignant ainsi un important déficit d'information. La FAO a développé de nouvelles directives visant à aider les pays à développer de solides systèmes nationaux de surveillance des forêts, capables de recueillir plus de données de meilleure qualité sur les tendances et les perspectives du secteur, afin de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Évaluation des ressources forestières mondiales

La collecte des données nationales est un aspect extrêmement important de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO (FRA)*. Depuis la publication du premier numéro en 1948, la FAO a produit des rapports périodiques sur la situation des forêts dans le monde, fournissant à la communauté internationale la meilleure information disponible. Le rapport FRA est désormais publié tous les cinq ans et suit un processus d'information conduit par les pays qui est consolidé, transparent et traçable. Le secrétariat du FRA analyse les données pour transformer les statistiques nationales en estimations régionales et mondiales, dans le but de décrire l'état des forêts du monde et d'expliquer leurs mutations.

À l'occasion du XIV^e Congrès forestier mondial «Les forêts et les populations: investir dans un avenir durable», qui s'est tenu à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2015, la FAO a présenté la treizième édition du FRA, contenant des informations fondamentales sur le couvert forestier, la gestion des ressources forestières et leurs usages pour chaque pays et territoire du monde. Le rapport 2015 souligne que, entre 2010 et 2015, la superficie forestière mondiale a diminué à un rythme de 3,3 millions d'hectares par an, notamment en Afrique et en Amérique du Sud. Cependant, le rapport indique aussi que le taux annuel net de perte de forêts a ralenti de moitié entre les périodes 1990-2000 et 2012-2015, et que la gestion durable des forêts n'a jamais suscité autant d'intérêt. Pour ne citer que quelques exemples, 96 pour cent des forêts de la planète sont régies par des politiques qui soutiennent la gestion durable des forêts, la plupart des pays offrent aux parties prenantes l'occasion de contribuer aux processus de formulation des politiques nationales, et la superficie forestière soumise à des plans de gestion s'est également accrue.

En mars 2018, marquant le 70e anniversaire du FRA, la FAO a lancé une plateforme en ligne innovante qui facilitera la production de rapports nationaux, et qui sera utilisée dans le cadre du rapport sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) en 2020.

Statistiques forestières

Chaque année, l'Organisation compile et publie des statistiques sur la production, le commerce et la consommation des produits forestiers. Les données se basent essentiellement sur des renseignements fournis par les pays en réponse aux questionnaires qui parviennent au Département des forêts de la FAO ou à des publications officielles. Lorsque ces renseignements font défaut, la FAO établit des estimations à partir des meilleures informations dont elle dispose. Le besoin de disposer de statistiques mondiales fiables sur les forêts et les produits forestiers est croissant, notamment pour indiquer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

L'année 2018 a marqué le lancement de la **70e édition de l'Annuaire des produits forestiers**, un temps fort dans la coopération et la collaboration entre organisations internationales dans le domaine des statistiques mondiales. Cette édition est particulièrement importante, car elle marque les 70 ans de la coopération entre gouvernements et organismes statistiques internationaux pour la collecte de données dans le secteur des forêts. Il présente des données annuelles sur la production et le commerce des produits forestiers et inclut des informations sur la quantité et la valeur des produits. L'annuaire constitue une référence importante pour l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, et est utilisé dans de nombreux pays pour établir des objectifs de développement socioéconomique.

PROFITER DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES FORESTIERS

Les forêts dans la lutte contre le changement climatique. L'un des bénéfices des forêts réside dans leur capacité à absorber les émissions de gaz à effet de serre: elles absorbent l'équivalent de quelque 2 milliards de tonnes de CO₂ chaque année. Tous les composants des forêts, notamment les plantes, les arbres et les sols, agissent comme des puits de carbone. Cela signifie que lorsque les forêts sont décimées, elles peuvent devenir une source d'émissions de gaz à effet de serre en libérant le carbone stocké. On estime qu'au niveau mondial, les gaz qui résultent du déboisement et de la dégradation représentent environ 11 pour cent des émissions de CO₂. À mesure que la préoccupation mondiale sur le changement climatique s'est accrue, la FAO s'est attelée à promouvoir le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique et son adaptation

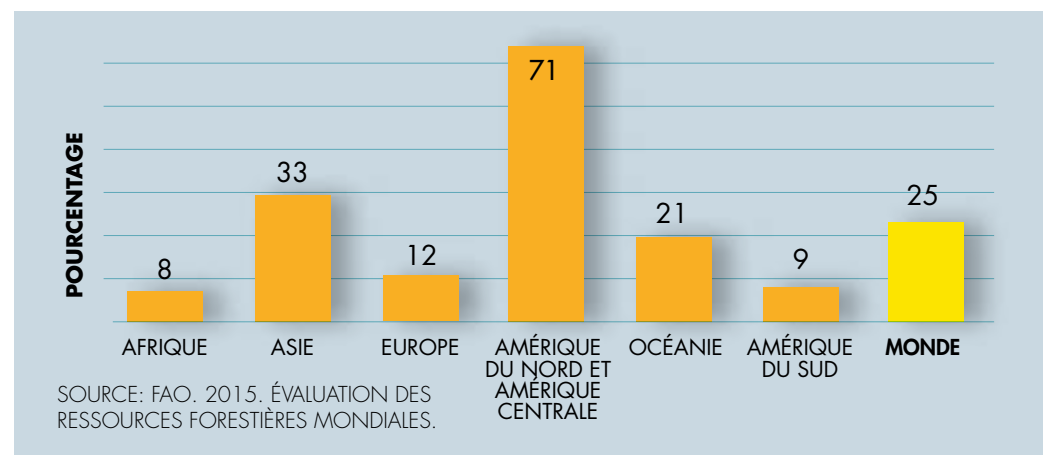
à ses effets. Le reboisement, la gestion forestière durable et la réduction du déboisement font des forêts une des solutions les plus rentables et efficaces pour ralentir les effets du changement climatique. Depuis près de 10 ans, la FAO est associée au Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU-Environnement) et au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour aider les pays en développement à réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+) et à améliorer la séquestration du carbone par la conservation, la gestion et l'expansion des forêts. Plus de 64 pays ont bénéficié de l'appui de la FAO au titre du Programme REDD+ dans un certain nombre de domaines importants, notamment leur capacité en matière de suivi des forêts au plan national et de définition de niveaux de référence pour les forêts.

La FAO a mis en place des cours de formation en ligne pour aider les pays à créer des inventaires nationaux des GES et pour évaluer les émissions du secteur forestier. Grâce à cet appui, 34 gouvernements ont pu soumettre des données de base sur les stocks de carbone forestier et les émissions de GES liées aux forêts à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Protéger les sols et l'eau

La dégradation des forêts a aussi des effets néfastes sur la protection des sols et le cycle de l'eau, ce qui compromet l'agriculture et les écosystèmes

SUPERFICIE FORESTIÈRE AFFECTÉE À LA PROTECTION DES SOLS ET DE L'EAU



productifs et menace les moyens d'existence de millions de personnes. Lorsque l'on décime les forêts de façon incontrôlée, le sol s'érode et cela peut donner lieu à la désertification, réduisant le niveau des nutriments et empêchant une croissance adéquate des cultures. Pour y faire face, la FAO a créé en 2014 un Mécanisme de restauration du paysage forestier, qui aide les pays à respecter le Défi de Bonn, dont l'objectif est de restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées dans le monde d'ici à 2020. Ce mécanisme a déjà obtenu des résultats concluants dans trois continents. En Afrique, la FAO et ses partenaires ont organisé un forum pour promouvoir les investissements dans les forêts et les paysages, notamment pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Au Liban, des modèles de restauration innovants ont contribué à réduire l'érosion accélérée par des événements météorologiques extrêmes. En Ouganda, l'intégration des activités de restauration au Programme national d'investissement dans les forêts permet une meilleure action d'atténuation du changement climatique.

La perte de couvert forestier influe sur la disponibilité de l'eau. Les sols dégradés réduisent l'infiltration de l'eau, la capacité d'emmagasinage de l'eau et l'alimentation des nappes souterraines. Les trois quarts de l'eau douce de la planète proviennent de bassins-versants boisés, or les travaux de recherche montrent que 40 pour cent des 230 principaux bassins-versants du monde ont perdu plus de la moitié de leur couvert forestier d'origine. Cela étant, la superficie forestière affectée à la protection de l'eau et des sols a augmenté à l'échelle mondiale ces 25 dernières années et, en 2015, un quart des forêts était affecté à la protection de l'eau et/ou des sols.

L'ouvrage *Forêts et eau: Plan d'action quinquennal* («*Forests and Water: A Five-year Action Plan*») marque la transition entre les paroles et l'action dans le cadre d'un processus international intitulé «Feuille de route des forêts et de l'eau» et qui a été chargé de promouvoir le rôle des forêts dans le cycle de l'eau et les réserves d'eau depuis la Déclaration de Shiga sur les forêts et l'eau en 2002. Plus de 25 institutions (y compris la FAO) et autres parties prenantes se sont impliquées dans le processus, notamment le développement du plan quinquennal. Cette Feuille de route est un plan de travail collaboratif qui vise à consolider et donner forme aux diverses activités relatives aux interactions entre l'eau et la forêt avec pour objectif de développer des stratégies efficaces pour conserver, gérer et restaurer les services environnementaux liés à l'eau. Dans le cadre de son engagement à mettre en œuvre le plan d'action, la FAO a établi en 2016 son propre programme sur les forêts et l'eau. Enfin, depuis deux décennies, la FAO a également joué un rôle de premier plan dans le développement durable des régions montagneuses touchées par la dégradation des forêts, menaçant ainsi un approvisionnement en eau mondial vital. Les populations, y compris de nombreux peuples autochtones, connaissent des taux élevés de pauvreté et d'insécurité



alimentaire, et ces régions sont parmi les plus menacées par les effets du changement climatique. Grâce à son rôle de chef de file dans le Partenariat de la montagne, la FAO a joué un rôle crucial dans la prise en compte des questions relatives à la montagne dans les objectifs de développement durable, et œuvre à surveiller l'évolution des écosystèmes de montagne au moyen de l'Indice du couvert végétal des montagnes.

Forêts urbaines et péri-urbaines

Outre le changement climatique, l'urbanisation croissante menace de plus en plus la capacité des villes à satisfaire les besoins de leurs habitants. Les arbres, les parcs et les forêts sont des éléments incontournables pour les urbanistes chargés d'aménager les villes durables de demain et les paysages périurbains. Lutte contre la pollution, ombre et bienfaits pour la santé, les espaces verts sont indispensables au bien-être des citoyens, plus nombreux que les ruraux à l'échelle mondiale. De nombreuses villes du monde – notamment New York, Vienne, Bogota, Tokyo et Johannesburg tirent une large part de leur eau potable de forêts protégées. En outre, l'intégration d'arbres et d'espaces verts dans les zones urbaines est également associée à une diminution de l'obésité et à une baisse de la criminalité, ce qui montre bien les liens qui existent entre les arbres et de nombreuses cibles du Programme 2030.

ÉTHIOPIE

Une femme de la tribu Dorze marchant à travers les montagnes. Elle porte une lourde charge de branches et de feuilles d'eucalyptus pour vendre sur le marché local. Les femmes autochtones sont dépendantes économiquement des forêts.

©FAO/TSIGIE BEFEKADU



CHAPITRE 2.5

VERS UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

de savane. L'accès aux produits et aux biens et services forestiers est un élément fondamental des moyens d'existence et de la résilience des ménages les plus pauvres. Les forêts contribuent directement à la sécurité alimentaire en apportant de la nourriture et une diversité alimentaire, en fournissant de l'énergie d'origine ligneuse pour la cuisson des aliments et en améliorant la résilience des systèmes écologiques et sociaux qui entourent les terres agricoles.

Le rôle des forêts pour faire la différence en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les forêts et les arbres fournissent de nombreux biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et des arbres hors forêt, les dénommés produits forestiers non ligneux (PFNL). On estime que les PFNL apportent des aliments, un revenu et une diversité nutritionnelle à une personne sur cinq dans le monde, notamment aux femmes, aux enfants, aux paysans sans terre et à d'autres personnes en situation de vulnérabilité. Les arbres résistant souvent mieux aux conditions météorologiques défavorables que les cultures agricoles, les denrées alimentaires issues des forêts contribuent à la résilience des ménages en offrant un filet de sécurité important en temps de crise ou d'urgence.

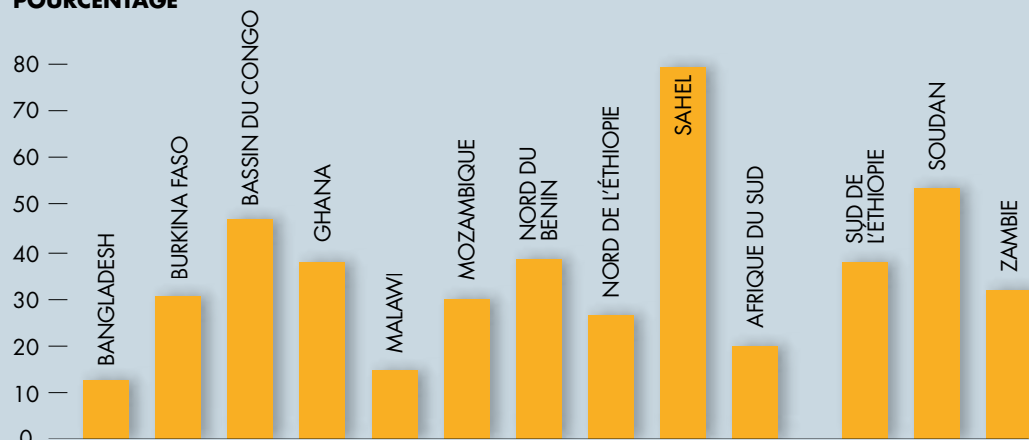
Pendant de nombreuses années, l'Organisation a joué un rôle actif dans la sensibilisation à l'importance d'une gestion rationnelle des forêts et des arbres dans les villes et leurs environs. En 2016, la FAO a publié le document *Directives sur la foresterie urbaine et périurbaine*, qui a pour objectif de proposer des orientations aux autorités nationales et locales en matière de planification, de conception et de gestion des forêts et des arbres en zone urbaine et périurbaine. L'Organisation favorise aussi le dialogue, la collaboration et les échanges dans le cadre de réunions et de forums internationaux. Elle a notamment participé à l'organisation du premier Forum mondial sur les forêts urbaines qui s'est tenu à Mantoue (Italie) en novembre 2018. Ce Forum avait pour but de renforcer les réseaux internationaux existants, de soutenir la mise en œuvre du nouveau Programme pour les villes et de promouvoir le potentiel des forêts urbaines à contribuer à la réalisation des ODD.

LA FORÊT COMME MOYEN D'EXISTENCE

En plus de fournir des services écosystémiques indispensables à la vie sur Terre, les forêts contribuent à la réduction de la pauvreté et de la faim et fournissent une source d'énergie de base. Les éléments dont on dispose indiquent que 40 pour cent environ des ruraux en situation d'extrême pauvreté – soit quelque 250 millions de personnes – vivent dans des zones de forêt ou

POURCENTAGE DU REVENU DES MÉNAGES TIRÉ DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)

POURCENTAGE



SOURCE: FAO. 2018. LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE.

LES MOYENS D'EXISTENCE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE NOMBREUSES POPULATIONS RURALES SOUFFRANT DE PAUVRETÉ DÉPENDENT DES FORÊTS ET DES ARBRES, QUI CONSTITUENT DES SOURCES VITALES DE NOURRITURE, D'ÉNERGIE ET DE REVENUS PENDANT LES PÉRIODES DIFFICILES.

COMMENT POUVONS-NOUS AUGMENTER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DURABLES DES COMBUSTIBLES LIGNEUX ?

- ▶ **Élaborer des politiques** visant à encourager des investissements à long terme dans l'énergie dérivée du bois.
- ▶ **Partager l'information** avec les décideurs politiques et le public.
- ▶ **Appuyer le transfert de technologies** et des échanges efficaces et bien réglementés.
- ▶ **Encourager l'utilisation** de cuisinières propres, bon marché et efficaces.
- ▶ **Augmenter la superficie** des forêts gérées de façon durable.



SOURCE: FAO. 2017. FORÊTS ET ÉNERGIE.

Lors de sa 41^{ème} session en 2014, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a pour la première fois demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de mener une étude sur «la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition». Le rapport a été présenté en juin 2017, constituant une contribution majeure de la 44^{ème} session du CSA.

Le CSA a reconnu formellement le rôle joué par les forêts pour «faire la différence» en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et, en octobre 2017, il a adopté des recommandations pour appuyer l'intégration des politiques et des actions sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les secteurs agricoles. Les recommandations étaient centrées sur la nécessité d'une approche politique intégrée des forêts, de l'agriculture, de l'eau, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en renforçant pour cela la coordination intersectorielle. La propriété des terres et des autres ressources a été identifiée comme un élément clé dans la démarche préconisée, le CSA reconnaissant le rôle plus significatif qui pourrait être joué par les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

▶ PLUS D'INFORMATIONS DANS LA PARTIE 3, CHAPITRE 3.6: LES DIRECTIVES DES RÉGIMES FONCIERS APPLICABLES AUX TERRES, AUX PÊCHES ET AUX FORÊTS

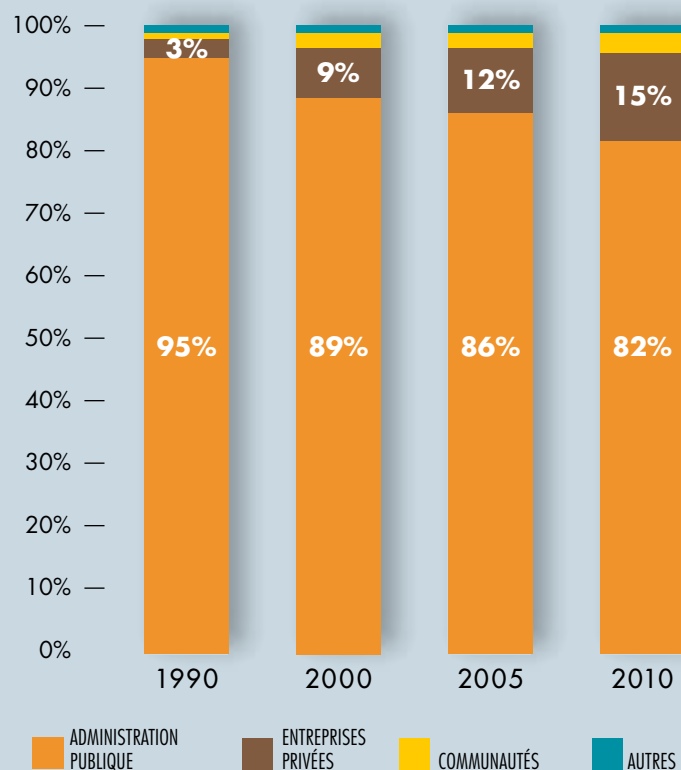
La fonction des forêts dans l'économie des foyers

Les forêts et les arbres constituent également des sources vitales de revenus, de moyens d'existence et de bien-être pour les populations rurales. Le revenu tiré des activités forestières permet d'acheter des produits alimentaires. Si l'on tient compte des effets indirects et induits du secteur formel, ce dernier représente au total, d'après les estimations, 45,15 millions d'emplois à l'échelle mondiale ainsi que des revenus du travail de plus de 580 milliards d'USD par an. Le revenu potentiel que l'on peut tirer du bois d'œuvre, des PFNL et de la rémunération des services environnementaux est important, mais les groupes ont besoin d'un soutien qui leur permette de renforcer leurs capacités d'organisation, de gestion, d'ajout de valeur et de commercialisation de leurs produits. Le Mécanisme Forêts et Paysans (FFF, pour son acronyme en anglais), créé par la FAO, l'Union internationale pour la conservation de la nature et Agricord en 2012, fournit un appui direct à une centaine d'organisations locales et vise à renforcer les organisations de producteurs forestiers et agricoles, améliorer l'accès au marché des petites entreprises forestières, faciliter les liens avec les fournisseurs de services financiers, promouvoir les chaînes de valeur inclusives et améliorer les revenus des producteurs.

Au Myanmar, par exemple, le soutien du Mécanisme forêts et paysans a permis une plus grande autonomisation économique des femmes entrepreneures, en les aidant à devenir gestionnaires d'entreprise et à négocier l'accès au crédit auprès des institutions financières. Plusieurs organisations de producteurs agricoles représentant 177 groupes communautaires utilisateurs de forêts ont reçu des subventions. Et au Viet Nam, le mécanisme a permis la création d'entreprises employant 295 ménages agricoles et forestiers qui ont vu leurs revenus augmenter.

Pour que les économies forestières durables puissent prospérer, il est essentiel de résoudre la question du droit foncier liée à celle des ressources naturelles. Un autre facteur important réside dans la création de conditions propices à la prospérité des petits exploitants et de la foresterie communautaire sur les quelques 732 millions d'hectares du domaine forestier mondial, où ces types d'utilisation des terres sont prédominants. La FAO dirige les efforts mondiaux visant à relever ces défis par le biais de la VGGT mentionnée ci-dessus, mais également par la diffusion d'outils développés au niveau national permettant d'évaluer les régimes forestiers et la foresterie communautaire. Si ces mesures sont prises, elles pourraient sensiblement améliorer les moyens d'existence de millions de personnes démunies vivant dans les forêts, faire progresser la restauration des écosystèmes et mieux protéger la biodiversité des forêts.

DROITS DE GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES



SOURCE: FAO. 2015. ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES.

Gestion durable de la vie sauvage et des zones protégées

Les travaux de la FAO sur la gestion de la vie sauvage et des zones protégées ont une double vocation: premièrement, préserver les faunes autochtones et leurs habitats; deuxièmement, améliorer les moyens d'existence des communautés rurales dans les pays en développement, à travers une action normative, le renforcement des capacités et la mise en œuvre de programmes de terrain, en collaboration avec d'importants partenaires internationaux.

Pour des millions de personnes tributaires des forêts, le gibier est à la fois source d'aliments et de revenus. Si la chasse n'est pas gérée de manière responsable, les populations de la faune sauvage déclineront et les communautés rurales risquent de sombrer dans une insécurité alimentaire croissante. Pour relever ce défi, en 2017, la FAO et ses partenaires ont lancé le programme de gestion durable de la vie sauvage, qui se déroulera sur sept ans et s'applique au groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP): une initiative financée par l'Union européenne et mise en œuvre par un consortium de partenaires comprenant la FAO, le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et la Société pour la conservation de la vie sauvage. Son objectif est de réduire la chasse non durable, protéger la biodiversité et le patrimoine naturel de la faune sauvage, et renforcer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de la population.

D'autre part, les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont devenus plus fréquents et plus graves, notamment en Afrique, où la concurrence pour la terre dans des zones auparavant sauvages et inhabitées se fait de plus en plus rude. La faune et les humains continueront de partager les mêmes paysages et les mêmes ressources, ce qui risque d'aggraver les conflits si des mesures ne sont pas adoptées. Dans un tel contexte, la FAO et le CIRAD, entre autres partenaires, ont mis au point un ensemble de mesures efficaces regroupées dans une boîte à outils pour résoudre, prévenir et atténuer le problème croissant des conflits entre l'homme et la faune sauvage.

La nécessité d'aborder les problèmes de la faune sauvage de manière coordonnée a conduit à collaborer avec les organisations et conventions en faveur de la conservation, en vue de préserver la biodiversité. En ce sens, le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune, association volontaire de 14 organisations internationales, dont la FAO, est un exemple de forum important pour la promotion de l'utilisation durable et la conservation de la faune sauvage dans le monde.

Bois et combustibles durables

Indiscutablement, le bois est le principal produit des forêts. Collecté sous forme de billes de sciage, bois de pâte, copeaux, etc., il est ensuite transformé, entre autres, en panneaux, planches, papier ou source d'énergie. Cette collecte est souvent effectuée par des ouvriers forestiers professionnels sur des terres consacrées à cet usage, qu'il s'agisse de forêts naturelles ou plantées. Or, il est probable que les prélèvements de bois augmentent de pair avec la population mondiale, qui devrait s'élever à 9,8 milliards de personnes à l'horizon 2050, et qui sera plus aisée. Dans un tel contexte, la gestion durable des forêts a un rôle de plus en plus important à jouer. Pour répondre à cette demande, une utilisation plus efficace du bois (faire plus avec moins) est essentielle à la mise en œuvre d'une économie plus efficace du point de vue des ressources, circulaire, et basée sur les biotechnologies. Les forêts plantées représentent une part de plus en plus importante des prélèvements

mondiaux de bois et constituent la base du secteur forestier dans de nombreux pays. Correctement gérées, les forêts plantées peuvent fournir un certain nombre de biens et services et contribuer à la réduction de la pression exercée sur les forêts naturelles. Les arbres hors forêt, et plus généralement la sylviculture de ferme, peuvent également constituer une source importante de nourriture et de produits dérivés du bois, tout en jouant un rôle protecteur fondamental.

Par ailleurs, les forêts fournissent quelque 40 pour cent de l'énergie renouvelable mondiale sous la forme de combustible ligneux – autant que les énergies solaire, hydroélectrique et éolienne combinées.

Il faut maintenant mettre l'accent sur une utilisation de combustible ligneux plus durable, pour limiter la dégradation des forêts, et plus propre et efficace pour améliorer la santé de millions de personnes, en particulier des femmes et des enfants. Selon la FAO, au moins sept pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre provenant de l'activité humaine sont dues à la production et à l'utilisation de bois combustible et de charbon. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les forêts sont gérées de manière non durable, par la fabrication inefficace du charbon et la combustion du bois.

Changer la manière dont le bois est collecté et dont le charbon est fabriqué peut contribuer à réduire les effets des émissions de gaz à effet de serre. La transition des fours et fourneaux traditionnels aux fours modernes très efficaces pourrait contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 pour cent. Au niveau de l'utilisation finale, passer des poêles traditionnels aux poêles efficaces pourrait également contribuer à réduire les émissions de gaz de près de 60 pour cent.

De plus, une meilleure application des réglementations forestières et une meilleure gouvernance peuvent aider à améliorer la perception des recettes publiques et stimuler les investissements dans les technologies de transformation du bois et ceux en faveur d'une gestion durable des forêts. L'un des messages clés de la conférence «Du bois durable pour un monde durable», organisée par la FAO et ses partenaires à la fin de l'année 2017, est que des chaînes de valeur du bois qui sont respectueuses de l'environnement, socialement responsables et économiquement solides sont cruciales pour effectuer la transition en direction de la durabilité.

UNE GOUVERNANCE FORESTIÈRE EFFICACE ET ÉQUITABLE

La «gouvernance forestière» – à savoir les personnes autorisées à prendre des décisions concernant les forêts et leur gestion – est une question vitale pour des millions d'individus dans le monde et nous concerne tous. Mais les décisions relatives aux forêts et aux arbres sont trop souvent peu éclairées et peu appropriées. Tout dépend du «régime foncier», de qui possède et contrôle les forêts et les arbres. Les propriétaires peuvent aussi bien être des personnes ayant besoin des forêts et qui les entretiennent que des personnes qui les dégradent sans se soucier du bien-être d'autrui.

Le droit des parties prenantes à être consultées pendant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et plans relatifs aux forêts doit

être formalisé, de sorte que ces instruments tiennent compte des besoins des utilisateurs des forêts, entre autres parties prenantes. Une absence de bonne gouvernance est souvent à la base de l'exploitation illégale.

Programme FAO-UE FLEGT

Le Programme FLEGT de la FAO-UE pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux cherche à réduire et, à terme, éliminer l'exploitation illégale des forêts. Avec l'appui de ses bailleurs de fonds, le Programme finance des projets élaborés par des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé en Amérique latine, en Afrique et en Asie, afin d'améliorer la gouvernance forestière.

L'initiative cherche à lutter contre la coupe illégale en renforçant la gestion durable et légale des forêts, en améliorant la gouvernance et en favorisant le commerce du bois d'œuvre issu d'une production licite. En 2016-2017, le programme a aidé 25 pays, en insistant sur la participation du secteur privé pour améliorer la traçabilité et le suivi des produits ligneux le long de la chaîne de distribution. Au total, FLEGT a soutenu plus de 200 projets dans une quarantaine de pays tropicaux.

Concessions forestières

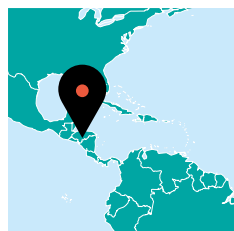
Plus de 70 pour cent des forêts dans les pays tropicaux utilisées pour récolter du bois ou d'autres produits forestiers appartiennent à l'État ou à la sphère publique. La plupart des forêts publiques sont gérées à travers des concessions, elles-mêmes administrées par des organismes privés ou des communautés locales selon les choix du gouvernement.

Les concessions forestières peuvent être mal gérées en raison du manque de connaissances de ses détenteurs, et ce, notamment au niveau de la gestion des forêts tropicales. Cela pourrait également être lié à un manque de gouvernance, à des règles extrêmement compliquées, à des attentes trop ambitieuses, à une stratégie de bénéfices à court terme qui va entraîner un phénomène de surexploitation, à un partage inadéquat des bénéfices, à une violation des droits, à un manque de reconnaissance des droits des populations locales ou encore à un manque de retombées économiques.

En mai 2018, la FAO a lancé les premières Directives volontaires pour les concessions forestières dans les pays tropicaux. Les directives fournissent un ensemble de principes à respecter pour tous les acteurs du domaine pendant tout le cycle des concessions et des recommandations personnalisées pour les acteurs spécifiques tels que les gouvernements, les détenteurs de concessions, les communautés locales, les donateurs ou encore les organisations non gouvernementales. Les Directives volontaires offrent également des conseils pour pouvoir passer d'objectifs de récoltes à court terme - responsables de la dégradation des forêts ou même de leur déboisement - à une gestion des forêts sur le long terme, renforçant ainsi la nécessité d'une exploitation durable des forêts dans les pays tropicaux.

HISTOIRES SUR LE TERRAIN

LA FAO EN ACTION

**Améliorer les moyens de subsistance des femmes autochtones au Nicaragua**

Les femmes autochtones qui vivent dans la Réserve de biosphère de Bosawás au Nicaragua ont redécouvert le tuno, un arbre avec lequel elles ont une relation millénaire. Son écorce, avec laquelle elles confectionnaient des habits

jusqu'à l'arrivée des colons espagnols, leur fournit aujourd'hui la matière première pour la fabrication d'objets artisanaux. Les femmes Mayangna extraient l'écorce de l'arbre tuno pour fabriquer des sacs, des pochettes et des portefeuilles. Cet exemple témoigne de la contribution des forêts à la préservation de la culture et à l'amélioration des moyens de subsistance de millions de communautés, et notamment l'activité économique de milliers de femmes autochtones.

Le Mécanisme Forêts et Paysans (FFF), un partenariat hébergé par la FAO, a apporté son soutien aux femmes Mayangna afin de leur permettre d'accroître la vente de produits locaux en vue d'améliorer leurs moyens de

subsistance. Les femmes ont participé à des ateliers axés sur le renforcement des capacités, où elles ont appris à améliorer la qualité de leurs produits et ont acquis des connaissances relatives au marché. Les ateliers veillaient également à les aider à préserver leur culture. Parallèlement, le FFF s'efforce d'aider les femmes Mayangna à acquérir une autonomie économique et sociale en renforçant la position des organisations de femmes productrices.

En 2015, le FFF a collaboré avec le conseil d'administration de la Nation Mayangna et les organisations de femmes Mayangna afin de renforcer leur participation aux processus politiques. Ensemble, ils ont abordé des questions telles que la sécurité alimentaire, la violence domestique et l'amélioration des systèmes de production. Des réunions ont également été organisées sur chaque territoire Mayangna en vue de discuter des stratégies visant à améliorer la position des organisations de femmes. Les priorités identifiées concernent le renforcement de l'unité et de l'organisation internes et la nécessité d'accroître la participation de ces femmes dans les institutions publiques et les processus décisionnels.

TROIS PILIERS POUR UNE BONNE GOUVERNANCE FORESTIÈRE

► Pilier 1:

Cadres politiques, juridiques, institutionnels et réglementaires – les systèmes à long terme de politiques, lois et réglementations au sein du secteur forestier et d'autres secteurs qui touchent aux forêts.

► Pilier 2:

Processus de planification et décisionnel – le niveau de transparence, de responsabilité et d'inclusion des processus et institutions clés de gouvernance forestière.

► Pilier 3:

Mise en œuvre, application et conformité – la mesure dans laquelle les cadres politiques, juridiques, institutionnels et réglementaires sont mis en œuvre.

SOURCE: FAO. 2013. AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES RÉGIMES FORESTIERS. UN GUIDE PRATIQUE.

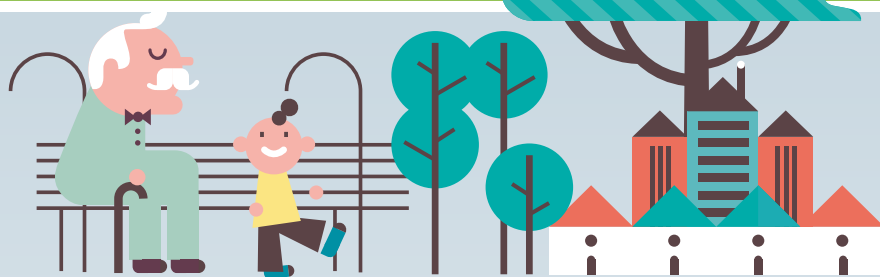
**Inventaires forestiers nationaux au Bangladesh et en Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Depuis plus de 50 ans, la FAO appuie les pays dans la collecte d'informations répondant aux exigences nationales et internationales – parce qu'une meilleure qualité de l'information entraîne de meilleures

décisions, qui entraînent à leur tour une action plus efficace tant à l'intérieur qu'au-delà du secteur forestier. Aujourd'hui, la FAO soutient des inventaires forestiers nationaux (IFN) à objectifs multiples dans 20 pays. Les IFN en cours d'élaboration au Bangladesh et en Papouasie-Nouvelle-Guinée intègrent des informations sur la biodiversité et des caractéristiques socioéconomiques, des analyses de terrain et des données de télédétection, en vue de faciliter une prise de décision avisée en matière de gestion et d'utilisation des forêts.

Dans les deux pays, c'est la première fois que sont effectués des IFN aussi complets. Le Département des forêts du Bangladesh dirige le processus d'établissement de l'IFN, qui est le premier à pleinement déployer les outils gratuits en accès libre développés par la FAO pour la réalisation des inventaires. L'autorité forestière de la Papouasie-Nouvelle-Guinée met en œuvre l'IFN, lequel, entre autres choses, évalue de façon systématique la biodiversité des forêts nationales.

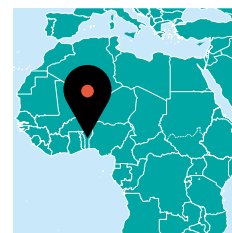
FAITS ET CHIFFRES CLÉS



- ▶ Les forêts couvrent un tiers de la superficie de terres émergées de la planète.
- ▶ Entre les périodes 1990-2000 et 2012-2015, le taux annuel net de **perte de forêts a ralenti de moitié.**
- ▶ Entre 2010 et 2015, **la superficie forestière a diminué de 3,3 millions d'hectares par an.**
- ▶ Les forêts **offrent des moyens d'existence à près de 1,6 milliard de personnes** et sont vitales pour la préservation de la biodiversité.
- ▶ Près de **76 pour cent** de l'ensemble des terrains forestiers sont des **propriétés publiques.**
- ▶ **L'exploitation forestière illégale représente entre 10 et 30 pour cent** du commerce global de bois.
- ▶ **Un quart des médicaments modernes** sont extraits de plantes forestières tropicales.
- ▶ Les arbres des forêts sont des aqueducs naturels: ils **redistribuent** jusqu'à **95 pour cent de l'eau** qu'ils absorbent là où elle est la plus nécessaire.
- ▶ Les forêts de la planète **absorbent chaque année 2,1 milliards de tonnes de CO2** et aident à lutter contre le changement climatique.
- ▶ Quelque **2,4 milliards de personnes** utilisent le bois de feu pour la cuisson des aliments, faire bouillir l'eau et se chauffer.
- ▶ Les forêts fournissent en abondance **des aliments nutritifs, tels que noix, fruits, graines et même insectes**, qui sont riches en protéines et en minéraux.
- ▶ Les combustibles ligneux fournissent aujourd'hui **40 pour cent des disponibilités mondiales d'énergie renouvelable** et la demande en bioénergie est en forte croissance.
- ▶ L'emplacement stratégique des arbres en zones urbaines peut permettre **d'abaisser la température de 2 à 8 pour cent.**
- ▶ Les arbres peuvent **réduire les besoins de climatisation de 30 pour cent** et faire économiser l'énergie utilisée pour le chauffage de 20 à 50 pour cent.
- ▶ **Les arbres urbains sont d'excellents filtres** pour les polluants urbains.
- ▶ Les quelque **370 millions d'autochtones dans le monde** vivent en majorité dans et autour des forêts.
- ▶ Les forêts abritent **plus de 80 pour cent** des espèces animales et végétales terrestres.
- ▶ Environ **1,6 milliard de personnes** dépendent des forêts pour leur subsistance, dont environ 70 millions d'autochtones.
- ▶ Parmi les divers types d'habitats du monde, **entre 11 et 23%** de la superficie totale de chacun des biomes des forêts tempérées, tropicales et boréales du monde se situent dans des zones protégées.

SOURCE: FAO. 2018. DIX CHOSES QUE VOUS NE SAVEZ PEUT-ÊTRE PAS SUR LES FORÊTS. UNCCD. 2017. OBJECTIF 15: LA VIE SUR TERRE - FAITS ET CHIFFRES, OBJECTIFS, POURQUOI C'EST IMPORTANT.

Les IFN ne se contentent pas de mesurer des volumes de bois et d'estimer des stocks de carbone, mais ils examinent aussi divers autres aspects importants des forêts. Au Bangladesh, l'accent est mis sur la compréhension des dimensions socioéconomiques et sur la valorisation du rôle spirituel, culturel et récréatif des forêts. L'IFN de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est le premier dans l'histoire du pays à intégrer une série complète d'indicateurs sur la biodiversité forestière dans chaque placette d'échantillonnage – évaluant ainsi la biodiversité des arbres, des autres végétaux, des invertébrés et des vertébrés.



Traçabilité du bois au Bénin

Chaque année, l'Office national du bois du Bénin (ONAB) produit environ 50 000 mètres cubes de grumes issus des 14 000 hectares de plantations domaniales. Les entreprises locales achètent du bois, principalement du teck, avant de le transformer et d'en exporter la majeure partie sur les marchés internationaux. Cependant, depuis 2013, les

entreprises rencontrent des difficultés à exporter du bois vers l'Union européenne (UE) – l'un des plus grands importateurs de bois à l'échelle de la planète – à la suite de l'entrée en vigueur de la réglementation de l'UE relative au bois, qui sert à réduire au minimum les risques d'entrée de bois récolté illégalement dans le marché de l'UE.

Pour les pays en développement comme le Bénin, l'un des moyens les plus rapides pour ouvrir les portes de l'UE est d'obtenir une certification prouvant que le bois a été produit de façon légale – un processus qui commence par un solide système de traçabilité (ONATRACK). Ce système attribue un code d'identification unique à chaque arbre, de façon à ce que l'on puisse remonter jusqu'à l'origine du bois tout au long de la chaîne de transformation – de la coupe au stockage en passant par le transport, et parfois même jusqu'au produit fini. Lorsque le système de traçabilité sur papier de l'ONAB qui existait déjà s'est avéré peu fiable, l'Office a demandé, en tant que première étape vers la certification, le soutien du Programme FAO-UE FLEGT en vue de passer à un système à code-barres. ONATRACK comprend un logiciel générant des code-barres pour chaque arbre et leurs souches et grumes, ainsi que des applications de Smartphone servant à numériser et enregistrer des informations sur le terrain. Même quand les travailleurs sont en pleine forêt et que leurs téléphones ne captent plus, les données sont stockées et automatiquement mises à jour dans une base de données centrale lorsque leurs appareils recommencent à capter un signal téléphonique.

En fournissant des informations en temps réel, le système décourage non seulement les actions frauduleuses dans la numérotation, le transport et la commercialisation du bois issu des forêts domaniales, mais fonctionne également comme un outil de prise de décision pour l'ONAB dans ses efforts visant à gérer de façon durable les plantations domaniales. «Outre sa fonction première destinée à encadrer la "traçabilité pure" de nos produits bois, ONATRACK a également joué un rôle structurant en nous permettant de formaliser et de mettre en pratique de nouvelles procédures de travail, directement liées à la valorisation de nos plantations», a dit Clément Kouchadé, directeur général de l'ONAB à l'époque. ●



CHAPITRE 2.6

PROTÉGER LES OcéANS ET LA PÊCHE

MOZAMBIQUE

Un pêcheur revenant au rivage après avoir amarré son bateau dans l'océan Indien à la fin de sa journée de pêche.

©FAO/PABALLO THEKISO

Les océans et les mers soutiennent les moyens d'existence et l'ensemble des communautés, offrant une alimentation nutritive et la prospérité à des centaines de millions de personnes dans le monde. Les océans et les mers, qui couvrent plus de 70 pour cent de la surface de notre planète, fournissent la moitié de l'oxygène du monde, séquestrent du dioxyde de carbone et abritent 80 pour cent de la vie sur Terre.

L'objectif autonome correspondant à l'ODD 14, qui vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, illustre clairement le rôle essentiel des océans pour le bien-être humain et la santé de notre planète.

La reconnaissance au niveau international de l'importance de la conservation des ressources de nos océans permet d'impulser un élan international autour de cette question. Toutefois, l'ODD 14 va bien au-delà de la simple conservation des océans et met l'accent sur les populations et les communautés côtières, notamment celles des pays en développement qui sont dépendantes des ressources marines.

Les océans, comme les ressources côtières et marines, jouent un rôle essentiel dans le bien-être humain et le développement économique et social du monde entier. Leur rôle est particulièrement important pour les populations côtières, qui représentaient 37 pour cent de la population mondiale en 2010. Ils offrent des moyens d'existence, un potentiel touristique, et fournissent de la nourriture et des revenus.

Le secteur de la pêche crée des millions d'emplois et ses traditions et connaissances sont souvent transmises de génération en génération. Le poisson fait partie des denrées alimentaires les plus largement commercialisées, pour une valeur annuelle de 145 milliards d'USD. Soixante pour cent du volume commercialisé de poisson provient des pays en développement, créant des débouchés dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Par ailleurs, le poisson a le potentiel d'aider à répondre à la demande d'aliments nutritifs pour nourrir la population mondiale qui devrait atteindre près de 10 milliards d'individus en 2050. Nous avons plus que jamais besoin d'océans et de mers en bonne santé. **Le programme stratégique 2 de la FAO** vise à renforcer la gouvernance mondiale ainsi que les capacités techniques et managériales des États Membres en vue d'améliorer la conservation et l'utilisation des ressources aquatiques.

LE RÔLE DE LA FAO EN TANT QU'ORGANISME GARANT DES INDICATEURS DE L'ODD 14

En mars 2017, la Commission de statistique de l'ONU a adopté un cadre de 230 indicateurs pour contrôler les 169 cibles relatives aux ODD. Ces indicateurs globaux permettront aux États de rendre compte de leurs progrès dans la réalisation des objectifs, de tirer les leçons de leurs expériences et de déterminer les domaines prioritaires. Bien que la FAO soit activement impliquée dans toutes les dimensions de l'ODD 14, son travail est particulièrement notable au niveau des indicateurs suivants dont elle est l'organisme garant:

LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE DANS LE MONDE: PRODUCTION ET UTILISATION (EN MILLIONS DE TONNES)¹

CATÉGORIE	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PRODUCTION						
Pêche						
Continentale	10.7	11.2	11.2	11.3	11.4	11.6
Marine	81.5	78.4	79.4	79.9	81.2	79.3
TOTAL PÊCHE	92.2	89.5	90.6	91.2	92.7	90.9
Aquaculture						
Continentale	38.6	42.0	44.8	46.9	48.6	51.4
Marine	23.2	24.4	25.4	26.8	27.5	28.7
TOTAL AQUACULTURE	61.8	66.4	70.2	73.7	76.1	80.0
TOTAL PÊCHE ET AQUACULTURE AU NIVEAU MONDIAL	154.0	156.0	160.7	164.9	168.7	170.9
UTILISATION²						
Consommation humaine	130.0	136.4	140.1	144.8	148.4	151.2
Usages non alimentaires	24.0	19.6	20.6	20.0	20.3	19.7
Population (milliards de personnes) ³	7.0	7.1	7.2	7.3	7.3	7.4
Consommation apparente par habitant (en kg)	18.5	19.2	19.5	19.9	20.2	20.3

- 1 Les mammifères aquatiques, les crocodiles, alligators et caïmans, les algues marines et les autres plantes aquatiques ne sont pas pris en compte.
- 2 Les données relatives à l'utilisation pour 2014-2016 sont des estimations provisoires.
- 3 Source des chiffres relatifs à la population: ONU. 2015.

► **14.4.1 Proportion de stocks de poissons exploités à un niveau durable**

D'après une analyse de la FAO consacrée à l'évaluation des stocks, la proportion de stocks de poissons exploités à un niveau durable a baissé, passant de 90 pour cent en 1974 à 66,9 pour cent en 2015. Cela signifie que, d'après les estimations, 33,1 pour cent des stocks de poissons étaient exploités à un niveau non durable en 2015, c'est-à-dire surexploités.

► **14.6.1 Progrès accomplis par les pays quant au degré de mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR)**

Deux ans après son entrée en vigueur, l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, marque une étape importante dans la lutte contre ces pratiques. En outre, les questionnaires relatifs au suivi de l'application du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO indiquent que de nombreux pays ont développé et mis en œuvre des plans d'action au niveau national pour combattre la pêche INDNR.

► **14.7.1 Pourcentage du PIB représenté par la pêche durable dans les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés et tous les pays**

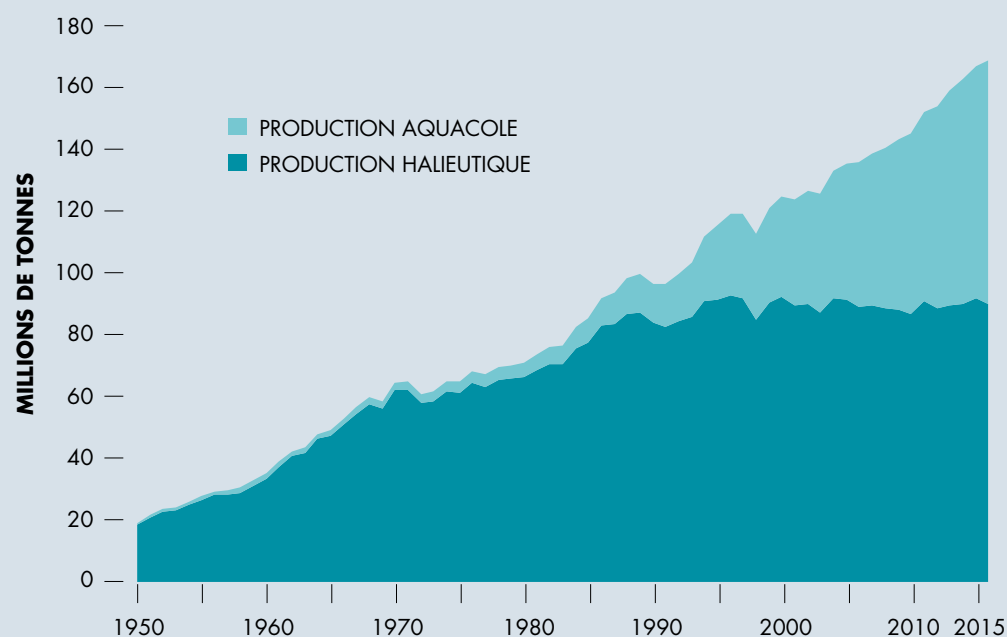
L'accès aux données pertinentes sur la valeur des pêches au sein de l'économie nationale offre l'opportunité d'examiner les réussites comparatives des politiques spécifiques des pays en matière de gestion des pêches et de développement économique, offrant ainsi de précieux renseignements aux pays qui dépendent de la pêche, et notamment aux PEID.

► **14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs**

Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale comprennent des chapitres spécifiques sur la gouvernance responsable des régimes fonciers et les chaînes de valeur, les activités après capture et le commerce, constituant un instrument important pour réaliser l'ODD 14.b.1. La FAO soutient les pays et les régions qui sont activement engagées dans la mise en œuvre de ces Directives volontaires.

SOIXANTE POUR CENT DU VOLUME COMMERCIALISÉ DE POISSON PROVIENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, CRÉANT DES DÉBOUCHÉS DANS LES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE.

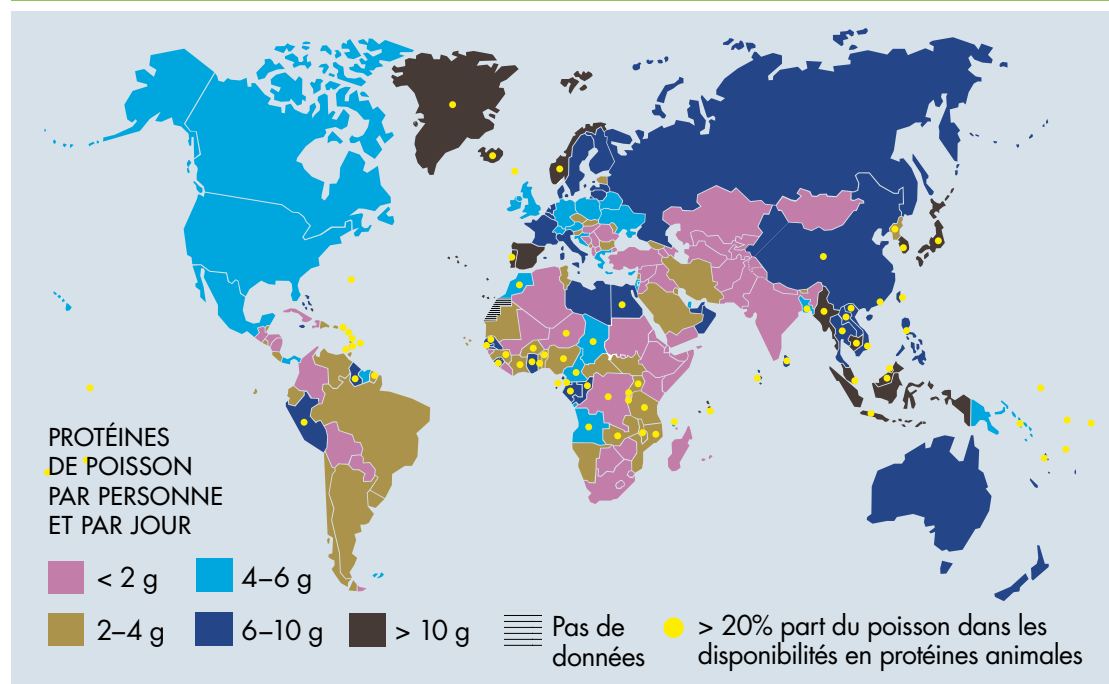
PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE MONDIALE



NOTE: Les mammifères aquatiques, les crocodiles, alligators et caïmans, les algues marines et les autres plantes aquatiques ne sont pas pris en compte.
SOURCE: FAO, 2018. LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE.

PART DU POISSON DANS LES DISPONIBILITÉS EN PROTÉINES ANIMALES

(MOYENNE 2013-2015)



LE POISSON : UN «SUPERALIMENT» NATUREL



ACIDES GRAS OMÉGA-3 À CHAÎNE LONGUE

Contenus notamment dans le poisson et les produits de pêche, ces acides gras sont essentiels pour le développement optimal du cerveau.



IODE

Les produits comestibles de la mer sont généralement la seule source naturelle de ce nutriment essentiel. L'iode sert par exemple au bon fonctionnement de la thyroïde et est aussi essentiel pour le développement neurologique.



VITAMINE D

Un autre nutriment crucial pour le développement mental, la vitamine D régule également la fonction du système immunitaire et est essentiel pour des os en bonne santé.



FER

Durant la grossesse, l'apport en fer est crucial pour la production additionnelle de sang pour la mère elle-même et pour son bébé.



CALCIUM, ZINC, AUTRES MINÉRAUX

Les régimes alimentaires sans produits laitiers manquent souvent de calcium, et la déficience en zinc ralentit le développement de l'enfant.

LE RÔLE ESSENTIEL DU POISSON DANS LA NUTRITION HUMAINE

Les mers et les océans ont la capacité d'aider à répondre à la demande en aliments nutritifs pour nourrir près de 10 milliards d'individus qui, selon les estimations, peupleront la planète en 2050. Le poisson, comme le reconnaît la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) de 2014, joue un rôle crucial dans l'amélioration de la nutrition humaine. Il fournit à plus de 3,1 milliards de personnes près de 20 pour cent de leur apport moyen en protéines animales. L'accroissement de la population et le développement économique feront augmenter la demande de poisson dans le cadre d'un régime sain.

En plus d'être une source riche en protéines et en matières grasses bénéfiques, le poisson est également une source unique de nutriments essentiels, tels que les acides gras oméga-3 à longue chaîne, l'iode, la vitamine D et le calcium. Les bénéfices multiples des poissons gras riches en oméga-3 et des petits poissons consommés entiers contenant des nutriments dans la peau et les arêtes, illustrent clairement la valeur nutritionnelle irremplaçable des produits comestibles de la mer.

Les efforts déployés dans le secteur du poisson et de la nutrition auront des effets bénéfiques aussi bien sur les pays en développement que les pays développés. Dans de nombreux pays en développement, le poisson est la principale voire la seule source de protéines animales, et il est essentiel dans l'apport de micronutriments. Les habitudes alimentaires sont également en train d'évoluer dans les pays développés et les pays à revenu intermédiaire, et l'attention portée sur la protection contre les maladies non transmissibles et les problématiques liées à la santé a entraîné une augmentation de la demande en poisson.

Ce dernier joue également un rôle essentiel pour la bonne santé des enfants pendant leur croissance. Les femmes enceintes du monde entier font face à des besoins nutritionnels exigeants. Les 1 000 premiers jours allant du début de la grossesse à l'âge de deux ans sont désormais reconnus comme une période charnière pour promouvoir une nutrition correcte en faveur d'un bon développement. La consommation de poisson par les femmes enceintes contribue au développement neurologique de l'enfant, en garantissant une bonne croissance des os et en fournissant des taux suffisants de fer et de zinc.

Les pratiques de gestion de la pêche durable qui protègent les ressources halieutiques pour les générations futures sont donc plus essentielles que jamais.

LA CONTRIBUTION DE LA FAO POUR RÉALISER L'ODD 14

CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

- **Nature:** Instrument négocié. Le Code traduit le consensus global sur une grande variété de questions ayant trait aux pêches et à l'aquaculture.
- **Objet:** Poser les principes de gestion d'une pêche et aquaculture durables.
- **Date de création:** 1995.

Depuis son approbation il y a environ 20 ans, le Code de conduite pour une pêche responsable demeure plus pertinent que jamais.

Au cours des deux décennies, les principes du Code ont donné naissance à divers instruments qui se sont employés à améliorer la conservation, la gestion et le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Ils regroupent des directives techniques et des plans d'action, des approches écosystémiques de la pêche et de l'aquaculture, les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, l'Accord relatif aux mesures du ressort de

l'État du port, les Programmes de documentation des prises, et l'Initiative en faveur de la croissance bleue.

Les États membres et l'ensemble des acteurs du secteur œuvrent pour intégrer le Code de conduite à leurs politiques. La FAO est responsable de contrôler la mise en œuvre et de soutenir les efforts nationaux pour appliquer le Code de conduite, en fournissant un soutien de capacités si nécessaire.

En 1995, les pays membres de la FAO ont préparé, négocié et adopté un instrument novateur, dans un contexte international marqué par un intérêt croissant pour le développement durable.

Le Code, qui est un recueil de principes, d'objectifs et d'éléments d'action, a pris plus de deux ans pour être élaboré. Il est le fruit du travail des représentants des États Membres de la FAO, des organisations intergouvernementales, du secteur halieutique et des ONG.

À l'époque, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture étaient en pleine mutation. Les niveaux de production élevés du secteur

LE CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE



SOURCE: FAO. 2018.

Définit les principes et normes applicables à la conservation, à l'aménagement et à la mise en valeur de toutes les pêcheries, y compris:



de la pêche et les inquiétudes croissantes au début des années 1990 sur les risques de surpêche ont fait déplacer le débat de l'augmentation de la production vers celui de la production durable.

En 1991, le Comité des pêches de la FAO (COFI) a été le premier à inviter l'Organisation à développer de nouveaux concepts pour une pêche responsable et durable. Par la suite, la Conférence internationale sur la pêche responsable, tenue en 1992 à Cancún (Mexique) a poursuivi le processus entamé qui a été renforcé par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et le Sommet de la Terre, organisé à Rio de Janeiro (Brésil) à la fin de la même année. La Conférence des Nations Unies a placé le développement durable au sommet de l'agenda international, préparant ainsi la voie aux négociations et à l'adoption du Code.

Cet instrument a répondu au besoin de mieux intégrer la conservation et les problématiques environnementales dans la gestion de la pêche et de garantir la sécurité alimentaire pour les générations à venir.



de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer, éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Cet Accord favorise la collaboration entre les pêcheurs, les autorités portuaires, les garde-côtes et la marine pour renforcer les inspections et les mesures de contrôle dans les ports et sur les navires. En vertu du traité, les navires doivent demander l'autorisation avant d'entrer dans le port. L'entrée et l'utilisation de ce dernier doivent

être refusées aux navires en infraction après inspections régulières, et les ports internationaux doivent échanger leurs informations concernant les navires suspects.

Le 5 juin 2016, les mesures du ressort de l'État du port sont officiellement entrées en vigueur. Leur ratification et entrée en vigueur représentent une réussite colossale, qui n'a pu voir le jour que grâce à la collaboration internationale sur les océans. La dynamique visant à mettre fin à la pêche INDNR dans le monde entier progresse au fur et à mesure que les pays continuent d'adhérer à cet important traité ou de le ratifier.

L'Accord lui-même reconnaît les besoins spécifiques des États en développement et inclut des dispositions sur la mise en place de mécanismes de financement destinés à sa mise en œuvre dans les pays signataires. Ces mécanismes prévoient de développer et de renforcer les capacités en matière de suivi, de contrôle, de surveillance et de conformité, ainsi que de formation des responsables portuaires, des inspecteurs et du personnel policier et judiciaire.

► PLUS D'INFORMATIONS DANS LA PARTIE 3, CHAPITRE 3.5 : INSTRUMENTS JURIDIQUES POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

FICHER MONDIAL DES NAVIRES DE PÊCHE, DES NAVIRES DE TRANSPORT FRIGORIFIQUE ET DES NAVIRES DE RAVITAILLEMENT

- **Nature:** Inventaire national des navires participant aux opérations de pêche.
- **Objet:** Servir d'outil pour éliminer la pêche illicite.
- **Date de création:** 2017.

Le Fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport frigorifique et des navires de ravitaillement (Fichier mondial) a vu le jour suite à un processus entamé en 2005 avec l'adoption de la Déclaration de Rome sur la pêche INDNR.

L'ACCORD DE LA FAO RELATIF AUX MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT VISANT À PRÉVENIR, CONTRECARRER, ÉLIMINER LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE

- **Nature:** Traité international négocié.
- **Objet:** Empêche les prises illégales de poisson de pénétrer sur les marchés internationaux par l'intermédiaire des ports.
- **Date de création:** 2016.

On estime que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) représente 20 pour cent des prises totales chaque année et qu'elle prive l'économie mondiale de 10 à 23 milliards d'USD par an.

Pour affronter ce problème, la FAO a négocié avec ses États Membres l'adoption en 2009 d'une mesure phare destinée à empêcher que des poissons pêchés illégalement ne pénètrent sur les marchés internationaux par l'intermédiaire des ports: l'Accord relatif aux mesures du ressort



Le Fichier mondial est un outil unique sur lequel les pouvoirs publics et les organismes de gestion de la pêche enregistrent des informations sur tous les navires autorisés à effectuer des opérations de pêche dans leur pays ou région. Chaque navire est enregistré dans la base de données au moyen d'un identifiant unique du navire (IUN), attribué à vie, quels que soient les changements de nom, de propriétaire ou de pavillon du navire.

La base de données est essentielle pour le travail des inspecteurs, des autorités portuaires et des autorités de l'État du pavillon, facilitant l'identification des navires qui ne sont pas régulièrement identifiés et enregistrés par les autorités nationales et régionales pertinentes.

Avec l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port et les Programmes de documentation des prises, le Fichier mondial complète la série d'instruments et de mesures solides visant à éliminer la pêche illicite. Il permet en outre de garantir aux consommateurs que le poisson qui se trouve dans leurs assiettes peut faire l'objet d'une traçabilité du moment de sa prise, et sur toute la chaîne d'approvisionnement, jusqu'à son achat.

LES DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LES PROGRAMMES DE DOCUMENTATION DES PRISES DE POISSON

- ▶ **Nature:** Directives volontaires négociées.
- ▶ **Objet:** Améliorer et harmoniser la traçabilité du poisson le long de la chaîne d'approvisionnement.
- ▶ **Date de création:** 2017.

Les Directives volontaires sur les Programmes de documentation des prises de poisson sont destinées à lutter contre la pêche INDNR. Les Programmes de documentation des prises sont des systèmes de positionnement et de suivi qui contrôlent le poisson depuis le lieu de sa capture, le long de la chaîne d'approvisionnement et ce jusqu'à sa destination finale, documentant ainsi la légalité de la capture des produits comestibles de la mer.

Un processus de négociation de cinq ans conduit par la FAO a mené à bien la tâche fixée dans la Résolution sur les pêches adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2013, appelant la FAO et ses États Membres à élaborer, conformément au droit international et aux accords établis en vertu de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des directives sur les Programmes de documentation des prises qui aideraient à garantir la traçabilité des produits «de la mer à l'assiette».

Les directives ont été approuvées à l'unanimité en 2017 par un comité d'experts de la FAO dirigé par des États Membres et ont été présentées pour approbation à l'occasion de la Conférence de la FAO en juillet 2017.

LE CONTRÔLE, LES ACTIVITÉS ET LES INSTRUMENTS DE LA FAO, CONTRAIGNANTS ET NON CONTRAIGNANTS, JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ODD 14.

Bien que ces nouvelles directives soient volontaires, le long processus de négociations qui y a mené traduit le niveau élevé d'adhésion de la part des gouvernements. Elles serviront de référence pour les nouvelles documentations de prises au niveau national, régional ou international. Par ailleurs, étant donné que les directives demandent aux pays de se conformer aux lois internationales existantes, ainsi qu'aux accords établis dans le cadre de l'OMC, les pays qui s'appuieront sur ces lois et accords pour développer des programmes de documentation des prises pourront éviter tout différend commercial indésirable.

DIRECTIVES VOLONTAIRES VISANT À ASSURER LA DURABILITÉ DE LA PÊCHE ARTISANALE DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

- ▶ **Nature:** Directives volontaires négociées.
- ▶ **Objet:** Reconnaître et soutenir le rôle important des artisans pêcheurs et de leurs communautés.
- ▶ **Date de création:** 2014.

En 2014, le Comité des pêches (COFI) a adopté un instrument négocié par les pays membres de la FAO: les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté. Ces Directives sont le premier instrument internationalement approuvé dans le secteur de la pêche artisanale. Cet instrument pionnier reconnaît le rôle essentiel de la pêche artisanale dans le contexte de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. Le secteur emploie plus de 90 pour cent de pêcheurs et autres travailleurs de la pêche.

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE PAR RÉGION (EN MILLIERS)

RÉGION	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PÊCHE ET AQUACULTURE							
Afrique	5 027	5 250	5 885	6 009	5 674	5 992	5 671
Asie	49 345	48 926	49 040	47 662	47 730	50 606	50 468
Europe	662	656	647	240	394	455	445
Amérique latine et Caraïbes	2 185	2 231	2 251	2 433	2 444	2 482	2 466
Amérique du Nord	324	324	323	325	325	220	218
Océanie	124	128	127	47	46	343	342
Total	57 667	57 514	58 272	56 716	56 612	60 098	59 609
PÊCHE							
Afrique	4 796	4 993	5 587	5 742	5 413	5 687	5 367
Asie	31 430	29 923	30 865	29 574	30 190	32 078	31 990
Europe	560	553	544	163	328	367	354
Amérique latine et Caraïbes	1 937	1 966	1 982	2 085	2 092	2 104	2 085
Amérique du Nord	315	315	314	316	316	211	209
Océanie	119	122	121	42	40	334	334
Nombre total de pêcheurs	39 157	37 872	39 411	37 922	38 379	40 781	40 339
AQUACULTURE							
Afrique	231	257	298	267	261	305	304
Asie	17 915	18 373	18 175	18 088	17 540	18 528	18 478
Europe	102	103	103	77	66	88	91
Amérique latine et Caraïbes	248	265	269	348	352	378	381
Amérique du Nord	9	9	9	9	9	9	9
Océanie	5	6	6	5	6	9	8
Nombre total d'aquaculteurs	18 512	19 015	18 861	18 794	18 235	19 316	19 271

SOURCE: FAO, 2018. LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE.

Les Directives encouragent les investissements en faveur de différents domaines tels que la santé, l'alphabétisation, l'éducation, l'éradication du travail forcé, la promotion de la protection de la sécurité sociale, la concrétisation de la parité hommes-femmes, et le renforcement de la résilience des pêcheurs et de leurs communautés face au changement climatique et aux événements météorologiques extrêmes.

La FAO soutient les pays dans leur travail d'intégration des Directives volontaires au sein de leurs politiques et programmes nationaux.

Il y a plus de 40 ans, le Gouvernement norvégien et la FAO ont lancé un partenariat de recherche océanique pionnier avec l'Institut norvégien de recherche marine. Dans les années 1970 et 1980, et avant que la prise de conscience environnementale ne se généralise, des chercheurs à bord du Nansen ont parcouru le globe, mesurant la santé de nos océans.

PROGRAMME EAF NANSEN

- **Nature:** Programme de recherche océanique, comprenant un navire de recherche
- **Objet:** Mener des recherches océaniques en faveur des pays en développement.
- **Date de création:** 1974.

Le seul navire de recherche marine au monde à battre le pavillon de l'Organisation des Nations Unies, le R/V Dr Fridtjof Nansen a effectué ses recherches principalement en Afrique, mais également en Asie, dans certaines des eaux les moins étudiées de la planète. En 40 ans de recherche destinée aux pays en développement et à la recherche océanique mondiale, les navires Nansen ont parcouru l'équivalent impressionnant de 60 tours du globe.

Les enquêtes Nansen fournissent une plateforme pour de nombreux pays en développement qui ne disposent pas d'infrastructures permettant d'effectuer des recherches marines de façon indépendante. Sans ces informations, bon nombre de ces pays se heurteraient à des obstacles insurmontables dans l'évaluation de leurs ressources halieutiques – condition indispensable pour prendre des décisions éclairées en matière de gestion des pêches. Toutes les données collectées sont entrées dans une base de données dédiée et mises à la disposition des pays et des régions. Ce partenariat unique appuie les pays en développement dans la gestion durable de leurs pêches et leur permet d'obtenir des informations essentielles qui les aident à rendre compte de leurs progrès dans la réalisation de l'ODD 14.

Le Nansen a accueilli à son bord des centaines de chercheurs du monde entier, principalement des pays en développement. Une solide politique d'égalité des sexes a permis d'accueillir un grand nombre



de femmes scientifiques. La plupart de ces chercheurs/-euses océaniques n'auraient pas eu la possibilité de mener des recherches en mer avant d'embarquer sur le Nansen. Et cependant, ils/elles se sont joint(e)s à l'équipage international avec beaucoup d'enthousiasme, partageant leurs domaines d'expertise et de connaissances locales, et s'imprégnant des connaissances des autres scientifiques à bord. À la fin du voyage, lorsqu'ils rentrent dans leurs pays, ces chercheurs partagent les connaissances et l'expérience acquises au sein de leurs universités, des instituts de recherche et des ministères.

Le navire Nansen le plus récent, le troisième depuis le début du programme, a été inauguré dans le port d'Oslo le 24 mars 2017. Il s'agit du navire de recherche océanique le plus sophistiqué au monde. De nouveaux laboratoires facilitent la recherche sur les effets du changement climatique et l'étude des plastiques marins en plus des activités de recherche sur la gestion de la pêche. Le nouveau Nansen a commencé ses recherches océaniques sur la côte Nord-ouest de l'Afrique en mai 2017, avant de naviguer dans plus de 25 pays et de poursuivre ses recherches en 2019 pour soutenir la réalisation de l'ODD 14.

AFRIQUE OCCIDENTALE

[HAUT]

Un navire explorant les eaux de la côte Ouest de l'Afrique. [Bas, de gauche à droite]: Un amphipode dans l'estomac d'un poisson. Photo prise lors d'un voyage d'exploration dans les eaux de la côte de Dakar. Photo prise lorsque le Navire Nansen explorait les eaux du Ghana.

© IMR/REIDAR TORESEN. DEBORAH CATENA. HINDE ABDELOUAHAB/ EAF NANSEN PROGRAMME

L'INITIATIVE CROISSANCE BLEUE

- **Nature:** Programme et stratégie politique.
- **Objet:** Soutenir le développement de la pêche et de l'aquaculture durables pour réaliser l'ODD 14.
- **Date de création:** 2013.

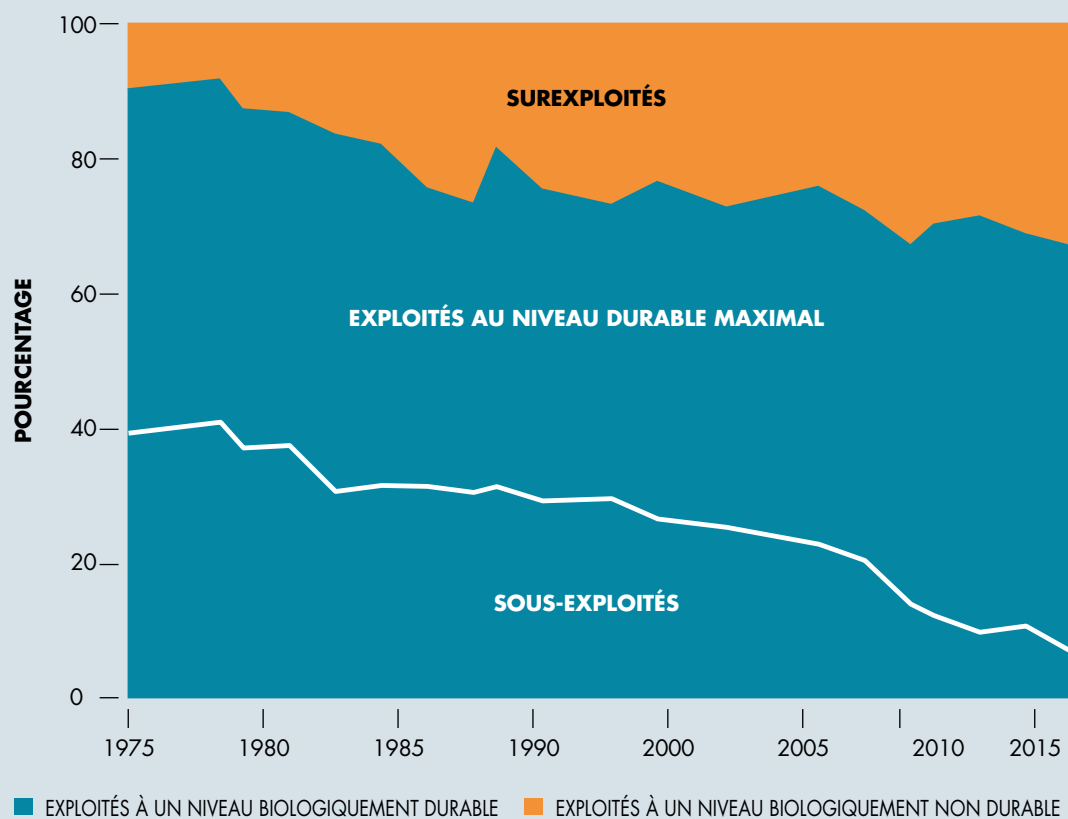
La FAO a lancé l'Initiative Croissance bleue en 2013 et cette dernière a figuré dans des forums de haut niveau tels que le Sommet mondial d'action pour les océans à La Haye (Pays-Bas). Elle est née de l'émergence du concept «d'économie bleue» découlant de la Conférence de Rio+20 de 2012, et met l'accent sur les trois piliers du développement durable – les dimensions économiques, sociales et environnementales.

La croissance bleue donne la priorité à la gestion durable des ressources aquatiques naturelles, et prend pleinement en compte les besoins environnementaux, sociaux et économiques. Elle met l'accent sur l'utilisation efficace des ressources dans la pêche de capture et l'aquaculture, les services environnementaux, le commerce, les moyens d'existence et les systèmes alimentaires.

L'approche tend à réduire la dégradation de l'environnement, la perte de biodiversité et l'utilisation non durable des ressources, tout en maximisant

LA CROISSANCE BLEUE DONNE LA PRIORITÉ À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES AQUATIQUES NATURELLES, ET PREND PLEINEMENT EN COMPTE LES BESOINS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

ÉVOLUTION DE L'ÉTAT DES STOCKS ICHTYOLOGIQUES MARINS MONDIAUX



SOURCE: FAO, 2018. LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE.

les avantages économiques et sociaux qui forgent des communautés solides. Elle vise aussi à créer un environnement favorable pour les travailleurs de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que pour les travailleurs sur toute la chaîne d'approvisionnement des produits comestibles de la mer, afin qu'ils agissent non seulement en tant qu'utilisateurs des ressources, mais qu'ils prennent une part active à la protection et la préservation des ressources naturelles pour le bien des générations futures.

L'Initiative en faveur de la croissance bleue et les objectifs de l'ODD 14 sont complémentaires. Le travail entrepris dans les pays pour réaliser l'ODD 14 et pour généraliser la croissance bleue dans les politiques et programmes nationaux et régionaux est une étape importante vers la conservation des ressources océaniques et le renforcement des communautés côtières.

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

- **Nature:** Publication phare de la FAO.
- **Objet:** Présenter et analyser les dernières statistiques et tendances officielles en matière de pêche et d'aquaculture.
- **Date de création:** 1994.

En 1994, la FAO a lancé sa publication phare pour la pêche: *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*. Ce document est publié tous les deux ans dans le but de fournir aux décideurs politiques, à la société civile et à ceux dont les moyens d'existence dépendent de ce secteur, une vue d'ensemble, objective et globale des pêches de capture et de l'aquaculture, y compris des problèmes de politique générale.

Le rapport est la seule publication synthétisant l'information sur les pêches et l'aquaculture globales, couvrant une grande variété de sujets relatifs au secteur. Chaque numéro présente les dernières statistiques officielles sur la pêche et l'aquaculture afin de faire l'analyse mondiale des tendances sur les ressources, la production, le traitement, l'utilisation, le commerce et la consommation de poisson. Elle établit également un rapport sur la situation des flottilles de pêche mondiales et analyse les activités des personnes qui participent à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement du poisson.

LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE 2018

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture est une publication phare du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO. Il est publié tous les deux ans dans le but de fournir aux décideurs

politiques, à la société civile et à ceux dont les moyens d'existence dépendent de ce secteur, une vue d'ensemble objective et globale des pêches de capture et de l'aquaculture, y compris des problèmes de politique générale.



LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE 2018
www.fao.org/publications/sofia/fr/



FIGURE 2
UTILISATION ET CONSOMMATION APPARENTE DE POISSON DANS LE MONDE



NOTE: Les données sur les poissons, les crustacés, mollusques et coquilles, les algues marines et les autres plantes aquatiques ne sont pas pris en compte.

HISTOIRES SUR LE TERRAIN

10 EXEMPLES À TRAVERS LE MONDE

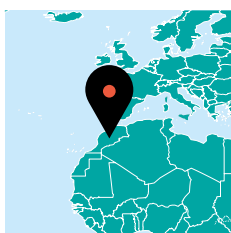
CES HISTOIRES COURTES DÉCRIVENT DES PROJETS ET PROGRAMMES DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS DU GLOBE OÙ LA FAO ET SES PARTENAIRES SOUTIENNENT LES EFFORTS DES PAYS **DANS LA RÉALISATION DE L'ODD 14 AINSI QUE DE MULTIPLES OBJECTIFS DU PROGRAMME 2030.**



Améliorer l'efficacité des flottilles de chalutiers en Thaïlande

La rentabilité de la flottille commerciale mondiale est actuellement troublée par la volatilité des prix du pétrole, malgré les récentes baisses mondiales du prix du baril. S'ajoutent à cela

les inquiétudes concernant les émissions de GES dues à la combustion de carburants fossiles. Un accent plus important est désormais placé sur la pêche intensive et l'application de pratiques économisant le carburant sur les navires et les équipements de pêche. L'une des activités de la FAO en Thaïlande s'attache à la question de l'utilisation du carburant et ses répercussions dans l'atténuation des émissions de GES dans le secteur de la pêche de capture. Le contexte national est assez représentatif de l'industrie de la pêche en Asie du Sud-Est: les coûts de main-d'œuvre en Thaïlande sont généralement bas et la consommation de carburant représente pratiquement 70 pour cent des coûts de fonctionnement de la pêche au chalut thaïlandais. Diminuer l'utilisation de carburant offre de multiples avantages économiques et environnementaux. Un audit énergétique a été mené pour évaluer systématiquement le coût potentiel et les impacts environnementaux des pratiques d'économies de carburant dans la pêche. Les entretiens réalisés pour cet audit ont montré que les capitaines n'avaient généralement pas conscience du rôle important qu'ils jouaient dans la réduction de la consommation de carburant. Des pratiques visant à réduire la consommation de carburant des chalutiers thaïlandais peuvent aider l'industrie à diminuer ses émissions de GES, et par conséquent, son empreinte carbone.



Soutenir le Maroc, nation de pêcheurs, dans le développement de son aquaculture

Avec ses longues côtes, le Maroc possède une forte tradition de pêche maritime. Sa production nationale a atteint 1,3 million de tonnes en 2014, faisant du pays le plus gros producteur de pêche maritime d’Afrique et le 25^{ème} pays au rang mondial. La pêche

représente 2,3 pour cent de son PIB. On estime que 3 millions de Marocains dépendent de la pêche comme moyen d’existence. Malgré ce portrait globalement positif, le Maroc aimerait pouvoir répondre à l’augmentation de la demande de produits halieutiques, notamment suite aux problèmes liés au changement climatique, sans ajouter de pression supplémentaire sur ses ressources marines. À cette fin, le pays travaille avec la FAO pour développer de manière durable le secteur de l’aquaculture. Le Maroc et la FAO sont convaincus que l’aquaculture peut être une solution pour répondre à la demande interne croissante de poisson dans le cadre d’une alimentation saine, et qu’elle s’avère cruciale pour étendre le commerce. Par ailleurs, les activités aquacoles ont le potentiel réel de contribuer à améliorer durablement le niveau de vie de toute la population, notamment les plus démunis, sur le plan économique, social et environnemental.

THAÏLANDE

[HAUT, GAUCHE]

Diminuer la consommation de carburant peut aider l’industrie de la pêche à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre.

©FAO/P. SUURONEN

MAROC

[HAUT, DROITE]

Des pêcheurs s’apprêtent à quitter le port de Dikky.

© FAO/A. SENNA





GÉORGIE

[HAUT]

Filets tournants pour capturer des anchois de grande qualité dans le port de la mer Noire de Poti.

© FAO/R. URBANI

SOMALIE

[GAUCHE]

Une nouvelle génération de femmes est actuellement formée à la construction de bateaux en Somalie.

© FAO/M. SAVINS



Formation des femmes à la construction de bateaux en Somalie

Après des années de conflit, la reconstruction du secteur de la pêche en Somalie est cruciale pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition parmi la population somalienne.

En Somalie aujourd'hui, plus d'un million de personnes sont menacées par une grave insécurité alimentaire. La création d'emplois dans le secteur de la pêche est également essentielle. L'un des projets financés par la Norvège et mis au point par la FAO a mis l'accent sur la nécessité de créer des navires plus sûrs pour les artisans pêcheurs, en remplaçant les bateaux dangereux actuellement utilisés par la majorité des pêcheurs côtiers. Les nouveaux navires sont construits à Mogadishu, Berbera et Bossaso, entièrement par des Somaliens. Le projet a reçu un accueil favorable de la part des apprentis qui sont très désireux de mettre leurs nouvelles compétences à profit. Parmi ces apprentis, des femmes ont été sélectionnées pour acquérir de précieuses compétences en construction navale. La mise en circulation de ces bateaux, construits selon les normes de sécurité de la FAO, a suscité un grand intérêt et

les sociétés du secteur privé se montrent d'ores et déjà intéressées par l'achat direct de bateaux sur les chantiers. Ce succès est de bon augure pour les hommes et les femmes apprentis, étant donné qu'il promet de générer des emplois de longue durée dans le secteur.



Encourager le commerce de poisson en Géorgie

Ce pays du Caucase possède d'importantes ressources halieutiques. Au bord de la mer Noire, la prise d'anchois s'élève à 60 000 tonnes par an. La plus grande partie est vendue fraîche aux pays voisins ou transformée en huile de poisson. Pour accroître ses revenus, la Géorgie souhaiterait pouvoir exporter directement vers le plus grand marché d'importation de poisson au monde, l'Union européenne (UE), mais elle ne satisfait pas encore un certain nombre de critères de l'UE en ce qui concerne l'inspection du poisson, la certification, les laboratoires et la réglementation connexe. La FAO apporte son aide à la Géorgie, en évaluant ses sites terrestres, ses usines et marchés de poisson dans l'optique de les aider à respecter les exigences



PHILIPPINES

Des constructeurs de bateaux sont formés pour construire un bateau de pêche «banca» hybride.

© FAO

européennes. Elle forme ses inspecteurs halieutiques et aux côtés de l'Agence nationale pour l'alimentation géorgienne, examine tous les aspects des réglementations de l'UE en matière de traçabilité et d'étiquetage et fournit des listes de contrôle à compléter à chaque inspection. Ce travail, accompli en partenariat avec le Gouvernement géorgien, permettra de renforcer la capacité de la production de pêche de la Géorgie et d'offrir au pays de plus grandes opportunités de commerce et de revenus pour l'avenir.



Mieux reconstruire après le typhon Haiyan aux Philippines

En 2013, le typhon Haiyan a endommagé 30 000 bateaux de pêche, qui représentent les deux tiers des avoirs des villages

de pêcheurs philippins. Il a également entraîné la destruction massive des forêts où vivent les pêcheurs et qui fournissent du matériau pour construire les bateaux traditionnels en bois, appelés «bancas». Lors de la reconstruction de la flotte, la FAO a mis au point un bateau «banca» hybride – plus sûr et de meilleure qualité – permettant de minimiser l'impact sur l'environnement. Construit par des travailleurs locaux qui ont été préalablement formés, ce nouveau bateau de pêche – équipé d'une quille en fibre de verre au lieu de bois traditionnel – préserve sa forme traditionnelle, tout en respectant pleinement les normes de sécurité de la FAO. Le résultat est un bateau plus sûr, plus performant, qui reste cependant fidèle au modèle traditionnel. L'innovation qui minimise l'utilisation des ressources doit toujours faire appel à la tradition et être acceptée par les communautés locales de pêcheurs.



Transformer la vie des femmes grâce à des technologies simples en Côte d'Ivoire

Le poisson fumé est extrêmement prisé en Afrique de l'Ouest. Les femmes ivoiriennes effectuent

toutes les tâches liées au fumage du poisson sur des fours traditionnels, qui ont des effets néfastes sur leur santé et celle de leurs enfants, souvent à proximité lors du



processus. L'adoption de technologies simples et relativement peu chères révolutionne la vie de ces femmes, qui passent de longues heures sur ces fours, dans des locaux souvent mal ventilés. Plus écologiques et exigeant moins de bois pour le fumage, les fours FFT-Thiaroye introduits en Côte d'Ivoire grâce à la FAO, sont un moyen de remplacement simple, mais efficace du fumage du poisson traditionnel. Les avantages pour les femmes sont nombreux: meilleur environnement de travail, diminution des problèmes respiratoires, augmentation de la qualité et des prix des produits, davantage de temps libre pour suivre des cours d'alphabétisation.



L'aquaculture expérimentale fondée sur les captures de poissons Napoléons en Indonésie

Le cheilinus undulatus, un poisson des récifs coralliens – plus connu sous le nom de Napoléon, peuple les eaux tropicales peu profondes de l'océan Indien et Pacifique où il peut atteindre à l'âge adulte la taille d'un homme très grand. Face à

CÔTE D'IVOIRE

[HAUT, GAUCHE]

Une femme fumant du poisson sur un four dans la banlieue de Port-Bouet.

© FAO/S. KAMBOU

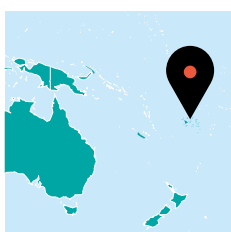
INDONÉSIE

[HAUT, DROITE]

Le poisson napoléon dans les récifs coralliens.

© FAO/Y. SADOVY

son déclin ces 20 dernières années, la Convention sur le commerce international des espèces menacées a ajouté le Napoléon à la liste des espèces protégées, exigeant la mise en place de conditions de gestion strictes qui ne soient pas néfastes à la durabilité des stocks restants. Afin de remédier à la disparition de l'espèce dans les récifs coralliens, les pêcheurs des îles Anambas et Natuna se sont tournés vers ce que l'on appelle l'aquaculture fondée sur les captures. La FAO travaille avec le Gouvernement indonésien, la Convention et d'autres partenaires pour passer en revue les pratiques locales de gestion de la pêche. Les communautés de pêcheurs récoltent un grand nombre de jeunes poissons lorsqu'ils font 2 à 3,5 cm pendant une courte période de récolte, puis elles les transfèrent dans des filets de culture où ils sont nourris en attendant qu'ils grossissent jusqu'à atteindre la taille du marché, c'est-à-dire de 600 g à 1 kg. Le Napoléon peut mettre jusqu'à trois à cinq ans pour grossir. Bien qu'il n'en soit qu'à ses prémices, l'exemple indonésien s'avère prometteur. Il offre des débouchés aux communautés de pêcheurs et soutient la conservation, ce qui permet à l'espèce de repeupler les récifs coralliens d'Indonésie.



Les pêches du Pacifique sont essentielles à la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens d'existence et la nutrition

Un nouvel effort de collaboration entre la FAO et la communauté du Pacifique a débuté suite aux préoccupations grandissantes sur

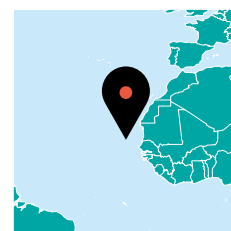
le fait que la faible tendance des taux de croissance économique qui a caractérisé ces 10 dernières années va se poursuivre dans de nombreux pays de la zone. La majorité des PEID du Pacifique est confrontée au «triple fardeau» de la malnutrition, par lequel la dénutrition, les carences en micronutriments et la surnutrition coexistent au sein des mêmes populations. Cette collaboration vise à améliorer la contribution de la pêche durable à la sécurité alimentaire, la nutrition et l'amélioration des moyens d'existence. Dans cette région, la pêche côtière fournit le plus gros du poisson consommé localement. On estime que la consommation locale de poisson est deux ou trois fois celle des moyennes mondiales et elle est particulièrement élevée dans les atolls. Elle fournirait 50 à 90 pour cent des protéines animales dans l'alimentation des populations côtières du Pacifique. À l'heure actuelle, une grande partie des ressources halieutiques provenant des eaux côtières peu profondes sont épuisées. Compléter ces ressources avec du thon et d'autres espèces océaniques en développant la production du secteur de la pêche artisanale dans le but de fournir du poisson

SAMOA

Poisson pêché localement au marché d'Apia, dans les îles Samoa.

©FAO/T. CALLAGHAN

sain et nutritif à la consommation intérieure est l'une des solutions qui peuvent aider à garantir une alimentation plus nutritive. Ces opportunités complètent les pêches en haute mer dont la majorité de la capture est destinée à la vente et à la consommation des marchés étrangers. Pour un grand nombre de pays et territoires du Pacifique, le thon et d'autres espèces océaniques sont facilement accessibles aux populations côtières. Avec d'autres partenaires régionaux clés, la FAO et les PEID du Pacifique travaillent ensemble sur un nouveau projet de chaîne d'approvisionnement en poisson côtier visant à augmenter l'approvisionnement durable et sûr en poisson pour la consommation intérieure et l'amélioration des moyens d'existence.



Faire de la croissance bleue une priorité au Cap-Vert

Ce petit État insulaire africain est situé au milieu de l'océan. En collaboration avec la FAO, le Cap-Vert a décidé d'exploiter le potentiel des mers qui l'entourent en créant et en appliquant une charte de la croissance

bleue. Adoptée en 2015, cette charte met en avant le développement environnemental, économique et social des priorités liées à l'océan. Ces activités prioritaires regroupent: la recherche sur le changement climatique, la conservation des requins, le développement de zones océaniques protégées, le renforcement des artisans pêcheurs et

de leur communauté, l'amélioration de l'assainissement et de la qualité des produits halieutiques grâce à de meilleures pratiques et à la conservation, le choix de produits halieutiques locaux pour le tourisme et l'émancipation économique de groupes de femmes afin qu'elles puissent vendre leur poisson directement aux restaurants et aux hôtels, le développement de l'écotourisme, l'amélioration des réseaux de transport maritime pour faciliter le tourisme et l'exploration d'autres îles, et la création d'emplois pour les jeunes qui sont trop souvent forcés de chercher du travail à l'étranger. Les politiques et activités en la matière concernent divers ministères et juridictions, et une approche cohérente permet au Cap-Vert de donner la priorité aux activités de croissance bleue pour le bien de ses habitants.



Réduire la capture accidentelle en Amérique latine et dans les Caraïbes

Ces dernières années, la capture accidentelle de ressources halieutiques – le poisson ou d'autres espèces marines pris involontairement

lorsqu'on cible d'autres espèces – est devenue un problème grandissant. La vigilance du grand public est allée de pair avec un intérêt croissant pour les questions de conservation et les inquiétudes concernant l'ampleur des pertes et du gaspillage alimentaires. Les taux de capture accidentelle varient énormément d'une industrie à l'autre. Par exemple, en moyenne, la quantité de prises accidentelles pour un chalutier crevettier en zone tropicale peut être 3 à 15 fois supérieure aux espèces ciblées. Quelque 1,9 million de tonnes de prises accidentelles sont rejetées chaque année uniquement par les chalutiers crevettiers. Le travail de la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes s'attaque à ces problèmes en réduisant la capture accidentelle et en encourageant des pratiques de pêche plus responsables. Six pays – le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Mexique, le Surinam et Trinité-et-Tobago – participent à l'initiative visant à réduire les pertes alimentaires et encouragent les moyens d'existence durables en améliorant la gestion des prises accidentelles et en minimisant les rejets et la détérioration des fonds marins. De cette manière, le projet vise à transformer la pêche au chalut de fond en une pêche responsable. ●



SURINAME

[HAUT]

Crevettes tropicales.

©FAO/TOMAS WILLEMS

CAP-VERT

[DROITE]

Des femmes se préparent à vendre le poisson.

©FAO/
 J. CATANZANO



CHAPITRE 2.7

CONFLITS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

INVESTIR DANS LA RÉSILIENCE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR ÉRADIQUER LA FAIM ET INSTAURER UNE PAIX DURABLE

Depuis plus de dix ans, le nombre de conflits violents dans le monde a considérablement augmenté, les communautés rurales étant les plus durement frappées. L'augmentation des conflits aggrave l'insécurité alimentaire, alimente la violence et crée de nouvelles tensions. La situation s'est également détériorée dans certaines zones pacifiques, en particulier celles touchées par le ralentissement économique. Un certain nombre de pays fortement tributaires des exportations de produits de base ont connu une chute considérable de leurs exportations et de leurs recettes fiscales au cours des dernières années, ce qui a affecté à la fois la disponibilité alimentaire, via l'amoindrissement de leur capacité d'importation, et l'accès à l'alimentation, via la baisse de leur potentiel fiscal pour protéger les ménages pauvres contre la hausse des prix sur le marché intérieur.

La proportion de personnes sous-alimentées est presque trois fois plus élevée dans les pays exposés à des conflits et à des crises prolongées que dans les autres pays en voie de développement. La malnutrition affecte surtout les enfants, pouvant leur causer des handicaps mentaux et physiques irréversibles si elle se manifeste pendant les 1 000 premiers jours de leur vie. Les conflits entraînent, sur le développement humain, des effets s'étalant sur plusieurs générations.

COLOMBIE

Plus de 250 000 personnes ont été tuées et des millions de personnes déplacées au cours des 52 années de conflit armé en Colombie. Un accord de paix a été signé en 2016, à la suite duquel un nombre croissant d'agriculteurs déplacés sont retournés dans leurs villages.

©FAO/Marco de Gaeiano



L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE PEUT EXACERBER LES FACTEURS DE CONFLIT ET LES TENSIONS.

LES CONFLITS ET LA FAIM ONT ENTRAÎNÉ LE DÉPLACEMENT MASSIF DE PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIONS DE PERSONNES EN 2016

Nombre de personnes déplacées à cause des conflits dans les six plus grandes crises alimentaires mondiales en 2016 (en millions).



RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
4.8M



IRAQ
3.1M



YÉMEN
3.2M



SOUDAN DU SUD
3M



NORD-EST DU NIGÉRIA
2.1M



SOMALIE
2.1M

SOURCE: FAO. 2017. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.



RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Sur la route de Bossangoa à Bouca. Les agriculteurs subissent les conséquences du conflit et ne sont pas en mesure de reprendre leurs activités agricoles.

©FAO/BURGEON

L'insécurité alimentaire elle-même peut exacerber les facteurs de conflit et les tensions: les fortes augmentations des prix des aliments en 2008, accompagnées de réductions des subventions à l'alimentation et aux carburants, ont réduit les revenus réels des populations, principalement urbaines, et provoqué des «émeutes de la faim» dans de nombreux pays. De même, la dépossession d'actifs, tels que les terres ou le bétail, ou d'autres menaces sur la sécurité alimentaire, peuvent entretenir les conflits. Un accès réduit à la nourriture peut aussi aggraver d'autres formes de griefs et de mécontentement, notamment la pauvreté, le chômage ou la marginalisation.

Les conflits et la violence ont également entraîné le déplacement de millions de personnes, provoquant et prolongeant l'insécurité alimentaire dans les communautés d'accueil. Par exemple, la guerre civile en République arabe syrienne a contraint près de 6.6 millions de personnes à fuir leur foyer vers d'autres régions du pays, et 5.6 millions supplémentaires vers d'autres pays.

Depuis des décennies, la FAO œuvre à la fois dans les domaines humanitaires et du développement pour protéger, sauvegarder et rétablir les moyens d'existence, réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et améliorer la

L'AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ONT PROVOQUÉ DES ÉMEUTES ET DES MANIFESTATIONS DANS PLUS DE 40 PAYS

résilience des moyens d'existence et des systèmes agricoles. La FAO soutient les investissements dans le renforcement des capacités au niveau local, national, régional et mondial afin de réduire la pauvreté et de mettre en place des systèmes alimentaires et agricoles durables.

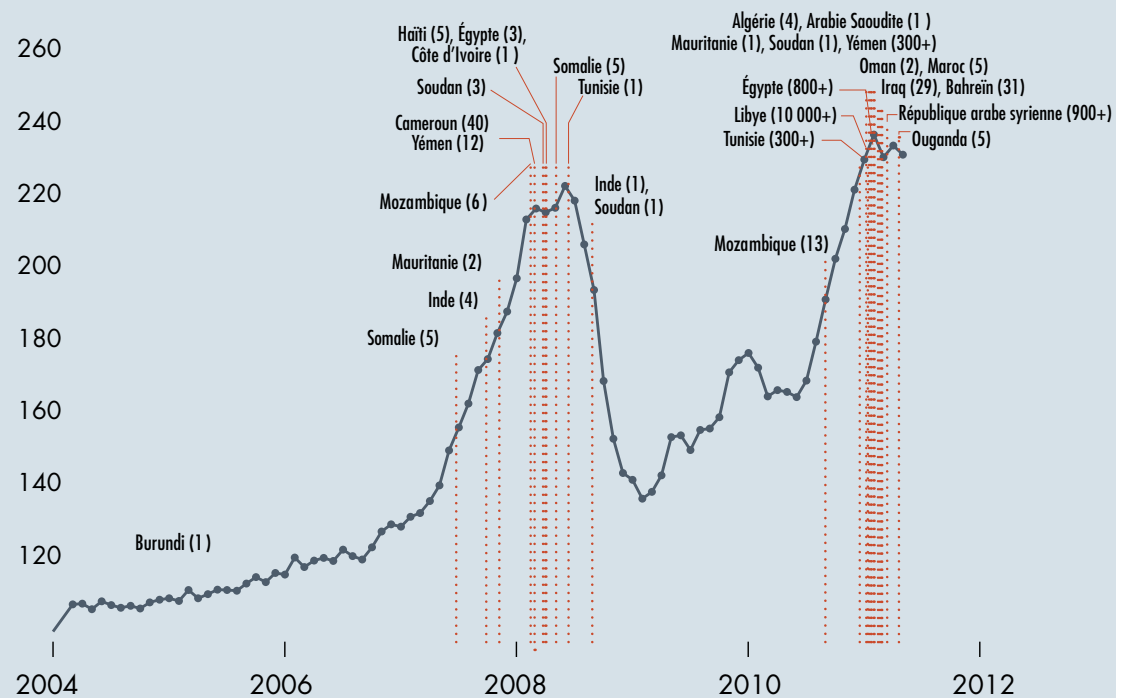
Soutenir les moyens d'existence basés sur l'agriculture, assurer une couverture efficace des systèmes de protection sociale, résoudre les problèmes de régime foncier et d'accès aux ressources naturelles, et promouvoir les possibilités d'emploi pour les jeunes sont autant de mesures capables de contribuer efficacement au maintien de la paix et à la reconstruction après un conflit. Elles peuvent également aider les populations à rester sur leurs terres si elles s'y sentent en sécurité, et créer les conditions propices au retour des réfugiés et des déplacés internes.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 rassemble ces défis et définit la paix comme une condition préalable essentielle au développement, ainsi qu'un résultat du développement en soi. Les deux premiers objectifs de développement durable se concentrent sur l'éradication de la pauvreté et de la faim, sur la garantie de la sécurité alimentaire et sur la transformation de l'agriculture vers un modèle durable. Le Programme 2030 considère qu'il est essentiel de parvenir à ces objectifs pour atteindre le but ultime: instaurer des sociétés pacifiques et inclusives. Reconnaisant que la prévention des crises et le maintien de la paix sont des responsabilités partagées et fondées sur la Charte dans l'ensemble du système des Nations Unies, le Programme 2030 ouvre la voie à de nouvelles approches collaboratives intégrant l'aide humanitaire et la prévention des conflits à travers des efforts de renforcement de la résilience.

Le système des Nations Unies doit œuvrer de manière intégrée et cohérente pour fournir une aide humanitaire rapide et renforcer la résilience afin de réduire les risques de crise, atténuer les conflits et les prévenir, et maintenir la paix. La FAO et ses partenaires ont un rôle déterminant à jouer sur tous ces fronts, forts d'expériences positives sur lesquelles s'appuyer. En période de conflit, des actions en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire peuvent engendrer des dividendes de la paix, surtout au niveau local.

La réduction des conflits armés et de l'extrême pauvreté ainsi que la résolution de leurs conséquences sont cruciales pour éradiquer la faim. Et parallèlement à l'éradication de la faim, la paix est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable. La sécurité alimentaire et l'agriculture apportent une contribution significative, bien que souvent trop discrète, pour relever ce défi mondial.

INDICE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES



NOTES: Évolution dans le temps de l'indice FAO des prix des produits alimentaires de janvier 2004 à mai 2011. Les lignes pointillées verticales rouges correspondent aux dates de début des «émeutes de la faim» et des manifestations associées aux troubles survenus en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Le nombre total de morts figure entre parenthèses. Les données sur les prix reprennent l'indice FAO des prix des produits alimentaires de 2004 à 2011. SOURCE: FAO. 2017. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE.

LES CONTRIBUTIONS DE LA FAO AU MAINTIEN DE LA PAIX

Il est essentiel de tirer parti de l'assistance internationale pour renforcer la résilience en comblant le fossé qui sépare les investissements humanitaires de ceux en faveur du développement. Les objectifs devraient être la sécurité alimentaire et la protection des moyens d'existence en milieu rural. Les investissements dans l'agriculture, en particulier autour de la gestion des ressources naturelles et de leur accès, peuvent également contribuer à améliorer les perspectives de paix locale. Dans le cadre de son **Programme stratégique 5** (« Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise »), la FAO adopte différentes approches de travail à travers le monde pour créer les conditions de la paix et de la sécurité alimentaire. En juxtaposant actions humanitaires et aide au développement, l'Organisation s'efforce à la fois de répondre aux besoins d'urgence des personnes en



situation de crise tout en s'attaquant aux causes profondes de la faim, et ainsi créer de nouvelles possibilités adaptées aux moyens d'existence et aux systèmes agroalimentaires locaux.

Maintenir une sécurité alimentaire pendant les conflits

Les activités de la FAO peuvent améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, atténuer les pressions croissantes exercées sur les communautés d'accueil et contribuer à réduire les tensions dans les situations de conflit, où l'approvisionnement et les marchés alimentaires sont extrêmement tendus. Par exemple, malgré le conflit en 2016, la production agricole était encore possible dans de nombreuses régions de Syrie. Même dans ce contexte de violence, la FAO est intervenue dans 13 des 14 gouvernorats du pays et a aidé les familles à rester sur leurs terres (si elles s'y sentaient en sécurité) et à continuer de produire des denrées alimentaires pour leur propre consommation, pour leurs communautés et pour le pays. Grâce aux semences améliorées fournies par la FAO, les agriculteurs ont été en mesure de tirer le meilleur parti des zones cultivables. En

NIGER

Des femmes rentrent chez elles avec des sacs de semences améliorées de millet et de haricots verts dispensés par un centre de distribution de la FAO.

©FAO/ISSOUF SANOGO

2017, malgré des défis et des contraintes incommensurables, les agriculteurs syriens ont produit 2 millions de tonnes de blé.

Gérer l'information pour une action rapide

Il est essentiel d'informer les parties prenantes et de créer un consensus technique sur la gravité de l'insécurité alimentaire, en particulier pendant les conflits, lorsque l'accès peut être compromis. Avec 13 partenaires, dont des agences des Nations Unies, des ONG internationales, des organismes de bienfaisance et des organismes intergouvernementaux régionaux travaillant sur la sécurité alimentaire, la FAO promeut une approche commune et des normes pour l'analyse de la sécurité alimentaire par le biais du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). L'IPC est un ensemble d'outils standardisés actuellement utilisé dans plus de 30 pays pour réunir des preuves et des informations sur la gravité et les causes des crises alimentaires et nutritionnelles, ainsi que sur l'insécurité alimentaire chronique. La FAO joue un rôle fondamental en signalant les conflits qui affectent la sécurité alimentaire et en mobilisant des réponses mondiales et nationales.

MESSAGES CLÉS

- ▶ **La plupart des conflits touchent principalement les zones rurales et leurs populations.** Cela est particulièrement vrai pour les conflits civils, qui sont actuellement la forme de conflit armé la plus répandue.
- ▶ **Les conflits ont des effets négatifs puissants et non équivoques sur la sécurité alimentaire et la nutrition.** Ils constituent le principal facteur d'insécurité alimentaire et de malnutrition, tant aiguës que chroniques.
- ▶ Les conflits ont des effets durables sur le développement humain en raison de la malnutrition accrue, qui **touche surtout les enfants et provoque des handicaps** physiques et/ou mentaux irréversibles.
- ▶ **Les effets des conflits** sur la sécurité alimentaire varient d'une zone à l'autre, mais ils incluent généralement les perturbations de la production et des systèmes alimentaires, le pillage des cultures et du bétail, et la perte de biens et de revenus, affectant ainsi directement et indirectement l'accès à la nourriture.
- ▶ **L'insécurité alimentaire peut être une source de dissensions, mais ce n'est jamais le seul catalyseur.**
- ▶ **Le renforcement de la résilience grâce à des efforts d'instauration de la paix** est essentiel pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Soutenir la réadaptation et la réintégration

Lorsque des familles sont déplacées par un conflit armé, les communautés s'appauvrissent en ressources et les possibilités de subsistance, tout comme les sources d'alimentation, deviennent limitées. Les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) visent à soutenir le désarmement volontaire et le renvoi à la vie civile des combattants des groupes armés. La FAO collabore étroitement avec les acteurs des Nations Unies chargés de l'instauration et du maintien de la paix en réintégrant d'anciens combattants en République démocratique du Congo, au Mali et aux Philippines. Depuis 2005, la FAO s'est activement engagée dans la restauration des moyens d'existence basés sur l'agriculture et la pêche dans les zones touchées par les conflits et les catastrophes naturelles à Mindanao (Philippines). Les programmes de DDR aident les anciens combattants en remplaçant leurs moyens de production perdus et en soutenant les actions en faveur de pratiques agricoles durables.

Contrôler les maladies pour contribuer à la paix

Les conflits ont de profondes répercussions sur la santé animale, l'accès au lait, à la viande et au sang, ainsi que sur la possession de bétail. Ces impacts affectent directement la sécurité alimentaire et la nutrition. Les campagnes de vaccination de la FAO constituent un moyen important de renforcer la confiance sociale et d'instaurer un dialogue intercommunautaire, contribuant ainsi à améliorer les perspectives de paix locale. Par exemple, l'éradication de la peste bovine en 2011

PRINCIPALES AVANCÉES VERS UNE PAIX DURABLE



Siège de l'ONU – José Graziano da Silva, le Directeur général de la FAO, prend la parole lors d'un événement organisé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2018.

©FAO/KEVIN DOWNS

Nouveau cadre institutionnel de la FAO

En 2018, la FAO a publié son Cadre institutionnel pour la paix durable, qui s'inscrit dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Son objectif: aider l'Organisation à accomplir son mandat dans ses domaines de compétences et d'avantages comparatifs, à savoir la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable, afin de produire un impact plus ciblé et transformateur en faveur d'une paix durable. Selon les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur la consolidation de la paix, datées du mois d'avril 2016, le concept de «paix durable» englobe des activités visant à prévenir le déclenchement, l'escalade, la persistance et la récurrence des conflits, notamment en s'attaquant à leurs causes profondes et en contribuant au redressement, à la reconstruction et au développement des zones concernées.

Partenariat FAO-Interpeace

Pour améliorer le caractère opérationnel de son cadre institutionnel, la FAO a voulu tirer parti de l'expérience de l'organisation internationale de consolidation de la paix, Interpeace, à travers l'Équipe consultative internationale pour la consolidation de la paix (IPAT). En septembre 2017, un mémorandum d'accord a été signé entre les deux organisations, qui sont actuellement en train de développer et de tester des outils sur mesure inspirés des travaux de la FAO destinés à mettre en œuvre une

programmation tenant compte des conflits de façon plus systématique et efficace, tout en garantissant leur utilité pratique et leur possibilité d'intégration au sein de l'Organisation.

Résolution 2417 du Conseil de sécurité des Nations Unies

En mai 2018, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité une résolution historique sur la prévention de la faim dans les zones de conflits. **La résolution 2417 est une condamnation sans équivoque de l'emploi de la famine comme instrument de guerre.** Elle enjoint toutes les parties d'un conflit armé à respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire afin de minimiser l'impact des actions militaires sur les civils, notamment sur la production et la distribution de produits alimentaires, et de permettre l'accès humanitaire aux civils ayant besoin d'aliments, d'aide nutritionnelle et d'assistance médicale pour sauver leurs vies. À l'Assemblée générale des Nations Unies inaugurée en septembre 2018 par le Secrétaire général des Nations Unies, qui comptait sur la présence des plus hauts responsables de la FAO, du FIDA, du PAM, de la Commission européenne, du Gouvernement des Pays-Bas et du responsable d'Action contre la faim, une conférence-débat s'est tenue sur la procédure à suivre pour mettre en œuvre la résolution 2417, promouvoir les investissements en faveur de la sécurité alimentaire pour une paix durable, et améliorer l'accès à des données de qualité sur la faim dans les contextes les plus fragiles.

ŒUVRER POUR LA PAIX : CONDITION ESSENTIELLE POUR ATTEINDRE LE DÉFI FAIM ZÉRO ET LES ODD

- ▶ **La FAO s'inquiète depuis longtemps de l'impact de la guerre sur la sécurité alimentaire** et de la façon dont la faim contribue à l'instabilité et aux conflits, mais il est clair que les actions visant à instaurer la sécurité alimentaire peuvent aider à prévenir les crises, à en atténuer les effets et à encourager le redressement et la reconstruction après une crise. L'expérience de la FAO sur le terrain montre qu'investir dans la sécurité alimentaire aide à lutter contre la faim et à instaurer la paix.
- ▶ **La FAO joue un rôle fondamental en avertissant lorsque des conflits affectent la sécurité alimentaire mais aussi en mobilisant des réponses mondiales et nationales.** Tel est le cas par exemple en 2011 en Somalie, et en Syrie où la FAO collabore avec ses partenaires pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience de ceux qui restent sur leurs terres, principalement des femmes et des enfants. La FAO a collaboré aussi étroitement avec les efforts de paix des Nations Unies

pour réintégrer d'anciens combattants en République démocratique du Congo, au Mali et aux Philippines.

- ▶ La plupart des conflits touchent surtout les populations des zones rurales, où les vivres sont produits. **L'agriculture représente les deux tiers des emplois et le tiers du PIB dans les pays exposés à une crise prolongée.**
- ▶ **Soutenir l'agriculture**, à savoir aider les plus vulnérables par le biais de la protection sociale et renforcer leur résilience, résoudre les problèmes de propriété terrienne et d'accès aux ressources naturelles, et créer des opportunités d'emploi pour les jeunes, peut contribuer efficacement à l'instauration de la paix.
- ▶ **Le Programme de développement durable à l'horizon 2030** désigne la paix comme une condition essentielle du développement pour éradiquer la faim, la pauvreté et la malnutrition afin d'instaurer des sociétés pacifiques qui ne laissent personne de côté.

SOURCE: FAO. 2016. PAIX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

n'aurait pas été possible sans une approche de la santé animale prenant en compte les conflits, car les derniers bastions de la maladie se trouvaient dans des communautés en proie à des cycles de vengeance violente sur le bétail. En Afrique de l'Est, des agents communautaires travaillant dans le domaine de la santé animale ont négocié des accords de paix entre groupes pastoraux rivaux, à la fois pour avoir accès aux troupeaux vulnérables et comme condition préalable à la vaccination contre la peste bovine.

Atténuer et prévenir les conflits pastoraux

Les communautés pastorales transfrontalières du Kenya et de l'Ouganda sont depuis des années un point névralgique des conflits. Ces conflits sont principalement liés aux vols de bétail dans les tribus des Pokot au Kenya et des Karamojong en Ouganda. Ils ont été aggravés par plusieurs années consécutives de sécheresse. La FAO a renforcé les capacités des communautés d'éleveurs les plus exposées à la sécheresse en créant des champs-écoles de producteurs (CEP), pour contribuer à atténuer et à prévenir les

LES CONFLITS ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN FAITS ET CHIFFRES

- ▶ **La proportion de personnes sous-alimentées vivant dans des pays en conflit** et en contexte de crise prolongée est presque trois fois plus élevée que dans les autres pays en voie de développement.
- ▶ **Les pays sortant d'un conflit et caractérisés par une insécurité alimentaire élevée** ont 40 pour cent de risque en plus de retomber dans un conflit dans les dix ans.
- ▶ Depuis 2000, **48 pour cent des conflits civils ont eu lieu en Afrique**, où l'accès aux terres rurales est à la base des moyens d'existence de nombreuses personnes. Sur 30 conflits interétatiques en Afrique, 27 étaient largement liés à des problèmes fonciers.
- ▶ **Les conflits civils** ont entraîné une perte moyenne de 438 kcal dans l'apport alimentaire quotidien en énergie par habitant en Somalie, soit

environ 20 pour cent des besoins alimentaires quotidiens minimaux.

- ▶ **Les zones où les crises alimentaires découlent de l'interaction entre conflits et chocs climatiques** présentent des taux de prévalence très élevés ou élevés de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans, notamment dans la région du Darfour au Soudan (28%), au Soudan du Sud (23%), dans la région du lac Tchad (18%), au Yémen (10 à 15%), dans la région de Diffa au Niger (11%), en République démocratique du Congo (8 à 10%) et en Afghanistan (9,5%).
- ▶ **56 pour cent de la population** des pays touchés par un conflit vit dans des zones rurales.
- ▶ **74 millions de personnes** vivant dans 18 pays touchés par un conflit ont souffert de faim aiguë en 2017.

SOURCE: FAO. 2016. PAIX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ; FAO. 2018. CONTRIBUTION DE LA FAO AU MAINTIEN DE LA PAIX.

conflits intercommunautaires, mais aussi de manière à promouvoir un environnement pédagogique où échanger informations et bonnes pratiques, et en savoir plus sur les moyens de faire face aux risques de sécheresse et aux défis connexes sur le terrain.

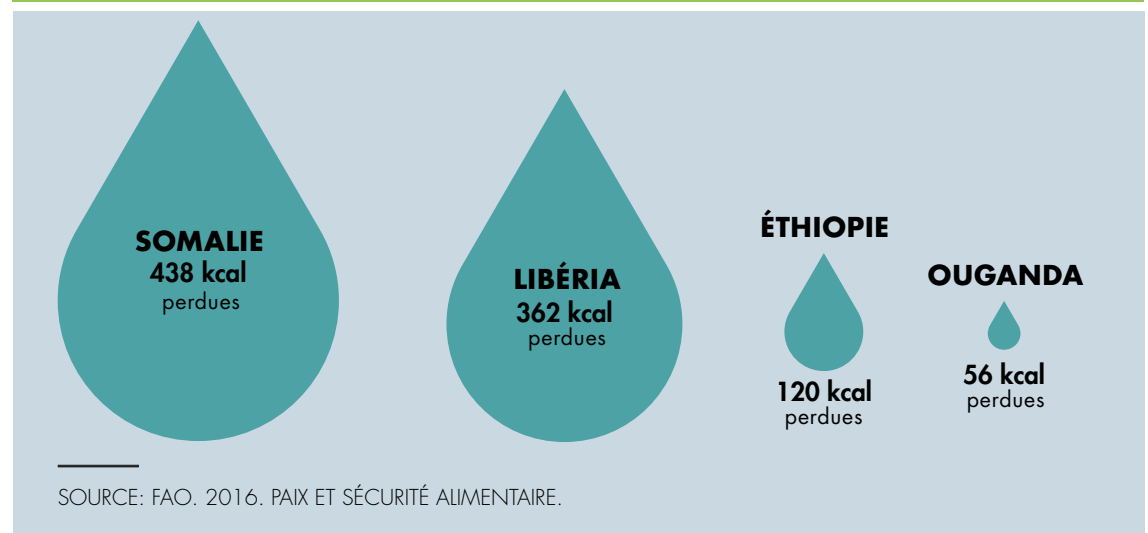
Promouvoir la résolution durable des conflits terriens

La FAO contribue à réduire les différends liés à la terre à travers son rôle dans les projets de Développement territorial participatif et négocié (DTPN). Le DTPN est une approche de dialogue facilitant l'instauration de la confiance, qui rassemble autour de la table de négociation différents acteurs souvent opposés afin de discuter et de chercher des solutions aux problèmes liés au régime foncier, aux droits fonciers coutumiers et à l'utilisation durable des ressources naturelles. En République démocratique du Congo, par exemple, les litiges terriens représentent 80 pour cent de l'ensemble des conflits dans l'est du pays. Un projet commun ONU-Habitat-FAO-PNUD employant le DTPN a réuni les principales parties en conflit, notamment l'administration foncière et les autorités coutumières, les agriculteurs, les acteurs privés et les groupes armés, afin de mener une analyse territoriale participative pour aider à identifier les causes sous-jacentes des problèmes liés à l'accès aux ressources naturelles. Grâce au DTPN, les conflits terriens liés au retour des réfugiés et aux déplacés internes ont diminué.

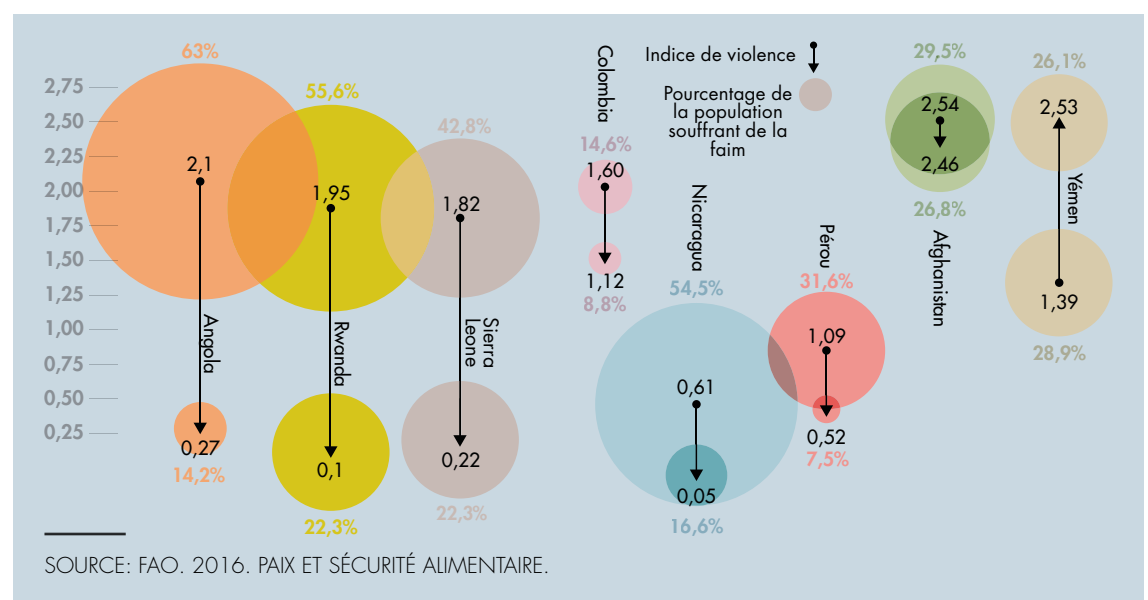
Renforcer la résilience en période de conflit

La promotion par la FAO des fours en argile écoénergétiques depuis les années 90 constitue une solution durable et polyvalente pour améliorer la nutrition et réduire les risques de maladie dans les situations de conflit ou de crise prolongée. Les réchauds écoénergétiques réduisent la consommation de combustibles par repas et les émissions de fumée des feux traditionnels. Les matériaux utilisés pour fabriquer les réchauds sont disponibles localement, favorisant ainsi la reproduction et la rentabilité. La production locale et la vente de réchauds écoénergétiques deviennent pour les femmes une activité génératrice de revenus. L'utilisation des réchauds écoénergétiques confirme leurs nombreux avantages intersectoriels, notamment en soutenant les moyens d'existence résilients, en améliorant la nutrition et la santé, en contribuant à la conservation des forêts et à la protection de l'environnement, et en luttant contre le changement climatique via la réduction des émissions de carbone. Du point de vue de la sécurité des personnes, ce type d'approche réduit les risques de violence sexuelle et sexiste auxquels les femmes sont confrontées lors de la collecte de bois combustible et contribue à atténuer les conflits liés à la pénurie de ressources naturelles entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées.

IMPACT DES GUERRES CIVILES DE LA FIN DU XX^e SIÈCLE SUR LA FAIM (EN TERMES D'ÉNERGIE ALIMENTAIRE PERDUE PAR HABITANT EN MOYENNE)



CORRÉLATION ENTRE LA VIOLENCE ET LA FAIM



HISTOIRES SUR LE TERRAIN

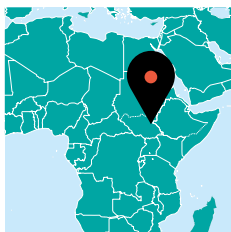
LE TRAVAIL DE LA FAO DANS LES ZONES DE CONFLIT

LA FAO EST PRÉSENTE ET ACTIVE SUR LE TERRAIN DANS LES PAYS CONFRONTÉS AUX CRISES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE LES PLUS GRAVES.



Yémen

La FAO est restée au Yémen tout au long de l'escalade du conflit actuel à compter de 2015, qui a précipité la plus grande crise de sécurité alimentaire dans le monde. En 2018, dans le cadre de son Plan d'intervention d'urgence pour soutenir les moyens d'existence (ELRP), la FAO a mobilisé 52 millions d'USD, pour fournir des intrants et des services de subsistance agricoles à plus de 436 465 des ménages les plus vulnérables et exposés à l'insécurité alimentaire (3,1 millions de personnes). Dans le cadre de ce Plan d'intervention d'urgence, la FAO a besoin en 2019 de 135 millions d'USD pour aider 990 900 ménages sur une période de 12 mois dans les districts en situation d'insécurité alimentaire aiguë selon le classement IPC. En 2019, le plan ELRP vise à accélérer le rétablissement des moyens d'existence pour assurer une sécurité alimentaire durable et des possibilités de revenus aux ménages les plus vulnérables, grâce à une disponibilité et un accès alimentaires améliorés, à l'autonomisation économique, à l'amélioration des infrastructures agricoles, au développement des capacités et à une coordination efficace des interventions.



Ouganda

En Ouganda, la FAO et ses partenaires ont mis en place des Écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS) afin de répondre aux besoins immédiats des enfants vulnérables vivant dans les communautés rurales touchées par un conflit. Le projet a ciblé des garçons et des filles âgés de 12 à 18 ans issus de familles déplacées, directement ou indirectement affectées par le VIH/sida, dont les parents sont gravement handicapés, au sein desquelles se trouvent des enfants scolarisés et non scolarisés, ou encore des enfants en difficulté pour d'autres motifs. Organisé autour du calendrier agricole local, le programme a permis aux enfants de développer des compétences agricoles, entrepreneuriales et sociales grâce à des études en classe et



YÉMEN

Les femmes préparent du lait cru à vendre au marché local à Al Hudaydah.

©FAO/
MOAYED
ALSHAIBANI

à des cours pratiques sur le terrain, complétés par des séances d'aptitudes essentielles, de théâtre local, d'art, de danse et de musique.

Le programme JFFLS a augmenté la scolarisation, les performances et la fréquentation scolaire des enfants vulnérables dans les écoles primaires et a contribué à améliorer le régime alimentaire des jeunes qui ne pouvaient généralement pas cultiver ni acheter de légumes. Il a également aidé les enfants participants à devenir des modèles et à renforcer leur confiance en eux, leurs connaissances et les compétences nécessaires pour mieux prendre leur vie en main.



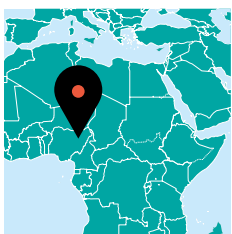
Soudan et Soudan du Sud – Région administrative d'Abyei

Une intervention de la FAO entre juillet 2015 et juin 2017 dans la région administrative contestée d'Abyei, entre le Soudan et le Soudan du Sud, a permis de réduire le risque de conflits liés aux ressources naturelles et d'améliorer la résilience

des communautés. La région d'Abyei est une zone de pâturage dans laquelle, historiquement, les communautés tribales des Dinka Ngok et des Misseriya interagissent et partagent des ressources naturelles telles que les prairies et l'eau. Cependant, au cours des dernières années, l'utilisation des ressources naturelles a été une source croissante de confrontation, entraînant de fréquentes violences entre les communautés. La FAO a identifié une occasion d'apaisement en fournissant des services vétérinaires communautaires aux deux tribus. Cela a permis de résoudre des problèmes plus généraux concernant l'utilisation des ressources naturelles. En juin 2016, en conséquence directe de cette initiative, un



accord de paix sur l'utilisation des ressources naturelles a été signé au niveau communautaire entre les Misseriya et les Dinka Ngok.



Nord-est du Nigéria

La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont lancé un effort commun en juillet 2018 pour aider les populations touchées par le conflit qui sévit dans le nord-est du Nigéria à accroître leur production alimentaire et à réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire. Via une double approche, la FAO s'est

attachée à fournir suffisamment de semences et d'engrais pour produire jusqu'à huit mois de vivres pendant la saison des pluies de 2018, le PAM couvrant les besoins alimentaires des ménages jusqu'aux récoltes cruciales de septembre.

«Les familles du nord-est du Nigéria sont touchées par le conflit depuis des années et beaucoup ont connu de terribles difficultés. Nous devons travailler plus dur et nous associer pour remettre les populations sur la voie de l'autonomie, reconstruire leurs moyens d'existence et restaurer leur dignité. Cet effort conjoint de la FAO et du PAM est un pas dans cette direction», a déclaré Myrta Kaulard, représentante du PAM au Nigéria.

«La FAO aide à la fois le nombre croissant d'agriculteurs qui sont retournés dans leurs villages à reprendre la production, ainsi que ceux, nombreux, qui sont encore forcés de vivre dans des camps», a déclaré Suffyan Koroma, représentant de la FAO au Nigéria. «En plus de distribuer des intrants tels que des semences, nous étendons nos écoles pratiques d'agriculture et nos programmes d'épargne et de crédit dans la région afin de renforcer les compétences agricoles et l'accès au financement pour le développement du secteur agroalimentaire.» Pendant la saison des pluies allant de juin à septembre, la FAO a aidé un million de

LA MALNUTRITION TOUCHE SURTOUT LES ENFANTS ET PEUT PROVOQUER DES HANDICAPS MENTAUX ET PHYSIQUES IRRÉVERSIBLES.

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE LORS DE CRISES PROLONGÉES ET DANS DES CONTEXTES FRAGILES ET HUMANITAIRES

Un enfant sur quatre grandit dans une zone touchée par un conflit ou par des risques naturels.

Chaque année, ces conditions poussent ces enfants vers des travaux agricoles inadaptés à leur âge afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Dans le monde entier, des millions d'enfants sont sous le joug d'un travail dangereux et de conditions d'exploitation qui affectent leur développement physique et mental et les privent de la possibilité d'apprendre.

La note d'orientation sur le travail des enfants dans l'agriculture lors de crises prolongées et dans des contextes humanitaires fournit des orientations techniques et opérationnelles aux acteurs des secteurs de l'agriculture,

de la sécurité alimentaire et de la nutrition intervenant dans de telles situations. Elles visent à garantir que les enfants ne sont pas engagés dans des activités qui pourraient nuire à leur santé, à leur développement ou à leur éducation, ni employés dans des conditions de travail dangereuses. Elles montrent que les programmes d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition à la suite d'une crise peuvent avoir des effets à la fois positifs et négatifs sur les enfants. Elles fournissent également des recommandations et des exemples pour remédier aux situations de travail des enfants dans l'agriculture, dans ces contextes.

SOURCE: FAO. 2017. TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE LORS DE CRISES PROLONGÉES ET DANS DES CONTEXTES FRAGILES ET HUMANITAIRES. VERSION PILOTE.

L'ALLIANCE FAO DES LAURÉATS DES PRIX NOBEL DE LA PAIX



L'Alliance FAO des lauréats des prix Nobel de la Paix pour la sécurité alimentaire et la paix a été créée par le directeur général de la FAO en mai 2016

afin de réaffirmer le rôle de la sécurité alimentaire dans les efforts d'instauration de la paix, tout en veillant à ce que la consolidation de la paix joue à son tour en faveur de la sécurité alimentaire. L'Alliance est un groupe de défense réunissant des lauréats du prix Nobel de la Paix qui vise à créer la volonté politique nécessaire pour éradiquer la faim au sein de notre génération et pour instaurer une paix durable. Il donne une visibilité aux travaux de l'Organisation dans les pays sortant d'un conflit dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Alliance soutient les initiatives de la FAO pour la sécurité alimentaire dans des situations telles que celles de la République centrafricaine et de la Colombie, suscitant l'engagement politique des factions précédemment opposées pour unir leurs efforts en vue d'améliorer la nutrition, l'accès à la nourriture, les systèmes alimentaires locaux, la sécurité du régime foncier ou d'autres éléments pertinents dans le contexte. Parallèlement, ces efforts contribuent à réduire les risques de conflit et d'instabilité.

Avec le soutien des Membres de la FAO, l'Alliance sensibilise et défend les activités menées au niveau mondial et national afin de promouvoir les liens entre sécurité alimentaire, moyens d'existence basés sur

l'agriculture, gestion des ressources naturelles et instauration de la paix, tout en soulignant le leadership technique de la FAO dans les domaines des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire, ainsi que dans les actions en faveur de la paix, du développement rural et de la sécurité alimentaire.

Les membres de l'Alliance FAO des lauréats des prix Nobel de la Paix incluent: **Betty Williams** (Irlande), **Mairead Maguire** (Irlande), **Adolfo Pérez Esquivel** (Argentine), **Oscar Arias Sánchez** (Costa Rica), **Frederik Willem de Klerk** (Afrique du Sud), **Graça Machal** (Afrique du Sud), **José Ramos-Horta** (Timor-Leste), **Muhammad Yunus** (Bangladesh), **Tawakkol Karman** (Yémen), **Leymah Gbowee** (Libéria) et **Juan Manuel Santos** (Colombie).

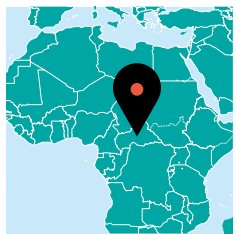


ITALIE [HAUT] De gauche à droite: le professeur Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank; José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO; et Mme Tawakkol Karman, Ancien membre de l'ONU après 2015, lors du lancement de l'Alliance des lauréats du Prix Nobel de la paix pour la sécurité alimentaire et la paix au siège de la FAO.

[BAS] Le président colombien Juan Manuel Santos (à gauche) serre la main du directeur général de la FAO, José Graziano da Silva (à droite), en présence du commissaire européen pour la coopération internationale et le développement, Neven Mimica.

SOURCE: <http://www.fao.org/nobel-for-foodsecurity-peace/fr/>

personnes au moins à améliorer leur sécurité alimentaire grâce à l'agriculture. L'Organisation a distribué des variétés de semences de cultures résistantes aux maladies et à la sécheresse, ainsi que des engrais, au moyen d'un système de kits. Dans le kit 1, la FAO distribuait du maïs, du millet ou du sorgho, ainsi que des semences de niébé et des engrais. Les kits 2 et 3 étaient exclusivement réservés aux ménages dirigés par une femme et contenaient respectivement des semences de légumes et de cultures de rente. Le kit 2 comprenait du gombo et de l'amarante, un légume à feuilles vertes. Le kit 3 était complété par de l'arachide et du sésame, des sources de revenus appréciées des femmes pour leur prix de marché intéressant.

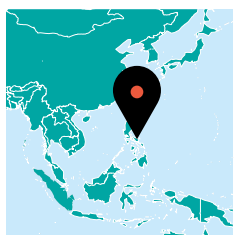


République centrafricaine

La FAO met en œuvre un projet financé par le gouvernement italien, intitulé «Soutien à la création d'un centre pilote pour la formation et l'intégration socio-économique des jeunes touchés par les conflits». Le projet cible 1 500 personnes,

dont 70 pour cent de jeunes sans emploi touchés par la crise et issus des deux principales communautés religieuses du pays. À court terme, les bénéficiaires directs seront les jeunes qui participeront aux premiers cycles de formation de 2017 à 2019.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'initiative du Directeur général de la FAO, par l'intermédiaire de l'Alliance FAO des lauréats des prix Nobel de la Paix pour la sécurité alimentaire et la paix lancée en mai 2016. Selon le représentant de la FAO en République centrafricaine, «seule la reprise du développement dans tous les secteurs agricoles permettra d'espérer un avenir meilleur et contribuera ainsi de manière constructive à la stabilisation du pays, à une cohésion sociale renforcée et à une paix durable». Avec un coût total de 2 millions d'USD, le projet est mis en œuvre par la FAO en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Gouvernement italien, la Fondation Yunus, la Fondation Karman et le Saint-Siège. Il soutiendra les groupes dans l'organisation et la mise en œuvre de systèmes d'épargne et de prêts communautaires. Il favorisera également la cohésion sociale et le dialogue interreligieux.



Philippines

Les communautés de la ville de Marawi et des municipalités périphériques des provinces de Lanao del Sur et de Maguindanao ont entamé la voie de la reconstruction après les destructions causées par la crise de Marawi qui a duré de mai à

octobre 2017. Le conflit a eu de lourdes conséquences sur les moyens d'existence en milieu rural et les industries, ainsi que sur la chaîne de valeur de l'approvisionnement alimentaire et de l'agroalimentaire dont les petits exploitants dépendent pour leur subsistance

La FAO, avec le soutien de la Belgique, a fourni une assistance aux agriculteurs de retour et aux déplacés pour les aider à rétablir leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire. Avec une contribution de 500 000 USD de la Belgique par l'intermédiaire du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (SFERA), la FAO a distribué des semences de riz, de maïs et de légumes, des engrais, des outils agricoles et des unités de production de volaille à 4 949 familles d'agriculteurs à Marawi et dans les provinces de Lanao del Sur et de Maguindanao.

La réponse d'urgence et de redressement de la FAO à la crise de Marawi a eu pour vocation de réhabiliter le secteur de l'agriculture et de la pêche, de rétablir la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans les communautés touchées et d'aider les agriculteurs à récupérer leurs moyens d'existence perdus afin de commencer à reconstruire leur vie.



Colombie

À la fin du conflit armé interne en Colombie en 2016, quelque 4,9 millions de personnes nécessitaient une assistance humanitaire, voire une aide alimentaire pour 2,3 millions d'entre elles. La FAO a élaboré une stratégie de travail pour la Colombie en vue de

soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix final signé par le pays, qui se focalise sur le développement agricole.

Le programme triennal de la FAO pour la résilience en Colombie, lancé en 2017, vise à renforcer les capacités techniques des institutions et des communautés afin de protéger les moyens d'existence; régler la gestion des crises agroclimatiques et sociales; soutenir les communautés rurales vulnérables; élaborer des stratégies pour inclure les petits agriculteurs vulnérables sur les marchés de l'agriculture familiale; soutenir la mémoire historique en encourageant les méthodes traditionnelles de production et de consommation; et garantir le droit humain à l'alimentation.

Le programme contribue également au renforcement de la cohésion sociale en utilisant des méthodes de formation basées sur la participation active des communautés, ainsi qu'à la création d'un espace pour l'action humanitaire dans les zones où des groupes armés illégaux sont encore présents. Les bénéficiaires directs comprennent quatre institutions gouvernementales, cinq gouvernements départementaux, 13 conseils municipaux, ainsi que 2 600 familles participant à la mise en œuvre d'interventions sur le terrain. ●





CHAPITRE 2.8

COMBATTRE LA PAUVRETÉ RURALE ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE FAMILIALE

KIRGHIZISTAN

Paysans récoltant du maïs. L'agriculture communautaire à petite échelle améliore et diversifie la production agricole et les moyens d'existence en milieu rural.

©FAO/SERGEY KOZMIN

Bien que des progrès aient été réalisés quant à la réduction du nombre de pauvres au cours des dernières décennies, environ 736 millions de personnes vivent toujours dans des conditions de pauvreté extrême. À cela s'ajoute la persistance des inégalités entre les différentes classes sociales, entre les zones rurales et urbaines, entre les régions, entre les groupes ethniques, et entre les hommes et les femmes. La plupart des personnes extrêmement pauvres de la planète (environ 80 pour cent) vivent en zone rurale et dépendent de l'agriculture, tant pour leur subsistance que pour leur sécurité alimentaire. Elles souffrent pourtant souvent d'un accès limité aux ressources, aux services, aux technologies, aux marchés, à la protection sociale et aux possibilités économiques, et ont besoin d'une aide leur permettant de gérer les risques et les chocs qui réduisent la productivité agricole et les revenus en milieu rural. Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, la pauvreté et ses conséquences, à savoir la malnutrition et la faim, sont aggravées par

«NOUS DEVONS SOUTENIR L'AGRICULTURE FAMILIALE, UN SECTEUR NÉGATIVEMENT ASSOCIÉ AU PROBLÈME DE LA FAIM, POUR EN FAIRE UNE PARTIE INTÉGRANTE DE LA SOLUTION.»

JOSÉ GRAZIANO DA SILVA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

FAITS ET CHIFFRES

- **La plupart des plus démunis de la planète** (80 pour cent) vivent en zone rurale et dépendent de l'agriculture, tant pour leur subsistance que pour leur sécurité alimentaire.
- **Plus de 90 pour cent des fermes dans le monde sont gérées par un particulier ou une famille, et produisent environ 80 pour cent de la nourriture mondiale.** L'aide au développement apportée à l'agriculture familiale représente une occasion de dynamiser les économies locales, en particulier lorsqu'elle est associée à des politiques de protection sociale et de bien-être des communautés.
- **La croissance de la production agricole a été entre trois à cinq fois**



plus efficace pour réduire la pauvreté que celle des secteurs de l'industrie et des services.

- Les moyens d'existence agricoles et ruraux contribuent pour plus de **38 pour cent à l'emploi** dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
- **Quelque 40 pour cent des ruraux extrêmement pauvres** vivent dans la forêt et la savane, mais la contribution des pêcheries et de la foresterie aux revenus des ménages ruraux n'est souvent pas rapportée.

SOURCE: FAO. 2018.

des problèmes mondiaux tels que la croissance démographique rapide, les conflits et le changement climatique, qui intensifient la vulnérabilité des pauvres et s'opposent au développement rural.

Les faits montrent que dans les pays à faible revenu, l'investissement dans les secteurs agricoles, et tout particulièrement dans la petite agriculture, a un impact plus important sur la réduction de la pauvreté que l'investissement dans d'autres domaines d'activité. Toutefois, la lutte contre la pauvreté rurale passe par une approche multisectorielle prenant en compte les changements sociaux, économiques et politiques. La FAO s'emploie à atteindre une croissance inclusive et durable en vue d'améliorer les moyens d'existence en milieu rural selon une approche cohérente et globale. Dans le cadre de son mandat et à travers son **Programme stratégique 3 (« Réduire la pauvreté rurale »)**, la FAO aide les pays à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté en rendant les processus de transformation structurelle et de transformation rurale en cours plus favorables aux pauvres et plus inclusifs, afin que personne ne soit laissé pour compte.

CARACTÉRISATION DES RURAUX EXTRÊMEMENT PAUVRES

Les connaissances actuelles permettent de distinguer un certain nombre de caractéristiques chez les ruraux extrêmement pauvres, qui sont plus tributaires des revenus agricoles et des ressources naturelles pour leur subsistance et ont plus de probabilités de vivre en forêt et dans la savane. Bien qu'il ne s'agisse pas toujours de petits exploitants, les personnes extrêmement pauvres ont souvent très peu de biens et exercent des activités peu qualifiées et mal rémunérées, souvent saisonnières ou temporaires. La faim et la malnutrition sont souvent critiques, car les ruraux extrêmement pauvres sont généralement plus touchés par les chocs sur le prix des aliments. Ces personnes sont également plus exposées à l'exclusion sociale pour des raisons d'appartenance à une ethnie, de genre ou de religion. Cependant, la pauvreté rurale extrême dépend du contexte dans lequel vivent les individus, et varie selon les différents niveaux de liaisons urbaines, la densité de population, les conditions agroécologiques, ainsi que selon les dynamiques d'exclusion sociale et politique à l'échelon local.

La pauvreté extrême et la faim vont souvent de pair, ce qui renforce sa transmission d'une génération à l'autre

La pauvreté extrême est un facteur déterminant de la faim et de l'état nutritionnel, car elle nuit à la capacité des individus et des ménages d'accéder aux aliments par l'achat ou la production. D'après les études disponibles, il existe une corrélation entre vivre dans la pauvreté extrême



(à savoir, selon la définition de l'étude, avec moins de 50 centimes par jour) et vivre dans la faim extrême (c'est-à-dire, consommer moins de 1 600 kcal par jour). Plus encore, la pauvreté extrême est liée à un accès minimal ou insuffisant à des services de santé et à des infrastructures élémentaires, indispensables à une utilisation adéquate de la nourriture.

Les personnes extrêmement pauvres vivent souvent dans des lieux éloignés ou isolés, mal reliés aux zones rurales environnantes

La moitié de la population mondiale vit à l'intérieur ou à proximité de petites villes et agglomérations, 35 pour cent habite dans de grandes villes ou à proximité, et les 15 pour cent restants dans l'arrière-pays rural, à plus de trois heures de route de toute agglomération urbaine. Dans cet arrière-pays, les populations dispersées ont tendance à être connectées de différentes manières (services, routes, accès à Internet ou téléphones portables, etc.). Cependant, les investissements en infrastructures et services élémentaires profitent rarement aux zones les plus reculées, qui sont plus exposées aux catastrophes, ce qui amoindrit l'effet de la croissance des revenus sur la réduction de la pauvreté dans les zones les plus marginales.

Les ruraux extrêmement pauvres ne sont pas toujours de petits exploitants

La condition de petit exploitant agricole n'est pas nécessairement associée à un niveau de pauvreté extrême. L'ampleur du chevauchement de ces deux catégories varie en fonction de la définition que l'on donne à un petit exploitant et de la méthode utilisée pour évaluer la pauvreté. Le portrait que l'on peut dresser à partir des informations recueillies par la FAO définit les petits exploitants comme des ménages

VIET NAM

Un ouvrier désherbe une pépinière d'acacia. Les semis d'acacia sont cultivés dans la pépinière pendant six mois avant d'être vendus pour être plantés en forêt. Une fois plantés, il faut attendre cinq ans avant que les arbres puissent être coupés et convertis en bois de construction et pour la fabrication de meubles.

©FAO/JOAN MANUEL BALIELLAS

dont la propriété foncière est inférieure à la taille moyenne, déterminée à partir des données provenant de l'enquête nationale auprès des ménages. Cette enquête définit les seuils de pauvreté extrême et de pauvreté modérée comme le 20e percentile inférieur et le 40e percentile inférieur, respectivement, de la répartition des revenus. Les résultats ont également montré que les petits exploitants ne sont pas non plus nécessairement extrêmement ou modérément pauvres.

La foresterie et les pêches sont importantes pour assurer les moyens d'existence des ruraux extrêmement pauvres

Quelque 40 pour cent des ruraux extrêmement pauvres, soit environ 250 millions de personnes, vivent en forêt ou dans la savane. En chiffres absolus, le continent africain en abrite la plus grande partie, puisque 159 millions de ses habitants vivent dans ces milieux. En termes relatifs, la plupart des ruraux extrêmement pauvres d'Amérique latine vivent en milieu forestier. Les pêcheries sont aussi une importante source de moyens d'existence pour les ruraux extrêmement pauvres. En 2002, la FAO estimait que les 5,8 millions de pêcheurs vivant alors avec moins d'un dollar par jour représentaient 20 pour cent des pêcheurs mondiaux (données de 2001 sur la pauvreté, et données sur les pêcheurs de 1990). Si l'on ajoute les 17,3 millions de personnes extrêmement pauvres travaillant en amont et en aval du secteur de la pêche (construction navale, commercialisation et transformation, etc.), le nombre de pêcheurs extrêmement pauvres passe à 23 millions, sans compter les membres de leur famille.

LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LA FAO



Il y a plus de 370 millions de peuples autochtones dans le monde, parlant plus de 4 000 langues et vivant dans 90 pays.

Or, bien qu'ils ne représentent que cinq pour cent de la population, ils comptent dans leurs rangs 15 pour cent des personnes pauvres. Par ailleurs, leurs territoires ancestraux, qui ne couvrent plus que 22 pour cent de la surface du sol, hébergent cependant 80 pour cent de la biodiversité de la planète.

En 2007, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). En 2010, en collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies, la FAO a invité une assemblée de peuples autochtones des sept régions socio-culturelles à se réunir pour ébaucher la politique de la FAO sur les peuples autochtones. Cette politique replace l'importance du consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones au cœur des priorités.

Depuis 2010, le Groupe de travail interdépartemental sur les questions autochtones de la FAO travaille dans le monde entier, et a publié plus de 70 publications sur les peuples autochtones au cours de la dernière décennie.

Par ailleurs, en 2015, la FAO a invité une autre assemblée de représentants des peuples autochtones à se réunir pour concevoir un plan de travail commun autour de sept axes de travail. Les dirigeants autochtones réaffirment l'importance des systèmes alimentaires et du consentement libre, préalable et éclairé des peuples. La FAO s'est alignée sur les principaux organismes des Nations Unies et les principaux donateurs, tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial, en ajoutant le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones aux garanties de la FAO et au cycle des projets.

Les personnes extrêmement pauvres sont généralement sans terres, ou bien leurs droits fonciers ou sur les autres ressources naturelles sont souvent précaires

La «dépendance de la terre», qui a un impact sur les moyens d'existence et les possibilités économiques à la disposition des populations rurales sans terre ou ayant un accès limité aux zones boisées et aux pâturages, peut être un facteur déterminant de la pauvreté et des inégalités. La mise en œuvre de politiques garantissant les droits fonciers des pauvres et des groupes vulnérables, notamment les peuples autochtones, les paysans sans terre, les éleveurs, les femmes et les jeunes en milieu rural, pourrait contribuer à éliminer la pauvreté extrême.

Les ruraux extrêmement pauvres manquent de mécanismes de soutien, tels que la protection sociale et l'accès à des mécanismes de financement et d'assurance, pour pouvoir affronter et gérer les risques

Les ruraux extrêmement pauvres sont les plus vulnérables aux chocs climatiques et aux phénomènes météorologiques. Ce sont pourtant ceux qui sont les moins protégés, et ont le plus de difficulté à accéder à des mécanismes d'adaptation. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où vivent la plupart des personnes extrêmement pauvres, il est généralement difficile d'accéder à la protection sociale ou aux assurances, entre autres instruments comme les programmes pour l'emploi, susceptibles de contribuer à réduire les risques et à renforcer la capacité d'adaptation. En l'absence de tels mécanismes, la probabilité est plus grande que les chocs plongent ou maintiennent les ménages dans une pauvreté extrême, ou contribuent à transmettre cette condition d'une génération à l'autre.

Les personnes extrêmement pauvres souffrent souvent de marginalisation sociale

Les personnes extrêmement pauvres sont largement concernées par l'exclusion sociale. Les symptômes de l'exclusion sociale se manifestent le plus souvent par des inégalités en matière de participation et d'accès aux ressources et aux opportunités. Les différences entre les degrés d'instruction, les soins de santé, la nutrition, les infrastructures et les opportunités d'emploi sont symptomatiques de nombreux groupes ruraux, notamment les populations autochtones, les femmes rurales, les jeunes et les personnes handicapées. Ces différences s'accompagnent souvent d'une absence de participation politique et à la vie civique.

UNE APPROCHE MULTISECTORIELLE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

En conformité avec son Programme de développement durable, la FAO préconise une approche tenant compte des compromis potentiels à surmonter lorsque se présentent simultanément plusieurs défis comme la réduction

de la pauvreté, la durabilité de l'alimentation et de l'agriculture (en réponse au changement climatique), et la migration. Cette approche reconnaît non seulement les liens entre différents objectifs de développement, mais aussi le manque d'initiatives et de stratégies programmatiques multisectorielles.

La FAO aide les gouvernements à élaborer des politiques et des programmes multisectoriels en faveur de l'inclusion économique des ruraux pauvres, y compris les plus démunis, à travers une transformation de l'agriculture et du monde rural. La solution consiste à combiner un ensemble d'investissements élémentaires en faveur de politiques sociales et productives à l'attention des populations pauvres, tout en promouvant la participation des acteurs locaux et en renforçant les capacités des gouvernements locaux et des organisations rurales en vue de réduire la pauvreté rurale.

L'Organisation aide les pays à élaborer et mettre en œuvre des approches multisectorielles élargies proposant différentes solutions pour sortir de la pauvreté: insister sur le besoin d'une théorie du changement pour réduire la pauvreté; renforcer la capacité des pays à atteindre tous les groupes vulnérables des zones rurales, y compris les plus démunis, les femmes rurales, les populations autochtones et les jeunes, ainsi que les petits exploitants; et analyser de façon plus approfondie les liens entre la réduction de la pauvreté et le développement durable.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE FAMILIALE

La plupart des ruraux pauvres sont de petits agriculteurs et des exploitants familiaux qui dépendent de l'agriculture pour leur alimentation et leurs revenus. Paradoxalement, alors qu'ils produisent environ 80 pour cent de la valeur alimentaire mondiale, ils sont souvent pauvres et souffrent d'insécurité alimentaire.

Or, les agriculteurs familiaux ont la capacité de jouer un rôle crucial dans la mise en place de systèmes alimentaires durables. En raison de sa nature multidimensionnelle, l'agriculture familiale joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la nutrition, la gestion des ressources naturelles, la cohésion des communautés rurales et la préservation du patrimoine culturel.

Les petits exploitants permettent la mise en œuvre de régimes alimentaires sains, diversifiés et adaptés à chaque culture. Ce sont d'importants investisseurs pour le secteur agricole et ils constituent le fondement des structures commerciales et économiques des zones rurales. Ils créent des opportunités d'emploi dans les exploitations agricoles et en dehors, et contribuent de manière significative à la croissance endogène de l'économie rurale. Ils améliorent l'inclusion socio-économique, renforcent les moyens d'existence en milieu rural, fournissent des services inclusifs et créent des solutions de marché innovantes assurant le lien entre les zones urbaines et les zones rurales.

Ils sont les gardiens de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et garantissent la reproduction des ressources naturelles tout en renforçant

LES EXPLOITANTS FAMILIAUX SONT INDISPENSABLES POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

L'AGRICULTURE FAMILIALE EST VITALE POUR LES ÉCONOMIES LOCALES



Plus de **90 pour cent des fermes sont gérées par un particulier ou une famille** et utilisent principalement une main-d'œuvre familiale.



Les exploitations familiales occupent de l'ordre de **70 à 80 pour cent des terres agricoles**.



Les exploitations familiales produisent environ **80 pour cent de la nourriture mondiale**.



Par la diversité des aliments qu'ils produisent, les agriculteurs familiaux contribuent également fortement à la **sécurité alimentaire**.

POURQUOI L'AGRICULTURE FAMILIALE EST-ELLE IMPORTANTE ?



L'agriculture familiale représente la possibilité de **dynamiser les économies locales**.



En particulier lorsqu'elle est associée à des **politiques spécifiques de protection sociale** et de bien-être des communautés.



La plus grande part des **investissements agricoles** provient des agriculteurs.

L'AGRICULTURE FAMILIALE EST ESSENTIELLE POUR UNE PRODUCTION AGRICOLE DURABLE



L'agriculture est responsable de **70 pour cent des prélèvements d'eau douce** dans le monde.



L'agriculture conserve la **biodiversité**.



L'agriculture produit de précieux **services écosystémiques**.

SOURCE: FAO. 2017. TRAVAUX STRATÉGIQUES DE LA FAO DESTINÉS À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE.

L'AIAF 2014 ET LA DÉCENNIE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Ces dernières années, la FAO a collaboré avec les gouvernements, entre autres acteurs concernés, pour placer l'agriculture familiale au cœur du débat international sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. **L'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) 2014**, dirigée par la FAO, a replacé l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales et sociales des programmes nationaux et internationaux. L'AIAF a été à l'origine d'un dialogue politique approfondi entre les 197 États Membres de la FAO, auquel ont participé tous les acteurs concernés, et qui a débouché sur des politiques, programmes, activités et accords institutionnels nationaux et régionaux en faveur de l'agriculture familiale.

L'agriculture familiale a été incluse dans le suivi du défi Faim Zéro lancé par le Secrétaire général des Nations Unies en 2012 ainsi que dans la préparation du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Les objectifs de développement durable (ODD) reconnaissent le rôle central joué par l'agriculture familiale à travers plusieurs objectifs et cibles constituant un ensemble intégré et indivisible de priorités à l'échelon mondial, qui souligne leur importance centrale en tant qu'acteurs clés du Programme 2030 et appelle à des actions en faveur de leur renforcement.

La Plateforme de connaissances sur l'agriculture familiale (en anglais, FFKP), la plus grande collection numérique au monde de documents sur l'agriculture familiale, constitue l'un des principaux apports de l'AIAF 2014. La FFKP offre un point d'accès unique à des informations destinées à aider les décideurs et autres parties prenantes en alimentant le débat, la conception des politiques et la prise de décisions dans le domaine de l'agriculture familiale. Compte tenu des résultats de cette année et de ceux de la campagne suivante, AIAF +10, le 20 décembre 2017, à l'occasion de sa 72^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la **Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 (UNDF)**.

Il s'agit d'un cadre permettant aux pays de déployer des politiques publiques et des investissements visant à soutenir l'agriculture familiale selon une perspective holistique, ainsi qu'à éradiquer la pauvreté rurale sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, en libérant le potentiel de transformation de ces pays pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La FAO et le FIDA ont été appelés à diriger conjointement la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale contribue à la mise en place de systèmes alimentaires sains et durables en canalisant l'engagement et les actions au niveau mondial en faveur du développement durable dans ses trois dimensions (économique, sociale et environnementale) de manière équilibrée et intégrée. Elle promeut également des actions intégrées étayées par des politiques intersectorielles cohérentes, qui tiennent compte des dimensions environnementale, économique et sociale du développement rural, tout en plaçant les personnes et leurs moyens d'existence au centre des préoccupations.

La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale a pour vocation de permettre aux agriculteurs familiaux de jouer un rôle essentiel dans la réalisation des ODD, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'innovation, le partage des connaissances, le renforcement des capacités, le transfert et l'accès aux technologies, pour pouvoir formuler des actions et des stratégies en faveur de l'accomplissement des objectifs du Programme de développement 2030.

Le plan d'action global du UNDF envisage des actions collectives et cohérentes pour soutenir les agriculteurs familiaux, avec une approche globale articulée autour de sept piliers de travail qui se renforcent mutuellement: une série d'actions reliées entre elles, contextuelles et spécifiques, qui placent les exploitants au centre, et qui seront mis en œuvre par le biais de processus ascendants, participatifs et inclusifs.

les synergies entre les plantes cultivées, les animaux d'élevage et les arbres, en faveur d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables, résilients et tenant compte de la nutrition. Ils font le lien entre le passé, le présent et l'avenir, en transmettant le savoir traditionnel, l'identité, le patrimoine culturel et les valeurs sociales, et promeuvent l'égalité sociale et le bien-être de la communauté locale. Pour toutes ces raisons, le soutien aux petits agriculteurs et exploitants familiaux est essentiel pour contribuer simultanément à la durabilité économique, environnementale, sociale et culturelle de l'agriculture et des zones rurales, stimuler les économies locales et accélérer les progrès vers un monde libéré de la pauvreté et de la faim. Or, pour pouvoir jouer un rôle clé dans la mise en place de systèmes alimentaires durables, l'agriculture familiale requiert un environnement politique lui permettant de réaliser tout son potentiel et capable de relever les défis actuels. En ce sens, la FAO adopte une approche multidimensionnelle permettant de relever les défis auxquels doivent faire face les agriculteurs familiaux pauvres dans leur vie quotidienne, et d'accroître leur capacité à générer des revenus en vue de réduire la pauvreté rurale et d'exprimer tout leur potentiel de réalisation des ODD.

La FAO collabore avec les gouvernements et leurs principaux ministères pour élaborer des politiques, stratégies et programmes de réduction de la pauvreté en faveur des petits agriculteurs et des exploitants familiaux les plus pauvres, destinés à stimuler leur autonomisation et renforcer leur accès aux ressources, services, technologies et marchés. La FAO aide également les pays à élaborer leurs plans d'investissement dans le secteur agricole et le développement rural afin d'accroître les rendements et les revenus des petits exploitants familiaux pauvres, tout en les aidant à adopter des pratiques agricoles durables, à réduire leurs coûts de production et à s'adapter au changement climatique. Enfin, l'Organisation aide également les agriculteurs familiaux à participer au dialogue politique et aux processus décisionnels susceptibles d'avoir un impact sur leurs moyens d'existence, et contribue au renforcement de leurs compétences en matière agricole, organisationnelle et entrepreneuriale en vue d'améliorer leur accès aux ressources, services, marchés et technologies et leurs possibilités économiques.

AUTONOMISER LES COMMUNAUTÉS MARGINALISÉES

En se rassemblant en groupes formels et d'entraide, les petits exploitants et les agriculteurs familiaux peuvent accéder conjointement aux ressources, créer de petites entreprises et sortir de la pauvreté. Les organisations de producteurs contribuent à augmenter la production alimentaire grâce à des économies d'échelle. En s'organisant, les populations rurales pauvres



multiplient les chances de réduire durablement la pauvreté par l'action collective, les coopératives, les associations de producteurs et les réseaux. Les ruraux pauvres peuvent améliorer leur pouvoir de négociation par l'accès aux marchés, la participation aux processus de décision et la formulation de politiques nationales.

La FAO favorise les échanges entre agriculteurs parmi les petits producteurs et les communautés, et encourage l'acquisition de connaissances dans le domaine des pratiques agricoles durables, afin de placer ainsi la population rurale aux commandes. L'investissement dans l'agriculture et les activités rurales non agricoles associées favorise la croissance économique inclusive. Des études internationales montrent que la croissance de la production agricole a été trois à cinq fois plus efficace pour réduire la pauvreté que celle des secteurs de l'industrie et des services. L'élargissement de l'accès aux marchés, par sa capacité à accroître la productivité et la demande de produits, peut entraîner une augmentation de la production et favoriser les économies d'échelle.

La FAO encourage les investissements dans l'agriculture et soutient la conception de stratégies et de programmes de développement en faveur des populations pauvres visant à faire face aux contraintes structurelles auxquelles celles-ci sont confrontées en milieu rural, ce qui inclut l'accès aux ressources naturelles, leur contrôle et leur gestion durable, mais aussi l'accès aux services ruraux de conseil et de vulgarisation, aux marchés, aux technologies et aux financements inclusifs, en particulier pour les femmes et les jeunes.

GUATÉMALA

Dans le cadre du projet de la FAO intitulé « Renforcer le programme d'alimentation scolaire, mis en œuvre par l'initiative L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 », la nourriture que les étudiants reçoivent dans cette école près de Los Vados est préparée par des mères bénévoles qui ont été formées à divers sujets, y compris la nutrition, la manipulation et la préparation des aliments et les bonnes pratiques d'hygiène.

©PEP BONET/
NOOR POUR LA
FAO

RENFORCER LES INVESTISSEMENTS POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS EN MILIEU RURAL

L'agriculture est au centre de la transformation structurelle. Or, dans de nombreux pays en développement, son rôle de moteur de croissance perd de l'importance, et les investissements restent insuffisants, notamment dans les pays où une partie considérable de la population travaille dans le secteur agricole. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'agriculture emploie plus de 38 pour cent de la population active, ce qui fait de la production agricole et des secteurs qui en dépendent une source potentielle d'emplois, en particulier pour les pauvres. La FAO contribue à une meilleure compréhension du secteur, en favorisant le développement d'autres secteurs liés à l'ensemble du système alimentaire. Au fur et à mesure que les ruraux pauvres et extrêmement pauvres se diversifient en s'orientant vers d'autres activités non agricoles, que ce soit en tant que salariés ou indépendants, les emplois non agricoles leur permettent de mieux gérer les risques et de vaincre les limites du marché.

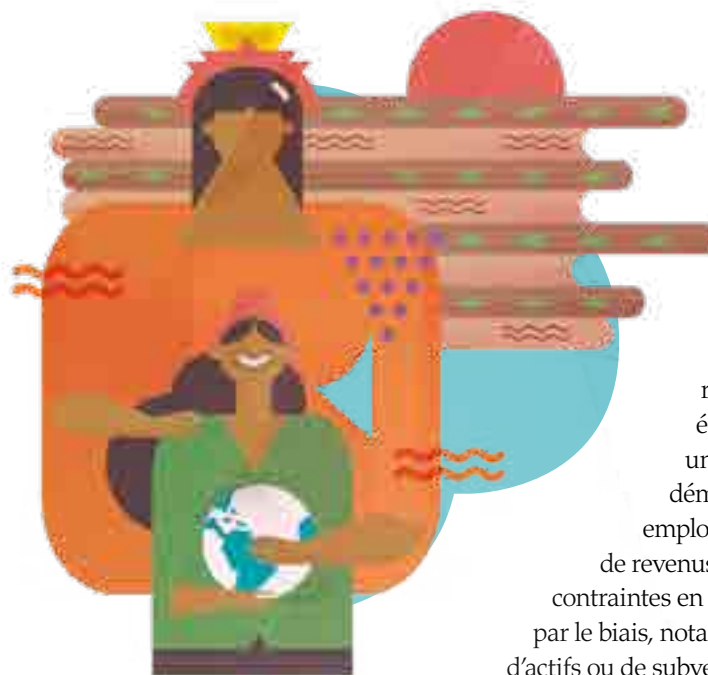
En zone rurale, les taux élevés de chômage (et de sous-emploi) empêchent les ménages pauvres de diversifier leurs revenus et de s'extraire durablement de la pauvreté. Les zones rurales restent loin derrière les zones urbaines en ce qui concerne les investissements publics de base en infrastructures et services, nécessaires pour attirer des investissements privés susceptibles de créer des emplois et de renforcer la croissance. Mis à part un accès restreint au crédit, aux marchés et aux ressources productives, ou encore à l'éducation, le chômage

est souvent la conséquence de compétences entrepreneuriales et professionnelles limitées: autant de facteurs qui contribuent à réduire la capacité des pauvres à gagner leur vie. Ces tendances sont inquiétantes, sachant qu'un milliard supplémentaire de jeunes entreront sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie et que 600 millions de nouveaux emplois seront nécessaires sur les quinze années à venir pour maintenir les taux d'emploi actuels. L'augmentation de la population intensifiera la concurrence pour des ressources et des emplois de plus en plus rares, ce qui risque d'affaiblir la capacité déjà fragile des populations rurales à sortir de la pauvreté, et d'entraîner une instabilité sociale et politique généralisée.

Le déploiement d'investissements inclusifs à l'attention des ruraux pauvres et extrêmement pauvres, femmes et jeunes, et notamment ceux vivant dans des zones reculées, requiert des stratégies d'adaptation susceptibles de surmonter les obstacles que sont le manque de compétences et le manque de ressources et d'accès aux services de base, entre autres facteurs d'ordre culturel et comportemental. Mis à part un revenu de base assuré par des plans de protection sociale, les investissements en faveur des populations pauvres devraient s'appuyer sur les propres ressources et compétences de tout un chacun, afin de renforcer les capacités et stratégies de survie des individus, tout en créant de nouvelles possibilités de génération de revenus.

CRÉER UNE PROTECTION SOCIALE POUR GARANTIR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE

Environ 73 pour cent de la population mondiale n'a pas accès à une protection sociale adéquate. Dans les pays à faible revenu, les chiffres sont encore pires: plus de 80 pour cent d'entre eux ne sont couverts par aucune protection sociale, aucune assurance ni aucun autre instrument (par exemple, des programmes pour l'emploi). Or, la majorité de ces personnes sont des travailleurs informels, appartenant principalement au secteur de l'agriculture. En réalité, moins de 20 pour cent des travailleurs agricoles bénéficient d'une protection de base permettant d'améliorer l'utilisation et la propriété des investissements productifs (tels que les intrants modernes, le bétail, etc.) par les ménages, et d'augmenter ainsi la production. Le développement et le déploiement d'une protection



sociale adéquate dans les zones rurales jouent un rôle crucial en aidant les ménages à gérer les risques et les chocs, ce qui est fondamental pour la production agricole et plus généralement pour les moyens d'existence en milieu rural. Il facilite aussi la transition économique en fournissant un revenu minimum aux plus démunis et en les aidant à créer des emplois et des activités génératrices de revenus grâce à l'assouplissement des contraintes en matière d'assurance et de crédit, par le biais, notamment, de transferts d'argent et d'actifs ou de subventions ciblées.

La FAO reconnaît que toutes les personnes, y compris celles extrêmement pauvres, ont une capacité innée et le désir d'échapper à la pauvreté. Elles n'ont donc pas seulement besoin de politiques sociales, mais aussi de possibilités économiques leur permettant d'améliorer leurs vies. Les pauvres sont souvent exclus des investissements économiques, notamment dans l'agriculture. Le manque de cohérence et de coordination entre les différentes politiques des ministères perpétue l'absence de connexion entre les interventions d'assistance en matière agricole, nutritionnelle, environnementale et sociale et les grandes stratégies de développement économique. Ces lacunes soulignent le besoin de mieux articuler les politiques en matière agricole, alimentaire et environnementale autour des stratégies de protection sociale et de promotion de l'emploi.

L'approche préconisée par la FAO dans les programmes Cash Plus associe les interventions d'aide sociale, telles que les transferts d'argent, à des actifs de production, des intrants ou une formation technique et des services de vulgarisation visant à renforcer les moyens d'existence des ménages extrêmement pauvres dans les zones rurales, en tant que première étape fondamentale à une stratégie d'inclusion économique à plus moyen terme. Les interventions productives réalisées de manière isolée négligent souvent le fait que les personnes extrêmement pauvres ont un faible niveau d'éducation et se heurtent à de véritables difficultés pour adopter de nouvelles technologies et/ou s'orienter vers des pratiques plus productives ou durables. Les programmes Cash Plus, qui s'inscrivent dans le cadre de stratégies d'inclusion économique plus vastes, peuvent contribuer à surmonter ces obstacles. La FAO soutient également les investissements pour l'inclusion économique



mettant l'accent sur l'autonomisation des ruraux extrêmement pauvres et développant des approches adéquates, notamment en faveur des femmes, des jeunes, des peuples autochtones, des handicapés et des migrants extrêmement pauvres (y compris les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays). Le renforcement des institutions économiques et sociales, des organisations et des communautés des ruraux extrêmement pauvres sera essentiel à la mise en œuvre d'une action collective destinée à faire valoir les droits de ces personnes à bénéficier de politiques économiques et sociales et à accéder aux programmes et aux marchés.

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Une réalité mondiale croissante

La migration est une réalité mondiale en expansion, qui permet à des millions de personnes de rechercher de nouvelles opportunités. En bref, la migration désigne le mouvement des personnes, soit à l'intérieur d'un pays, soit au-delà des frontières internationales; elle comprend toutes sortes de mouvements, quelles que soient leurs raisons, leur durée ou leur nature (volontaire ou involontaire). Le terme «migration» englobe les migrants économiques, les migrants en détresse, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les rapatriés et les personnes qui se déplacent à d'autres fins, notamment pour étudier ou dans un but de réunification familiale. Les causes de la migration sont innombrables: de la pauvreté rurale à l'insécurité alimentaire,

NÉPAL

Village de Narapani, près de Sandhikharka. Des agricultrices appartenant à des groupes parrainés par la FAO se réunissent pour discuter et comparer les résultats de leurs travaux après avoir expérimenté de nouvelles pratiques agricoles.

©CHRIS STEELE-PERKINS/
MAGNUM
POUR LA FAO

en passant par le manque d'emplois et d'opportunités génératrices de revenus, les inégalités sociales (et un accès limité à la protection sociale), le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles en raison de la dégradation de l'environnement, d'une mauvaise gouvernance et de conflits. Les facteurs et les impacts de la migration rurale sont étroitement liés aux objectifs de la FAO en matière de lutte contre la faim et de renforcement de la sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté rurale et de promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles. L'Organisation a en effet un rôle unique à jouer dans la diminution de la migration rurale, compte tenu de son expérience dans le soutien à la création de meilleures conditions et de moyens d'existence résilients dans les zones pastorales. De concert avec ses partenaires, elle s'est engagée à intensifier ses efforts pour renforcer la contribution des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'à la résilience des ménages ruraux.

Migration et réduction de la pauvreté

La migration et la réduction de la pauvreté sont étroitement liées. Bien que la migration soit une stratégie clé de diversification des moyens d'existence pour les ménages pauvres, elle ne constitue pas toujours une option possible. La migration peut permettre aux ménages pauvres de bénéficier d'envois de fonds et de transferts de connaissances et de compétences. Elle peut également être un moyen de contribuer à la mobilité sociale des groupes défavorisés, notamment à long terme, par l'accumulation de capital et les investissements en éducation.

PRÈS DE 40 POUR CENT DES ENVOIS DE FONDS INTERNATIONAUX SONT DESTINÉS À DES ZONES RURALES, CE QUI SUGGÈRE QU'UNE PROPORTION IMPORTANTE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX EN SONT ISSUS.

À court terme, les envois de fonds peuvent contribuer à diversifier les risques, à surmonter les pertes et à renforcer la résilience aux chocs, comme cela apparaît de plus en plus clairement dans le contexte des changements environnementaux et climatiques.

D'autre part, les migrations peuvent accroître les inégalités et l'exclusion des personnes extrêmement pauvres. Étant donné que ces dernières sont les moins susceptibles d'émigrer à l'étranger, les ménages ne comprenant aucun migrant courent le risque d'accroître plus encore leur marginalisation. Même parmi les ménages comprenant des migrants, l'exclusion sociale peut se voir renforcée par les conditions existant avant la migration, dans la mesure où l'impact positif des envois de fonds sur les ménages pauvres peut être limité par rapport aux ménages plus aisés. Les migrants forcés peuvent également faire face à des situations d'exclusion sociale et des désavantages susceptibles de les enfoncer dans la pauvreté, même s'ils ne l'étaient pas avant d'émigrer. Par exemple, la migration conduisant à accéder à des emplois sporadiques, peu rémunérés, réduit son potentiel d'atténuation de la pauvreté, et peut même accroître le risque de l'augmenter encore plus.

La migration rurale continuera d'être un élément crucial du développement économique et social, mais l'élaboration de politiques claires et cohérentes est essentielle au succès d'un développement pouvant profiter aux migrants, à leurs régions d'origine et à leurs pays de destination. Les investissements peuvent influencer la décision des populations qui envisagent de migrer, et les politiques publiques sont capables de maximiser les effets positifs de la migration, tout en minimisant les effets négatifs. L'édition 2018 du rapport annuel de la FAO intitulé *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA) est axée sur les migrations et leur impact sur l'agriculture et le développement rural. L'ouvrage analyse les flux migratoires, internes et internationaux, et leur lien avec les processus de développement économique, les changements démographiques et la pression sur les ressources naturelles. Après un examen de la relation entre les flux migratoires internes et internationaux et le développement économique, les changements démographiques et la pression exercée sur les ressources naturelles, il présente une analyse des facteurs qui, dans les zones rurales, contribuent aux décisions de migration, et recommande la mise en œuvre de politiques et d'investissements sur mesure pour que la migration profite à tous.



AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Les initiatives régionales de la FAO telles que le soutien continu assuré aux femmes et aux jeunes en milieu rural ont un impact positif sur les systèmes alimentaires et agricoles du monde entier. Les femmes rurales occupent une place essentielle dans la lutte contre la faim et la pauvreté extrême dans le monde, en particulier dans les pays en voie de développement. Représentant 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole en tant qu'exploitantes, agricultrices, horticultrices, vendeuses sur les marchés, entrepreneuses et leaders communautaires, leur rôle est crucial dans la gestion des ressources naturelles telles que la terre et l'eau.

Par rapport aux hommes, cependant, les femmes ne reçoivent toujours qu'une fraction de la terre, des crédits, des intrants (tels que les semences et engrais améliorés), de la formation et des informations agricoles. En dépit des améliorations, le fossé entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture reste considérable pour de nombreux actifs, intrants et services, y compris la terre, le bétail, la main-d'œuvre, l'éducation, les services financiers et de vulgarisation, et la technologie. Les femmes ont également plus de difficultés à garantir leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence agricoles, en raison d'une discrimination, d'une marginalisation et d'une exclusion sociale permanentes. Par exemple, les lois coutumières relatives aux droits d'héritage sur la terre, la propriété, le logement et l'accès aux ressources naturelles communes telles que les pâturages, l'eau et les forêts peuvent restreindre ou même priver les femmes de leurs droits fondamentaux à cet égard.

Les femmes rurales devenues veuves ou séparées peuvent également subir une marginalisation sociale et la perte de leurs droits de propriété et de leurs actifs productifs, les poussant ainsi, avec leurs enfants, dans la pauvreté et la misère. De même, il est plus probable que les ménages dirigés par des femmes veuves vivent dans une pauvreté extrême et doivent faire face à une insuffisance de main-d'œuvre, de lourdes charges de travail, peu de temps disponible, et une mobilité limitée. Dans certaines sociétés, les femmes divorcées et les veuves font l'objet d'une discrimination sociale et d'une stigmatisation particulière qui coupent court à toute possibilité économique ou tout accès aux réseaux sociaux. Les normes et coutumes discriminatoires envers les femmes, auxquelles s'ajoutent la voix et le pouvoir limités des femmes, et des facteurs tels que la violence sexiste et le mariage forcé, peuvent également être des causes importantes de pauvreté extrême.

Il a été démontré que l'autonomisation des femmes rurales et les investissements en ce sens entraînaient une augmentation considérable de la productivité, réduisaient la faim et la malnutrition et amélioraient les moyens d'existence au profit de tous. La FAO contribue donc à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes par des travaux sur les normes et standards, la collecte de données et d'informations, le dialogue politique, des actions de développement des capacités, l'apport de connaissances et technologies, la mise en œuvre de partenariats, un travail de plaidoyer et des actions de communication.

Sur les quelque 1,2 milliard de personnes âgées de 15 à 24 ans vivant dans le monde, près de 88 pour cent sont issues de pays en développement. Et c'est un chiffre qui devrait augmenter. Or, les possibilités d'emploi pour les jeunes ruraux restent limitées et de qualité médiocre, surtout pour ceux qui vivent dans les zones rurales des pays en développement.

La FAO aborde ce problème en développant les possibilités d'emploi pour les jeunes en milieu rural et en misant sur le potentiel inexploité des emplois agricoles et non agricoles dans le secteur de l'agriculture et au sein des systèmes alimentaires. Depuis 2017, la FAO a aidé environ 50 pays de toutes les régions du globe dans le domaine de l'emploi des jeunes, par exemple en développant des modèles agroalimentaires et des approches de développement des compétences tels que la méthodologie JFFLS (Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes) mise en œuvre dans plus d'une douzaine de pays.

De plus, la FAO aide à concevoir et mettre en œuvre des stratégies ciblant plus efficacement les jeunes des zones rurales, tout en collaborant étroitement avec les gouvernements pour prendre en compte les problèmes spécifiques des jeunes dans les plans nationaux d'investissement agricole. Au Nigéria, par exemple, l'Organisation a soutenu la conception d'un plan d'investissement destiné au Programme national pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture (YEAP).

Enfin, la FAO possède plusieurs années d'expérience dans la promotion d'une approche intégrée au niveau des pays (ICA) axée sur un changement de politique durable et mettant l'accent sur le renforcement des capacités des institutions nationales responsables de l'agriculture et de l'emploi à promouvoir un marché du travail décent en milieu rural. L'approche ICA, mise en œuvre au Guatemala, au Malawi, au Sénégal, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, repose sur un ensemble intégré d'outils développés par l'Organisation. Elle permet de mobiliser plusieurs fonctions essentielles, comme le soutien aux politiques et aux réglementations, les conseils techniques et le renforcement des capacités, la création de partenariats et la mise en œuvre de modèles pilotes intégrés pour la création d'emplois pour les jeunes en milieu rural.

► POUR PLUS D'INFORMATIONS, SE REPORTER À LA PARTIE 2, CHAPITRE 2.9, NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE : LES FEMMES RURALES ET LES JEUNES COMME AGENTS DE CHANGEMENT

RENFORCER LA RÉSILIENCE: MENACES ET CRISES

Les conflits et les changements climatiques rendent la réduction de la pauvreté plus difficile encore, et menacent d'inverser les progrès accomplis. Les petits agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les communautés dépendantes de la forêt génèrent plus de la moitié de la production agricole mondiale, mais restent particulièrement exposés aux conflits ou catastrophes qui détruisent ou endommagent récoltes, matériels, fournitures, animaux, semences, cultures et aliments stockés.

Aujourd'hui, environ 59 pour cent des personnes extrêmement pauvres vivent dans des contextes vulnérables et fragiles à cause du changement climatique, des



conflits, ou des deux, et de l'ordre de 56 pour cent de la population des États fragiles vit en milieu rural. En outre, quelque 201 millions de personnes de 134 pays ont besoin d'assistance humanitaire pour survivre, un cinquième d'entre elles vivant dans seulement trois pays: la République arabe syrienne, la Turquie et le Yémen. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en 2018, il y avait également 68,5 millions de déplacés dans le monde, lesquels font aujourd'hui partie des personnes extrêmement pauvres en raison de la perte de leurs avoirs et de leurs moyens d'existence.

Dans ce contexte, la FAO aide les pays à créer des moyens d'existence ruraux résilients et à renforcer la capacité des plus démunis à prévoir, résister, absorber ou réduire et contrer l'impact des chocs environnementaux et liés aux conflits. L'Organisation les aide à identifier les risques potentiels et récurrents des populations rurales extrêmement pauvres et vulnérables face aux risques liés au climat, aux catastrophes naturelles, aux conflits et aux crises dans la filière alimentaire, ainsi qu'à renforcer leur capacité de résilience au niveau des ménages et des communautés. Ses domaines d'intervention comprennent: l'intégration de l'évaluation des vulnérabilités spécifiques des ruraux extrêmement pauvres dans les systèmes d'alerte rapide et d'intervention précoce et la formulation de mesures de préparation et d'intervention adéquates visant à améliorer leur résilience et leur capacité de réaction; l'amélioration de l'accès des personnes extrêmement

MYANMAR

Le projet «Promotion de la nutrition et de la sécurité alimentaire par le développement de petites exploitations laitières et la création de liens avec les programmes locaux de distribution de lait dans les écoles rurales» a permis d'accroître durablement la productivité laitière au Bangladesh, au Myanmar et en Thaïlande.

©MIKLOS GASPÀR

pauvres aux technologies et pratiques permettant d'atténuer les risques; et l'utilisation d'analyses tenant compte des conflits pour s'attaquer aux causes profondes des conflits sociaux, qui tendent à aggraver la pauvreté extrême et les inégalités, et sont souvent liés à des déséquilibres de pouvoir dans l'accès à des ressources naturelles comme la terre et l'eau.

Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, par exemple, la FAO s'emploie à réduire l'insécurité alimentaire, améliorer la nutrition et renforcer la résilience des moyens d'existence agricoles à tous les niveaux. Des systèmes d'alerte précoce axés sur la prévention des ravageurs et des maladies transfrontalières affectant les animaux et les plantes sont utilisés pour aider les pays touchés par une crise, tandis que l'éducation nutritionnelle et des mesures tenant compte des risques sont intégrées aux décisions et aux investissements en matière de production alimentaire.

Les événements liés au changement climatique, tels que la sécheresse, les inondations et les fortes tempêtes, touchent également de manière disproportionnée les communautés rurales vivant dans une pauvreté extrême, qui dépendent davantage des revenus de l'agriculture et des ressources naturelles pour leur subsistance. Entre 2003 et 2013, 25 pour cent des dommages et pertes causés par les catastrophes liées au climat dans les pays en voie de développement ont touché le secteur agricole. Plus de 80 pour cent des dommages et pertes causés par la sécheresse concernent

le secteur agricole, affectant la production animale et végétale. Depuis 2012, en moyenne, 22,5 millions de personnes par an (soit 62 000 personnes par jour) ont été déplacées de leur foyer à la suite de catastrophes liées au climat, principalement des inondations et des tempêtes. Selon la Banque mondiale, si aucune mesure n'est prise, le changement climatique pourrait faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à l'horizon 2030.

La FAO soutient des actions visant à aider les ruraux extrêmement pauvres à comprendre l'impact du changement climatique sur leurs moyens d'existence, mais aussi l'impact de leur réponse à ce changement climatique. La FAO s'attaque précisément aux obstacles que doivent surmonter les ruraux extrêmement pauvres pour adapter ou diversifier leurs modes d'existence en réponse au changement climatique, créer de nouvelles sources d'emploi pour ceux qui sont obligés de cesser d'utiliser des ressources naturelles aujourd'hui menacées, et encourager des actions visant à garantir l'équilibre entre la protection de l'environnement et l'utilisation responsable des ressources pour la génération de revenus. La FAO reconnaît que les communautés pauvres et vulnérables sont à la fois les destinataires et responsables finaux de l'adaptation au changement climatique.

Les pays des zones arides d'Afrique, qui subissent une pénurie d'eau, par exemple, doivent mieux anticiper, atténuer et répondre aux chocs, aux menaces et aux situations d'urgence avant, pendant et après les catastrophes qui menacent les moyens d'existence agricoles. La FAO aide à mettre en place des communautés et des institutions résilientes capables de prévenir les crises, de les assimiler et de se rétablir rapidement. Outre le renforcement des capacités institutionnelles en matière de réduction des risques et de gestion des crises, l'Organisation appuie les systèmes d'alerte précoce et de gestion des informations sur les risques, ainsi que l'application de mesures de réduction de la vulnérabilité afin d'accroître la résilience aux chocs futurs.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, un tiers de la population vit dans des zones fortement exposées à une fréquence croissante de catastrophes et de phénomènes climatiques extrêmes. La FAO collabore avec les pays de la région pour concevoir des politiques agroenvironnementales qui soutiennent l'élaboration de la gestion des risques, renforcent la surveillance des ravageurs agricoles, des maladies et des risques climatiques, et investissent dans des mesures de réduction de la vulnérabilité des exploitants familiaux.

COMBATTRE LES RAVAGEURS ET LES MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES

Il est estimé que les maladies animales transfrontalières, telles que la peste des petits ruminants, peuvent entraîner des pertes de production et de revenus de 1,45 à 2,1 milliards d'USD par an. Au cours des dernières décennies, plus de 70 pour cent des maladies émergentes affectant les êtres humains provenaient du bétail et de la faune. Les maladies des plantes telles que la rouille du blé peuvent entraîner

LE TRAVAIL DE LA FAO AU NIVEAU RÉGIONAL

Les initiatives régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, en Europe et en Asie centrale, entre autres, favorisent un développement rural inclusif et durable, répondant aux besoins des petits exploitants et des familles d'agriculteurs, sur la base des spécificités et priorités régionales.

► **Amérique latine et Caraïbes**
La FAO soutient les pays dans leurs stratégies de mobilisation d'investissements et de processus participatifs dans les territoires ruraux les plus marginaux, en favorisant la protection sociale et l'inclusion productive, et en renforçant les capacités nationales et locales pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de réduction de la pauvreté et de plans de développement territorial. Dans la région, la FAO produit également des preuves et détache des experts en réduction de la pauvreté rurale au niveau régional afin de promouvoir des approches innovantes visant à réduire la pauvreté dans le cadre d'une initiative régionale, d'une alliance régionale pour la réduction de la pauvreté rurale et d'une initiative destinée à libérer une centaine de territoires de la faim et de la pauvreté dans la région. Les approches destinées à soutenir la gouvernance

durable des ressources naturelles et à aider les peuples autochtones et femmes rurales constituent une part importante de ces initiatives.

► **Proche-Orient et Afrique du Nord**

La FAO encourage les pratiques d'intensification durable visant à renforcer la capacité des petits agriculteurs ruraux à prendre des décisions éclairées, fondées sur le savoir, notamment par la mise en place de Champs Écoles Paysans. Ces initiatives cherchent à renforcer les compétences des petits exploitants en matière de gestion, de négociation et de marketing et à créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes.

► **Europe et Asie centrale**

Une initiative régionale tente d'accroître la productivité et les niveaux de revenus par une intensification durable de la production, un accès adéquat aux services ruraux et une meilleure intégration aux filières agroalimentaires. La FAO aide les petits producteurs et les exploitants familiaux à adopter des technologies de production durables, à accéder à des services ruraux innovants (tels que des services de conseil et des microcrédits) et à créer des entreprises agricoles intégratrices et efficaces.

des pertes de rendement pouvant atteindre 80 pour cent, mettant en péril la production mondiale de blé. Les invasions acridiennes peuvent détruire les récoltes de communautés entières: en 2003–2005, une grande invasion de criquets pèlerins a par exemple anéanti de 30 à 100 pour cent des ressources agropastorales des pays sahéliens de l’Afrique de l’Ouest, touchant plus de 8 millions de personnes.

À Madagascar, en 2012, une invasion de criquets migrants a menacé de dévaster des cultures vivrières et des pâturages pour le bétail, compromettant la sécurité alimentaire et la nutrition d’environ 13 millions de personnes. Un programme conjoint d’urgence sur trois ans, lancé par la FAO et le Ministère de l’agriculture de Madagascar, a permis au gouvernement de prendre en charge la gestion de la lutte antiacridienne. Des opérations à grande échelle, principalement aériennes, ont aidé à limiter les infestations sur plus de 2,3 millions d’hectares. Les dommages aux cultures et aux pâturages ont pu être limités, protégeant ainsi les moyens d’existence agricoles et la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

En Somalie, les moutons et les chèvres sont des ressources vitales pour les petits exploitants les plus vulnérables du pays. Les épidémies répétées de peste des petits ruminants (PPR) ont ravagé les élevages somaliens au début des années 2000. La FAO est intervenue dans la préparation d’une campagne de vaccination de masse pour former les partenaires locaux à la surveillance des maladies, au développement de leur capacité de réaction et à la réponse à mettre en œuvre en cas d’épidémie. En tout, 43 millions de moutons et de chèvres ont été vaccinés entre 2012 et 2015, ce qui a permis de rétablir la confiance dans la qualité du bétail du pays. La Somalie a ainsi atteint un niveau record de 5,3 millions d’exportations en 2015, dont 90 pour cent d’ovins et de caprins. Un programme commun pour l’éradication mondiale de la PPR d’ici 2030 est en cours. Près d’un demi-milliard de personnes vivent dans plus de 20 pays et territoires touchés par des crises prolongées, principalement en Afrique. Les pourcentages de personnes souffrant de la faim dans les situations de crise prolongée sont presque trois fois plus élevés que dans d’autres régions en voie de développement. Il y a aujourd’hui 40 pour cent de crises alimentaires prolongées de plus qu’en 1990, et celles-ci absorbent 80 pour cent de tous les fonds affectés à la réponse humanitaire par les pays membres de l’OCDE.

Le Soudan du Sud, par exemple, est un pays exposé aux chocs, qu’il s’agisse de récessions économiques et crises provoquées par des conflits ou de risques naturels tels que les inondations, la sécheresse ou les maladies animales et végétales. Ces chocs exacerbent l’insécurité alimentaire dominante et compromettent les moyens d’existence ruraux basés sur l’agriculture.

Depuis l’éclatement du conflit en 2013, la FAO a adopté une approche à plusieurs volets, dont ont bénéficié quelque 2,7 millions de personnes en moyenne chaque année, reposant sur une combinaison d’aides à l’agriculture, à la pêche et à l’élevage.



COLOMBIE

Orlando est un agriculteur vivant dans le département de Sucre, dans le nord de la Colombie. Après avoir perdu son père de façon violente, il craint que ses enfants ne soient recrutés par les forces armées. Un accord de paix a été signé en novembre 2016. Le projet «Stratégie des réseaux locaux pour une intégration productive», soutenu par la FAO, est axé sur la promotion de l’intégration, la réconciliation et le partage des ressources.

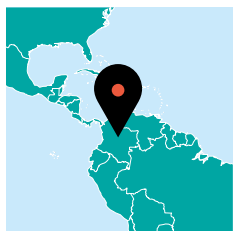
©FAO/OLIVIER ASSELIN

En 2015, des kits de survie portatifs ont été mis à disposition des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays. Ces kits contenaient des moustiquaires, des pastilles de purification d’eau, des sels de réhydratation orale ainsi que des semences maraîchères à maturation rapide et du matériel de pêche, c’est-à-dire du matériel vital en l’absence de toute autre assistance. La FAO a également cherché à protéger le bétail en élargissant le champ d’application du programme de vaccination et de soins, qui a porté sur plus de 8 millions d’animaux en 2016. En outre, plus de 27 000 fours écoénergétiques ont été distribués afin de contribuer à la réduction des besoins en bois de chauffe et charbon de bois, et ralentir ainsi le rythme de la déforestation et de l’érosion des sols.

Outre les maladies transfrontalières touchant les animaux et les plantes, la FAO s’attaque aux menaces pandémiques émergentes telles que le virus mortel Ebola et le virus récalcitrant de la grippe aviaire hautement pathogène H5N1. L’Organisation a joué un rôle de premier plan en déployant diverses stratégies et politiques de gestion des risques sanitaires visant à contrôler les maladies à la source et garantir leur prise en charge avant leur transformation en pandémies. Par exemple, jusqu’en 2019, plus de 30 pays d’Afrique, d’Asie et du Moyen-Orient ont eu pour objectif de renforcer les capacités de leurs systèmes vétérinaires afin d’atténuer les risques et de réduire la vulnérabilité des communautés face aux agents pathogènes émergents et ré-émergents.

La FAO joue également un rôle clé en aidant les gouvernements, les producteurs et les négociants, entre autres parties prenantes, à prévenir le développement de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et à adopter des mesures pour un usage judicieux de ces substances.

HISTOIRES SUR LE TERRAIN



Colombie

Après plus de 50 années de conflit, la Colombie est aujourd'hui la proie de violences internes, d'un manque de services et d'infrastructures, et de niveaux élevés de pauvreté et de faim. Des millions de personnes ont été forcées d'abandonner

leurs terres, freinant ainsi le développement rural. La Réforme rurale globale est un élément clé de l'Accord de paix signé en Colombie en 2016. Avec le regard tourné vers l'horizon 2031, 85,5 pour cent du budget de mise en œuvre est consacré à l'application de la Réforme, qui vise à transformer progressivement les zones rurales du pays par le renforcement de la sécurité alimentaire, l'augmentation des possibilités de revenus et d'emploi, et l'optimisation de la cohésion sociale. L'agriculture familiale, qui produit 70 pour cent des aliments vendus sur les marchés locaux, est la pierre angulaire de la sécurité alimentaire du pays. Environ 75 pour cent des agriculteurs familiaux colombiens sont de petits exploitants, qui représentent par ailleurs 57 pour cent de l'ensemble de la main-d'œuvre agricole. La FAO fait partie d'un groupe d'organisations internationales qui s'emploient à fournir une assistance technique au gouvernement colombien pour la mise en œuvre de la Réforme rurale globale à travers les actions suivantes:

- ▶ Soutenir les réformes sectorielles, leur mise en œuvre et leur promotion, et faciliter la convergence des investissements au niveau territorial;
- ▶ Soutenir la conception et la mise en œuvre de programmes et projets en faveur des petits et moyens producteurs et de leurs organisations, en renforçant la politique publique sur l'agriculture familiale, en augmentant la capacité organisationnelle des agriculteurs et leur accès aux mécanismes de financement et aux marchés, en établissant des liens avec l'agro-industrie, aussi bien au niveau domestique qu'à l'exportation, et en promouvant l'innovation et les possibilités d'emploi pour les jeunes femmes rurales;
- ▶ Promouvoir la coordination et la cohérence entre les politiques sociales et les programmes d'inclusion productive, par le renforcement des initiatives existantes ou le lancement de nouvelles, et la promotion du dialogue politique, de l'échange de connaissances et de la coopération Sud-Sud;
- ▶ Garantir l'accès à la terre par la mise en œuvre progressive des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.



LESOTHO

Des élèves du lycée de Thabang apprennent à construire un potager « en trou de serrure » sur le terrain de leur établissement.

©FAO/RODGER BOSCH



Lesotho

Au Lesotho, la FAO a fourni des semences maraîchères à plus de 56 000 familles et dispensé des cours de formation sur le jardinage et la conservation des aliments en vue d'améliorer la production domestique. Grâce à cette initiative, les familles peuvent économiser

sur leurs dépenses en produits maraîchers et utiliser cet argent pour acheter du maïs ou d'autres produits, ce qui leur permet d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'augmenter leurs revenus. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un programme lancé par la FAO en 2013 en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages pauvres et vulnérables du Lesotho. L'objectif ultime de ce programme est de renforcer l'impact productif des transferts d'argent et de réduire ainsi la pauvreté. La FAO aide les ménages et les petits exploitants agricoles pauvres en organisant des cours de jardinage et de nutrition, ainsi qu'en établissant des recommandations en faveur de l'adoption de régimes alimentaires plus sains.

Ces interventions agricoles complètent le programme d'allocations familiales lancé par le Ministère du développement social du Lesotho. Les ménages ruraux pauvres, qui bénéficient du programme national d'allocations familiales, reçoivent des transferts d'argent ayant plusieurs effets positifs, allant d'une scolarisation accrue à une réduction de la malnutrition, en passant par l'amélioration de la santé des enfants ruraux. Avec l'UNICEF, la FAO estime que plus de 30 000 ménages et 65 000 enfants dans tout le pays ont bénéficié du programme d'allocations familiales. Grâce à lui, les familles pauvres ont

LES DÉFIS DE LA FAO AU XXI^e SIÈCLE

pu améliorer leur productivité et leurs moyens d'existence, et investir davantage dans la scolarisation et l'éducation de leurs enfants. Fort de ces résultats, le Lesotho, avec le soutien de la FAO, a également développé une politique nationale de développement social et une stratégie de protection sociale.



Autonomisation des cultivatrices au Népal

Au Népal, les cultivatrices doivent surmonter de nombreux obstacles pour améliorer leur productivité et leurs revenus. Entre autres contraintes, les traditions culturelles limitent leur accès à des ressources comme la terre

et les intrants agricoles. En réalité, les femmes n'ayant pas de terres en propriété, et travaillant dans des fermes familiales détenues et gérées par leur mari ou des parents masculins, sont nombreuses. De ce fait, celles-ci ne retirent que très peu de bénéfices de leur travail. Dans le cadre du programme commun des Nations Unies intitulé «Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales», la FAO a formé et encadré de petites exploitantes agricoles népalaises en vue de les aider à améliorer leur productivité agricole, leur sécurité alimentaire et leurs revenus. Grâce aux cours de formation dispensés dans différents domaines de compétences, le programme commun a aidé les femmes népalaises à unir leurs forces, à améliorer leur pouvoir de négociation et à accéder au marché. Le Groupe d'agricultrices de Lalguras, situé dans le district de Sindhuli, dans le sud-est du Népal, est un exemple de bénéficiaires de ce programme. Elles se réunissent régulièrement pour discuter de leurs problèmes et trouver des solutions aux nombreuses difficultés qu'elles rencontrent. Le programme a également aidé les femmes à augmenter leurs rendements en leur apprenant à diversifier les cultures, ou à accéder au crédit pour obtenir des rendements plus élevés et à pénétrer de nouveaux marchés. Désormais, les femmes sont capables de produire suffisamment d'aliments pour leurs familles et de vendre leurs excédents sur les marchés.



Stimuler le développement au Cambodge par l'accès au crédit, à la technologie et aux marchés

Dans 246 communes du sud du Cambodge, la FAO a instruit quelque 49 200 ruraux pauvres en matière financière, formation qui a été complétée par un renforcement

de leurs compétences entrepreneuriales avec l'aide de l'organisation



NÉPAL

[HAUT]

Photo représentant Chandra Kala Thapa devant sa maison dans le village de Chatiune, district de Sindhuli.

©FAO/N. SHRESTHA

CAMBODGE

[BAS]

Femmes fabriquant des paniers au Cambodge. La FAO aide les petits exploitants agricoles du pays à améliorer la production alimentaire, entre autres domaines du développement agricole, par l'intermédiaire d'accords de coopération Sud-Sud.

©FAO



non gouvernementale internationale SNV, et une formation sur les technologies agricoles élémentaires par la Direction générale de l'agriculture. Ces personnes ont ainsi pu investir davantage dans des activités génératrices de revenus, créer des entreprises locales et accroître la productivité agricole. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans le cadre du Projet de développement agricole et d'autonomisation économique (PADEE) mis au point par le FIDA et le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du Cambodge, en collaboration avec la FAO, entre autres partenaires. Les ruraux pauvres du Cambodge n'ont pas accès aux capitaux qui leur permettraient d'investir dans les technologies, et ne jouissent ni des compétences entrepreneuriales ni des services financiers d'un crédit institutionnalisé. Pour ces raisons, ils sont rarement en mesure de vivre décemment de l'agriculture. Par l'intermédiaire du PADEE, la FAO s'emploie à améliorer les moyens d'existence, les capacités et la sécurité alimentaire des ménages ruraux pauvres dans la région en renforçant leurs connaissances



en matière financière, et donc leur accès au crédit. Les bénéficiaires, dont la plupart sont des femmes, ont déjà renforcé leur capacité de planification financière. À cela s'ajoutent un meilleur accès aux services financiers et bancaires, et l'habitude qui s'établit peu à peu d'économiser de l'argent sur des comptes personnels ouverts auprès d'établissements de microfinance. La FAO a également soutenu la mise en place d'un système financier parallèle sous forme de 984 fonds gérés en groupe sur une base communautaire. Le projet vise également au renforcement de la participation des petits producteurs et de leurs organisations à l'économie formelle, en soutenant des investissements innovants dont la vocation est d'améliorer les liens entre producteurs et marchés.



Mozambique

En partenariat avec le gouvernement brésilien, la FAO favorise le dialogue et le partage d'expériences dans le domaine des politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale dans la Communauté africaine des pays de langue portugaise (en anglais, CPLP). Tous les gouvernements de la

CPLP ont commencé à adopter des mesures en vue de la caractérisation de l'agriculture familiale et font actuellement l'objet d'une étude menée par le groupe multipartite de travail de la CPLP sur l'agriculture familiale (en anglais, FFWG), qui rassemble des pays membres, des experts universitaires et des représentants de la société civile et du secteur privé. L'étude vise à recueillir des informations permettant aux gouvernements de définir des politiques agricoles nationales plus sensibles à la réalité des agriculteurs vulnérables, qui sont dans l'impossibilité d'accéder aux intrants agricoles,

MOZAMBIQUE

[GAUCHE]

Une femme arrose son champ. La FAO a commencé à distribuer des semences et des outils indispensables au Mozambique, pays dévasté par le cyclone.

©FAO/TELCINIA DOS SANTOS

LIBAN

[DROITE]

Dr. Abdel Hanafi explique à des agriculteurs du Sud Liban une nouvelle méthode de cultiver les plantes sous serre.

©FAO/KAI WIEDENHOEFER



Liban

La FAO collabore avec le gouvernement libanais pour consolider les liens entre les politiques agricoles et sociales en vue d'aider les communautés rurales et d'étendre la couverture de protection sociale aux agriculteurs et aux pêcheurs en soutenant

le dialogue national sur la protection sociale pour concevoir et mettre en œuvre des politiques sociales intégrées et multisectorielles à l'attention des zones rurales afin de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie, en renforçant les mécanismes de coordination entre le Ministère de l'agriculture et le Ministère des affaires sociales, en créant un registre des agriculteurs et en veillant à l'inclusion des agriculteurs et des pêcheurs dans le système de sécurité sociale. Le registre a été conçu et développé sous forme de logiciel en accès libre et a déjà été testé dans cinq villages (région du Akkar, dans le nord du Liban et plaine de la Bekaa, dans la partie orientale du pays) avant d'être étendu à l'ensemble du pays. ●

CHAPITRE 2.9

NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE: LES FEMMES RURALES ET LES JEUNES COMME AGENTS DE CHANGEMENT

Les femmes représentent environ la moitié de la main-d'œuvre agricole, tandis que les jeunes représentent 16 pour cent (ONU, 2017) de la population mondiale et 42% (Banque mondiale, 2018) de la population active. Ces deux groupes de population sont à la fois agents de changement et moteurs de résilience.

En ce qui concerne les systèmes agroalimentaires, les femmes rurales et les jeunes s'acquittent de rôles importants pour développer l'efficacité des chaînes de valeur agroalimentaires, réduire les pertes alimentaires, stimuler les échanges nationaux et internationaux et accroître l'impact des investissements agricoles.

Il existe pourtant un fossé considérable entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. En tant que consommatrices, les femmes sont plus exposées à l'insécurité alimentaire que les hommes dans toutes les régions du monde. Et en tant que productrices, les femmes rurales se heurtent à des contraintes

ÉTHIOPIE

Membres du « Groupe de producteurs de légumes Selam » travaillant dans un potager appartenant à un groupe de jeunes et géré par ce dernier. Les jeunes locaux sont vulnérables à la migration de détresse et l'entreprise horticole les a aidés à créer des opportunités de travail indépendant.

©FAO/ TAMIRU LEGESSE







encore plus importantes que leurs homologues de sexe masculin pour accéder aux ressources et services de production, aux technologies, aux informations sur les marchés et aux sources de biens financiers. De même, les jeunes sont trois fois plus susceptibles d'être touchés par le chômage que les adultes et bien que les jeunes soient porteurs de vitalité et d'innovation dans l'ensemble des secteurs, y compris le secteur agricole, le taux de chômage des jeunes par rapport à celui des adultes a très peu évolué au cours des dernières années, illustrant ainsi la situation particulièrement précaire des jeunes sur le marché du travail (OIT, 2017).

Il est urgent de s'attaquer aux nombreux obstacles que doivent franchir les femmes et les jeunes sur le marché du travail en milieu rural, qui tendent par ailleurs à avoir un statut moindre au sein du ménage et de la communauté, afin de leur éviter le piège des emplois informels, peu reconnus, non qualifiés et mal rémunérés, sans aucune protection juridique ou sociale. Une mise à disposition égalitaire des services et infrastructures rurales permet aux femmes et aux jeunes d'améliorer leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux ressources de production, et par conséquent de renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leurs aptitudes. De plus grands efforts doivent être déployés pour améliorer la représentation des femmes et des jeunes au sein des institutions locales et des mécanismes de gouvernance, et les intégrer aux processus de prise de décision au sein des ménages et des communautés. Il est également

PAKISTAN

Une jeune agricultrice et enseignante se procure les ustensiles nécessaires pour préparer le repas de famille.

©FAO/ASIM HAFEEZ

nécessaire d'accorder une plus grande attention à l'allègement de leur charge de travail, à la reconnaissance de l'importance de leur contribution, et à l'accès à une rémunération, à des conditions de travail et à des avantages équitables. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre fin à la marginalisation des femmes rurales et des jeunes en situation de pauvreté, une marginalisation qui puise ses origines dans des règles et pratiques socioculturelles sexistes et discriminatoires liées à l'âge, et d'intégrer davantage les questions de genre et d'âge dans les politiques, les programmes et les investissements réalisés dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

Il est temps de dépasser la perception courante selon laquelle les femmes et les filles des zones rurales sont vulnérables et victimes de leur situation. Il est établi que si les femmes pouvaient utiliser les mêmes ressources de production que les hommes, elles seraient en mesure d'augmenter les rendements de leurs terres de manière considérable. De plus, compte tenu du vieillissement de la population agricole, il est établi que l'agriculture doit attirer plus de jeunes. Le secteur agricole représente un véritable vivier d'emploi, et véhiculer ce message auprès des jeunes peut complètement changer leur perception du monde agricole. Les efforts visant à réduire ces disparités entre les sexes et les âges représentent une occasion d'accélérer les progrès requis pour assurer la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate pour tous, et atteindre les objectifs du Programme 2030.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LES FEMMES RURALES ET LES JEUNES : LES APPROCHES DE LA FAO

Le principe de «ne laisser personne pour compte» est le fer de lance du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de la Politique de la FAO en matière d'égalité des sexes, et des travaux de la FAO sur l'inclusion et l'emploi des jeunes. Les priorités de cette politique sur l'égalité des sexes sont les suivantes : une participation équitable au sein des institutions rurales, notamment pour la prise de décision et l'élaboration des lois, politiques et programmes; l'accès équitable aux ressources productives, services, revenus et marchés, ainsi qu'à un travail décent; et la réduction de la charge de travail des femmes. Par ailleurs, loin d'être de simples bénéficiaires du Programme 2030, les jeunes ont contribué à son élaboration et continuent de participer aux cadres et aux processus de mise en oeuvre, de suivi et de révision du programme. L'engagement actif des jeunes dans les efforts de développement durable est essentiel pour créer des sociétés durables, inclusives et stables d'ici à 2030 et pour faire face aux pires difficultés qui menacent le développement durable, notamment le changement climatique, le chômage, la pauvreté, les inégalités entre les hommes et les femmes, les conflits et la migration.

La FAO adopte des approches intégrées et transformatrices pour défendre l'égalité des sexes et combattre les discriminations liées à l'âge à l'échelon international, régional, national, mais aussi au sein des communautés et des ménages. Elle intègre la question de l'égalité des sexes et la question de l'âge dans tous ses domaines d'activité. Néanmoins, l'autonomisation des femmes rurales et des jeunes est un point particulièrement important pour atteindre l'objectif défini par l'Organisation visant à éliminer la pauvreté rurale, comme établi dans son **Programme stratégique 3 (« Réduire la pauvreté rurale »)**. Pour contribuer davantage à ces objectifs d'égalité des sexes et des chances à tout âge, l'accent doit être mis sur les actions suivantes:

- Utiliser l'analyse de données ventilées par sexe et par âge pour produire des preuves utiles à la planification des politiques. Il est essentiel que les politiques, les programmes, la législation et les plans d'investissement pour la sécurité alimentaire et la nutrition intègrent pleinement le rôle et la contribution des femmes et des jeunes, et répondent à leurs besoins et défis particuliers.

MESSAGES CLÉS SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

- **Parvenir à l'égalité hommes-femmes est une condition essentielle à l'obtention de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** et à l'atteinte de chacun des objectifs de développement durable.
- Le secteur agricole est sous-performant dans un grand nombre de pays en développement, notamment parce que les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes pour ce qui est de l'accès aux ressources et aux débouchés dont elles ont besoin pour être plus productives. **Fournir un accès égal aux ressources productives, aux technologies et pratiques intelligentes face au climat et à faible coefficient de main-d'œuvre, est au cœur de l'approche de la FAO destinée à améliorer la durabilité de l'agriculture.**
- **Près de 820 millions de personnes sont sous-alimentées;** si nous voulons en finir avec la faim à l'horizon 2030, nous devons résoudre les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'agriculture.
- **Le fossé entre les hommes et les femmes est très coûteux pour le secteur agricole,** pour l'économie et la société en général, mais aussi pour les femmes en particulier.
- **Les femmes sont des agents fondamentaux de changement pour lutter contre la pauvreté rurale,** la faim et la malnutrition. Elles représentent près de 50 pour cent, voire plus, de la main-d'œuvre agricole dans les pays en voie de développement.
- **Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter significativement les rendements de leurs exploitations,** et ainsi réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde.
- Les données prouvent que **l'amélioration de l'éducation des femmes et de leur statut au sein des ménages** et des communautés a un impact direct sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier sur la nutrition des enfants.
- La collecte et l'analyse **des données ventilées par sexe sont essentielles pour l'élaboration d'orientations politiques reposant sur des données probantes.**
- **Les politiques nationales, globales et sectorielles, les programmes, la législation et les plans d'investissement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition** ne saisissent pas toujours le rôle et la contribution des femmes et par conséquent ne parviennent pas à répondre à leurs besoins et à leurs problèmes spécifiques.
- Les femmes et les hommes ruraux sont de plus en plus confrontés au problème de devoir **adapter leurs systèmes de production au contexte du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles.**
- **Une gouvernance et une gestion responsables des ressources naturelles,** telles que la terre et l'eau, **doivent refléter les perspectives et les priorités des femmes,** et être fondées sur des institutions locales équitables et efficaces.
- **La FAO promeut une approche multidimensionnelle afin de réduire la pauvreté rurale,** visant à améliorer l'accès des femmes aux ressources productives, à des emplois décents et à des opportunités économiques, en renforçant la capacité des institutions et des services ruraux, et en soutenant les mesures destinées à augmenter la couverture de protection sociale et son efficacité.
- **Le travail de la FAO dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles contribue à l'atteinte de chacun des 17 ODD,** en conformité avec l'engagement du Programme 2030 de «ne laisser personne pour compte».

SOURCE: FAO. 2018. FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR RENFORCER L'AGRICULTURE.

CLUBS DIMITRA DE LA FAO

Une approche unique et transformatrice de l'égalité hommes-femmes en vue de l'autonomisation des populations rurales. Les Clubs Dimitra sont des groupes de femmes et d'hommes ruraux qui décident de s'auto-organiser pour agir ensemble sur leur propre environnement. Ils se réunissent régulièrement pour discuter des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne, pour prendre des décisions et passer à l'action afin de les résoudre. Leurs expériences sont par la suite partagées et peuvent servir d'exemple à d'autres communautés.

EN CHIFFRES

3 500

Clubs Dimitra en Afrique subsaharienne

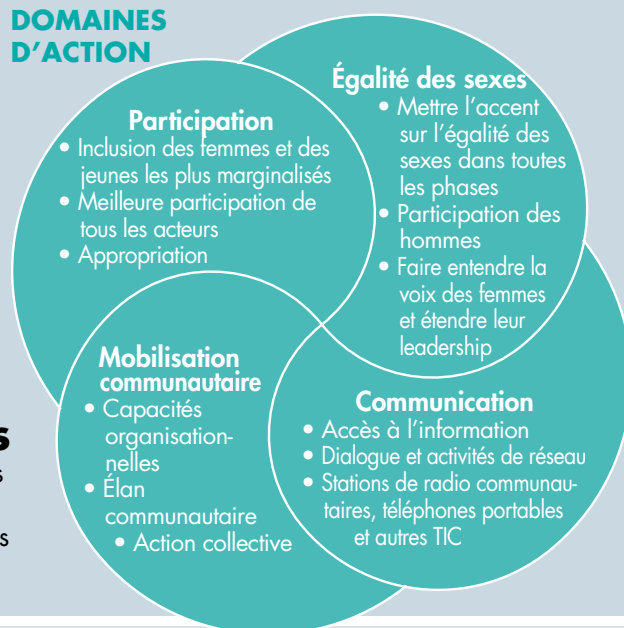
105 000

membres du club (deux tiers de femmes)

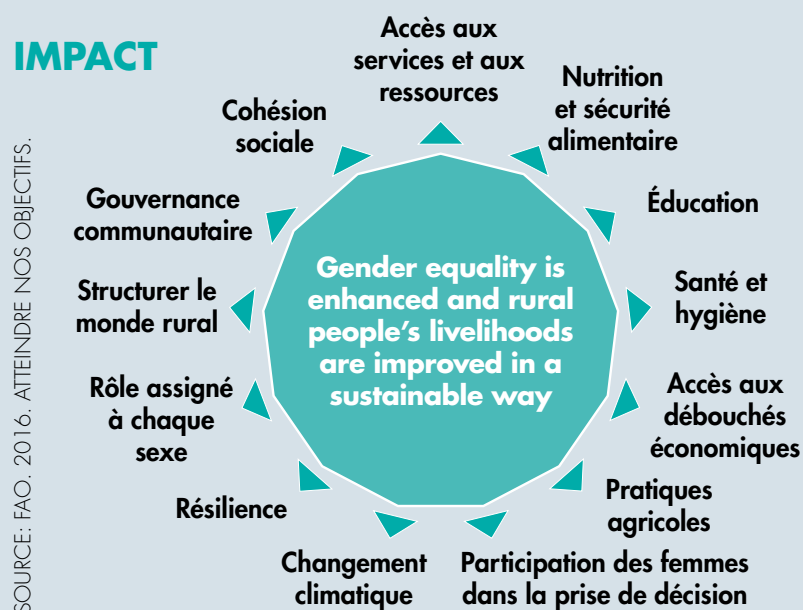
2,5 millions

de personnes rurales bénéficient des réalisations des clubs

DOMAINES D'ACTION



IMPACT



SOURCE: FAO. 2016. ATTEINDRE NOS OBJECTIFS.

- ▶ Renforcer la capacité des pays à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes alimentaires et agricoles tenant pleinement compte des aptitudes, des besoins et des aspirations des femmes rurales et des jeunes.
- ▶ Promouvoir une gouvernance et une gestion responsables des ressources productives et naturelles qui reflètent les perspectives et les priorités des hommes, des femmes et des jeunes, et qui s'appuient sur des institutions locales équitables et efficaces, tout en renforçant la participation des femmes et des jeunes au sein des institutions locales et leur faciliter ainsi l'accès à la prestation de services.
- ▶ Faire en sorte que les agriculteurs, les agricultrices et les jeunes aient un accès équitable aux ressources productives et aux services, aux technologies et aux pratiques intelligentes face au climat et permettant d'alléger la charge de travail, ainsi qu'aux investissements dans les infrastructures rurales.
- ▶ Développer des chaînes de valeur sensibles au genre et à l'âge en vue de renforcer le plein potentiel productif des femmes et des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, tout en améliorant leur accès à des marchés de plus grande valeur et plus rémunérateurs, ainsi qu'à un travail décent.
- ▶ Contribuer à l'élaboration de politiques tenant compte des spécificités liées au sexe et à l'âge capables de se préparer et de répondre aux chocs et aux crises, notamment à travers une protection sociale informée sur les risques et apportant une réponse aux chocs.
- ▶ Assurer la diversité des moyens d'existence et l'accumulation de biens.
- ▶ Garantir une protection sociale pour les hommes, les femmes et les jeunes les plus vulnérables.

Il existe des données factuelles convaincantes sur le rôle fondamental des femmes dans la main-d'œuvre agricole dans la plupart des pays en développement, tout comme une prise de conscience de leur contribution considérable à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau des ménages et des communautés. De même, il existe de nombreux ouvrages faisant état du vieillissement de la population agricole et du besoin urgent d'attirer les jeunes et de faciliter leur entrée dans ce secteur.

Sans une gestion prudente des revenus et des ressources familiales par les femmes rurales, le bien-être et la nutrition des enfants et des familles seraient plus précaires. Pourtant, le potentiel des femmes n'a pas encore été pleinement exploité en raison des inégalités persistantes, qui continuent de limiter leur accès aux ressources naturelles et de production et entravent leur participation aux processus de prise de décisions.

Afin de rendre l'agriculture plus productive et plus durable, les interventions en faveur du développement doivent porter la parole, les besoins et le potentiel des hommes, des femmes et des jeunes en milieu rural – y compris des petits exploitants et des agriculteurs familiaux – au

cœur de la recherche d'un équilibre entre les exigences d'une production de plus en plus efficace et intensifiée et la nécessité de protéger les ressources naturelles et les services écosystémiques menacés.

Afin d'encourager un environnement qui soit à la fois propice à la production et potentiellement durable à long terme, une plus grande attention doit être accordée à la facilitation d'une participation égale de toutes les parties prenantes à des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces. Malgré leur rôle prépondérant dans le secteur agricole, les femmes et les jeunes souffrent toujours d'une propriété foncière limitée, d'une charge de travail excessive ou, dans le cas des jeunes, d'un manque d'emplois dans le secteur, et d'un accès insuffisant aux services et aux opportunités en général.

Reconnaissant le caractère multidimensionnel de la pauvreté rurale, la FAO aborde l'autonomisation économique des femmes rurales sous un angle englobant simultanément les différents facteurs qui sous-tendent leur position défavorisée, qu'elles soient agricultrices, entrepreneuses, actrices de la chaîne de valeur, commerçantes, détaillantes ou autre. Cette approche intégrée garantit que les mesures visant à améliorer l'accès des femmes rurales aux ressources et services de production, et aux opportunités du marché sont complétées par des interventions destinées à renforcer leur autorité, leur confiance en soi et leur participation aux prises de décision, ainsi que par des actions susceptibles de créer un environnement porteur au niveau institutionnel et politique. À travers ses activités de sensibilisation et de soutien à la formulation de politiques, la FAO s'efforce de créer un environnement particulièrement propice dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir et avoir, aujourd'hui et demain, des possibilités d'emplois décents en milieu rural. L'Organisation mène également un travail de plaidoyer afin de défendre et promouvoir les préoccupations des jeunes ruraux au niveau mondial.

ÉGALITÉ DES SEXES

Renforcer la participation et le leadership des femmes au sein des organisations rurales. Au niveau communautaire, la FAO soutient la mise en œuvre de l'approche sexospécifique des Clubs Dimitra. Ces clubs offrent l'occasion, à des groupes de femmes, d'hommes et de jeunes ruraux, de se rencontrer régulièrement pour discuter de leurs besoins, de leurs priorités et de leurs problèmes, et de prendre des mesures collectives pour résoudre les problèmes en utilisant leurs propres idées et ressources. Afin de faciliter la reproduction des bonnes pratiques qui se dégagent de ce processus, les expériences des Clubs Dimitra sont diffusées à travers des stations radio communautaires via des téléphones portables et des postes de radio fonctionnant à l'énergie solaire.

LA FAO UTILISE DES APPROCHES MULTIDIMENSIONNELLES POUR ATTEINDRE SON OBJECTIF D'ÉGALITÉ DES SEXES ET DES CHANCES À TOUT ÂGE, À TOUS LES NIVEAUX DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES.

TECHNOLOGIES ET PRATIQUES POUR LES PETITS PRODUCTEURS AGRICOLES (TECA)

La plateforme de la FAO «Technologies et pratiques pour les petits producteurs agricoles» (TECA) héberge actuellement plus de 100 technologies et pratiques qui facilitent le travail. Ces technologies peuvent, soit directement réduire le temps de travail (différentes formes de mécanisation agricole), soit indirectement réduire la charge de travail (introduction de cultures de couverture qui réduisent le besoin de désherbage, comme dans l'agriculture de conservation). Par exemple, les jardins potagers ont été introduits

dans plusieurs pays (dont le Bangladesh, le Bhoutan, le Burundi, l'Inde, l'Indonésie, le Lesotho, le Niger, le Pakistan, la Somalie et le Viet Nam). De 2014 à 2015, 34 484 potagers ont été établis rien qu'au Burundi. Dans un contexte de pénurie de terres, ces potagers donnent aux ménages, et aux femmes en particulier, un accès facile à des légumes frais et à des herbes. Le fait qu'ils peuvent être établis si près de la maison réduit le temps passé à aller chercher de l'eau, et les plates-bandes surélevées sur lesquelles ils sont établis facilitent le travail.

SOURCE: FAO.206. ATTEINDRE NOS OBJECTIFS.

Par ailleurs, les Clubs Dimitra constituent des groupes d'entraide informels entre hommes et femmes du monde rural destinés à améliorer leurs moyens d'existence et à prendre en main leur propre développement. Ces clubs favorisent l'efficacité de la participation et de l'influence des femmes et des jeunes les plus vulnérables dans la vie communautaire ainsi que la prise de décision à l'échelon local. Ils ont également un impact considérable sur le maintien de la paix et la lutte contre les causes profondes de la discrimination et de la violence sexiste. L'approche Dimitra présente l'avantage d'être extrêmement adaptable aux besoins locaux, et la nature dynamique des clubs a donné lieu à des changements considérables dans les relations entre les hommes et les femmes et les rôles de chaque sexe, tant au niveau individuel qu'au sein des ménages et des communautés. Dans tous les pays où l'approche a été mise en œuvre, on observe une amélioration des capacités organisationnelles, de la participation et du pouvoir de négociation des personnes les plus vulnérables.

Faciliter l'accès des femmes aux technologies permettant de réduire la charge de travail pour surmonter les contraintes de production. En général, les femmes en milieu rural croulent sous une charge

de travail excessive, ce qui d'une part nuit à leur bien-être et, d'autre part, constitue une entrave à la productivité agricole. La situation est particulièrement désastreuse dans certains contextes en rapide mutation, où les contraintes environnementales liées au changement climatique ou les changements sociaux tels que la migration masculine, viennent alourdir le fardeau pesant sur les femmes alors qu'elles tentent de garantir la sécurité alimentaire au niveau des ménages.

Les données montrent que, dans l'ensemble, la charge de travail des femmes découle d'une combinaison de tâches ménagères chronophages et peu reconnues et de tâches de production et de soutien communautaire, dont la plupart sont non rémunérées.

Au fil des ans, la FAO a soutenu l'introduction de nombreuses technologies et pratiques permettant de réduire le labeur des femmes dans tous les sous-secteurs de l'agriculture. Il s'agit entre autres de pratiques comme la gestion améliorée des cultures, des fours pour le séchage et le fumage du poisson, des parcelles boisées pour réduire le temps passé à aller chercher du bois, des points de collecte de lait, et la collecte de l'eau de pluie sur les toits. Les technologies et pratiques pertinentes qui facilitent le travail sont documentées sur la plateforme TECA (voir encadré), une ressource mise à la disposition des parties prenantes rurales.

APPORTER UN APPUI AUX FEMMES AU LIBAN



Améliorer la nutrition des réfugiés syriens et des communautés d'accueil. La FAO a soutenu 130 femmes employées dans des

unités de transformation des produits laitiers en leur fournissant du matériel et en organisant une formation afin d'améliorer la sécurité, l'hygiène et les revenus économiques. Par ailleurs, 33 familles (soit 170 femmes) ont reçu des kits d'outils de micro-jardinage ainsi qu'une formation appropriée.

Soulager la souffrance des personnes retournées et des communautés d'accueil. La FAO a aidé les petits exploitants à reprendre leurs activités de production agricole:

- ▶ 100 personnes ont reçu des kits pour la transformation des aliments (44% de femmes).
- ▶ 100 personnes ont reçu des kits pour la préparation de pain (54% de femmes) et 200 personnes ont reçu des kits de semences de légumes (11% de femmes).

Aide d'urgence pour les agriculteurs libanais vulnérables et les Syriens déplacés

- ▶ 550 bénéficiaires ont reçu des semences de légumes et des trousseaux à outils (45,6% de femmes).
- ▶ 550 bénéficiaires ont reçu des semences fourragères (31% de femmes).
- ▶ 450 bénéficiaires ont reçu des trousseaux à outils pour la transformation des produits laitiers (30,4% de femmes).

SOURCE: FAO. 2016. ATTEINDRE NOS OBJECTIFS.

Promouvoir des services de conseil en milieu rural sensibles à la question de l'égalité des sexes

La FAO a mis au point l'Outil d'analyse des services de conseil rural à l'égalité hommes-femmes (The Gender and Rural Advisory Services Assessment Tool – GRAST) dans le but d'améliorer la prise en compte de la question de l'égalité entre les sexes dans les services de conseil ruraux. Le GRAST a pour objectif d'aider les prestataires de services à évaluer la sensibilité à la question d'égalité entre les sexes dans les organisations et les programmes de services de conseil rural (SCR) au niveau politique, individuel et organisationnel. La FAO a utilisé le GRAST au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde et au Pérou. Les bonnes pratiques identifiées dans ces pays ont été incorporées dans des ressources pédagogiques conçues pour le renforcement des capacités afin que d'autres prestataires de SCR puissent les adopter et les adapter aux contextes locaux.

Promouvoir une protection sociale sensible au genre

La Boîte à outils de la FAO intitulée «Promouvoir des programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté rurale et la faim» vise à renforcer la capacité technique des professionnels de la protection sociale à intégrer la dimension de genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de protection sociale en milieu rural.

LA FAO LUTTE CONTRE LES CAUSES PROFONDES DE LA VULNÉRABILITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES ET DE LEURS COMMUNAUTÉS.



Favoriser l'accès des femmes rurales à un travail décent

La FAO a mis au point des outils capables d'étayer la formulation d'interventions en faveur de l'emploi tenant compte des disparités entre les sexes en milieu rural, tels qu'une formation en ligne consacrée à l'obtention d'un travail décent pour les femmes, afin de permettre aux parties prenantes de mieux comprendre les disparités hommes-femmes sur les marchés du travail en milieu rural et de renforcer leurs compétences pour favoriser l'accès des femmes rurales à un travail décent, comme un moyen de sortir de la pauvreté.

Renforcer les capacités des agriculteurs pour garantir une production efficace et durable

Les Champs écoles des producteurs (CEP) ont pour objectif de renforcer les capacités techniques et fonctionnelles des agriculteurs, tout en contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation socio-économique des femmes en milieu rural. En répondant aux besoins et aux vulnérabilités des agriculteurs et agricultrices, et en créant un climat de confiance au sein de la communauté, les CEP encouragent des changements positifs dans les attitudes, les comportements et les pratiques, et transforment ainsi les relations entre les hommes et les femmes.

Promouvoir une gouvernance inclusive des terres et des ressources en eau

La FAO a formulé un certain nombre d'indicateurs sensibles au genre portant sur l'utilisation de l'eau agricole. Ces indicateurs servent à analyser l'accès des hommes et des femmes à l'irrigation ou à l'emploi rémunéré et non rémunéré dans l'agriculture et l'irrigation, ou encore leur participation à la prise de décision au sein des ménages.

Des indicateurs sensibles au genre ont été systématiquement intégrés à la Base de données mondiale de l'eau de la FAO (AQUASTAT) en

Algérie, au Maroc et en Tunisie, et la FAO mène un plaidoyer en faveur d'une gouvernance équitable de l'eau dans les programmes et cadres politiques existants. Des évaluations multidisciplinaires de la gouvernance des eaux souterraines ont été réalisées en Jordanie, au Maroc et en Tunisie afin d'analyser et d'éliminer les contraintes qui empêchent les agricultrices d'accéder aux ressources en eau et de contrôler celles-ci.

Soutenir le développement de chaînes de valeur durables, sensibles au genre

La FAO a acquis un grand savoir-faire dans le développement de chaînes de valeur agricoles sensibles au genre. Son action se concentre surtout sur la réduction du lourd fardeau du travail non rémunéré, le renforcement de l'esprit d'entreprise chez les femmes, l'accroissement de la valeur ajoutée et le resserrement des liens commerciaux par l'amélioration des compétences des femmes dans le domaine des affaires, et la généralisation de leur accès aux services de soutien agricole, à la technologie et aux organisations de producteurs. La FAO a instauré un cadre conceptuel et des directives de mise en œuvre visant à aider les professionnels et les décideurs à planifier et à déployer des interventions sensibles au genre au sein des chaînes de valeur.

Lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes pour limiter les pertes alimentaires

La FAO a attiré l'attention sur la question des pertes alimentaires en participant à l'Initiative mondiale «Save Food» en étroite collaboration

LA FAO AIDE LES GOUVERNEMENTS À DÉVELOPPER LES CADRES DE LEURS POLITIQUES ET À RENFORCER LEUR CAPACITÉ À PROMOUVOIR DURABLEMENT L'ÉGALITÉ DES SEXES.

avec les secteurs public et privé. Jusqu'ici, les stratégies traditionnelles de réduction des pertes alimentaires étaient davantage focalisées sur les solutions techniques, sans tenir compte des dimensions sociales qui créent des disparités dans l'accès aux ressources productives, aux services et aux technologies. La réduction des inégalités entre les hommes et les femmes contribuera de manière significative à améliorer l'efficacité de la chaîne agroalimentaire et à réduire les pertes alimentaires.

Promouvoir des investissements agricoles sensibles au genre

L'insuffisance des investissements constitue souvent l'obstacle majeur à la mise en œuvre effective des engagements politiques en faveur de l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires. La FAO a mené des études de cas destinées à mettre en évidence l'impact des investissements dans l'agriculture aux Philippines, en République démocratique populaire lao, au Ghana, au Mozambique, en Sierra Leone, en République-Unie de Tanzanie et au Malawi. Leurs conclusions ont été rassemblées dans le rapport de la FAO *Opportunités et contraintes de genre dans les investissements agricoles liés à la terre* publié en 2018, qui vise à promouvoir la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les investisseurs, les coopératives rurales et les autres parties prenantes.

Réduire les risques et la vulnérabilité

La FAO lutte contre les causes profondes de la vulnérabilité des hommes et des femmes et de leurs communautés, renforce les capacités des institutions locales afin de réduire l'impact des chocs, et permet aux populations touchées de devenir plus résilientes et de se rétablir plus rapidement. Elle porte en ce sens une attention toute particulière à la protection des hommes et des femmes contre la violence sexiste, l'exploitation et les agressions sexuelles, à l'investissement dans les infrastructures rurales, à l'analyse des problèmes de parité dans les mécanismes de prévention et d'atténuation, et à l'évaluation de leur impact sur la charge de travail des femmes.



TUNISIE

Valorisation des palmiers et des déchets provenant d'oasis par la production de palettes et de balles de sciure de bois (utilisées en élevage).

©NIKOS ECONOMOPOULOS /MAGNUM POUR LA FAO

Promouvoir l'égalité des sexes dans la réponse aux urgences

La FAO se concentre sur le suivi, l'évaluation de l'impact des inégalités sexistes en cas de conflit et la gestion des risques de catastrophes et leur alerte précoce. Cette approche implique d'introduire la dimension de genre dans l'évaluation des besoins, et de collecter des données ventilées par sexe afin d'analyser la résilience et la vulnérabilité.

À la Dominique, après l'ouragan Maria de 2017, la FAO a aidé les femmes à reconstruire le secteur de l'agriculture en leur fournissant des semences et du matériel agricole destinés à favoriser le repeuplement de plantes et arbres fruitiers générateurs de nourriture et de revenus pour les ménages en milieu rural.

Les informations ventilées par sexe recueillies par la FAO en 2015 après les inondations au Myanmar, le tremblement de terre au Népal et le passage d'El Niño au Soudan, permettaient de conclure que les moyens d'existence des ménages ayant des femmes à leur tête étaient les plus gravement touchés.

Une évaluation de la résilience des moyens d'existence en fonction de la réduction des risques en Jordanie a révélé que les hommes et les femmes ont une perception différente des risques et des priorités en matière de résilience. Les données recueillies, ventilées par sexe, montrent que les hommes donnent la priorité à l'inflation et au chômage, tandis que les femmes s'inquiètent davantage de l'augmentation de la dette et des obstacles les empêchant d'accéder au marché de l'emploi.



CHAPITRE 2.9

NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE: LES FEMMES RURALES ET LES JEUNES COMME AGENTS DE CHANGEMENT

Garantir un accès sécurisé aux combustibles et à l'énergie (SAFE)

Les populations touchées par la crise ont souvent un accès fortement restreint aux combustibles et à l'énergie nécessaires pour faire la cuisine, se chauffer, s'éclairer et se déplacer. Les femmes et les enfants portent généralement la responsabilité du ramassage du bois, ce qui accroît leur charge de travail et les expose à un risque de violence sexiste.

Les femmes passent en moyenne 14 heures par semaine à ramasser du bois dans les camps de Cox's Bazar (Bangladesh), et 21 heures dans le sud du Tchad. L'approche SAFE allège la charge de travail des femmes, réduit la consommation de bois de feu des ménages et améliore l'environnement local. Dans des pays comme le Bangladesh, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen, les bénéficiaires du programme SAFE de la FAO représentent un total de quelque 368 792 ménages. Ce programme est mené en partenariat avec le HCR, l'OIM, le PAM et le PNUD.

Dans la République du Soudan, la FAO a formé des femmes réfugiées à la production et à l'utilisation de poêles efficaces, à la gestion des semis, à la plantation d'arbres et aux pratiques agroforestières.

Enfin, en République arabe syrienne, où les communautés sont fortement dépendantes du bois de feu, l'Organisation aide à la construction de digesteurs domestiques à biogaz pour la cuisson, tandis qu'au Yémen, l'installation de pompes solaires photovoltaïques permet d'assurer un approvisionnement continu en eau dans les foyers ruraux.

FACILITER LES DIALOGUES SUR LES POLITIQUES DE HAUT NIVEAU POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES

► La manifestation «Aux côtés des femmes rurales, intensifions nos efforts pour en finir avec la faim et la pauvreté»

(Siège de la FAO, décembre 2016) constituait une plateforme multipartite visant à examiner les causes et les conséquences structurelles des inégalités entre les hommes et les femmes dans les zones rurales, ainsi qu'à identifier des actions concertées pour libérer le potentiel économique des femmes rurales. Parmi les plus de 400 personnes ayant assisté à la manifestation se trouvaient des représentants des États Membres de la FAO, des partenaires des Nations Unies, des experts internationaux et des médias.

Voir: fao.org/about/meetings/rural-women-end-hunger/documents/fr/

► Organisée conjointement avec la Commission de l'Union africaine (CUA), une réunion de consultation panafricaine sur les questions de genre et l'Agenda 2063

(Accra, octobre 2017) a réuni 70 responsables d'organisations et de réseaux de femmes rurales. Les résultats de la consultation ont servi de base aux préparatifs de la Stratégie de l'Union africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2017-2027, adoptée par l'Union africaine en 2018.

Voir (en anglais): fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1051443/

► Une Conférence régionale sur le développement rural socialement inclusif

en Europe et en Asie centrale (2017) a été l'occasion de partager des expériences, de créer des réseaux et de renforcer l'engagement politique en faveur de la

réduction des disparités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole. La rencontre, qui rassemblait des représentants de haut niveau de plus de 20 pays, a débouché sur un appel conjoint à l'action, un cadre unique pour lutter contre le sexisme en milieu rural en Europe et en Asie centrale.

Voir (en anglais): fao.org/europe/events/detail-events/en/c/461793/

► Pendant l'événement «Ne laisser personne de côté: autonomiser les femmes rurales pour relever le défi Faim Zéro et assurer une prospérité partagée», qui s'est déroulé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies

(New York, 2018), la FAO et la CUA ont publié un document visant à montrer les moyens par lesquels il est possible de mobiliser la collaboration des différentes parties prenantes et de susciter l'attention politique en faveur de l'autonomisation des femmes, en vue de relever le défi Faim Zéro et de réaliser les Engagements de Malabo pour l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural et la prospérité partagée.

Cette publication s'appuie sur 42 profils de pays relatifs à la parité dans l'agriculture et les moyens d'existence en milieu rural établis par la FAO en collaboration avec les communautés économiques régionales en vue d'éclairer les politiques, programmes et plans d'investissement. La FAO et la CUA lanceront par la suite, début 2019, une publication conjointe intitulée «Perspectives régionales sur le genre et les systèmes agroalimentaires».

Ce document éclairera la politique de la CUA en vue de renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans les rapports de suivi prévus par la Déclaration de Malabo.

SOURCE: FAO. 2018. FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR RENFORCER L'AGRICULTURE.

LA FAO S'EFFORCE DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT PARTICULIÈREMENT PROPICE DANS LEQUEL LES JEUNES PEUVENT S'ÉPANOUIR ET AVOIR, AUJOURD'HUI ET DEMAIN, DES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS DÉCENTS EN MILIEU RURAL.

FAITS ET CHIFFRES SUR LES JEUNES

- ▶ **Il y a aujourd'hui plus d'un milliard de jeunes de 15 à 24 ans** dans le monde, dont 85 pour cent vivent dans des pays en développement. Ce sont des agents de changement fondamentaux dans la lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition.
- ▶ **D'ici à 2030, quelque 25,6 millions de jeunes travailleurs de 15 à 29 ans** rejoindront la population active et auront besoin d'emplois dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.
- ▶ **Dans le monde, plus de 70 millions de jeunes** sont au chômage. La FAO s'efforce de créer un environnement particulièrement propice dans lequel ils peuvent s'épanouir et avoir des possibilités d'emplois décents en milieu rural.
- ▶ **Environ 71 pour cent du travail réalisé par des enfants** dans

le monde est en rapport avec l'agriculture. L'Organisation aide les pays à prendre en compte la question du travail des enfants dans leurs lois, programmes et stratégies.

- ▶ La plupart des migrants internationaux sont des jeunes: environ **70 pour cent d'entre eux ont moins de 30 ans.**
- ▶ **L'indicateur NEET** est le pourcentage des jeunes qui sont sans emploi, et qui ne participent pas à une éducation ou à une formation. Au niveau mondial, il est estimé à 21,8 pour cent, dont 76,9 pour cent correspond à des femmes.
- ▶ L'âge moyen de la population vivant dans des contextes fragiles est de 20 ans.
- ▶ **En Afrique subsaharienne, plus de 92 pour cent des jeunes** occupant un emploi sont des travailleurs pauvres et 70 pour cent d'entre eux subsistent avec moins de 2 USD par jour.

SOURCE: ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), 2019.

Protection contre la violence sexiste

La violence sexiste est un problème omniprésent, coûteux en vies, dont la prévalence est aggravée par la pauvreté, les catastrophes naturelles ou les conflits. Par ses interventions dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la FAO aide les pays à protéger les familles et les personnes vulnérables de la misère. Plus encore, l'Organisation aide les gouvernements à réformer les législations et pratiques discriminatoires et à intégrer la dimension de genre dans les projets et programmes. Un guide daté de 2018 aborde la violence sexiste dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'agriculture à travers la question «Comment peut-on protéger les hommes, les femmes et les enfants de la violence sexiste?».

LES JEUNES

Relever les défis de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole. La FAO a développé des approches innovantes, testées sur le terrain, permettant aux jeunes ruraux de vaincre les difficultés auxquelles ils se heurtent pour accéder à un travail décent. Par exemple, le modèle de partenariat privé-public de la FAO en faveur de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole vise à renforcer les compétences de ces derniers grâce à la méthodologie des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie. Cette approche leur facilite l'accès à la terre, au crédit et aux marchés et leur permet de participer plus aisément aux débats politiques ayant un impact sur leur bien-être. La FAO a également développé une approche intégrée de soutien aux politiques en matière d'emploi productif et de promotion d'un travail décent dans les zones rurales: l'Approche intégrée au niveau des pays (en anglais, ICA). LICA a été mise en œuvre au Malawi, au Sénégal, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda et au Guatemala et sera élargie au Rwanda et au Kenya. Il s'agit d'une approche axée sur un changement de politique durable, qui met l'accent sur le renforcement des capacités des institutions nationales responsables de l'agriculture et de l'emploi, ainsi que des organisations de producteurs et de jeunes.

Emploi des jeunes et migration

Les jeunes représentent l'essentiel des flux migratoires. Un travailleur migrant sur huit est âgé de 15 à 24 ans et se déplace principalement pour chercher de meilleurs moyens d'existence. La FAO s'emploie à offrir d'autres solutions aux migrants ruraux potentiels, surtout aux jeunes femmes et hommes particulièrement enclins à migrer, en favorisant les possibilités de travail décent dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires en zone rurale ou à proximité. Au Kenya, par exemple, la FAO a mis en œuvre un «Projet en faveur des jeunes ruraux sur la migration, la protection sociale et les chaînes de valeur durables». D'une durée de deux ans, il vise à lutter contre certaines causes de l'exode rural des jeunes. Mis à part les possibilités d'emploi et la création d'entreprises qu'il a généré dans le secteur agroalimentaire tout au long des chaînes de valeur locales sélectionnées, ce



projet a permis de renforcer les liens avec les programmes de protection sociale existants. En Tunisie et en Éthiopie, dans le cadre de son projet de migration des jeunes ruraux, la FAO a contribué à la mise en œuvre de mécanismes innovants destinés à la création d'emplois productifs et d'entreprises dans le secteur agricole pour les jeunes ruraux dans les zones éthiopiennes exposées à la migration (création de 38 jeunes groupes d'activité dans le secteur agroalimentaire, regroupant un total de 454 personnes) à travers la formation, l'assistance technique et la fourniture d'aides en nature et de ressources agricoles.

Jeunes et changement climatique

Les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes pour accéder à des emplois verts constituent un défi majeur pour renforcer leur participation dans le secteur de l'agriculture. Les emplois verts peuvent améliorer la durabilité à long terme des moyens d'existence, employer davantage de main-d'œuvre et apporter une plus grande valeur ajoutée. Pour répondre efficacement aux changements climatiques et environnementaux, la FAO a conçu un manuel de formation spécifique pour les jeunes agriculteurs s'inscrivant dans le cadre de sa méthodologie des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes, dont le but est de développer leurs compétences tout en augmentant leur adaptation à la variabilité climatique. La FAO est également en train de mettre en

TUNISIE

Comme beaucoup de jeunes de la plaine côtière tunisienne de Djefara, Mohamed n'a pas pu trouver un emploi après ses études universitaires. Grâce au programme « Mobilité des jeunes, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté rurale », il a pu rester dans sa ville natale et lancer sa propre unité d'élevage de caillies.

©NIKOS ECONOMOPOULOS /MAGNUM POUR LA FAO

œuvre un projet spécifique d'emplois verts pour les jeunes en Sierra Leone, au Timor-Leste et au Zimbabwe, visant à fournir à un groupe mixte de jeunes ruraux et urbains des possibilités de développement de leurs compétences dans les secteurs de l'agriculture verte, de l'énergie verte et de la gestion verte des déchets.

Travail des enfants et jeunes travailleurs de 15 à 17 ans

La FAO soutient la prise en compte de considérations relatives au travail des enfants dans les politiques et stratégies nationales de développement rural. Dans le cadre de son approche plus large visant à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture, elle encourage également les efforts pour améliorer les revenus des familles rurales afin qu'elles aient les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école plutôt que de les faire travailler. D'autre part, les jeunes de 15 à 17 ans étant en droit de travailler dans la plupart des pays, mais n'ayant pas atteint l'âge adulte légal, se heurtent à des obstacles majeurs pour accéder aux ressources, aux services, aux possibilités d'emploi et au marché. Ce groupe d'âge se situe à un point de transition entre l'école et le monde du travail, se prépare à un avenir en dehors ou au sein du secteur agricole, et répète ou brise les schémas de discrimination sexuelle. La FAO met en œuvre des programmes qui tiennent compte des besoins et défis spécifiques de ce groupe de population.

Les jeunes dans des contextes et des situations fragiles

Dans des contextes fragiles, les jeunes peuvent changer la donne. À ce jour, plus de 600 millions de jeunes dans le monde vivent dans des contextes fragiles et difficiles. Dans certaines circonstances, les jeunes les plus vulnérables sont plus susceptibles d'être exposés à la violence et d'adopter des comportements de radicalisation ou des mécanismes de survie dangereux. La FAO met en œuvre des programmes spécifiquement consacrés à l'emploi des jeunes dans certains contextes fragiles en vue de prévenir la radicalisation et les mécanismes de survie dangereux, par l'amélioration des possibilités d'emploi. En Somalie, par exemple, à travers la formation professionnelle, la formation en entreprise et la réhabilitation des infrastructures dans les secteurs à fort potentiel de l'économie, la FAO offre aux jeunes la possibilité de participer à la croissance économique du pays. Parallèlement à cette initiative, la FAO collabore également avec le Ministère des pêches au niveau fédéral et national pour mettre en œuvre un projet intitulé «En finir avec la piraterie: offrir de nouvelles solutions aux jeunes des communautés côtières», dont l'objectif est d'aider les jeunes vivant dans des communautés côtières à renforcer leurs moyens d'existence dans le secteur de la pêche pour les empêcher de sombrer dans la piraterie.

Aider les jeunes à investir de manière responsable dans l'agriculture

Souvent, les jeunes n'ont pas les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour pouvoir lancer ou développer avec succès leurs propres activités agricoles ou de transformation. Ils sont même parfois incapables de tirer parti des possibilités offertes par les investissements à grande échelle dans les filières agricoles. La promotion des investissements dans le secteur agricole par et avec les jeunes pourrait avoir un impact socio-économique positif sous l'effet de plusieurs facteurs interdépendants. Par exemple, la contribution de l'agriculture au PIB est très faible par rapport à la part de l'emploi total qu'elle représente: cela indique que des investissements supplémentaires dans le secteur pourraient entraîner une augmentation significative de la productivité. La FAO contribue à la réalisation d'évaluations spécifiques visant à mieux faire comprendre les principaux défis et possibilités permettant aux jeunes de réaliser des investissements agricoles responsables et d'en tirer parti, en donnant la parole à ceux qui sont le plus concernés, à savoir les jeunes agriculteurs, les agroentrepreneurs et les travailleurs du secteur, ainsi que tous ceux qui les soutiennent.

TRAVAIL DE LA FAO

La FAO aide les gouvernements à développer les cadres de leurs politiques et à renforcer leur capacité à promouvoir durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que



RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

Une jeune femme
Massaï tenant
dans sa main une
tasse de lait frais.

©FAO/
GIUSEPPE
BIZZARRI

partie intégrante de leur contribution à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. En outre, l'Organisation aide les gouvernements à promouvoir des systèmes alimentaires intégrant les jeunes, à tirer parti de la contribution du secteur agroalimentaire pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes en milieu rural. L'Organisation préconise l'intégration de ces questions dans les documents normatifs mondiaux et les dialogues politiques de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et sur le développement du système agroalimentaire.

- Par l'intermédiaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la FAO collabore avec les gouvernements, les agences de développement, les universités, la société civile et le secteur privé en vue de prendre en compte l'égalité des sexes et l'engagement des jeunes dans les principes et normes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à l'échelon international. Les principes pour l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires du CSA comprennent des principes spécifiques sur : la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (principe 3) ainsi que l'engagement et la responsabilisation des jeunes (principe 4).

CHAPITRE 2.9

NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE: LES FEMMES RURALES ET LES JEUNES COMME AGENTS DE CHANGEMENT



- ▶ Hormis son travail de plaidoyer, la FAO apporte son soutien technique afin de garantir la formulation de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que la formulation de politiques et de stratégies de l'emploi dans l'agroalimentaire (en milieu rural) favorisant l'égalité entre les sexes et l'inclusion des jeunes, soutenues par un ferme engagement politique et des cadres réglementaires efficaces. Elle contribue également à renforcer la capacité des ministères des différents pays chargés de l'agriculture et du développement rural.
- ▶ La FAO intègre l'égalité des sexes dans les processus de planification liés au climat, y compris les plans nationaux d'adaptation (PNA) et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) en vertu de l'Accord de Paris.
- ▶ La FAO place les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition au centre des débats de haut niveau, afin que celles-ci intègrent la dimension de genre et l'autonomisation des femmes, ainsi que les questions d'engagement et d'autonomisation des jeunes.
- ▶ S'appuyant sur des données factuelles, la FAO soutient le dialogue sur les politiques agroalimentaires et l'élaboration de politiques au niveau national qui tiennent compte des jeunes, tout en veillant à

la cohérence entre les politiques agroalimentaires, d'emploi (des jeunes) et de migration.

- ▶ La FAO élabore et soutient l'adoption d'indicateurs et de systèmes de collecte des données tenant compte de la dimension de genre et de l'âge en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- ▶ À travers le Mécanisme stratégique FAO-UE «FIRST» (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation), la FAO encourage l'incorporation de la dimension de genre dans les politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition de 25 pays.
- ▶ La FAO a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la Recommandation générale n° 34 sur les droits des femmes rurales à la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Ce texte précise quelles sont les obligations des États quant à la reconnaissance, la protection et la promotion des droits de la femme rurale dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.
- ▶ La FAO a contribué à l'élaboration de la stratégie de l'Union africaine en faveur de l'égalité des sexes pour 2017-2027, qui promeut une approche sexotransformatrice visant à l'autonomisation économique des femmes et au renforcement de leur résilience, favorisant un environnement politique inclusif et renforçant leur participation, leur leadership et leur visibilité.
- ▶ La FAO aide 15 pays à respecter leurs engagements politiques pour améliorer la situation des femmes rurales en facilitant la communication à la CEDAW et la mise en œuvre de recommandations visant à intégrer la dimension de genre et l'autonomisation des femmes dans les politiques, la législation et les stratégies d'investissement nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Accroître la disponibilité et l'utilisation de données ventilées par sexe pour mieux cibler les politiques

Les données ventilées par sexe et les statistiques sur le genre sont indispensables à l'élaboration de politiques, programmes et stratégies sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté rurale et la faim dans le monde. Ces données sont également importantes pour comprendre le rôle et la contribution des femmes rurales dans le secteur de l'agriculture. Pourtant, les données disponibles sur le rôle des femmes dans l'agriculture sont souvent rares ou incomplètes.

Le Programme de travail statistique de la FAO 2018-2019 englobe plus de 30 activités statistiques portant sur des données ventilées par sexe ou des statistiques sur le genre, ainsi que sept bases de données mises à disposition à travers internet, des annuaires et des publications phare.

HISTOIRES SUR LE TERRAIN

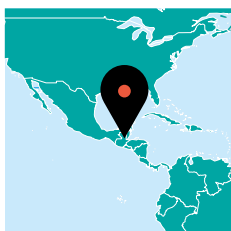


Inde: les femmes sont des agents de changement en faveur d'une agriculture, d'une santé et d'une alimentation durables

Pour améliorer la productivité agricole et l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la FAO collabore avec l'administration chargée de

l'agriculture de la région de l'Uttar Pradesh en vue de renforcer le cadre institutionnel et politique de la gestion intégrée des ressources en eau. Une école sur la gestion de l'eau pour les agriculteurs (FWS) a organisé une formation visant à renforcer la capacité des agriculteurs et améliorer les pratiques agricoles en matière de gestion de l'eau, des éléments nutritifs du sol et des ravageurs, ainsi qu'à prendre des décisions éclairées lors des étapes les plus critiques du cycle de production des cultures. Pour changer la dynamique de genre existante, les femmes participent pleinement à la prise de décision en matière de services agricoles et de post-production, ce qui augmente la productivité agricole globale et les revenus des agriculteurs.

Des FWS spécifiques ont également été créées pour permettre aux femmes de parler ouvertement et de débattre sur les problèmes de l'agriculture durable et de la gestion des ressources naturelles. En tout, quelque 6 720 femmes ont été formées pour diriger de futures FWS spécifiques pour les femmes.



Promouvoir l'égalité des sexes pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au Guatemala

La FAO, entre autres organismes des Nations Unies, a aidé le Ministère guatémaltèque de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation à élaborer sa première politique institutionnelle

en matière d'égalité des sexes. Ratifiée en 2015, elle garantit aux femmes leur participation aux processus de développement rural au même titre que les hommes, et leur accès sur un pied d'égalité à l'assistance technique agricole, entre autres ressources productives. La FAO a soutenu la mise en œuvre d'un processus de consultation multipartite entre le gouvernement et la société civile pour élaborer la politique et veiller à son application. Une approche en faveur de l'égalité des sexes a été intégrée au Programme national de renforcement de l'agriculture familiale (PAFFEC), qui encouragera la collaboration et la coordination avec les organes de décision du

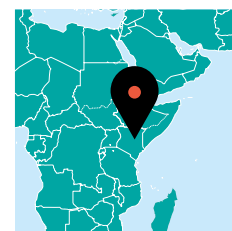


INDE

Femme récoltant du riz. La boîte en plastique renferme des insectes servant au contrôle biologique de la rizière.

©FAO/
GIUSEPPE
BIZZARRI

ministère en vue d'une prise en compte plus tangible de cette question dans leurs activités. Pour encourager la responsabilisation dans le domaine de l'égalité des sexes, la FAO a contribué à la mise en place d'un cadre de surveillance sensible au genre pour le PAFFEC et à la formation d'agents de vulgarisation sur la planification et le suivi de ces questions. La politique et son implantation constituent un maillon incontournable de la mise en œuvre de la CEDAW à l'échelon national.



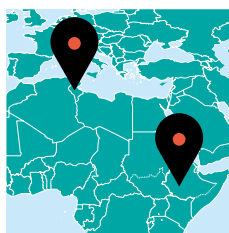
Kenya: une approche innovante - le centre de service aux entreprises sensibles au genre de Lessos

Au Kenya, la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la chaîne de valeur des produits laitiers a permis d'obtenir des résultats concrets sous forme de services

aux entreprises innovantes et tenant compte des sexospécificités. Plus de 600 agriculteurs (dont la moitié des femmes) ont reçu une formation agricole axée sur les entreprises et la valorisation, et 40 nouvelles entreprises dirigées par des femmes ont été soutenues



par un centre de services aux entreprises de nouvelle création, opéré à travers une coopérative laitière locale. Les hommes ont également pris davantage conscience des inégalités dont souffraient les femmes et de leurs conséquences sur le rendement des entreprises et le bien-être des ménages. L'amélioration des profits s'est traduite par une augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école, une plus grande diversité des régimes alimentaires dans les ménages, davantage de temps consacré aux loisirs et un accroissement des investissements en faveur de la diversification des activités.



Migration des jeunes ruraux en Tunisie et en Éthiopie

Yimam Ali, âgé de 28 ans, est originaire de Kalu, dans l'Amhara. De nombreux jeunes quittent cette région du nord de l'Éthiopie pour s'installer au Moyen-Orient en quête d'un travail et d'une vie meilleure. Les possibilités d'emploi dans le pays ne sont pas en mesure de répondre

ÉTHIOPIE

Yimam a migré en Arabie Saoudite en quête de travail et d'une vie meilleure puis a été rapatrié dans son pays. De retour, il a été sélectionné par la FAO pour participer à des initiatives horticoles dans le cadre du projet de Mobilité des jeunes ruraux, à travers lequel il a reçu une formation agricole.

©FAO/TAMIRU LEGESSE

à sa croissance. 71 pour cent des Éthiopiens sont âgés de moins de 30 ans, et beaucoup d'entre eux n'ont pas la possibilité de gagner leur vie décemment. Yimam a décidé de se rendre en Arabie Saoudite, où vivait sa sœur. Son voyage vers ce qui devait être une vie meilleure n'a pas été facile. Il parvint cependant à rejoindre l'Arabie saoudite, où il travailla comme berger. Mais quelques mois plus tard, il fut arrêté et renvoyé en Éthiopie. De retour dans son village, il lui a fallu compter sur l'aide de ses parents pour pouvoir survivre. Le projet de Mobilité des jeunes ruraux soutenu par la FAO a apporté à la région une autre option: travailler dans l'agriculture dans son propre pays. Dans le cadre de ce projet, Yimam a été sélectionné pour participer à des initiatives horticoles. Avec d'autres jeunes gens, il a commencé à cultiver des choux, des oignons et du soja vert sur des parcelles cédées par l'administration locale. Le projet de Mobilité des jeunes ruraux a encouragé la mise en œuvre de stratégies innovantes de développement rural visant à générer des possibilités d'emploi et de création d'entreprises pour les jeunes ruraux en vue de combattre les causes de la migration de détresse. En collaboration avec ses partenaires, la FAO a aidé à faire en sorte qu'en Éthiopie et en Tunisie, la migration devienne un choix.



La sécurité au travail: réduire le travail des enfants au Liban

Au Sud-Liban, Fouad Wansa, chef du Centre agricole, une agence de vulgarisation dépendant du Ministère de l'agriculture à Marjeyoun, enseigne à des élèves de 15 à 18 ans au sein de l'école technique d'agriculture. Il a participé à un cours de formation intensif de deux jours organisé par la FAO sur la sécurité et la santé au travail dans l'agriculture, en insistant tout particulièrement sur la protection des enfants. «J'ai toujours été conscient des effets néfastes du travail agricole et des mesures de protection à adopter, mais mes connaissances ne concernaient que les adultes jusqu'à ce que je participe aux formations de la FAO», explique Fouad. Il fait partie des quelque 180 professionnels ayant participé à cette série de formations à travers le pays destinées au personnel du Ministère de l'agriculture, aux agents de protection de l'enfance et aux agriculteurs. ●





CHAPITRE 2.10

INNOVATION ET FAO: SEMER LES GRAINES DE LA TRANSFORMATION

SÉNÉGAL

La FAO a développé quatre nouvelles applications pour fournir aux agriculteurs des informations en temps réel sur la météo, les soins à dispenser au bétail, les marchés et la nutrition.

©FAO/ALIOUNE
NDIAYE.

L'INNOVATION EST CRUCIALE POUR ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ RURALE ET LUTTER CONTRE LA FAIM

Le monde fait face à des défis sans précédent qui affectent la durabilité de nos systèmes alimentaires et agricoles. D'une population mondiale toujours croissante et urbanisée à la dégradation des ressources naturelles et à la perte de biodiversité, en passant par les effets du changement climatique, ces défis combinés menacent les moyens d'existence de millions de familles d'agriculteurs à travers le monde. Pour répondre à la demande alimentaire grandissante d'une population estimée à près de 10 milliards d'habitants en 2050, la production agricole devra augmenter d'environ 40 pour cent par rapport à 2012. L'essentiel de cette hausse doit provenir des agriculteurs familiaux qui gèrent approximativement 90 pour cent des exploitations agricoles de la planète, produisent plus de 80 pour cent de la nourriture mondiale, mais, paradoxalement, sont souvent pauvres et souffrent eux-mêmes d'insécurité alimentaire.

Dans le passé, les efforts aspiraient principalement à stimuler l'agriculture pour produire plus de nourriture, mais aujourd'hui, l'objectif est de s'attaquer aux causes profondes de la faim et de la malnutrition par le biais de changements visant à réinventer notre

L'INNOVATION EST LE PROCESSUS PAR LEQUEL DES INDIVIDUS OU DES ORGANISATIONS METTENT EN OEUVRE DES PRODUITS, DES PROCÉDÉS OU DES MODES D'ORGANISATION, NOUVEAUX OU DÉJÀ EXISTANTS, POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ, LA COMPÉTITIVITÉ, LA RÉSILIENCE OU LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE.

FAITS ET CHIFFRES

- ▶ Au cours des 15 dernières années, l'utilisation d'Internet et du numérique a rapidement augmenté: **davantage de gens disposent maintenant d'un téléphone portable que d'installations sanitaires ou d'eau potable.**
- ▶ On recense aujourd'hui près de **4,3 milliards d'abonnements** au haut débit mobile (UIT, 2017).
- ▶ Plus de 3,6 milliards de personnes utilisent Internet, et même **parmi les 20 pour cent les plus pauvres de la population, 7 ménages sur 10 possèdent un téléphone portable** (Banque mondiale, 2016).
- ▶ Seulement 15 pour cent des ménages des pays les moins avancés (PMA) bénéficient d'un accès Internet à domicile, et un peu plus de 20 pour cent disposent d'un abonnement haut débit mobile, soit **quatre fois moins que dans les pays développés** (UIT, 2017).
- ▶ **Seulement 22 pour cent des habitants utilisent Internet en Afrique**, contre 48 pour cent dans le monde (UIT, 2017).
- ▶ En 2017, la proportion de **femmes utilisant Internet dans le monde était de 12 pour cent inférieure à celle des hommes** (UIT, 2017). Cet écart, fortement corrélé avec les niveaux de développement économique, culmine **dans les PMA, où il atteint 33 pour cent.**

SOURCE: FAO. 2018. LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM PAR L'INNOVATION NUMÉRIQUE.



système alimentaire. Nos modes de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments doivent devenir totalement durables et contribuer à des régimes sains et abordables. En tant que moteur de la transformation des systèmes alimentaires, l'innovation est essentielle pour sortir les exploitants familiaux de la pauvreté, lutter contre le chômage des jeunes et des femmes en milieu rural et aider le monde à atteindre la sécurité alimentaire et les objectifs de développement durable (ODD).

L'innovation agricole désigne le processus par lequel des individus ou des organisations mettent en service pour la première fois des produits, des procédés ou des modes d'organisation, nouveaux ou existants, dans un contexte spécifique afin d'accroître leur efficacité, leur compétitivité, leur résistance aux chocs ou la durabilité environnementale de leurs pratiques, et de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et à la nutrition, au développement économique ou à la gestion durable des ressources naturelles.

L'INNOVATION ET LE PROGRAMME 2030

À travers l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays se sont engagés à poursuivre un ensemble universel d'objectifs et de cibles de transformation. Les ODD établissent que l'éradication de la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui favorisent une croissance économique inclusive, créent des opportunités d'emploi, répondent aux besoins sociaux, y compris dans les domaines de



l'éducation et de la santé, et protègent l'environnement et les ressources naturelles de la planète, tout en s'attaquant aux défis posés par le changement climatique. Les actions doivent garantir que personne ne sera laissé de côté.

Le Programme 2030 mentionne explicitement l'innovation comme un moyen essentiel de mise en œuvre, et souligne son rôle dans l'accélération de la réalisation des ODD. Préconisant l'intensification de la coopération et du partage des connaissances afin d'améliorer l'accès à la technologie et à l'innovation, il insiste sur l'urgence du développement, du transfert, de la divulgation et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, tout en rappelant également la nécessité d'actionner des mécanismes de renforcement des capacités pour les pays les moins avancés.

Dans de nombreux pays en voie de développement, le véritable potentiel de l'innovation agricole reste encore à exploiter. Et son succès dépendra de la compréhension et du déploiement des moteurs et des processus d'innovation, essentiels à la libération d'un changement transformateur.

Aujourd'hui, il est nécessaire de supprimer les obstacles et de lever les contraintes, notamment d'ordre technologique, social, institutionnel, organisationnel et politique, qui entravent la capacité d'innovation des agriculteurs familiaux, entre autres. Bien que l'innovation ait été largement prise en compte ces dernières années, il convient de développer des options politiques visant à consolider les systèmes d'innovation agricole inclusifs. L'analyse des bonnes pratiques et des enseignements tirés dans différentes régions du monde doit permettre l'élaboration et la mise en œuvre de politiques plus efficaces.

MALI

Des membres de la coopérative Benkadi, une association de femmes dans le village de Finkolo, après une leçon sur le terrain.

©FAO/
SWIATOSLAW
WOJTKOWIAK

MESSAGES CLÉS

► Les agriculteurs familiaux sont des innovateurs.

Les agriculteurs familiaux font preuve d'innovation depuis les débuts de l'agriculture. Encore aujourd'hui, alors que des défis sans précédent affectent leurs moyens d'existence et la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles de la planète, il est particulièrement décisif de stimuler la capacité d'innovation des millions d'exploitants qui pratiquent l'agriculture familiale.

► Il nous faut accélérer le rythme de l'innovation pour relever les défis du XXI^e siècle.

L'accélération et la progression de l'innovation agricole sont capables de provoquer la transformation nécessaire pour nourrir une population croissante et de plus en plus urbanisée, répondre aux impacts du changement climatique et atteindre les ODD. La Décennie pour l'agriculture familiale qui s'ouvre aujourd'hui est l'occasion de réunir les parties prenantes pour qu'elles partagent leurs connaissances, investissent et libèrent des politiques,

des filières et des modèles commerciaux visant à promouvoir l'innovation en agriculture.

► L'innovation va au-delà de la technologie.

Au-delà des applications, des drones ou des machines agricoles, l'innovation, dans le domaine de l'agriculture, implique différents processus sociaux, organisationnels ou institutionnels, allant de l'accès aux marchés jusqu'aux services de crédit ou de développement, en passant par de nouveaux modes de commercialisation.

► L'innovation est un processus complexe où de multiples acteurs jouent des rôles différents.

Les gouvernements et autres parties prenantes, notamment la société civile, les organisations d'agriculteurs, les organismes de recherche et le secteur privé, ont tous un rôle à jouer dans la création d'un environnement propice à l'innovation agricole et à la recherche de solutions. Et le succès de ce processus dépend de la capacité à assurer la connexion entre les facteurs qui conduisent à l'assimilation de l'innovation.

SOURCE: FAO. 2018. TRAVAUX DE LA FAO SUR L'INNOVATION AGRICOLE.

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FACILITER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La FAO et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont récemment intensifié leur coopération pour aider les agriculteurs pauvres à s'adapter au changement climatique.

Les deux organisations s'efforcent d'améliorer les services agrométéorologiques et de les rendre plus accessibles aux

agriculteurs et aux pêcheurs grâce au numérique, à commencer par le Sénégal et le Rwanda. Un objectif clé de cette collaboration consiste à développer des capacités nationales permettant de fournir des données météorologiques et climatologiques afin d'améliorer les informations agricoles et de faciliter leur intégration dans les politiques, les plans et les stratégies agricoles.

SOURCE: FAO. 2018. LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM PAR L'INNOVATION NUMÉRIQUE.



La sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, la réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles reposent sur des processus d'innovation dont les petits producteurs sont les principaux acteurs. Pour faire progresser l'innovation, les parties prenantes et les décideurs doivent développer une meilleure compréhension des voies d'impact, de nouveaux partenariats et des modèles commerciaux impliquant les secteurs public et privé, la société civile et les organisations d'agriculteurs. Les gouvernements, en collaboration avec la société civile, les organisations d'agriculteurs et le secteur privé, doivent créer les conditions propices à l'innovation en établissant un lien entre ces différents acteurs, en renforçant les capacités des agriculteurs et des autres parties prenantes, et en les incitant à innover. Or, dans ces voies de l'innovation, la recherche et le développement jouent un rôle essentiel.

La FAO préconise de passer d'interventions axées sur des composantes uniques de l'innovation agricole à une «approche systémique» visant à renforcer les institutions et les parties prenantes, ainsi qu'à mettre en œuvre des réseaux mieux adaptés aux besoins des petits exploitants.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

L'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) révolutionne également les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Dans les économies développées, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets,

GUATÉMALA

Plantation de café bénéficiant d'une assistance technique – du renforcement des capacités à divers intrants. La principale source de revenus de cet agriculteur est de faire pousser des caféiers pendant environ 8-10 mois pour ensuite les vendre à des agriculteurs pour la plantation.

©FAO/
LEONESSA
CRISCI

le data analytics et les chaînes de blocs, entre autres, transforment le secteur agricole. Des capteurs distants recueillent des données sur l'humidité du sol, la température, la croissance des cultures et les niveaux d'alimentation du bétail, permettant aux agriculteurs d'obtenir de meilleurs rendements en optimisant la gestion des cultures et en réduisant l'utilisation d'engrais, de pesticides et d'eau. Les entreprises du secteur des TIC, les multinationales et les grands fabricants de machines, ainsi que les petites et moyennes entreprises d'intrants agricoles, fournissent des services (y compris de développement) aux agriculteurs et à leurs organisations par le biais de moyens numériques. En aval, les supermarchés et les acheteurs de produits agricoles participent aussi à la chaîne de valeur alimentaire à travers les TIC. Les nouvelles technologies sont également utilisées par les coopératives d'agriculteurs, les organisations internationales, la société civile et les gouvernements pour partager des informations sur de nombreux aspects de l'agriculture, dont la réglementation.

Cependant, la révolution mondiale rapide du secteur des TIC contraste résolument avec le nombre toujours élevé de personnes extrêmement pauvres et souffrant de la faim dans le monde. Les nouvelles technologies numériques et l'utilisation innovante des TIC offrent d'immenses possibilités, et posent de considérables défis, dans la lutte contre la pauvreté et la faim. D'une part, elles ont la capacité d'accroître la productivité et les richesses, de créer des activités, des produits et des services nouveaux, et d'améliorer les moyens d'existence. À l'opposé, de telles opportunités peuvent conduire à une aliénation accrue des communautés marginalisées et à une exacerbation des inégalités socioéconomiques existantes. En réalité, toutes les communautés ne bénéficient pas des technologies émergentes et des innovations apportées par les TIC.

Beaucoup continuent de s'appuyer sur les technologies traditionnelles ou disposent d'un accès limité aux TIC. Dans quelle mesure l'innovation numérique peut-elle mieux servir les populations les plus en retard? Les TIC peuvent-elles profiter aux couches les plus vulnérables de la société, établies dans les zones rurales? Peuvent-elles nous aider à réduire les risques dans le secteur agricole, et à augmenter les profits des petits producteurs? Peuvent-elles fournir d'autres moyens d'existence aux nouvelles générations de jeunes ruraux à la recherche d'un avenir meilleur? Comment l'innovation numérique et le nouvel usage des TIC dans l'agriculture peuvent-ils contribuer à éradiquer la pauvreté et la faim en milieu rural, et à fournir des alternatives à la migration?

FAO: L'INNOVATION EN ACTION – OUTILS ET PLATEFORMES

L'innovation dans le secteur agricole se répercute sur toutes les dimensions du cycle de production, tout au long de la chaîne de valeur: de la production végétale à l'élevage, en passant par la foresterie ou la pêche, la gestion des intrants et des ressources, l'organisation et l'accès aux marchés. Les exemples suivants illustrent certaines des contributions de la FAO et le rôle de l'Organisation dans la promotion de l'innovation agricole.

Technologies et pratiques pour les petits producteurs agricoles (TECA)

TECA est une plateforme en ligne d'envergure mondiale créée par la FAO pour faciliter l'échange de connaissances et aider les petits exploitants sur le terrain. Elle rassemble et partage des informations pratiques sur les technologies et procédés agricoles et combine cette base de connaissances avec un forum de groupes d'échange permettant une interaction, une identification des besoins et un apprentissage commun entre les différents acteurs des systèmes d'innovation agricole. TECA répond au besoin d'accéder à des informations concernant la production et la protection des cultures et des animaux (y compris des poissons) et la gestion des ressources naturelles dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe. La plateforme TECA rassemble également des technologies relatives à l'amélioration de la nutrition à partir de l'agriculture, à l'organisation sociale, au développement des capacités, et aux questions post-récolte pour permettre aux petits exploitants d'avoir un meilleur accès aux marchés. Hormis les petits producteurs agricoles, les utilisateurs comprennent les professionnels des services ruraux de conseil et de vulgarisation, les organisations de producteurs, les ONG, les organismes de recherche, les universités et le secteur privé.

e-Agriculture

La communauté de pratique mondiale e-Agriculture, dirigée par la FAO, compte plus de 12 000 membres provenant de 170 pays et territoires. Elle fait office de plateforme où échanger des informations, des idées et des ressources sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Avec pour mission d'améliorer la prise de décision sur le rôle crucial des TIC dans l'autonomisation des communautés rurales,

ÉLÉMENTS CLÉS POUR L'INNOVATION DANS L'AGRICULTURE DURABLE

- ▶ L'innovation requiert un engagement à long terme de la part de différents acteurs, notamment pour garantir la durabilité des exploitations familiales et la réalisation des objectifs de développement durable.
- ▶ L'évaluation des systèmes d'innovation agricole est nécessaire pour documenter des interventions appropriées permettant de libérer le potentiel de l'innovation agricole chez les agriculteurs familiaux.
- ▶ La mise en œuvre de partenariats innovants peut accélérer la transformation des systèmes d'innovation agricole, dans la mesure où la confiance et la reconnaissance mutuelles des différents partenaires et acteurs sont les garantes d'un partenariat réussi.
- ▶ L'innovation étant contextuelle, il est nécessaire de prendre en compte la diversité des exploitations familiales (paysans, peuples autochtones, communautés traditionnelles, pêcheurs, agriculteurs en région de montagne, éleveurs et bergers, ou encore exploitants de terres marginales) et la variété de leurs besoins en fonction des différents contextes pour pouvoir la stimuler.
- ▶ Pour atteindre les objectifs de développement durable, et en particulier l'ODD 2, il est nécessaire de stimuler les innovations à travers des partenariats et une diversité d'approches contextuelles telles que, par exemple, l'agroécologie, les biotechnologies agricoles ou les technologies de l'information et de la communication.
- ▶ Des processus d'innovation guidés par la demande sont nécessaires, tout particulièrement, pour donner aux agriculteurs familiaux les moyens d'innover (par exemple, renforcement des capacités en matière de leadership, négociation, promotion, analyse des données, action collective, etc.).
- ▶ L'inclusion (des femmes, des jeunes, des groupes autochtones, etc.) est essentielle pour garantir l'efficacité de l'innovation, notamment par la mise en œuvre de politiques appropriées veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.
- ▶ Des mécanismes formels et informels de mise en réseau, de co-apprentissage et co-création, d'échange de connaissances et de partage d'informations sont nécessaires pour accélérer l'innovation.
- ▶ Les clés d'une adoption et d'une utilisation réussies de l'innovation sont l'efficacité, la rentabilité et la durabilité des exploitations familiales.
- ▶ Les leçons tirées des expériences d'innovation contribuent de façon significative à la réalisation des objectifs de développement durable des familles d'agriculteurs et des jeunes.

SOURCE: SOMMAIRE DU PRÉSIDENT : SYMPOSIUM SUR L'INNOVATION POUR LES AGRICULTEURS FAMILIAUX, 2018.

LA FAO PRÉCONISE DE PASSER D'INTERVENTIONS AXÉES SUR DES COMPOSANTES UNIQUES DE L'INNOVATION AGRICOLE À UNE APPROCHE « SYSTÉMIQUE » VISANT À RENFORCER LES INSTITUTIONS ET LES PARTIES PRENANTES, AINSI QU'À METTRE EN OEUVRE DES RÉSEAUX MIEUX ADAPTÉS AUX BESOINS DES PETITS EXPLOITANTS.

LE POTENTIEL DES DRONES POUR L'ALERTE RAPIDE ET LE CONTRÔLE PRÉVENTIF DES URGENCES ACRIDIENNES

Les vastes zones désertiques qui s'étendent de l'Afrique de l'Ouest à l'Inde, en passant par certains des pays les plus pauvres du monde, sont régulièrement surveillées par des équipes terrestres chargées de détecter les invasions de criquets pèlerins. Or, ces zones n'ont ni couverture mobile ni Internet, et peuvent se trouver à plusieurs jours de route du centre antiacridien national. En vue de réduire les délais, des travaux de recherche et développement sont menés pour apporter une solution utilisant un drone à voilure fixe. Ce drone serait capable de parcourir de l'ordre de 100 km tout en collectant des données sur l'emplacement des zones de végétation verte et en traitant

lui-même ces images sous forme cartographique. Des cartes qui, à leur tour, guideraient les équipes terrestres de prospection vers des zones spécifiques. D'importantes infestations pourraient ainsi être traitées efficacement et en toute sécurité par un drone de contrôle avant que les criquets ne forment des essaims. Ces drones seraient légers, portatifs, à énergie solaire, durables, et faciles à utiliser et à entretenir au niveau local. La «famille des dLocust» serait incorporée à eLocust3, une tablette portable utilisée par les équipes de prospection et de contrôle pour enregistrer leurs observations et les retransmettre en temps réel via satellite. Les centres antiacridiens nationaux seraient responsables de la gestion et de l'utilisation de Locust.

SOURCE: FAO. 2018. LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM PAR L'INNOVATION.

L'amélioration des moyens d'existence en milieu rural, la mise en place d'une agriculture durable et le renforcement de la sécurité alimentaire, cette plateforme favorise l'échange de connaissances entre les agences des Nations Unies, les gouvernements, les universités, les organismes de recherche, les ONG, les organisations d'agriculteurs, le secteur privé et la communauté au sens large. Ce partage reposant sur un dialogue constructif, le forum de discussion consacré à l'agriculture électronique constitue l'une des activités les plus prisées de la communauté. Les sujets sont déterminés par la demande et dirigés par des institutions partenaires spécialisées dans les différents domaines de cette filière.

Services numériques en Afrique

Plus de 60 pour cent de la population africaine, estimée à 1,2 milliard d'habitants, a moins de 25 ans. Cependant, l'incertitude est croissante quant à la capacité du continent à exploiter cette ressource, peu d'emplois étant créés dans les zones rurales où vit la majorité de la population. L'innovation numérique et l'utilisation des TIC seront essentielles pour libérer le secteur agroalimentaire en Afrique, combler le fossé en milieu rural, et soutenir les petits exploitants et les agriculteurs familiaux, les pêcheurs, les éleveurs et les habitants des forêts. Les technologies et les approches novatrices peuvent stimuler la productivité et la rentabilité, augmenter la consommation d'aliments nutritifs, donner aux jeunes et aux femmes l'accès à l'information, aux technologies et aux marchés, et garantir la durabilité environnementale des pratiques agricoles pour les générations futures.

La FAO et ses partenaires travaillent ensemble pour élaborer, promouvoir et mettre en œuvre des initiatives d'inclusion numérique et de développement de services numériques innovants. La mise en œuvre de solutions pour répondre aux besoins des ménages pauvres en Afrique et dans d'autres régions contribue directement à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire. L'utilisation des TIC aide à maximiser l'impact des activités de conseil, des services financiers et des programmes de protection sociale en milieu rural. Elle facilite également l'accès aux marchés et à l'information, ainsi que les possibilités de création d'entreprises. Les initiatives d'inclusion numérique visent à surmonter les obstacles qui entravent l'adoption de l'Internet mobile par le déploiement d'infrastructures et de politiques, ainsi que par l'amélioration de l'accessibilité financière, des connaissances numériques et de la disponibilité de contenus à l'échelon local.

Plateforme pour l'agriculture tropicale: les Systèmes d'innovation agricole

Pour aligner le développement des capacités sur les défis de l'agriculture du XXI^e siècle, les partenaires de la Plateforme pour l'agriculture tropicale (en anglais, TAP) ont adopté une nouvelle approche intégrée: le Cadre commun de développement des capacités pour les systèmes d'innovation agricole (en anglais, CDAIS). Ce cadre commun repose sur la perspective des systèmes d'innovation agricole (en anglais, AIS), qui considère l'innovation agricole comme un processus impliquant de nombreux acteurs et facteurs, qui n'est capable d'évoluer que s'il répond aux demandes de ses principaux utilisateurs. La TAP propose une approche pratique du renforcement des capacités d'innovation agricole visant à harmoniser la diversité des stratégies existantes. Le cadre commun fournit des concepts, des principes, des méthodologies et des outils pour mieux comprendre l'architecture des AIS, évaluer les besoins et planifier, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les interventions destinées au renforcement des capacités. Cela devrait permettre d'améliorer la durabilité et l'efficacité des AIS. Le cadre commun souligne le rôle crucial des capacités fonctionnelles et des moyens de facilitation, documentation et gestion des connaissances, ainsi que celui de la réflexion et de l'apprentissage, pour stimuler l'innovation agricole. Le cadre commun est en cours de validation dans neuf pays d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Asie où les capacités d'innovation sont développées dans le cadre de partenariats d'innovation et de réseaux d'organisations en vue d'instaurer un environnement favorable. Cette approche permettra de soutenir le développement d'un AIS capable de s'adapter et de répondre aux nouveaux enjeux émergents.

Mécanisation

La mécanisation agricole durable couvre tous les domaines des technologies de l'agriculture et de la transformation, des outils manuels simples et basiques aux équipements plus sophistiqués et motorisés. Il faut 60 jours pour cultiver un hectare de terre avec une houe, contre environ trois jours avec l'aide d'un animal de trait, ou moins d'une journée en utilisant un semoir direct à moteur. Dans de nombreuses communautés d'agriculteurs, les femmes fournissent jusqu'à 80 pour cent du total de la main-d'œuvre. La mécanisation peut faciliter et réduire les travaux pénibles, et pallier la pénurie de main-d'œuvre. En Zambie, par exemple, des économies de main-d'œuvre de 25 à 35 pour cent ont pu être réalisées grâce à l'adoption d'équipements à traction animale. La FAO souhaite accroître l'échange de connaissances sur les équipements agricoles et les pratiques durables en favorisant les partenariats avec des institutions des secteurs public et privé qui encouragent l'innovation et développent les technologies existantes. La FAO aide les gouvernements à mettre au point des stratégies de promotion de la mécanisation et collabore avec les petites



KENYA

Des bénéficiaires du Programme de mécanisation de l'agriculture de conservation de la FAO conduisent un tracteur, équipé d'un semoir et d'un fertiliseur, près de Nyahururu, Laikipia County.

©FAO/LUIS TATO

entreprises, les coopératives et les organisations locales pour permettre aux petits exploitants d'accéder aux services mécanisés.

AgLab en Chine

La FAO en Chine a créé AgLab Cx, un laboratoire d'innovation regroupant partenaires et experts les plus variés, notamment le Ministère de l'agriculture de Chine, des innovateurs sociaux, des universitaires et des groupes de consommateurs, en vue de promouvoir l'innovation dans tous les domaines d'activité. Cet espace, où se réunissent le gouvernement, des jeunes, des spécialistes, le secteur privé et la société civile pour rechercher, ensemble, des solutions, se consacre à l'expérimentation, au prototypage et à la mise en œuvre de projets innovants dans les domaines du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire. Créé pour répondre aux besoins des populations, le laboratoire AgLab Cx rapproche les acteurs des systèmes alimentaires et agricoles de ceux qui ont la capacité technique et financière de résoudre leurs problèmes, dans le cadre d'une collaboration et co-création interdisciplinaire.

Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre (SEPAL)

SEPAL est un composant de la suite logicielle Open Foris de la FAO. Grâce à ses fonctionnalités complètes de traitement d'image, il permet de détecter des changements à petite échelle dans les forêts, notamment ceux associés à la collecte illégale ou non durable de bois. Les utilisateurs peuvent interroger et traiter les données satellitaires rapidement et efficacement, adapter leurs produits aux besoins locaux et produire sans délai des analyses géospatiales sophistiquées et pertinentes. Fort de ses supercalculateurs basés sur le Cloud et de ses infrastructures de données géospatiales modernes

L'INNOVATION EST CAPITALE POUR LIBÉRER LE POTENTIEL PRODUCTIF DES AGRICULTEURS FAMILIAUX, NOTAMMENT AU NIVEAU DES PETITES ET MOYENNES EXPLOITATIONS QUI OCCUPENT UNE LARGE PART DES TERRES CULTIVÉES ET PRODUISENT UNE BONNE PARTIE DES ALIMENTS DANS LES PAYS À REVENU FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE.



(telles que Google Earth Engine), SEPAL permet d'accéder aux données satellitaires historiques critiques ainsi qu'aux nouvelles données de Landsat et du programme européen Copernicus, et de les traiter. Le système aide ainsi les pays à élaborer de meilleurs plans d'atténuation du changement climatique et des politiques d'utilisation des terres mieux informées.

Service d'information sur le criquet pèlerin (DLIS) de la FAO

Le service d'information sur le criquet pèlerin (DLIS) surveille en continu la situation de ce ravageur. Si les satellites ne peuvent pas détecter les insectes, ils permettent toutefois d'accélérer l'identification des zones de reproduction potentielles et d'améliorer ainsi l'efficacité des interventions au sol. Les images de télédétection sont utilisées afin de localiser les zones désertiques où il a plu, laissant le sol suffisamment humide pour la ponte et la végétation assez verdoyante pour fournir de la nourriture et un abri aux criquets. La technologie Google Earth Engine met ces produits à la disposition des pays et décideurs concernés beaucoup plus rapidement. En outre, les équipes nationales d'étude et de contrôle utilisent des tablettes portables robustes sur le terrain pour enregistrer leurs observations. Elles les transmettent ensuite en temps réel, par satellite, aux centres nationaux de lutte antiacridienne et au DLIS de la FAO.

Les données géoréférencées sur le terrain sont collectées et analysées quotidiennement par ces organismes, avec l'aide d'une suite logicielle développée par la FAO et plusieurs de ses partenaires à des fins d'alerte précoce, ainsi que de matériel spécifique tel que le dispositif de poche appelé eLocust. Ces composants constituent le plus ancien système de surveillance des

SRI LANKA

Des vétérinaires utilisent un appareil GPS pour suivre et documenter l'emplacement de troupeaux de bovins dans le cadre de recherches sur le virus de la peste bovine.

© FAO/ISHARA KADIKARA

ravageurs migrants et d'alerte précoce au monde. La FAO étudie actuellement l'utilisation de drones pour soutenir les opérations d'étude et de contrôle.

Forum mondial de la recherche agricole (GFAR)

Le GFAR, installé au siège de la FAO, est un forum mondial sur la recherche et l'innovation agricoles qui permet à ses nombreuses parties prenantes, issues de toutes les filières agricoles, des chercheurs et organisations jusqu'aux agriculteurs, de participer à des discussions et à des actions collaboratives sur la situation actuelle et future de l'agriculture. Le GFAR facilite la collaboration, les partenariats et le partage d'objectifs tout au long du chemin tortueux qui sépare la recherche des résultats en matière de développement.

INNOVATION AGRICOLE: APPROCHES ET INITIATIVES CHOISIES

Accélérer et intensifier l'innovation agricole peut engager la transformation nécessaire pour nourrir une population croissante et de plus en plus urbanisée, répondre aux effets du changement climatique et atteindre les objectifs de développement durable. L'innovation dans l'agriculture va au-delà des applications, des drones ou des machines agricoles; elle implique différentes mécaniques ou approches sociales, organisationnelles et institutionnelles pour faire face aux défis actuels. Les exemples suivants illustrent certaines approches et pratiques agricoles conduites par la FAO.

LES 10 ÉLÉMENTS DE L'AGROÉCOLOGIE

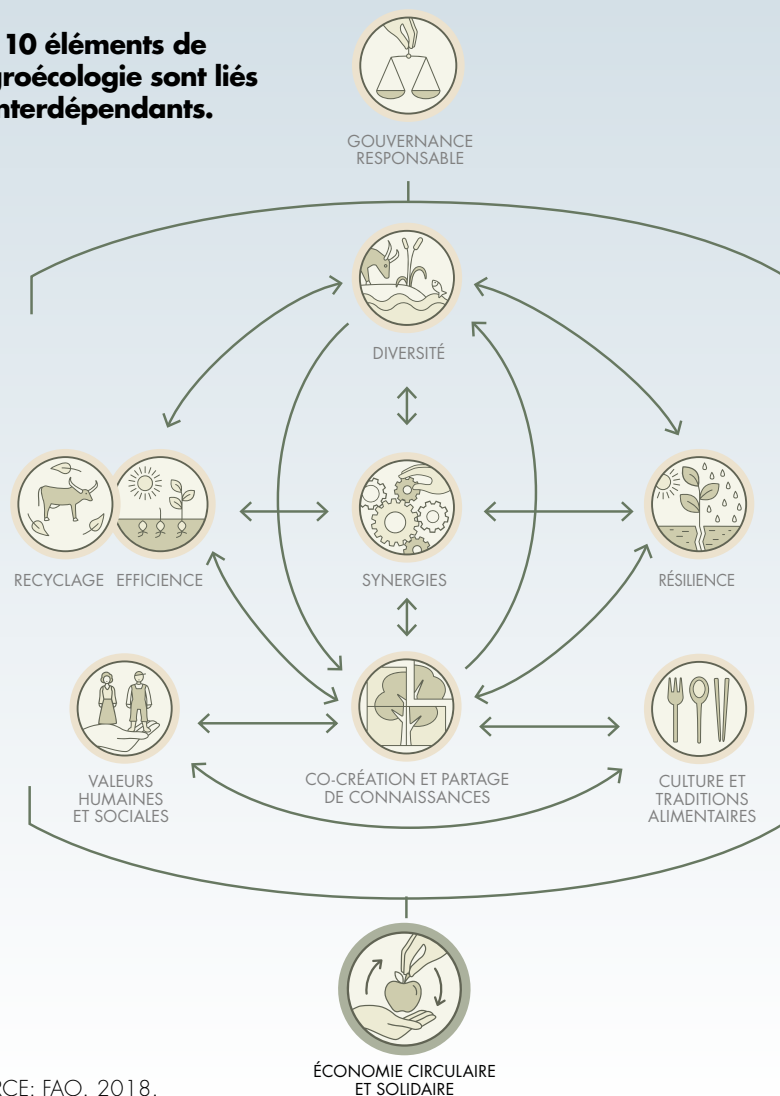
Les 10 éléments suivants, qui découlent des séminaires régionaux de la FAO sur l'agroécologie, visent à aider les pays à transformer leurs systèmes alimentaires

et agricoles, à prendre en compte l'agriculture durable de façon systématique, ainsi qu'à atteindre l'objectif Faim Zéro, entre autres nombreux ODD:

- Diversité
- Co-création et partage de connaissances
- Synergies
- Efficacité
- Recyclage
- Résilience

- Valeurs humaines et sociales
- Culture et traditions alimentaires
- Gouvernance responsable
- Économie circulaire et solidaire

Les 10 éléments de l'agroécologie sont liés et interdépendants.



SOURCE: FAO. 2018.

AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie repose sur l'application de concepts et de principes écologiques visant à optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les hommes et l'environnement, en tenant compte des aspects sociaux à prendre en considération pour un système alimentaire durable et équitable. En créant des synergies, l'agroécologie peut renforcer la sécurité alimentaire grâce à la production d'aliments sains et nutritifs tout en restaurant les écosystèmes et la biodiversité, essentiels à une agriculture durable. Elle s'appuie sur l'adaptation au contexte de la conception et de l'organisation des cultures, des élevages, des exploitations et des paysages, et propose des solutions qui préservent la biodiversité en sous-sol et en surface. L'agroécologie est la base des systèmes alimentaires en évolution qui ont la même force environnementale, économique, sociale et agricole, et qui jouent un rôle important dans le renforcement de la résilience et l'adaptation au changement climatique.

Avec d'autres partenaires des Nations Unies, la FAO a lancé en 2018 l'initiative «L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure» à mettre en œuvre au cours des dix prochaines années, en collaboration avec un partenariat multipartite. Au niveau régional, des plateformes d'agroécologie ont été lancées pour promouvoir des systèmes d'innovation pilotés par les agriculteurs, selon une approche locale et ascendante, en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et gouvernementaux. Au niveau national, l'agroécologie est en pleine croissance dans des pays du monde entier, notamment en Angola, aux Bahamas, en Bolivie (État plurinational de), en Chine, en Guinée, en Inde, en Jamaïque, au Liban, au Népal, à Sainte-Lucie, au Sénégal, au Soudan, à Trinité-et-Tobago et en Tunisie.



Népal Diversité, prospérité et culture dans l'Himalaya

Les haricots cultivés à une altitude de 2 300 mètres dans la vallée himalayenne de Sinja, dans le district de Jumla au Népal, ont une importance considérable pour les habitants, qui va bien au-delà de leur valeur commerciale et de leur très haute valeur nutritionnelle. Les légumineuses sont en effet associées à la culture locale et aux fêtes religieuses comme celle de Janai Purnima, qui marque la fin de la saison des pluies et le début de la saison froide. Les haricots sont cultivés à la main par les agriculteurs locaux, sans pesticides pour garantir des sols et des aliments sains. Mais la production de haricots a dû faire face à la concurrence, avec l'introduction de cultures à plus haut rendement. À la faveur d'une initiative menée par le Partenariat de la montagne, la production de haricots de Jumla a doublé au cours des trois dernières années grâce à de meilleures méthodes de commercialisation et de distribution de ce produit de grande qualité. Son prix de marché a augmenté de 25 pour cent en raison de la valeur ajoutée du label «Produit du Partenariat

de la montagne». Ceci a non seulement soutenu les moyens d'existence et les cultures traditionnelles de la population locale, mais a aussi fait croître la participation des femmes de 13 pour cent pendant la même période.

UNE MODE BLEUE POUR UNE CROISSANCE BLEUE

Les stratégies de croissance bleue préconisent des moyens visant à équilibrer la croissance économique, la sécurité alimentaire du développement social et l'utilisation durable des écosystèmes marins et d'eau douce. Le partage des expériences et des enseignements tirés est une première étape importante dans la promotion de l'innovation et le développement de solides économies «bleues». La FAO, dans le cadre de son Initiative Croissance bleue, entend encourager la collaboration et le dialogue autour de pratiques performantes ayant su stimuler le développement durable, et se tourner vers des secteurs et des marchés innovants susceptibles d'offrir un avantage concurrentiel. Un exemple intéressant et créatif consiste à utiliser la peau de poisson pour fabriquer d'élégantes créations de mode. Les secteurs traditionnels de la pêche et de la pisciculture génèrent d'énormes quantités de peau de poisson, généralement inutilisées. La culture des algues est également en hausse dans l'Atlantique Nord. L'utilisation innovante des ressources aquatiques dans l'industrie de la mode, si elle se développe, pourrait assurer à la fois la durabilité de son propre secteur et celle de la pêche.

BIOTECHNOLOGIES

Les biotechnologies couvrent un large éventail de technologies utilisées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, des pêches et de l'aquaculture, ainsi que de l'agro-industrie. Elles sont employées à des fins diverses, telles que l'amélioration génétique des végétaux et des animaux pour augmenter leurs rendements ou leur efficacité; la caractérisation et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture; le diagnostic des maladies animales et végétales; le développement de vaccins; et la production d'aliments fermentés.

La FAO reconnaît qu'à condition d'être judicieusement associées à d'autres technologies de production de denrées alimentaires, de produits et de services agricoles, les biotechnologies peuvent contribuer dans une large mesure à la satisfaction des besoins d'une population en expansion et toujours plus urbanisée.

En 2000, la FAO a lancé le Forum sur les biotechnologies afin de fournir des informations de qualité concernant les biotechnologies agricoles dans les pays en voie de développement, et de créer une plateforme neutre à la disposition des populations pour échanger des points de vue et des expériences dans ce domaine. À ce jour, il a hébergé 19 conférences modérées par courrier électronique, et publié plusieurs documents. La FAO a également organisé une conférence technique internationale sur les biotechnologies



ZIMBABWE

Les contrôles sont renforcés pour faire face aux risques alimentaires, aux ravageurs et aux maladies touchant les plantes et les animaux.

©FAO/ JEKESAI NJIKIZANA

agricoles dans les pays en développement (ABDC-10), à Mexico en 2010; un colloque international sur le rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition, à Rome en 2016; et deux réunions régionales sur les biotechnologies agricoles, en Asie-Pacifique et en Afrique subsaharienne, en 2017.

L'année 2018 a marqué le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'induction de mutations chez les plantes. À cette occasion, la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont organisé le Colloque international sur la sélection végétale par mutation et les biotechnologies. La réunion a passé en revue les succès obtenus dans le domaine de la sélection végétale par mutation, et présenté les innovations en matière d'induction de mutations, y compris l'édition génomique, ainsi que les dernières avancées combinant la sélection sur le terrain avec des technologies de sélection végétale basées sur la génomique.

Devant les préoccupations croissantes concernant les effets négatifs du changement climatique sur la sécurité alimentaire, la sélection par mutation pourrait offrir un moyen d'améliorer l'adaptabilité des cultures et de promouvoir la diversification de la production agricole, conformément aux principes de l'agriculture intelligente face au climat.

Les biotechnologies végétales sont essentielles à l'application efficace des techniques de sélection par mutation et sont de plus en plus envisagées pour améliorer l'adaptation des cultures au changement climatique.



SYSTÈMES INGÉNIEUX DU PATRIMOINE AGRICOLE MONDIAL

Les «Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial» (SIPAM) sont des paysages d'une beauté remarquable associant la biodiversité agricole à des écosystèmes résilients et à un précieux patrimoine culturel. Situés dans des endroits spécifiques à travers le monde, ils apportent, de façon durable, des biens et services, de la nourriture et des moyens de subsistance à de nombreux petits agriculteurs. Grâce à une remarquable évolution conjointe de l'homme et de la nature, ces sites sont le résultat de siècles d'interactions et de synergies entre des processus culturels et biologiques. Ils sont le fruit de l'expérience acquise au fil du temps par les populations rurales. Malheureusement, ces systèmes agricoles sont aujourd'hui menacés par de nombreux facteurs, dont le changement climatique et la compétition grandissante pour les ressources naturelles. Ils doivent faire face à la migration pour des causes économiques entraînant l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles et une perte dramatique des variétés et espèces endémiques et locales.

Consciente de ces menaces mondiales pesant sur l'agriculture familiale et les systèmes agricoles traditionnels, la FAO a lancé en 2002 le programme «Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial» (SIPAM). Se basant sur une approche de conservation dynamique visant à atteindre un équilibre entre la conservation proprement dite, l'adaptation

KENYA

Des mannequins présentent des créations en cuir de poisson lors de la conférence sur l'économie bleue à Nairobi, en novembre 2018.

©FAO/LUIS TATO



Chine: rizières en terrasse des Hani

Les rizières en terrasse des Hani sont situées dans la préfecture autonome hani et yi de Honghe, dans le sud-est de la province du Yunnan. Différentes communautés, dont les Hani représentent le groupe minoritaire principal, ont construit ces spectaculaires

systèmes agricoles et vécu au milieu de ces remarquables paysages pendant plus de 1 300 ans. Ces terrasses, qui sont l'un des meilleurs exemples de l'ingéniosité des agriculteurs chinois, se distribuent principalement le long de la partie sud du mont Ailao, et occupent une surface d'environ 70 000 hectares répartie sur le territoire de quatre comtés. Les Hani ont construit leurs villages à flanc de montagne, entre des forêts florissantes en amont et les terrasses proprement dites en aval. Il est étonnant de constater que bien que l'eau soit abondante, les rizières des Hani ne sont alimentées par aucun réservoir. Ceci est dû à la gestion habile des ressources aquatiques dérivées de forêts situées au sommet des montagnes au-dessus des terrasses. La forêt, le village, les terrasses et la rivière composent le paysage écologique typique de ces rizières. Les Hani utilisent et gèrent les ressources locales en eau d'une manière unique, simple, économique et efficace, ce qui a permis de garantir

durable et le développement socioéconomique, le programme SIPAM cherche à identifier les moyens d'atténuer les menaces auxquelles sont confrontés les agriculteurs, tout en améliorant les bénéfices de ces systèmes. Par un soutien multipartite, elle vise à fournir une assistance technique, à favoriser la compréhension de l'importance de préserver des connaissances agricoles durables, et à promouvoir les produits agricoles et l'agrotourisme, entre autres mécanismes de motivation et opportunités de marché.

En 2018, 52 SIPAM ont été recensés dans 21 pays à travers le monde, avec un grand nombre d'autres sites potentiels. Ces sites témoignent de l'inventivité et de l'ingéniosité des communautés en matière de gestion des ressources, de biodiversité et de dynamique des écosystèmes, ainsi que dans l'utilisation des paysages, à travers des connaissances, des pratiques et des technologies traditionnelles, mais évolutives. Ces systèmes agricoles ancestraux constituent le fondement des innovations et des technologies agricoles actuelles et futures. Leur diversité culturelle, écologique et agricole peut encore s'observer dans les nombreux endroits du monde où elle est préservée sous la forme de systèmes agricoles uniques. Le programme SIPAM oblige les parties prenantes des sites désignés à mettre en oeuvre des plans d'action pour la conservation dynamique des éléments centraux de leurs sites et à adapter et développer les sites en fonction de l'évolution de l'environnement social, économique et naturel.



le fonctionnement durable de ce système de culture du riz en terrasse. Les communautés hani, leurs technologies agricoles autochtones, leur conservation de nombreuses variétés de riz locales uniques, le choix de leurs lieux d'implantation et leurs coutumes orientées vers la protection et la conservation de l'environnement sont l'expression d'un rapport harmonieux entre les individus, mais aussi entre l'homme et la nature.



Kenya et République Unie de Tanzanie (AU-DESSUS) Système agropastoral Massai d'Oldonyonokie/ Olkeri et zone agropastorale Massai d'Engaresero

Dans le sud du Kenya et en Tanzanie, les populations massais utilisent depuis des siècles un système agropastoral adapté à la pénurie d'eau et à la faible disponibilité des pâturages. Les Massais ont réussi à s'adapter au milieu environnant et à la faune et la flore pour satisfaire leurs

KENYA

Village Samburu situé en bordure du parc national de Samburu dans le nord du Kenya.

©FAO/
GEORGE
STEINMETZ

propres besoins et ceux des villes proches: loin d'établir une concurrence pour les ressources, ce système est plutôt une forme de synergie. Ce système agropastoral intègre des animaux tels que les buffles, chèvres et moutons de races endémiques, aux côtés de plantes cultivées comme le maïs et le haricot. D'autre part, la communauté massai étant très organisée, elle attribue aux différentes catégories sociales qui la composent des tâches spécifiques comme la recherche de pâturages, la gestion de l'eau, la migration du bétail, etc. Pour répondre aux besoins des animaux et de la communauté, une connaissance et une compréhension approfondies des ressources (herbes et eau), de la nature et du climat de la région sont nécessaires. Dans cet environnement fragile, pendant des siècles, les Massais ont su habilement façonner et conserver les paysages selon un principe de durabilité, dans le plus profond respect de la faune et de la flore. Leur système agropastoral doit donc être préservé, non seulement pour conserver la beauté de ce paysage intimement lié à leur identité culturelle, mais encore pour ne pas perdre cette profonde connaissance de la nature.

**MEXIQUE**

[GAUCHE]

Système agricole de la «Chinampa» à Mexico.

©GIAHS SECRETARIAT/FAO

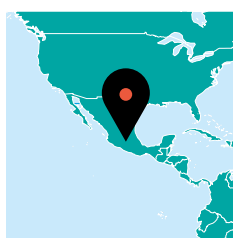
CRITÈRES DE SÉLECTION DES SIPAM

Cinq caractéristiques déterminent «l'importance globale» d'un site et servent de critères de sélection pour évaluer la pertinence de la désignation d'un site SIPAM.

- ▶ **Des systèmes agricoles qui garantissent la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.** Les agriculteurs des sites SIPAM ont progressivement développé et mis en place des systèmes productifs, efficaces, résilients et durables à travers une gestion habile des ressources, une production diversifiée et une optimisation des bénéfices mutuels liés aux rôles écologiques joués par les plantes cultivées et les animaux pour pallier l'existence de conditions géographiques, topographiques et environnementales défavorables.
- ▶ **Une agro-biodiversité riche et unique.** Les systèmes SIPAM reflètent souvent une biodiversité agricole riche et unique au monde, qui se manifeste au niveau des champs et des paysages sous la forme de techniques de rotation, de polyculture et/ou d'agroforesterie.
- ▶ **Des connaissances et des technologies traditionnelles**

Les populations autochtones et les familles d'agriculteurs vivant dans des sites SIPAM ont souvent acquis des connaissances très approfondies sur les subtilités et la complexité des écosystèmes locaux.

- ▶ **Des valeurs culturelles fortes, des formes collectives d'organisation sociale et des systèmes de valeurs pour la gestion des ressources et la transmission des connaissances.** Au fur et à mesure que se sont développés des types spécifiques de systèmes agricoles au cours du temps, des organisations sociales, des systèmes de valeurs et des pratiques culturelles se sont constitués et intégrés aux pratiques de gestion des ressources et aux technologies de production alimentaire employées dans les systèmes agricoles.
- ▶ Paysages terrestres et marins remarquables témoignant de l'ingéniosité des systèmes et des technologies utilisées en matière de gestion des ressources en eau et du sol. Au fil des générations, les agriculteurs ont su s'adapter à leur environnement naturel pour cultiver des produits agricoles.

**Mexique: système agricole de la «Chinampa»**

Le système agricole de la «chinampa» est un ensemble articulé d'îles artificielles construites selon la tradition «chinampera», culture dominante depuis l'époque aztèque et transmise par voie orale. Grâce à lui, il a été possible de transformer des sols incultivables en terres agricoles et d'élevage hautement productives. Les connaissances et l'expérience acquises par les agriculteurs à travers les siècles sont

au cœur de la productivité et de l'équilibre écologique de ce système. Les «chinampas» sont entourées de canaux, fossés et rangées de saules autochtones, portant le nom d'«ahuejotes» (*Salix Bonplandiana*), dont le rôle est de servir de protection contre le vent et les insectes, mais aussi d'offrir un habitat aux oiseaux et de retenir le sol à l'intérieur des parcelles. Les racines de ces saules protègent également les bords des «chinampas» contre l'érosion. Face à des aléas climatiques comme le gel ou la fluctuation des précipitations, l'agriculture «chinampera» offre un exemple de coexistence entre l'intensification agroécologique, le développement urbain et la revitalisation du patrimoine, grâce à des réseaux sociaux qui déploient des stratégies en matière de technologie et encouragent la solidarité et la vie en communauté. Les «chinampas» sont un symbole de l'identité mexicaine et une source de fierté pour les agriculteurs qui utilisent ce système pour approvisionner la ville en produits agricoles.

SOURCE: FAO. 2018. SYSTÈMES INGÉNIEUX DU PATRIMOINE AGRICOLE MONDIAL.

SIPAM À TRAVERS LE MONDE

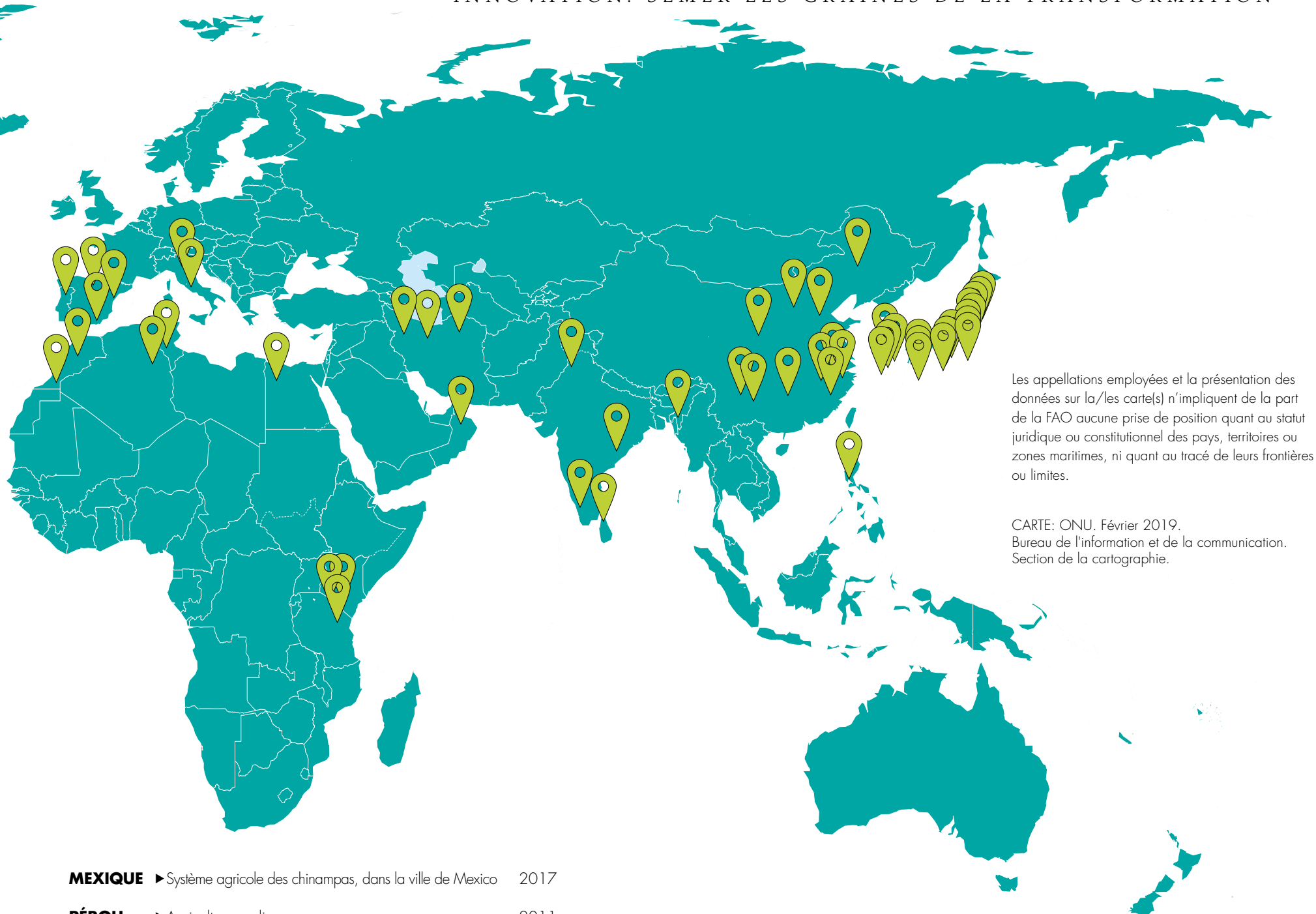
L'initiative des SIPAM a été encouragée par la FAO pour développer et gérer ces systèmes agricoles traditionnels uniques. Au début du mois de juillet 2016, 52 sites SIPAM ont été recensés dans 21 pays.

ALGÉRIE	► Système ghout (oasis du Maghreb)	2011
BANGLADESH	► Système agricole des jardins flottants	2015
CHILI	► Agriculture de l'île de Chiloé	2011
CHINE	► Culture riz-poisson	2005
	► Culture du riz traditionnel Wannian	2010
	► Rizières en terrasse des Hani	2010
	► Système riz-poisson-canard des Dong	2011
	► Agrosystème traditionnel de production de thé Pu'er	2012
	► Système d'agriculture Aohan en zone aride	2012
	► Système ancien d'exploitation du Torreya dans la communauté chinoise Kuaijishan	2013
	► Patrimoine agricole urbain - Vignoble Xuanhua	2013
	► Culture traditionnelle du jujubier dans le comté chinois de Jia	2014
	► Agrosystème Xinghua Duotian	2014
	► Système de culture du jasmin et du thé dans la ville de Fuzhou	2014
	► Système composite Zhagana basé sur la foresterie et l'élevage	2017
	► Système d'étangs piscicoles associés à la culture du mûrier à Huzhou (Zeijiang)	2017
	► Système traditionnel de culture du mûrier sur l'ancien lit du fleuve Jaune dans le comté de Xiajin	2018
	► Rizières en terrasse dans les montagnes et collines du sud de la Chine	2018
ÉGYPTE	► Système de production de dattes dans l'oasis de Siwa	2016
ÉMIRATS ARABES UNIS	► Oasis historiques de palmiers dattiers d'Al Ain et de Liwa	2015
ESPAGNE	► Système de production de raisins dans La Axarquía, province de Malaga	2017
	► Système de production de sel d'Añana	2017
	► The Agricultural System Ancient Olive Trees Territorio Sénia	2018
INDE	► Culture du safran dans le Cashemire	2011
	► Agriculture traditionnelle dans le Koraput	2012
	► Système agricole au-dessous du niveau de la mer de Kuttanad	2013
IRAN	► Systèmes de qanats du patrimoine agricole, Kashan	2014
	► Système de production de safran basé à Qanat à Gonabad	2018
	► Système de production de raisin dans la vallée d Jowzan	2018
ITALIE	► Les vergers d'oliviers sur les versants entre Assise et Spoleto	2018
	► Vignobles Soave traditionnels	2018
JAPON	► Systèmes satoyama et satoumi de Noto	2011
	► Système satoyama de Sado en harmonie avec l'ibis japonais à crête	2011
	► Gestion des prairies pour une agriculture durable à Aso	2013
	► Système traditionnel intégré thé-prairie de Shizuoka	2013
	► Système intégré forestier, agricole et piscicole de la péninsule Kunisaki	2013
	► Système agricole et de pêche	2013
	► Système Ayu de la rivière Nagara	2015
	► Système de culture de l'abricotier du Japon ou umé de Minabe-Tanabe	2015
	► Système d'agroforesterie de montagne de Takachihogo-Shiibayama	2015
	► Système traditionnel de gestion de l'eau d'Osaki Kodo pour une riziculture durable	2017
	► Système de culture en pentes abruptes de Nishi Awa	2018
	► Culture traditionnelle du wasabi à Shizuoka	2018
KENYA	► Système agropastoral massai d'Oldonyonokie/Olkeri	2011
MAROC	► Système oasien de l'Atlas (oasis du Maghreb)	2011
	► Système agro-sylvo-pastoral à base d'argan dans la région d'Ait Souab – Ait Mansour	2018



CHAPITRE 2.10

INNOVATION: SEMER LES GRAINES DE LA TRANSFORMATION



Les appellations employées et la présentation des données sur la/les carte(s) n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

CARTE: ONU. Février 2019.
Bureau de l'information et de la communication.
Section de la cartographie.

MEXIQUE ▶ Système agricole des chinampas, dans la ville de Mexico 2017

PÉROU ▶ Agriculture andine 2011

PHILIPPINES ▶ Rizières en terrasse d'Iligao 2011

PORTUGAL ▶ Système agro-sylvo-pastoral de Barroso 2018

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

▶ Rizières traditionnelles en terrasse gudeuljang non de Cheongsando 2014

▶ Système agricole batdam de Jeju 2014

▶ Agriculture traditionnelle du thé Hadong à Hwagae-myeon 2017

▶ Culture traditionnelle du ginseng à Geumsam 2018

RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

▶ Zone agropastorale massai d'Engaresero 2011

▶ Système agroforestier de Shimbwe Juu Kihamba 2011

SRI LANKA

▶ Système de village-citerne en cascade de la région aride du Sri Lanka 2017

TUNISIE ▶ Oasis de Gafsa (oasis du Maghreb) 2011



PROFITER DE NOTRE ÉLAN

La FAO est depuis longtemps à l'avant-garde des actions visant à rendre la science, la technologie et l'innovation accessibles aux agriculteurs familiaux, en appliquant les connaissances les plus récentes aux outils, pratiques et approches de l'agriculture. En collaboration avec ses partenaires, la FAO a aussi coordonné la conférence L'Emploi des jeunes dans l'agriculture comme solution solide pour mettre fin à la faim et à la pauvreté en Afrique à Kigali, au Rwanda, en 2018. Son objectif était de favoriser l'échange entre les parties prenantes sur les connaissances et les bonnes pratiques relatives aux interfaces entre l'agriculture, l'emploi des jeunes, la création d'entreprises et les innovations en matière de TIC, afin de hiérarchiser les interventions à venir. Un cadre général et une ligne de conduite ont ainsi pu être définis pour orienter le cours des actions futures.

Le Comité de l'agriculture, l'un des organes directeurs de la FAO qui définit les orientations générales en matière de politique et de réglementation sur les thèmes de l'agriculture, l'élevage, la sécurité alimentaire, la nutrition, le développement rural et la gestion des ressources naturelles, a souligné le rôle de la FAO en tant qu'organisation fondée sur la connaissance, sachant rester en phase avec les innovations, notamment dans les domaines scientifiques, technologiques et politiques, qui ont été les principaux moteurs de l'évolution des systèmes agricoles. Ainsi, la FAO aide les pays

PAKISTAN

Les écoles pratiques d'agriculture offrent un apprentissage technique en groupe pour améliorer les plans de préparation et de réponse.

©FAO/FAROOQ NAEEM

à élaborer leurs stratégies en matière de Systèmes d'innovation agricole, en établissant un diagnostic complet et une évaluation de leurs besoins.

Sur cette base, comme réponse directe et ferme à ses Membres, la FAO a organisé en novembre 2018 le Symposium international sur l'innovation agricole au service des agriculteurs familiaux: libérer le potentiel de l'innovation agricole pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Cette initiative faisait partie d'un effort plus vaste visant à promouvoir l'innovation agricole au profit des exploitants familiaux, dans l'intention d'accroître la sécurité alimentaire et le développement durable, et de favoriser le développement rural. Les agriculteurs familiaux jouent un rôle crucial dans l'alimentation d'une population mondiale croissante. L'Assemblée générale des Nations Unies a récemment proclamé la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028, entérinant ainsi le succès de son Année internationale qui a mis en évidence le rôle que jouent l'agriculture familiale, l'élevage et les petites exploitations agricoles dans le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition. Dans sa résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies a accordé une attention particulière à l'innovation, soulignant «le rôle majeur de la science, des technologies, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise dans le soutien aux petits exploitants agricoles, y compris les éleveurs et les exploitations familiales, notamment les femmes et les jeunes vivant en zone rurale». Le symposium international sur l'innovation agricole

au service des agriculteurs familiaux a reconnu le rôle primordial des exploitations familiales en faveur de l'innovation agricole. Il a également reconnu le rôle décisif joué par les jeunes ainsi que leur potentiel unique en matière d'innovation agricole. Comme l'a déclaré le Directeur général de la FAO dans ses remarques finales: «il n'est pas possible de séparer l'innovation des jeunes ou la jeunesse des innovations».

ALLER DE L'AVANT

Accélérer et faire progresser l'innovation dans le domaine de l'agriculture nécessite une approche globale dans laquelle toutes les parties prenantes s'engagent à soutenir et à mettre en œuvre des actions coordonnées. La FAO soutient le renforcement de l'innovation par les moyens suivants:

► **Sensibiliser au rôle de l'innovation dans la libération du potentiel permettant de parvenir à une alimentation et à une agriculture durables.** L'agriculture doit innover pour répondre à la demande mondiale, et l'innovation joue un rôle essentiel pour rendre l'agriculture plus compétitive et durable. Les processus d'innovation répondent généralement à différents facteurs de déclenchement et de changement. Il est important d'assurer des conditions favorables et un cadre propice à la libération du potentiel d'innovation pour stimuler la croissance socioéconomique, garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, réduire la pauvreté, améliorer la résilience dans des environnements en mutation (par exemple, soumis au changement climatique) et atteindre ainsi les ODD.

► **Coordonner l'action entre les secteurs et avec les partenaires pour renforcer l'impact.** La FAO peut créer une plateforme de dialogue participatif entre les différents acteurs et décideurs en vue de développer de nouveaux partenariats et des modèles commerciaux associant les secteurs public et privé, la société civile, la recherche, le développement et les organisations d'agriculteurs. L'Organisation peut également jouer un rôle solide de catalyseur et de soutien pour renforcer l'autonomie des petits exploitants et des agriculteurs familiaux grâce à l'innovation, en facilitant son adoption et en coordonnant des actions collectives plus larges.

► **Renforcer l'innovation par le biais de partenariats stratégiques, de politiques et d'investissements.** Le développement de l'innovation agricole nécessite un engagement important de la part de tous les acteurs et décideurs: renforcement des capacités des

LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE, L'INNOVATION ET L'ENTREPREUNARIAT JOUENT UN RÔLE MAJEUR POUR SOUTENIR LES PETITS AGRICULTEURS, EN PARTICULIER LES ÉLEVEURS, LES AGRICULTEURS FAMILIAUX, AINSI QUE LES JEUNES ET LES FEMMES EN MILIEU RURAL.

agriculteurs, amélioration des politiques, réorientation des finances et des investissements, mise en place de systèmes alimentaires plus inclusifs et diversifiés, changements dans les comportements des consommateurs, consolidation des organisations de producteurs et création de nouveaux partenariats entre les petits producteurs et entrepreneurs et les grands acteurs du secteur privé.

► **Faire participer les jeunes.** L'agriculture est un moteur essentiel du développement économique. Elle peut créer des emplois pour les jeunes en exploitant les opportunités offertes par l'esprit d'entreprise et les innovations dans le secteur agroalimentaire, y compris dans le domaine des TIC, tout au long de la chaîne de valeur. Cette approche peut contribuer à améliorer l'image de la filière agricole en augmentant la productivité et le retour sur investissement, et en offrant des possibilités d'emploi nouvelles et différentes.

► **Favoriser l'engagement du secteur privé et la coopération Sud-Sud.** La coopération entre les pays et avec le secteur privé, qui s'est avérée efficace, offre de très nombreuses solutions de développement, sous forme de connaissances, expériences, bonnes pratiques, politiques novatrices, technologies et ressources, qui se sont révélées rentables et ont un potentiel immense à exploiter au profit des autres. Elle offre aussi des avantages et une expérience complémentaires permettant d'élaborer de nouvelles solutions, de développer de nouveaux outils et d'innover. La FAO désigne le secteur privé comme un acteur clé de la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté rurale. Elle souligne également le potentiel d'une coordination et d'une collaboration optimisées entre les secteurs public et privé. ●

3

LES PLUS GRANDS DE LA

- 186 L'éradication de la peste bovine
- 190 Le traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- 195 Le Codex Alimentarius
- 201 La lutte contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 204 Les instruments légaux pour une pêche responsable
- 209 Les directives sur les régimes fonciers des terres, des pêches et des forêts
- 213 Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
- 217 Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)
- 221 Le droit à l'alimentation
- 226 FAOSTAT: la division de la statistique de la FAO

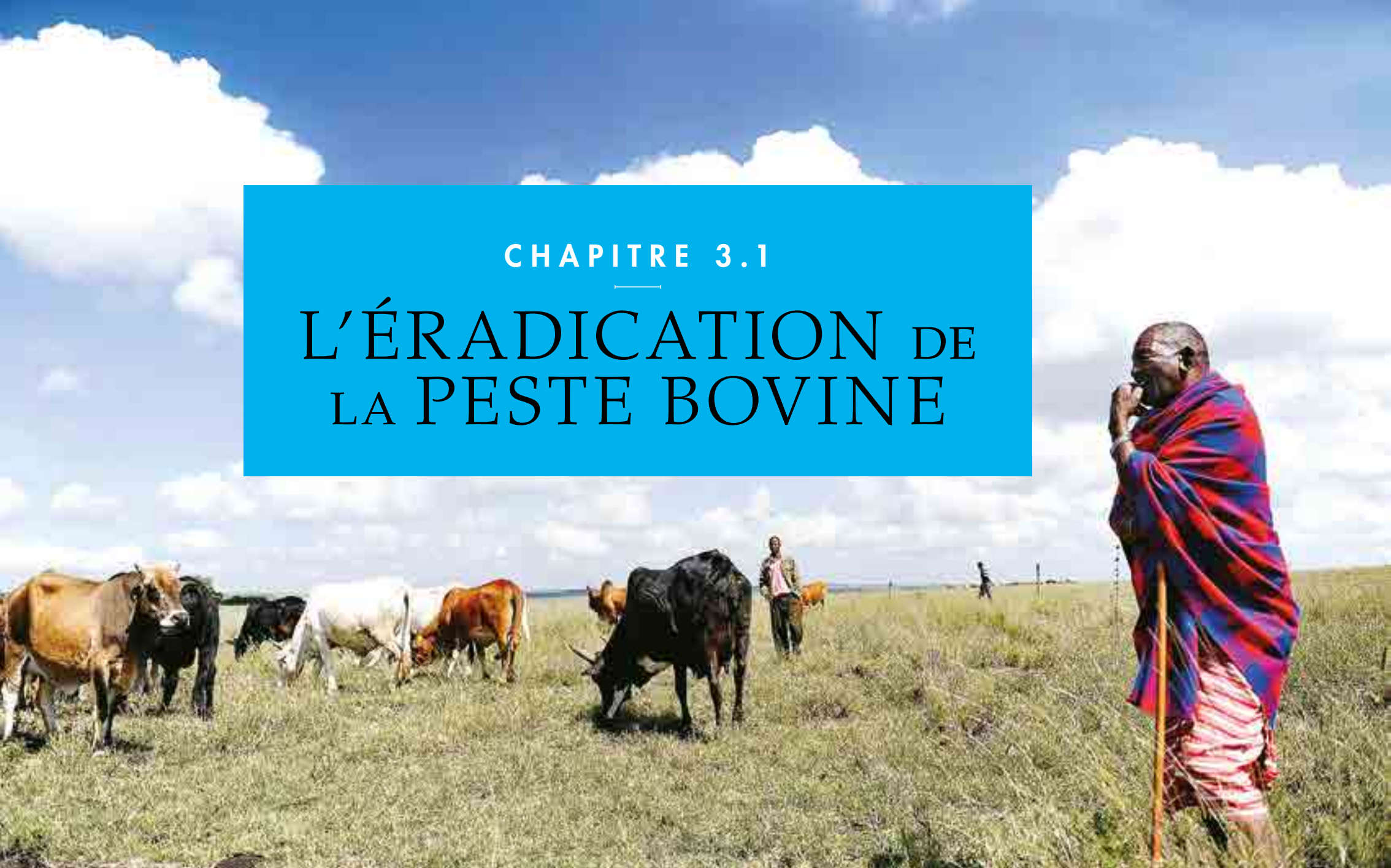


S S SUCCÈS FAO



CHAPITRE 3.1

L'ÉRADICATION DE LA PESTE BOVINE



En 2011, le monde fut déclaré libéré de la peste bovine, une maladie dévastatrice qui pendant des siècles avait limité la production animale, les méthodes de transport, la culture et les récoltes, causant ainsi de nombreuses famines. Son éradication était le fruit d'un programme mis en œuvre entre plusieurs partenaires, coordonné par la FAO. Jusqu'à ce jour, l'homme n'était parvenu à éliminer qu'une seule maladie: la variole, en 1980.

Vers 1994, des dizaines de milliers de têtes de bétail moururent dans le nord du Pakistan, sans que personne ne comprenne pourquoi. Cela faisait des décennies que l'on n'avait plus relevé la moindre trace de peste bovine, mais le transit de buffles destinés à la consommation humaine suffit à déclencher une épidémie dans la région. La population locale était en colère car elle se sentait abandonnée par les services vétérinaires qui semblaient avoir

KENYA

Un éleveur masai observe son bétail, désormais libéré de la peste bovine, paître dans une prairie située à quelque 50 kilomètres carrés au sud de Nairobi, aujourd'hui libéré de la menace centenaire de la peste bovine.

©FAO/TONY KARUMBA HAYDUK

oublié la maladie. Quand Paul Rossiter et d'autres techniciens de la FAO arrivèrent sur les lieux, ils furent hués et parfois même reçus à coups de pierres, alors qu'ils apportaient les vaccins dont la population avait besoin pour combattre la maladie.

«Voilà les effets de la maladie», résume-t-il en repensant à ces réactions spontanées. La peste bovine menaçait leur principal moyen de subsistance, et la seule option qui s'offrait à eux consistait à s'en aller travailler dans les grandes villes pour pouvoir gagner de quoi nourrir leurs familles. À l'opposé, à Karachi, où la vaccination fut un succès, les agriculteurs très reconnaissants l'invitèrent, lui et ses collègues, à dîner.

HISTOIRE D'UNE MALADIE

Même si elle n'était pas transmissible à l'homme, cette maladie des bovidés se caractérisait par des taux de mortalité élevés. Avec

SRI LANKA

Un vétérinaire présente un échantillon de sang prélevé sur une vache afin de vérifier que le virus de la peste bovine n'a pas fait sa réapparition

©FAO/ISHARA KODIKARA



GUIDE POUR LUTTER CONTRE D'AUTRES MALADIES ANIMALES

L'UNE DES LEÇONS APPRISSES DE LA LUTTE CONTRE LA PESTE BOVINE a été l'importance de disposer d'une feuille de route avec une échéance, et d'une vision. Si le simple fait de marquer les objectifs sur un calendrier et de définir les étapes nécessaires à leur accomplissement a porté ses fruits, pourquoi ne pas tenter ce même modèle dans la lutte contre d'autres maladies? La FAO et l'OIE ont lancé un programme mondial visant à l'éradication, à l'horizon 2030, de la peste des petits ruminants (PPR), une maladie virale très contagieuse, causant chaque année des pertes considérables chez les ovins et les caprins et appartenant à la même famille que la peste bovine, avec laquelle elle partage de nombreuses caractéristiques. Profitant de l'expérience acquise dans la lutte contre la peste bovine, les phases initiales de cette campagne se concentrent sur les régions où il existe une haute prévalence de circulation du virus, ainsi que sur la prévention des pays à haut risque. Les outils existent: des normes internationales pour le diagnostic de la PPR, un vaccin efficace et peu coûteux, et des systèmes d'alerte rapide pour signaler l'apparition de nouveaux épisodes. D'autres facteurs sont également pris en compte, comme les risques associés

au commerce des animaux vivants, les itinéraires suivis par les éleveurs, et les chaînes de valeur capables d'être utilisées pour renforcer la surveillance ou les possibilités d'intervention. L'implantation du programme dépendra surtout de l'engagement politique, des partenariats constitués entre les services vétérinaires nationaux et les producteurs, et de l'exploitation des possibilités de traitement d'autres maladies animales à fort impact comme la fièvre aphteuse, la brucellose ou la rage.

L'impact considérable de ces maladies animales rend la gestion des risques fondamentale. Les programmes de préparation aux situations causées par des maladies animales permettent de déployer des mesures précoces et efficaces en cas d'urgence. Dans des situations endémiques, la FAO a développé le concept de l'approche de lutte progressive ou PCP, aujourd'hui adoptée par de nombreux organismes internationaux, organisations régionales et pays, qui utilise la gestion des risques dans le cadre d'interventions spécifiques, plus rentables, permettant aux pays d'obtenir la reconnaissance internationale de leur statut.

à son actif la mort de millions de vaches, buffles et autres représentants d'espèces sauvages apparentées, elle fut responsable d'importantes pertes économiques et de grandes famines dans de nombreuses régions du monde.

Introduite en Europe par les envahisseurs venus d'Asie, la peste bovine avait frappé l'Empire romain au IV^e siècle de notre ère et à plusieurs reprises au cours des siècles suivants, générant à son passage une grande instabilité politique et paralysant la production agricole. À la fin du XIX^e siècle, elle toucha l'Afrique subsaharienne, où ses effets furent dévastateurs sur le cheptel bovin et une grande partie de la faune sauvage, et les épisodes de famine se multiplièrent. La maladie marqua de son empreinte une grande partie du monde. Les épidémies se propagèrent de la Mauritanie aux Philippines, de la Suède à l'Afrique australe. Dans les années 1920, on enregistra même deux épisodes au Brésil et en Australie. Face à une telle situation, la communauté internationale dut réagir, et c'est ainsi qu'elle

fonda, en 1924, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, il fut décidé que les Nations Unies travailleraient aux côtés de l'OIE pour lutter contre la propagation du virus, car il était impossible pour les pays d'y faire face seuls. La FAO commença donc à se réunir avec les autorités responsables de la santé animale dans le monde entier pour coordonner ces programmes: cette collaboration fut essentielle pour atteindre le résultat final.

Le responsable des services de santé animale de la FAO, Juan Lubroth, reconnaît l'importance du poids des communautés locales touchées par la peste bovine, année après année, décennie après décennie. L'élevage était important pour le bien-être des communautés, non seulement en tant que partie intégrante de la société d'un point de vue culturel, religieux et coutumier, mais encore et surtout pour l'alimentation et la production végétale. Une fois que l'on eut développé un vaccin contre la maladie, il fut

LA DERNIÈRE TRACE DANS L'ÉCOSYSTÈME SOMALI

Les scientifiques pensaient que le dernier foyer de peste bovine devait se trouver dans l'écosystème pastoral somalien qui s'étend entre Djibouti, le Kenya, la Somalie et l'Éthiopie. En septembre 2001, la présence du virus fut détectée dans cette zone pour la dernière fois sur la planète chez des buffles vivant dans le parc national de Meru, au Kenya.

«La contamination d'animaux sauvages par le virus constituait un problème», raconte Bouna Diop, Directeur régional du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) de la FAO pour l'Est et

la Corne de l'Afrique. Dans ces pays, où les animaux franchissent les frontières sans contrôle, le virus se déplaçait vers des zones où les systèmes vétérinaires étaient moins implantés. Entre la dernière flambée et l'étape finale de l'éradication de la maladie, il fallut s'assurer que cette dernière n'était plus présente dans ces zones. Diop Bouna explique que «cela ne pouvait pas se faire depuis les bureaux», et que les experts durent donc se rendre sur place pour prélever des échantillons de sang sur les animaux et les faire analyser. Ce travail au niveau régional exigea une étroite coordination et une communication intensive entre la FAO et ses autres partenaires.



KENYA

Cérémonie d'inauguration d'une statue de buffle dans le parc national de Meru en 2011, théâtre en 2001 de la dernière flambée attestée de peste bovine. L'ancien Président kenyan, Mwai Kibaki, entouré de représentants des autorités, commémore l'éradication de la peste bovine.

observé que les campagnes de vaccination infantiles mises en œuvre par les autorités sanitaires dans les zones rurales n'auraient de sens que si leurs animaux étaient vaccinés contre la peste bovine. La mise à disposition d'un vaccin efficace et de qualité était essentielle à la réussite de l'éradication: une tâche qui s'est vue facilitée par le fait que du Sénégal à la Chine, il n'y avait qu'une seule et même souche du virus.

UNE RÉAPPARITION INNATENDUE

La recherche scientifique, associée à l'intérêt international pour l'éradication de la peste bovine, contribua à ce que le vaccin passe par de nombreuses mains. Dans les années 60, Walter Plowright et ses collègues au Kenya développèrent un vaccin stable, simple à diffuser et peu coûteux. Ils établirent un système de contrôle de la qualité au laboratoire Muguba, situé dans la périphérie de Nairobi. Selon l'expert de la FAO, Juan Lubroth, les Britanniques, qui contrôlaient à l'époque le Kenya, affichaient un grand intérêt à éradiquer cette maladie parce qu'ils en avaient subi les conséquences chez eux et dans d'autres colonies comme l'Inde ou l'Égypte.

En Afrique, une ambitieuse campagne de vaccination menée dans les années 1960 n'empêcha toutefois pas la maladie de faire sa réapparition dans de nombreux pays plusieurs années plus tard. En effet, de nombreux gouvernements avaient baissé la garde et annulé ces programmes. La peste bovine qui n'avait pas été éradiquée totalement fit son retour sous une forme encore plus virulente: au début des années 1980, des millions d'animaux moururent lors de nouvelles ambées de l'épidémie en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Au Nigéria, les pertes s'élevèrent à quelque deux milliards d'USD.

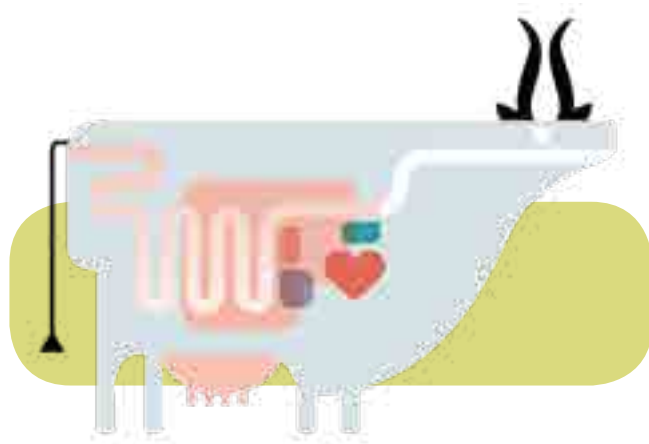
Pour regagner le terrain perdu, il fut essentiel de reconstruire l'engagement politique et financier national et international, de comprendre l'épidémiologie locale de la maladie, de disposer de

meilleurs outils de diagnostic et de vaccination et d'analyser les risques que représentaient la faune sylvestre, les transports et les marchés. Enfin, le développement aux États-Unis d'un vaccin stable, plus résistant aux températures rencontrées dans les régions tropicales ou désertiques, et donc plus efficace en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale, fut l'un des facteurs clés de cette dernière étape.

LA CHASSE AU VIRUS

En 1994, la FAO lança, avec le soutien de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'OIE, le Programme mondial d'éradication de la peste bovine (GREP), objectif à atteindre avant l'échéance de 2010. Le programme se présentait comme un mécanisme de coordination internationale pour promouvoir et vérifier l'élimination de la maladie et apporter un soutien technique systématique et global. Les réseaux de laboratoires et d'unités d'épidémiologie, les centres de référence de la FAO et d'autres experts se joignirent à la campagne de recherche du virus sur le terrain. Les plans de réponse immédiate aux situations d'urgence et les programmes nationaux de surveillance étaient les clés de voûte de ce mécanisme.

Paul Rossiter s'en souvient comme d'une aventure. À plusieurs reprises, il dut se rendre dans des lieux reculés ou camper le long de la route la nuit durant à cause d'une rivière en crue ou d'une panne de voiture. «Même si nous nous attendions toujours à rencontrer des animaux atteints par la peste, partir à leur recherche en utilisant les techniques prescrites prenait du temps et constituait parfois un grand défi. Et quand nous en trouvions, il fallait agir rapidement», commente-t-il. Par ailleurs, ses collègues et lui ne savaient pas toujours sur quoi ils allaient tomber: dans un village reculé du Yémen, ils furent contraints de venir en aide aux populations gravement affectées par la fièvre de la vallée du Rift, alors qu'ils étaient en quête de la peste bovine.



LA PESTE BOVINE, également appelée «typhus contagieux», est une maladie virale contagieuse qui touche les artiodactyles, essentiellement les bovins et les buffles. Elle est due à un virus de la famille des Paramyxoviridae, du genre Morbillivirus. Chez de nombreuses espèces d'animaux sauvages et domestiques artiodactyles, y compris les ovins et les caprins, l'infection est à l'origine d'une maladie qui se traduit par symptômes atténués, mais dans un troupeau de bovins ou de buffles hautement sensibles, espèces les plus souvent atteintes, le taux de mortalité peut atteindre 100 pour cent.

Convaincre les populations locales que la priorité était d'éradiquer la peste quand ses effets n'étaient pas aussi visibles et poursuivre les efforts en ce sens s'avéra difficile, surtout à partir de 2001, année où le dernier cas fut relevé au Kenya. Au cours de la décennie qui suivit, une véritable course de fond fut menée afin de démontrer que la maladie avait disparu chez tous les animaux, domestiques et sauvages. «Cela coûta très cher», rappelle Juan Lubroth, qui se souvient également de l'énergie qu'il avait fallu déployer pour maintenir l'engagement politique, assurer le financement et convaincre les partenaires de ne pas reculer et qu'ils étaient sur le point d'atteindre un résultat historique, à savoir l'éradication de la peste bovine.

La nouvelle tant attendue tomba le 28 juin 2011, lors de la Conférence de la FAO: le monde était libre de la peste bovine. Avant cela, l'homme n'était parvenu à rayer une maladie de la carte qu'à une seule reprise: c'était en 1980 avec la variole. La peste bovine devenait ainsi la première maladie animale à être éradiquée, ouvrant la voie à la lutte contre de nombreuses autres infections. L'expert Juan Lubroth estime que l'on a éliminé une des causes de la famine et que l'on a compris qu'aucun pays ne peut lutter seul. «Le sentiment d'union et de confiance est essentiel face à des maladies transfrontières de grande ampleur», ajoute-t-il. Pendant tout ce temps, les pays travaillèrent avec leurs voisins, en établissant des réseaux de laboratoires et services d'épidémiologie, et les vétérinaires et experts purent partager les informations et se réunir à intervalles réguliers pour s'aider mutuellement.

Maintenant que l'on a endigué la maladie, la prévention de sa réapparition passe par la réduction du nombre de laboratoires qui possèdent encore le virus: seule sa destruction ou conservation au sein d'un laboratoire de haute sécurité approuvé par l'OIE et la FAO pourra éviter tout risque de contamination. En 2011, neuf laboratoires situés dans 20 pays possédaient encore le virus, mais ce chiffre devrait peu à peu diminuer. ●



ROME

Dans le hall d'entrée du bâtiment principal du Siège de la FAO à Rome, une plaque commémore la déclaration officielle d'éradication de la peste bovine.

UNE SEULE SANTÉ POUR TOUS

PLUS DE 60 POUR CENT DES AGENTS PATHOGÈNES EXISTANTS OU ÉMERGENTS QUI AFFECTENT LES ÊTRES HUMAINS PROVIENNENT DU MONDE ANIMAL, et 75 pour cent d'entre eux sont issus d'espèces sauvages. D'autre part, les risques de contracter une maladie se sont multipliés en raison de facteurs comme l'urbanisation, le développement du commerce, la demande croissante de produits carnés et d'origine animale, ou encore le besoin de produire davantage de denrées alimentaires pour étayer l'essor démographique.

En ce sens, l'expression «Une seule santé» ne fait pas seulement référence à la santé des individus. Elle participe d'une vision à la fois générale et locale qui tente de relever les défis complexes qui menacent la santé humaine et animale, la sécurité alimentaire et l'environnement, à travers des approches interdisciplinaires reposant sur l'interconnectivité entre les risques et les interventions possibles. L'appartenance de la FAO au réseau mondial «Une seule santé» se reflète dans l'accomplissement des objectifs de développement durable (ODD) définis par la communauté internationale à l'horizon 2030.

Face à des situations d'une telle complexité, l'expérience acquise dans le combat mené contre le virus de la grippe aviaire H5N1 représente un exemple de lutte contre une maladie animale sous une approche multidisciplinaire. La collaboration entre biologistes, vétérinaires, physiciens, économistes, experts en communication, entre autres nombreux spécialistes, sans oublier le soutien d'une plus grande coopération internationale, est absolument indispensable.

En ce sens, la FAO s'est alliée à l'OIE et à l'OMS pour lutter sur un autre front: celui de la propagation des infections résistantes aux antimicrobiens. Ensemble, ces organisations ont développé un Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens (en anglais, AMR). La résistance développée par des bactéries, virus, parasites et champignons à des médicaments jusqu'ici considérés comme efficaces rend de plus en plus difficile le traitement de certaines infections. L'usage excessif, la mauvaise utilisation, l'abus et la falsification de certains produits, qui en sont les principaux responsables, exigent une bonne gouvernance de la part des secteurs et professions concernés. Les pays se sont engagés à adopter une stratégie vaste et coordonnée pour aborder les causes de l'AMR dans de nombreux secteurs, et notamment ceux de la santé humaine, de la santé animale et de l'agriculture.

A woman wearing a white lab coat and a yellow headscarf is holding a clear plastic tray. The tray contains two rows of small, clear vials with black caps, each filled with different types of seeds or plant material. The background is slightly blurred, showing an outdoor setting.

CHAPITRE 3.2

LE TRAITÉ SUR
LES RESSOURCES
PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE



AFGHANISTAN [PAGE PRÉCÉDENTE]

Un échantillon de semences produit par le laboratoire national de semences. Leur conservation est importante pour assurer la diversité génétique des plantes.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

BURUNDI [SUR CETTE PAGE]

Un laboratoire privé équipé pour la multiplication *in vitro* de cultures de banane, de pomme de terre, d'igname et de manioc utilisées par la FAO.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

À quel pays appartient telle semence? À celui qui la conserve? Ou bien fait-elle partie du patrimoine de l'humanité? Le Traité international sur les ressources phytogénétiques régleme la conservation, l'utilisation durable ainsi que l'accès et le partage des bénéfices de toute composante de la biodiversité végétale pour l'alimentation et l'agriculture.

La diversité génétique pourrait servir de bouée de sauvetage face au problème de la faim. Ce fut le cas en Europe, lors de la première moitié du XIXe siècle, lorsque la famine emporta près de deux millions de personnes en Irlande à la suite de la destruction des cultures de pommes de terre causée par un champignon. À l'époque, c'est vers l'Amérique latine, région d'origine de la pomme de terre, que l'on se tourna pour trouver les gènes résistants à cette maladie.

Ce rempart naturel est le résultat de plus de 10 000 ans d'agriculture. Toutefois, de nombreuses espèces végétales ont disparu au fil des siècles. Comme l'affirme le Professeur José Esquinas-Alcázar, ancien technicien de la FAO et instigateur du Traité international sur les ressources phytogénétiques, «des milliers de variétés de cultures hétérogènes ont progressivement été remplacées par une poignée de variétés commerciales uniformes et homogènes». Cette perte de diversité a occasionné un grave problème lorsque les agriculteurs et les scientifiques ont dû commencer à adapter les cultures aux effets du changement climatique et aux maladies, sans disposer de variétés de substitution.

Pour y remédier, les scientifiques avaient déjà réuni d'importantes connaissances techniques dès le début des années 1970, et il ne leur restait plus qu'à faire ce qui semblait le plus simple mais qui, en définitive, s'est avéré plus complexe: trouver le moyen de les mettre en œuvre. C'est en 1974 que fut créé le Conseil international des ressources phytogénétiques (aujourd'hui Biodiversity International), un programme financé par les fonds supplémentaires versés par les Membres de la FAO et chargé de la mise en œuvre des

missions de collecte de variétés et du développement des banques de germoplasmes. Ces banques sont destinées à la conservation de la diversité génétique d'une ou plusieurs cultures et des espèces sauvages apparentées. Les semences y sont conservées à basse température.

LES SEMENCES: PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ OU MARCHANDISE?

La manière de recueillir et de conserver les semences et tout type de germoplasmes commençait à susciter des tensions car un grand nombre était stocké dans des lieux auxquels tous les pays du monde ne pouvaient avoir accès. José Esquinas se souvient de la session de l'Assemblée de la FAO de 1979 au cours de laquelle l'Espagne, qui en assumait la présidence, réclama pour la première fois la conclusion d'un accord international et la création d'une banque mondiale de germoplasmes. Cette proposition, saluée par de nombreux pays et notamment par l'Inde, ne déboucha toutefois pas sur un projet de résolution, en raison de pressions politiques de toutes sortes.

Dès lors, les pays en développement pointèrent du doigt les pays plus développés. Ils considéraient injuste que quelques pays et multinationales profitent de la diversité des ressources génétiques – qui, en grande partie, se trouvaient dans les zones tropicales et subtropicales – sans qu'eux-mêmes – les pays en voie de développement – n'en bénéficient.

Lors de la Conférence de la FAO de 1981, ils exprimèrent leur malaise en interpellant l'Assemblée: «À qui appartient juridiquement le matériel génétique déposé dans les banques: au pays où il a été récolté? À celui qui le conserve? Ou alors fait-il partie du patrimoine de l'humanité?»

Les pays en développement rejetaient l'idée selon laquelle le matériel génétique appartiendrait aux pays qui le stockent, indépendamment de son origine. À cela, faut-il ajouter que ce matériel, collecté grâce à des fonds internationaux, était utilisé et faisait l'objet de recherches dans les pays qui possédaient de plus grandes capacités techniques et économiques. Par conséquent, les autres pays devaient payer des droits de propriété intellectuelle pour l'utilisation de nombreuses nouvelles variétés enregistrées.

En dépit des pressions contre cette initiative, 1983 vit l'adoption de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, un document non contraignant sur lequel huit pays émirent initialement des réserves. Cette année-là, la Conférence de la FAO fut le théâtre de débats houleux. Les négociateurs s'enlisèrent dans une querelle sur la création d'une commission de supervision de l'Engagement, qui fut finalement approuvée lors d'un vote historique.

DES NÉGOCIATIONS SANS FIN

Les négociations durèrent plusieurs années. Elles avaient pour but de faire changer d'avis les huit pays qui avaient émis des réserves. Tout au long de cette période, se multiplièrent les invitations officielles et les contacts informels visant à aplanir les divergences. Les droits de l'obteneur – une sorte de propriété intellectuelle «douce» pour les producteurs de variétés commerciales – furent reconnus en contrepartie de la consécration des droits de l'agriculteur, du développeur et du gardien de la diversité biologique mise à la disposition des éleveurs.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE LA FAO

PÉROU

Projet du Parc de la pomme de terre, à Cusco, financé par la FAO à travers le Fonds de répartition des bénéfices du Traité sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

©FAO/ROBERTO FAIDUTTI



Ce faisant, les parties signataires s'employaient à rendre compatible la nouvelle interprétation du patrimoine de l'humanité et la souveraineté des États, créant au passage le système mondial de ressources génétiques et un autre système multilatéral qui, selon le texte, devait être «efficient, efficace et transparent, tant pour favoriser l'accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture que pour partager, de façon juste et équitable, les avantages découlant de l'utilisation de ces ressources, dans une perspective complémentaire et de renforcement mutuel». Le point final de ce processus d'élaboration d'un système juste et équitable fut l'adoption du Traité, deux décennies plus tard. Entre-temps, la question de la diversité biologique fut abordée au sein de deux autres forums de la FAO: l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les mêmes polémiques ressurgirent sur la question des plantes cultivées et s'étendirent aux plantes sauvages.

C'est alors que les pays commencèrent à s'inquiéter des possibles effets de l'inclusion de l'intégralité de la diversité biologique dans une nouvelle convention. «Le même traitement s'appliquait indifféremment aux éléphants et au blé. Si le Traité avait été adopté tel quel, chaque pays aurait dû négocier des accords bilatéraux avec tous ceux dont des variétés sont obtenues, ce qui aurait été désastreux pour le secteur agricole», explique José Esquinas. Pour cette raison, la formule finalement retenue consista à adopter la Convention sur la diversité biologique à Rio de Janeiro en 1992, conjointement à trois résolutions, dont la dernière recommandait à la FAO de renégocier l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques, afin d'en faire un instrument multilatéral contraignant, conforme à cette nouvelle convention. Au terme de longs pourparlers, le Traité vit finalement le jour en 2001.

UNE NORME RATIFIÉE PAR 145 PAYS

Considéré comme le premier mécanisme mondial opérationnel servant à protéger et partager de manière équitable les semences, entre autres matériels génétiques, le Traité «a permis une prise de conscience universelle sur la grande valeur de la biodiversité agricole», estime Kent Nnadozie, secrétaire par intérim du traité. Ratifiée par 145 pays, cette norme promeut la conservation, la prospection, la collecte, la caractérisation, l'évaluation et la documentation de ces ressources à l'intérieur et hors de leur habitat, ainsi que leur utilisation durable, et le partage équitable des bénéfices qui en découlent. Les États signataires se sont engagés à appliquer le Traité et à coopérer au niveau international. Le système multilatéral d'accès et de partage des bénéfices s'applique à une liste de 64 cultures et espèces sélectionnées sur la base de leur importance pour la sécurité alimentaire et l'interdépendance des pays, qui n'ont ainsi plus à négocier des milliers d'accords bilatéraux. La simplification des formalités a également permis d'intensifier les échanges de semences. Entre 2007 et 2017, le Traité a donné lieu à 68 000 transferts à l'échelon mondial, concernant plus de 4,6 millions d'échantillons. Un autre avantage est l'obtention de fonds pour financer les projets à déployer dans les pays en développement pour mettre en œuvre le Traité.

«Entre 2010 et 2017, plus de 26 millions d'USD ont été déboursés pour venir en aide à plus d'un million d'agriculteurs de 65 pays en voie de développement», explique Nnadozie. José Esquinas reconnaît toutefois que des progrès restent à accomplir pour créer des accords similaires susceptibles de réglementer d'autres ressources génétiques agricoles, comme les animaux d'élevage. Malgré la persistance des conflits d'intérêts entre ceux qui accordent la priorité à la propriété intellectuelle et ceux qui défendent les droits des agriculteurs, José Esquinas estime quant à lui que les deux positions sont conciliables. De fait, le Traité en vigueur reflète cette compatibilité. ●



NORVÈGE

[EN HAUT]

Encerclée de neige, l'entrée de la banque de semences de Svalbard, contenant plus de 860 000 échantillons issus de presque tous les pays du monde.

[EN-BAS, DE GAUCHE À DROITE]

À l'intérieur, les étagères où l'on conserve les caisses contenant les semences; dépôt de semences en provenance d'Inde; tunnel souterrain au cœur de la banque de semences.



© CARY FOWLER / MARI TERRE / FONDS MONDIAL POUR LA DIVERSITÉ DES CULTURES

DANS L'ARCTIQUE, LA PLUS GRANDE BANQUE DE SEMENCES AU MONDE

Une porte encerclée par la neige. Voilà tout ce que l'on parvient à distinguer dans cette partie du paysage glacière à proximité du pôle Nord. Difficile d'imaginer que sous la couche de glace de l'archipel du Svalbard se cache ce que l'on pourrait considérer comme l'origine des plantes. Et pourtant, cette porte donne accès à un véritable bunker creusé dans la montagne, qui est la plus grande banque de semences au monde. Cet espace où le froid règne en maître existe depuis 2008. Implantée par le gouvernement norvégien,

dans un lieu connu pour sa stabilité géologique et politique, ainsi que pour l'efficacité de ses voies de communication, la banque est capable d'abriter quelque 4,5 millions de variétés de cultures. En 2018, les semences stockées, en provenance de presque tous les pays du monde, ont dépassé la barre du million. Depuis des denrées de base comme le maïs et le riz, jusqu'à des variétés telles que le haricot ou la laitue, tout ce matériel génétique restera dans cet endroit de la planète, même s'il risque de disparaître de son lieu d'origine. «Il est très important de conserver une copie de sauvegarde ailleurs pour assurer la survie future du matériel», affirme Roland Von Bothmer, ancien coordinateur de la banque de semences.

Avant d'arriver à Svalbard, chaque semence doit parcourir un long chemin. Le pays ou la

banque de semences doit conclure un accord avec la Norvège pour autoriser le dépôt de ses ressources phylogénétiques. La chambre forte semencière mondiale de Svalbard ouvre ses portes à de nouvelles semences trois fois par an. Les banques des autres pays (1 750 dans le monde) l'informent du matériel qu'elles vont lui faire parvenir. Celui-ci arrive d'abord à Oslo, puis rejoint l'archipel. Une fois sur place, les caisses sont scannées pour en confirmer le contenu, qui est alors examiné, étiqueté et archivé. Les informations qui accompagnent le matériel sont consignées dans une base de données accessible au public. Dès lors, si des semences de ce dépôt sont nécessaires, elles ne seront rendues que sur la base des instructions des pays ou banques de semences qui en sont dépositaires. Roland von Bothmer fait mention de la contribution «héroïque»

des employés de la banque de gènes située dans la banlieue d'Alep, en Syrie. Malgré la guerre, ils ont réussi à rassembler de l'ordre de 90 pour cent du matériel génétique qui y était conservé pour l'envoyer à Svalbard. «Nous sommes prêts à le leur restituer dès qu'ils nous en feront la demande», assure-t-il. Déjà en 2015, cette banque de semences, qui n'avait plus accès au matériel en Syrie, avait dû récupérer ses semences du dépôt de Svalbard pour se reconstituer dans les pays voisins. En février 2017, ces premières semences récemment cultivées ont été rendues à la chambre forte semencière de Svalbard, ce qui était absolument essentiel. Avec ces semences, la production d'aliments en Syrie peut être rétablie bien plus rapidement, une fois le conflit militaire terminé, selon Jon Georg Dale, ministre norvégien de l'agriculture et de l'alimentation.



المِسْرَة

المِسْرَة

المِسْرَة

المِسْرَة

المِسْرَة على حبة

48



CHAPITRE 3.3

LE CODEX ALIMENTARIUS

MAROC

Une réassortisseuse dispose des bouteilles d'huile d'olive dans un supermarché. Le Codex Alimentarius rassemble des normes afin de garantir l'innocuité des aliments à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, y compris la distribution.

©FAO/ALESSANDRA BENEDETTI

Pendant plus de 50 ans, le Codex Alimentarius a contribué d'une manière significative à protéger la santé des consommateurs et à assurer des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires.

Cette alliance réussie entre la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) tend à supprimer les barrières au commerce mondial des denrées alimentaires tout en garantissant l'innocuité des aliments.

La protection du consommateur existe depuis l'Antiquité. Ainsi, les Assyriens déterminaient les poids et les mesures à utiliser pour les céréales; les Égyptiens employaient des rouleaux à apposer sur certains aliments; les Grecs effectuaient des inspections pour vérifier la qualité de la bière et du vin; et les Romains disposaient d'un système public pour prévenir la fraude et éliminer les produits de mauvaise qualité. De nos jours, nous nous occupons d'autres questions, des additifs alimentaires et des résidus de pesticides à la prévention de la contamination chimique et microbiologique, en passant par l'évaluation de l'innocuité de pratiques modernes, dont certaines sont controversées, comme la modification génétique des aliments ou l'utilisation d'hormones dans la production d'aliments d'origine animale. Par contre, les objectifs généraux de protection de la santé des consommateurs et de garantie de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires restent inchangés. Garantir l'innocuité des aliments pour protéger la santé des consommateurs et assurer des pratiques loyales dans le commerce des aliments: telle est depuis 1963 la mission fondamentale du Codex Alimentarius (le «Code alimentaire»). La Commission du Codex Alimentarius, créée conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est le principal organisme international en matière de normes alimentaires. Son secrétaire, Tom Heilandt, explique que «l'idée d'harmoniser les normes est très ancienne mais c'est avec le Codex Alimentarius que cette harmonisation a revêtu une dimension mondiale».

Après la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale a montré un intérêt croissant pour le commerce

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE LA FAO



ITALIE

[AU DESSUS]

De gauche à droite, Renata Clarke, chef de l'unité de la sécurité sanitaire des aliments à la FAO, Guilherme Antonio Costa, Président du Codex et Tom Heilandt, Secrétaire du Codex, lors de la 41^e session de la Commission du Codex Alimentarius au siège de la FAO.

©FAO/GIUSEPPE CAROTENUTO

[AU DESSUS À DROITE]

La 41^e session de la Commission du Codex Alimentarius s'est tenue au siège de la FAO du 2 au 6 juillet 2018.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

international des aliments, mais les conflits ou l'absence de normes faisaient obstacle aux échanges commerciaux. Il était difficile d'assurer la sécurité sanitaire des aliments sans disposer de normes internationales de référence. Ces problèmes ont clairement démontré qu'il était nécessaire d'élaborer des normes harmonisées au niveau international pour s'occuper de l'innocuité alimentaire et des pratiques loyales, deux nécessités auxquelles a répondu la création du Codex Alimentarius.

La science, en particulier l'application de nouvelles technologies et découvertes, a joué un rôle fondamental dans ce processus. Tout le travail réalisé par le Codex concernant la sécurité sanitaire des aliments repose sur les conseils scientifiques dispensés par des organismes spécialisés indépendants sous les auspices de la FAO et de l'OMS. En effet, la nécessité de contrôler le recours aux additifs, dont l'industrie alimentaire faisait une utilisation croissante dans les années 50, a motivé la tenue d'une conférence qui a conduit à la création du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires, qui a servi de modèle pour d'autres organismes spécialisés.

Aujourd'hui, les consommateurs peuvent et doivent être totalement informés sur l'innocuité de la chaîne alimentaire. Dans de nombreux pays, les consommateurs sont bien organisés et font pression sur leurs gouvernements. Des organisations non gouvernementales (ONG) participent également au travail du Codex.

UN BIEN PUBLIC MONDIAL

Le Codex Alimentarius, qui se compose actuellement de plus de 350 textes, contient des normes générales applicables à tous les aliments, des normes plus spécifiques visant des aliments particuliers, ainsi que des milliers de normes chiffrées sur des additifs, contaminants, résidus de pesticides et médicaments vétérinaires.

Les normes du Codex, les directives et les codes d'usages réglementent tous les produits susceptibles d'influencer la sécurité sanitaire et la qualité de nos aliments, qu'il s'agisse d'un simple fruit ou d'un aliment transformé selon un procédé complexe. En tant que bien public mondial, elles sont mises à la disposition de tous sur un site web dédié, qui explique également comment elles sont élaborées.

Une norme du Codex peut aussi bien être un simple chiffre qu'un ouvrage complexe de plusieurs centaines de pages dont l'élaboration a demandé plusieurs années à des centaines d'experts travaillant en collaboration. Le Code d'usages pour le poisson et les produits de la pêche, achevé en 2016, par exemple, a été le fruit de dix ans de travail. Le document, qui se voulait simple d'utilisation, offre des informations contextuelles et constitue un guide pour la mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion et d'hygiène dans l'industrie de la pêche. Il sera de grande utilité à toutes les personnes (y compris les autorités et l'industrie, entre autres) impliquées dans la manipulation et l'élaboration des

LE CODEX ALIMENTARIUS EST UNE SÉRIE DE NORMES, DIRECTIVES ET CODES DE PRATIQUES INTERNATIONAUX QUI GARANTIT LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS POUR TOUS, AU SEIN DE CHAQUE FOYER.

produits de la pêche, afin de garantir que ceux-ci soient sains et de qualité, puissent se vendre sur tous les marchés et respectent les exigences des normes du Codex applicables à certains produits spécifiques, le cas échéant.

Les normes, directives et codes d'usages du Codex se transforment en recommandations dès que la Commission les adopte. Et ce n'est que quand ils sont intégrés au système légal d'un pays qu'ils deviennent obligatoires. «Certains pays qui ne disposent pas de législation alimentaire ni de moyens pour en élaborer une, transforment directement ce que nous publions en loi», explique Tom Heilandt. D'autres régions et pays peuvent incorporer les normes du Codex dans leur législation ou les adapter à celle-ci afin de répondre à leurs besoins. Certains textes sont transformés en lois, mais font partie intégrante d'un programme de formation comme le code précédemment mentionné, capable de servir de manuel d'apprentissage pour des pêcheurs et employés de l'industrie de la transformation. «La plupart des textes du Codex sont utilisés par les producteurs parce qu'ils leur servent à assurer la commercialisation de leurs produits, et non pas parce qu'ils y sont obligés», conclut-il. «Un attrait supplémentaire à l'utilisation du Codex est que ses normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments servent de référence à l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par conséquent, si les pays souhaitent appliquer des normes plus strictes que celles du Codex, ils doivent le justifier d'un point de vue scientifique», ajoute le fonctionnaire, citant en exemple les changements dans les régimes alimentaires ou l'exposition à certains résidus. Lors de l'élaboration de ses normes, le Codex suit le modèle de l'analyse des risques, composé de trois éléments: évaluation, gestion et communication. L'évaluation des risques est la science qui détermine à quel moment les problèmes pourraient surgir. Pour ce faire, elle analyse les effets qu'une substance donnée pourrait avoir à certaines concentrations et évalue l'ampleur de l'exposition correspondante des aliments. L'évaluation des risques implique la prise de décisions éclairées sur la base des risques évalués. Des décisions qui, par exemple, établissent une limite maximale ou renseignent les producteurs sur les méthodes permettant de réduire la contamination

au minimum. La communication des risques correspond, quant à elle, au besoin qu'ont toutes les parties, y compris les consommateurs, d'être informées de façon transparente et exhaustive sur toutes ces questions.

Alors que l'évaluation des risques est une tâche purement scientifique, lorsqu'il s'agit de gérer les risques, d'autres facteurs sont pris en compte, comme la disponibilité et le coût des aliments. Cependant, l'objectif de la Commission est toujours de trouver un équilibre entre la protection de la santé humaine et la facilitation des échanges commerciaux. La communication des risques aux consommateurs devrait être envisagée sérieusement, recommande Tom Heilandt, surtout dans les cas où des accidents de sécurité sanitaire des aliments débouchent sur des maladies, voire des décès. L'information fournie devrait être transparente et précise, inclure ce que l'on sait de l'accident, ce que l'on en ignore, ainsi que les moyens déployés pour y remédier. Les autorités pourraient être tentées d'occulter des informations ou de les divulguer de façon incorrecte afin d'éviter de semer la panique parmi la population, mais une telle approche risque d'échouer dans la société de l'information qui est la nôtre: «Parfois, il vaut mieux admettre son ignorance que de dire quelque chose, puis devoir corriger l'information et essayer de récupérer la confiance du consommateur, tâche difficile», fait remarquer le Secrétaire du Codex.

LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

Gâce à la globalisation des marchés, nous avons accès à une grande diversité d'aliments en provenance de toutes les parties du monde. Toutefois, qu'il s'agisse d'aliments importés ou produits localement, ils doivent être propres à la consommation humaine. Selon Tom Heilandt, le Codex Alimentarius est devenu un instrument de référence mondial pour les échanges entre pays et, dans plusieurs cas, il a entraîné une amélioration de la production nationale. Le Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius affirme que les normes sont «très étendues, afin d'aborder les principales questions de l'innocuité alimentaire». Il cite un cas particulier de succès du Système d'analyse des risques aux points critiques (HACCP), qui garantit l'hygiène à toutes les étapes du processus de production des aliments. Ce système avait à l'origine été mis au point par l'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) pour maintenir l'innocuité des aliments des astronautes, mais il a rapidement été adopté par les gouvernements et distribué à l'échelle mondiale par le biais du Codex. Tom Heilandt souligne que la sécurité sanitaire des aliments est, dans une large mesure, la responsabilité de toutes les parties prenantes, depuis le producteur jusqu'au consommateur. En guise de mise en garde, il précise que même si les aliments arrivent en toute sécurité dans la cuisine du consommateur, il suffit de commettre une seule erreur pour «ruiner tous les efforts accomplis en amont». C'est pourquoi il appelle les écoles à dispenser une meilleure éducation à l'innocuité alimentaire, et explique que «de nombreuses crises surgissent non pas à cause d'un incident sur la chaîne de production mais plutôt du manque de connaissances des consommateurs finaux concernant la manipulation des aliments». N'oublions pas que les virus et les bactéries sont toujours à l'affût et peuvent causer un simple accès de diarrhée mais aussi, dans les cas extrêmes, provoquer la mort.

RÉSOLUTION DE LITIGES COMMERCIAUX

LES NORMES DU CODEX ONT AIDÉ À RÉSOUDRE DES LITIGES COMMERCIAUX NÉS DE LA DÉFINITION DE PRODUITS ET DE L'ACCÈS AU MARCHÉ. Le 26 septembre 2002, dans l'une de ses premières décisions relatives à l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC), l'instance de recours de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a confirmé le verdict d'un groupe spécial en faveur du Pérou dans le sens où les sardines capturées dans le Pacifique oriental (appartenant à l'espèce *Sardinops sagax*) pouvaient être commercialisées et étiquetées comme des conserves de sardines au sein de l'Union européenne (UE). La dispute provenait d'un Règlement du Conseil de l'UE qui établissait que seules les sardines de l'espèce *Sardina pilchardus* Walbaum (que l'on rencontre principalement au large des côtes orientales de l'Atlantique Nord) pouvaient être commercialisées

comme des conserves de sardines, et excluait ainsi les sardines péruviennes. La décision de l'OMC soulignait que ce règlement était incompatible avec l'Accord OTC, car il ne tenait pas compte de la norme internationale pertinente en la matière, à savoir la Norme du Codex pour les conserves de sardines et produits de sardine. Cette norme établit en effet ce qu'il est possible de marquer sur l'étiquette, ainsi que les caractéristiques des 21 espèces pouvant être employées pour élaborer des conserves ou produits de sardine, et parmi lesquelles se trouvent *Sardinops sagax* et *Sardina pilchardus* Walbaum.

Suite à ce litige, une solution mutuelle a été accordée afin de modifier le Règlement du Conseil de l'UE pour pouvoir répondre aux préoccupations du Pérou et permettre la poursuite de la commercialisation de ces produits.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

LE 20 DÉCEMBRE 2018, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES A ADOPTÉ UNE RÉSOLUTION INSTITUANT UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS. À partir de 2019, le sept juin sera l'occasion de célébrer les innombrables avantages d'une alimentation saine.

«Cette Journée internationale sera l'occasion pour chacun d'entre nous de réfléchir à une chose que

nous considérons trop souvent comme acquise: la sécurité sanitaire des aliments», a déclaré le Secrétaire général du Codex, Tom Heilandt.

«Grâce aux efforts des membres et observateurs du Codex, tous les 7 juin, la communauté internationale parlera d'une seule voix afin de sensibiliser la population et de promouvoir des actions en faveur d'une alimentation plus saine», a-t-il déclaré.

UN CODEX EN RÉVISION PERMANENTE

Le Codex essaie d'être proactif mais les problèmes de sécurité sanitaire des aliments donnent souvent lieu à l'étude approfondie de tout un domaine. Dans les années 90, par exemple, les préoccupations qu'a fait naître chez les consommateurs l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine, également appelée «maladie de la vache folle», ont amené le Codex à se pencher sur la question de la sécurité sanitaire des aliments des animaux destinés à l'alimentation humaine.

Du point de vue de Tom Heilandt, les défis émergents sont notamment la résistance de certains microbes aux antibiotiques destinés à un usage humain et animal. Les bactéries deviennent de plus en plus résistantes et certaines infections n'ont plus de remède approprié. Au vu de cette évolution, la Commission du Codex Alimentarius a décidé en 2016 de créer un groupe de travail intergouvernemental sur la résistance aux antimicrobiens chargé de réviser les textes existants et d'élaborer de nouvelles directives du Codex dans ce domaine. La biotechnologie continuera à évoluer et les débats à ce sujet resteront d'actualité dans le cadre du Codex tant que cela restera nécessaire. Aujourd'hui, les nanotechnologies appliquées aux aliments pourraient poser de nouveaux défis pour le Codex.

Nombre des sujets abordés par le Codex existent depuis fort longtemps, comme c'est le cas de la fraude alimentaire. Cependant, la longueur des chaînes d'approvisionnement et la mondialisation du commerce augmentent les probabilités d'escroquerie, et lorsque cela se produit, un problème local se transforme très rapidement en une crise à l'échelon international. Les normes aident à faire la distinction entre contamination, inévitable et de faible ampleur, et altération intentionnelle. Sur le marché apparaissent sans cesse de nouveaux additifs, pesticides et médicaments vétérinaires, tandis que simultanément, de nouveaux contaminants sont découverts. Avec l'amélioration des méthodes d'analyse, il devient possible de détecter des substances à des niveaux de plus en plus bas. Tout cela demande un travail continu de révision et de mise à jour des normes du Codex en vue d'assurer la protection des consommateurs de la meilleure manière possible, et d'éviter l'imposition de restrictions commerciales quand elles ne sont pas nécessaires.

Dans le domaine des pesticides, le Codex s'oriente vers l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) à partir des données issues de recherches réalisées sur des cultures similaires. Une même LMR peut ainsi s'appliquer à un grand nombre de produits de base. L'augmentation de la disponibilité de ces limites aura un impact positif sur le commerce international, notamment des cultures mineures qui ne sont que peu exploitées malgré leur grande valeur potentielle.

Le Codex, qui surveille constamment l'horizon de la sécurité alimentaire et du commerce menacé par l'impact du changement climatique, a récemment sollicité le conseil scientifique de la FAO et de l'OMS afin d'identifier les options disponibles en matière de gestion des risques pour le contrôle de la contamination par les ciguatoxines. Ces substances sont la cause de l'un des types les plus communs d'intoxication marine alimentaire dans le monde. Le changement climatique, la fréquence des tempêtes et des ouragans, tout comme l'augmentation de la température à la surface des océans, ont un impact sur la distribution et la prolifération de ces ciguatoxines, ce qui rend l'intoxication alimentaire de type ciguatera moins prévisible. Ce travail est tout particulièrement important pour les producteurs des régions tropicales et subtropicales de l'océan Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes tropicales, ainsi que pour les importateurs de produits de la pêche issus des zones concernées. La nutrition est un autre domaine de compétence du Codex. L'obésité et les maladies non transmissibles



liées aux aliments posent des problèmes d'envergure mondiale. Les gouvernements adoptent des mesures visant à favoriser une alimentation saine chez les consommateurs. Et pour ce faire, les consommateurs doivent être informés du contenu des aliments qu'ils consomment. Le Codex a réalisé un guide complet concernant l'étiquetage des aliments, en particulier l'étiquetage nutritionnel.

Les Valeurs nutritionnelles de référence - Besoins (VNR-B) apparaissent sur l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires. Elles correspondent à l'apport de référence journalier en vitamines et en minéraux pour une population adulte. Conformément aux directives du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, les quantités de vitamines et minéraux présentes dans les aliments doivent être déclarées sur l'étiquette des aliments préemballés. Ce travail fournit des informations importantes pour aider les consommateurs à choisir les aliments correspondant à leurs besoins individuels et contribuer ainsi à un apport alimentaire sain et équilibré.

Chaque année, un tiers de tous les aliments sont perdus ou jetés. Le marquage de la date peut contribuer au gaspillage alimentaire si le consommateur ne considère pas celle-ci comme une simple marque de sécurité, et jette des produits alimentaires qui ne présentent aucun danger pour la santé. À ce jour, le Codex participe à la révision des normes destinées au marquage des dates, de façon à en simplifier la compréhension pour les consommateurs et éviter le gaspillage alimentaire qui en découle.

L'harmonisation des caractéristiques des produits à travers les normes de qualité du Codex peut avoir un effet positif sur le commerce international et éviter le refus des envois par le destinataire et donc le gaspillage d'aliments.

ESWATINI

Des femmes étiquettent des caisses et bocaux destinés à être envoyés et vendus à Eswatini Kitchen, un producteur de commerce équitable, qui était une petite entreprise industrielle artisanale avant de devenir une affaire prospère donnant du travail à plus de 300 personnes au Swaziland. L'initiative a permis d'employer des femmes défavorisées et d'ouvrir un marché aux petits agriculteurs locaux et aux familles rurales qui récoltent des fruits sauvages.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

UN FORUM DE DISCUSSION OUVERT

Plus de 156 organisations non gouvernementales, 56 organisations intergouvernementales et 16 observateurs des Nations Unies, pour un total de 228 observateurs, sont accrédités par le Codex Alimentarius en vue d'apporter une contribution dans leurs domaines de compétence respectifs. Le Codex travaille aussi avec des initiatives du secteur privé visant à améliorer la sécurité sanitaire alimentaire, comme l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire. Il existe de nombreux exemples sur ce qui se passe chaque jour dans le monde. Quand les pêcheurs du lac Victoria, en Ouganda, ont dû fermer le lac, l'application des normes du Codex les a aidés à améliorer l'hygiène et leur a permis de continuer à commercer localement de façon sûre, ainsi que d'ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation. En Inde, les petites exploitations familiales écologiques adaptent leurs pratiques afin de les rendre conformes au Codex et d'accroître ainsi leurs bénéfices. Tous ces acteurs parviennent à une production plus sûre, tout en renforçant leur compétitivité commerciale. Ce sont là des étapes essentielles vers un meilleur équilibre de l'approvisionnement alimentaire mondial. Les pays n'ont pas été livrés à eux-mêmes au milieu de cette forêt de normes parfois complexes: la FAO et l'OMS ont mis en place de vastes programmes de développement des capacités qui les aident à améliorer la sécurité sanitaire des aliments. ●



CHAPITRE 3.4

LA LUTTE CONTRE LA FAIM EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

HONDURAS

[EN HAUT]

Des enfants font la queue pour manger à l'école Francisco Navarro.

©FAO/GIUSEPPE BIZZARRI

GRENADE

[EN BAS]

Ken Campbell, bénéficiaire d'un projet de la FAO, arrose des semences dans sa pépinière du New Hampshire.

©FAO/GIUSEPPE BIZZARRI

La mobilisation politique des pays d'Amérique latine pour lutter contre la sous-alimentation, réaffirmant le droit fondamental de chaque être humain à être libéré de la faim, s'est traduite par des initiatives phares telles que le programme Faim Zéro au Brésil ou le «Plan pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim» de la CELAC (Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes).

Comme le disait l'intellectuel brésilien Josué de Castro, «la faim et la guerre n'obéissent à aucune loi naturelle, ce sont des créations humaines». Au cours des dernières décennies, l'Amérique latine a travaillé avec ardeur, affichant clairement sa volonté politique de lutter contre cette «création humaine» qu'est la faim. Selon la FAO, il s'agit de la première région du monde à avoir atteint le premier objectif du Millénaire pour le développement fixé par l'ONU avant l'échéance de 2015, en réduisant de moitié la population souffrant de la faim dès 1990. D'après les chiffres du *Panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes 2018*, la prévalence de la sous-alimentation en Amérique latine et dans les Caraïbes est passée de 11,4 pour cent sur la période 2000-2002 à 6,1 pour cent sur la période 2015-2017. Il est également calculé que le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans atteints d'un retard de croissance est passé de 19,7 pour cent en 1995 à 9,6 pour cent en 2017, soit un total de 5,1 millions d'enfants. La diminution de la faim reflète la consolidation de l'agenda social de la région: les taux de pauvreté et de pauvreté extrême ont également connu des baisses significatives au cours des dernières décennies. La prévalence des personnes souffrant de pauvreté a progressivement diminué, pour passer de 48,4 pour cent en 1990 à 28,1 pour cent en 2013. Cependant, la récession économique observée depuis 2014 entraîne une augmentation des

taux de sous-alimentation et de pauvreté, cette dernière ayant affecté 30,7 pour cent de la population en 2017.

OBJECTIF: ÉRADICUER LA FAIM

Éradiquer la faim et réduire la pauvreté sont les objectifs fixés par les pays de la région.

Cet objectif plus ambitieux fut adopté par l'ensemble des pays au travers de l'Initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025», et plus récemment, à l'occasion du Troisième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Célébré en janvier 2015 au Costa Rica, tous les chefs d'État de la région ont réaffirmé leur engagement politique en apportant leur soutien au Plan de cette organisation intergouvernementale pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim en 2025.

Lors du Sommet de la CELAC, le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a insisté sur l'importance de l'engagement politique, de la solidarité et des outils à mettre en œuvre pour obtenir des actions et des résultats concrets. Dans ce cadre d'action, il a ajouté que la coopération Sud-Sud était un instrument de travail essentiel garantissant «une perspective et une responsabilité régionales dans les efforts de lutte contre la faim». Ce plan a été élaboré par la FAO, avec le soutien de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Il vise à améliorer le niveau de vie dans la région en éradiquant la pauvreté, en particulier sous ses formes extrêmes, et en garantissant la sécurité alimentaire et la nutrition, tout



en adoptant une approche sensible au genre et en prêtant une attention particulière aux secteurs les plus vulnérables.

Ce Plan de sécurité alimentaire repose sur quatre piliers qui doivent garantir l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité des aliments. Dans un premier temps, les pays s'engagent à coordonner leurs stratégies en matière de sécurité alimentaire à travers des politiques publiques nationales et régionales. À cet effet, les États renforcent leurs cadres juridiques et institutionnels afin de faciliter les échanges commerciaux et les programmes d'approvisionnement et d'éviter les pertes et le gaspillage alimentaires. Le deuxième pilier concerne l'accès en temps utile et durable à une nourriture suffisante, sûre et nutritive pour tous. Pour ce faire, le plan promeut l'agriculture familiale et les programmes conditionnels de transfert d'argent qui imposent notamment aux parents de scolariser leurs enfants. Le troisième pilier favorise quant à lui le bien-être nutritionnel de tous les groupes vulnérables, en mettant l'accent sur les programmes d'alimentation scolaire et leurs liens avec

COSTA RICA

Le Directeur général de la FAO, José Graziano Da Silva, présente le Plan pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim en 2025 lors du Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CECLAC).

©FAO

l'agriculture familiale à travers les marchés publics et la promotion de modes de vie sains. Le plan entend enfin garantir la stabilité de la production et la vigilance face aux catastrophes naturelles et sociales, par la gestion des stocks alimentaires et des provisions publiques pour les cas d'urgence. Pour définir une ligne d'action, le plan opte pour une approche politique du problème, approuvée par les différents forums multilatéraux et visant à créer un programme commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Selon ce dernier, l'éradication de la faim peut être atteinte grâce à la mobilisation de différents acteurs nationaux autour d'un objectif commun, au renforcement et à l'articulation des politiques nationales déjà mises en œuvre, tout en reconnaissant les caractéristiques propres de chacune d'entre elles. Cela fait écho à l'approche de la «double voie» promue par la FAO, qui consiste à appliquer d'une part des politiques à court terme visant à affronter des situations sociales complexes et, d'autre part, des stratégies à plus long terme abordant les causes structurelles de la faim et de l'extrême pauvreté.

LE PLAN DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA CELAC REPOSE SUR QUATRE PILIERS: L'ACCÈS, LA DISPONIBILITÉ, L'UTILISATION ET LA STABILITÉ DES ALIMENTS.

LES TROIS PRIORITÉS

Fortes de ce travail conjoint, la CELAC et la FAO ont coordonné leurs feuilles de route afin de progresser dans l'éradication de la faim. Non seulement l'agence des Nations Unies est-elle impliquée dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi du plan qui est conduit par les pays de la région, mais elle soutient également les trois priorités identifiées, à savoir: l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025»; celle consacrée à l'agriculture familiale et aux systèmes alimentaires inclusifs pour le développement rural durable et l'utilisation durable des ressources naturelles, et celle de l'adaptation au changement climatique et de la gestion du risque de catastrophes. Ces trois initiatives aident les pays à progresser vers les objectifs fixés par l'Agenda 2030 pour le développement durable et les 17 objectifs de développement durable (ODD) en s'attaquant aux causes profondes de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition, et en affrontant les défis planétaires que sont le changement climatique et les catastrophes naturelles pour la sécurité alimentaire de la région. ●

LES PAYS AFRICAINS S'ENGAGENT À ÉLIMINER LA FAIM

EN JUILLET 2013, LES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT AFRICAINS, RÉUNIS À ADDIS ABEBA (ÉTHIOPIE), ont signé une déclaration dont l'objectif est de libérer le continent africain de la faim d'ici 2025. De nombreux autres acteurs – organisations internationales, société civile, secteur privé, agriculteurs, coopératives, jeunes, monde académique, etc. – ont pris part à cette initiative.

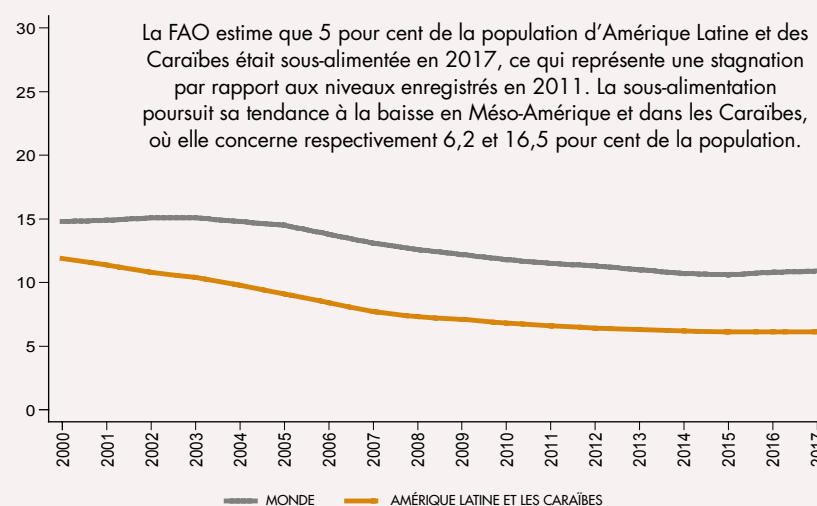
Cette déclaration appelle à la mise en place de politiques visant à promouvoir le développement agricole durable, la protection sociale et l'allocation de fonds en faveur des pauvres. Elle souligne aussi l'importance des acteurs non étatiques pour garantir la sécurité alimentaire. Elle réaffirme en outre la détermination des pays africains à accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Maputo de 2003 sur

l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, comme indiqué dans le programme général de développement de l'agriculture africaine.

Cette rencontre au cœur de la capitale éthiopienne a également permis le renforcement de l'engagement des chefs d'État africains dans la lutte contre la faim au niveau national, par le biais de mesures telles que les investissements publics dans l'agriculture. Les participants ont reconnu l'énorme potentiel de développement agricole de l'Afrique, la croissance de sa population et l'abondance des terres, de l'eau et d'autres ressources naturelles. Ils se sont engagés à adopter une feuille de route sur la base des ressources et de l'assistance technique disponibles et ont appelé de leurs vœux le renforcement des partenariats entre les acteurs du développement.

ÉVOLUTION DE LA SOUS-ALIMENTATION

PRÉVALENCE (%), 2000-2017 VALEURS ANNUELLES



SOURCE: FAO, FIDA, UNICEF, PAM, OMS. 2018. APERÇU RÉGIONAL DE L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION.

CHAPITRE 3.5

LES INSTRUMENTS LÉGAUX POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

Au cours des dernières décennies, un ensemble de principes, de normes et d'instruments ont été approuvés à l'échelon international pour améliorer la préservation, la gestion et le développement des pêches et de l'aquaculture. La santé des océans est en jeu, et avec elle, les moyens d'existence de centaines de millions de personnes dans le monde.

Le développement durable est un leitmotiv récurrent dans la terminologie de la FAO, mais face à l'augmentation de la population mondiale et des besoins alimentaires des populations, la préservation de nos ressources naturelles devient plus importante que jamais. Comment assurer aujourd'hui une production adaptée sans compromettre les réserves alimentaires pour les générations futures? Où trouver les moyens de nourrir les plus de neuf milliards de personnes qui vivront sur la planète d'ici 2050?

Nombre d'hommes et de femmes pêcheurs, tout comme l'industrie de la pêche et de l'aquaculture elles-mêmes, s'interrogent sur la manière de répondre à ce défi. Concrètement, le poisson constitue aujourd'hui une source essentielle de protéines animales pour plus de 3 milliards de personnes, tandis que la pêche, surtout artisanale, joue un rôle vital dans les revenus de 300 millions de personnes. Les niveaux élevés de production de ce secteur ainsi que les inquiétudes de plus en plus fortes apparues au début des années 90 sur les risques de surexploitation ont fait basculer les débats d'une plus grande production vers la recherche de la pérennité de la production des pêches et de l'aquaculture. En 1991, le Comité des pêches (COFI) de la FAO a lancé un premier appel à l'Organisation pour qu'elle développe de nouveaux concepts en faveur d'une pêche responsable et durable.

Au cœur de ce processus figure la Conférence internationale sur la pêche responsable, qui s'est tenue à Cancún, au Mexique, en 1992. Plus tard la même



THAÏLANDE

Un pêcheur se déplace sur les planches qui séparent les cages d'élevage d'une exploitation piscicole près de Ban Bor Rae. Le développement durable de l'aquaculture est l'un des défis auxquels s'attaque le code de conduite pour une pêche responsable.

©FAO/SAEED KHAN





PANAMA

Pêche artisanale, une des activités de pêche réglementées, dans la rivière Diablo.

©FAO/M. SISTINI

année, le Sommet de la Terre organisé à Rio de Janeiro, au Brésil, a permis d'impulser un nouvel élan. La Conférence des Nations Unies a permis de placer le développement durable au cœur des priorités internationales, ouvrant ainsi la voie à des négociations, puis à l'adoption d'un Code de conduite pour une pêche responsable. Approuvé par 170 pays lors de la Conférence de la FAO, cet instrument a vu le jour en 1995 pour répondre à la nécessité de mieux intégrer la préservation et les questions environnementales à la gestion des pêches, et de garantir une sécurité alimentaire aux futures générations.

RENDEMENT MAXIMAL CONSTANT

D'application volontaire, le Code offre le cadre réglementaire nécessaire pour la conservation, l'aménagement et le développement des pêcheries. Son objectif est de veiller à l'exploitation durable des ressources aquatiques vivantes dans le respect de l'environnement. Il prévoit que les États et les organisations compétentes adoptent des mesures fondées sur des données scientifiques solides pour maintenir ou restaurer les populations de poissons à des niveaux permettant une production année après année sans mise en danger des capacités de régénération futures, et tenant compte des facteurs environnementaux et économiques, ainsi que des besoins spécifiques des pays en développement.

Le Code établit des bonnes pratiques dans de nombreux domaines, dont la mise en œuvre et le suivi, les exigences des pays en développement, la gestion des pêches, les opérations de

pêche, le développement de l'aquaculture, la gestion des zones côtières, les pratiques post-capture, le commerce et la recherche halieutique. Il s'agit d'un texte solide, suffisamment souple pour intégrer différents thèmes qui ont gagné en importance ces dernières années, comme le «travail décent» dans le secteur, les pertes et le gaspillage alimentaires, la traçabilité, le renforcement des chaînes de valeur et les services écosystémiques. Même s'il y a encore beaucoup de progrès à accomplir pour réaliser pleinement les objectifs du Code à l'échelle mondiale, le processus est en marche et aujourd'hui, il y a une meilleure prise de conscience, un partage plus grand des connaissances et une plus forte coopération internationale en vue de trouver les bonnes solutions.

LA LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLICITE

Ces dernières décennies, de nombreux instruments spécifiques et directives ont été mis en œuvre à partir du Code. L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, entré en vigueur en 2016 et comptant de l'ordre de 55 signataires, y compris les pays de l'Union européenne et de nombreux petits États insulaires en développement, a constitué un grand pas en avant. Ce traité international promu par la FAO octroie de nouveaux pouvoirs aux autorités portuaires afin qu'elles puissent vérifier que n'importe quelle embarcation étrangère respecte toutes les normes en vigueur en matière de pêche, depuis les autorisations adéquates jusqu'au respect des quotas et des espèces menacées. Si un navire est suspecté de pratiquer une pêche illicite, les parties signataires de l'accord sont tenues de lui refuser l'entrée ou l'utilisation de leurs ports, pour éviter que ses captures ne pénètrent sur les marchés. Il est également prévu que les pays en voie de développement reçoivent une assistance technique pour la mise en application de l'accord. L'objectif est de mettre fin à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR), qui représente jusqu'à 26 millions de tonnes de poissons chaque année, soit une valeur de 23 milliards d'USD. Le renforcement des inspections dans les ports et les embarcations, associé à une meilleure coopération entre les pêcheurs et les autorités, peut également contribuer à la lutte contre la contrebande, l'exploitation par le travail et la traite des êtres humains.

En complément de ces efforts, d'autres normes ont été adoptées, comme les Directives volontaires pour la conduite de l'État du pavillon, dont la vocation est de combattre la pêche illicite en renforçant le respect, par les États du pavillon, de leurs obligations internationales relatives au pavillon et au contrôle des navires de pêche. En avril 2017, la FAO a également mis en marche le Fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport frigorifique et des navires de ravitaillement, une plateforme qui fournit des informations essentielles et transparentes aux responsables de la gestion des pêches, telles que les données d'immatriculation, les noms et anciens propriétaires des embarcations, les autorisations de pêche, etc.

AUTRES CHANGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

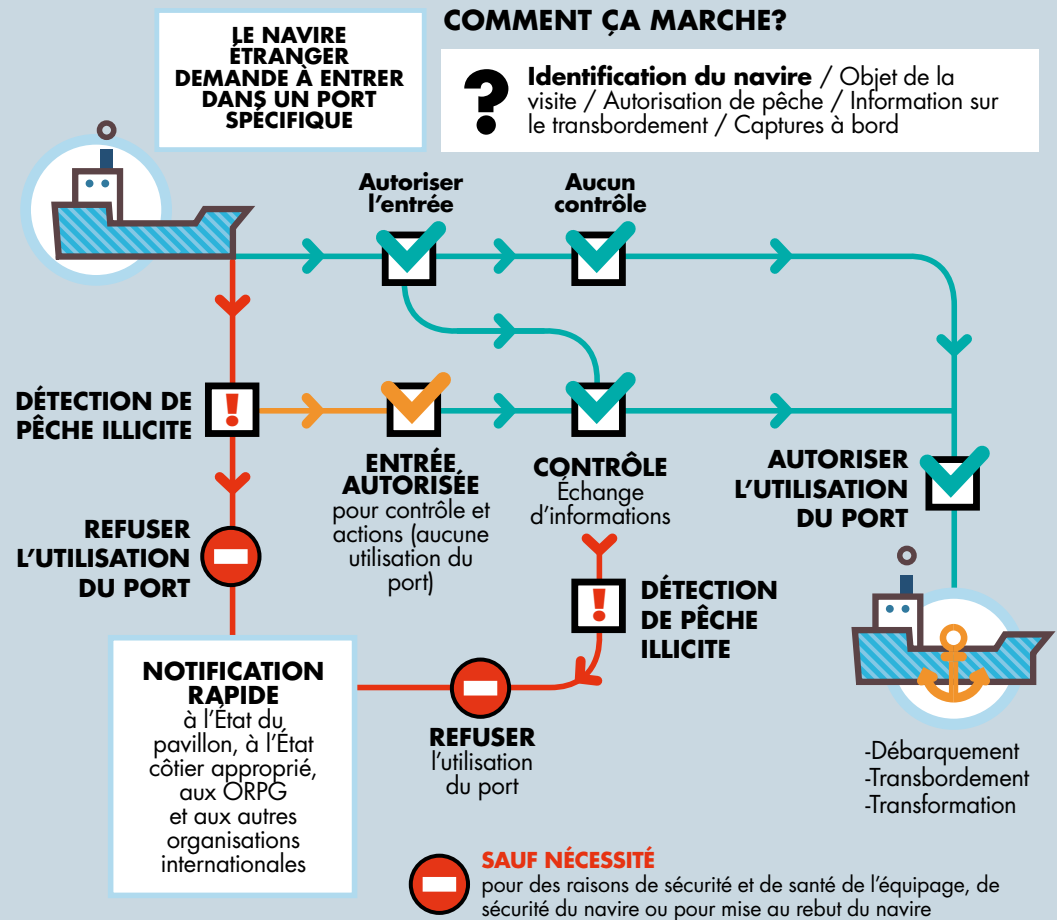
Les nouveaux besoins ont conduit à l'élaboration de directives pour la certification et l'étiquetage écologiques des espèces exploitées, ainsi que des produits et processus exigés par l'industrie de la pêche qui adopte actuellement des stratégies destinées à améliorer les informations communiquées aux consommateurs pour mieux satisfaire leurs demandes de traçabilité des produits, de «la mer à l'assiette». En ce sens, la FAO dirige précisément le travail sur les Programmes de documentation des prises, qui permettent de suivre la trace des poissons depuis leur capture tout au long de la chaîne de valeur. Il est ainsi possible de certifier l'origine des captures et de garantir que le poisson a été élevé conformément aux normes établies en matière de conservation et de gestion, ce qui est une autre manière de combattre la pêche INDNR et de limiter la pénétration de ses produits sur les marchés.

En 2011, les Membres de la FAO ont également adopté les premières directives relatives à la certification de produits aquacoles. Plus de la moitié des poissons destinés à la consommation humaine proviennent désormais de l'aquaculture, et l'expansion du secteur participe aussi à la préservation des espèces, à la création d'emplois et à l'augmentation de l'offre. Même si les poissons capturés dans la nature représentent en général un volume de production de poissons supérieur à ceux d'élevage, une part importante (environ 20 pour cent) d'entre eux sert à alimenter les poissons ou à élaborer de l'huile, et n'est donc pas destinée à la consommation humaine.

Le débat sur l'harmonisation des intérêts entre les besoins de conservation et ceux de nature commerciale est également influencé par la nécessité d'assurer les moyens d'existence des personnes qui dépendent de la pêche. En 2014, les Directives d'application facultative pour une pêche artisanale durable ont été approuvées pour améliorer les conditions de petites communautés de pêcheurs et tendre vers une gestion responsable des ressources. L'initiative Croissance bleue, promue par la FAO, se concentre également sur le développement durable des communautés de pêcheurs littorales en général.

Dans le contexte actuel, et parallèlement à l'architecture légale créée à l'échelon mondial, comment faire en sorte, par exemple, que les pêcheurs capturent moins de poissons tout en générant plus de valeur pour eux-mêmes? Pour améliorer la pérennité de la chaîne de valeur des produits issus de la pêche, plusieurs orientations commerciales sont possibles: d'une part, l'amélioration de la qualité des poissons et l'augmentation de leur valeur; et, d'autre part, la réduction du gaspillage pour optimiser les bénéfices. Plusieurs entreprises ont commencé à adopter des changements technologiques visant à renforcer la chaîne de valeur dans les pays développés et en développement. Selon les experts, les perspectives sont en train de changer: nombre de pays producteurs et consommateurs reconnaissent que des pratiques de pêche plus durables sont nécessaires pour satisfaire les demandes futures d'une population croissante. ●

ACCORD RELATIF AUX MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT



MESURES DE CONTRÔLE À PRENDRE LORS DE L'ENTRÉE DES NAVIRES DANS LE PORT:

MESURE 1

Un navire étranger demande à entrer dans un port spécifique. Il doit donner sa notification 72 heures avant son arrivée.

MESURE 2

Les autorités portuaires examinent les informations transmises par le navire (par exemple le numéro IMO du navire). Une fois validées, le navire entrera directement dans le port ou passera une inspection finale.

MESURE 3

Si les informations transmises par le navire ne sont pas validées, ou si les informations fournies permettent de déterminer que le navire est impliqué dans des activités de pêche illégale, soit l'entrée du port est refusée, soit l'entrée est autorisée dans le but d'inspecter à nouveau le navire.

MESURE 4

Cette inspection finale peut être effectuée même si le navire a violé l'accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, afin d'identifier la cargaison, d'informer les autres ports et de prendre les mesures appropriées à son encounter.

SOURCE: FAO. 2017. ACCORD RELATIF AUX MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT.





CHAPITRE 3.6

LES DIRECTIVES SUR LES RÉGIMES FONCIERS DES TERRES, DES PÊCHES ET DES FORÊTS

MONGOLIE

Un garde forestier volontaire patrouille la forêt à cheval. Les communautés locales peuvent avoir recours aux Directives pour protéger leurs ressources.

© FAO/TONY KARUMBA

Les Directives volontaires ont été négociées par une multitude d'acteurs, dont la société civile et le secteur privé. Servant de référence mondiale, elles assistent les gouvernements dans la gestion de leurs ressources naturelles. La propriété foncière a toujours été une question épineuse de par les intérêts qu'elle suscite. «Les droits des personnes concernant les régimes fonciers constituent un sujet très sensible, difficile à aborder», souligne Paul Munro-Faure, sous-directeur de la Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers de la FAO. Selon lui, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT), adoptées en 2012, ont offert un cadre qui a rendu «beaucoup plus facile le fait de s'asseoir autour de la table pour négocier sur ce sujet», chose impensable dans d'autres circonstances.

Même si ce sont des changements qui demandent du temps, il fallait essayer. Surtout depuis que, au cours des dernières décennies, «il a de plus en plus été question de la pression sur la terre et sur les autres ressources, des effets du changement climatique et de l'environnement», ajoute Paul Munro-Faure. L'accaparement des terres, défini comme l'acquisition massive de terrains par des gouvernements et des multinationales, est une réalité dans plusieurs régions, en particulier en Afrique. Par conséquent, de nombreuses communautés rurales se sentent désormais plus vulnérables.

Face à la nécessité d'aborder ces questions de façon coordonnée et de garantir que les populations disposent d'un accès équitable à ces ressources et en assurent le contrôle, la FAO a lancé en 2009 un processus de consultation mondiale.



DIALOGUE MULTILATÉRAL

Des consultations organisées dans le monde entier réunissant les représentants de la société civile et du secteur privé ainsi que diverses agences des Nations Unies, les gouvernements et le monde universitaire provenant de plus de 130 pays ont donné l'occasion d'examiner différentes perspectives et d'examiner les priorités et préoccupations régionales.

Le processus fit ressortir, entre autres, la question des droits fonciers des communautés et l'administration du régime foncier. Au bout d'un an, un premier projet esquissait déjà les grandes lignes de cette consultation à la recherche d'un consensus, toujours selon un point de vue pluridisciplinaire. Ce document préliminaire a ensuite été soumis à consultation avant d'entrer pleinement dans le processus de négociation.

Les représentants des gouvernements ont été invités à parvenir à un consensus sur la version finale du document en 2011 et 2012, jusqu'à son approbation définitive par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale le 11 mai 2012. Paul Munro-Faure rappelle que, tout au long du processus, les sujets les plus épineux ont été discutés en petits groupes, nécessitant des conversations qui duraient souvent plusieurs jours, et jusque tard dans la nuit. Malgré les différences de nature politique, économique, culturelle et même religieuse, il souligne que «toutes les parties croyaient nécessaire de disposer de Directives volontaires».

Le document ne reprenait peut-être pas à la lettre les revendications de chaque partie, mais il a permis de parvenir à un compromis. L'expert fait état du «grand respect» manifesté par les divers représentants et l'intérêt affiché par les gouvernements pour entendre la voix des différents groupes de la société civile.

MOZAMBIQUE

Un couple d'agriculteurs dans son champ de maïs. Les Directives volontaires protègent les droits fonciers sur les terres, les pêches et les forêts.

©FAO/FILUPE BRANQUINHO

L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE

Ces efforts ont abouti à un document qui rassemble des principes et des pratiques auxquels les gouvernements peuvent se référer pour gérer les droits relatifs aux terres, aux pêches et aux forêts. «Les négociations réunirent et adoptèrent des bonnes pratiques généralement acceptées et éprouvées en matière de gouvernance des questions foncières et de leur administration», précise David Palmer, ancien haut responsable des droits fonciers. Et de souligner l'importance que revêt la gouvernance dans la résolution des problèmes de ce type: «Sans gouvernance, aucune solution technique n'est possible», faisant référence à la gouvernance qui vise un développement économique, social et institutionnel durable ainsi qu'un équilibre adéquat entre l'État, la société civile et le marché. Comme conditions préalables de la gouvernance responsable, les directives établissent la reconnaissance et le respect des droits fonciers légitimes et de leurs détenteurs, leur promotion et leur protection contre les menaces susceptibles de les compromettre. Elles cherchent également à donner accès à la justice en cas de violation de ces droits, ainsi qu'à prévenir les différends fonciers, les conflits violents et les possibilités de corruption.

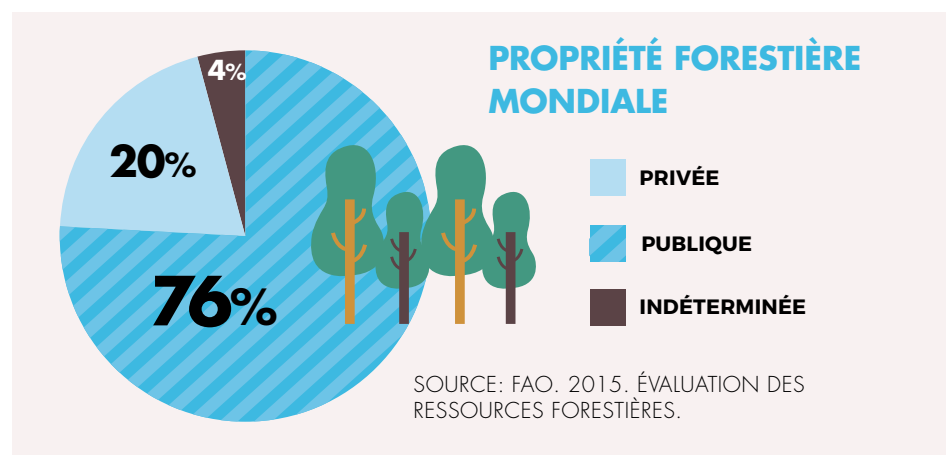
Les directives reposent sur une série de principes: dignité humaine, non-discrimination, équité et justice, égalité entre les sexes, état de droit, transparence et obligation redditionnelle. Elles disent clairement que l'administration des ressources naturelles doit passer par la consultation et la participation des détenteurs des droits fonciers légitimes. D'après le texte, il faut veiller à ce que les investissements publics et privés soient réalisés de façon responsable, en protégeant les droits de l'homme, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et l'environnement.

UNE QUESTION DE DROITS

Les directives abordent les questions liées à l'administration foncière, au transfert des droits et des devoirs fonciers, ainsi que l'action face au changement climatique et aux situations d'urgence. En outre, elles recommandent aux États Membres d'établir des cadres et des capacités en faveur d'opérations de marché «transparentes et efficaces» et d'envisager la restitution des droits fonciers légitimes ou d'offrir au moins une juste compensation aux personnes qui ont perdu leurs terres ou en ont été expulsées. Ce point est particulièrement pertinent concernant les groupes autochtones et les autres communautés qui, de par leurs traditions, sont détenteurs de droits fonciers légitimes sur les ressources naturelles. La reconnaissance et la protection de leurs droits impliquent que ces personnes doivent être consultées «de bonne foi» avant le lancement de tout projet susceptible de les affecter.

Annalisa Mauro, coordinatrice de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, un réseau mondial qui regroupe 160 organisations de plus de 70 pays, appelle les communautés à employer les directives car elle les considère comme une «référence mondiale» concernant les femmes et les populations autochtones. «La dimension territoriale est un moyen de résistance pour les communautés autochtones. Pour ces dernières, le concept de terre est intimement lié à leur existence», affirme-t-elle. Annalisa Mauro se dit impressionnée par les initiatives citoyennes qui naissent en faveur des droits fonciers. Des pays comme le Pérou, la Bolivie (État plurinational de Bolivie) et le Venezuela (République bolivarienne du Venezuela) ont créé des observatoires des terres afin d'assurer le suivi de la situation des territoires, des accords et des acquisitions de terres, ainsi que d'éventuels conflits environnementaux et violations des droits de l'homme.

Afin de promouvoir ces droits, la FAO a traduit les Directives volontaires dans les six langues officielles des Nations Unies et d'autres langues locales, élaboré des matériels didactiques et soutenu les ateliers organisés dans différents pays pour aider à mettre en œuvre les directives. Lorsque l'on examine le degré d'application des directives, les différences entre les États sont notables, depuis ceux qui les ont intégrées dans leurs lois jusqu'à ceux qui les prennent comme base pour organiser des conférences, estime David Palmer. Ce spécialiste s'accorde avec Paul Munro-Faure sur ce point: c'est une chose d'aborder les droits fonciers selon une approche abstraite et au niveau international, mais c'en est une autre – très différente – de travailler avec des cas concrets. Pour ces deux experts, le principal défi réside au niveau étatique, où il existe déjà une législation et un contexte spécifique. Ces directives ont cependant l'avantage d'avoir réussi à intégrer le langage universel quant aux droits relatifs aux ressources naturelles. ●



DES DIRECTIVES POUR TOUS LES PUBLICS

DEPUIS LEUR APPROBATION PAR LE COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE, LA FAO FACILITE LA MISE EN ŒUVRE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE DES RÉGIMES FONCIERS APPLICABLES AUX TERRES, AUX PÊCHES ET AUX FORÊTS DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE (VGGT). Même si les changements se verront surtout sur le long terme, il est déjà possible d'en observer quelques-uns. Selon Javier Molina Cruz, coordonnateur de l'Unité des régimes fonciers de la FAO, des outils aisément disponibles, tels que des procédures révisées pour améliorer la sécurité des régimes fonciers, des guides techniques, des programmes d'apprentissage et des logiciels d'exploitation libre ont été mis au point pour appuyer le déploiement des directives VGGT. À l'échelon national, la FAO a contribué à l'implantation de processus visant à améliorer la gouvernance des régimes fonciers dans plus de 50 pays.

Un nouveau modèle de gouvernance des régimes fonciers a été introduit dans plus de 20 pays par la voie de réformes politiques et juridiques, et 12 pays ont promulgué de nouvelles politiques et de nouvelles lois sur la base des VGGT. La Sierra Leone, par exemple, a établi un groupe de travail ministériel chargé d'examiner ces questions. Quant au Guatemala, le pays suit depuis 2014 une nouvelle politique agricole qui reflète les principaux concepts contenus dans les directives et vise à faciliter l'accès à la terre des populations rurales indigentes. «Ce nouveau modèle de gouvernance», a déclaré Molina Cruz, «repose sur un processus multipartite ayant permis la participation de groupes vulnérables et marginalisés, jusqu'ici exclus du dialogue politique et de l'élaboration des politiques. Il est à la fois plus inclusif, plus participatif et plus transparent.»

Les alliances qui ont été développées, notamment avec des universités, des

organisations de la société civile, des groupes de populations autochtones, des partenaires internationaux, régionaux et bilatéraux, ou encore des parlementaires ou le secteur privé, ont également joué un rôle de catalyseur sur l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers. David Palmer, ancien responsable des droits fonciers à la FAO, mentionne que les organisations de la société civile qui ont participé au processus de négociation utilisent également les directives dans leurs propres programmes, et cite les exemples d'Oxfam et d'ActionAid. Par ailleurs, dans le secteur privé, des multinationales de la taille de Coca-Cola, Pepsico ou Nestlé ont montré leur intérêt pour une action conforme à ces normes dans le cadre de leur stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise. «C'est difficile car elles possèdent des chaînes de valeur très longues, dans lesquelles interviennent de très nombreuses entreprises, mais leur intention est de faire travailler leurs fournisseurs en accord avec les Directives volontaires», souligne David Palmer. Pour tous ces acteurs, cette ambition suppose l'application d'une politique de tolérance zéro à l'égard de l'accaparement des terres.

Entre autres actions importantes de la FAO visant à soutenir la mise en œuvre de ces directives, mentionnons l'élaboration participative de feuilles de route pour une réforme complète des régimes fonciers, la création ou le renforcement de plateformes VGGT dans les pays, et l'amélioration de la gestion des terres, des pêches et des forêts. La sensibilisation, la facilitation du dialogue et l'amélioration des capacités des parties prenantes ont joué un rôle fondamental dans l'introduction du nouveau modèle de gouvernance des régimes fonciers et son plein développement à long terme, de manière durable, avec des solutions contextuelles adaptées aux environnements politiques changeants.

A man in a blue shirt and dark pants is watering a field of young plants with a large watering can. The field is divided into rows, and the plants are in various stages of growth. The background shows a hilly landscape with more rows of plants under a bright sky.

CHAPITRE 3.7

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE MONDIALE
(CSA)



ITALIE

[HAUT]

Session plénière lors d'une réunion du CSA.

©FAO/GIUSEPPE CAROTENUTO

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

[PAGE PRÉCÉDENTE]

Un homme irrigue un champ dans la province du Katanga. Les pays en développement peuvent utiliser le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour partager leurs expériences dans le but de garantir la sécurité alimentaire de leurs populations

©FAO/OLIVIER ASSELIN

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est la plateforme multipartite au sein du système des Nations Unies pour traiter les sujets liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le CSA représente un modèle de participation qui peut aider les pays à réaliser de plus grands progrès en matière de développement.

On pourrait dire que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est né à deux reprises. Une première fois en 1974, en tant qu'initiative intergouvernementale visant à examiner les politiques de sécurité alimentaire, puis une seconde fois en 2009, lorsqu'une réforme en profondeur a donné à cet organisme un nouveau caractère de plateforme multisectorielle. Tel est l'élément qui a radicalement changé le CSA par rapport à sa fonction antérieure: son ouverture aux critères d'autres parties prenantes telles que la société civile et le secteur privé dans le long processus décisionnel sur les politiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La hausse des prix des denrées alimentaires en 2008 a remis en question l'approche des parties prenantes et les politiques existantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition - y compris du CSA - dans le but d'éviter la répétition de crises similaires et de s'attaquer aux problèmes tant à court qu'à long terme. Il aura fallu attendre un an pour parvenir à un accord sur la réforme du CSA. Actuellement, le Comité comprend les États Membres de l'ONU, les agences des Nations Unies, spécialisées dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des représentants de la société civile et d'organisations

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE LA FAO

non gouvernementales, des systèmes internationaux de recherche agricole, des institutions financières régionales et mondiales, des associations du secteur privé et des fondations caritatives. De plus, le CSA peut inviter d'autres groupes et institutions à participer en qualité d'observateurs à des sessions et des travaux spécifiques. À cette foule d'acteurs, il faut ajouter le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition qui, depuis octobre 2009, apporte aux débats du CSA des recommandations indépendantes, fondées sur des connaissances scientifiques.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE ET UN SECTEUR PRIVÉ ENGAGÉS

La réforme du Comité permet à la société civile de faire entendre sa voix. Une voix qui vient rejoindre celles de ceux que l'on n'écoute généralement pas: le débat sur les politiques de sécurité alimentaire à l'échelon international a des répercussions sur les petits agriculteurs, pêcheurs ou peuples autochtones, entre autres nombreux groupes. Ces groupes peuvent aider à mettre en œuvre les différentes politiques du CSA. À travers ce modèle, les pays restent la principale force, mais l'objectif est de créer une responsabilité commune plus équilibrée et d'inclure les populations les plus vulnérables à la sécurité alimentaire et à la malnutrition dans la définition de solutions. Le secteur privé s'est joint au processus, et les entreprises de plus en plus nombreuses, provenant de toute la chaîne de production alimentaire, commencent également à s'impliquer. Tous partagent le même intérêt pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui existent lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, salubre et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Le financement du CSA est assuré par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) qui contribuent chacun au tiers du budget et apportent leurs contributions techniques au travail du Comité. Les donateurs font des contributions volontaires pour compléter le budget sur des thèmes particuliers et pour appuyer le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et le Mécanisme international de la société civile sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

UN MODÈLE À REPRODUIRE

Le CSA est le forum où ont été négociés des sujets tels que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Avant leur adoption en 2012, ces directives ont été négociées par l'ensemble des parties prenantes et servent désormais de référence au niveau mondial.

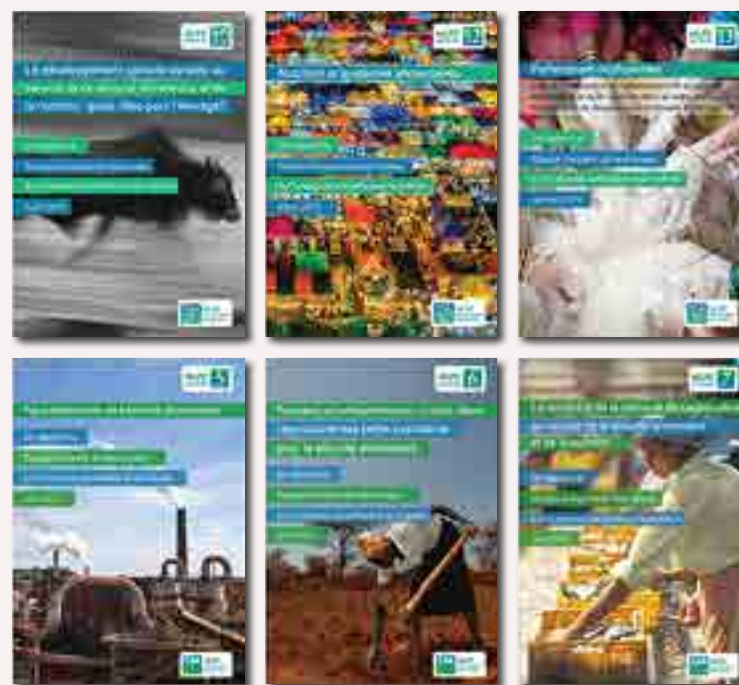
En octobre 2014, le Comité a approuvé les Principes applicables à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, un cadre que les États Membres peuvent adopter volontairement pour élaborer leurs politiques nationales ou des programmes de responsabilité sociale de l'entreprise, par exemple. En octobre 2015, le Comité est censé travailler sur un Cadre d'action visant à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition dans les situations de crise prolongée.

Après l'approbation par le CSA de ces éléments clés de politique internationale, le rôle de la FAO consiste à travailler avec les pays et les



ANALYSE DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

LE GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION a publié ces rapports basés sur l'état d'avancement de la science et des connaissances dans des domaines spécifiques susceptibles d'intéresser les politiques débattues au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.



SOURCE: HLPE – GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION.

LE FONCTIONNEMENT DU CSA CONSTITUE UNE SOURCE D'INSPIRATION POUVANT SERVIR DE MODÈLE AU NOUVEAU CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030.

autres parties prenantes afin de garantir leur mise en œuvre. Cette plateforme, qui informe le Conseil économique et social des Nations Unies chaque année, offre l'occasion unique de renforcer étroitement les liens entre les trois agences qui se consacrent à l'alimentation. Les débats ne traitent pas seulement de la faim et de la pauvreté, mais abordent également des questions telles que les ressources naturelles, la protection sociale ou l'égalité des sexes. Il s'agit en définitive de créer des consensus entre les différents partenaires et d'accomplir des progrès de façon plus responsable et durable.

Il n'est pas toujours aisé de concilier les positions de Membres affichant des approches très divergentes, mais l'établissement d'un dialogue est déjà un effort considérable. Cette initiative avait été accueillie favorablement par Ban Ki-moon, ancien Secrétaire général des Nations Unies, qui saluait le modèle inclusif du CSA et la coopération entre la FAO, le FIDA et le PAM. Le fonctionnement du CSA constitue une importante source d'inspiration, pouvant servir de modèle au nouveau cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Alors que les agences onusiennes aspirent à aider les pays à atteindre ces objectifs, le CSA peut servir de plateforme où les pays partagent les progrès accomplis ainsi que leurs expériences et les enseignements tirés des autres partenaires. À l'avenir, les réseaux et le travail consultatif peuvent également renforcer ce modèle. Une initiative qui permet aujourd'hui d'impulser le Programme de développement mondial. ●



DES EXPERTS POUR INFORMER ET CONSEILLER LE COMITÉ

LE GROUPE D'EXPERTS, DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (sous les sigles HLPE en anglais) a été créé en octobre 2009 et sert d'interface politico-scientifique du CSA. Il produit, sur demande du Comité, des études indépendantes qui fournissent des analyses et des recommandations sur des questions politiques importantes. Le Groupe d'experts aide le CSA à mieux comprendre la diversité des problèmes, y compris en mettant en évidence le contexte et les motifs des controverses, en identifiant des questions émergentes. Les rapports sont produits en combinant l'expertise d'un éventail de disciplines et d'horizons différents. Les rapports du Groupe d'experts aident le CSA à traiter les questions

complexes en établissant des connaissances partagées dans un document unique réunissant l'ensemble des perspectives. Ce modèle renforce l'engagement du Comité pour une approche inclusive en créant des règles du jeu équitables de compréhension mutuelle entre les participants dans les discussions du CSA. Depuis 2011, le Groupe d'experts a produit neuf rapports pour informer les débats du CSA, sur des questions couvrant la volatilité des prix, le changement climatique, la protection sociale, les biocarburants, les pertes et le gaspillage alimentaires, l'investissement dans l'agriculture familiale, la pêche et l'aquaculture, ou l'eau. Tous ces rapports sont suivis par l'adoption de recommandations politiques clés par le Comité.

ITALIE

[CI-DESSUS]

Vue générale de la salle Malaisie au siège de la FAO, lors d'une réunion entre un groupe consultatif et le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'occasion de la quarantième session du CSA.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO





CHAPITRE 3.8

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS AGRICILES (AMIS)

Ce système a été mis sur pied dans le but d'éviter les crises des prix des denrées alimentaires. Il vise à accroître la transparence du marché des matières premières.

Entre 2007 et 2008, la flambée soudaine du prix des aliments a provoqué chez les plus pauvres un véritable tsunami. Des denrées alimentaires de base comme le riz et le blé ont vu leurs prix exploser, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim et conduit à un climat d'inquiétude politique dans plusieurs pays. La sécurité alimentaire mondiale était en jeu. Les marchés ont de nouveau été ébranlés en 2010, lorsque la sécheresse survenue en Fédération de Russie a poussé le pays à interdire les exportations de céréales afin de garantir un approvisionnement suffisant à sa population, ce qui démontre une fois de plus que les prix internationaux des cultures de base peuvent faire l'objet d'une extrême volatilité.

En réponse à cette situation, le Groupe des 20 (G20) a demandé à diverses organisations internationales de proposer des solutions visant à réduire cette volatilité, l'une d'entre-elles étant la création du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), lancé en septembre 2011 pour augmenter la transparence sur le marché mondial des denrées alimentaires et faciliter la coordination politique en cas de risque pour la sécurité alimentaire. Rassemblant les principaux pays qui commercialisent des produits agricoles de base, l'AMIS évalue les approvisionnements mondiaux et constitue une plateforme de débat sur les mesures qui permettent de réduire l'incertitude sur les marchés. Denis Drechsler, gestionnaire du projet AMIS, se souvient du profond engagement des pays du G20 à lutter efficacement contre la volatilité extrême des

FRANCE

Deux moissonneuses-batteuses en action dans un champ de blé.

©FAO/OLIVIER THUILLIER



ET SI LES PRIX DES CÉRÉALES S'ENVOIAIENT?

EN 2012, LA SÉCHERESSE QUI A FRAPPÉ LES ÉTATS-UNIS, le plus grand producteur de maïs au monde, a sonné l'alarme. En juillet de cette année, le prix de cette céréale s'est envolé, augmentant de 23 pour cent en un mois. L'indice des prix des produits alimentaires de la FAO a quant à lui enregistré une hausse de 6 pour cent. Cette forte turbulence du marché rappelait la crise de 2007-2008, et l'on espérait fortement que l'AMIS puisse intervenir en convoquant, par exemple, une réunion d'urgence extraordinaire du Forum pour une intervention rapide. Au terme d'une analyse approfondie de la situation et de réunions d'échange d'informations entre le Secrétariat de l'AMIS et les pays participants, les experts ont conclu que la sécheresse ne mettait pas en danger la stabilité du marché mondial, dans la mesure où les cultures d'autres pays pourraient assurer les approvisionnements suffisants. Grâce

à un dialogue régulier et une analyse ponctuelle du marché, l'AMIS a été capable d'éviter que les pays n'adoptent des mesures précipitées du type de celles qui, par le passé, avaient exacerbé les crises. De fait, les experts de l'AMIS décidèrent de ne pas organiser de séance d'urgence du Forum pour une intervention rapide que beaucoup redoutaient, parce qu'elle aurait pu se transformer en prophétie autoréalisatrice si l'on avait annoncé au monde l'approche imminente d'une crise. Les marchés se sont finalement détendus et la situation est revenue à la normale. À l'issue de cet épisode entre autres, l'AMIS a réussi à se présenter comme un nouvel outil apte à faire face à la volatilité des prix des denrées alimentaires. La structure particulière de l'AMIS a permis à ses Membres de se consulter rapidement, évitant ainsi les situations de panique et une plus grande détérioration du marché.

ITALIE

La complexité des marchés internationaux des denrées alimentaires dans le Pavillon Zéro, auquel a collaboré l'ONU à l'occasion de l'Exposition universelle de Milan (Italie) en 2015.

©FAO/
GIUSEPPE
CAROTENUTO

prix alimentaires. «La crise de la volatilité des prix des denrées alimentaires a impulsé l'élan nécessaire pour trouver des solutions appropriées, non seulement entre les pays, mais aussi entre les principales organisations internationales, pour travailler ensemble afin d'éviter une répétition de 2007-2008», explique-t-il. Les analystes de marché sont parvenus à la conclusion qu'en l'absence d'un mécanisme de dialogue politique, le manque d'informations fiables sur le marché était en partie responsable de l'extrême volatilité des prix. Et c'est précisément ce que l'AMIS tente d'apporter.

UN SYSTÈME D'INFORMATION

Outre les pays du G20, qui avaient appelé à la création de l'AMIS, sept autres pays ont été invités à participer à l'initiative compte tenu de leur importance sur les marchés internationaux de blé, de maïs, de riz et de soja, c'est-à-dire les produits alimentaires de base contrôlés par l'AMIS. Ensemble, les pays participants représentent entre 80 et 90 pour cent des exportations mondiales de ces denrées alimentaires : un pourcentage de poids pour influencer efficacement les marchés mondiaux. «Les sept pays ont été sélectionnés avec le plus grand soin avant d'être invités à participer à l'initiative», assure M. Drechsler. Le Viet Nam et la Thaïlande sont des producteurs de riz de premier plan. Les Philippines et le Nigeria sont des acheteurs importants de riz, tandis que l'Égypte est le principal importateur de blé. L'Ukraine et le Kazakhstan, grands producteurs de blé et de maïs, furent également au nombre des pays participants. L'Union européenne joue également un rôle important car elle représente 28 États Membres. Pour renforcer davantage sa puissance, AMIS entretient aussi des liens étroits avec des partenaires du secteur privé, tels que des associations de producteurs et des investisseurs institutionnels.

TOUTES LES DONNÉES SONT ESSENTIELLES

L'analyse des tendances actuelles et futures des marchés des denrées alimentaires internationales est essentielle pour prévenir les crises éventuelles. L'AMIS examine les différents facteurs susceptibles d'influer sur le marché, comme le prix de l'énergie, les taux de change monétaires et l'engagement des traders sur les marchés à terme internationaux. Le système surveille également de près le développement de politiques susceptibles de créer des incertitudes sur le marché, comme les restrictions commerciales, les mandats sur les biocarburants et les politiques de soutien nationales.

Pour aider les gouvernements et autres parties prenantes à prendre les décisions les plus appropriées, il est essentiel de disposer de données récentes et de projections fiables concernant la production agricole, les échanges et les rendements. Pour cette raison, l'AMIS collabore étroitement avec les pays à l'amélioration de leurs systèmes d'information sur les marchés et à l'harmonisation de leurs données en vue d'une analyse à l'échelon mondial. D'après Denis Drechsler, «les pays les moins avancés ne sont pas nécessairement les

plus en retard sur le plan des statistiques; certains pays industrialisés doivent également améliorer leurs capacités.» À travers ses projets destinés au développement de capacités et d'activités de formation, comme le programme d'échange pour les coordinateurs nationaux, l'AMIS a contribué à promouvoir les bonnes pratiques internationales ainsi que l'adoption de méthodologies communes. Plus important encore, les pays ont commencé à collaborer entre eux. Ainsi, les Philippines et la Thaïlande ont organisé deux ateliers ensemble, tandis que les États-Unis et l'Indonésie ont participé à un échange d'apprentissage mutuel destiné à revoir la mesure de la production de maïs. Pour M. Drechsler, la promotion de cette coopération constitue «la plus grande réussite possible de l'AMIS». «Les pays commencent à partager leurs expériences, expériences, à s'apporter une aide mutuelle et à l'accepter en cas de besoin. Le niveau de confiance va en grandissant», ajoute-t-il.

L'AMIS organise régulièrement des réunions à l'intention de l'ensemble des pays participants. À titre d'exemple, citons le Groupe mondial d'information sur les marchés agricoles, qui se réunit deux fois par an, ou le Forum pour une intervention rapide, qui se réunit une fois par an, ou plus, en cas de menaces de crise alimentaire. Des représentants politiques et techniques des pays membres participent notamment à ces réunions afin de partager leurs expériences et de mettre en lumière leurs besoins. Le but de l'AMIS est de générer les meilleures informations possibles et de les partager au profit de tous.

COOPÉRATION ENTRE LES ORGANISATIONS

La coopération ne se limite pas à une étroite collaboration avec les pays participants. L'AMIS est surtout une plateforme visant à stimuler la collaboration entre différentes organisations internationales qui travaillent dans le domaine des marchés agricoles, exploitant les avantages comparatifs de chacune de ces organisations. Le rapport AMIS Market Monitor constitue un exemple original de collaboration réussie entre les agences. Publié dix fois par an, il représente l'évaluation collective des dix organisations constituant le secrétariat de l'AMIS sur la situation du marché international et ses perspectives d'avenir. Pour le Market Monitor, la FAO bénéficie concrètement des apports du Conseil international des céréales (CIC), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale (GEOGLAM), de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), chacun d'eux élaborant une rubrique spécifique du rapport. Le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sont les autres partenaires du Secrétariat de l'AMIS. ●

ORGANISATIONS QUI CONSTITUENT LE SECRÉTARIAT DE L'AMIS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Le Fonds international de développement agricole



La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement



L'Initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale



Conseil international des céréales



Le Groupe de la Banque mondiale



L'Organisation mondiale pour le commerce



L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires



L'Organisation de coopération et de développement économiques



Le Programme alimentaire mondial





CHAPITRE 3.9

LE DROIT À L'ALIMENTATION

KENYA

[PAGE PRÉCÉDENTE]

Membres de la communauté pastorale de Samburu attendant avec leurs chèvres pendant le programme de déstockage mis en place par la FAO et la Croix-Rouge du Kenya. La sécheresse en cours a déclenché une crise humanitaire, l'insécurité alimentaire ayant explosé dans le nord et les zones côtières du Kenya.

©FAO/LUIS TATO

Le droit à l'alimentation est reconnu à l'échelon international, mais aussi dans la législation de nombreux pays. Le véritable défi est toutefois d'en garantir le respect, c'est pourquoi il existe un certain nombre d'initiatives et d'expériences qui servent d'exemple de collaboration internationale.

«Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation...».

Tels sont les premiers mots de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 1948, après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte ce texte qui reconnaît le droit à l'alimentation dans le contexte du droit à avoir un niveau de vie adéquat. La Déclaration universelle n'ayant pas le statut de traité, deux pactes internationaux, contraignants pour les pays qui les ratifieraient, ont été adoptés en 1976. Celui relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) inclut le droit à l'alimentation, et oblige les États à adopter des mesures pour assurer progressivement sa concrétisation. Or, le défi est précisément de faire en sorte que cette obligation soit respectée.

LES VOIES LÉGALES DE SA CONCRÉTISATION

Il appartient en premier lieu aux États de respecter leurs obligations en matière de droits fondamentaux. Les États sont tenus d'adopter les mesures nécessaires pour concrétiser ces droits sans aucune discrimination, les faire respecter, les protéger et s'y conformer, y compris par la voie de la coopération et de l'aide internationale. En dernier ressort, ce sont les pays signataires du PIDESC qui déterminent le statut qu'ils confèrent au droit à l'alimentation dans leurs systèmes légaux. Selon

CERTAINS PAYS ONT INTÉGRÉ LE DROIT À L'ALIMENTATION DANS LEUR CONSTITUTION EN TANT QUE DROIT FONDAMENTAL POUR TOUS LES INDIVIDUS, ET LUI OCTROIENT AINSI LA FORME LA PLUS EFFICACE DE PROTECTION.

DIFFÉRENCES ENTRE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DROIT À L'ALIMENTATION

Le droit à ne pas souffrir de la faim est intimement lié au droit à la vie. Il est considéré comme un standard absolu, et un niveau minimal doit être garanti à chaque individu, indépendamment du niveau de développement des pays. Ce droit fondamental est pris en considération dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Le droit à une nourriture suffisante représente un concept beaucoup plus vaste: il fait référence au besoin d'établir les conditions économiques, politiques et sociales nécessaires pour que les personnes puissent s'alimenter par elles-mêmes.

À l'origine, l'idée de sécurité alimentaire, qui remonte aux années 1960-1970, se concentrait sur le besoin d'assurer la disponibilité des aliments de base et la stabilité de leurs prix. La Déclaration

universelle pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition, approuvée en 1974 par la Conférence mondiale de l'alimentation, faisait le rapprochement entre sécurité alimentaire et droits de l'homme.

Avec le temps, l'accent a cessé d'être mis sur l'approvisionnement pour s'intéresser aux difficultés d'accès aux aliments. Le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 établit les quatre piliers de la sécurité alimentaire: disponibilité, accès, stabilité et utilisation des aliments. Alors que la sécurité alimentaire est un concept politique, qui implique la définition d'objectifs et de programmes, le droit à l'alimentation est de nature légale. Il s'agit d'un droit de l'homme, reconnu à l'échelon international, qui permet aux personnes de saisir la justice et d'être compensées de façon adéquate en cas de violation.

les cas, les dispositions du traité peuvent être incorporées à la législation nationale de façon automatique, ou à travers la promulgation d'une loi. Parfois, certaines normes nationales doivent être révisées et adaptées afin de garantir leur compatibilité avec les obligations du traité.

Ces dernières années, le nombre de pays disposés à promouvoir la concrétisation du droit à l'alimentation a augmenté. Certains comme la Bolivie (l'État plurinational de Bolivie), l'Équateur, le Malawi, le Népal ou l'Afrique du Sud l'ont directement intégré dans leur Constitution en tant que droit fondamental applicable à tous les individus, en lui octroyant la forme la plus efficace de protection légale en cas de litige avec d'autres normes, tandis que des pays comme la Colombie le reconnaissent comme un droit fondamental spécifique de l'enfance. D'autres pays encore, comme le Nigéria et le Sri Lanka, le considèrent comme un principe devant guider les politiques de l'État. Il peut également être reconnu explicitement ou implicitement dans l'interprétation d'autres droits fondamentaux. Les Constitutions ne reconnaissent peut-être pas expressément le droit à l'alimentation, mais elles l'englobent d'une certaine façon dans d'autres droits connexes, comme celui à jouir d'une vie digne ou d'un salaire minimal permettant de vivre dans des conditions adéquates. Ces valeurs sociales servent à guider les actions des gouvernements.

Néanmoins, le fait que ces droits soient couchés par écrit ne signifie pas qu'ils soient garantis. Tout dépend de la manière dont ils sont rédigés et reconnus, de la conscience qu'en ont les autorités, les tribunaux et les citoyens, ou encore de la façon de les faire respecter. Pour cela, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures politiques dans de nombreux domaines, et notamment de réglementer des questions telles que la terre, l'eau, la pêche, les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le commerce agricole, la sécurité sociale, le travail, la nutrition, la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, ou encore la protection des consommateurs.

L'EXEMPLE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES

Sur la base des dispositions légales implantées à l'échelon international, en 1996, le Sommet mondial de l'alimentation a réaffirmé le droit à l'alimentation et le droit fondamental à ne pas souffrir de la faim.

Un processus consultatif et participatif a ainsi été lancé pour élaborer un guide destiné à mettre ces principes en pratique. C'est au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale qu'ont été débattues, puis rédigées, les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une nourriture suffisante dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Leur texte a finalement été approuvé en 2004 par le Conseil de la FAO, organisation qui encourage les pays à aborder la sécurité alimentaire et la nutrition sous l'angle des droits de l'homme. Depuis lors, des outils ont été créés, les capacités ont été renforcées et le dialogue entre les parties prenantes du monde entier s'est amélioré.

Les Directives volontaires fournissent un cadre général intersectoriel et la procédure nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Elles aident à adopter le droit à une nourriture suffisante en tant que pilier de leurs politiques, et à renforcer les capacités pour progresser dans leur mise en œuvre et dans l'adoption de mécanismes d'évaluation et de reddition de comptes. De nombreux gouvernements

LES 10 ÉTAPES DU DROIT À L'ALIMENTATION



1948

Approbation de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Un idéal commun de liberté, de justice et de paix à atteindre par tous les peuples et toutes les nations du monde, qui reconnaît la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables. La Déclaration établit, pour la première fois, les droits de l'homme fondamentaux à protéger dans le monde entier.

1974

Approbation de la Déclaration universelle pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition.

La Conférence proclame que «Chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition afin de se développer pleinement et de conserver ses facultés physiques et mentales.»

1996

Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.



Ce plan réaffirme le droit de chaque être humain à avoir accès à une nourriture saine et nutritive, conformément au droit à une nourriture suffisante et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim.

1999

Observation générale 12 : le droit à une nourriture suffisante.

Il est établi que: «Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer.»

2000

Établissement d'un Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation.

Celui-ci est investi d'un mandat pour promouvoir la réalisation du droit à l'alimentation et l'adoption de mesures au niveau national, régional et international.

2004

Adoption des Directives volontaires sur le droit à l'alimentation.

Leur objectif est de fournir des orientations pratiques aux États pour la mise en œuvre de la concrétisation progressive du droit à une nourriture suffisante dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

2007

Journée mondiale de l'alimentation «Le droit à l'alimentation - Le temps d'agir».

Elle reconnaît l'importance du rôle des droits de l'homme dans l'élimination de la faim et de la pauvreté, ainsi que dans l'accélération et l'approfondissement du processus de développement durable.



2009

Adoption de la déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire

Alors que la déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire réaffirme le droit de toute personne à une nourriture suffisante et demande l'adoption de mesures visant à concrétiser progressivement le droit à une alimentation adéquate pour tous, les Principes de Rome énoncent cinq principes, parmi lesquels le troisième préconisant une approche à deux volets, qui inclut le droit à l'alimentation et appelle à la mise en œuvre des directives sur le droit à l'alimentation.

2012

Approbation du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition

Un cadre général et un point de référence pour les stratégies futures, les politiques et les mesures en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition.



2014

Deuxième conférence internationale sur la nutrition (ICN2)

Des représentants de plus de 170 pays, dont environ 15 de la société civile et près de 100 du milieu des affaires, ont réaffirmé «le droit de chaque être humain d'avoir accès à une alimentation saine et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim».



LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE LA FAO

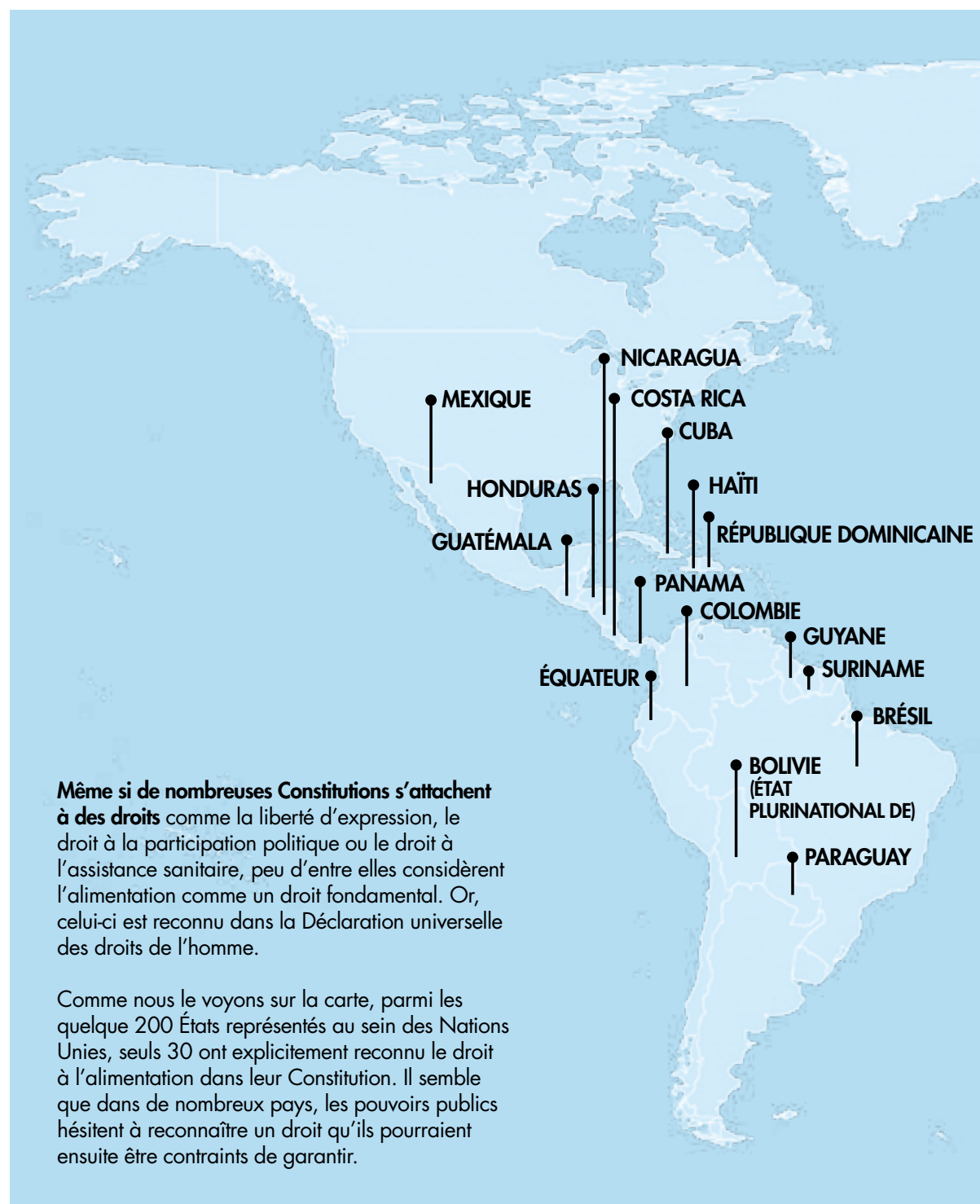
et organisations de la société civile utilisent ces instruments pour que les individus puissent s'alimenter dignement et aient à leur disposition des réseaux de sécurité appropriés. Donner priorité aux plus vulnérables et promouvoir la participation, la responsabilité, la transparence, la dignité humaine, la non-discrimination, l'état de droit et l'autonomisation des différents acteurs sont des aspects essentiels de ce processus. L'expérience acquise a permis de vérifier que les chances de réussir sont d'autant plus grandes si les gouvernements s'engagent véritablement à éradiquer la faim et la malnutrition, si les ressources suffisantes sont investies, si tous les acteurs partagent les informations et participent aux politiques et aux programmes de façon coordonnée, et si les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sont parfaitement comprises. Ce sont là quelques-unes des conditions requises pour pouvoir briser le cercle vicieux de la faim, tel que le définissent les Directives volontaires.

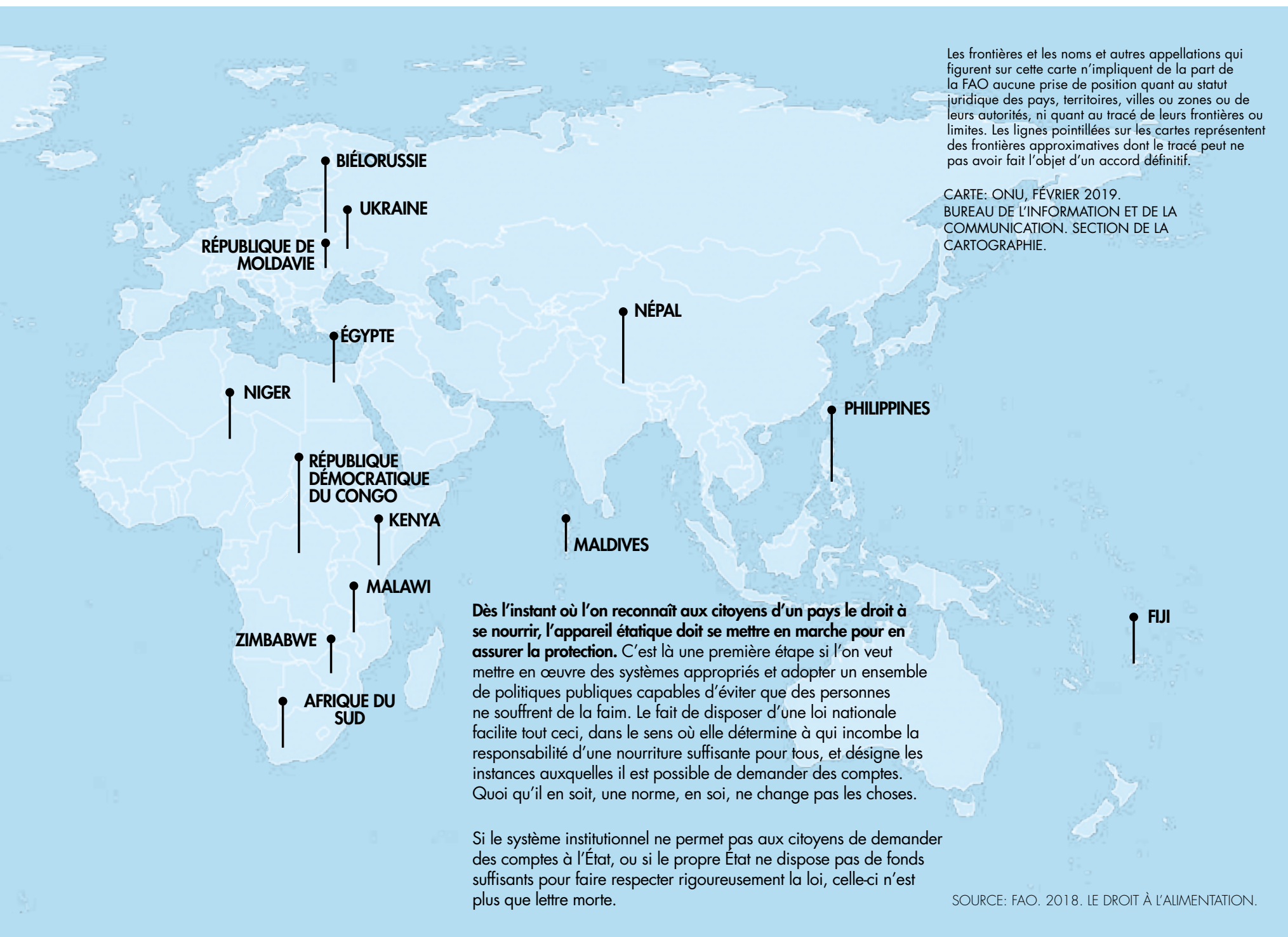
LES ÉTAPES PRATIQUES, AVEC L'AIDE DE TOUS

Depuis 2004, les progrès se sont succédé. À l'échelon régional, l'Amérique latine et les Caraïbes se sont proposées en 2006 d'éradiquer la faim à l'horizon 2025: un engagement qui s'est traduit aussi bien par le renforcement des politiques, des cadres juridiques et des mécanismes de gouvernance pour la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau national, que par l'adoption, en 2014, d'un Plan régional dans le cadre de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC). Cette même année, à travers la Déclaration de Malabo, les membres de l'Union africaine ont aussi pris l'engagement d'éradiquer la faim à l'horizon 2025. Par ailleurs, en 2011, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ont respectivement adopté un Plan d'action et une Stratégie de sécurité alimentaire et de nutrition fondés sur le droit à l'alimentation, qui ont à leur tour eu un impact sur les politiques de leurs pays membres.

La crise alimentaire de 2007 et 2008 a montré qu'il était urgent d'agir et important d'impliquer plusieurs acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate. En collaboration avec les gouvernements nationaux, les parlementaires et les gouvernements locaux sont de plus en plus conscients de leurs responsabilités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et mettent en œuvre des cadres juridiques et des allocations budgétaires susceptibles d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs, de créer des opportunités d'emploi et de favoriser l'accès inclusif à la terre, au crédit et à l'éducation, tout en renforçant les programmes portant sur la nutrition, l'éducation et la protection sociale, ainsi que l'accès aux ressources. De par leur indiscutable mandat en faveur du droit à l'alimentation et de la société civile, les institutions apportent également leur contribution, en favorisant le suivi des politiques et l'allocation des ressources adéquates en vue de développer les capacités et de protéger les droits de tout un chacun, et tout particulièrement des groupes les plus vulnérables. Autant d'efforts destinés à réaliser le droit fondamental à une nourriture suffisante pour tous. ●

PAYS RECONNAISSANT LE DROIT À L'ALIMENTATION DANS LEURS CONSTITUTIONS





Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

CARTE: ONU, FÉVRIER 2019.
BUREAU DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION. SECTION DE LA
CARTOGRAPHIE.

Dès l'instant où l'on reconnaît aux citoyens d'un pays le droit à se nourrir, l'appareil étatique doit se mettre en marche pour en assurer la protection. C'est là une première étape si l'on veut mettre en œuvre des systèmes appropriés et adopter un ensemble de politiques publiques capables d'éviter que des personnes ne souffrent de la faim. Le fait de disposer d'une loi nationale facilite tout ceci, dans le sens où elle détermine à qui incombe la responsabilité d'une nourriture suffisante pour tous, et désigne les instances auxquelles il est possible de demander des comptes. Quoiqu'il en soit, une norme, en soi, ne change pas les choses.

Si le système institutionnel ne permet pas aux citoyens de demander des comptes à l'État, ou si le propre État ne dispose pas de fonds suffisants pour faire respecter rigoureusement la loi, celle-ci n'est plus que lettre morte.

SOURCE: FAO. 2018. LE DROIT À L'ALIMENTATION.

CHAPITRE 3.10

FAOSTAT

LA DIVISION DE LA STATISTIQUE DE LA FAO

FAOSTAT est la plus grande base statistique sur l'alimentation et l'agriculture. Elle porte sur plus de 245 pays et territoires depuis 1961. Chaque mois, une moyenne de quelque 160 000 utilisateurs consultent librement cet outil de la FAO sur pas moins de 75 thématiques différentes.

Dans les années 1960, le service statistique de la FAO fonctionnait avec des machines de vérification, de classement et de tabulation. Rien à voir avec la technologie actuelle, dans laquelle les drones, les téléphones portables et Internet, entre autres, facilitent largement la tâche. En revanche, ce qui est resté inchangé tout au long de ces années, c'est bel et bien la mission essentielle de la FAO, qui consiste à «réunir, analyser, interpréter et divulguer les informations relatives à la nutrition, l'alimentation et l'agriculture», comme le souligne le premier article de sa Constitution en 1946. En 1986, alors qu'elle possédait déjà l'un des systèmes informatiques les plus sophistiqués des Nations Unies, l'Organisation mit en marche sa base intégrale de données statistiques d'informations agricoles dans le monde. Cette plateforme, qui adopta le nom de FAOSTAT dès le milieu des années 1990, est aujourd'hui devenue une référence à l'échelon mondial.

DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

Le volume des informations gérées par FAOSTAT parle de lui-même. Fournissant quelque 20 000 séries de données sur plus de 245 pays et territoires depuis 1961 jusqu'à la dernière date disponible, le système rassemble des informations dans 75 domaines différents, et des



ITALIE

Des statisticiens gouvernementaux chiliens participant à une session de formation sur le système CountrySTAT, à la bibliothèque commémorative David Lubin, au siège de la FAO.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO





statistiques sur l'agriculture et l'alimentation élaborées par les unités techniques de la FAO. Certaines proviennent même d'autres organisations, comme la Banque Mondiale, les Nations Unies Comtrade, et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Évitant d'avoir à consulter séparément chacune de ces sources, FAOSTAT fonctionne comme une seule interface auprès de laquelle il est possible d'accéder à toutes ces informations. Il n'est même pas nécessaire de payer pour les données publiées sur son site: il suffit d'entrer et de naviguer à travers ses contenus, comme le font chaque mois une moyenne de l'ordre de 160 000 utilisateurs du monde entier. Des statisticiens, responsables gouvernementaux, chercheurs, entreprises, agences internationales, organisations sociales et journalistes accèdent ainsi à des données sur la production agricole, le commerce, les investissements, les prix de production et de consommation, les ressources naturelles, les indicateurs environnementaux ou la sécurité alimentaire.

À combien s'élèvent les émissions de dioxyde de carbone libérées chaque année dans l'atmosphère par l'agriculture ? Quel usage concret donne-t-on au sol ? Quelle est la culture la plus produite au monde ? Telles sont, entre autres nombreuses

ITALIE

Événement lors de la cent quarante cinquième session du Conseil de la FAO sur la diffusion des données FAOSTAT et les gaz à effet de serre (GES), dans la salle Rouge au siège de la FAO.

©FAO/ALESSIA PIERDOMENICO

interrogations, les questions auxquelles ces statistiques permettent de répondre. Tout le monde peut accéder aux séries temporelles et intersectorielles de FAOSTAT, ainsi qu'à des graphiques facilitant une interprétation visuelle des informations. Le système permet de sélectionner les éléments les plus intéressants en fonction des recherches réalisées, des pays aux mesures, en passant par les types de produits agricoles ou les années.

Le site internet FAOSTAT a été restructuré en novembre 2016. Cette quatrième édition propose de nombreuses améliorations d'ordre technologique ainsi que des innovations profitables à tous les utilisateurs telle qu'une totale compatibilité avec les appareils portables et de meilleures options de téléchargement. En plus d'une utilisation plus facile, la nouvelle version du site permet d'accéder plus rapidement aux indicateurs clés comme l'accès à l'alimentation ou les budgets des gouvernements alloués à l'agriculture.

LA VALEUR DE LA STATISTIQUE

Toutes ces données reposent sur des preuves scientifiques, et peuvent être utilisées pour la prise de décisions. De fait, l'importance de

s'appuyer sur des données solides pour élaborer des politiques fait l'objet d'une reconnaissance croissante. Le chef de statistique de la FAO, Pietro Gennari, confirme en effet que «les statistiques servent de base à l'analyse, en identifiant les problèmes sur lesquels il conviendra de se pencher au moment d'élaborer et d'orienter les interventions politiques nécessaires». La FAO tente de contribuer dans ce domaine à la collecte, l'analyse et la diffusion d'une grande variété de statistiques. La qualité de son travail est reconnue pour son objectivité et sa conformité avec les normes internationales.

Gennari soutient que «des informations solides sont un aspect essentiel des systèmes d'alerte rapide et aident les autorités publiques nationales, le secteur privé et la société civile à faire face à des situations de crise et à les gérer, en encourageant la résilience». Dans la pratique, les agriculteurs peuvent décider le moment auquel ils doivent cultiver, et de quelle façon, afin d'éviter les pertes. Et les gouvernements ont la possibilité de formuler et superviser les politiques qui abordent, par exemple, les sujets de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et du changement climatique.

L'un des avantages du travail de la FAO est qu'il présente des données comparatives entre les pays. Chaque État élabore ses statistiques à partir de ses propres mesures. Ensuite, la FAO les valide, puis les harmonise de façon à pouvoir les comparer avec celles d'autres pays, sur la base d'un schéma précis. À ce jour, l'Organisation travaille à l'amélioration de la transparence de chacune des étapes méthodologiques. Poursuivant sa tâche



avec ses partenaires, elle tente d'intensifier les échanges pour faire face à la complexité du processus. Telle est sa méthode de travail, par exemple, pour améliorer la capacité des pays à élaborer les recensements agricoles, qui sont réalisés sur des cycles de dix ans. Elle participe également à des projets internationaux visant à améliorer les systèmes de statistique agricole dans les zones rurales.

Toutefois, la fonction statistique de la FAO va encore plus loin. De façon périodique, elle élabore des indices des prix des aliments de base et fournit des données détaillées et des mises à jour sur les perspectives du marché mondial des céréales ainsi que sur l'eau, l'agriculture, la pêche et l'agriculture, ou encore sur les questions de genre et de droit à la terre. Des alertes, des bulletins et de nombreux rapports sont également disponibles sur son site Internet.

EN ROUTE VERS L'HORIZON 2030

Les statistiques servent également à contrôler les processus. Le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, accordé par la communauté internationale en 2015, se compose de 17 objectifs, se déclinant à leur tour en 169 cibles et 230 indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés. La FAO est l'organisme garant de 21 de ces indicateurs, et contribue à plusieurs autres qui ont été établis pour évaluer les objectifs de développement durable (ODD). Parmi les ODD se trouve l'engagement d'éradiquer la pauvreté extrême, la faim et la malnutrition à l'horizon 2030.

ITALIE

Membres de la division des Statistiques de la FAO lors de la vingt deuxième session du Comité des forêts (COFO 22).

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

L'Organisation se charge de collecter les données provenant des différentes sources nationales, de les valider et de les harmoniser, puis de réaliser des estimations régionales et mondiales, et finalement de les rendre disponibles à la divulgation. Elle doit contribuer aux rapports d'avancement des ODD et collaborer avec d'autres agences internationales pour surveiller les indicateurs. Parallèlement, elle aide les pays à renforcer leur capacité de collecte des données et d'évaluation des objectifs de développement durable, tout en travaillant sur les nouvelles exigences qui seront nécessaires pour leur suivi. La FAO propose des données profitables à tous telles que l'accès à l'alimentation et au foncier, les pertes alimentaires, le couvert forestier ou la pêche durable. Il est possible de télécharger les indicateurs de manière personnalisée par genre, âge, niveau de ressources ou profession, selon le principe du Programme 2030 de «ne laisser personne pour compte».

De plus, les statistiques de la FAO peuvent contribuer à surveiller les actions auxquelles se sont engagés les pays pour s'adapter au changement climatique et en réduire les effets, en vertu d'un autre pacte international souscrit en 2015: l'Accord de Paris. De cette façon, les données sur les émissions de gaz à effet de serre peuvent être utilisées pour mieux analyser l'impact des chaînes de valeur, développer des stratégies plus spécifiques pour l'agriculture climato-intelligente ou encore faciliter l'accès des pays en voie de développement au financement de projets tels que ceux qui sont promus par le Fonds vert pour le climat. ●

4

- 232 Comment tout a commencé

- 234 Faire le point et avancer

- 236 Des cartes aux bases de données

- 238 La crise du pétrole et la crise alimentaire

- 240 Nouvelles routes, vieilles menaces

- 242 Relancer la lutte

- 244 Objectifs de développement: ODM et ODD





LA FAO

EN

SEPT

DÉCENNIES

LES ANNÉES 1940

Comment tout a commencé

La lutte institutionnelle contre la faim débute au XX^e siècle, au moment où l'importance du secteur agricole dans l'économie mondiale décline au profit de l'industrie et de la finance.

LES ORIGINES

Les origines de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont indissolublement liées à un nom: celui de David Lubin, un entrepreneur à succès qui s'est tourné vers l'agriculture dans les années 1880. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'importance de l'agriculture dans l'économie mondiale était en déclin. Les problèmes de ce secteur étaient vastes. Les agriculteurs étaient mal organisés et l'innovation faisait défaut. Pour parler franchement, le prestige et la richesse se trouvaient ailleurs – dans l'industrie, le commerce et la finance.

Lubin se rendit compte que le commerce jouait un rôle majeur dans la fixation des prix agricoles et que seule une organisation internationale pouvait réussir à défendre les intérêts des agriculteurs. Il milita sans relâche aux États-Unis d'Amérique dans le but de recueillir le soutien public de l'agriculture. Ne parvenant pas à ses fins chez lui, il partit pour l'Europe. Rabroué à Londres et Paris, c'est en Italie qu'il trouva enfin une oreille attentive auprès du roi Victor Emmanuel II.

En 1905, le Gouvernement italien réunit la première conférence de l'Institut international d'agriculture. Les fondations de ce qui allait plus tard devenir la FAO étaient posées. Le nombre d'États Membres augmenta régulièrement, de 46 lors de la première assemblée, à 74 en 1934.

Le travail de l'Institut était essentiellement de nature technique. Toutefois, à l'époque, les forces économiques et politiques croissantes, qui culminèrent sans doute de la manière la plus spectaculaire lors du krach boursier de Wall Street, aggravèrent les problèmes de l'agriculture.

La dépression qui suivit la crise de 1929 eut un effet dévastateur sur l'agriculture et mit sur la paille le monde agricole. La crise financière eut pour effet la mise en place hâtive de barrières tarifaires par les pays importateurs de produits alimentaires et l'augmentation de leur production alimentaire domestique. De 1929 à 1933, les importations de blé dans les pays d'Europe industrialisés chutèrent de 60 pour cent. Face à la baisse de la demande, les fermiers de nombreux pays se retrouvèrent avec des surplus d'inventés sur les bras. En juin 1933, la Société des Nations se réunit pour tenter de trouver une solution au problème, mais en vain. Les États n'étaient pas encore prêts à harmoniser leurs politiques économiques et à mettre leurs ressources en commun pour surmonter la crise.

Dans le même temps, la recherche sur la pauvreté et la nutrition était lancée, sous l'influence de John Boyd Orr, très réputé pour son travail sur la nutrition. Tout le monde savait par exemple qu'un tiers de la population du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord souffrait de malnutrition en raison d'une consommation insuffisante de lait, de fruits, de légumes et d'autres aliments essentiels pour être en bonne santé. La cause sous-jacente était la pauvreté. Un



CANADA

[HAUT]

Le château Frontenac, à Québec, qui a vu la fondation de la FAO.

©CHATEAU FRONTENAC PHOTO



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, 1943

[GAUCHE]

La Conférence des Nations Unies sur l'alimentation et l'agriculture eut lieu du 18 mai au 13 juin à Hot Springs, en Virginie, avec la participation de 44 gouvernements. Elle mit en place une commission chargée de préparer la Constitution de la FAO.

©FAO

paradoxe était apparu: les nutritionnistes recommandaient l'augmentation de la consommation tandis que les économistes demandaient instamment des réductions de production.

Un nutritionniste australien du nom de Frank McDougall analysa la situation. Il prôna «l'union de la santé et de l'agriculture» et l'intégration de diverses disciplines pour lutter contre la malnutrition. Ses propositions furent largement acceptées par les gouvernements tout comme par l'opinion publique. Le moment semblait propice à une action collective; cependant, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale stoppa tous les élans.

En 1942, McDougall, qui se trouvait à Washington pour des discussions concernant un accord international sur le blé, réalisa que beaucoup de gens s'intéressaient à la résolution des problèmes alimentaires en prévision de l'après-guerre. Il se remit donc au travail et rédigea une seconde communication sur le thème d'un programme des Nations Unies destiné à lutter contre les pénuries alimentaires.

Les propositions de McDougall parvinrent à l'attention d'Eleanor Roosevelt qui organisa une réunion avec son mari, le Président des États-Unis d'Amérique. Au cours d'un dîner à la Maison-Blanche, McDougall défendit avec ferveur un programme des Nations Unies qui s'occuperait de l'alimentation en tant que premier problème économique mondial et de l'agriculture, afin qu'elle soit considérée comme essentielle dans l'amélioration du niveau de vie des populations mondiales. Le Président Roosevelt resta évasif, mais la discussion l'avait touché. Un an plus tard, il organisait une conférence sur la nutrition et l'agriculture.

PHASE INITIALE

La Conférence des Nations Unies sur la nutrition et l'agriculture eut lieu en 1943 à Hot Springs en Virginie aux États-Unis d'Amérique, et fit intervenir plus de 40 gouvernements. Elle décida d'établir une organisation permanente dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Cette décision mit fin au travail de l'Institut international

d'agriculture dont les fonctions furent transférées vers la nouvelle organisation. Le 16 octobre 1945, 44 gouvernements signèrent la constitution d'une organisation permanente dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture au cours d'une réunion historique au Château Frontenac à Québec.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, était née, précédant ainsi de huit jours la création de l'Organisation des Nations Unies elle-même, qui vit le jour le 24 octobre.

La Charte des Nations Unies avait été signée en juin à San Francisco, mais ne fut pas appliquée avant sa ratification par les «cinq grandes» puissances et par une majorité d'autres États signataires.

LA CRÉATION

La création de la FAO arrivait à point nommé. L'Europe étant en ruines, la faim était une menace réelle pour beaucoup. La réunion du 16 octobre

1945 élut également le premier Directeur général de la FAO, John Boyd Orr (du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Il restait à la FAO de prouver aux gouvernements que la pauvreté était à la racine de la faim et de la malnutrition. À cette fin, la FAO organisa une **réunion extraordinaire sur les problèmes alimentaires urgents** en mai 1946. Cette réunion traita non seulement du problème immédiat de la crise alimentaire, mais prépara aussi une série de propositions pour régler les problèmes de production alimentaire déjà anciens. Parmi les questions fondamentales, on aborda la mise en œuvre de recensements mondiaux réguliers, la gestion des ravageurs et le traitement des urgences au moyen d'aide alimentaire. L'amélioration de la fertilité des sols fut présentée comme l'un des défis les plus urgents à relever.

Un autre moment clé fut la nomination de John Boyd Orr en 1949 au prix Nobel de la Paix, en reconnaissance méritée de son travail de longue haleine. ●

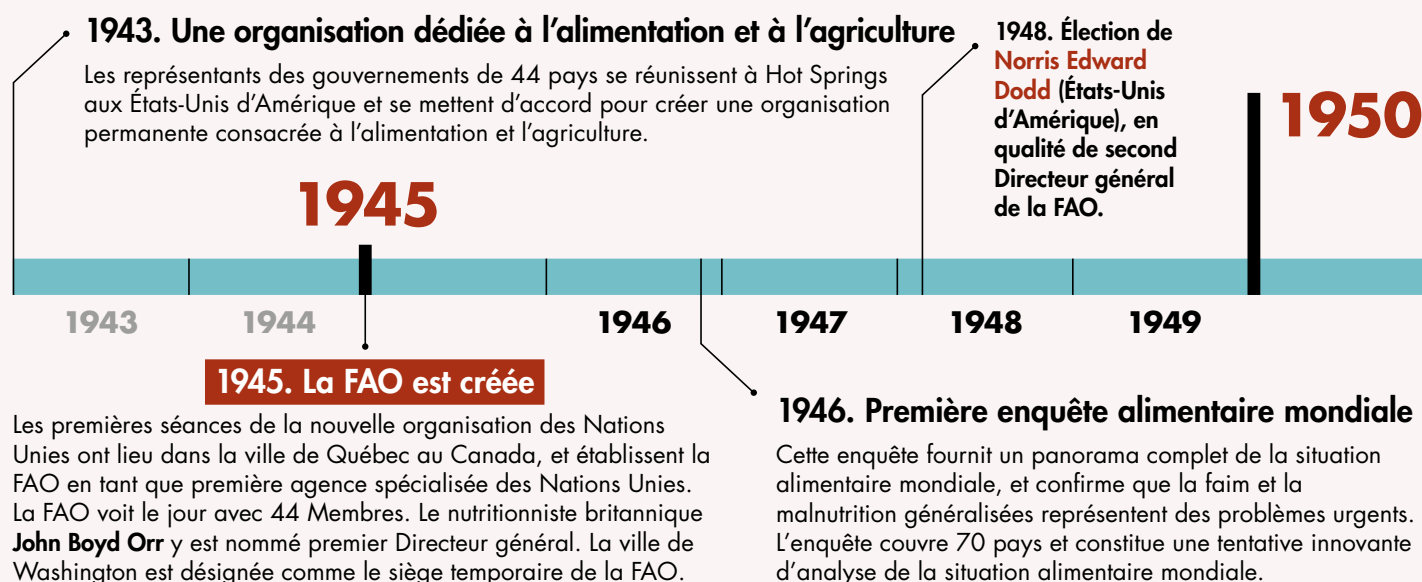


CANADA, 1945

John Boyd Orr, célèbre nutritionniste, prononce un discours retransmis sur les ondes à l'occasion de la Conférence de la FAO à Québec en octobre 1945, qui a vu son élection à l'unanimité comme premier Directeur général de la FAO.

©NATIONAL FILM BOARD

CHRONOLOGIE



LES ANNÉES 1950

Faire le point et avancer

L'Organisation adopte une approche différente dans sa lutte contre la faim: il ne suffit pas de donner à manger aux individus. Il faut aussi augmenter les investissements en faveur de l'agriculture.

LA SITUATION APRÈS-GUERRE

Après la Seconde Guerre mondiale, la fertilité des sols est devenue une préoccupation pour de nombreux pays. Les États s'efforçaient d'accroître leur production agricole. Les exploitants agricoles qui avaient réussi à atteindre des niveaux élevés de production pendant la guerre voulaient continuer au même rythme, en raison notamment des prix favorables des produits agricoles. Cela se traduisit par un pic de la demande d'engrais à l'échelle mondiale. Les gouvernements devaient faire face à une augmentation de la demande alimentaire et avaient besoin de savoir ce qu'il adviendrait de leurs agricultures d'un point de vue économique en cas d'augmentation générale de la production agricole.

C'est pour cette raison que la FAO organisa le **Recensement agricole mondial** de 1950. Ce recensement était le premier programme à rassembler les données statistiques de 81 pays: il apportait un tableau complet et précis de la production et de l'organisation agricoles. Par rapport au recensement d'avant-guerre, c'était une évolution considérable. Même si, à la fin des années 1940, la crise alimentaire de l'après-guerre était sur le point de s'achever, la volonté de la FAO, des Nations Unies et d'autres organisations de s'occuper des urgences alimentaires

ne fléchissait pas. En août 1951, le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies proposa que la FAO continue de surveiller étroitement la situation mondiale et signale tout cas imminent de «pénurie alimentaire ou de famine». La FAO pouvait donc réaliser des enquêtes de terrain et rencontrer les gouvernements afin de «réfléchir aux mesures concrètes à mettre en œuvre». Cela conduisit la FAO à étudier la viabilité du projet de réserve alimentaire à constituer en prévision de pénuries ou de famine causées par la guerre, les catastrophes naturelles ou les infestations de ravageurs comme le criquet pèlerin.

Au cours de cette nouvelle décennie, on commença à croire que l'on pouvait résoudre deux problèmes en même temps: utiliser les surplus pour alléger la pression sur les prix agricoles, et fournir davantage de produits alimentaires aux populations sous-alimentées. Tandis que le risque de famine, de catastrophes et d'infestations de ravageurs était toujours très répandu, les excédents alimentaires augmentaient dans les pays développés. Il devenait urgent de mobiliser ces excédents pour les pays dans le besoin tout en permettant aux exploitants agricoles de bénéficier de mécanismes garantissant que les prix de leurs produits demeuraient compétitifs. **Le Comité des produits de la FAO** élaborera les *Directives et principes relatifs à l'écoulement des excédents*. Ces directives et principes, adoptés par

le Conseil de la FAO en 1954, furent conçus comme un code de conduite international et préservaient en même temps les intérêts des exportateurs commerciaux et des producteurs locaux. Depuis lors, ils servent de manuel de référence pour le suivi des programmes d'aide alimentaire et de gestion des produits agricoles.

UN NOUVEAU SIÈGE ET UNE MISSION ÉLARGIE

En 1951, la FAO déménagea son siège de Washington à son siège actuel de Rome en Italie. Les membres du personnel et leurs familles, accompagnés de leurs effets firent la traversée de l'Atlantique et de la Méditerranée en paquebot.

Au cours de ses 10 premières années d'existence, la FAO travailla avec les gouvernements pour régler les problèmes urgents de faim et de malnutrition dans le monde. Durant sa seconde décennie, l'Organisation commença à s'occuper de questions de long terme dans sa lutte contre la faim.

Il ne suffisait pas de donner à manger aux individus. Il fallait aussi augmenter les investissements en faveur de l'agriculture, améliorer le savoir-faire des agriculteurs et leur accès à la technologie. Les exploitants du monde entier avaient besoin d'assistance technique, de soutien et de conseils pour améliorer leurs productions. C'est pourquoi l'une des évolutions les plus décisives de l'Organisation fut d'augmenter l'accent placé sur l'aide aux agriculteurs par voie d'assistance et de soutien. Le 14 octobre 1958, dans un souci d'élargir la portée de l'assistance technique onusienne dans certains domaines de base, le **Fonds spécial de la FAO** fut créé.

Un grand nombre de projets adoptés par le Conseil des gouverneurs du Fonds spécial furent confiés à la

FAO qui se chargea de les exécuter. Rien d'étonnant à cela puisque la FAO était en passe de devenir une institution mondiale majeure dans le domaine de l'assistance technique.

Le Fonds spécial de la FAO devait se concentrer sur de grands projets, notamment l'évaluation et le développement des ressources humaines dans diverses industries telles que l'artisanat, l'agriculture, la foresterie, les transports et les communications, la construction et le logement, la santé, l'éducation, les statistiques et l'administration publique. L'assistance, qui prenait la forme d'enquêtes, de recherche et de formation, et de démonstrations de projets pilotes était mise en œuvre en fournissant du personnel, des experts, des équipements, des fournitures et des services, ainsi qu'en créant des instituts et en finançant d'autres initiatives appropriées telles que l'octroi de bourses d'études.

DES SOLS FERTILES POUR UNE PRODUCTION ACCRUE

Au cours de cette période, l'amélioration de la production agricole globale, en conseillant l'utilisation de semences et d'engrais de grande qualité, et la cartographie des terres arables du monde entier furent les contributions prioritaires à la stratégie de réduction de la faim dans le monde. Dans un souci d'encourager l'utilisation de semences de grande qualité de variétés améliorées, la FAO lança un Programme engrais en 1957, qui culmina avec l'Année internationale des semences en 1961.

PROTÉGER LES PLANTES CONTRE LES RAVAGEURS

Depuis des milliers d'années, les populations du monde entier ont souffert des effets dévastateurs

des parasites, des maladies et des mauvaises herbes. À l'époque moderne, du fait de la mobilité croissante des populations, de l'augmentation du commerce et de l'ouverture des frontières, les parasites des plantes ont réussi à se propager plus facilement. Pourtant, ce n'est que récemment que des normes juridiques ont été rédigées pour empêcher la propagation des parasites et protéger les plantes. Dans les années 1950, la communauté internationale s'attaqua pour la première fois à ce problème.

Pour commencer, en 1951, la FAO adopta la **Convention internationale pour la protection des végétaux** pour répondre à cette évolution et se tenir au fait des interventions internationales réussies menées par la FAO relativement aux végétaux et aux produits végétaux.

BÉTAIL - LUTTE CONTRE LA PESTE BOVINE

Pour aider les pays en développement à augmenter leur production de cultures et de bétail, la FAO

commença à s'intéresser de près aux moyens d'éradiquer les maladies qui touchaient le bétail. La peste bovine était une maladie virale extrêmement contagieuse qui touchait le bétail, les buffles et d'autres animaux biongulés, et les taux de mortalité suite aux épidémies avoisinaient les 100 pour cent. En 1947, le premier projet d'éradication par l'Organisation d'une maladie majeure fut une campagne contre la peste bovine en Chine. Financé par l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction, le projet fut couronné de succès et étendu par la suite à d'autres pays d'Asie. Vers la fin des années 1950, la plupart des pays d'Asie avaient éradiqué la peste bovine. Et pour finir, en 2011, la FAO et l'Organisation mondiale de la santé animale annoncèrent que grâce à un effort de coopération internationale de plusieurs décennies, la peste bovine avait enfin été éradiquée de l'environnement naturel, ce qui représente une victoire historique pour la science vétérinaire.



ITALIE, 1951

Cérémonie consacrant le transfert du Siège de la FAO vers l'Italie. Au printemps 1951, les membres du personnel de la FAO et leurs familles arrivent en Italie par bateau. Des affaires provenant des bureaux furent également expédiées.

©FAO

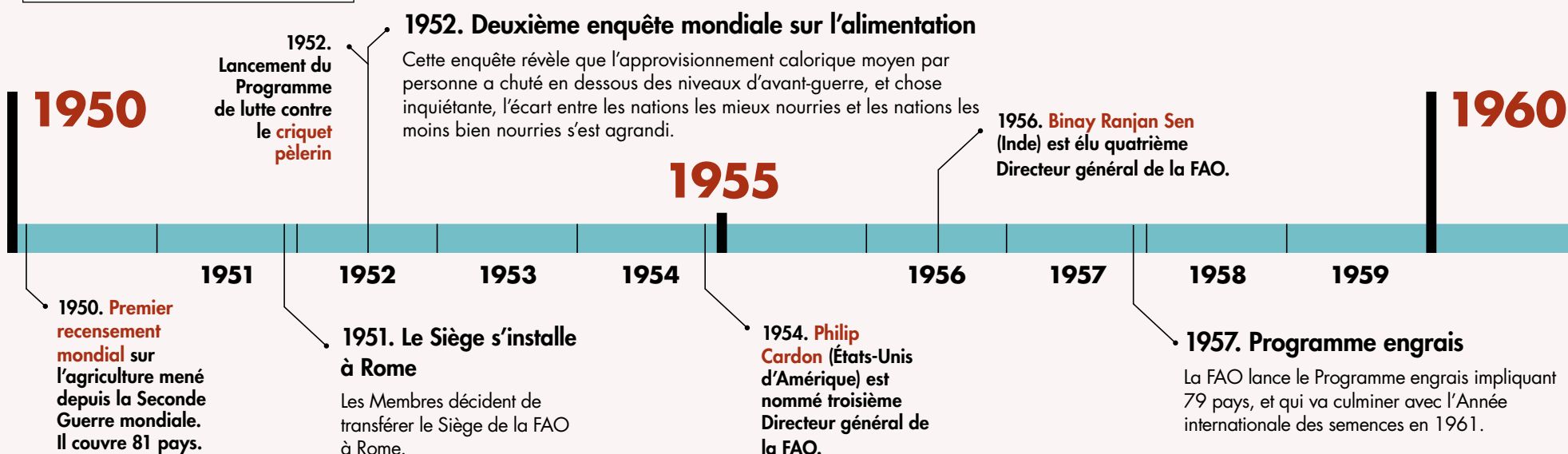


LES NORMES SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le travail sur les normes des produits alimentaires débuta également au début des années 1950. Lors de la première réunion commune du Comité d'experts de la FAO/OMS sur la nutrition, les experts du commerce international et de la nutrition déclarèrent: «Les réglementations alimentaires des différents pays sont

souvent en conflit et contradictoires. La législation régissant la conservation, la nomenclature et les normes alimentaires acceptables varient souvent beaucoup d'un pays à l'autre. De nouvelles lois non basées sur des connaissances scientifiques sont souvent promulguées et l'on risque de ne pas tenir assez compte des principes nutritionnels lors de la formulation des réglementations». ●

CHRONOLOGIE



LES ANNÉES 1960

Des cartes aux bases de données

La FAO et l'UNESCO unissent leurs forces pour préparer la Carte mondiale des sols. La décennie est également marquée par la création du Codex.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM

Au fil des années, les problèmes alimentaires des régions les plus pauvres et les plus peuplées de la planète ne semblaient guère s'améliorer. De plus en plus, il apparaissait que la faim ne serait éliminée que si les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG) et les citoyens individuels concentraient leurs efforts.

Le 16 mars 1955, Eleanor Roosevelt et Frank McDougall se rendirent à la FAO afin de mobiliser le Programme des Nations Unies et créer la **Campagne mondiale contre la faim**. Après cinq années de négociations, la FAO lança officiellement la campagne en 1960. Son objectif ambitieux était d'éradiquer une fois pour toutes la faim dans le monde. Les gouvernements reconnaissaient que : «la persistance de la faim et de la malnutrition est moralement et socialement inacceptable, est incompatible avec la dignité des êtres humains et l'égalité des chances auxquelles ils ont droit, et représente une menace à la paix sociale et internationale». La campagne avait un objectif double : i) sensibiliser tous les habitants de la planète aux problèmes de faim et de malnutrition qui touchaient plus de la moitié de la population mondiale; et ii) encourager un climat d'opinion où les solutions pourraient être organisées sur le plan national et international.

CARTOGRAPHIER LES RESSOURCES MONDIALES EN SOLS

L'utilisation de semences et d'engrais de grande qualité n'était qu'un élément de la stratégie globale de réduction de la pauvreté. Une bonne connaissance des sols, de leurs propriétés et distribution était également considérée comme stratégique pour élaborer des prédictions exactes et utiles sur la façon dont le sol réagirait à certaines initiatives de production. Toutefois, à la fin des années 1950, la cartographie des sols mondiaux était au mieux confuse et au pire, inexistante.

En 1960, à l'occasion de son septième congrès, l'Union internationale des sciences du sol recommanda la publication de cartes du sol des continents et des régions étendues. Suite à cela, en 1961, la FAO et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) se lancèrent dans la préparation de la Carte mondiale des sols (échelle 1/5 000 000). La réalisation de cet ambitieux projet prit 17 ans et fut le fruit d'une collaboration internationale entre d'innombrables agronomes. L'objectif de la carte était de permettre aux agriculteurs de comprendre comment le sol réagirait à différentes techniques agricoles pour fournir les meilleurs rendements. Jusqu'à une période récente, cette carte était le seul aperçu général des ressources en sol de la planète.

LA CRÉATION DU CODEX

Faisant le constat que la nature des réglementations alimentaires gênait le commerce et affectait la distribution des aliments riches en éléments nutritifs, le Comité mixte FAO/OMS d'experts de la nutrition suggéra que la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) étudient plus attentivement ces problèmes. Créée en 1961, la **Commission du Codex Alimentarius de la FAO/OMS** est devenue l'un des projets de coopération les plus réussis et reconnus entre deux agences de l'ONU, et son travail est axé sur les normes alimentaires internationales.

LA CRÉATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Un grand nombre d'études sur la famine menées par des experts indépendants de la FAO dans diverses parties du monde dans les années 1950 indiquaient que les excédents continuaient d'augmenter, tout comme l'aide alimentaire. À ce stade, il était important de concevoir «un système efficace [...] pour fournir une aide alimentaire par l'entremise du système onusien», comme le déclara le Président Eisenhower devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Une définition claire des rôles du système onusien était donc nécessaire. En décembre 1961, la FAO et l'Assemblée générale des Nations Unies adoptèrent des résolutions parallèles pour créer le Programme alimentaire mondial en tant qu'agence de l'ONU destinée à fournir une assistance alimentaire d'urgence dans les zones touchées.

Cette initiative prévoyait un programme provisoire de trois ans qui ne devait pas débiter avant janvier 1963. En réalité, il commença de fonctionner plusieurs mois à l'avance suite à un tremblement de terre en

Iran, à un ouragan qui ravagea la Thaïlande et suite à l'indépendance récente de l'Algérie, submergée par l'afflux de millions de réfugiés revenant au pays. Il était urgent de fournir une aide alimentaire et le Programme alimentaire mondial (PAM) reçut le mandat d'intervenir.

STIMULER LA PRODUCTION AGRICOLE

Les attitudes vis-à-vis de la mécanisation changèrent considérablement entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1960, en grande partie du fait de la «révolution verte» en Asie. En 1966, la Conférence mondiale sur la réforme agraire tenue sous l'égide de l'ONU et de la FAO mit l'accent sur le besoin d'une approche intégrée de l'agriculture. Au cours des années 1950 et durant la première moitié des années 1960, la production alimentaire mondiale connut une croissance soutenue, augmentant d'environ 50 pour cent. Toutefois, à cette période, dans un contexte d'impasses politiques et de crises économiques la FAO a dû parer à la menace de famine tout en poursuivant son travail de recherche et de mise en œuvre de sa stratégie pour augmenter la sécurité alimentaire et la production de denrées alimentaires à long terme.

En 1961, alors que les performances agricoles de tous les rendements de culture avaient besoin d'être améliorées et que les engrais ne produisaient pas des résultats très encourageants, la FAO lança le **Programme engrais** pour améliorer la production de cultures via l'augmentation de l'utilisation d'engrais. Très vite, ce programme élargit sa portée afin d'inclure tous les aspects de la production efficace de cultures, tels que l'amélioration des variétés, la gestion des terres et le contrôle des mauvaises herbes, ainsi qu'une protection plus

efficace des végétaux. On estime que globalement, l'utilisation des engrais a augmenté de 14 pour cent par an durant les années 1960.

En 1968, la publication annuelle phare de l'Organisation, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, examinait comment augmenter les rendements agricoles grâce aux «améliorations technologiques» afin de rendre plus de terres arables pour nourrir les populations.

LE BÉTAIL – LUTTER CONTRE LA MALADIE

Suite à son succès contre la peste bovine, la FAO s'attaqua à d'autres maladies du bétail, dont la fièvre aphteuse, que plusieurs pays d'Europe avaient réussi à enrayer, voire éradiquer depuis plusieurs années.

Au cours de cette période, la FAO lança aussi la lutte contre la peste porcine africaine, qui toucha l'Espagne

et le Portugal dans les années 1960 et l'hémisphère occidental en général dans les années 1970. Cette bataille continue aujourd'hui.

SYSTÈMES D'INFORMATION

La Constitution de la FAO stipule que l'une de ses fonctions est de «collecter, analyser, interpréter et diffuser des informations concernant la nutrition, l'alimentation et l'agriculture».

En 1963, toutefois, la FAO ne possédait que quatre poinçonneuses, deux vérificatrices, une assembleuse et quelques tabulatrices. Depuis lors, elle a créé l'un des systèmes informatiques les plus sophistiqués de l'ONU, auquel les gouvernements peuvent accéder pour les aider à mettre en place leurs propres projets nationaux en agriculture. Toujours en 1963, la FAO lança sa base de données statistique complète couvrant les informations agricoles mondiales. Les progrès réalisés en informatique



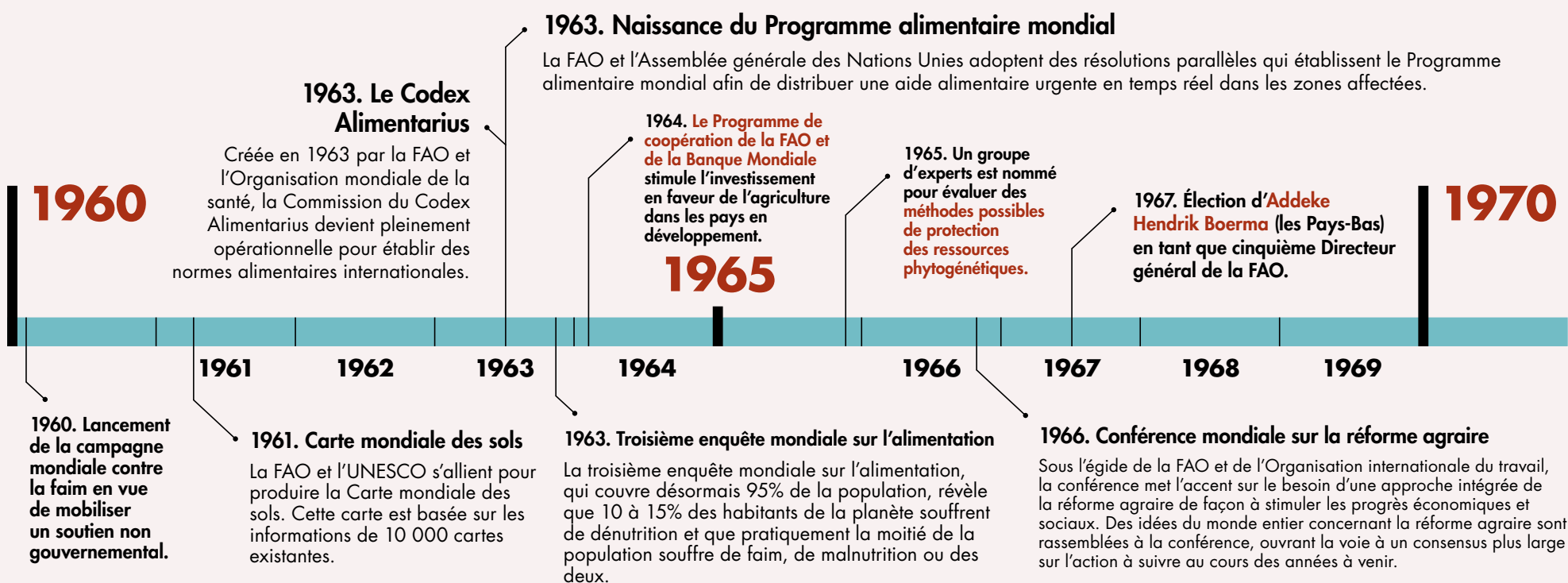
ont permis à la FAO de créer des systèmes informatiques, des bases de données et des banques de données pour répondre aux besoins divers de ses Membres. Et de fait, ces systèmes sont au cœur du travail de la FAO. ●

ITALIE, 1960

Cérémonie d'ouverture de la Campagne mondiale contre la Faim, au siège de la FAO à Rome.

©FAO

CHRONOLOGIE



LES ANNÉES 1970

La crise du pétrole et la crise alimentaire

La crise économique de cette décennie incite la FAO, les gouvernements et autres organisations à agir de manière concertée pour s'attaquer à la menace de la faim.

LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

Des années 1950 jusqu'au début des années 1970, l'existence de larges réserves céréalières en Amérique du Nord était considérée comme normale dans le monde entier. En 1972, toutefois, la production mondiale de céréales chuta pour la première fois depuis 20 ans. La demande d'importation augmenta et les surplus disparurent pratiquement instantanément. S'ajoutait à cela une série de problèmes environnementaux comme la pollution des sols, de l'eau et de l'air et la destruction continue des ressources phylogénétiques du monde qui risquaient de provoquer une crise mondiale.

Au milieu de l'année 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm examina l'état du monde. On demanda à la FAO d'agir pour conserver les ressources agricoles, forestières, poissonnières et naturelles autres et de renforcer son travail continu. L'un des problèmes qui se dégagèrent de la conférence fut la reconnaissance que le soulagement de la pauvreté pouvait aider à protéger l'environnement. Indira Gandhi, le Premier Ministre d'Inde, évoqua ce lien lors de son discours à la conférence: «Nous ne voulons certes pas appauvrir davantage l'environnement et cependant, nous ne saurions faire abstraction de la pauvreté abjecte qui est le lot d'un grand nombre d'individus. La pauvreté et les privations ne sont-elles pas la pire des pollutions?»

La FAO se mit immédiatement à l'œuvre suite à la conférence de Stockholm pour mettre en place un cadre destiné à son programme sur les ressources naturelles et l'environnement humain. Ce programme comportait deux éléments principaux: premièrement, évaluer l'état des ressources naturelles et deuxièmement, gérer ces dernières.

LE PÉTROLE ET L'ALIMENTATION

En 1973, la crise alimentaire sévissait dans le monde. Et comme si cela ne suffisait pas, la flambée des prix du pétrole entraîna une chute mondiale de la production manufacturière et agricole. La crise du pétrole augmenta également fortement les pressions inflationnistes que les gouvernements avaient déjà du mal à contrôler. Cela poussa les Nations Unies à organiser en 1974 la Conférence mondiale de l'alimentation à Rome, pour aborder deux besoins urgents: comment répondre aux urgences alimentaires tout en garantissant des fournitures adéquates pour réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement.

Henry Kissinger, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, recommanda dans son discours liminaire un renforcement des investissements mondiaux, confirma l'engagement de son pays à garantir «que d'ici 10 ans, aucun enfant n'irait se coucher le ventre vide». Les gouvernements examinèrent le problème mondial de la production et de la consommation alimentaire, et recommandèrent l'adoption d'un

Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, proclamant solennellement que: «Chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition afin de se développer pleinement et de conserver ses facultés physiques et mentales.»

L'un des aboutissements de la Conférence mondiale de l'alimentation, fut la création du **Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO**. Ce comité aurait pour mission d'examiner et d'assurer le suivi des politiques en matière de sécurité alimentaire, de production alimentaire, de nutrition et d'accès à la nourriture.

Dans le même temps, suite à la détérioration de la situation dans le monde, la FAO introduisit un plan d'action en cinq points. En collaboration avec la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement, la FAO formula des plans d'aide et de production alimentaire multilatéraux destinés à renforcer la sécurité alimentaire et garantir que les États individuels adoptent des politiques de fourniture nationale en fonction de critères spécifiques. Ces mesures arrivaient à point nommé pour les zones qui en avaient le plus besoin, notamment les pays touchés par la crise du Sahel.

Trente années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le paysage politique de la planète avait beaucoup changé. Avec l'aide de la FAO en tant que point de ralliement et d'organisme facilitateur, les gouvernements, les ONG et les bailleurs de fonds avaient beaucoup avancé en matière de coopération et de sécurité alimentaire. Cependant, il devenait de plus en plus évident qu'une action mondiale concertée était essentielle pour s'attaquer à la menace réelle de la famine. Ainsi, après la crise

du Sahel, le Bureau des opérations de secours du Sahel devint le Bureau des opérations spéciales de secours, de portée mondiale, et couvrant toutes les formes d'aide d'urgence dans l'industrie agricole.

DÉVELOPPER LA RECHERCHE AGRICOLE

Dans les années 1960, les chercheurs avaient déjà remarqué un déclin alarmant de la biodiversité du fait de divers facteurs, en particulier les maladies, la pollution environnementale et certaines pratiques agricoles. Il devint évident que la protection de la diversité était essentielle pour stimuler la productivité de l'écosystème, et qu'une recherche bien planifiée et correctement mise en œuvre sur sa conservation pourrait être très bénéfique.

En 1965, un groupe d'experts s'était rassemblé pour étudier les moyens de protéger les ressources phylogénétiques en voie de disparition. À l'époque, la FAO participait à plus de 615 projets d'aide à la recherche sur le plan national dans divers domaines, allant du développement des cultures à l'irrigation en passant par les maladies du bétail. La FAO coopéra avec quatre centres européens de recherche différents et partagea leurs résultats.

En 1971, le **Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale** fut créé pour intégrer ces centres de recherche et unir leurs forces. Parrainé par la FAO, par le Programme des Nations Unies pour le développement et par la Banque mondiale, le Groupe fut établi en tant qu'association informelle de 44 gouvernements et agences donatrices afin de mener des programmes de recherche à long terme qui iraient au-delà de la capacité des pays individuels. La Banque mondiale lui fournissait un secrétariat et la FAO officiait comme son comité consultatif technique.

RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DU BÉTAIL ET DES FORÊTS

Dans les années 1960, les décideurs se sont concentrés principalement sur la production de cultures au détriment du bétail. Dix années plus tard, les revenus augmentaient et la demande en produits animaux connaissait une croissance spectaculaire. La consommation moyenne en protéines animales, poisson compris, augmenta de 20 pour cent dans les pays en développement. La FAO tourna son attention vers la lutte contre les maladies animales et leur prévention, ainsi que vers les technologies qui augmenteraient la production. Elle parvint à ce résultat en améliorant l'élevage et les aliments pour bétail.

En 1978, le huitième Congrès mondial forestier organisé à Jakarta, en Indonésie sur le thème «La forêt c'est l'avenir de l'homme», eut un impact profond sur les attitudes concernant le développement forestier et le travail de la FAO dans ce secteur.

UNIS DANS LA LUTTE CONTRE LA FAIM

En 1976, la FAO créa son Programme de coopération technique pour avoir une plus grande flexibilité dans ses réponses aux situations d'urgence. Puis en 1977, la FAO mena sa quatrième Enquête alimentaire mondiale sur la situation de la faim et de la malnutrition dans le monde. Le tableau global était sombre: 10 à 15 pour cent des habitants de la planète souffraient de dénutrition et 50 pour cent souffraient de faim, de malnutrition ou des deux. Pourtant, malgré l'augmentation de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, les pays en développement relevèrent la tête et commencèrent à examiner l'idée d'autosuffisance collective.

Sachant que les pays en développement partageaient les mêmes conditions socioéconomiques, l'ONU pensa qu'une approche similaire à

celle du règlement des problèmes liés à l'alimentation pourrait apporter des résultats positifs dans ces pays. On se rendit compte que la promotion d'une coopération technique efficace entre les pays pourrait être cruciale à l'atteinte d'objectifs communs.

À cette fin, 138 États adoptèrent le **Plan d'action de Buenos Aires** en 1978 qui servit de fondement aux changements majeurs des approches d'aide au développement et qui guida le travail ultérieur de l'Organisation dans ce domaine. Les pays du Sud commencèrent à partager leur expertise technique et notèrent des améliorations dans leur population, mais dans le même temps, l'ONU comprit que la région dans son ensemble était loin d'obtenir une sécurité alimentaire. La FAO devait continuer à surveiller la situation et fournir à temps des informations fiables concernant les pays confrontés à des urgences alimentaires graves de

façon à ce que les gouvernements et la communauté internationale puissent prendre les mesures adéquates. L'un des instruments mis en place à cette époque fut le Système mondial d'information et d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture, en 1977.

Les revers subis par l'agriculture du fait de la crise économique des années 1970 firent que la FAO, les gouvernements et les bailleurs de fonds durent travailler encore plus étroitement dans certains secteurs afin d'éradiquer la faim et mobiliser l'opinion. Au sein de la famille onusienne, l'idée commençait à germer que les actions des gouvernements, des organisations, des groupes et des personnes individuelles pouvaient être rassemblées pour combattre l'injustice de centaines de millions de personnes privées du droit à l'alimentation. Cet élan culmina avec la première Journée mondiale de l'alimentation en 1981. ●

CHRONOLOGIE

1970

1970. Deuxième Congrès mondial de l'alimentation

Réuni à La Haye, aux Pays-Bas, le Congrès mobilise pour la première fois l'opinion publique au problème de la faim et de la malnutrition dans le monde. La situation mondiale est débattue et cinq zones d'action immédiate sont identifiées conformément à la stratégie de la FAO: promouvoir l'utilisation généralisée de variétés de cultures de base à haut rendement, réduire le gaspillage, combler le «fossé en matière de consommation de protéines», améliorer la qualité de la vie rurale, et augmenter les revenus et les économies en devises étrangères dans les pays en développement.

1972. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain

Organisée sous l'égide du Programme pour l'environnement des Nations Unies et la FAO, la conférence se déroula à Stockholm en Suède et établit 108 recommandations, dont 36 furent attribuées à la FAO, dans les domaines de la conservation agricole, des forêts et des ressources halieutiques, ainsi que d'autres ressources naturelles.

1975

1975. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Créé lors de la Conférence de la FAO. La FAO compte d'ores et déjà 136 Membres.

1979. Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

Cette conférence organisée à Rome, adopte la «Charte des paysans» pour permettre aux individus d'avoir accès à la terre.

1977. Le Système mondial d'information et d'alerte rapide pour l'alimentation et l'agriculture fonctionne pleinement.

1980

1976. Édouard Saouma (Liban) est élu cinquième Directeur général de la FAO.

1978. Quatrième enquête alimentaire mondiale

Dans le monde en développement, 455 millions de personnes souffrent de dénutrition.

LES ANNÉES 1980

Nouvelles routes, vieilles menaces

La FAO commence à surveiller les ressources marines, qui n'étaient pas réglementées jusque-là. Lancement de nouveaux outils, comme FAOSTAT.

DE NOUVELLES TECHNIQUES ET PLUS DE CHIFFRES

Dès le départ, la FAO avait toujours activement encouragé les bonnes pratiques agricoles, notamment des méthodes d'irrigation, pour soutenir et aider les populations affectées par des crises ou des catastrophes soudaines. Les chocs climatiques qui n'ont pas cessé d'affecter les régions australes d'Afrique et de l'Océan indien ont toujours eu un effet négatif sur les économies et les moyens d'existence fragiles des populations locales, compromettant leur capacité à se remettre de ces crises et augmentant encore leur vulnérabilité face aux catastrophes futures.

De ce fait, la FAO décida de donner davantage de poids au développement des systèmes d'irrigation de petite envergure. Ces systèmes fournissaient un bon moyen de rétablir la production et les revenus et renforçaient considérablement la résilience des populations locales face aux éventuelles urgences à venir.

Les gros systèmes d'irrigation, en revanche, exigeaient d'énormes investissements et étaient en gestation pendant très longtemps. Ces systèmes étaient également très exigeants en termes de gestion, d'entretien et de formation des

agriculteurs. Malgré l'impact plus limité des projets d'irrigation de petite échelle, leur installation était beaucoup plus rapide et donnait des résultats immédiats, augmentant la production des agriculteurs et leur résilience face aux menaces futures, et créant ainsi des conditions d'emploi stables.

En 1980, la FAO conclut 56 accords pour la nomination de représentants de la FAO dans des pays en développement. En 1986, elle lança la source la plus complète d'information et de statistiques agricoles du monde. Appelée au départ AGROSTAT, cette source se nomme désormais FAOSTAT.

FAIRE APPEL AUX RESSOURCES MARINES POUR SOULAGER LA FAIM

À l'époque de la création de la FAO, les mers et les océans étaient considérés comme disponibles à tous, mais personne n'en était responsable en vertu du principe de la «liberté en haute mer». Dans les années qui suivirent, la FAO réalisa que le développement de cette ressource sous-utilisée pouvait contribuer à soulager la faim dans de nombreuses communautés des pays en développement.

Grâce aux développements technologiques, la production de pêche fut multipliée par quatre entre 1940 et 1970. Mais cette réussite allait coûter cher. L'expansion non contrôlée, principalement du fait des pays industrialisés, entraîna la surpêche d'un grand nombre d'espèces. Vers le milieu des années 1970, la production mondiale totale de

pêche commença à se stabiliser.

Même si un certain nombre de pays jouissaient de la liberté en haute mer, nombre étaient ceux qui n'y avaient pas droit. Ils devaient par ailleurs rivaliser avec les flottes étrangères qui pêchaient près de leurs côtes. Cette question fut soulevée lors de forums internationaux. Après discussions, il fut convenu que la juridiction d'un État riverain sur les ressources de pêche s'étendrait jusqu'à 200 miles nautiques (370 km) au large de son littoral. Ceci fut intégré à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, et rendit possible la gestion correcte de cette précieuse ressource. La Conférence mondiale sur la gestion et le développement de la pêche de la FAO, organisée à Rome en 1984, fournit le premier grand aperçu des nouvelles lois maritimes mondiales,

ITALIE, 1985

Une cérémonie spéciale commémore le 40^e anniversaire de la FAO au Siège de Rome.

©FAO



avec une stratégie appelée la Charte mondiale des pêches. En outre, au fur et à mesure que les pays en développement essayaient d'augmenter leur part dans la production mondiale de pêche et le commerce des produits de la pêche, la FAO commença à fournir des services d'information sur les marchés régionaux de poissons.

LA DÉNUTRITION ET LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

Dans les années 1980, de plus en plus de gens prirent conscience du besoin urgent de régler la faim dans le monde une fois pour toutes. La planète commença également à reconnaître le rôle vital joué par les femmes dans l'agriculture. Mais cette même décennie allait connaître aussi la première catastrophe nucléaire qui allait toucher l'agriculture dans deux continents.

En 1985, la FAO lança la cinquième Enquête alimentaire mondiale. Celle-ci fournit un tableau complet de l'alimentation mondiale et de la situation en matière de nutrition. L'enquête montra que la proportion de personnes sous-alimentées dans les pays en développement avait chuté. Quand bien même, le nombre de personnes souffrant de la faim restait suffisamment grand pour qu'on veuille déclencher une action. Et comme si le problème de dénutrition dans le monde ne suffisait pas, les gouvernements durent également faire face à une catastrophe majeure résultant de l'activité humaine.

En 1986, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl entraîna le déversement de matériaux radioactifs dans l'environnement, avec des effets dévastateurs sur le commerce des produits agricoles et des aliments. Les effets se firent sentir non

seulement autour du périmètre de la centrale nucléaire où survint la catastrophe et en Ukraine, mais des retombées radioactives envoyées dans l'atmosphère affectèrent une grande partie de l'Europe et de l'Asie.

LA CRISE ALIMENTAIRE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

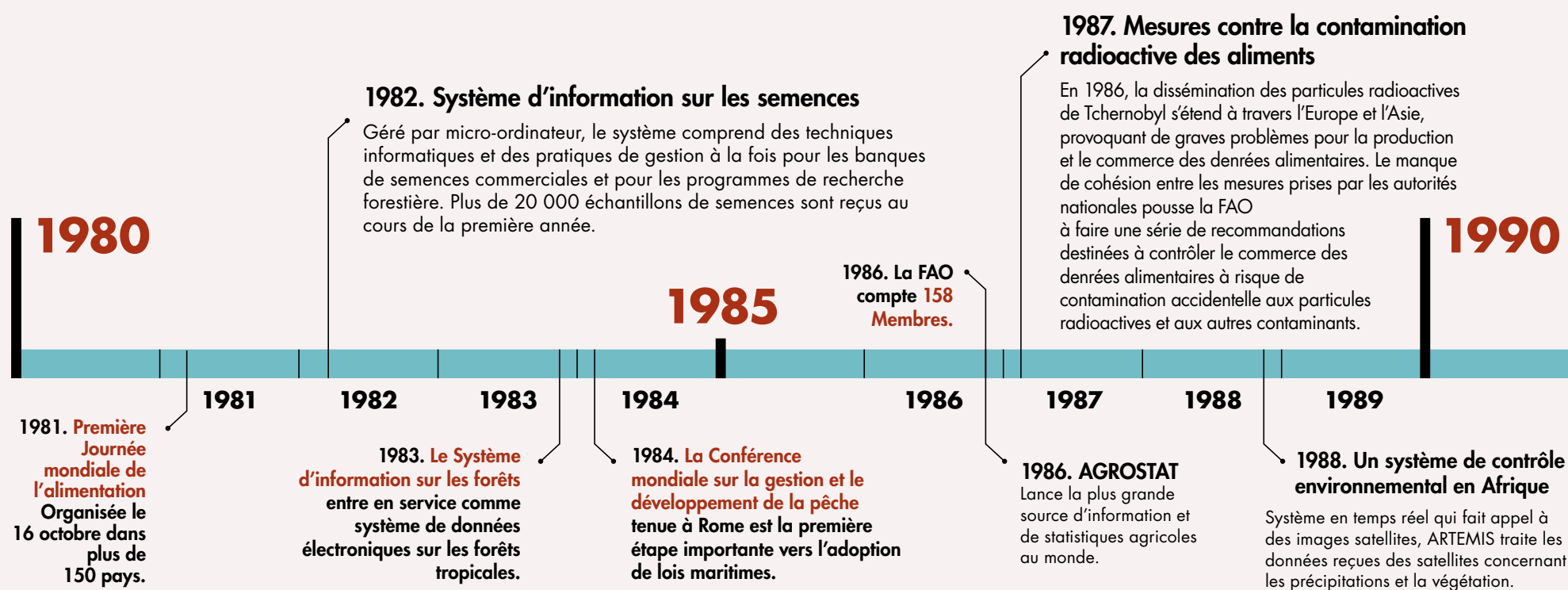
En 1984 et 1985, pas moins de 30 pays africains connurent des famines entraînant des pertes humaines et animales très lourdes. Dans toute la région d'Afrique de l'Est, 42 pour cent de la population était sous-alimentée, et les chiffres pour la Somalie, l'Érythrée et l'Éthiopie figuraient parmi les plus élevés du monde.

La réponse de la communauté internationale se traduisit par un élan remarquable de solidarité de la part du grand public des pays non concernés. Pratiquement 7 millions

de tonnes d'aide céréalière furent récoltées à l'intention des pays touchés par les pénuries. Cette crise montra que la famine représentait une menace permanente. Les décideurs politiques réalisèrent qu'ils devaient protéger et cultiver leurs terres pour pouvoir éradiquer les famines. Un gros travail fut fourni pour améliorer le suivi des indicateurs précurseurs de famine. L'un des instruments de poids créé au cours de cette période fut le **Système avancé d'observation en temps réel de l'environnement**, créé à la FAO en 1988.

En l'an 2000, suite à la demande du Secrétaire général des Nations Unies et sur la base de son expérience passée, la FAO mit au point une stratégie pour une action concertée des gouvernements et de l'agence onusienne pour combattre la faim chronique dans la Corne de l'Afrique. ●

CHRONOLOGIE



LES ANNÉES 1990

Relancer la lutte

En 1996, une série d'initiatives sont lancées, avec pour objectif principal de diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde avant l'échéance de 2015.

LES FEMMES DANS L'AGRICULTURE

Un grand nombre de raisons justifiaient qu'on s'intéresse de près au rôle des femmes dans le développement agricole, notamment parce que les femmes constituent depuis longtemps la principale main-d'œuvre tant pour les cultures commerciales que pour la production alimentaire.

Dans les années 1980 et 1990, un problème général d'inégalité a été mis en avant vis-à-vis de la place de la femme dans une société dominée par l'homme. Cette raison suffisait pour que l'on s'efforce d'améliorer la condition de la femme dans les zones rurales. S'ajoutait à cela, un parti pris des institutions qui empêchait les femmes d'accéder au crédit et de faire partie de coopératives. Pire encore, dans certains systèmes de droit traditionnel, les femmes ne pouvaient pas hériter de terres. Pour remédier à ces problèmes, la FAO lança de vastes programmes pour évaluer l'impact de ses actions sur les femmes, et elle introduisit des mesures pour garantir que les femmes obtiennent des bénéfices concrets. Plus de 24 millions d'USD des États-Unis reçus par la FAO de la part du Programme des Nations Unies pour le développement ont servi à financer un large éventail de projets spéciaux pour les femmes. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, lancé par la FAO en 1994, qui ciblait les pays en déficit alimentaire à faibles revenus, a touché et amélioré la vie de nombreuses femmes exploitantes agricoles.

DES INITIATIVES MAJEURES

Malgré tous les efforts, et suite à des catastrophes d'origine naturelle et humaine, la situation alimentaire du début des années 1990 ne s'était guère améliorée et le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde n'avait pas baissé. Au contraire, les chiffres augmentaient à un rythme inquiétant. De 1996 à 2005, d'importantes initiatives furent lancées dans l'objectif de diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde avant 2015.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION

En 1992, la FAO et l'Organisation mondiale de la santé organisèrent la première **Conférence internationale sur la nutrition**, entièrement consacrée à la résolution des problèmes de nutrition dans le monde. La conférence vit une vague d'engagements par les gouvernements promettant d'éliminer la famine, la faim chronique généralisée, la malnutrition et la dénutrition, notamment chez les enfants, les femmes et les personnes âgées, avant la fin du siècle. Les gouvernements promirent aussi de régler un certain nombre de questions liées à l'alimentation notamment les carences en micronutriments, les maladies non transmissibles, la vétusté des assainissements et la consommation d'eau non potable. Et au cas où quelqu'un aurait oublié le besoin d'action urgente pour éradiquer

la faim et la dénutrition chronique, la situation mondiale de l'alimentation fut à nouveau confirmée en 1995 à l'occasion de la Conférence de la FAO et de son examen de *L'Agriculture mondiale: Horizon 2010*. Ce rapport déclarait que malgré l'augmentation de la production alimentaire et de la sécurité alimentaire, il restait encore 800 millions de personnes sous-alimentées dans le monde.

LE SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Malgré l'engagement des chefs d'État lors de la Conférence de la FAO de 1974 d'éradiquer la faim, les signes d'amélioration de la situation alimentaire restaient faibles. Dans un souci de renouveler l'engagement mondial de haut niveau pour éradiquer la faim et la malnutrition et réaliser une sécurité alimentaire durable pour tous, la FAO organisa le **Sommet mondial de l'alimentation** en novembre 1996. Les chefs d'État, les gouvernements ainsi que d'autres représentants officiels de haut rang de 186 pays y participèrent. Pour la première fois dans l'histoire, les dirigeants mondiaux tournèrent leur attention sur la «sécurité alimentaire» et la façon dont leurs citoyens avaient accès aux aliments nécessaires pour vivre sainement.

Le Sommet adopta la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Le Sommet n'avait pas pour vocation l'appel aux contributions et ne visait pas la création de nouveaux mécanismes financiers ni d'institutions ou de bureaucratie. Les pays avaient entière liberté de réalisation des objectifs soulignés dans le Plan d'action. Le processus reçut un coup de pouce en 2002 suite à une série de négociations

intergouvernementales en vertu de la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Le Conseil de la FAO adopta à l'unanimité les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, connues sous le nom de Directives sur le droit à l'alimentation.

LA CAMPAGNE TELEFOOD

Pour garder l'élan généré par le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, la FAO augmenta la sensibilisation du grand public vis-à-vis de la faim et promut des actions en lançant une campagne de levée de fonds nommée TeleFood. Au cours de sa première année d'existence, en 1997, la campagne TeleFood mobilisa une audience de 500 millions de téléspectateurs. En 2001, la campagne avait récolté plus de 28 millions d'USD, qui servirent à financer plus de 1 000 projets dans plus de 100 pays. TeleFood envoyait les dons, sans frais administratifs, aux exploitants agricoles pour les aider à augmenter leur capacité et produire plus de produits alimentaires de meilleure qualité pour leur famille. Ces microprojets axés sur les communautés locales permettaient aux agriculteurs d'acheter des outils pour la culture, d'élever du bétail ou du poisson, et de transformer les aliments pour les vendre à un prix plus élevé. Au fil des ans, l'argent a été investi dans les semences et les engrais, les pompes d'irrigation, les silos et les fumoirs à poisson. L'événement TeleFood le plus réussi fut un téléthon espagnol «Gala FAO», qui récolta plus de 15 millions d'USD.

LE CODE DE CONDUITE POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

En 1995, la FAO fêtait son cinquantième anniversaire. Pour marquer l'occasion,

elle retourna à son lieu de naissance, la ville de Québec, pour tenir un symposium international dans la même salle de bal du Château Frontenac où l'Organisation avait été créée plusieurs décennies plus tôt. Le thème du symposium était «L'humain au cœur du développement: la sécurité alimentaire par son savoir-faire», et son but était d'examiner les inquiétudes intergouvernementales, gouvernementales, universitaires et du secteur privé. Au cours de ses 50 années d'existence, l'adhésion à la FAO était passée de 44 États en 1945 à 179 en 1995.

Suite au symposium, une réunion ministérielle spéciale sur la sécurité alimentaire fut organisée. Cela donna lieu au **Code de conduite pour une pêche responsable**, connu comme le Code. Le Code fournissait un cadre aux efforts nationaux et internationaux pour garantir une utilisation durable des ressources halieutiques, et ce dans le respect de l'environnement. Toutefois, pour qu'un code soit efficace, il faut y

adhérer et un système de surveillance doit être mis en place. En 1999, le Comité des pêches de la FAO adopta des plans d'action sur la capacité de pêche, sur les requins et les oiseaux marins. La même année, la FAO mit au point le Registre des accords de pêche, une base de données informatisée facile à consulter sur les accords bilatéraux et multilatéraux en matière de pêche. Il prévoyait jusqu'à 34 formats pour chaque fichier et contenait des informations sur 1 927 accords dont les plus anciens remontaient à 1351.

POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

En 1991, la Convention internationale de protection des végétaux fut ratifiée par 92 signataires. Cette même année, la Conférence de la FAO sur l'agriculture et l'environnement se rassembla aux Pays-Bas afin de discuter des exigences pour une agriculture et un développement rural durable. Cet événement fut le précurseur de la Conférence des

Nations Unies sur l'environnement et le développement. En 1994, la FAO lança le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes, qui renforça la contribution de l'Organisation en termes de prévention, de lutte et si possible d'éradication des maladies et des ravageurs.

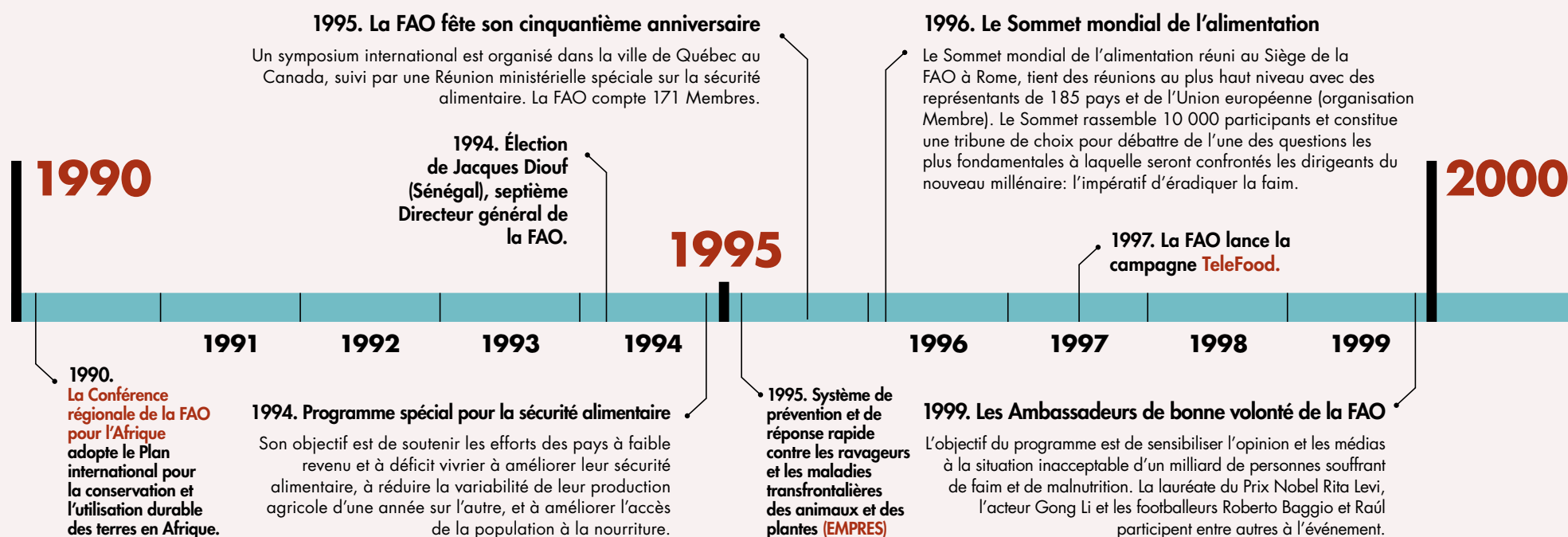
CONTRÔLER LE COMMERCE DE PESTICIDES

Le contrôle des ravageurs était une chose, mais il était également nécessaire de contrôler l'utilisation des pesticides. Les pesticides et les produits chimiques industriels interdits ou sévèrement restreints pour des questions de santé ou d'environnement dans les pays développés, parvenaient tout de même, par le biais du commerce, dans les pays en développement.

Dans une tentative de limiter les formulations pesticides dangereuses qui présentaient un risque pour la

santé des agriculteurs, la FAO a négocié une convention contraignante pour contrôler le commerce de pesticides et d'autres produits chimiques dangereux. La Convention de Rotterdam sur la Procédure de consentement préalable en connaissance de cause a été adoptée le 10 septembre 1998 et est entrée en vigueur le 24 février 2004. Les objectifs de la Convention de Rotterdam sont doubles: elle cherche premièrement à encourager le partage de la responsabilité et des efforts partagés par les négociants de certains produits chimiques dangereux afin de protéger la santé humaine et l'environnement de dommages potentiels; deuxièmement, elle vise à contribuer à l'usage écologique de ces produits chimiques dangereux en facilitant les échanges d'information sur leurs propriétés, en prévoyant un processus national de décision sur les importations et les exportations de ces produits chimiques, et en disséminant ces décisions aux parties prenantes. ●

CHRONOLOGIE



LES ANNÉES 2000

Objectifs de développement: ODM et ODD

La mise en place d'objectifs de développement selon un calendrier précis a vu un changement de paradigme dans la sécurité alimentaire et le développement agricole.

UNE AGRICULTURE DURABLE PAR LE BIAIS DE LA PROTECTION DES PLANTES

À la fin du XXe siècle, plusieurs cultures phares – que ce soit un produit d'évolution naturelle, la sélection par les agriculteurs et l'élevage sélectif – étaient fortement menacées par la pollution, la dégradation des ressources, la destruction des habitats et les altérations des écosystèmes. Après sept années de négociations, en 2001, la Conférence de la FAO a adopté le **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**, en soutien du travail des éleveurs et des exploitants du monde entier. Il encourageait une agriculture durable au travers du partage équitable des ressources phytogénétiques et des bénéfices entre sélectionneurs, exploitants et institutions de recherche publiques et privées. Le traité, qui est entré en vigueur en 2004, est considéré comme essentiel pour permettre la pérennité des ressources phytogénétiques dont les pays ont besoin pour nourrir leur population et les générations futures. La même année, via plusieurs initiatives d'amélioration de la production du riz et de l'accès à cette denrée, l'Année internationale du riz a été lancée pour souligner le rôle stratégique du riz dans les économies locales d'Asie et d'Afrique.

Malgré les catastrophes naturelles et d'autres désastres survenus dans

la première décennie du nouveau millénaire, la mise en place d'objectifs de développement selon un calendrier précis a vu un changement de paradigme dans la sécurité alimentaire et le développement agricole. Enfin, des progrès mesurables ont été réalisés dans le sens de la réduction radicale du nombre de personnes souffrant de malnutrition chronique dans le monde entier.

CONTRE LES INONDATIONS, LA FAMINE ET LES MALADIES

Depuis le début du XXIe siècle, l'Asie et l'Afrique ont connu des catastrophes naturelles graves. En 2010, le Pakistan a subi les pires inondations de son histoire. Les entrepôts de graines ont été détruits et des millions de têtes de bétail ont été perdues. La FAO a répondu en distribuant des semences de blé à un demi-million de familles d'agriculteurs juste avant la saison des semailles. En outre, 235 000 familles supplémentaires ont reçu des aliments, des médicaments et des abris pour leurs animaux.

En Afrique, deux régions de Somalie ont souffert d'une famine provoquée par la sécheresse la plus sévère depuis 30 ans. Plus de 260 000 personnes sont décédées et des millions d'autres se sont retrouvées dans une situation très précaire. La FAO et la communauté internationale ont répondu en accordant 120 millions d'USD aux zones sinistrées de la Corne de l'Afrique.

Au fil des années, la FAO a acquis une expérience considérable sur la grippe aviaire, les épidémies et d'autres urgences en matière de santé animale ou de sécurité alimentaire. Forte de cette expérience, la FAO travaille pour fournir une assistance en temps réel dans le monde entier. En 2006, l'Organisation a inauguré son Centre de gestion des crises, à la pointe des technologies, pour surveiller les épidémies et envoyer des experts sous 48 heures dans n'importe quelle zone touchée.

DES DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

En plus de répondre aux urgences, la FAO continue de travailler à la promotion et la garantie de la durabilité du développement agricole dans un monde où

les ressources naturelles sont surexploitées et se font de plus en plus rares. Le soutien du développement durable et la protection de l'environnement font en fait partie des principaux objectifs des **Directives volontaires de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts**. Approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2012, ces directives font appel à l'engagement des secteurs public et privé, et incluent des recommandations sur la façon de préserver les droits des populations locales en cas d'acquisition des terres à grande échelle et comment empêcher l'accapement des terres.

La FAO a lancé une vaste campagne de levée de fonds et de sensibilisation pour récolter



ITALIE, 2007

Deuxième réunion de l'organe directeur du Traité international sur les Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

©FAO/Giulio Napolitano

20 millions d'USD destinés à mettre en œuvre les Directives qui visent à aider les gouvernements à préserver les droits des populations à posséder des terres, des forêts et des zones de pêche, et à y avoir accès. Deux géants des boissons sucrées, PepsiCo et Coca-Cola se sont joints à la campagne et ont apporté leur soutien officiel. En plus de leur engagement à entamer des négociations équitables et légitimes concernant les transferts et les acquisitions de terre dans les pays en développement, les sociétés ont fait serment d'augmenter leur participation au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et se sont engagées à effectuer des évaluations sociales et environnementales dans toutes leurs chaînes de distribution mondiale. Pour PepsiCo, le travail a débuté au Brésil, son plus gros

fournisseur de sucre, tandis que Coca-Cola a travaillé auprès d'Oxfam dans les principaux pays fournisseurs de sucre. En 2014, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a approuvé les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, qui sont basés sur les Directives volontaires.

LA PROTECTION DES TERRES

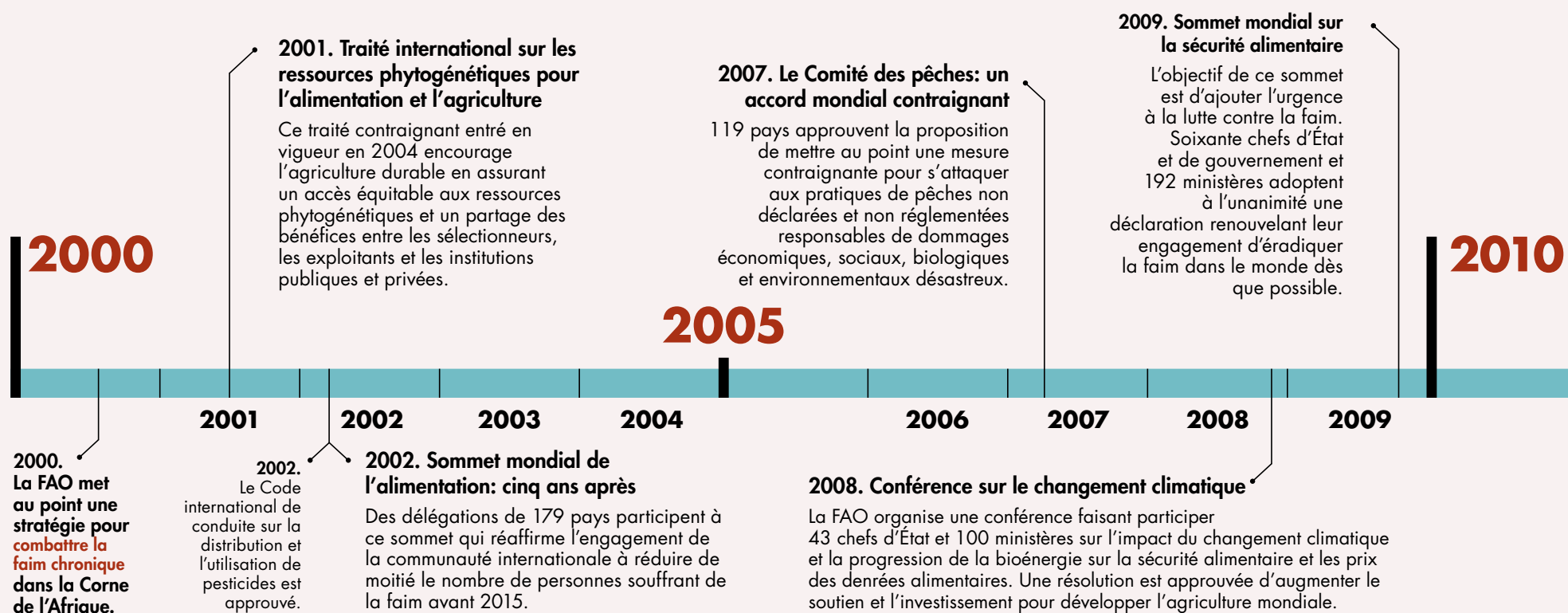
Au cours des 10 dernières années, la FAO a renouvelé son engagement d'améliorer la santé des ressources limitées en sol mondial et de stopper la dégradation des terres. En fait, 33 pour cent des sols mondiaux sont toujours modérément à hautement dégradés sous l'effet de l'érosion, de l'appauvrissement en nutriments, de l'acidification, de la salinisation,



ITALIE, 2009
Vue d'ensemble du panel d'experts à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

©FAO/Alessandra Benedetti

CHRONOLOGIE



LES ANNÉES 2000

- ▶ du tassement et de la contamination chimique. Reconnaisant qu'une action urgente était nécessaire pour améliorer la situation, le Partenariat mondial sur les sols a adopté une série de plans d'action en 2014 pour protéger les ressources en sol qui soutiennent la production agricole mondiale. Pour sensibiliser l'opinion, les Nations Unies ont déclaré le 5 décembre comme la Journée mondiale des sols et ont consacré l'année 2015 comme l'Année internationale des sols.

ÉLARGIR LE CERCLE DES ALLIANCES

La FAO a également renforcé son réseau de partenaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des populations vulnérables du monde entier. En 2013, par exemple, la FAO a signé un nouvel accord de partenariat avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge et les Sociétés du Croissant-Rouge, le plus grand réseau humanitaire du monde. En vertu de cet accord, la FAO fournira des conseils techniques à ce réseau de 13 millions de bénévoles pour desservir plus de 150 millions de personnes – et aider les ménages pauvres à faire face aux menaces et catastrophes qui touchent l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.

En 2014, pour guider le nouvel Agenda mondial des Nations Unies pour la nutrition, la FAO a formé un partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé afin d'organiser le premier grand événement sur la nutrition en 20 ans. En novembre 2014, la deuxième Conférence internationale sur la nutrition a été organisée au Siège de la FAO à Rome. Au cours de cette conférence, le Pape François a demandé instamment aux dirigeants mondiaux de faire davantage, et l'événement s'est conclu avec l'adoption sous les



applaudissements généraux, d'un engagement politique général par 172 gouvernements – la **Déclaration de Rome sur la nutrition** – ainsi que d'un cadre de soutien pour des actions concrètes. La Déclaration entérine le droit de quiconque à avoir accès à une alimentation sûre, suffisante et nutritive, et engage les gouvernements à mettre fin à toutes les formes de malnutrition. Le Cadre d'action associé reconnaît que les gouvernements jouent un rôle de premier plan et ont la responsabilité principale de s'attaquer aux problèmes et aux défis de la nutrition.

LA FAO DISTINGUE LES RÉALISATIONS EXTRAORDINAIRES

Le Sommet du Millénaire des Nations Unies en 2000 a fixé une série de cibles précises à atteindre avant l'échéance de 2015, connues sous le nom d'**objectifs du Millénaire pour le développement** ou OMD. Depuis lors, de réels progrès ont été obtenus dans la réduction du nombre de personnes souffrant de dénutrition chronique



HAUT:
ITALIE, 2011. Élection du nouveau Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva. ©FAO/Alessandra Benedetti
À GAUCHE:
BRÉSIL, 2008. Le Président de la République fédérale du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence sur la sécurité alimentaire mondiale. ©FAO

dans les régions les plus pauvres du globe. En 2013, la FAO a mis à l'honneur 38 pays qui sont parvenus à réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim. Dix-huit de ces pays ont été reconnus à la fois pour cet objectif et pour celui, plus difficile, fixé par le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, qui était de réduire de moitié le nombre absolu de personnes sous-alimentées. L'année suivante, en 2014, la FAO a rendu

hommage à 13 pays pour leurs progrès extraordinaires dans la lutte contre la faim, ayant réussi à atteindre leurs OMD avant l'échéance de 2015. Le 7 juin 2015, la FAO a distingué 14 pays supplémentaires qui sont parvenus à diminuer de moitié le pourcentage de personnes souffrant de la faim avant l'échéance de 2015. Début 2015, encouragé par la réussite d'autres pays, le Viet Nam a lancé le Défi Faim Zéro pour éradiquer la faim sur son territoire

d'ici à 2025. Sachant que le pays a d'ores et déjà réduit sa proportion de personnes sous-alimentées de plus de 70 pour cent, l'atteinte de la Faim Zéro au cours des années à venir ne semble pas un défi impossible. On espère que la réussite du Viet Nam incitera d'autres pays à lancer des campagnes similaires.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les fondateurs de la FAO imaginaient «un monde à l'abri du besoin».

Quelle que soit la nature ambitieuse ou réalisable de cet objectif, il est évident qu'il reste beaucoup à faire. La production alimentaire doit se développer et le gaspillage alimentaire doit être réduit pour pouvoir nourrir une population que les projections chiffrent à 9,7 milliards en 2050. L'actuel Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva a déclaré: «L'engagement politique de plus haut niveau est fondamental



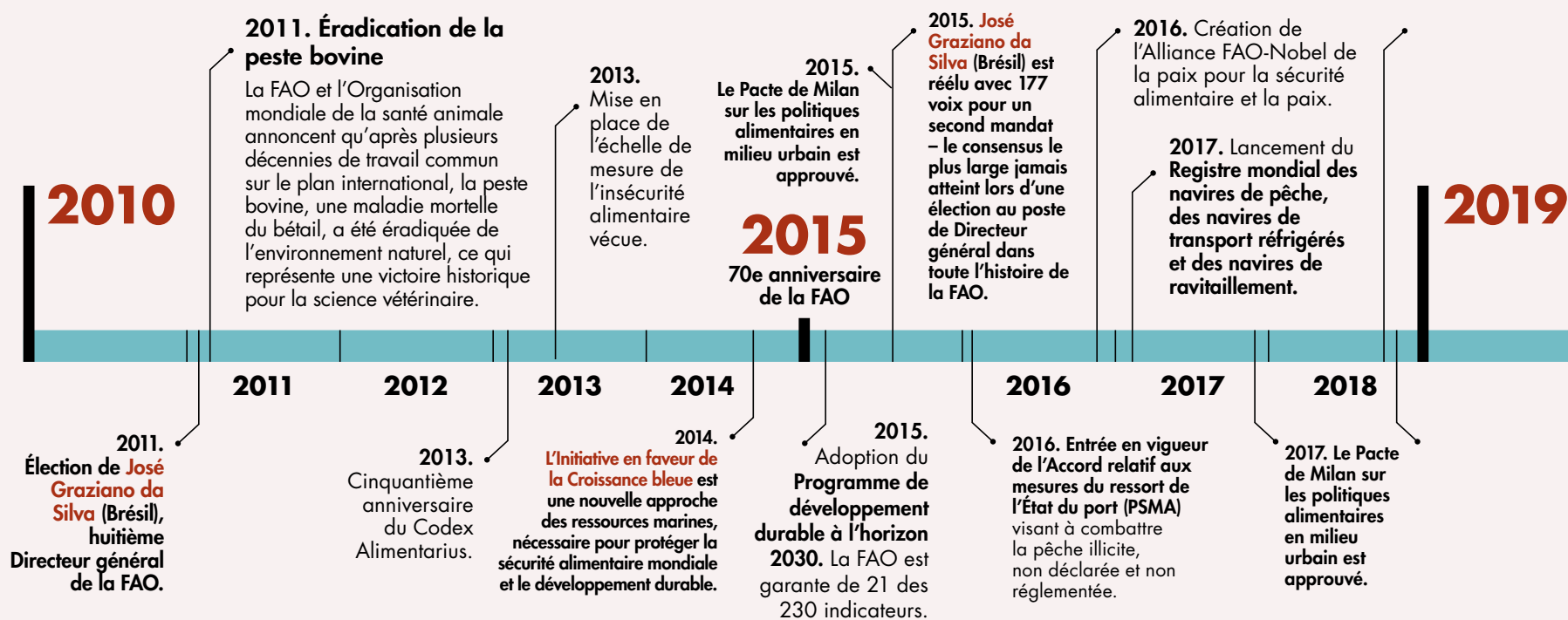
à la progression vers la sécurité alimentaire. Nous pouvons mettre un terme à la faim au cours de notre vie. Ceci est le plus bel héritage que nous puissions laisser à la postérité. Le 25 septembre 2015, l'ONU a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les **objectifs de développement durable** (ODD), un ensemble de 17 objectifs ambitieux dotés de 169 cibles prévues pour

guider les actions des gouvernements, des agences internationales, de la société civile et d'autres institutions au cours des 15 prochaines années (2016-2030). Les ODD établissent des objectifs spécifiques à réaliser par les pays, qu'ils soient développés ou en développement, selon un calendrier, sachant que les réalisations seront régulièrement évaluées pour mesurer les progrès et garantir que personne n'est laissé pour compte. ●

ITALIE, 2015

Cérémonie de remise des prix reconnaissant les avancées en matière de lutte contre la faim. La majorité des pays évalués par la FAO (72 sur 29) ont atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la proportion des personnes souffrant de la faim avant 2015. 29 pays supplémentaires ont été reconnus pour avoir réalisé l'objectif, plus difficile, fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, qui était celui de réduire de moitié le nombre absolu de personnes sous-alimentées.

CHRONOLOGIE



L'HISTOIRE DU **LOGO DE LA FAO**



Les trois épis de blé qui formaient le logo de l'Institut international d'agriculture, ancêtre de la FAO.



1946 Logo créé pour la Conférence de Copenhague.



1947 Première version officielle du logo de la FAO, qui apparaît déjà dans plusieurs publications et documents.



1964 Logo approuvé par le Directeur général B.R. Sen, toujours en vigueur aujourd'hui.



Disponible en noir, en blanc et en une tonalité spécifique de bleu (Pantone 279), il s'agit du logo utilisé par les Nations Unies.

Dès 1946, soit un an après la fondation de l'Organisation, le premier Directeur général de la FAO, Sir John Boyd Orr, souligna le besoin d'un «sceau officiel à utiliser sur les documents et à imprimer sur les publications de la FAO, etc.»

Il suggéra d'adopter le modèle créé à l'occasion de la deuxième Conférence de la FAO, tenue à Copenhague (Danemark) du 2 au 13 septembre 1946: un petit bouton noir et argenté portant le logo de la FAO.

Ce bouton avait été conçu par Harald Nielsen, un orfèvre ayant travaillé pour Georg Jensen Silversmiths au Danemark. Son design, qui s'inspirait du style Art nouveau, se caractérisait par des lignes claires et fortes. Au centre, un épi de blé rappelait les trois épis qui formaient le logo de l'ancêtre de la FAO, l'Institut international d'agriculture.

La devise favorite pour accompagner le logo était *Ut educas panem de terra* («Il faut sortir le pain de la terre», qui fait référence à tous les intérêts de la FAO, de l'alimentation à l'agriculture, en passant par la foresterie et la pêche), mais trop longue, elle fut finalement rejetée.



Sir John Boyd Orr proposa alors l'expression Fiat panis, dont la signification est «Que le pain soit» ou, traduite plus librement, «Que la nourriture soit». Devenue la devise officielle de la FAO, elle est toujours employée aujourd'hui. «La devise rappelle la principale mission de la FAO, qui est d'améliorer les niveaux de production alimentaire et la nutrition dans le monde.»

Dès le milieu de l'année 1947, une première version officielle du logo de la FAO commença à apparaître de manière sporadique sur certains de ses documents. On le retrouve sur la couverture de la publication de la FAO *Les légumineuses en agriculture* dès 1953. **À la fin des années 1950** un débat s'engagea pour modifier certains aspects du logo. **M. Engeler, responsable de la division impression offset, fut chargé de «revoir l'emblème afin de lui conférer un effet plus percutant.»**

Selon lui, un logo devait avoir les caractéristiques suivantes:

«Un emblème doit exposer une idée, et incarner un engagement. La représentation symbolique est le moyen d'expression le plus important qui soit. Elle doit combiner de façon caractéristique les différents éléments du design sous une forme abstraite, afin de créer un effet aussi bien esthétique que graphique. Son design doit être actuel, mais capable de résister au passage du temps.» Nous n'avons malheureusement plus le dessin proposé par M. Engeler, mais, selon ses propres dires, il avait entre autres transformé le cercle en triangle, «ancien symbole exprimant l'organisation».

Le design d'Engeler fut rejeté, mais la discussion se poursuivit.

Entre autres propositions, M. Cyprien, responsable des supports visuels, suggérait de supprimer le «O en carré, peu attrayant», tandis que M. Cassola, responsable des illustrations graphiques, souhaitait éliminer l'aspect particulier «de la base de l'épi de blé, qui a été coupée». Les deux propositions ayant été acceptées, le logo modifié sera utilisé pour la première fois par la FAO dans le cadre de la campagne mondiale contre la faim «Freedom-from-Hunger», lancée en 1959. Dans ce cas particulier, l'espace situé à l'extérieur du logo fut également utilisé pour créer un design exclusif pour la campagne.

Toujours en 1959, M. Engeler fit une autre proposition qui, cette fois-ci, fut acceptée: prolonger les pointes et la tige de l'épi de blé pour diviser le cercle en trois parties (triangulaires).

Le logo, qui fut approuvé par le Directeur général, B.R. Sen et déposé le 1er juillet 1964 auprès des Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle, est celui que nous utilisons encore aujourd'hui.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

1 JOHN BOYD ORR 1945–1948

Écosse (1880–1971). Ses propositions en faveur de la constitution d'un Bureau alimentaire mondial conduisirent à la création du Conseil de la FAO en 1946. Il reçut le prix Nobel de la paix en 1949 pour ses travaux dans le domaine de la nutrition.

3 PHILIP V. CARDON 1954–1956

États-Unis (1889–1965). Diplômé en économie agricole de l'Université de Californie, il fut, avant de rejoindre la FAO, directeur du Département de l'agriculture des États-Unis.

5 ADDEKE HENDRIK BOERMA. 1967–1975

Pays-Bas (1912–1992). En 1945, il fut directeur général pour l'alimentation dans son pays. Premier directeur exécutif du Programme alimentaire mondial en 1962 avant de devenir Directeur général de la FAO.

7 JACQUES DIOUF 1994–2011

Sénégal (1938). Député, secrétaire général de la Banque centrale des États de l'Afrique occidentale et représentant permanent du Sénégal aux Nations Unies. Il est le Directeur général à avoir occupé le plus long mandat à la tête de la FAO.

2 NORRIS E. DODD 1948–1953

États-Unis d'Amérique (1879-1968). Avant sa nomination, il occupa divers postes au sein d'associations et d'agences agricoles de son pays. Sous sa direction, le siège de la FAO fut transféré de Washington à Rome.

4 BINAY RANJAN SEN 1956–1967

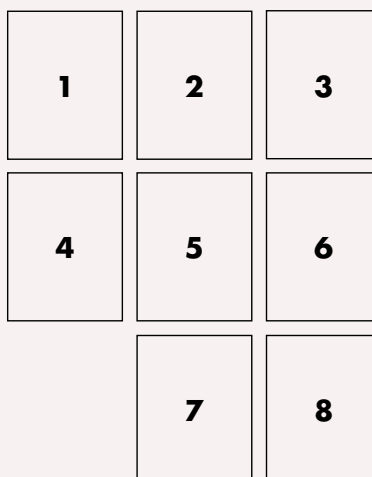
Inde (1898–1993). Il fut secrétaire du Ministère de l'agriculture et ambassadeur. Premier Directeur général issu d'un pays en développement, il lance la campagne mondiale contre la faim «Freedom from Hunger» en 1960.

6 EDOUARD SAOUMA 1976–1993

Liban (1926–2012). Directeur du Département pour la mise en valeur des terres et des eaux de la FAO jusqu'en 1975. Sous son mandat de Directeur général, il met en place le Programme de coopération technique de secours d'urgence.

8 JOSÉ GRAZIANO DA SILVA. 2012– 2019

Brésil (1949). Licencié en agronomie de l'université de São Paulo. Il dirigea le programme Faim Zéro au Brésil en qualité de ministre spécial de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la faim. Il a été réélu en 2015 pour un second mandat.



© YU CHENG SONG

CANADA, 1945

L'après-midi du 16 octobre 1945, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) voit le jour après la signature de son acte constitutif par 34 nations. À la fin des sessions, l'Organisation compte 42 membres.

©FAO



LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT DU SIÈGE DE LA FAO

Les débuts de la FAO furent assez mouvementés: conçue à Hot Springs (Virginie) en 1943, l'Organisation fut fondée en 1945 à Québec (Canada), puis s'installa temporairement à Washington en attendant que la Conférence de la FAO décide de l'endroit **où s'établirait son siège de façon permanente.** Cinq pays étaient candidats, les Nations Unies étant considérées, aux effets du vote, comme un pays à part: 1. Danemark – Copenhague. 2. Italie – Rome. 3. Suisse – Genève, Lausanne, Vevey ou Montreux. 4. États-Unis – Quatre endroits à Washington ou à proximité, dont l'Université de Maryland. 5. Nations Unies – Au siège permanent de la ville de New York.

En tant que siège de l'Institut international d'agriculture (IIA) pendant la première

moitié du vingtième siècle, Rome était le choix le plus logique. Néanmoins, en 1945, aucune décision n'avait encore été prise. Entre-temps, le 1er août 1946, la FAO assumait officiellement la responsabilité de l'IIA, afin de veiller au «maintien de la bonne volonté créée par l'Institut au sein des pays membres tout au long de ses quarante années de travail pionnier».

La transition fut prise en charge par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe, qui était également installé de façon temporaire à Rome. C'est finalement en 1949 que les délégués votèrent à la cinquième session de la Conférence de Washington, non sans avoir au préalable exprimé leurs points de vue divergents sur les cinq candidats. Les délégués de pays comme le Danemark, la Finlande, la France, Haïti, l'Irak, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Pakistan, le Royaume-Uni

et la Yougoslavie insistèrent sur le fait que «déménager dans une zone à devise faible permettrait probablement de faire des économies». Les délégués du Chili, de Cuba, des États-Unis d'Amérique et de la République des Philippines exprimèrent leur doute quant à cette position. Ils estimaient que «le déménagement coûterait cher, le déséquilibre des échanges commerciaux et l'inconvertibilité des devises ne seraient que temporaires et l'avantage monétaire initial finirait par se perdre».

Les délégués du Brésil et du Chili insistèrent sur «les économies qui pourraient être réalisées si l'on installait la FAO au siège des Nations Unies, où les services centralisés seraient peu coûteux». Les délégués de la République populaire de Chine, d'Haïti, du Libéria et du Mexique, entre autres, insistèrent sur «l'importance de choisir un endroit garantissant l'absence

de ségrégation ou de discrimination pour des raisons de race ou de religion». À cet égard, la Commission prit également connaissance d'une communication reçue de la part de l'Association nationale américaine pour la promotion des gens de couleur (NAACP), qui s'opposait au site de l'Université du Maryland. Tous les intervenants s'accordaient sur le fait que le nouveau site devait «offrir des conditions culturelles, intellectuelles et sociales favorables au travail de l'Organisation, aux membres de son personnel et à leurs familles, ainsi qu'aux visiteurs».

Le vote fut finalement lancé et, après cinq tours de scrutin, **la FAO apprit que son siège permanent serait à Rome, en Italie.** Le gouvernement italien proposa à la FAO de s'installer dans l'ancien bâtiment du Ministère des colonies d'Afrique orientale sur la Viale Terme di Caracalla de Rome.

RÉSULTAT DES SUFFRAGES EXPRIMÉS SUR L'IMPLANTATION DU SIÈGE CENTRAL

CANDIDATS	SCRUTINS				
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Danemark	2	–	–	–	–
Italie	24	28	29	29	30
Suisse	3	2	–	–	–
Nations Unies	13	6	3	–	–
États-Unis d'Amérique	15	21	25	27	28
Abstentions	1	1	1	2	–
Nombre total de suffrages	58	58	58	58	58
Suffrages non exprimés	3	3	3	3	3

5

- 255 Un réseau agile: les bureaux décentralisés de la FAO
- 275 Des partenariats pour un monde libéré de la faim
- 289 Communication à la FAO





UNE FAO

OUVERTE

SUR LE

MONDE

UNE **FAO** OUVERTE SUR LE MONDE





CHAPITRE 5.1

UN RÉSEAU AGILE: LES BUREAUX DÉCENTRALISÉS DE LA FAO

KENYA

Une femme bénéficiaire d'un projet conjoint FAO-Rabobank, travaillant sur sa terre.

©FAO/PETTERIK WIGGERS

La FAO est présente dans plus de 150 pays, dans lesquels elle exerce ses activités à travers différents types de bureaux et d'accords de représentation. Il s'agit d'un réseau mondial de bureaux décentralisés, qui évolue sans cesse pour répondre aux besoins émergents et aux priorités de développement des pays, ainsi que pour renforcer l'impact de l'Organisation sur le terrain, tant au niveau national que sous-régional et régional.

Depuis la création de la FAO en 1945, à une époque où la plupart des États Membres actuels n'étaient pas indépendants, et depuis l'ouverture de ses premières représentations, le monde a fortement évolué, tant sur le plan politique qu'économique et technologique. Alors que la majorité des personnes souffrant de pauvreté et de malnutrition chronique vivent dans des pays à revenu intermédiaire, le nombre et l'ampleur des crises graves augmentent, et l'impact des catastrophes naturelles liées au climat devrait s'accélérer. Les pays à faible revenu et à déficit vivrier, mais aussi, en raison des changements climatiques, les petits États insulaires en développement (PEID), requièrent une attention toute particulière. Dans le même temps, des approches et des partenariats novateurs sont nécessaires pour mobiliser un soutien en faveur des populations vulnérables, y compris dans les pays à revenu intermédiaire.

L'envergure et la nature de la présence de la FAO sur le terrain doivent être adaptées à l'évolution du contexte dans chaque pays, à l'émergence de situations de crise et au niveau de résilience, entre autres considérations telles que le lieu d'origine des partenaires de l'Organisation.

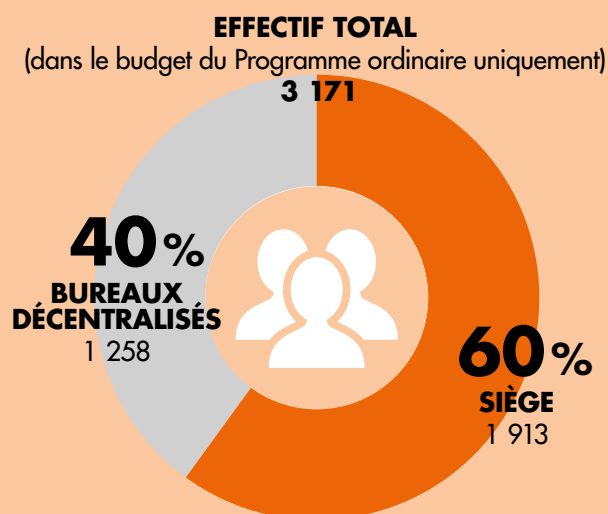
«LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES BUREAUX DÉCENTRALISÉS EST PROGRESSIVEMENT ASSURÉ AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES PAYS ET DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES, EN TIRANT PLEINEMENT PARTI DES CONNAISSANCES ET DES RESSOURCES OFFERTES PAR CHAQUE PAYS.»

JOSÉ GRAZIANO DA SILVA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

DISTRIBUTION DE L'EFFECTIF DE LA FAO

L'importance des bureaux décentralisés de la FAO

est clairement démontrée par le fait que ceux-ci emploient 40% du personnel de l'Organisation, et reçoivent environ 30% de son budget ordinaire.



DES OBJECTIFS MONDIAUX, UNE ACTION LOCALISÉE

Bureaux régionaux

Les cinq bureaux régionaux de la FAO pilotent la réponse multidisciplinaire de la FAO aux grandes priorités que sont la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural dans leurs zones géographiques respectives. Ils jouent un rôle fondamental dans l'élaboration de la politique de la FAO à travers l'organisation de ses conférences régionales, qui font partie intégrante du processus de gouvernance de l'Organisation. Les bureaux régionaux représentent et défendent les intérêts de la FAO auprès des organismes régionaux, notamment les organisations intergouvernementales et organisations d'intégration économique. Ils encouragent également les partenariats avec les autres organismes des Nations Unies, et autres parties prenantes du développement.

Bureaux sous-régionaux

La FAO possède dix bureaux sous-régionaux qui répondent par leur haut niveau de compétences aux demandes des gouvernements. En tant que premier interlocuteur en matière d'assistance technique, ils apportent leurs conseils dans le domaine politique, jouent un rôle de renforcement des capacités et développent des projets spécifiques dans leurs zones géographiques respectives. Les bureaux sous-régionaux contribuent à la programmation et à la mobilisation des ressources dans les pays, et plaident en faveur des partenariats, en représentant la FAO auprès des institutions sous-régionales.

Bureaux de pays

Les bureaux (ou représentations) de pays de la FAO sont en première ligne pour lutter contre toutes les formes de faim et renforcer la résilience des populations face aux effets néfastes du changement climatique, entre autres défis planétaires. C'est à leur niveau que la FAO atteint son potentiel maximal, en fournissant des conseils politiques stratégiques et en mettant à contribution ses compétences techniques, en les ciblant là où elles sont le plus nécessaires, à savoir sur le terrain. L'étroite coopération au niveau des pays entre la FAO et les gouvernements, entre autres partenaires, est un atout incontournable pour atteindre les objectifs mondiaux des États Membres, ainsi que pour progresser vers l'accomplissement des objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux relatifs au développement agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le rôle de la FAO au sein des équipes de pays des Nations Unies et sa proximité avec d'autres partenaires de développement sur le terrain augmentent les possibilités de renforcer les capacités nationales et de tirer parti des compétences locales.

Bureaux de liaison et d'information

Le réseau décentralisé de la FAO comprend également six bureaux de liaison (basés à Bruxelles, Genève, Moscou, New York, Tokyo et Washington) et deux bureaux d'information implantés en Espagne et au Portugal. Le rôle du bureau de Lisbonne consiste notamment à renforcer le partenariat entre la FAO et la Communauté des pays de langue portugaise.

40 ANS DE REPRÉSENTATIONS DANS LES PAYS



Soixante-dix pour cent des représentations nationales de la FAO ont été inaugurées

entre 1977 et 1979. Depuis 2017, la FAO et les gouvernements des pays hôtes ont ainsi célébré les progrès réalisés à ce jour. Après quatre décennies de fructueuse collaboration, la FAO est aujourd'hui une organisation détentrice de connaissances de grand renom, avec les pieds bien ancrés sur terre et une action parfaitement alignée sur les priorités des gouvernements. Une initiative triennale de célébrations tournantes a souligné l'importance de la coopération entre la FAO et les pays membres pour l'accomplissement des ODD à travers une action localisée, et a permis de renouveler l'engagement en faveur d'une action concertée dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et pas seulement au niveau des pays. Voici ci-dessous la liste des pays qui ont célébré leur 40e anniversaire entre 2017 et 2019.

Afrique: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Gambie, Guinée, Kenya, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Zambie.

Proche-Orient et Afrique du Nord: Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Mauritanie, Soudan, Syrie et Yémen.

Amérique latine et Caraïbes: Barbade, Bolivie, République fédérative du Brésil, Chili, Colombie, Cuba, El Salvador, Équateur, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, République dominicaine et Uruguay.

Asie: Bangladesh, Inde, Indonésie, Iran, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.

Europe et Asie centrale: Bien que la présence permanente de la FAO à travers ses représentations de pays en Europe et en Asie centrale soit plus récente qu'ailleurs, les premiers projets de l'Organisation dans ces régions ont été mis en œuvre dès 1977, soit il y a plus de 40 ans.



NIGER

Le Directeur général de la FAO José Graziano da Silva livre ses remarques à l'occasion de l'inauguration d'une initiative de la FAO visant à construire des citernes et mise en œuvre dans le village de Darguè, dans la région de Maradi.

©FAO/IFAD/
WFP/LUIS TATO

LA FAO ET LA RÉFORME DU SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

En 2018, une nouvelle résolution des Nations Unies a ouvert la voie à ce que le Secrétaire général des Nations Unies a qualifié de «transformation la plus ambitieuse et la plus profonde du système de développement des Nations Unies depuis des décennies». Le principal objectif de cette action concertée visant à repositionner le système de développement des Nations Unies, notamment au niveau des pays, est de garantir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La FAO s'est félicitée de cette réforme, et notamment de son approche conduite par les pays, qui est d'ores et déjà une pratique courante dans le cadre de la stratégie de décentralisation de l'Organisation. L'étroite coordination et collaboration entre les membres des équipes de pays des Nations Unies est également un élément essentiel de la réforme.

COUVERTURE ET LOCALISATION

La FAO est présente dans plus de 150 pays, dans lesquels elle exerce ses activités à travers différents types de bureaux et d'accords de représentation.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

- **Bureau régional: Santiago, Chili**
BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX:
- ■ CARAÏBES: Bridgetown, Barbade
- ■ MÉSO-AMÉRIQUE: Panamá, Panamá

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

- **Bureau régional: Le Caire, Égypte**
BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX:
- ■ AFRIQUE DU NORD : Tunis, Tunisie
- ■ ÉTATS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE ET YÉMEN : Abou Dhabi, Émirats arabes unis

AFRIQUE

- **Bureau régional: Accra, Ghana**
BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX:
- ■ AFRIQUE DE L'OUEST : Dakar, Sénégal
- ■ AFRIQUE CENTRALE : Libreville, Gabon
- ■ AFRIQUE ORIENTALE : Addis-Abeba, Éthiopie
- ■ AFRIQUE AUSTRALE : Harare, Zimbabwe

AMÉRIQUE DU NORD

- **Bureau de liaison**
POUR L'AMÉRIQUE DU NORD : Washington, USA
- **Bureau de liaison**
AVEC L'ONU : New York, USA

EUROPE ET ASIE CENTRALE

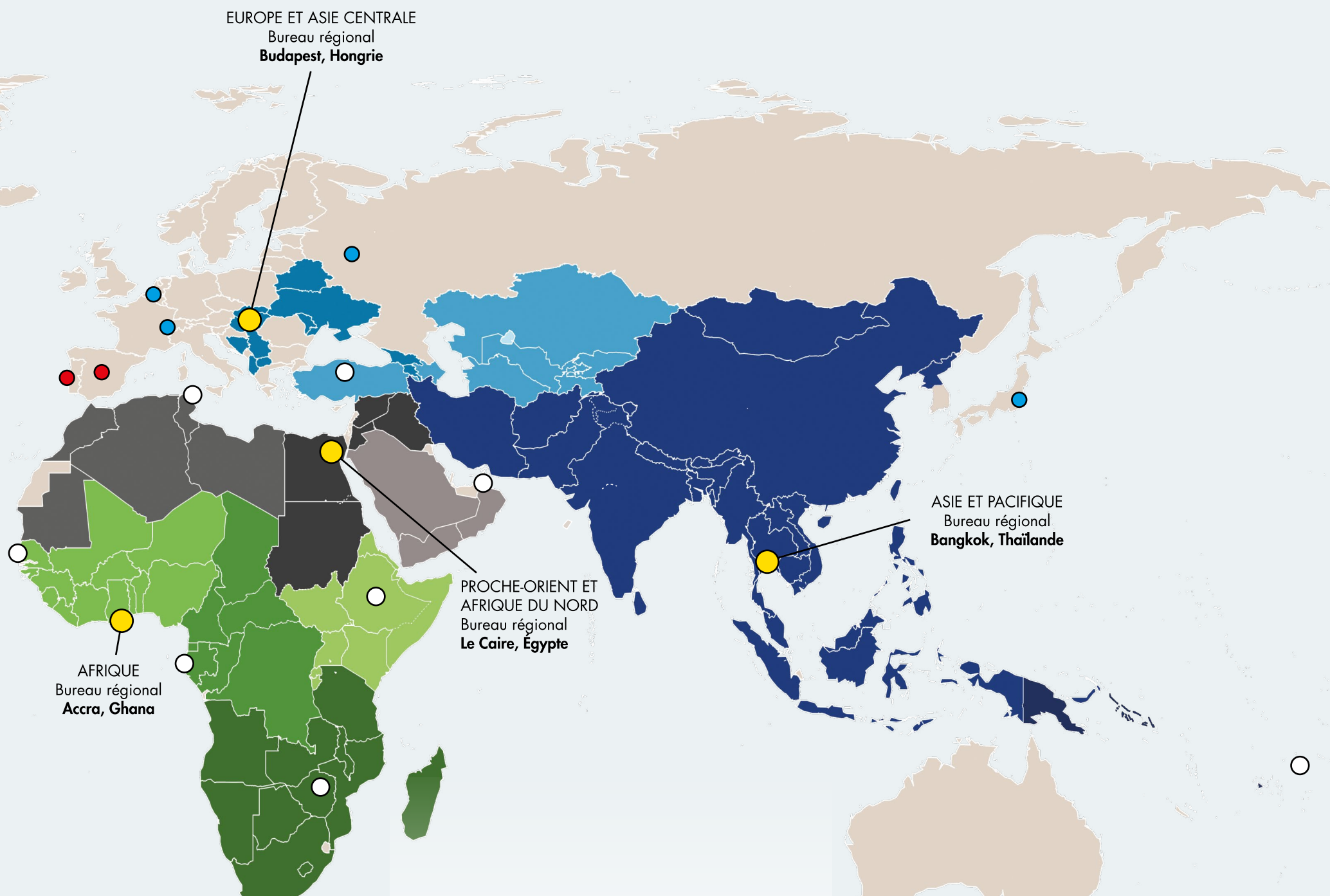
- **Bureau régional Budapest, Hongrie**
BUREAU SOUS-RÉGIONAL
- ■ ASIE CENTRALE : Ankara, Turquie

- **Bureau de liaison**
AVEC L'UNION EUROPEENNE ET LA BELGIQUE
Bruxelles, Belgique
- **Bureau de liaison**
AVEC LES NATIONS UNIES
Genève, Suisse
- **Bureau de liaison**
AVEC LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
Moscou, Fédération de Russie

- **Bureau d'information**
Madrid, Espagne
- **Bureau d'information**
Lisbonne, Portugal



AMÉRIQUE LATINE
ET LES CARAÏBES
Bureau régional
Santiago, Chili



EUROPE ET ASIE CENTRALE
Bureau régional
Budapest, Hongrie

ASIE ET PACIFIQUE
Bureau régional
Bangkok, Thaïlande

PROCHE-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD
Bureau régional
Le Caire, Égypte

AFRIQUE
Bureau régional
Accra, Ghana

ASIE ET PACIFIQUE

- Bureau régional : Bangkok, Thaïlande
- BUREAU SOUS-RÉGIONAL
- Bureau de liaison
- AVEC LE JAPON
Yokohama, Japon
- ÎLES DU PACIFIQUE : Apia, Samoa

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Les données ont été mises à jour en mars 2019.

CARTE: ONU. Février 2018. Bureau de l'information et de la communication. Section de la cartographie.

AFRIQUE

Bureau régional: Accra, Ghana (depuis 1959)



Bureaux sous-régionaux:

Afrique centrale - Libreville, Gabon (depuis 2006)
 Afrique orientale - Addis-Abeba, Éthiopie (depuis 2007)
 Afrique australe - Harare, Zimbabwe (depuis 2006)
 Afrique de l'Ouest - Dakar, Sénégal (depuis 2018)

Initiatives régionales de la FAO

- ▶ Engagement pris par l'Afrique pour éradiquer la faim d'ici à 2025
- ▶ Intensification durable de la production et développement des filières en Afrique
- ▶ Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique

Dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté, les principaux défis auxquels l'Afrique est confrontée sont la faible productivité, la faiblesse des filières agricoles et le haut niveau de vulnérabilité face aux crises dues au climat et aux conflits. Avec ses partenaires africains, la FAO travaille pour un secteur agricole plus compétitif, productif et diversifié sur l'ensemble du continent. Ses domaines prioritaires sont la création d'emplois, en particulier chez les jeunes, l'autonomisation des femmes et le soutien pratique aux petits exploitants qui ont besoin d'outils et de moyens de production, ainsi que l'accès à des informations actualisées.

En étroite collaboration avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales, la FAO soutient les pays dans la voie de «Venir à bout de la faim et de la malnutrition» à l'horizon 2025. Au-delà de son soutien à la mise en œuvre des politiques et à la planification des investissements, la FAO s'emploie à améliorer les systèmes de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition, l'égalité des sexes et la protection sociale. Elle consacre des efforts, au niveau des régions, sous-régions et pays, à l'intensification durable de la production et aux problèmes liés à la post-production, notamment l'amélioration de la manipulation, transformation et distribution des produits agricoles, l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi



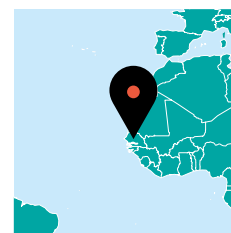
SÉNÉGAL

Des femmes faisant partie de l'association Japo Ande Liggeye, soutenue par l'ONG Symbiose Sénégal, cueillent de la menthe et discutent des avantages à cultiver leurs propres herbes aromatiques.

©NOOR POUR LA FAO/
 BENEDICTE KURZEN

que l'accès aux marchés. Le renforcement de la résilience et de la réponse aux catastrophes et aux crises au niveau des régions, des pays et des communautés reste sa principale priorité.

Les partenariats stratégiques, et notamment les collaborations étroites avec d'autres organismes des Nations Unies travaillant sur le terrain, font partie intégrante de la stratégie de décentralisation de la FAO. Ils sont essentiels pour aider les pays africains à accomplir les ODD et les engagements de Malabo. En collaboration avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, la FAO a entamé un dialogue politique de haut niveau avec les gouvernements et autres parties prenantes sur des questions d'actualité telles que la résilience, la préparation et la réponse aux phénomènes «El Niño» et «La Niña». Reconnaisant que le problème de la sécurité sanitaire des aliments constitue un obstacle à l'intensification des échanges interrégionaux et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique, la première Conférence internationale FAO/Organisation mondiale de la santé (OMS)/Union africaine (UA) sur la sécurité sanitaire des aliments s'est tenue en Éthiopie en février 2019. Des ministres et représentants de gouvernements nationaux, décideurs politiques et organisations non gouvernementales se sont réunis pour identifier les actions et stratégies clés susceptibles de relever les défis de la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale et de renforcer l'engagement politique en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La FAO était représentée par le bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est et une délégation nationale.



Sénégal

Le Sénégal et la FAO entretiennent un partenariat dynamique depuis l'implantation de la représentation de la FAO à Dakar en 1977. Grâce au soutien de la FAO, le Sénégal a réussi à mobiliser les moyens nécessaires pour moderniser et intensifier son secteur agricole, garantir la sécurité alimentaire

«L'AFRIQUE DOIT RELEVER DE NOMBREUX DÉFIS POUR ASSURER LA CROISSANCE AGRICOLE. IL EST IMPORTANT POUR LES GOUVERNEMENTS D'ACCORDER LA PRIORITÉ À L'AGRICULTURE AFIN DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES, D'AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS ET D'AIDER LES AGRICULTEURS À S'ORGANISER ET À ACCÉDER AUX MARCHÉS».

ABEBE HAILE GABRIEL

SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET REPRÉSENTANT RÉGIONAL DE LA FAO POUR L'AFRIQUE



et améliorer les régimes alimentaires. À travers son bureau régional pour la résilience en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel (REOWA) basé à Dakar, la FAO s'emploie à développer des moyens d'existence résilients et durables dans l'ensemble de cette sous-région. Par la mise en œuvre d'une approche de protection sociale innovante impliquant des transferts de production (CASH+), l'adaptation aux changements climatiques et des stratégies en faveur de la nutrition, le REOWA aide 17 pays touchés par des catastrophes ou des crises.

En janvier 2018, le Gouvernement du Sénégal et la FAO ont signé l'accord de fondation du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar. S'appuyant sur une relation déjà solide, cette initiative renforce le rôle du pays dans l'établissement du dialogue politique sous-régional et des stratégies relatives aux priorités en matière d'alimentation, d'agriculture et de développement rural, notamment vis-à-vis des objectifs de développement durable.



Kenya

L'étroite coopération entre la FAO et le Kenya est antérieure à l'ouverture de la représentation de la FAO dans le pays, qui date de 1977. Le Kenya possède aujourd'hui un réseau de bureaux sous-régionaux, et la représentation héberge la composante régionale du Centre d'urgence pour

KENYA

Travailleurs à l'usine de poisson Victorian Foods en train de nettoyer une perche du Nil provenant du lac Turkana. Lever les filets en veillant à préserver la peau du poisson est une des étapes dans la fabrication de produits dérivés de la perche du Nil qui sont ensuite transportés et distribués par la société basée à Kitale au Kenya.

©FAO/LUIS TATO

les maladies animales transfrontières de la FAO, l'Équipe de la résilience pour l'Afrique de l'Est, une équipe régionale consacrée aux technologies de l'information et du personnel du centre d'investissement de la FAO.

Au fil des décennies, la FAO a travaillé aux côtés du gouvernement pour faire progresser le secteur agricole kenyan par le renfort des principales institutions agricoles, l'intensification de la lutte contre la sécheresse et l'amélioration de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments. Dans les années 1960 et 1970, la FAO a créé des instituts pour la formation et la recherche dans le secteur laitier, propres au Kenya, qui servent encore de ressource régionale et continuent d'attirer des étudiants en provenance d'autres pays d'Afrique. Ces établissements ont contribué à la croissance de l'industrie laitière, qui est devenue la plus grande et la plus perfectionnée de toute l'Afrique subsaharienne. Le sous-secteur laitier représente aujourd'hui environ 8 pour cent du PIB national.

Avec l'aide du gouvernement, et autres partenaires, la FAO a contribué à l'éradication de la peste bovine, dont le coût se serait élevé, selon les estimations, à quelque 430 millions d'USD pour l'économie nationale. Cette victoire historique a été officiellement annoncée en 2011. La FAO poursuit ses actions dans le secteur de l'élevage au Kenya, puisque depuis 2015, elle a vacciné plus de 7 millions de têtes de bétail, évitant ainsi la mortalité prématurée des troupeaux et renforçant la résilience des moyens d'existence des communautés pastorales.

Une autre priorité récente a été la formation de 200 000 agriculteurs, dans l'objectif d'accroître la production et la productivité, de constituer



des groupes de producteurs et d'établir des liens solides avec un marché représentant plus de 50 millions d'USD.

Dans le cadre du programme « Vision 2030 », le Kenya s'est engagé en faveur de la mise en œuvre absolue de la Déclaration de Malabo et de l'initiative Faim Zéro d'ici 2025. Avec un portefeuille important et croissant de programmes dans le pays, la FAO est en première ligne des activités de développement et de l'aide d'urgence nécessaires aux secteurs liés à l'agriculture.

RÉCOMPENSÉE POUR SON ACTION EN FAVEUR DE L'OBJECTIF FAIM ZÉRO

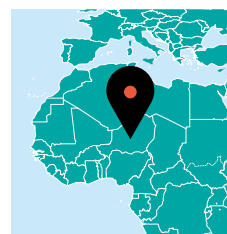


À l'occasion du Forum national sur le leadership, organisé en septembre 2018, la représentation de la FAO au Kenya a été récompensée pour son travail dans le pays, avec une mention spéciale pour sa contribution à la réalisation de l'ODD 2: Faim Zéro. L'événement s'est tenu au siège de la Fondation Bill et Melinda Gates à l'Université de Nairobi.

NIGER

Une agricultrice s'apprête à confier ses chèvres à un berger local, près de Gafati. Gafati est l'une des communautés que le Fonds fiduciaire africain de solidarité (ASTF) a soutenue dans la mise en œuvre du programme 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » visant à éradiquer la faim.

©FAO/
ANDREW
ESIEBO



Niger

Depuis l'implantation de sa représentation dans le pays en 1978, la FAO et le gouvernement nigérien collaborent à l'amélioration des moyens d'existence, en particulier dans les zones rurales. Ses premières interventions portaient sur la sécurité alimentaire, le développement rural et l'agriculture durable.

La FAO a dirigé la mise en œuvre de nombreux processus nationaux liés à l'élaboration de documents de politique générale, de stratégies de développement agricole et de réglementations, y compris la stratégie nationale Faim Zéro et l'initiative 3N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »). Un certain nombre de bonnes pratiques, comme le système de récépissés d'entrepôts ou warrantage, les clubs d'écoute communautaires Dimitra et les champs-écoles agro-pastoraux, développées ou mises en œuvre par la FAO, sont aujourd'hui adoptées par d'autres partenaires.

Le Niger fait partie des pays d'Afrique de l'Ouest à avoir bénéficié du soutien de la FAO dès la détection précoce de la grippe aviaire hautement pathogène grâce à des techniques dérivées du nucléaire. La FAO participe également au projet VETLAB, qui vise à renforcer les laboratoires de diagnostic vétérinaire pour un diagnostic rapide et spécifique des maladies transfrontières touchant les animaux en Afrique. Le laboratoire vétérinaire national désigné par le Niger fait partie du réseau VETLAB qui relie des centres vétérinaires de 44 pays d'Afrique et 19 d'Asie. Le Niger, qui est l'un des dix pays membres de la Commission FAO de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO), joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive dans la région.



Madagascar

Madagascar est membre de la FAO depuis 1961. La coopération technique a débuté dès 1981, après l'ouverture de la représentation de la FAO à Antananarivo. Depuis lors, près de 60 pour cent de ses activités se sont consacrées à l'amélioration de la production agricole et 25 pour cent à des interventions humanitaires et pour le renforcement de la résilience des ménages.

La lutte contre le criquet migrateur malgache

Pour faire face à une recrudescence acridienne, un programme d'urgence de trois ans a été élaboré et mis en œuvre conjointement par la FAO et le Ministère de l'agriculture de Madagascar entre 2012 et 2016. La réponse est intervenue à temps pour sauver les moyens d'existence de la population malgache et éviter une nouvelle détérioration de l'insécurité alimentaire. En tout, la FAO et ses partenaires nationaux ont mis en œuvre trois campagnes successives pour contrôler les populations acridiennes. La première (2013-2014) a réussi à stopper l'invasion, la seconde (2014-2015) à la réduire tout en protégeant les cultures et les pâturages, et la dernière (2015-2016) a pratiquement permis sa rémission. Grâce à ce programme triennal financé par plusieurs sources, une stratégie de lutte préventive et des campagnes annuelles antiacridiennes ont été mises en œuvre et ont débouché sur la création d'un centre national antiacridien, un entrepôt de pesticides et la formation du personnel.

LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE OCCUPE LE DEVANT DE LA SCÈNE

Le travail de la FAO au Niger s'est récemment à nouveau orienté vers l'assistance d'urgence et le renforcement de la résilience des communautés vulnérables, en coordination avec le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole. Des centaines de milliers d'agriculteurs, d'agropasteurs, de pêcheurs et d'artisans sont progressivement sortis de l'extrême pauvreté et se sont organisés pour accroître leur production alimentaire et agricole, malgré un environnement difficile exacerbé par les changements climatiques et les problèmes de sécurité. Pour aider les autorités nationales à répondre aux crises alimentaires récurrentes au Niger, en 2005, le bureau de pays de la FAO a mis en œuvre un programme d'urgence et de récupération qui prévoit des interventions dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la nutrition visant à renforcer la capacité des ménages à gérer les risques de catastrophe. Dans le sillage de ce programme, entre 2005 et 2016, des centaines de projets ont été mis en œuvre, pour une valeur totale de 90 millions d'USD provenant de différents donateurs. Plus de 4 millions de personnes, dont la moitié étaient des femmes, ont bénéficié de cette assistance.

L'ÉQUIPE DE PAYS RÉCOMPENSÉE POUR SON EXCELLENCE SUR LE TERRAIN



L'équipe de pays de Madagascar des Nations Unies

ayant leur siège à Rome, composée de la FAO, du Fonds international pour le développement agricole et du Programme alimentaire mondial, a été récompensée pour l'excellence de son travail de terrain en 2015-2016. Les trois représentants de l'équipe de pays ont reçu le prix en mars 2017, en reconnaissance de leur collaboration solide et efficace.

L'équipe s'est employée à aider les populations vulnérables des zones sud du pays exposées à des périodes récurrentes de cyclones, d'inondations et de sécheresses, ainsi qu'à l'insécurité. Une situation difficile, aggravée par une période d'instabilité politique qui a bouleversé l'économie du pays pendant cinq ans. L'approche

ITALIE

De gauche à droite, Kanayo Nwanzo (Président du FIDA), un représentant du FIDA, le Directeur-général de la FAO, un représentant de la FAO, Ertharin Cousin (Directrice exécutive du PAM) et un représentant du PAM, lors de la remise des prix des agences de l'ONU basées à Rome.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

menée par l'équipe a permis de renforcer la capacité des ménages et des communautés à améliorer leur propre sécurité alimentaire et leur nutrition, notamment en augmentant la production et la transformation agricoles, en perfectionnant les techniques après récolte, en créant un accès aux marchés et en diversifiant les sources de revenus agricoles, principalement à travers le projet Actions intégrées en nutrition et alimentation financé par l'UE.

ASIE ET PACIFIQUE

Bureau régional: Bangkok, Thaïlande, depuis 1956



Bureau sous-régional: Îles du Pacifique - Apia, Samoa, depuis 1996

Bureau de liaison: Avec le Japon – Yokohama, Japon

Initiatives régionales de la FAO

- ▶ Faim Zéro
- ▶ Croissance bleue
- ▶ Changement climatique
- ▶ Un monde, une santé
- ▶ Petits États insulaires en développement

(Composante du Pacifique de l'initiative interrégionale des PEID)

Au cours des dernières décennies, la région **Asie et Pacifique a connu une transformation importante**, pour devenir aujourd'hui une région dynamique, en expansion et interconnectée. Nombre de pays qui dépendaient autrefois de l'aide alimentaire sont aujourd'hui économiquement forts. Désormais, les exemples de coopération Sud-Sud, dans lesquels des pays partagent leurs connaissances et compétences avec d'autres pays partenaires (de la même région ou au-delà), sont aujourd'hui bien établis. Et les représentations de la FAO ont joué un rôle important dans ces développements. Si la région Asie et Pacifique bénéficie des taux de croissance économique les plus élevés au monde ces dernières années, elle abrite encore près de 60 pour cent de la population mondiale sous-alimentée.

À bien des égards, la région Asie et Pacifique se distingue des autres régions par sa taille et son dynamisme. L'essor démographique, l'évolution du contexte socio-économique et la modification des régimes alimentaires influent sur les problèmes émergents qui affectent la sécurité alimentaire et le développement durable dans la région, notamment les défis croissants de l'obésité et des maladies non transmissibles (MNT), la pénurie d'eau et la dégradation des ressources naturelles, ou encore l'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles.

Le bureau de la FAO pour l'Asie et Pacifique travaille selon une modalité «sous un seul toit» afin de trouver un terrain d'entente commun



INDE

Un groupe d'agriculteurs dans un Champ-école de producteur faisant une analyse agroécologique pour lutter contre la présence de la chenille légionnaire d'automne (FAW) en Inde.

©FAO

entre tous les secteurs et toutes les parties prenantes sur l'importance de l'alimentation et de l'agriculture pour le développement durable. Son assistance technique utilise de plus en plus les approches intersectorielles et globales, et sa tâche normative et ses activités de plaidoyer en faveur des politiques aident à intégrer la nutrition dans les stratégies nationales de sécurité alimentaire et agricole, ainsi qu'à maintenir l'agriculture, la pêche et la foresterie en première ligne des plans nationaux de développement durable, de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience.

Le renforcement de la résilience face aux effets du changement climatique et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour faire face aux MNT sont au cœur des priorités des gouvernements. La FAO cherche à rendre les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition et résilients au climat grâce à des politiques différentes, une agriculture, une pêche et une foresterie durables, et des filières permettant de fournir des aliments sains, nutritifs et à un coût abordable.



Inde

Les progrès réalisés par l'Inde dans le domaine de l'agriculture sont impressionnants. Avec une multiplication par cinq de sa production de céréales vivrières, qui est passée de 50 millions de tonnes au début des années 1950 à plus de 270 millions de tonnes en 2017, le pays a cessé de dépendre de l'aide alimentaire pour devenir exportateur net de produits alimentaires. À travers une représentation de pays implantée depuis 1977, la coopération entre l'Inde et la FAO a évolué au fil du temps en réponse à la complexité des systèmes agricoles indiens et mondiaux, et aux priorités nationales.

L'opération Flood (1970-1996), qui a conduit à ce que l'on a appelé la «Révolution blanche», a marqué un tournant pour la filière lait dans le pays, en multipliant par trois la production laitière et en réduisant la dépendance de l'Inde vis-à-vis de l'aide alimentaire. Aujourd'hui, le secteur laitier est l'un des principaux employeurs des populations rurales, et notamment des femmes. La FAO a aussi largement contribué au soutien du secteur de la pêche en Inde, qui emploie actuellement plus de 15 millions de personnes, et est devenu un grand exportateur. Dans le cadre du programme régional de

«NOUS DEVONS FAIRE PLUS QUE SIMPLEMENT ALIMENTER LES GENS. NOUS DEVONS LES NOURRIR. IL S'AGIT LÀ D'UN DÉFI DE TAILLE. LE TEMPS PRESSE AVANT 2030, ET NOTRE PRINCIPALE VOCATION EST D'AIDER NOS PAYS MEMBRES, ET BIEN ÉVIDEMMENT TOUTES LES PARTIES PRENANTES, À ATTEINDRE CES OBJECTIFS.»

KUNDHAVI KADIRESAN
SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET REPRÉSENTANT
RÉGIONAL DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

réduction des risques liés aux pesticides, la FAO a plaidé pour une gestion intégrée efficace des organismes nuisibles en Inde, notamment par un renforcement de la gouvernance en matière d'importation et d'utilisation de pesticides, en particulier à travers la formation des agriculteurs à la gestion intégrée. Dans la région, l'adoption de la gestion intégrée des organismes nuisibles a permis de réduire de plus de moitié l'utilisation de pesticides, d'éliminer les pesticides de classe I de l'OMS et d'améliorer les pratiques de manipulation et d'élimination de ces produits.

L'Inde est devenue un important partenaire détenteur de connaissances agricoles, qui partage ses compétences techniques avec d'autres pays. Dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud de la FAO, le pays partage les expériences acquises grâce à un programme de promotion de l'inclusion sociale dans l'agriculture intitulé «DeenDayal Antyodaya Yojna (DAY)» – Mission nationale des moyens d'existence en milieu rural (National Rural Livelihoods Mission, NRLM). L'Inde a par ailleurs aidé l'Éthiopie et le Ghana à élaborer une approche intégrée de la lutte contre la pauvreté rurale, notamment avec la création d'un centre d'apprentissage de bonnes pratiques.



Indonésie

L'existence de la représentation de la FAO en Indonésie depuis 1978 a permis une longue collaboration avec le gouvernement, les organismes nationaux et de nombreux autres partenaires des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Grâce à la collaboration de plus de 1 600 experts nationaux et internationaux, plus de 650 projets et programmes ont été mis en œuvre par la FAO dans tout le pays. Au fil des ans, l'Organisation a joué un rôle majeur en soutenant les efforts de rétablissement déployés par l'Indonésie après les catastrophes naturelles. En décembre 2004, le séisme et le tsunami survenus dans l'océan Indien ont coûté la vie à plus de 200 000 personnes et détruit les

INDONÉSIE

Pêcheurs construisant de nouveaux bateaux. La FAO, en partenariat avec l'ONG américaine Austin International Rescue Operation, aide à réhabiliter les flotilles de pêche en apportant son expertise dans toutes les étapes du processus de construction tout en contrôlant le type d'embarcation mis au point en vue de prévenir la surpêche.

©FAO/ADEK BERRY



moyens d'existence d'environ 1,4 million de survivants. Les provinces indonésiennes les plus touchées ont été Aceh et le nord de Sumatra, où les systèmes agricoles ont été entièrement anéantis. Les dégâts causés aux cultures, au bétail, aux étangs de pisciculture, aux embarcations et aux engins de pêche ont bouleversé la production d'aliments, donnant lieu à une insécurité alimentaire extrême. La FAO a rapidement soutenu l'action du gouvernement par la mise en œuvre d'un vaste programme d'urgence et de rétablissement, l'apport des compétences nécessaires pour restaurer les moyens d'existence des communautés littorales basés sur l'agriculture et la pêche, et la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles (en mettant fin aux pratiques non durables, telles que la surpêche dont souffrait la province d'Aceh avant le tsunami).

En 2005, l'Indonésie est devenue un foyer mondial de grippe aviaire hautement pathogène (HPAI) à virus H5N1, enregistrant plus de cas et de décès chez l'homme que tout autre pays en 2014, sans compter des millions de volailles mortes. La menace persistante de la HPAI pour la santé animale et humaine en Indonésie est à l'origine de l'implantation du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) de la FAO en 2006. Grâce au financement de l'USAID, d'AusAID et du Fonds fiduciaire du Japon, FAO-ECTAD a collaboré étroitement avec le gouvernement indonésien pour renforcer la capacité de contrôle de la grippe aviaire hautement pathogène. Environ 3 000 fonctionnaires de la santé animale ont été formés, et le programme de contrôle de la grippe aviaire a été déployé dans les villages et tout au long de la filière volaille.

De 2013 à 2018, la FAO a collaboré avec le Ministère de l'agriculture et les autorités provinciales pour aider plus de 16 000 petits exploitants d'Indonésie orientale à utiliser des techniques d'agriculture de conservation pour s'adapter à la sécheresse provoquée par le système ENSO (El Niño Southern Oscillation). Avec l'aide du financement de l'USAID, 800 groupes d'agriculteurs ont mis en œuvre des améliorations qui leur permettent de faire face à la sécheresse tout en augmentant leur production et la fertilité de leurs sols.



Pays insulaires du Pacifique

Englobant quelque 14 pays, le bureau sous-régional de la FAO pour les îles du Pacifique est situé à Samoa, où l'aide de l'Organisation s'est concentrée sur la création de bases de données factuelles et de capacités pour l'élaboration des politiques, le renforcement de la protection des

animaux et des végétaux, et l'amélioration de la productivité agricole et de la commercialisation face aux changements climatiques.

Le Cadre de programmation commun pour les pays du Pacifique (2018-2022) de la FAO définit un domaine prioritaire commun visant à guider le partenariat et le soutien de la FAO aux gouvernements des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, des Îles Fidji, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru et de Niue, de Palau, de Samoa, des Îles Salomon, de Tokélaou, de Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu. Les stratégies et plans de développement nationaux de ces pays insulaires du Pacifique reconnaissent l'importance vitale du développement durable des ressources naturelles et le rôle de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens d'existence et le développement économique. Dans de nombreux pays, les politiques et les programmes dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la sécurité alimentaire et de la nutrition visent tout particulièrement à réduire la dépendance vis-à-vis des aliments importés et à accroître la consommation d'aliments locaux nutritifs. Les MNT, liées au contexte d'isolement géographique, à la transition économique et aux impacts croissants du changement climatique dans le Pacifique, sont la principale cause de décès dans la sous-région. La FAO aide les gouvernements à concevoir des politiques créant des conditions propices pour changer les pratiques commerciales et le comportement des individus afin de réduire l'obésité et les carences en micronutriments. La FAO soutient également les comités nationaux du Codex et développe la capacité des laboratoires d'analyse d'aliments afin d'encourager la production, l'exportation, l'importation et la consommation d'aliments sains et nutritifs. L'Organisation renforce également la capacité des services publics de vulgarisation en vue de promouvoir une agriculture intelligente face au climat et tenant compte de la nutrition dans la sous-région.

TONGA

Soutenir l'agroalimentaire et le développement rural.

©FAO/ANTON GLAESER

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Bureau régional: Budapest, Hongrie (depuis 2007)



Bureau sous-régional: Asie centrale - Ankara, Turquie (depuis 2006)

Bureau de liaison:

Avec l'Union européenne et la Belgique - Bruxelles, Belgique

Avec les Nations Unies - Genève, Suisse

Avec la Fédération de Russie - Moscou, Fédération de Russie

Initiatives régionales de la FAO

- ▶ **Autonomisation des petits exploitants et des exploitations familiales pour améliorer les moyens d'existence en milieu rural et réduire la pauvreté**
- ▶ **Amélioration du commerce agroalimentaire et de l'intégration des marchés**
- ▶ **Gestion durable des ressources naturelles face au changement climatique**

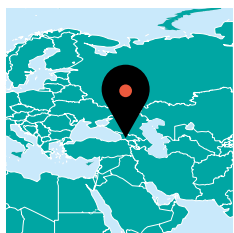
La région Europe et Asie centrale englobe plus de 50 pays. Soumis à une grande variété de conditions topographiques, climatiques et de croissance, les différents systèmes agricoles et alimentaires de la région doivent relever des défis importants. Au-delà des problèmes structurels tels que la taille et l'efficacité des exploitations, il existe le besoin d'accroître leur durabilité afin de maintenir le potentiel de l'agriculture et de renforcer la résilience face aux aléas de la nature aggravés par les changements climatiques.

Malgré les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire dans la région, un certain nombre de formes de malnutrition persistent, dont le retard de croissance, les carences en micronutriments et la prévalence grandissante de l'obésité. À ces défis régionaux s'ajoutent les différences entre zones rurales et urbaines ou entre hommes et femmes en termes de pauvreté, de revenus, de niveau d'éducation et d'accès à l'emploi, ou encore les migrations et les effets du changement climatique. Pour aider les pays membres à atteindre les ODD, la FAO dirige des efforts coordonnés visant à autonomiser les petits agriculteurs et les exploitations familiales par l'amélioration du commerce agroalimentaire et de l'intégration des marchés, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles face au changement climatique en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition.

Soutien aux politiques dans les Balkans occidentaux: Le soutien de la FAO aux politiques de ce groupe diversifié de pays inclut l'apport d'une formation en évaluation d'impact et suivi des politiques destinées à examiner



L'impact de l'aide budgétaire sur les revenus agricoles, la compétitivité des exploitations et le bien-être des populations rurales. De même, pour soutenir les petits exploitants, promouvoir les exportations de produits alimentaires et explorer de nouvelles possibilités en matière commerciale, la FAO étudie les meilleures pratiques dans le domaine de l'agriculture et des produits biologiques en fonction de leur origine géographique, notamment les fruits et légumes frais, les plantes médicinales, la viande, les produits laitiers, les produits de la pêche et l'artisanat.



Géorgie

En collaboration avec le gouvernement, et autres partenaires, la FAO a prêté son assistance technique pour développer le secteur agricole géorgien, dans le but d'améliorer les moyens d'existence en milieu rural, d'accroître la productivité et de contribuer à une croissance

économique durable. L'Organisation soutient le développement de systèmes efficaces pour la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale et la protection des végétaux, ainsi que pour assurer le respect de la réglementation et des normes de l'UE. Le premier projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de la FAO en Géorgie, en cours d'élaboration, est axé sur la lutte contre la dégradation des terres.

Pour faciliter son assistance, la FAO a ouvert en 2004 un bureau avec «accréditations multiples» en Géorgie. Le représentant de la FAO, rattaché au bureau régional de la FAO en Hongrie, se rend régulièrement en Géorgie pour entretenir un dialogue stratégique avec le gouvernement et superviser le programme de pays de la FAO. Des résultats notables ont ainsi été obtenus dans le domaine de la réalisation

«LES BUREAUX DE PAYS DE LA FAO ÉTABLISSENT LE LIEN NÉCESSAIRE ENTRE LES BESOINS CONCRETS DES ÉTATS MEMBRES ET LES CONNAISSANCES DE LA FAO. UN LIEN QUI NOUS FOURNIT NON SEULEMENT LES RETOURS NÉCESSAIRES SUR NOTRE TRAVAIL ET SUR SA PERCEPTION PAR LES PAYS, MAIS NOUS PERMET ÉGALEMENT DE RÉAGIR IMMÉDIATEMENT AUX DEMANDES DES GOUVERNEMENTS ET DES AGRICULTEURS.»

VLADIMIR RAKHMANIN

SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET REPRÉSENTANT RÉGIONAL DE LA FAO POUR L'EUROPE ET L'ASIE CENTRALE

GÉORGIE

L'une des 22 stations de météorologie agraires établies par le projet FAO dans la région de Kakheti.

©FAO

de projets, et des aides financières à long terme ont été mobilisées auprès de partenaires fournisseurs de ressources. Le bureau de pays travaille en étroite relation avec l'équipe multidisciplinaire d'experts rattachée au bureau régional. Ceci facilite le dialogue sur les enjeux auxquels le pays est confronté, ainsi que l'action sur les nouvelles activités demandées à court terme. Parmi les principaux résultats obtenus, il convient de mentionner le soutien efficace des politiques et le renforcement des capacités du Ministère de la protection de l'environnement et de l'agriculture qui a contribué à l'élaboration des stratégies nationales de développement agricole et rural. La FAO a notamment soutenu le gouvernement dans son processus de nationalisation des ODD, en particulier à travers un plan d'action pour la mise en œuvre et le suivi des ODD. Parmi les autres réalisations de la FAO, citons le renforcement des capacités permettant aux produits agricoles géorgiens d'accéder aux marchés internationaux, l'amélioration du contrôle des maladies animales, l'implantation d'une agence nationale pour les coopératives agricoles, une loi sur les semences accompagnée d'un système de certification ultramoderne et un «registre d'exploitations-pilotes». Pour aider les populations touchées par les conflits, la FAO a co-investi plus de 3 millions d'USD (avec l'aide de l'UE) en moyens d'existence agricoles pour les personnes déplacées dans leur propre pays.



Azerbaïdjan

Le partenariat entre l'Azerbaïdjan et la FAO, qui s'est progressivement développé au cours des 20 dernières années, a débouché sur la création d'un bureau de liaison et de partenariat à Bakou en 2015. L'assistance fournie se traduit par une série d'interventions dont la vocation est d'augmenter la productivité agricole et de mettre en œuvre des réformes agraires dans le pays. Parmi les projets de coopération récents se trouvent l'assistance technique et le soutien des politiques des secteurs de



l'agriculture et de l'alimentation destinées à renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les zones rurales, ainsi que l'aide apportée à la lutte contre les maladies transfrontières touchant les végétaux.

À la lumière du grand essor économique de l'Azerbaïdjan, un récent programme de partenariat FAO-Azerbaïdjan a marqué le passage d'une coopération essentiellement axée sur le développement à un partenariat fondé sur le savoir, tirant parti des capacités croissantes du pays et de ses synergies avec le processus de planification nationale. Le gouvernement et l'équipe de pays de la FAO collaboreront avec les parties prenantes nationales s'engageant à promouvoir l'agriculture et le développement rural durables, en s'appuyant sur des plans et stratégies nationaux clés tels que la «Feuille de route stratégique de l'agriculture». La vision de cette feuille de route s'étend à l'horizon 2020, 2025 et au-delà, dans la lignée des efforts déployés par le gouvernement pour diversifier l'économie à travers des secteurs non pétroliers. Le gouvernement azerbaïdjanais assume désormais le rôle de partenaire fournisseur de ressources, avec la vocation de financer des projets de la FAO à l'échelon régional et mondial, en plus des initiatives nationales.



Turquie

Le partenariat entre la FAO et la Turquie s'est intensifié depuis la création du bureau de pays en 1982 et du bureau sous-régional pour l'Asie centrale en 2007, tous deux situés à Ankara. L'implantation du bureau sous-régional, créé avec l'aide du gouvernement turc, a permis à la FAO de mieux répondre aux

besoins nationaux et aux priorités régionales d'autres pays de la sous-région.

La plupart des pays d'Asie centrale sont en train de passer d'une économie planifiée à une économie de marché, et de réformer leurs institutions. Ce sont des pays qui font preuve d'un véritable potentiel pour développer leur secteur agricole et atteindre leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire,

AZERBAÏDJAN

[GAUCHE]

Un employé d'une ferme apicole faisant son inspection matinale des ruches.

©FAO/TOFIK BABAYEV

TURQUIE

[DROITE]

Des enfants turcs et syriens au collège de Bahcesehir, dans la ville de Mardin, apprennent à faire de la confiture d'abricot à partir d'abricots qu'ils ont planté dans le cadre d'un projet de la FAO visant à améliorer la résilience par l'augmentation des opportunités économiques offertes aux réfugiés syriens et aux familles d'accueil.

©ROBIN HAMMOND/NOOR POUR LA FAO

et l'assistance de la FAO s'attache à la fois au renforcement des capacités institutionnelles, au développement des connaissances et à l'échange d'expériences entre les pays engagés dans ce processus de transition. La Turquie est également un partenaire fournisseur de ressources actif, et son soutien technique et financier est indispensable aux activités de la FAO, en particulier dans la sous-région. Les compétences techniques multidisciplinaires du bureau sous-régional couvrent la production et la santé animales, la production végétale et la protection des plantes, la pêche, la foresterie, la gestion des sols et des eaux, les investissements ruraux, la sécurité alimentaire et la politique agricole.

Un programme de partenariat dynamique: Le programme de partenariat FAO-Turquie, qui en est actuellement à sa deuxième phase (2016-2020), constitue un cadre global de coopération. Axé sur la sécurité alimentaire, le développement agricole et rural, la gestion des ressources naturelles (y compris les forêts et la pêche), les politiques agricoles, la sécurité sanitaire des aliments et les ressources génétiques animales et végétales, il s'adresse aux pays de la sous-région (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turquie et Turkménistan), entre autres pays servant les intérêts communs de la FAO et de la Turquie.

Gestion durable des forêts: Le programme de partenariat forestier entre la FAO et la Turquie est axé sur la gestion durable des forêts et des arbres, la gestion des sols et des ressources naturelles et la neutralité de la dégradation des terres, ainsi que sur la réforme institutionnelle à travers la formation et le renforcement des capacités nationales. Il se concentre sur la sous-région, mais s'étend également à des pays plus éloignés. Par la gestion durable des forêts et des arbres, le programme de partenariat a pour vocation de contribuer à la conservation de la nature, à l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural et à la réduction de la pauvreté, dans la lignée des ODD et des objectifs stratégiques de la FAO.

«LE NOUVEAU BUREAU DE LIAISON ET DE PARTENARIAT AU MEXIQUE NOUS PERMETTRA D'APPORTER UNE CONTRIBUTION CONCRÈTE À LA RÉALISATION DES ODD. JE PROPOSE QUE NOUS L'UTILISONS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE AFIN DE CHANGER L'AVENIR DE LA MIGRATION EN MÉSO-AMÉRIQUE ET DANS LES CARAÏBES.»

JULIO BERDEGUÉ

SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
REPRÉSENTANT RÉGIONAL POUR
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Bureau régional: Santiago, Chili (depuis 1952)



Bureaux sous-régionaux:

Caraïbes - Bridgetown, Barbade (depuis 1996)

Méso-Amérique - Panama, Panama (depuis 2007)

Initiatives régionales de la FAO

- ▶ Initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim»
- ▶ Agriculture familiale et systèmes alimentaires inclusifs pour le développement rural durable
- ▶ Utilisation durable des ressources naturelles, adaptation aux changements climatiques et gestion des risques de désastres

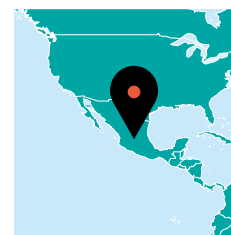
MEXIQUE

Femmes du groupe ethnique des Huaves transportant, sur leurs têtes, des épis de maïs dans des paniers, et sous leurs bras, des matériaux pour tisser les paniers.

©FAO/R. GRISOLIA

Dans le cadre de l'initiative «Amérique latine et Caraïbes libérées de la faim en 2025», la région a été la première à s'engager en faveur de l'éradication complète de la faim.

Il s'agit d'un engagement politique, qui repose sur la conviction que la Faim Zéro est un objectif réalisable, puisque 3 pays de la région l'ont déjà réalisé, 15 ont quant à eux atteint le premier objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim, et 11 ont accompli l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation visant à réduire le nombre total et la proportion de personnes sous-alimentées. Les politiques et programmes en faveur de la sécurité alimentaire dans la région, qui est l'une des principales productrices d'aliments au monde, placent l'Amérique latine et les Caraïbes au premier plan de la lutte contre la faim. La plupart de ses initiatives les plus réussies sont en train d'être adaptées et appliquées dans d'autres régions. L'aide du bureau régional de la FAO consiste à surveiller les niveaux de sécurité alimentaire, élaborer des stratégies et des lois pour l'éradication de la faim, et encourager l'agriculture familiale, le développement agricole et rural et la mise en œuvre de politiques d'adaptation aux changements climatiques. Dans toute la région, de grands efforts sont déployés pour aider les femmes et les peuples autochtones. Par l'intermédiaire de ses bureaux sous-régionaux à la Barbade et au Panama, la FAO aide les pays méso-américains et caribéens à se rapprocher de l'objectif Faim Zéro, réduire l'obésité, développer des filières alimentaires, améliorer la gestion des risques de catastrophe et faire face au changement climatique.



Mexique

En octobre 2017, à l'occasion du 40e anniversaire du bureau de pays de la FAO à Mexico, celui-ci a été transformé en bureau de liaison et de partenariat, le premier de la région. Une évolution qui témoigne de la reconnaissance du fructueux partenariat de longue date entre le Mexique et la FAO, ainsi que de la contribution du Mexique au



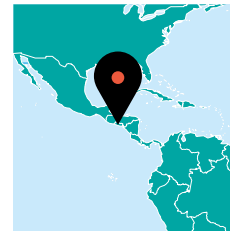
développement durable à l'échelon régional et mondial. La présence de la FAO dans ce pays est une longue histoire: avant d'accueillir un bureau de pays, le Mexique abritait déjà en 1951 le bureau régional pour le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes, ensuite devenu bureau sous-régional pour l'Amérique latine septentrionale entre 1956 et 1969. Tout au long de cette période, plusieurs projets de coopération technique ont été mis en œuvre, deux d'entre eux se distinguant pour avoir été pionniers des activités de la FAO au niveau du pays: l'inventaire forestier national (1952-1960), et la création d'un programme de troisième cycle à l'École nationale de médecine vétérinaire de l'Université nationale autonome du Mexique (1967-1972).

L'éradication de la mouche des fruits en 1982 est un résultat significatif de la coopération avec le Mexique au niveau du pays. C'était la première fois que ce ravageur était éradiqué dans une zone continentale par la technique de l'insecte stérile. Le programme d'éradication avait été mis en place en 1977 par les gouvernements du Mexique, du Guatemala et des États-Unis, avec le soutien de la FAO, entre autres partenaires. En 2014, à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la FAO a contribué à la création d'un réseau mexicain pour l'agriculture familiale, autochtone et paysanne, qui regroupe aujourd'hui plus de 120 organisations. Sur les 20 dernières années, la FAO a dispensé une formation et une assistance méthodologique aux bureaux gouvernementaux qui ont permis de renforcer les capacités d'évaluation des programmes de développement rural. En ce qui concerne les ODD, la FAO assiste actuellement le gouvernement dans la mise au point d'indicateurs et de méthodologies permettant de suivre les progrès accomplis. Un soutien à la surveillance des ressources forestières est également assuré par l'assistance technique de la FAO au Centre d'excellence virtuel méso-américain pour la surveillance des forêts. Véritable référence pour les dix pays de la Stratégie méso-américaine de durabilité environnementale (EMSA), cet engagement est un exemple du rôle joué par le Mexique dans le soutien à la coopération Sud-Sud.

LE SALVADOR

Diversification des cultures : agriculteur travaillant dans une plantation de maïs où le henequen est également cultivé.

©FAO/
GIUSEPPE
BIZZARRI



Le Salvador

Même si la FAO a commencé ses activités au Salvador dès 1956, la représentation dans le pays ne s'est implantée qu'en 1977. Depuis lors, la FAO et le Salvador ont conjugué leurs efforts pour améliorer les moyens d'existence des communautés rurales et renforcer la gestion des ressources naturelles, ainsi que celle des risques et des catastrophes. Au fil des ans, l'accent a surtout été mis sur le développement agricole et rural durable, l'adaptation au changement climatique et les politiques nationales visant à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le bureau de pays du Salvador gère actuellement plus de 40 projets, tous alignés sur les ODD et les priorités de développement nationales, auxquels s'ajoutent des actions destinées à améliorer la résilience des systèmes agricoles du «couloir sec» au changement climatique. Le programme RECLIMA, dont le montant de 127,7 millions d'USD a été récemment approuvé par le Fonds vert pour le climat, est au cœur de cette stratégie.

Les interventions précédentes de la FAO, telles que celles pour le relèvement de l'agriculture après la tempête tropicale Stan et l'éruption du volcan Ilamatepec (Santa Ana) en 2005, ont permis de poser les bases d'un développement rural à plus long terme, car elles reposaient sur des stratégies d'organisation de la société civile et des communautés locales. Le soutien de la FAO a permis de diversifier la production des petits exploitants et d'améliorer les pratiques agricoles, tout en ouvrant la voie vers la définition et l'adoption du Plan national pour l'agriculture familiale en 2011.

La FAO déploie tous ses efforts pour parvenir à l'inclusion sociale, et notamment la participation des femmes et des peuples autochtones à la mise en œuvre de politiques et de programmes publics visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes de population vulnérables.

Pour la FAO, au Salvador, l'éducation alimentaire et nutritionnelle est une priorité et un exemple de son approche holistique en matière de systèmes alimentaires. Les programmes d'alimentation scolaire, par exemple, qui ont commencé comme un moyen de distribution d'aliments, sont aujourd'hui devenus un «modèle scolaire durable» avec des jardins scolaires à vocation pédagogique, des aliments frais issus de l'agriculture familiale, et de jeunes consommateurs responsables mais aussi défenseurs d'une alimentation saine et nutritive.



Jamaïque

La représentation de la FAO en Jamaïque, qui désormais couvre aussi les Bahamas et le Belize, s'est établie en 1978. Aujourd'hui, l'Organisation utilise une approche multisectorielle intégrée visant à réduire la faim, éliminer la pauvreté et promouvoir la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles du pays. Ses domaines prioritaires sont la sécurité alimentaire et la nutrition, et le développement de filières. Grâce à une

CHAPITRE 5.1

UN RÉSEAU AGILE: LES BUREAUX DÉCENTRALISÉS DE LA FAO



collaboration interministérielle, la FAO a implanté un mécanisme dont la vocation est de promouvoir des programmes locaux de cantines scolaires fondés sur l'achat d'aliments locaux issus de l'agriculture familiale. Une initiative qui vient soutenir la politique et le plan d'action nationaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que le plan CELAC 2025 pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim.

La coopération Sud-Sud entre des institutions chiliennes et le gouvernement jamaïcain a permis à la FAO de promouvoir le renforcement des capacités techniques et institutionnelles en matière de surveillance de la nutrition. Les efforts visant à améliorer le système de surveillance continueront à être déployés de manière à fournir des données plus efficaces et plus précises sur les pratiques alimentaires et les modes de consommation des Jamaïcains, en vue de promouvoir de meilleures pratiques en matière d'alimentation et de nutrition au cours des 1 000 premiers jours de la vie humaine.

La FAO a assisté le gouvernement dans sa planification stratégique, qui comprenait une stratégie d'amélioration de la filière et un plan d'action pour la production de gingembre, une stratégie de développement des petits ruminants, une stratégie de réduction des pertes et gaspillages alimentaires, et une stratégie de gestion des concombres de mer. Des secteurs qui peuvent contribuer significativement à la stimulation de l'économie, à l'utilisation durable des ressources et à l'amélioration des moyens d'existence. En mars 2018, la Jamaïque a accueilli et présidé la 35e Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui visait à définir les priorités régionales sur la période 2018-2019. Cet événement coïncidait avec la célébration du 40e anniversaire de la représentation de la FAO dans le pays.

COLOMBIE

La Colombie est l'un des huit pays de la région à soutenir l'alimentation scolaire et l'achat direct auprès des agriculteurs familiaux. Cette approche garantit aux élèves une nourriture de qualité et encourage la consommation d'aliments frais et sains. D'autre part, elle permet aux agriculteurs familiaux d'avoir accès à de nouveaux marchés et à augmenter leurs revenus, et assure ainsi le développement local.

©FAO

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Bureau régional: Le Caire, Égypte (depuis 1952)

Bureaux sous-régionaux:



Afrique du Nord - Tunisie, Tunisie (depuis 1996)
États du Conseil de coopération du Golfe et Yémen - Abou Dhabi, Émirats arabes unis (depuis 2008)

Initiatives régionales de la FAO

- ▶ Initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche Orient et en Afrique du Nord
- ▶ Renforcer la résilience pour la sécurité alimentaire et la nutrition
- ▶ Petite exploitation familiale

La région Proche-Orient et Afrique du Nord englobe des pays très différents quant à leur richesse, leur population et leurs ressources naturelles, mais devant faire face à des enjeux communs en matière de développement agricole durable et de sécurité alimentaire. Parmi les défis à relever se trouvent la pénurie d'eau, la forte dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires, la croissance démographique, l'exode rural dans le contexte de l'agriculture, l'emploi des jeunes et l'impact du changement climatique.

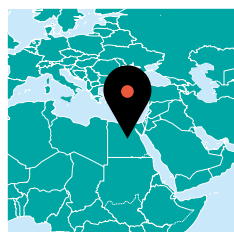
Le travail de la FAO dans la région est axé sur le développement durable à long terme. Dans le cadre de programmes à l'échelon national et régional, elle a collaboré avec les pays hôtes sous la forme d'interventions, d'activités et de projets répondant aux priorités de développement des pays membres, notamment l'amélioration des conditions de vie et de nutrition et la gestion durable des ressources naturelles. Elle prête son assistance dans l'élaboration de stratégies et politiques contribuant à éliminer l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition et à renforcer la résilience face aux chocs et aux crises, en tant que moyen pour parvenir à la stabilité et à la paix dans la région, ce qui est crucial pour réaliser l'objectif Faim Zéro à l'horizon 2030.

Des partenariats stratégiques sont en cours d'établissement ou de renforcement avec plusieurs parties prenantes de la région arabe, notamment d'autres organismes des Nations Unies, des organisations régionales, des organisations non gouvernementales et la société civile.



«LES REPRÉSENTATIONS DE LA FAO DANS LA RÉGION RENFORCENT NOTRE PARTENARIAT AVEC LES PAYS MEMBRES EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030».

ABDESSALAM OULD AHMED
SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
REPRÉSENTANT RÉGIONAL POUR LE
PROCHE-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD



Égypte

Partageant son siège avec le bureau régional du Caire, depuis sa création en 1978, la représentation de la FAO en Égypte a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de nombreuses initiatives de développement agricole et rural. Dans les années 80, la FAO a aidé le gouvernement égyptien à modifier sa politique agricole, tandis que dans les années 90, son action s'est davantage orientée vers l'implantation de systèmes spécialisés permettant une meilleure gestion des cultures. Dans les années 2000, outre ses interventions en faveur de l'autonomisation des pays du bassin du Nil, la FAO s'est engagée dans un certain nombre d'activités prioritaires: promotion de la conservation, stimulation de la croissance par l'investissement, mise en œuvre de mesures pour améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire, lutte contre la pénurie d'eau et le changement climatique, rationalisation de la gestion des ressources naturelles et lutte contre les maladies animales transfrontières. Le développement de la pêche, la promotion de bonnes pratiques agricoles, la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et le soutien à la coopération Sud-Sud avec les pays du bassin du Nil ont également fait partie des principales lignes d'action de la coopération. Hormis son soutien à la mise en œuvre de la Stratégie de développement agricole durable de l'Égypte (SADS

ÉGYPTE

Lutte contre le charançon rouge dans les palmiers dattiers.

©FAO

2030), la FAO a intensifié les politiques pour la réutilisation durable des eaux usées dans l'agriculture et a créé le Conseil consultatif sur la politique de sécurité alimentaire en vue de renforcer les capacités techniques et institutionnelles pour l'élaboration de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Différents systèmes de gestion de l'information ont été développés, et l'Organisation a mis ses compétences techniques au service des familles les plus pauvres pour apprendre à cultiver des légumes et des fruits frais sur les toits, les balcons et dans les cours intérieures. La FAO est impatiente de poursuivre ses travaux avec l'Égypte à travers le cadre de programmation par pays élaboré conjointement, axé sur la productivité agricole, la sécurité des produits alimentaires stratégiques de base et l'utilisation durable des ressources agricoles naturelles.



Liban

Même si la FAO a commencé à exécuter des projets au Liban dès 1960, la coopération s'est significativement renforcée après l'ouverture du bureau de pays à Beyrouth en 1977. Au fil des ans, la FAO a mis en œuvre plus de 200 projets dans le pays, en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture, entre autres institutions libanaises. Ces



initiatives englobaient un large éventail d'interventions dans des domaines tels que la production et la protection des cultures et des animaux, la pêche, le reboisement, la conservation des terres et des eaux, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, la sécurité sanitaire des aliments et les normes alimentaires, les statistiques agricoles, etc.

Dans le contexte actuel de la crise syrienne, la FAO dirige, conjointement avec le Ministère libanais de l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, le mécanisme de coordination et de planification pour la sécurité alimentaire dans le cadre du plan libanais de réponse à la crise. La FAO a également été l'instigatrice d'interventions bénéfiques à toutes les parties, préconisant l'embauche temporaire de travailleurs syriens pour réhabiliter et moderniser les infrastructures rurales et contribuer ainsi au développement durable à long terme du secteur agricole libanais.

Le programme de la FAO au Liban soutient l'inclusion des femmes et des jeunes dans le développement agricole et rural, la gestion durable des ressources naturelles et la résilience. Parmi ses activités, citons l'assistance aux systèmes de production agricole pour alléger les contraintes de production, stimuler les investissements dans l'agriculture et aider les petits exploitants agricoles vulnérables à réduire leurs coûts de production, améliorer la qualité et lever les obstacles associés aux opérations après récolte. Le renforcement des

LIBAN

Berger avec son troupeau de chèvres. Grâce à un projet mis en place dans la partie sud du pays, la FAO a amélioré la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que le statut économique des familles à faible revenu en zone rurale.

©FAO/KAI WIEDENHOEFFER

coopératives agricoles et des associations d'agriculteurs est une autre des composantes essentielles de son intervention.

L'amélioration de la résilience des communautés accueillant des réfugiés syriens est également un domaine d'activité important, qui encourage les investissements en infrastructures rurales et promeut les filières agroalimentaires afin de créer des emplois et de diversifier les moyens d'existence.

Pour renforcer la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique, la FAO apporte son soutien à l'application de techniques agricoles intelligentes face au climat, notamment destinées à garantir une irrigation efficace, améliorer la conservation des sols et des eaux, promouvoir de bonnes pratiques agricoles et intensifier les efforts de reboisement et de gestion forestière à long terme.



Syrie

Depuis l'ouverture de la représentation de la FAO en Syrie en 1978, la coopération entre l'Organisation et le pays a produit des résultats remarquables dans le secteur de l'agriculture à l'échelon national. Entre autres exemples, il convient de mentionner l'amélioration de la

gestion de la pêche et de l'aquaculture dans les années 80, les politiques visant à améliorer l'efficacité de l'irrigation dans les années 1990, ou encore la création du Centre national de politique agricole de la Syrie en l'an 2000. En 2009, après une sécheresse prolongée, la FAO a soutenu le plan de réponse gouvernemental visant à rétablir la production alimentaire et à préserver les moyens d'existence agricoles. Dans le contexte actuel de crise humanitaire et compte tenu du grand nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, l'assistance technique et les politiques ont été réorientées de façon à privilégier un renforcement de la résilience en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les activités de la FAO dans ce domaine continueront d'être axées sur le renforcement de la capacité des populations rurales et périurbaines à s'adapter et à se remettre des impacts du conflit. Depuis le début de la crise, la FAO a soutenu des campagnes de vaccination du bétail et aidé plus de 1,4 million d'éleveurs à augmenter leurs biens de production, et à améliorer leur production de viande et de produits laitiers pour leur propre consommation. Plus récemment, la FAO a réalisé une analyse cartographique des marchés en situation d'urgence et soutenu la création d'un mécanisme national de coordination de l'agriculture. Au niveau communautaire, l'Organisation a prêté son assistance à la mise en œuvre d'une formation en agriculture tenant compte de la nutrition dans les écoles. ●



CHAPITRE 5.2

DES PARTENARIATS POUR UN MONDE LIBÉRÉ DE LA FAIM

INDE

Portrait de l'un des autochtones ayant participé à l'événement « Juste avant le festival », organisé par la FAO en Inde.

©FAO/EDWIN MULLER

En 2013, la FAO a adopté une politique de **portes ouvertes visant à renforcer les liens avec la société civile, le secteur privé, les universités, les organismes de recherche, les médias et les coopératives.** En joignant leurs forces, la FAO et ses plus de 150 partenaires peuvent contribuer plus efficacement à l'élimination de la faim chronique et de la pauvreté, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès à la nourriture.

Marcela Villarreal, directrice de la Division des partenariats de la FAO, l'explique très brièvement: «La FAO a compris que pour éradiquer la faim et toutes les formes de malnutrition, y compris l'obésité, elle devait faire un pas de plus en avant: s'ouvrir au monde et commencer à unir ses forces avec toutes les personnes engagées dans la même lutte.» Pour ce faire, l'Organisation encourage la mise en oeuvre d'investissements appropriés dans l'agriculture et dans les zones rurales, et a établi des mécanismes permettant de détecter de nouvelles possibilités de partenariats avec des organisations non gouvernementales.

Répondant à l'appel lancé par le Programme 2030 de ne laisser personne pour compte, la FAO dirige la contribution de l'innovation à l'ensemble du système alimentaire, en tirant parti des compétences de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les agriculteurs, les universités et les parlementaires.

LES SIX DOMAINES DE COLLABORATION DE LA FAO

L'engagement politique et le renforcement des alliances avec les principales parties prenantes sont essentiels pour relever le défi Faim Zéro. Les partenariats avec les ONG, les organisations de producteurs, les coopératives, les parlements et le secteur privé sont la pierre angulaire de la mission de la FAO visant à créer un consensus pour un monde libéré de la faim. Les domaines de collaboration de la FAO sont au nombre de six.

1. UNIVERSITÉS ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE

La FAO coopère avec plus de 60 institutions reconnues dans le monde entier en vue de mettre en oeuvre des projets communs, de préparer des manuels techniques et de dispenser des cours inspirés de la FAO. Parmi ces institutions, mentionnons Agrinatura, l'université A&M du Texas, RUFORUM, l'université de Rome III et l'université de Wageningen.

2. ORGANISATIONS D'AGRICULTEURS ET ONG

Par leurs compétences techniques, leur caractère représentatif des personnes qui souffrent de faim et des pauvres, ainsi que par leur présence croissante sur le terrain, les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la faim. La FAO a établi des partenariats avec 32 organisations de la société civile et 7 coopératives, notamment La Via Campesina, Consumers International, SEWA et Slow Food.

3. SECTEUR PRIVÉ

L'Organisation a constitué des partenariats stratégiques avec plus de 50 entreprises, sociétés et organisations privées en faveur de la lutte contre la faim en vue de renforcer les investissements dans l'agriculture, d'encourager l'esprit d'entreprise et d'améliorer la diffusion des connaissances. Parmi ces partenaires se trouvent Rabobank Foundation, ENI et Telefónica.

4. ALLIANCES PARLEMENTAIRES

La FAO collabore avec 40 alliances parlementaires régionales, sous-régionales et nationales dans le monde entier s'employant à garantir le droit à l'alimentation pour tous, notamment par la promulgation de lois, l'organisation de débats politiques, l'approbation de budgets et la mise en oeuvre de processus adéquats visant à faire respecter l'obligation redditionnelle.

5. PARTENAIRES FOURNISSEURS DE RESSOURCES

La FAO travaille avec des partenaires fournisseurs de ressources rattachés aux gouvernements nationaux, des organismes des Nations Unies, des partenaires fournisseurs de ressources institutionnels, des institutions de financement internationales, des organisations du secteur privé et des fondations, y compris le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale et le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires.

6. COOPÉRATION SUD-SUD

Depuis plus de 20 ans, la FAO encourage, en collaboration avec près de 100 partenaires, le partage mutuel des connaissances, des bonnes pratiques, des politiques et des technologies entre les pays du Sud.

UNIVERSITÉS ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE

Les universités et les institutions de recherche enrichissent la pensée critique et génèrent des connaissances et des innovations indispensables pour lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire. À travers ses alliances avec plus de 60 universités, la FAO cherche à combler le fossé entre recherche, innovation et mise en pratique. Les connaissances et les idées générées dans le cadre de ces partenariats peuvent être appliquées à des questions telles que la production agricole durable, la sécurité alimentaire et la nutrition, les pertes et le gaspillage alimentaires, et la réduction de la pauvreté rurale.

Agrinatura

La FAO et Agrinatura, un consortium de 31 universités et centres de recherche européens, se sont associés dans l'intention d'accélérer l'innovation dans le secteur de l'agriculture et de renforcer la coopération entre les universités et les centres de recherche de toute l'Europe et des pays en développement. À travers un projet financé par la Commission européenne, ce partenariat cherche à promouvoir l'innovation agricole auprès des petits agriculteurs d'Asie (Bangladesh et Laos), d'Afrique (Angola, Burkina Faso, Éthiopie et Rwanda) et d'Amérique latine (Guatémala et Honduras).

Université A&M du Texas

Dans la Corne de l'Afrique, les périodes de sécheresse peuvent nuire aux systèmes nationaux durables de production animale, compromettant à la fois la nutrition et les moyens d'existence. Les plus vulnérables sont les petits éleveurs des zones arides et semi-arides, où l'élevage peut représenter jusqu'à 90 pour cent de l'emploi et du revenu des ménages. Pour aider la population à répondre aux défis des chocs climatiques, la FAO forme des partenariats visant à fournir de meilleurs outils de suivi et d'évaluation des tendances à court et long terme en ce qui concerne la sécurité alimentaire en Afrique.

En 2017, la FAO et l'université A&M du Texas ont mis au point un outil pilote d'aide sur Internet, l'indice de condition des fourrages, qui fait partie du système prédictif d'alerte précoce pour le bétail. En utilisant une méthodologie de prévision statistique à partir de données climatiques historiques et presque en temps réel, le système est capable de générer des prévisions sur l'état des fourrages jusqu'à six mois à l'avance en simulant les préférences des différents animaux d'élevage pour le fourrage, dans un environnement où la concurrence est rude.

RUFORUM: Forum régional des universités pour le renforcement des capacités en agriculture

Depuis 2017, la FAO s'est associée à RUFORUM, un consortium de 106 universités de 36 pays d'Afrique, en vue de renforcer les capacités d'amélioration de la sécurité alimentaire, de soutenir l'agriculture durable et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable

CHAPITRE 5.2

DES PARTENARIATS POUR UN MONDE LIBÉRÉ DE LA FAIM



(ODD) dans la région. Avec l'aide de la FAO, RUFORUM a mis en place un programme communautaire de bourses de soutien sur le terrain (CFAPA) destiné à encourager la contribution des jeunes aux ODD, en particulier l'ODD 2: éliminer la faim, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

Le programme CFAPA est conçu pour permettre à des étudiants de deuxième cycle d'effectuer un stage dans une communauté rurale où ils peuvent appliquer, développer et divulguer les résultats de leurs recherches, en vue d'accroître la durabilité et la résilience de la petite agriculture, d'améliorer les moyens d'existence et de réduire la pauvreté rurale. Le programme offre la possibilité aux étudiants de faire le lien entre leurs travaux universitaires et leur expérience au sein d'une communauté rurale, d'échanger des connaissances avec les agriculteurs locaux et de développer des compétences pratiques leur permettant d'appliquer les résultats de leurs recherches à des projets de terrain liés au développement.

AFRIQUE

Participants de RUFORUM au Bénin (haut) et en Ouganda (bas).

©FAO/MARIUS AFFORENTE (BENIN) AND FAO/RUTHIE MUTTYABA (UGANDA)

Université de Rome III

En 2016, la FAO a signé un accord de partenariat avec l'université de Rome III visant à améliorer les programmes d'études supérieures et à renforcer la sensibilisation aux questions liées à la sécurité alimentaire et à l'agriculture. Au cours des dernières années, la FAO a donné plusieurs conférences aux étudiants du Master en développement humain et sécurité alimentaire afin de partager les connaissances et l'expérience de l'Organisation, et de mieux faire connaître ses activités, dans des domaines comme la sécurité alimentaire, la nutrition, l'égalité hommes-femmes et les ODD. Les deux partenaires ont collaboré à la recherche et au développement de méthodologies et de bonnes pratiques, notamment concernant les coopératives et les organisations de producteurs, dans le but de connaître leur rôle et leur contribution à la réduction de la pauvreté rurale. En 2018, la FAO et l'université de Rome III ont documenté des stratégies ayant contribué à l'inclusion d'agriculteurs pauvres dans des coopératives et des organisations de producteurs.

Université de Wageningen

Pendant des décennies, la FAO et l'université de Wageningen ont lutté ensemble contre la faim. Toutefois, reconnaissant qu'une collaboration formelle pourrait fournir un cadre concret plus efficace, la FAO et l'université ont conclu un partenariat en 2008 dont le but est de promouvoir les innovations et les nouvelles approches en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires durables. Par ses actions coordonnées et complémentaires, le partenariat

COMMENT COLLABORER AVEC LA FAO

La FAO choisit des partenaires qui respectent les principes et directives de l'ONU repris par le Pacte mondial des Nations Unies, et qui s'attachent aux pratiques et activités durables en matière environnementale, sociale et de gouvernance. La FAO utilise un système de sélection spécifique visant à minimiser les risques et à garantir que les partenaires potentiels respectent le mandat de la FAO et sa stratégie en matière de partenariats.

- ▶ Des partenariats peuvent être établis avec des acteurs non étatiques dans trois domaines:
- ▶ Mobilisation de ressources financières pour des projets et activités en cours/potentiels à la demande de gouvernements.
- ▶ Soutien technique et partage de compétences (échange de connaissances et d'informations, contributions en nature, participation aux débats sur les politiques et à l'élaboration de normes).
- ▶ Tâche de sensibilisation et plaidoyer.



encourage les approches transversales visant à lutter contre l'insécurité alimentaire, et évolue constamment pour pouvoir faire face à des défis actuels comme le changement climatique, la diminution des ressources naturelles, les migrations forcées, l'urbanisation, l'obésité et la sous-alimentation.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET PAYSANNES

Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Ces dernières années, elles ont réussi à créer un espace de dialogue avec les États Membres, entre autres parties prenantes au niveau régional et mondial, contribuant ainsi à la création de politiques et de débats réglementaires pertinents. Les partenariats avec des organisations de la société civile offrent la possibilité à la FAO de renforcer les liens avec les mouvements sociaux, les organisations à caractère associatif et les ONG partageant l'objectif d'éradication de la faim, de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire. De tels partenariats permettent à leur tour aux organisations de la société civile de mettre en commun leurs compétences et leurs connaissances traditionnelles dans différents domaines, tout en renforçant la sensibilisation à l'importance de lutter contre la faim, en promouvant et en diffusant les connaissances techniques de la FAO à travers leurs larges réseaux.

Les coopératives, organisations autonomes dirigées par leurs propres membres, constituent un modèle économique unique,

ITALIE

Photo de groupe prise lors de la signature de l'accord entre la FAO et La Via Campesina, au siège de la FAO.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

«AUCUNE ORGANISATION NE PEUT ÉLIMINER LA FAIM ET RÉDUIRE LA PAUVRETÉ À ELLE SEULE; NOUS NE POUVONS ATTEINDRE CET OBJECTIF QU'EN **COLLABORANT AVEC UN LARGE ÉVENTAIL DE PARTIES PRENANTES.**»

JOSÉ GRAZIANO DA SILVA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

doté d'une conscience sociale. Sur la base de principes de non-discrimination, elles contribuent à l'autonomisation de leurs membres, tout en offrant une gamme de services et des possibilités de commercialisation. Les coopératives alimentaires et agricoles constituent également un important moyen de réduire la pauvreté et de créer des emplois, car elles contribuent au développement socio-économique et, finalement, à la sécurité alimentaire.

La Via Campesina

La Via Campesina est l'un des plus grands mouvements sociaux internationaux, rassemblant plus de 200 millions de petits exploitants et producteurs, paysans sans terre, femmes, jeunes, peuples autochtones, migrants et travailleurs agricoles de quelque 164 organisations de 79 pays. Il s'agit d'un mouvement autonome et indépendant qui défend la petite agriculture durable en tant qu'outil pour la promotion de la justice sociale et de la dignité et la création de sociétés libérées de la faim et de la malnutrition.

En 2013, les deux organisations, la FAO et La Via Campesina, ont créé un cadre institutionnel de partenariat et défini des propositions de collaboration dans des domaines d'intérêt commun. Cet accord a marqué un tournant dans le partenariat entre la FAO et les organisations de la société civile. La FAO soutient la participation effective de La Via Campesina aux processus politiques à différents niveaux et encourage le dialogue visant à la conception d'interventions d'urgence ainsi que d'initiatives et de projets durables à l'échelon local. Le partenariat repose sur le partage des connaissances, le dialogue,

l'élaboration de politiques et la participation aux activités normatives. Il permet également d'aborder un certain nombre de questions d'intérêt commun, notamment les problèmes liés à la terre, aux semences et aux pratiques agroécologiques chez les petits exploitants.

Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire

En 2014, la FAO et le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) ont convenu de renforcer leur coopération en vue d'aider des millions de producteurs d'aliments, y compris des femmes, à accentuer leur participation aux débats sur les questions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le CIP est une plateforme mondiale pour les petits producteurs d'aliments, les associations de travailleurs ruraux, les organisations de base et communautaires et les mouvements sociaux, qui rassemble plus de 800 organisations et 300 millions de petits producteurs d'aliments.

Les domaines de travail prioritaires identifiés dans l'accord comprennent entre autres: la promotion de la mise en œuvre des Principes directeurs volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale au niveau national et local; l'application de la Politique de la FAO concernant les peuples autochtones et tribaux; et l'obtention de l'approbation et la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, qui sont en cours d'élaboration par le Comité des pêches de la FAO (COFI).

Association des travailleuses indépendantes (SEWA)

En 2016, la FAO et l'Association indienne des travailleuses indépendantes (SEWA) ont convenu d'intensifier les efforts communs visant à l'autonomisation des populations rurales, et notamment des femmes, qui jouent un rôle essentiel dans l'élimination de la pauvreté et de la faim et dans la promotion de systèmes alimentaires sains et nutritifs. Le partenariat s'appuie sur les objectifs communs de réduction de la pauvreté rurale et de garantie de la sécurité alimentaire, sachant que les niveaux élevés de pauvreté, en particulier dans les zones rurales, sont le fruit de nombreux facteurs, notamment des possibilités de génération de revenus limitées, des moyens d'existence inadéquats et un manque de participation aux processus de prise de décision. La FAO et la SEWA sont convaincues que la génération de données factuelles, d'expériences et de connaissances sur l'inclusion des femmes et des jeunes dans l'économie rurale constitue un moyen crucial pour assurer une sécurité alimentaire et une nutrition durables, et garantir un dialogue politique éclairé.

Consumers International

En 2017, la FAO s'est associée à Consumers International (CI), dont la vocation est de faire progresser la prise en compte des opinions, des



INDE

Partenariat SEWA-FAO. Promouvoir l'autonomisation des femmes rurales.

©FAO/
CHRISTINE
LEGAULT

besoins et des points de vue des consommateurs dans les débats politiques. Fondée en 1960, CI représente plus de 240 groupes de défense des droits des consommateurs de 120 pays. Les deux partenaires reconnaissent que les consommateurs du monde entier peuvent constituer un puissant moteur de changement en faveur de systèmes alimentaires plus durables et équitables. Le partenariat cherche à favoriser l'accès de Consumer International aux connaissances et informations de la FAO, tout en donnant à cette dernière la possibilité de travailler plus étroitement avec le réseau des organisations membres de CI qui communiquent avec les consommateurs et défendent leurs intérêts. Il contribuera à renforcer la protection des consommateurs contre les risques alimentaires en améliorant leur sensibilisation aux questions d'hygiène de manipulation des aliments, aux normes applicables à leur transformation tout au long de la chaîne de valeur, ou encore à l'adoption d'habitudes alimentaires saines et de régimes alimentaires durables. La FAO et CI collaborent déjà avec succès en Amérique latine et dans les Caraïbes, où elles plaident en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques publiques visant à améliorer l'accès à une alimentation saine, et de l'optimisation des informations nutritionnelles.

Coldiretti

En 2018, la FAO s'est associée à la Confederazione Nazionale Coltivatori Diretti (Coldiretti), principale organisation paysanne italienne, pour atteindre l'objectif Faim Zéro et promouvoir



des régimes alimentaires plus sains pour tous. Fondée en 1944, Coldiretti compte aujourd'hui plus de 1,6 million d'adhérents. Elle est membre de l'Organisation mondiale des agriculteurs, avec laquelle la FAO collabore étroitement.

En vertu de leur accord, la FAO et Coldiretti encourageront les échanges de connaissances et de bonnes pratiques dans les domaines de l'agriculture durable, l'utilisation des ressources naturelles, l'organisation de la filière alimentaire, l'innovation au service d'un secteur agroalimentaire durable, et la participation des petits exploitants et des agriculteurs familiaux aux processus d'élaboration des politiques qui les concernent. Ce partenariat ouvre la voie à des actions communes destinées à promouvoir une agriculture durable, notamment l'agriculture biologique et biodynamique, les indications géographiques, la biodiversité, la réduction des pertes alimentaires, l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation.

Slow Food

À l'occasion de l'année internationale du quinoa en 2013 et de l'année internationale de l'agriculture familiale en 2014, la FAO et Slow Food ont uni leurs efforts afin de renforcer la sensibilisation mondiale au rôle majeur du quinoa et de l'agriculture familiale dans la production alimentaire durable et l'éradication de la pauvreté. La collaboration entre les parties vise à améliorer les moyens d'existence des populations vivant en milieu rural et à

ITALIE

[EN HAUT À GAUCHE]

Octobre 2018: Vue d'ensemble du village d'agriculteurs de Coldiretti à l'occasion de la visite du Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, et du Président du FIDA, Gilbert F. Houngbo, au Circus Maximus de Rome.

©FAO/ALESSANDRA BENEDETTI

BRÉSIL

[EN HAUT À DROITE]

De gauche à droite, José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, et Carlo Petrini, Président fondateur du mouvement Slow Food, au marché Slow Food de São José.

©FAO/GIUSEPPE BIZZARRI

rendre les systèmes alimentaires et agricoles plus inclusifs au niveau local, national et international.

Les deux organisations collaborent actuellement dans plusieurs pays. En Bolivie (État plurinational de), et en coopération avec Fundación Pasos, Slow Food a aidé une association d'agriculteurs à mettre en place un processus de certification participatif et à améliorer la formation dans le domaine de la production (culture, gestion, transformation et stockage), du développement et de la commercialisation de l'amarante noire. À Cuba, les produits susceptibles d'être inclus dans l'initiative du Partenariat de la montagne de l'Escambray ont été cartographiés et analysés. En Géorgie, en collaboration avec le partenaire local OriGIn-Georgia, la FAO et Slow Food sont en train de dresser un inventaire des produits traditionnels et des potentialités en matière d'indications géographiques dans le pays, ainsi que d'évaluer les lacunes à combler au sein du système de production et de commercialisation du fromage Tenili.

Mécanisme de la société civile

Le Mécanisme de la société civile (MSC) pour les relations avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) des Nations Unies est le plus grand forum international pour les organisations de la société civile s'employant à l'éradication de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Fondé en 2010, il facilite la participation de la société civile et son inclusion au sein des processus politiques du CSA.



Les organisations participantes représentent aussi bien de petits exploitants agricoles, éleveurs, pêcheurs, peuples autochtones, travailleurs des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, paysans sans terre, femmes et jeunes, que des consommateurs, populations urbaines vivant dans l'insécurité alimentaire et ONG. Le mécanisme compte un total de plus de 300 millions d'affiliés de tous les continents.

Chaque année, avant la session plénière du CSA, le MSC tient son forum annuel, qui est ouvert à tous les membres intéressés. Durant deux jours, cette rencontre est très importante pour le MSC. Les organisations de la société civile peuvent y débattre, renforcer, structurer et affiner leurs positions, qui sont ensuite partagées et présentées dans le cadre de la session plénière du CSA.

ALLIANCES PARLEMENTAIRES CONTRE LA FAIM

Par leurs responsabilités en matière législative, budgétaire et de contrôle, les parlementaires sont des parties prenantes essentielles de la mise en œuvre des engagements politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La FAO soutient les parlementaires désireux de promouvoir ou d'adopter des législations en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, en les aidant à renforcer la sensibilisation à cet égard et en les

ITALIE

Participants au Forum annuel du Mécanisme de la société civile (MSC), au siège de la FAO.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

mettant en contact avec d'autres organes parlementaires du monde entier afin qu'un dialogue et une discussion puissent s'établir sur ces questions. Récemment, la FAO a facilité la création de 40 alliances parlementaires nationales couvrant les régions d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et d'Europe. Usant de ses connaissances et de son savoir-faire, la FAO facilite l'échange de bonnes pratiques sur les cadres juridiques et politiques publiques, fournit des informations techniques pertinentes et renforce les capacités des organes parlementaires sur des questions clés relatives à la sécurité alimentaire.

Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition

En octobre 2018, la FAO a coorganisé le premier Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition à Madrid, en collaboration avec le Sénat espagnol, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID) et le Front parlementaire contre la faim pour l'Amérique latine et les Caraïbes, avec le soutien de la Commission européenne, du FIDA et de l'APF. Son objectif était de renforcer la volonté politique d'atteindre les objectifs de développement durable. Les environ deux cents parlementaires de différents pays du monde entier qui y ont assisté ont réaffirmé leurs engagements politiques en faveur de l'objectif Faim Zéro. La FAO veille à assurer un suivi continu des engagements pris pour garantir des actions concrètes au niveau national.

Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes

Créé en 2009, le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes (PFH LAC) est une plateforme multipartite qui rassemble les membres des parlements de la région, principalement dans le but de renforcer les cadres législatifs en faveur du droit à une nourriture suffisante. La FAO, en collaboration avec l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement, soutient le travail du PFH LAC à travers la formation, la planification et l'organisation d'événements importants, notamment des forums régionaux. Depuis la création du PFH LAC, quatre lois-cadres ont été élaborées pour guider les pays de la région, et plus de 20 lois relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été promulguées au niveau national.

Alliance parlementaire européenne contre la faim

En 2016, des Membres du Parlement européen (MPE) issus de plusieurs commissions parlementaires, groupes politiques et États Membres ont lancé l'Alliance parlementaire européenne pour la lutte contre la faim, un groupe de travail informel composé de MPE dont la mission est de traiter les questions liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable.



Le Membre du Parlement européen Paolo de Castro, coordinateur de l'Alliance désigné et nommé par les Membres, a souligné l'importance de la lutte contre la faim et le besoin pour les parlementaires de faire pression sur les institutions européennes et l'ensemble des parties prenantes pour placer la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au centre des priorités politiques.

Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le Monde Arabe

Début 2019, de l'ordre de 50 représentants parlementaires de pays africains et du monde arabe ont lancé le Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le Monde Arabe. Il s'agit d'une initiative de l'Association des Sénats, Shoora et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde Arabe (ASSECCA), soutenue par la FAO dans le cadre de son Initiative régionale sur le renforcement de la résilience pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Le lancement du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le Monde Arabe est un véritable jalon historique et un grand pas en avant dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la faim dans la région. Les estimations les plus récentes

ESPAGNE

Participants au premier Sommet parlementaire mondial contre la faim et la malnutrition, Palais du Sénat, Madrid, octobre 2018.

©FAO/THOMAS CANET

de la FAO indiquent que les niveaux de sécurité alimentaire et de nutrition au Proche-Orient et en Afrique du Nord se sont fortement dégradés ces cinq dernières années, battant ainsi en brèche les améliorations constantes obtenues jusqu'en 2010.

SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé contribue dans une large mesure à la réalisation de l'objectif Faim Zéro du Programme 2030, dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté rurale. Selon Marcela Villarreal, «Il est erroné de considérer le secteur privé simplement comme une source de financement. Les entreprises peuvent également: apporter des contributions en nature sous forme d'intrants agricoles et de soutien logistique; offrir des services et aider les travailleurs et les communautés au sein desquelles elles sont implantées; renforcer les capacités des communautés rurales et partager leurs connaissances et compétences. Le secteur privé est une source précieuse d'informations et de savoir-faire, capable d'aider la FAO à améliorer ses interventions dans le secteur de la production alimentaire et à réduire la faim dans le monde.»

CHAPITRE 5.2

DES PARTENARIATS POUR UN MONDE LIBÉRÉ DE LA FAIM

Fondation Rabobank

Fondée en 1973 aux Pays-Bas, la Fondation Rabobank est une fondation d'entreprise financée par le groupe Rabobank, lequel verse un pourcentage de ses bénéfices annuels à ses activités. Sa principale mission consiste à soutenir les coopératives et les organisations à caractère associatif par l'intermédiaire de mécanismes de microfinance. La fondation apporte son aide à des petits agriculteurs et à des coopératives dans des zones rurales de 24 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

L'accès des petits agriculteurs africains au crédit s'améliore grâce à la combinaison des compétences financières de Rabobank et du savoir-faire technique de la FAO au sein de ses réseaux locaux. En 2013, la FAO et la Fondation Rabobank ont établi un partenariat pour le renforcement de la sécurité alimentaire à travers le développement de l'agriculture rurale. Les projets réalisés en République-Unie de Tanzanie, en Éthiopie et au Kenya ont permis d'améliorer les revenus des petits exploitants, de faciliter leur accès aux mécanismes financiers et de renforcer leur capacité à investir en faveur d'un meilleur rendement des cultures vivrières. En 2018, la FAO a élargi sa coopération avec Rabobank à de nouveaux domaines thématiques et d'autres pays, dans le but de renforcer la capacité des professionnels de la finance et des législateurs à développer des marchés financiers ruraux et agricoles et à intensifier les partenariats de terrain par l'intermédiaire d'un programme d'interventions à plus long terme.

ENI

Dans le nord-est du Nigéria et dans le territoire de la capitale fédérale du Nigéria, la FAO et ENI (multinationale italienne du secteur pétrolier et gazier) travaillent ensemble afin d'apporter de l'eau d'irrigation et à usage domestique aux communautés locales et aux personnes déplacées dans leur propre pays. À la demande du gouvernement, la FAO et ENI utiliseront des systèmes photovoltaïques afin de creuser des puits permettant d'accéder à une eau salubre et propre. Le projet vise à contribuer aux interventions humanitaires en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays et des communautés qui les accueillent, touchées par la crise du nord-est du lac Tchad, qui a provoqué des déplacements de population sans précédent et une interruption prolongée des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Ce projet d'accès à l'eau est la première initiative de la collaboration entre la FAO et ENI.

Telefónica

En 2017, la FAO et la société espagnole Telefónica, l'un des plus grands groupes du secteur des télécommunications au monde, ont décidé de travailler ensemble afin d'utiliser les toutes dernières technologies numériques en faveur du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et notamment



NIGÉRIA

Inauguration du premier des dix puits à creuser dans le cadre du projet «Accès à l'eau» visant à garantir un accès sécurisé à l'eau dans un certain nombre de communautés. Ce projet a été réalisé grâce au partenariat entre la FAO et ENI.

©FAO NIGERIA

la préparation et la résilience des agriculteurs aux événements météorologiques extrêmes liés au changement climatique. Le partenariat prévoit la mise en oeuvre d'initiatives communes pour l'innovation, la numérisation, l'analyse de données et l'implantation de systèmes permettant aux agriculteurs d'accéder à des informations vitales capables d'améliorer leurs moyens d'existence et de renforcer leur résilience au changement climatique.

Fondation Kuehne

En 2013, la FAO et la Fondation Kuehne ont uni leurs forces pour soutenir les moyens d'existence en milieu rural grâce à des améliorations logistiques. La collaboration consiste à concevoir et dispenser une formation, dans le domaine de la logistique humanitaire et agro-industrielle, à l'attention du personnel de terrain et des partenaires locaux de la FAO. La Fondation Kuehne, basée en Suisse, se consacre à la formation, à l'éducation et à la recherche dans les domaines du transport et de la logistique. Sa mission est d'assurer le renforcement des capacités et l'échange de connaissances en matière logistique pour l'agriculture, tant dans le cadre de situations d'urgence que pour la mise en oeuvre de systèmes alimentaires et agricoles



efficacités. Le partenariat se décline en un large éventail de programmes visant à atténuer les souffrances des populations touchées par un nombre croissant de crises ayant un impact sur la sécurité alimentaire, mais aussi à aider les acteurs des chaînes d’approvisionnement alimentaire à fournir aux consommateurs des aliments sains et de qualité. La FAO et la Fondation Kuehne ont déjà mis au point un module de logistique alimentaire pour les villes, destiné aux urbanistes et aux municipalités. Ces outils sont mis à la disposition de l’Organisation et de ses Membres pour le renforcement des capacités techniques.

Google

Google Maps et la FAO ont convenu de travailler en étroite collaboration pour rendre la surveillance géospatiale et les outils de cartographie plus accessibles, afin d’aider les pays à lutter contre le changement climatique en tirant parti des technologies les plus avancées et de renforcer les capacités des experts travaillant dans le domaine des politiques forestières et de l’affectation des terres. Le partenariat entre Google Maps et la FAO est conçu pour renforcer l’innovation et le savoir-faire, et améliorer dans une large mesure l’accès à des outils numériques simples à utiliser. Google Maps a fourni au personnel de la FAO et à ses partenaires quelque 1 200 identifiants de testeurs de confiance pour

VIET NAM

Des chercheurs participant au projet d’Évaluation nationale des forêts utilisent des dispositifs à technologie laser pour mesurer la hauteur et la grosseur des arbres dans des zones forestières inaccessibles

©FAO/JOAN MANUEL BALIELLAS

Google Earth Engine, ainsi qu’une formation. La FAO a formé son propre personnel et des experts techniques, à la demande d’États Membres, afin qu’ils puissent utiliser les logiciels gratuits et d’exploitation libre développés dans le cadre de son initiative Open Foris et reposant sur une technologie Google, comme Earth Engine. Une équipe de travail composée d’experts de Google et de la FAO spécialisés dans l’utilisation quotidienne d’informations satellitaires à haute résolution pour la gestion des ressources naturelles a été constituée en 2016 au siège de l’Organisation en vue de soutenir les différents projets mis en oeuvre.

Fertitecnica Colfiorito

En 2017, la FAO s’est associée à Fertitecnica Colfiorito Srl, l’une des principales sociétés du marché italien des légumes secs, afin de faciliter l’accès des petits agriculteurs au marché. Cette initiative contribue à faciliter l’accès des coopératives agricoles de l’hémisphère sud aux marchés européens des légumes secs, à travers le réseau de distribution de Fertitecnica. Grâce à ces partenariats, des haricots, des pois chiches et des lentilles issus de l’agriculture durable et provenant de coopératives agricoles de pays en développement seront commercialisés dans les supermarchés italiens et européens,

«LE SECTEUR PRIVÉ JOUE UN RÔLE ESSENTIEL POUR ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES DANS L'AGRICULTURE.»

JOSÉ GRAZIANO DA SILVA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

apportant ainsi un important soutien économique aux petits exploitants tout en contribuant à la promotion d'une alimentation saine en Europe. Entre autres initiatives prévues dans l'accord, citons également des publications, une application mobile permettant aux enfants et aux adultes de mieux comprendre, de manière amusante et interactive, les bienfaits des légumineuses, et un soutien aux universités et aux centres de recherche pour développer des études sur de nouvelles méthodes de culture et de consommation de ces produits.

MARS

En octobre 2015, la FAO et Mars Incorporated ont signé un mémorandum d'accord pour travailler conjointement à l'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments tout au long des chaînes alimentaires, et ce, tout particulièrement dans les pays en développement. L'objectif est de promouvoir des normes internationales en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, en améliorant la gestion de la sécurité sanitaire des aliments, sur la base de principes scientifiques visant à réduire les maladies d'origine alimentaire et à faciliter un accès généralisé aux informations.

En vertu de cet accord, Mars soutient le programme de la FAO pour la sécurité sanitaire des aliments en permettant l'accès aux données disponibles en la matière et en les mettant à disposition des experts dans des domaines essentiels tels que la traçabilité. La collaboration entre la FAO et Mars vise également à atténuer les risques en matière de sécurité sanitaire liés à la contamination des aliments par les mycotoxines. Les données et connaissances acquises par Mars Inc. dans le domaine de la contamination par les mycotoxines sont considérées comme particulièrement utiles pour pouvoir élargir les fonctionnalités de l'outil d'échantillonnage des mycotoxines de la FAO, qui a déjà suscité l'intérêt d'un certain nombre d'États Membres ainsi que d'autres organismes des Nations Unies.



PÉROU

Petits exploitants récoltant du quinoa.

©FAO

Promouvoir les principes d'un investissement agricole responsable

En 2014, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a adopté les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CFS-RAI) en vue d'élaborer un guide pour tous les types d'investissements agricoles, y compris dans les domaines de la pêche, des forêts et de l'élevage. Dans ce contexte, la FAO promeut l'approche de modèles d'activité inclusifs visant à encourager l'intégration responsable des petits producteurs dans les marchés, compte tenu des avantages mutuels qu'ils offrent aux agriculteurs et au secteur privé. En 2018 à Harare, au Zimbabwe, en collaboration avec l'Institut africain d'études agraires Sam Moyo (SMAIAS) et l'Institut international du développement durable (IIDD), la FAO a organisé le «Symposium international sur l'agriculture contractuelle et autres modèles d'activité inclusifs». Il s'agissait d'un symposium de nature multipartite, qui réunissait quelque 120 participants, parmi lesquels se trouvaient des institutions représentant des acheteurs (entreprises du secteur privé) et des agriculteurs (coopératives et associations), ce qui a permis d'approfondir les débats sur la manière d'améliorer les contrats agricoles grâce aux CFS-RAI et au Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables.



COOPÉRATION SUD-SUD

La coopération Sud-Sud (CSS) fait partie intégrante de la coopération internationale pour le développement. Fondée sur des principes uniques et des approches flexibles, la CSS, en complément de la coopération Nord-Sud, offre aux pays en développement un cadre plus large pour engager une coopération mutuellement bénéfique dans la poursuite de leurs objectifs de développement individuels et collectifs. Ces dernières années, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) a pris de l'ampleur dans le discours mondial sur le développement. Elle est désormais reconnue comme un mécanisme efficace pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce contexte, un accent particulier a été mis sur la CSST dans les

SÉNÉGAL

Dans le cadre du Programme de coopération Sud-Sud de la FAO, un expert vietnamien enseigne à des agriculteurs sénégalais les méthodes de culture de variétés de riz améliorées.

©FAO/J.
KOELEN

domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et du développement des capacités.

La CSST a été officialisée et institutionnalisée au sein de la FAO à travers le lancement du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) en 1994. Ce programme entendait principalement aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à améliorer leur sécurité alimentaire nationale grâce à une productivité accrue et à une production alimentaire durable. En tant que composant important du PSSA, la CSS a permis aux pays de profiter de l'expérience et de l'expertise d'autres pays en voie de développement, en grande partie grâce au déploiement d'experts venant des pays fournisseurs pour travailler directement avec les agriculteurs des communautés rurales des pays bénéficiaires. La CSS a été un facteur clé du succès du PSSA. Les projets mis en œuvre ont démontré que l'utilisation intensive de diverses

LA COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE (CSST) EST DE PLUS EN PLUS RECONNUE COMME UN MÉCANISME EFFICACE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030.

technologies peut accroître durablement le rendement des principales cultures de base.

En 2012, la FAO a créé une unité de CSS dans le cadre de son programme de réformes et de ses efforts visant à renforcer le soutien institutionnel apporté à la CSST. Pour consolider l'appui institutionnel de la FAO à la CSST et renforcer la visibilité de ses travaux dans ce domaine, l'unité de CSS est devenue en 2019 un bureau à part entière pour la coopération Sud-Sud et triangulaire. Convaincue que tous les pays ont des solutions novatrices à proposer et constatant qu'au cours des dernières années, les pays en développement, en particulier les économies émergentes, coopèrent et échangent de plus en plus de solutions de développement avec d'autres pays en développement, la FAO s'est pleinement engagée à faciliter ces relations.

Les approches récentes de la FAO en matière de CSST se caractérisent notamment par: 1) des engagements politiques en amont et la facilitation du dialogue et des échanges autour des choix liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition; 2) un engagement actif dans la CSST des acteurs non étatiques, notamment des parlementaires, des gouvernements locaux, du secteur privé, des universités, des ONG, des coopératives et des associations d'agriculteurs; et 3) une approche décentralisée pour impliquer les acteurs locaux, les municipalités et les villes dans la CSST. ●

QUELQUES EXEMPLES D'INITIATIVES DE LA FAO EN MATIÈRE DE CSST

► Échanges entre parlementaires.

Le Front parlementaire contre la faim (FPF), créé en 2009 dans le cadre de l'initiative «Amérique latine et Caraïbes libérées de la faim», a joué un rôle clé dans la lutte contre la faim et la malnutrition dans la région, notamment en soutenant la mise en place de cadres juridiques et de dispositifs institutionnels garantissant l'accès à une alimentation et à une nutrition adéquate en tant que droit de l'homme fondamental.

► Organisations de producteurs et parlementaires.

La FAO adopte une approche novatrice et flexible pour réunir les parlementaires et les organisations de producteurs sous la tutelle de la CSST dans le but de reproduire les bonnes pratiques en matière de lutte contre la faim et la malnutrition. La FAO réunit ces deux acteurs en raison de leurs rôles complémentaires: les producteurs disposent de compétences techniques tandis que les parlementaires légifèrent et jouent un rôle clé dans l'institutionnalisation des politiques gouvernementales qui soutiennent les organisations de producteurs.

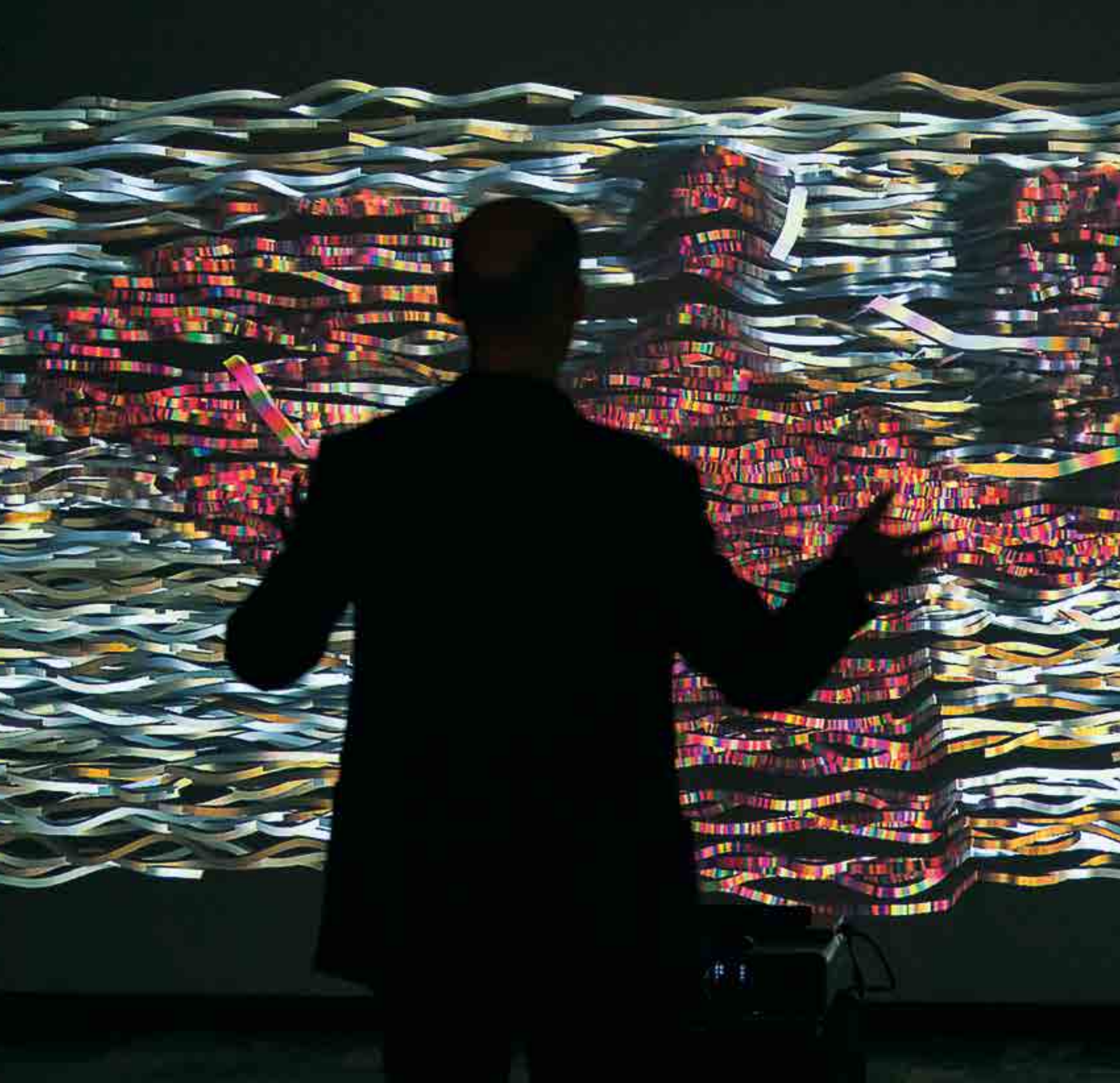
► Collaboration de ville à ville.

L'initiative ville-ville promeut le potentiel du soutien mutuel entre les gouvernements locaux

afin de renforcer la sécurité alimentaire de leurs villes et des régions interdépendantes. L'initiative repose sur la conviction que les villes des pays en développement sont confrontées à des défis socio-économiques similaires. Grâce à la collaboration et au partage de bonnes pratiques, elles peuvent se soutenir mutuellement dans leurs efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire urbaine et à la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.

► Échanges entre agriculteurs.

Les échanges entre agriculteurs constituent une autre approche décentralisée de la CSST grâce à laquelle la FAO facilite le partage de connaissances et d'expériences entre les agriculteurs et les organisations de producteurs au niveau local et sur le terrain. Si l'approche a gagné en popularité ces dernières années, elle était déjà appliquée par la FAO dans le cadre des Écoles pratiques d'agriculture (EPA) dès les années 1990, avant que la CSST ne soit institutionnalisée au sein de la FAO. En se concentrant sur les échanges de terrain, le mécanisme a permis de répondre efficacement aux besoins en capacité des acteurs locaux ainsi que des groupes marginalisés et vulnérables, notamment les femmes rurales, les communautés autochtones et les jeunes.





CHAPITRE 5.3

COMMUNICATION À LA FAO

ITALIE

Inauguration de l'installation vidéo du viéaste Paolo Scoppola lors de la sixième édition de la Journée nationale pour la prévention du gaspillage alimentaire au siège de la FAO.

©FAO/GIULIO NAPOLITANO

La communication est au cœur de la mission de la FAO, qui vise à créer un consensus en faveur d'un monde libéré de la faim.

L'efficacité et la crédibilité de l'Organisation en tant que tribune où s'établissent les politiques, et centre d'excellence multilingue unique en son genre et source de connaissances et de compétences techniques, dépend dans une large mesure de son aptitude à communiquer sur ce qu'elle fait pour canaliser les efforts en vue d'éradiquer la faim dans le monde.

Pour ce faire, la FAO dispose d'une équipe de professionnels dont le métier est de diffuser le message de l'Organisation à une large audience mondiale, allant des gouvernements des États Membres aux experts agricoles, en passant par la communauté scientifique, les médias et le grand public. Communiquer les messages de la FAO à des audiences aussi diverses implique de faire usage d'une série complexe d'outils de communication: mise à jour du site web; publication de communiqués de presse; préparation et distribution de contenus audio et vidéo, de photographies et d'infographies; présence sur les réseaux sociaux – Facebook, Twitter, Google+, LinkedIn, Instagram, Pinterest, Slideshare, Youtube et Flickr; production de publications techniques et informatives; ou encore organisation d'entrevues avec des experts techniques de la FAO ne sont que des exemples parmi d'autres.

LA COMMUNICATION À L'APPUI DE LA MISSION DE LA FAO ET DES ODD

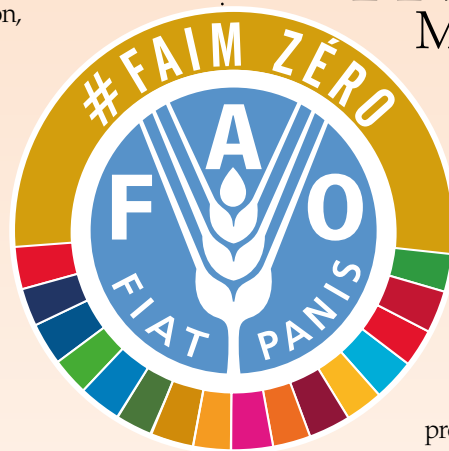
La communication ne montre pas seulement la contribution de la FAO dans de nombreux secteurs, elle joue également un rôle de catalyseur dans la lutte pour l'éradication de la faim dans le monde.

Dès sa prise de fonction en janvier 2012, le Directeur général de l'Organisation, José Graziano da Silva, a mis en oeuvre une nouvelle stratégie de communication transformationnelle basée sur ce principe, afin de garantir l'unité des messages institutionnels, la reconnaissance et la cohérence globale de la marque FAO.

Cette nouvelle stratégie de communication repose sur la création d'un bureau de la communication de l'Organisation (OCC) et la rationalisation des principales responsabilités fonctionnelles en rapport avec les relations médias, Internet, les réseaux sociaux, la communication interne, la sensibilisation et les initiatives spéciales, ou encore les services liés aux publications, à la bibliothèque et aux archives.

Les objectifs prioritaires de cette stratégie de communication sont de soutenir la FAO en tant que principal organisme des Nations Unies impliqué dans la lutte contre la faim et la malnutrition, de l'aider à remplir son mandat et de contribuer à la mobilisation des ressources dont elle a besoin. À cela s'ajoute la vocation de renforcer la présence de la FAO dans les médias mondiaux, de donner à l'Organisation une voix

LA FAO S'EFFORCERA TOUJOURS DE METTRE EN ŒUVRE UNE COMMUNICATION **COMPÉTITIVE, INNOVANTE, DYNAMIQUE, CIBLÉE ET DOTÉE DES RESSOURCES SUFFISANTES POUR S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MÉDIAS, DU MONDE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU NIVEAU INTERNATIONAL.**



publique uniforme dans les questions relatives à la lutte contre la faim, de garantir une identité visuelle cohérente dans tous les médias, ou encore de professionnaliser et d'harmoniser la gestion de la communication au

niveau mondial, régional et national. Ces efforts se voient renforcés par l'engagement de la FAO de faire en sorte que les pays, quel que soit leur niveau de développement, mais particulièrement les plus pauvres, aient accès aux connaissances et aux biens et services publics dans tous les domaines relevant de son mandat, à savoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est le cadre de travail de la FAO et de tous les organismes des Nations Unies au cours de la prochaine décennie.

Cette approche présente plusieurs avantages clés. Tout d'abord, le suivi de toutes les activités de communication a été rassemblé au sein d'un bureau unique afin d'assurer la cohérence et l'homogénéité des messages institutionnels et des produits de communication, ce qui a

permis d'améliorer la rentabilité et l'efficacité des ressources. En second lieu, la conceptualisation des publications et des autres produits de communication est plus en accord avec les processus de communication et les structures de gestion internes de la FAO, ce qui a contribué à renforcer la coordination interne, à améliorer la planification et la référencement, et à assurer une communication en temps voulu, précise et cohérente sur les orientations stratégiques de l'Organisation. Troisièmement, les Membres de la FAO et le grand public perçoivent de plus en plus l'Organisation comme une seule et même voix à travers les différents canaux de communication. L'ensemble de ces améliorations garantit la disponibilité de produits de communication personnalisés à l'attention des médias mondiaux, entre autres publics clés, à travers les différentes plateformes de communication de l'Organisation.

LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Acteur dynamique au cœur d'un secteur de la communication en pleine mutation, la FAO



est consciente de la nécessité d'une innovation continue pour améliorer sa visibilité et renforcer sa position en tant que principal organisme des Nations Unies consacré à la lutte contre la faim et la malnutrition. Dans les années à venir, la FAO continuera d'améliorer la qualité des services de communication qu'elle fournit pour élargir ses publics cibles et contribuer de la manière la plus efficace possible au cadre stratégique de l'Organisation et aux objectifs du Programme de développement durable

à l'horizon 2030. La FAO s'efforcera toujours de mettre en œuvre une communication compétitive, innovante, dynamique, ciblée et dotée des ressources suffisantes pour s'adapter à l'évolution rapide des médias, du monde de la communication et de l'environnement politique au niveau international. Ce chapitre décrit plus en détail les principaux développements, succès et innovations de la FAO dans toutes les facettes de la communication depuis 2012, et trace la voie à suivre dans ce domaine pour les années à venir.

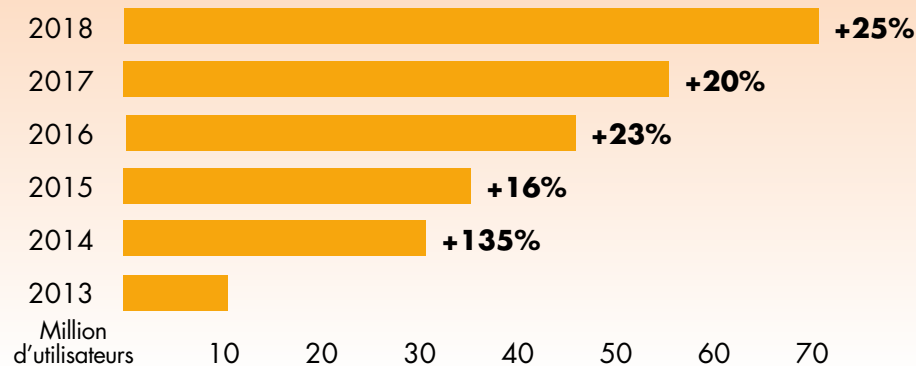
ITALIE

Conférence de presse pour le lancement de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018*, qui s'est tenue au Centre Sheikh Zayed, au siège de la FAO.

©FAO/G.
NAPOLITANO



CROISSANCE DE **FAO.ORG** PAR ANNÉE



SOURCE: FAO. 2019. LA COMMUNICATION À LA FAO.

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION

L'équipe numérique de la FAO est chargée de gérer la présence de l'Organisation sur des plateformes Internet qui se développent à grande vitesse. Elle fait appel à des approches adaptatives, agiles et nouvelles pour rendre le message concernant la Faim Zéro accessible et percutant à des millions de personnes. Pour ce faire, elle utilise des moyens directs, judicieux, mesurables et authentiques et elle ravive le respect pour l'alimentation et pour tous ceux qui l'acheminent jusqu'à nos tables.

Ces dernières années, Internet a révolutionné le secteur des médias et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a émergé en tant qu'acteur numérique majeur sur la scène du développement international. Un effort stratégique basé sur un renouvellement des engagements, un contenu narratif innovant et une attention disciplinée sur des questions essentielles, bien que transversales, a donné à la FAO un rôle de leader dans le récit #FaimZéro qui transmet de manière concrète l'engagement mondial d'éradiquer la faim d'ici 2030. La notion de « Part de voix », un indicateur clé utilisé par les marques pour tester l'efficacité de leurs efforts de communication, montre qu'en 2018, la FAO détenait 80 pour cent des conversations #FaimZéro sur les canaux numériques.

La nouvelle approche, qui donne priorité au numérique, s'attache à produire et à personnaliser du contenu de manière à le rendre plus attractif et convaincant, disponible dans des formats adaptés au goût du jour, et donc adaptés aux technologies mobiles – les deux tiers de la population mondiale ont désormais un téléphone portable, et dans la plupart des cas, il s'agit d'un « smartphone » qui les connecte à Internet. L'essor fulgurant des dispositifs portables par rapport aux ordinateurs de bureau pour accéder à Internet est particulièrement marqué en Afrique et en Asie. En exploitant la puissance des images et de la vidéo dans un paradigme de mise en récit, la FAO a rendu son contenu plus accessible et sa marque plus visible, notamment auprès des publics plus jeunes. Cette approche dynamique et interactive a réellement stimulé l'intérêt du public pour la FAO, ce qui est bénéfique au travail de l'Organisation. La FAO bénéficie également de cette numérisation dans la mesure où l'analyse numérique peut mettre en évidence un intérêt inattendu et viral pour des thématiques comme la santé des sols, que l'on aurait pu croire réservée au seul domaine des experts techniques.

L'un des changements importants a été l'intensification de l'utilisation de la mise en récit qui peut faire figurer des récits à la première personne et donner aux publics des aperçus concrets sur la vie et les problématiques des populations. Ce type de contenu montre que nous reconnaissons les personnes non pas comme des



bénéficiaires, mais comme des partenaires du changement. Il révèle également l'impact que la collaboration avec la FAO a dans leur vie.

Le nouveau site FAO.org : innover nos plateformes collectives

En 2017, FAO.org a été restructuré en prenant soin d'adopter une architecture moderne et optimisée pour l'usage mobile de manière à stimuler l'intérêt d'une grande variété d'utilisateurs. Les nouvelles pages d'accueil proposent neuf fenêtres, qui alternent chaque jour, et qui permettent de présenter un éventail de services d'informations publiques, allant des histoires, communiqués de presse et annonce d'événements jusqu'à la mise en exergue de ressources thématiques et de publications ainsi que la présentation de contenu multimédia. Cette souplesse nous permet de répondre rapidement aux sujets brûlants et aux tendances, mais aussi de satisfaire nos publics divers, notamment ceux qui apprennent, ceux qui servent de lien, ceux qui exécutent et ceux qui transmettent, en leur proposant des informations qu'ils peuvent utiliser pour la recherche, la mobilisation et les intérêts personnels.

La FAO a élargi sa couverture linguistique à toutes les catégories du site et tous les canaux numériques, pour pouvoir atteindre la diversité géographique et culturelle de ses audiences. Toutes les pages officielles de FAO.org sont maintenant disponibles dans les six langues officielles des Nations Unies. Les publications phares, comme le *Rapport annuel sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture*, ont depuis 2017 leurs propres pages d'atterrissage numériques: avec des rapports numériques interactifs et dynamiques pleinement centrés sur les utilisateurs permettant la visualisation des données. Ces pages

LA COMMUNICATION DE LA FAO EN CHIFFRES

- ▶ Le trafic du site est passé de 14 millions de visites en 2013 à **70 millions de visites en 2018** (soit une croissance d'environ 20% par an).
- ▶ **En 2018 seulement**, les campagnes vidéo ont atteint **20 millions de visites.**
- ▶ **En 2018**, la FAO a publié plus de **70 histoires multilingues**, pour mieux faire connaître les diverses questions thématiques et les réussites de la FAO sur le terrain.
- ▶ Sur Facebook, la FAO se classe dans le **TOP CINQ des organisations de l'ONU en termes de followers** et d'engagement.
- ▶ L'année 2018 seulement, l'adhésion aux réseaux sociaux de la FAO a gagné **750 000 nouveaux followers.** En moyenne, cela représente un taux de croissance de plus de 35% par an.
- ▶ L'indicateur « part de voix » montre qu'en 2018 la FAO détenait **80% des conversations #Faim Zéro** sur les chaînes numériques.
- ▶ En 2018, la FAO a publié **829 ouvrages et 1187 brochures.**
- ▶ Fin 2018, les Archives documentaires officielles en ligne de la FAO contenaient **85 000 documents et publications.**

SOURCE: FAO. 2019. LA COMMUNICATION À LA FAO.

LE NOUVEAU SITE **FAO.ORG**



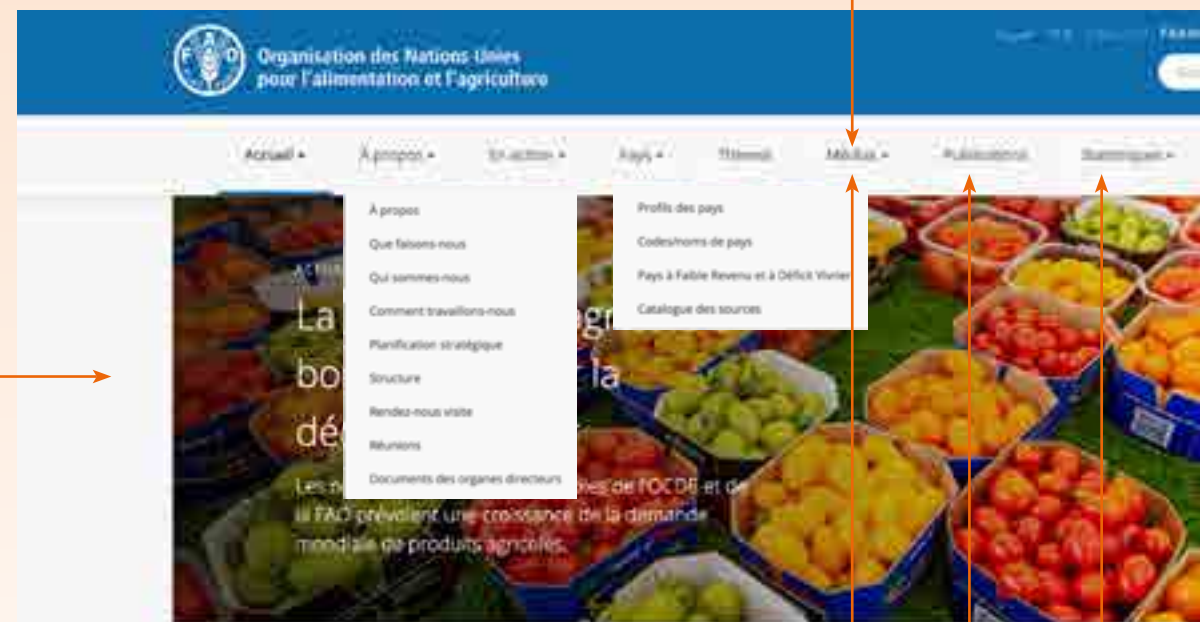
PODCASTS

Les podcasts touchent un public de plus en plus large, notamment Objectif Faim Zéro, qui révèle les nombreuses facettes de la sécurité alimentaire mondiale, ou les Histoires de terrain, une compilation des réussites de terrain de la FAO. Ils peuvent être diffusés ou téléchargés selon les besoins des utilisateurs. La collection complète se trouve sur: www.fao.org/news/podcast/fr/



HISTOIRES

La section « Histoires » présente des récits personnels d'expériences vécues. Cette section, avec plus de 70 histoires multilingues du monde entier publiées en 2018, aborde des thèmes clés pour la FAO et souligne le travail de l'Organisation dans ce domaine. Découvrez le parcours de Purity Karemi pour devenir une jeune agricultrice au Kenya et bien d'autres histoires à succès : <http://www.fao.org/home/stories-archive/fr/>



ARCHIVES DE RAPPORTS NUMÉRIQUES

Ces rapports numériques interactifs, dynamiques, centrés sur l'audience proposent une nouvelle manière de consulter allant du rapport sur *L'État de l'alimentation et de l'agriculture*, qui a ouvert la voie en 2017 avec ses propres pages d'atterrissage numériques, jusqu'au rapport plus récent sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Vous pourrez ici plonger dans des documents remaniés faisant autorité pour susciter des débats informés. <http://www.fao.org/home/digital-reports/fr/>





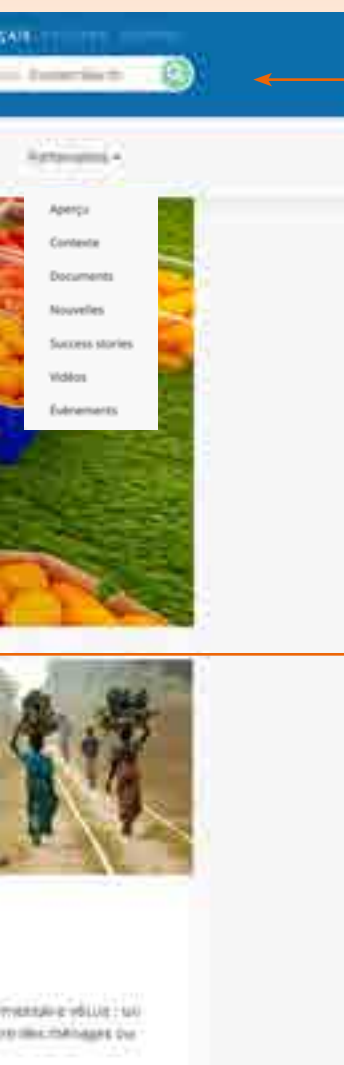
VIDÉOS

Que vous cherchiez la dernière vidéo de la FAO sur la biodiversité ou l'un des pratiquement 100 messages vidéo du Directeur général enregistrés en 2018, c'est à cet endroit qu'il faut chercher. La FAO produit et distribue du contenu vidéo sous divers formats et différentes plateformes. www.fao.org/news/video-at-fao/fr/



CENTRE D'APPRENTISSAGE NUMÉRIQUE

Les cours de la FAO couvrent une grande variété de thèmes, dont l'alimentation et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le genre et la sécurité sanitaire des aliments. Ces cours qui sont soigneusement conçus pour identifier facilement les objectifs d'apprentissage et intéresser les apprenants, sont conviviaux et disponibles sous différents formats correspondant à différents environnements techniques, notamment des modules sur CD-ROM, en ligne et téléchargeables. <https://elearning.fao.org/>



LES STATISTIQUES À LA FAO

Huit bases de données couvrent un large éventail de problématiques liées à la sécurité alimentaire et l'agriculture : celles-ci incluent FAOSTAT, la base de données collective de la FAO. Les données concernent 245 pays et 35 zones régionales de 1961 à nos jours. La FAO développe également des méthodes et des normes pour les statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, et fournit des services d'assistance technique et de dissémination des données pour le suivi mondial. <http://www.fao.org/statistics/fr/>



PUBLICATIONS

Vous avez librement accès à une grande variété de publications de la FAO, à des mises à jour sur les derniers communiqués, aux coordonnées des distributeurs officiels, ainsi qu'à une section entière consacrée à la série *État du monde*. En plus des 829 publications produites en 2018, vous pouvez consulter les archives documentaires complètes de la FAO, regroupant toutes les publications officielles de la FAO en ligne. <http://www.fao.org/publications/fr/>

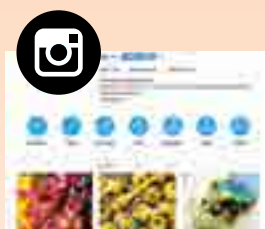
LES RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELLS



FACEBOOK
1.3M
de followers



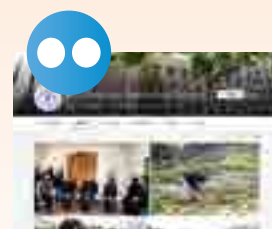
TWITTER
1.4M
de followers



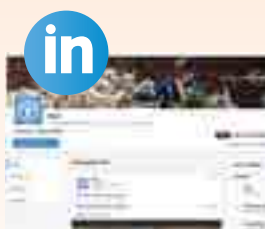
INSTAGRAM
240K
de followers



YOUTUBE
42K
de followers

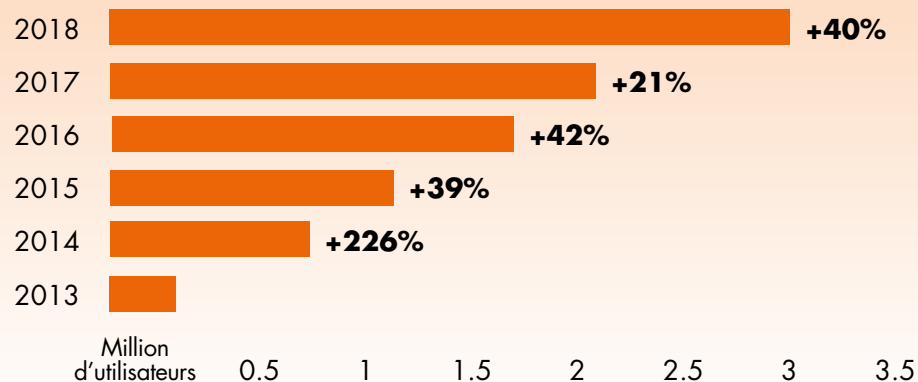


FICKR
1K
de followers



LINKEDIN
286K
de followers

CROISSANCE DES RÉSEAUX SOCIAUX PAR AN



SOURCE: FAO. 2019. LA COMMUNICATION À LA FAO.

numériques offrent au public mondial de plus en plus informé une nouvelle manière de consulter, entre les résumés trop concis et la lecture de centaines de pages. Au lieu de cela, cet outil propose de plonger dans des documents remaniés faisant autorité pour susciter l'intérêt et des débats informés.

Ces changements ont à la fois amélioré l'expérience des utilisateurs et l'utilité globale du site, et ont contribué de manière significative à rendre la marque et la mission de la FAO plus visibles et plus accessibles. Le trafic global du site, mesuré en pages consultées, est passé de 14 millions en 2013 à 70 millions en 2018.

Les réseaux sociaux professionnels de la FAO

La FAO est présente sur tous les grands réseaux sociaux, et se sert de chacun pour s'adapter au mieux à ses adeptes et représenter les intérêts de la FAO. L'Organisation possède de multiples comptes Twitter avec des followers croisés qui dépassent 1,4 million. Ce média est particulièrement utilisé par les communautés de pratique, notamment les chercheurs et les journalistes. Ces comptes sont donc organisés pour desservir des publics spécialisés qui s'intéressent à des thèmes comme le changement climatique, les forêts, les opérations d'urgence et les statistiques ainsi que les représentants permanents des Membres de l'Organisation.

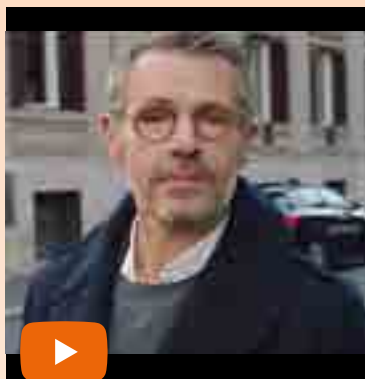
Facebook quant à lui s'adresse au grand public, et la FAO utilise la plateforme pour poster des documents et des vidéos présentant un attrait visuel et pour proposer des dialogues « en direct » avec des experts de la FAO en lien à des événements d'importance mondiale comme les sommets sur le climat de la COP ou des événements de haut niveau organisés par la FAO comme les colloques internationaux sur l'agroécologie, la nutrition et la biodiversité.

La FAO a également une présence sur LinkedIn, un site destiné aux professionnels, où elle présente le travail réalisé par l'équipe OCC et par l'Organisation en général. Le compte LinkedIn de la FAO est suivi par 300 000 followers, et plus lorsque du contenu est partagé. Suite à la nouvelle approche éditoriale qui tire parti de l'intérêt mondial croissant pour tous les sujets liés à l'alimentation (cuisine, nutrition et sécurité alimentaire), le nombre d'abonnés Instagram de la FAO a aussi augmenté de 95% en 2018 pour atteindre près de 200 000 followers.

L'idée directrice est de promouvoir la FAO comme centre d'excellence ouvert à tous, facile d'accès et interactif, contribuant ainsi à sa visibilité comme pôle de connaissances face aux grands défis du monde. Cette approche a rapidement placé la FAO parmi les cinq premières organisations de l'ONU en termes de followers et de participation.

Dans l'ensemble, l'adhésion aux réseaux sociaux de la FAO a connu une croissance annuelle de plus de 35 pour cent au cours

LES MEILLEURES CAMPAGNES NUMÉRIQUES DE LA FAO



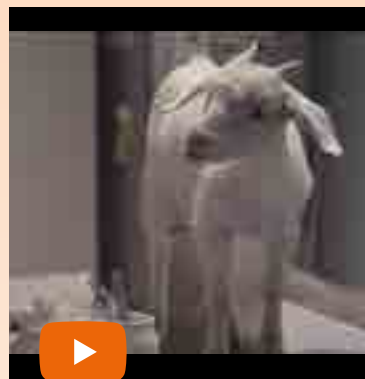
https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=GD-K8fMlrVk

NOUS PARTAGEONS LE MÊME AVENIR. SI NOUS NE LE PRENONS PAS EN MAIN, QUI LE FERA ?

- L'exploit de la campagne #FaimZéro de la FAO. Lambert Wilson

La présence de Lambert Wilson fut une décision stratégique sachant qu'un acteur très connu peut attirer et intéresser un public qui souhaite imiter l'acteur ou ses actions. Les influenceurs sont plus précieux pour les marques et pour les organisations que jamais auparavant : ils ont la capacité d'augmenter de manière spectaculaire la portée des messages et l'engagement.

**Vidéo vue
3,9 MILLIONS
de fois**



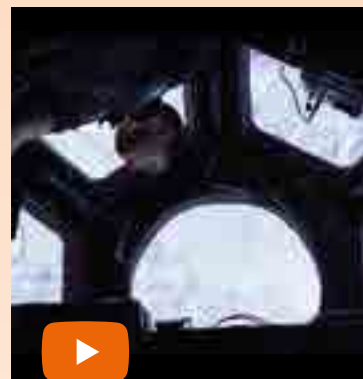
<https://www.youtube.com/watch?v=HNXImhAkGuM>

IMAGINEZ QUE VOUS PERDIEZ TOUT EN UN INSTANT ET QUE LA #MIGRATION SOIT VOTRE UNIQUE SOLUTION...

- Campagne de la FAO pour l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR)

La campagne décrit une problématique qui semblait trop technique et trop distante de l'audience numérique de la FAO : la PPR. Cette vidéo, qui représente la pièce maîtresse de la campagne, a décrit la perte des moyens d'existence d'une manière compréhensible pour tous. Elle montre ce que la perte de son domicile et de ses moyens d'existence signifie ainsi que la peur de n'avoir nulle part de sûr où aller suite à la peste des chèvres et des moutons.

**Vidéo vue
2.7 MILLIONS
de fois**



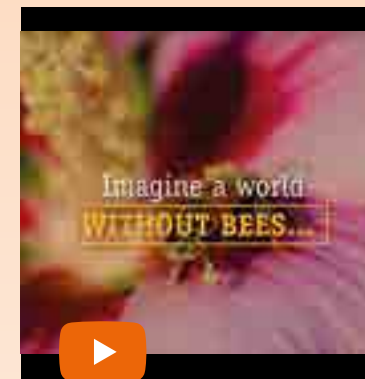
<https://www.youtube.com/watch?v=e3CWTisO5jk>

QUEL QUE SOIT L'ANGLE SOUS LEQUEL ON LA REGARDE, NOUS N'AVONS QU'UNE SEULE PLANÈTE

- La réussite de la campagne de la FAO pour la conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2017 (COP23). Thomas Pesquet

Qui peut avoir une meilleure vue de la planète qu'un astronaute célèbre comme Thomas Pesquet? Il possède déjà une énorme audience et un vécu personnel authentique : il a vu la Terre de l'espace. Thomas Pesquet est ainsi parvenu à faire passer le message fort que « chaque action compte » à des millions de followers.

**Vidéo vue
2.6 MILLIONS
de fois**



<https://www.youtube.com/watch?v=4NmIdq81aRE>

IMAGINEZ UN MONDE SANS ABEILLES...

- Campagne de la FAO pour la Journée mondiale des abeilles 2018

Cette campagne a permis de mieux comprendre l'impact du déclin des abeilles sur l'avenir de l'alimentation. L'un des principaux éléments de réussite a été la présentation et le ressenti vis-à-vis du contenu et le fait que la campagne était liée à la première Journée mondiale des abeilles.

**Vidéo vue
2.2 MILLIONS
de fois**

de ces dernières années. La FAO a formé des partenariats avec des télévisions numériques comme le Forum économique mondial et Now, ainsi qu'avec des sociétés comme Facebook, Twitter et GIPHY, et ces collaborations devraient permettre d'assurer une couverture numérique plus vaste de l'Organisation. Cela dit, la technologie est un outil et non une fin en soi, et l'ambition de l'équipe numérique vis-à-vis de l'Organisation est motivée par la conviction que l'ère numérique ne fait que renforcer la règle selon laquelle le contenu est roi.

LA FAO ET LES MÉDIAS

L'équipe chargée des médias de la FAO s'assure que les différents canaux mondiaux d'information diffusent des actualités pertinentes concernant les multiples domaines de travail de la FAO, mettant en lumière la façon dont toutes ces activités visent à éradiquer la faim et à rendre les systèmes alimentaires plus durables et plus sains.

Les objectifs de développement durable dans le monde nécessitent la contribution de chacun, ce qui signifie qu'il est absolument essentiel que les individus prennent conscience du rôle qu'ils peuvent eux-mêmes jouer, et de la manière dont on parvient à un monde Faim Zéro. Les médias mondiaux et locaux représentent le moyen le plus efficace de diffuser des informations sur les données produites par la FAO, ainsi que sur ses actions visant à éliminer la faim. La FAO revendique son rôle de tout premier plan en ce qui concerne la production de données de référence essentielles – prix des denrées alimentaires, couvert forestier, stocks de poissons entre autres sujets – tandis que les principaux médias sont chargés de véhiculer ces données auprès du grand public. L'équipe chargée des relations presse (OCCM) s'attache essentiellement à augmenter sa couverture médiatique auprès des médias existants (presse écrite, télévision, radio). Il est établi que ceci représente la première étape pour sensibiliser un large public, notamment les gouvernements, les chercheurs, le secteur privé et les associations de la société civile.

L'objectif final de l'équipe médias est d'augmenter la visibilité du travail de la FAO vis-à-vis du reste du monde, parce que son soutien est essentiel non seulement en termes de dynamique budgétaire, mais aussi en termes d'efficacité des gouvernances et de mise en œuvre réussie des programmes et initiatives. En 2018, le siège de la FAO a produit plus de 195 communiqués de presse et histoires web, 26 éditoriaux signés par le Directeur général, et l'Organisation a été citée ou a fait l'objet de publications directes dans la presse et sur les

DES VIDÉOS CONVAINCANTES, QUI METTENT EN AVANT DES EXPERTS DE LA FAO, DES BÉNÉFICIAIRES ET DES PARTENAIRES DE LA FAO SUR LE TERRAIN, SONT DEVENUES UN ÉLÉMENT TRÈS IMPORTANT DES RELATIONS MÉDIAS ET DE LA SENSIBILISATION PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

médias en ligne 300 000 fois dans les langues les plus parlées du monde. Ce chiffre est sept fois plus important qu'il y a dix ans. Le rythme mensuel des coupures de presse est pratiquement 50 pour cent plus élevé que la cible fixée dans le plan biennal.

Les communiqués de presse

Les communiqués de presse et les histoires web de la FAO sont généralement adaptés et distribués dans les six langues officielles des Nations Unies, et la FAO est bien en avance sur ce point qui fait partie du programme des Nations Unies. La FAO a établi des partenariats avec des groupes de médias influents, identifiés comme ayant la capacité budgétaire et technique de porter le message et le travail de l'Organisation à l'échelle mondiale. Les liens établis avec l'agence de presse chinoise Xinhua – qui représente désormais l'un des pôles d'information les plus importants au monde – et avec les agences Notimex au Mexique, TASS en Russie et EFE en Espagne, qui couvrent toutes de multiples pays, ont contribué à renforcer cette portée mondiale. Un partenariat avec la Fondation Thomson Reuters, une aile philanthropique du groupe de presse, visant à diffuser des informations qui méritent une meilleure visibilité, s'avère particulièrement fructueux. Il en est de même avec l'alliance formée avec l'éditeur de El PAÍS, le plus gros journal d'Espagne, qui jouit d'une forte présence en Amérique latine et dont les

ITALIE

Journalistes travaillant dans la salle de presse lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui s'est tenu au siège de la FAO (16-18 novembre 2009).

©FAO/ALESSIA PIERDOMENICO





articles sont souvent publiés dans cette région où l'intérêt pour les thèmes de la FAO connaît une croissance rapide. Un nouveau partenariat avec France Médias Monde, comprenant France24 et Radio France International, va encourager les opportunités de faire davantage entendre la voix de la FAO dans le monde francophone.

Le quotidien britannique, *The Guardian*, qui jouit de l'une des plus larges audiences numériques dans le monde, et *National Geographic*, un magazine de référence possédant une base d'abonnés importante, se sont avérés être des partenaires notables grâce à l'apport de leurs ressources telles que la cartographie et le relais des informations.

Les vidéos

Les vidéos sont essentielles pour pouvoir visualiser les expériences réussies ainsi que les questions techniques complexes. Des vidéos convaincantes, qui mettent en avant des experts de la FAO, des bénéficiaires et des partenaires de la FAO sur le terrain, sont devenues un élément très important des reportages médias et de la sensibilisation par les réseaux sociaux. À travers sa coopération avec l'Union européenne de radio-télévision et Unifeed (le service de diffusion

PARTENARIATS DANS UN ENVIRONNEMENT DE COMMUNICATION MONDIAL

Une des choses que nous savons avec certitude, outre le fait que le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde devrait être égal à zéro, c'est que les partenariats sont essentiels pour faire du Programme de développement durable une réalité. Plusieurs partenariats médiatiques cruciaux ont été établis ces dernières années dans le but d'accroître la visibilité de la FAO et de son objectif primordial, à savoir l'éradication de la faim. L'Organisation a opté pour la formation d'alliances avec des organismes d'information de premier plan en anglais,

arabe, chinois, espagnol, français et russe, en général dans le cadre de partenariats qui permettent l'utilisation de leurs communiqués par d'autres organes de presse. Les liens ainsi créés entendent soutenir l'aptitude de la FAO à s'acquitter de fonctions fondamentales en matière de communication: informer, expliquer, intéresser, présenter des propositions en vue de changements, faciliter la participation et, enfin et surtout, mobiliser des ressources afin de favoriser une transition à l'échelle mondiale vers des systèmes alimentaires et agricoles durables qui ne laissent personne de côté.



télévisuelle du Département de la communication globale de l'ONU), la FAO s'applique à mettre ses vidéos à la disposition des diffuseurs internationaux, et à une audience plus large via YouTube.

En 2018, le réseau de distribution bien établi de la FAO, avec des chaînes de télévision majeures et des agences de presse (notamment Reuters TV, APPTN, AFP), EBU, et Unifeed a contribué à une forte couverture médiatique. Quelque 30 événements internes ont été couverts et plus de 55 vidéos ont été produites, distribuées et relayées par des diffuseurs majeurs comme la BBC, Al Jazeera, France24, TV5 Monde, la CCTV chinoise et la RAI italienne, entre autres. La FAO expérimente actuellement des technologies émergentes qui permettent à ses vidéos d'être suivies en temps réel lorsqu'elles sont utilisées sur plus de 2 200 chaînes de 76 pays.

L'équipe chargée de la réalisation de vidéos à la FAO gère et soutient aussi les besoins internes: elle a organisé plus de 70 missions de terrain en 2018, enregistré près de 100 messages vidéo du Directeur général pour utilisation lors de conférences ou pour distribution publique, et elle a couvert environ 90 réunions bilatérales avec des dignitaires en visite. Un genre novateur incarné par des entretiens vidéo courts à l'usage des réseaux sociaux s'avère aussi très suivi.

UN DÉFILÉ DE MODE PAS COMME LES AUTRES

La vidéo est un support d'information de plus en plus apprécié, notamment des jeunes. C'est un moyen particulièrement bien adapté pour raconter certaines histoires comportant une composante « invraisemblable ». Cela a été le cas de l'événement Mode bleue que la FAO et ses partenaires ont organisé à Nairobi fin 2018 en marge d'une conférence sur la gestion durable des ressources marines en faveur du développement. Le podium présentait beaucoup de vêtements réalisés en peau de poisson, car en effet, avec beaucoup d'innovation, elle peut être transformée en un textile fascinant et précieux pour la haute couture et au-delà. Si le cuir de vache a une empreinte carbone élevée, les fibres synthétiques présentent des inconvénients pour l'environnement. La

peau de poisson, quant à elle, est souvent rejetée en tant que sous-produit. Pourtant, elle peut être transformée en un tissu doux, souple et durable doté de qualités esthétiques uniques. Pour illustrer ces possibilités, la FAO a produit une vidéo présentant, avec bien sûr les mannequins et leurs magnifiques sacs à main, robes et chaussures, les efforts engagés d'une entreprise de transformation de poissons située près du lac Turkana au Kenya, où la perche locale peut atteindre deux mètres de long. Cela produit « une peau de poisson intacte à exploiter » explique la famille qui a transformé un pari osé en une entreprise qui exporte désormais dans le monde entier. L'événement a été un énorme succès à Nairobi et la vidéo a été diffusée 146 fois par 28 diffuseurs dans 16 pays.

SOURCE: FAO. 2019. COMMUNICATION À LA FAO.



La photographie

La photographie représente le premier format multimédia et demeure une priorité à la FAO. L'Organisation possède une équipe de photographes qui couvrent les événements au siège et sur certaines missions de terrain, et qui produisent du contenu rapidement destiné aux relations médias et aux parties prenantes. En 2018, l'unité de la photographie de la FAO a commissionné plus de 25 missions professionnelles destinées à documenter les projets de terrain et les événements de la FAO dans le monde entier. Suite à cela, plus de 11 000 photos ont été ajoutées à la médiabase, une archive de photos en ligne.

Les médias du monde entier, dont un grand nombre parmi les plus grands groupes, ainsi que la division Actualités et médias de l'ONU, demandent et utilisent fréquemment des photos de la FAO. Il existe désormais plus de 4 000 utilisateurs enregistrés sur la médiabase de la FAO, et 9 000 autres demandes d'utilisateurs externes et internes ont été traitées via la photothèque de la FAO. Un partenariat stratégique avec l'agence photographique NOOR à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation en 2018, a permis de produire du contenu de grande qualité qui a été présenté à 1 418 rédacteurs en chef de plateformes d'édition majeures ainsi qu'à des partenaires de publication, ce qui a permis de renforcer la visibilité de la FAO. Le contenu a aussi généré environ un demi-million d'engagements sur les propres plateformes de réseaux sociaux de NOOR, créant de nouvelles audiences dans le champ d'action de la FAO.

ITALIE

(EN HAUT À GAUCHE)

Tournage de la promo Faim Zéro avec l'acteur Lambert Wilson.

(EN HAUT À DROITE)

Personnel de la photothèque de la FAO cataloguant des photographies dans les archives photographiques en ligne de la médiabase de la FAO.

©FAO/
ALESSANDRA
BENEDETTI

COMMENT OBTENIR DES PRODUITS VIDÉOS ET PHOTOS DE LA FAO ?

La FAO produit des images de qualité liées à ses activités via divers canaux. La chaîne FAO sur YouTube présente des histoires ainsi que du contenu vidéo d'événements et de projets prêt à être visionné. Si vous souhaitez télécharger des produits vidéo, le catalogue vidéo est le bon endroit où consulter. La bibliothèque média, conçue pour que les utilisateurs de contenu professionnels téléchargent des informations vidéo et des histoires de grande qualité témoignant du travail de l'Organisation, présente des séquences haute définition pour téléchargement immédiat, sous réserve des conditions de droits d'auteur et de crédit. Vous devrez créer un compte pour pouvoir faire une recherche et télécharger du contenu. Si vous recherchez des vidéos archivées, la bibliothèque vidéo de la FAO contient des enregistrements d'événements et de missions de terrain de 1994 jusqu'à nos jours. Les demandes directes peuvent être adressées à FAO-video@fao.org.

Vous pouvez obtenir des photos de la FAO de plusieurs façons. La première est par l'intermédiaire de la médiabase de la FAO, une archive de photos en ligne contenant 100 000 images thématiques, ainsi que certaines photos de la collection analogue historique de l'Organisation. Il vous faudra créer un compte pour chercher, consulter et faire une commande de photos à haute résolution. Les réseaux sociaux proposent une autre façon d'accéder aux photos de la FAO : le compte FAO Flickr offre des images sur les événements qu'elle organise et les activités qu'elle conduit sur le terrain. Ces photos professionnelles sont téléchargeables immédiatement. Toutes les photos sont soumises à des conditions de droits d'auteur et d'attribution. Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer des demandes directes pour tout reportage ou photo à photo-library@fao.org.

Place de l'audio

La FAO continue de tirer parti de la révolution mondiale des podcasts, source d'information et de divertissement particulièrement prisée des jeunes de plus en plus informés du monde entier. Le podcast Objectif Faim Zéro, réalisé par l'équipe OOCM et qui peut être diffusé et téléchargé sur smartphones, a été lancé il y a quelques années et voit son audience progressivement augmenter. Une nouvelle série, Histoires sur le terrain, s'intéresse aux réussites de la FAO sur le terrain et aux communautés qui bénéficient de ces projets.

Le studio de radio professionnel de l'Organisation permet aux radiodiffuseurs internationaux de mener des interviews de grande qualité avec des experts de la FAO. Une stratégie de promotion radio lancée en 2018 a entraîné la diffusion de plus de 100 interviews radio sur des réseaux majeurs comme la BBC, la Deutsche Welle allemande

LES DIX PODCASTS LES PLUS ÉCOUTÉS EN 2018

- ▶ Égypte : Lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire: fao.org/news/podcast/foodlossegypt/en/
- ▶ Pourquoi la faim touche-t-elle autant de personnes ? fao.org/news/podcast/hunger2018/en/
- ▶ Comment parvenir à la Faim Zéro ? fao.org/news/podcast/wfd2018/en/
- ▶ Un avenir numérique pour la jeunesse rurale africaine www.fao.org/news/podcast/digitalafrica/en/
- ▶ Les agriculteurs sénégalais travaillent avec leur smartphone: fao.org/news/podcast/phone-apps-senegal/en/Stories from the field
- ▶ L'agriculture peut-elle aider à lutter contre le changement climatique ? www.fao.org/news/podcast/cop24/en/
- ▶ El estado de la seguridad alimentaria y la nutrición en el mundo 2018: soundcloud.com/unfao/el-estado-de-la-seguridad-alimentaria-y-la-nutricion-en-el-mundo-2018
- ▶ La résistance antimicrobienne: quels sont les enjeux ? www.fao.org/news/podcast/amr/en/
- ▶ Quel rôle peut jouer le secteur de l'élevage ? www.fao.org/news/podcast/cop24-livestock/en/
- ▶ Comment transformer nos systèmes alimentaires ? fao.org/news/podcast/transformingfoodsystems/en/

SOURCE: FAO. 2019. COMMUNICATION À LA FAO.



ITALIE

Conférence de presse sur le lancement de la dernière édition du rapport phare annuel de la FAO *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA), tenue à l'occasion du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) au siège de la FAO (Centre Sheikh Zayed).

©FAO/
ALESSANDRA
BENEDETTI

et Radio France International. Des interviews audio ont également été menées en interne et distribuées, souvent en plusieurs langues, à des radiodiffuseurs internationaux, ainsi que via le réseau radio de l'ONU.

LES PUBLICATIONS DE LA FAO

La production de publications de premier plan à l'échelon international est au cœur même de la fonction première de la FAO: collecter, analyser, interpréter et diffuser des informations sur la nutrition, l'alimentation et l'agriculture. En définitive, la FAO joue un rôle unique de forum neutre en apportant des informations impartiales et de grande qualité dans tous les domaines liés à l'alimentation, à l'agriculture et à la gestion durable des ressources naturelles. Ses plus de 2 000 publications par an englobent des analyses faisant autorité à l'attention des décideurs et des conseils d'experts pour les agriculteurs, mais aussi des recommandations en matière nutritionnelle pour les ménages, ou encore des informations générales pour les jeunes. Grand



BROCHURES INSTITUTIONNELLES

Ces publications rendent compte des travaux stratégiques de l'Organisation, et ont pour vocation d'en divulguer les informations et d'en communiquer les messages politiques et techniques essentiels. Disponibles dans les six langues officielles, elles présentent le travail de la FAO dans un certain nombre de domaines thématiques spécifiques.



éditeur à l'échelon international, publiant des centaines d'ouvrages chaque année, la FAO rassemble ses connaissances multidisciplinaires dans des annuaires et analyses statistiques, évaluations, études et perspectives globales, directives, manuels et autres études spécialisées. Le service des Publications du Bureau de la communication de l'Organisation (OCCP) apporte son soutien en matière de publication à toutes les unités, au siège et aux bureaux décentralisés de la FAO afin d'aider les divisions techniques à planifier, produire et assurer la plus large diffusion des ouvrages de l'Organisation.

Production éditoriale

La tâche essentielle du personnel de l'OCCP est de coordonner la production des publications phares et des brochures de l'Organisation, entre autres nombreux projets éditoriaux destinés à un public aussi bien technique que non technique. Toute une équipe de rédacteurs et de chargés de conception assure la gestion des projets, l'édition, la révision et la relecture dans les six langues officielles. Elle coordonne également la traduction des publications dans les six langues officielles de la FAO, à savoir l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Les principales catégories de publications de la FAO sont les suivantes:

- ▶ **Publications phares:** Un ensemble d'ouvrages essentiels qui dressent un bilan de la situation d'un domaine clé d'intérêt mondial.
- ▶ **Publications de référence:** À la pointe de leur domaine, elles s'adressent généralement aux décideurs et aux experts, aussi bien dans le secteur public que privé.
- ▶ **Publications techniques:** Destinées à un public technique spécialisé dans tous les domaines d'expertise de la FAO, elles représentent la majeure partie des publications de l'Organisation.
- ▶ **Établissement de normes:** Cette catégorie rassemble une grande partie des informations normatives de la FAO, à savoir des normes proprement dites, des pratiques optimales, des directives ou encore des traités, des conventions et des plans d'action plus formels.
- ▶ **Études:** La plupart des travaux de la FAO sont des études portant sur des problèmes techniques et socio-économiques spécifiques liés aux animaux, aux poissons, à l'élevage, ou encore à des pays, secteurs, régions ou autres au niveau national et international.
- ▶ **Formation:** Grâce aux connaissances, à l'expérience et aux bonnes pratiques acquises, la FAO produit tout type de documentation destinée à la formation, aussi bien pour ceux qui travaillent dans le domaine du développement que pour le grand public.

PUBLICATIONS PHARES: L'ÉTAT DU MONDE

L'ÉTAT DU
MONDE

Les publications de la FAO issues de la collection *L'état du monde* dressent un bilan complet des problèmes et des défis actuels les plus urgents dans le monde. Élaborées annuellement par des experts de renom, souvent

en partenariat avec des agences sœurs, elles constituent une référence mondiale sur les connaissances techniques, les statistiques et les problèmes émergents. Ces rapports mondiaux s'adressent principalement aux responsables

politiques et aux décideurs, mais sont aussi pertinents pour les experts, le milieu universitaire, les étudiants, les médias et le grand public. Vous trouverez ci-dessous cinq publications phares de la FAO.



L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE (SOFI)

Le SOFI est publié annuellement par la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS. Il présente les progrès accomplis dans la lutte contre la faim, la réalisation de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition. Il présente une analyse approfondie des défis clés qu'il faudra relever pour atteindre cet objectif dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 2018 (SOFA)

La SOFA est le document phare d'origine de la FAO, publié chaque année depuis 1947. Son objectif est de présenter à un large public des évaluations à caractère scientifique, équilibrées, sur d'importantes questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture.



LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE (SOFIA)

Ce document phare est publié tous les deux ans dans le but de fournir aux décideurs, à la société civile et à ceux qui trouvent leurs moyens d'existence dans le secteur des pêches et de l'aquaculture une vue d'ensemble objective et globale des pêches de capture et de l'aquaculture, ainsi que des problèmes de politique générale connexes.



LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE (SOFO)

Publié tous les deux ans, ce rapport présente l'état des forêts, les principaux développements politiques et institutionnels récents et les questions clés concernant le secteur forestier. Il met à disposition des informations actuelles, fiables et nécessaires à la mise en œuvre de politiques dans le but d'encourager les débats et des prises de décisions éclairées à propos des forêts dans le monde.



LA SITUATION DES MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES (SOCO)

Cette publication traite des questions relatives aux marchés de façon objective et accessible pour les décideurs, les observateurs des marchés et les parties prenantes intéressées par les évolutions des marchés des produits agricoles et leurs conséquences sur les pays, quel que soit leur niveau de développement économique.

PUBLICATIONS DESTINÉES AU GRAND PUBLIC

L'engagement de la FAO d'atteindre l'objectif Faim Zéro exige également une adaptation constante de son message pour toucher le plus grand nombre de personnes possible. Il convient de souligner qu'au-delà des décideurs et des experts techniques, il est important que nous connaissions tous les mesures que tout un chacun peut adopter pour contribuer à l'élimination de la faim et à la création d'un avenir plus durable. Dans le cadre de sa stratégie globale, la FAO collabore activement avec le secteur privé, la société civile et des chercheurs du secteur universitaire pour diffuser ses principaux messages.



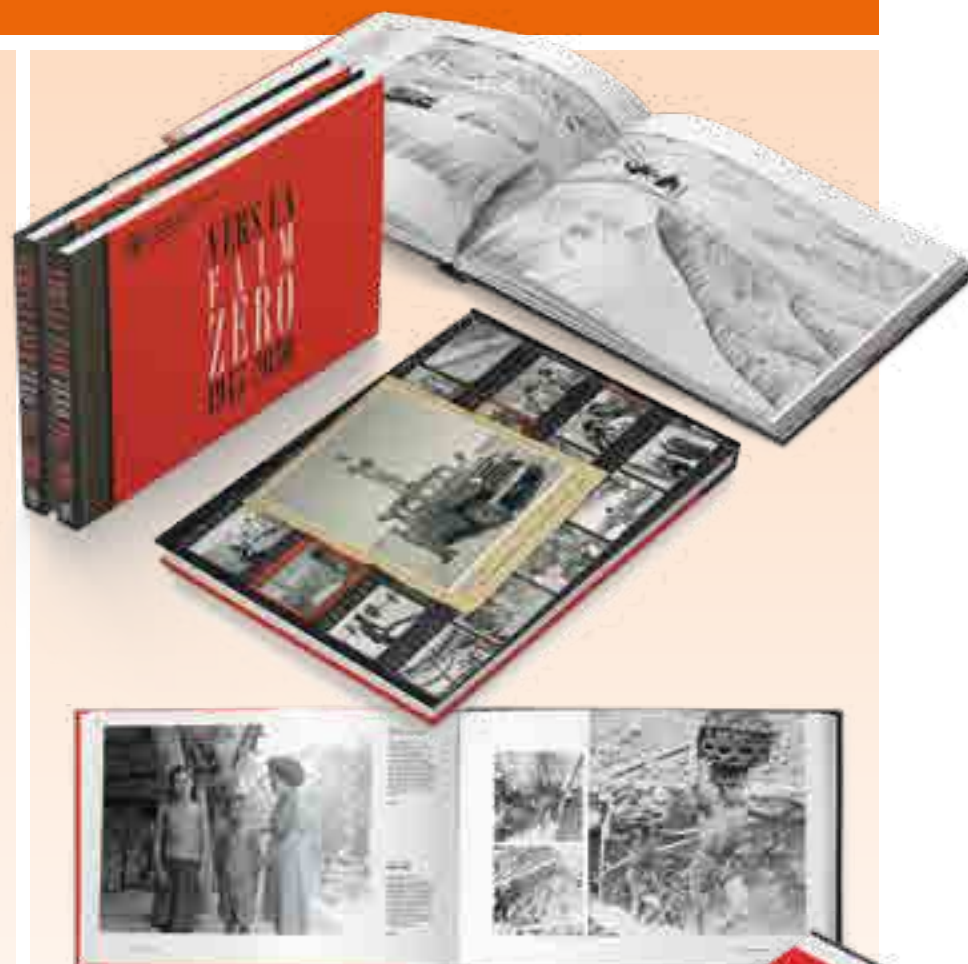
La série *L'état de la planète* a été présentée au siège de la FAO le 20 avril 2018. ©FAO/A. BENEDETTI

 **VIDEO**
[www.youtube.com/
watch?v=eJ9ws-GzkuQ](https://www.youtube.com/watch?v=eJ9ws-GzkuQ)

FAO-EL PAÍS: La série *L'État de la planète* Cette collection aborde les défis auxquels l'humanité devra faire face au cours des prochaines décennies, comme le changement climatique, la nutrition et la conservation des océans et des forêts, qui ont tous un impact direct sur la planète où nous vivons. Les ouvrages, qui s'appuient sur les informations les plus récentes disponibles émanant d'experts de la FAO et d'autres organismes des Nations Unies, permettent de mieux faire

connaître des problèmes souvent très complexes, mais qui nous concernent tous.

Ils s'adressent au plus large public possible, jeune et moins jeune, car ce n'est qu'en travaillant ensemble, tous âges confondus, que nous parviendrons à décider de l'avenir et du genre de planète que nous souhaitons laisser aux futures générations. La collection, qui comporte 11 ouvrages, est jointe chaque semaine à l'édition du dimanche du quotidien espagnol EL PAÍS.



Atteindre l'objectif Faim Zéro

Cet ouvrage présente une collection unique d'images de la FAO documentant les activités de l'Organisation depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Les images plus anciennes en noir et blanc cèdent la place aux couleurs pour refléter les divers domaines d'activité de la FAO, de l'agriculture à la pêche, en passant par les forêts et la nutrition, sur l'ensemble du globe.



EN TANT QU'ORGANISATION DYNAMIQUE ADAPTÉE AUX EXIGENCES DES LECTEURS D'AUJOURD'HUI, LA FAO A ÉGALEMENT DEPLOYÉ TOUS SES EFFORTS CES DERNIÈRES ANNÉES POUR METTRE GRATUITEMENT SES PUBLICATIONS À LA DISPOSITION DU PUBLIC SOUS UNE GRANDE VARIÉTÉ DE FORMATS ET SUPPORTS, DÉMONTRANT AINSI SON ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UN ACCÈS ILLIMITÉ À L'INFORMATION.

Diffusion et commercialisation des publications

La FAO élargit son champ et son éventail d'activités de marketing et de vente de publications. Le personnel de l'OPCC assure la diffusion, la commercialisation et la vente sur mesure des publications électroniques et imprimées de la FAO, et notamment des documents phares, documents de référence, documents d'intérêt général et certaines publications techniques.

Cette tâche requiert également de prendre des décisions sur les canaux de diffusion et d'être en relation avec un réseau mondial de dépositaires. En 2018, un accord de diffusion a été signé avec les Nations Unies. La FAO travaille en partenariat de façon proactive pour pouvoir accroître de manière rentable la portée et l'impact de ses publications. De plus en plus, elle publie en collaboration avec des partenaires dans le cadre d'initiatives mixtes, techniques et de partage de connaissances, ainsi qu'avec des éditeurs scientifiques, techniques, universitaires et spécialisés en vue d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de ses produits d'information.

En novembre 2018, la boutique de la FAO a ouvert ses portes et un espace présentoir a également été installé près de l'entrée principale de la FAO. La boutique propose des publications et une gamme de produits de l'Organisation tels que des sacs, des récipients alimentaires, des tasses et des

SIX ILLUSTRATEURS POUR #FAIMZÉRO

À l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle **FAO Shop**, l'Organisation a invité six illustrateurs (Diana Ejaita, Del Hambre, Zoulika Bouabdellah, Ying Hui Tan, Nik Neves et Gary Taxali) à traduire un message important en image afin de sensibiliser le public à travers une nouvelle ligne de produits. Chacun de ces illustrateurs a été choisi pour représenter un continent et une vision interculturelle du monde. Les différents travaux ont été réalisés dans des espaces qui transcendent les simples définitions de lieu ou d'identité, même s'ils sont profondément enracinés dans leur culture d'origine. L'objectif de cette campagne: renforcer la sensibilisation du public sur la mission de la FAO et ses domaines d'activité, encourager les gens à collaborer avec la FAO en achetant des produits, et diffuser des messages spécifiques autour des thèmes globaux «Un monde sans faim à l'horizon 2030 est possible» et «Contribuer à l'objectif Faim Zéro».





t-shirts. Six illustrateurs appartenant à six régions du monde ont participé à une campagne pour une nouvelle gamme de produits de la FAO.

Plateformes numériques et électroniques

Une équipe dédiée s'occupe de la production, de la publication et de l'accessibilité en ligne de toutes les publications de la FAO. Les plus de 85 000 documents et publications actuellement en ligne dans les archives documentaires de la FAO constituent la mémoire institutionnelle de l'Organisation.

En tant qu'organisation dynamique adaptée aux exigences des lecteurs d'aujourd'hui, la FAO a également déployé tous ses efforts ces dernières années pour mettre gratuitement ses publications à la disposition du public sous une grande variété de formats et supports, démontrant ainsi son engagement en faveur d'un accès illimité à l'information. En juin 2018, la FAO a lancé une politique d'ouverture permettant d'accéder en ligne, gratuitement et sans restriction aucune, à ses publications dans le monde entier.

Le regard porté vers l'avenir, l'Organisation explore le paysage numérique à la recherche d'outils et de plateformes permettant d'améliorer la diffusion de ses publications. Les livres électroniques sont diffusés à travers les principales plateformes de découverte de livres en ligne comme Amazon, Apple Books,

ITALIE

Exposition «65 ans de la bibliothèque de la FAO, 1952-2017».

Elle retrace l'histoire plus que centenaire de la bibliothèque et le patrimoine de connaissances qu'elle abrite à l'attention de la communauté agricole. À l'occasion de ce soixante-cinquième anniversaire, la bibliothèque de la FAO a présenté une sélection de livres rares et des incunables (les premiers datant de 1454 à 1501).

©FAO/GIUSEPPE CAROTENUTO

Google Books (838 titres mis à disposition en 2018), Barnes & Noble, etc. Lorsque se tiennent des événements, des codes QR sont désormais employés pour permettre aux participants et aux invités de télécharger aisément la documentation.

Bibliothèque et archives

La bibliothèque fournit des services de recherche et d'information professionnels au personnel de la FAO, aux délégués, aux chercheurs et au grand public via des milliers de ressources imprimées et numériques, notamment des ouvrages, des revues et des bases de données couvrant les principales disciplines relatives aux contributions de l'Organisation. Au terme de ses activités, en 1945, l'Institut international de l'agriculture fit don de sa bibliothèque à la FAO. Cette collection inestimable de ressources agricoles historiques remontant au XV^e siècle comprend une collection de livres rares et d'incunables.

La bibliothèque David Lubin abrite plus de 1,5 million d'ouvrages. Elle est considérée comme l'une des plus belles collections au monde dans des domaines tels que l'alimentation, l'agriculture, la nutrition, les ressources naturelles, le développement économique et social, les forêts, la pêche et autres domaines connexes. Les archives, situées au sous-sol du bâtiment d'entrée, couvrent plus de 3 800 mètres linéaires. Elles peuvent être consultées par le personnel de la FAO et les chercheurs des Membres de l'Organisation.



PARTENARIATS DE SENSIBILISATION ET ARRANGEMENTS COLLECTIFS PRO BONO

Quand on pense «communications», on pense très souvent à un phénomène numérique et centré sur les actualités. Mais les événements réels sont en plein essor et, compte tenu des nombreuses parties prenantes avec lesquelles la FAO doit s'engager, il est crucial que la FAO communique à travers des campagnes et des actions de plaidoyer au niveau national, régional et mondial pour atteindre l'objectif Faim Zéro. Les actions de ce type rapprochent la FAO des personnes avec lesquelles nous devons travailler pour atteindre l'ODD 2 : les gouvernements, les parties prenantes, les ONG, la société civile, les agriculteurs, les producteurs alimentaires, les entreprises privées et le grand public, et elles renforcent par ailleurs la crédibilité de l'Organisation en tant que forum de formulation de politiques.

Le rôle de l'équipe de sensibilisation et de promotion du bureau de la communication de l'Organisation (OCCO) consiste à

INDONÉSIE

Célébrations de la Journée mondiale de l'alimentation 2018.

©FAO

rendre les connaissances de la FAO accessibles et exploitables en élaborant des produits de communication innovants et convaincants. Les campagnes de communication et événements mondiaux visant à sensibiliser les populations ont recours à ces produits pour provoquer la réflexion et déclencher des débats sur le plus grand problème du monde, problème qu'il est d'ailleurs parfaitement possible de résoudre, à savoir la faim et la malnutrition sous toutes ses formes.

L'équipe de sensibilisation a considérablement accru sa production et son impact grâce à des partenariats innovants et à des arrangements collaboratifs pro bono avec des villes, des chaînes de télévision et des sociétés de transport, de vente au détail et de publicité, afin de galvaniser davantage le public et de susciter son intérêt dans le travail de la FAO. Les efforts de marketing direct se sont progressivement intensifiés depuis 2015, s'élargissant à l'échelle mondiale en 2018, et atteignent aujourd'hui un public plus large dans le monde entier, souvent dans de nouveaux sites comme le métro. Le concept directeur de la FAO en



matière de sensibilisation consiste à trouver des partenaires et des sites qui correspondent aux finalités de la FAO, qui complètent les prérogatives des États Membres et qui offrent un impact présentant un bon rapport résultat/coûts pouvant être reproduit et soutenu sur la durée. De nombreux événements sont conçus pour la FAO elle-même, bien entendu. Les événements publics qui sont organisés au niveau du Siège nécessitent souvent une attention spéciale, tant pour faciliter la participation de visiteurs externes que pour veiller à ce que l'efficacité et la crédibilité de la FAO en sortent non seulement indemnes mais aussi renforcées.

Au cours des dernières années, la FAO a cherché à s'ouvrir aux publics locaux, en organisant des événements périodiques «portes ouvertes» le weekend et en invitant des groupes ciblés, allant des jeunes professionnels aux diplomates, et en priorité les étudiants de tous âges, englobant des visites guidées et des présentations en direct par des experts techniques de la FAO. Ce travail va en se renforçant et génère une plus grande sensibilisation au travail et aux objectifs de l'Organisation.

De gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre: Allocution de Sa Sainteté le pape François lors de la cérémonie de la Journée mondiale de l'alimentation 2017 à la FAO. Directeur général de la FAO, la reine Letizia d'Espagne et roi du Lesotho à l'occasion de l'exposition de la Journée mondiale de l'alimentation en 2018. Une manifestation pour les enfants organisée dans une école de Skopje, en Macédoine, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Déjeuner santé organisé par la FAO et le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation à l'école Benita Juarez, Lima, Pérou.

©FAO

Campagnes mondiales: Journée mondiale de l'alimentation

L'équipe de sensibilisation de la FAO mène régulièrement des campagnes mondiales visant à sensibiliser les gens aux questions ayant trait à la faim et à la sécurité alimentaire, à promouvoir des régimes alimentaires sains et à mobiliser un appui en faveur de l'objectif Faim Zéro. La principale action sur ce front est la Journée mondiale de l'alimentation qui, tous les ans, commémore la création de l'Organisation le 16 octobre 1945 et constitue la principale initiative de masse annuelle de la FAO visant à galvaniser la société civile pour qu'elle soutienne sa mission. Il s'agit aussi de l'une des journées internationales les plus célébrées du calendrier des Nations Unies. Des événements sont organisés dans plus de 150 pays, et ils suscitent l'appui et la participation d'entités de haut niveau. Ces événements constituent un excellent véhicule permettant à la FAO de présenter au public la nature et l'échelle réelles de la faim, ainsi que la nécessité de garantir des régimes alimentaires nutritifs pour tous. L'objectif est de mobiliser



leur soutien pour parvenir à l'objectif Faim Zéro. Depuis 2015, l'approche de la FAO de la Journée internationale de l'alimentation a été reliée aux objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2, Faim Zéro, dans le cadre de la stratégie de communication institutionnelle qui cherche à positionner la FAO comme un organe onusien de premier plan dans les efforts visant à faire avancer cet objectif et le Programme 2030 dans son ensemble.

La FAO coordonne maintenant l'organisation de plus de 300 événements tous les ans et facilite la traduction d'un programme de contenu intéressant en plus de 30 langues. Des manuels de communication, des trousseaux à outils et des lignes directrices relatives à l'identité visuelle sont mis au point pour différents publics cibles, y compris les écoles, les gouvernements, le secteur privé et le réseau de bureaux locaux de la FAO, pour leur donner les moyens de participer et d'optimiser l'impact mondial des célébrations de la FAO. Des personnalités célèbres et des leaders mondiaux de la lutte contre la faim ont assisté à la cérémonie de la Journée internationale de l'alimentation au cours des dernières années, y compris l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon; le Pape François; le président

ITALIE

Exposition de photos au siège de la FAO (Atrium) pendant les célébrations de la Journée mondiale de l'alimentation, octobre 2018.

©FAO/CARLO PERLA

de la République italienne Sergio Mattarella; la princesse Lalla Hasnaa du Maroc; des ambassadeurs spéciaux de la FAO comme la reine Letizia d'Espagne et le roi Letsie III du Lesotho, et les ministres de l'agriculture du Groupe des sept (G7). En 2018, la FAO a inventé le slogan «Nos actions sont notre avenir» pour l'événement, cherchant expressément à rallier les gens à la cause en suggérant ce que chacun d'entre nous peut faire. Les partenariats de sensibilisation, menés sur une base pro bono avec des coûts minimaux pour la FAO, ont été exploités pour englober environ 300 événements répartis dans presque 150 pays. Parmi les moments marquants, on peut citer: le fait d'avoir touché 66 millions de ménages potentiels dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord grâce à la diffusion télévisée par le Cartoon Network de la vidéo promotionnelle de la Journée mondiale de l'alimentation; 4,7 millions de personnes dans les cinémas du Mexique; 4,5 millions de vues par jour sur une période de 40 jours grâce aux annonces dans les transports de Jakarta; 1,5 millions de piétons et de conducteurs à Juba; jusqu'à 12 millions de passagers de métro, de trains de banlieue et de bus aux quatre coins de l'Italie, et bien plus grâce à



ITALIE

[HAUT]

Lauréats de la cérémonie de remise des prix 2017 de la FAO.

ITALIE

[BAS]

Remise du prix B.R. Sen à Me Lalita Bhattacharjee lors de la cérémonie de remise des prix 2014 de la FAO.

©FAO

des initiatives similaires lancées dans des villes comme Madrid, Berlin, Barcelone et Montevideo. L'équipe du OCCO a par ailleurs exploité une dimension cardinale du patrimoine d'Expo Milan 2015, en continuant de faire participer des maires du monde entier à l'amélioration des systèmes alimentaires urbains.

Les récompenses de la FAO

Les récompenses constituent un outil de communication efficace permettant à la FAO de conférer un élan aux efforts accomplis pour atteindre l'objectif Faim Zéro. Elles honorent les efforts et les meilleures pratiques ayant contribué à améliorer la sécurité alimentaire émanant de particuliers, de journalistes, d'institutions ou de pays dont le travail, à travers l'innovation, la qualité et l'engagement, apporte une contribution décisive à cette cause. Dans le même temps, les récompenses permettent d'améliorer la visibilité de l'Organisation et sa réputation parmi les publics externes, y compris les bailleurs de fonds, les États Membres, les communautés de recherche, les journalistes et la société civile dans son ensemble.

Le prix A.H. Boerma qui est décerné par la FAO tous les deux ans aux professionnels des médias, existe depuis presque 40 ans. C'est un prix prestigieux qui catalyse parfois la carrière de journalistes ayant réussi à sensibiliser l'opinion publique aux questions de sécurité alimentaire. Parmi les autres récompenses décernées lors de la conférence, on peut citer le Prix Jacques Diouf, souvent décerné à des institutions ou à des organisations à but non lucratif ayant contribué à améliorer la sécurité alimentaire grâce au travail accompli pour identifier et analyser les problèmes, mobiliser des ressources et mettre en oeuvre des solutions aux problèmes liés à l'insécurité alimentaire. Le prix B.R. Sen, quant à lui, honore les performances exceptionnelles des fonctionnaires de terrain de la FAO au cours des missions dans les pays dans lesquels ils ont été affectés. Le Prix Edouard Saouma est décerné aux institutions qui ont eu un impact décisif en mettant en oeuvre de façon efficace des projets de la FAO, et la Médaille Margarita Lizárraga est remise à une personne ou une organisation s'étant distinguée dans le domaine de l'application du Code de conduite pour une pêche responsable.

La popularité croissante de ces récompenses - les Membres sont de plus en plus nombreux à faire des demandes pour établir conjointement de nouvelles récompenses - atteste de l'efficacité de cet outil de sensibilisation. La dernière récompense créée est le



Prix international de l'innovation pour une alimentation et une agriculture durables. Lancé par la FAO et le Gouvernement suisse en novembre 2018, il vise à rehausser le profil et les perspectives de succès d'initiatives prometteuses menées dans les domaines de la numérisation et de l'autonomisation des jeunes en milieu rural.

La FAO accorde aussi des récompenses aux États Membres qui atteignent les cibles établies par l'agenda international du développement. En 2015, ce sont 72 pays qui ont reçu un prix pour avoir atteint l'objectif de sécurité alimentaire établi par l'Objectif du Millénaire pour le développement 1 (OMD 1) - à savoir réduire au moins de moitié le pourcentage de personnes souffrant de malnutrition dans le pays.

Événements institutionnels

La FAO se sert des événements institutionnels comme d'une plateforme qui lui permet de susciter efficacement l'intérêt de divers publics cibles et de se projeter comme une organisation axée sur l'action et motivée par les résultats. Les stratégies intégrées de communication à des fins de marketing pour les événements organisés rationalisent les efforts sur plusieurs éléments comme l'identité de la marque, les produits de communication et les activités de sensibilisation associées, et veillent à ce que l'Organisation réponde aux tendances actuelles en organisant des événements innovants et des activités connexes.

La FAO a récemment restructuré le podium au sein de son principal espace de conférence, la Salle plénière, où les leaders du monde entier se réunissent régulièrement pour discuter des questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture. Cela a rendu



ITALIE

Le pavillon zéro représentant la FAO et les autres agences des Nations Unies à l'Expo Milan 2015.

©FAO

possible de nouveaux formats pour les événements suivant le «style Davos» ou «Ted-Talk» et la création d'événements plus dynamiques, avec une image de marque claire, ce qui en optimise l'impact dans les médias. Les expositions liées aux événements institutionnels au sein du Siège de la FAO mettent en valeur lesdits événements et renforcent l'interaction avec les publics cibles. La création d'une nouvelle stratégie et de nouvelles lignes directrices pour les expositions et les espaces publics a entraîné une hausse de 40 pour cent du nombre d'expositions qui se sont



tenues au Siège de la FAO en 2018, par rapport à 2017. Elle a par ailleurs donné lieu à un nombre accru d'expositions innovantes et de qualité, ce qui se traduit par une participation plus efficace et marquée des publics cibles clés durant les événements institutionnels de haut niveau.

Événements internationaux et expositions

Les événements d'importance mondiale comme le Sommet des Nations Unies, les expositions universelles ou les conférences mondiales organisées ou accueillies par la FAO constituent un excellent véhicule afin d'engager le dialogue avec le public et mobiliser son soutien pour lutter contre la faim et appuyer la mission de la FAO, qui consiste à assurer une alimentation nutritive pour tous. La FAO, en collaboration avec les agences onusiennes basées à Rome, a facilité la participation de 20 organisations des Nations Unies à l'Exposition universelle Expo Milan 2015, un événement qui a attiré plus de 20 millions de visiteurs en six mois. Pour la première fois dans l'histoire des expositions mondiales, l'Organisation des Nations Unies était dotée d'un itinéraire à part entière au lieu d'un pavillon,

ITALIE

Exposition au siège de la FAO à l'occasion de la cérémonie de signature du mémorandum d'accord entre la FAO et la National Geographic Society.

©FAO

dont le fil conducteur avait pour thème «Le défi de la Faim Zéro, unis pour un monde durable» et englobait divers sujets répartis sur l'ensemble du site de l'expo. L'itinéraire, dont le point de départ était situé au Pavillon zéro près de l'entrée principale de l'Expo, cheminait le long de 12 sections, dont 10 présentaient le travail des Nations Unies, avant de prendre fin dans le jardin des Nations Unies. L'ONU avait mis en place 18 installations, facilement reconnaissables à leurs cuillères bleues géantes, reliées à des affichages multimédia présentant l'ONU et expliquant comment le travail du système des Nations Unies contribue à lutter contre la faim, et encourage une alimentation saine au quotidien, tout en invitant le public à interagir. Par ailleurs, trois journées des Nations Unies ont été célébrées à l'Expo Milan 2015, y compris la Journée mondiale de l'alimentation, où des personnalités engagées dans la lutte mondiale contre la faim, dont l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Ban-Ki moon, se sont réunies autour de l'un des plus grands événements de l'Exposition universelle. Les organisations des Nations Unies ont également participé à 200 autres événements sur une période de six mois.

PROGRAMME JEUNESSE

La FAO défend haut et fort l'objectif Faim Zéro et fait souvent remarquer que le calendrier de cet objectif correspond à la génération actuelle, autrement dit que les

jeunes d'aujourd'hui seront les derniers à vivre dans un monde où les gens sont privés d'une alimentation adéquate. La FAO non seulement conçoit des programmes de terrain et des cadres de politiques générales conçus pour donner un coup de fouet aux opportunités de moyens de subsistance pour les jeunes en milieu rural, mais elle reconnaît par ailleurs que les jeunes seront - et dans un sens sont déjà - d'importants agents de changement et les décideurs du futur. La série des *Cahiers d'activités* de la FAO est un outil de sensibilisation essentiel pour susciter l'intérêt des jeunes, de leurs familles et des éducateurs en ce qui concerne le travail de la FAO et l'effort mondial fourni en vue d'atteindre l'objectif Faim Zéro.

Les *Cahiers d'activités* présentent des questions mondiales importantes comme la faim et la malnutrition, les migrations, les changements climatiques et le développement rural, en employant un langage intéressant et stimulant pour les enfants d'âge scolaire. Grâce à ces produits, la FAO cherche à inspirer les jeunes pour qu'ils prennent part au travail de plaidoyer à l'échelle mondiale et pour qu'ils grandissent en rejetant toute alternative à un monde Faim Zéro. Ces cahiers sont disponibles sur le Portail de la FAO destiné aux éducateurs. «Bâtir la génération Faim Zéro» est une passerelle, qui permet à ces derniers de télécharger des matériels qui peuvent soutenir la préparation de leçons sur des sujets importants au cœur même du travail de la FAO.

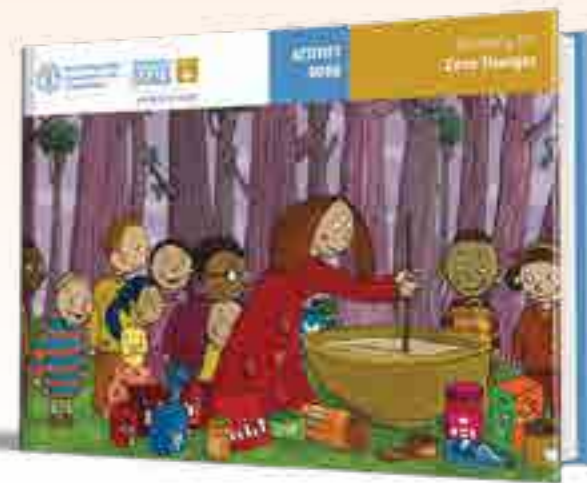
Parmi les autres initiatives de sensibilisation destinées aux jeunes figurent l'organisation de Simulations des Nations Unies et d'autres simulations dans le cadre desquelles les jeunes sont formés et encouragés à tenir des débats intéressants sur des questions importantes liées au mandat de la FAO. L'un des aspects saillants de cette activité est la multiplication par trois au cours des trois dernières années des visites d'écoles à la FAO.



ITALIE

La FAO a accueilli les enfants du "Mouvement des Focolari" lors d'un événement de sensibilisation des jeunes dans la salle plénière de la FAO, dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de l'alimentation 2018. Le programme de la FAO "Jeunesse" vise à inspirer les jeunes pour qu'ils prennent part au travail de plaidoyer à l'échelle mondiale et pour qu'ils grandissent en rejetant toute alternative à un monde Faim Zéro.

©FAO/ALESSANDRA BENEDETTI



Célébrités et ambassadeurs de bonne volonté de la FAO

De nombreuses personnalités connues, issues du monde du divertissement, du sport, de la gastronomie, de la politique, des médias et des familles royales, collaborent avec la FAO dans le cadre de divers programmes et événements depuis des dizaines d'années, prêtant leur renommée pour sensibiliser le grand public à la nécessité de travailler tous ensemble pour atteindre l'objectif Faim Zéro. Les ambassadeurs de bonne volonté spéciaux de la FAO pour l'objectif Faim Zéro jouent un rôle crucial au moment de galvaniser les efforts à l'échelle mondiale à travers tous les médias et voies disponibles en vue de parvenir à cette fin. Leur rôle aide la génération Faim Zéro à se développer, permet de toucher un grand nombre de personnes de par le monde et contribue à amplifier leurs voix.

Les ambassadeurs de bonne volonté améliorent l'accès aux informations, identifient les occasions de générer un dialogue, mobilisent le public et motivent les parties prenantes pertinentes. Par exemple, Carlo Petrini, le président du mouvement Slow Food, est l'ambassadeur de bonne volonté spécial de la FAO pour l'objectif Faim Zéro pour la région Europe. Son rôle relie la FAO et sa mission au réseau Slow Food, qui compte plus de 100 000 membres répartis dans plus de 150 pays - englobant le côté producteur ainsi que le côté consommateur des systèmes alimentaires - et il mobilise des millions de personnes autour de son travail, pour veiller à ce que tous le monde ait accès à «une nourriture bonne, propre et juste», en plus d'attirer l'attention sur des sujets comme la biodiversité et le patrimoine.

Son Altesse Royale, la princesse Maha Chakri Sirindhorn de Thaïlande, est l'ambassadrice de bonne volonté spéciale pour l'objectif Faim Zéro pour la région Asie et Pacifique. Elle donne accès à un public important dans la région la plus peuplée du monde et diffuse le travail de plaidoyer qu'elle mène depuis longtemps autour d'initiatives comme les repas et les potagers scolaires.

Darine El Khatib est l'ambassadrice de bonne volonté spéciale de la FAO pour l'objectif Faim Zéro pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord et la productrice de très populaires émissions de télévision culinaires qui n'ont de cesse de susciter l'intérêt des enfants et des jeunes. Elle a donné accès à des réseaux de communication importants comme la chaîne de télévision du Cartoon Network, parvenant ainsi à atteindre 66 millions de ménages potentiels dans sa région d'origine, en plus d'attirer beaucoup de visiteurs lors de salons et événements locaux.

De même, l'ancienne membre du congrès Guadalupe Valdéz et l'ancien président du FIDA Kanayo F. Nwanze promeuvent sans relâche la vision de la FAO d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition dans leurs régions respectives Amérique Latine-Caraïbes et Afrique. La reine Letizia d'Espagne et le roi Letsie III



Ambassadeurs de bonne volonté de la FAO, dans le sens des aiguilles d'une montre : Carlo Petrini, président de Slow Food, Guadalupe Valdéz, économiste et ancienne membre du Congrès pour la République dominicaine qui a coordonné le Front parlementaire contre la faim, Kanayo F. Nwanze, ancien président du FIDA, et Darine el Khatib, professionnelle des medias libanais.

©FAO

du Lesotho sont d'importants défenseurs de la FAO capables de mobiliser l'intérêt du public à travers leurs rôles d'ambassadeurs de bonne volonté spéciaux de la FAO pour la nutrition. La FAO a travaillé avec des personnalités de premier plan dans le cadre d'initiatives spéciales comme l'Année internationale des légumineuses en 2016 et a tissé plusieurs liens avec des cuisiniers et des influenceurs culinaires pleins d'élan dont elle a fait des ambassadeurs, dans le monde entier, y compris le Chef Oropeza du Mexique, Heinz Beck d'Allemagne, Bela Gil du Brésil, Bertrand Simon en France, Katsuhiko Nakamura, qui est par ailleurs ambassadeur de bonne volonté national de la FAO au Japon, Elijah Amoo Addo en Afrique de l'Ouest et Anahita Dhondy en Asie du Sud.

La FAO sollicite également d'autres agents du changement, allant des lauréats du Prix Nobel de la paix aux défenseurs et influenceurs dans certaines thématiques, afin de maximiser la sensibilisation au travail de l'Organisation. Les influenceurs qui travaillent avec la FAO pour mener des actions de plaidoyer en faveur de l'objectif Faim Zéro ont été officiellement reconnus comme des Champions de la Faim Zéro. ●

LA FAO EN CHIFFRES



La mission de la FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est une agence spécialisée des Nations Unies chargée de coordonner les efforts internationaux en faveur de l'éradication de la faim. Notre vision: un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer durablement les moyens d'existence de toutes les personnes, et surtout des plus démunies, sur le plan économique, social et environnemental.

La FAO est une organisation intergouvernementale qui compte **194 ETATS MEMBRES**, deux membres associés et une organisation membre, l'Union européenne. Ses employés, qui proviennent de cultures différentes, sont spécialisés dans les multiples disciplines sur lesquelles reposent les activités de l'Organisation.

Fortes des compétences de son personnel, la FAO est en mesure de promouvoir une amélioration de la gouvernance, notamment par la création, le développement et l'adaptation des directives et des outils existants, et de fournir un appui ciblé sur la gouvernance à ses bureaux de pays et à ses bureaux régionaux. **LA FAO EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 150 PAYS.**

Comment le Directeur général de la FAO est-il élu?

Les représentants des États Membres se réunissent à l'occasion de la Conférence biennale de la FAO pour examiner les questions de gouvernance mondiale et les cadres internationaux, ainsi que pour évaluer les travaux accomplis et approuver le budget de la période bisannuelle suivante.

La Conférence élit pour un mandat tournant de trois ans les membres du Conseil, qui sont chargés de contrôler le programme et les activités budgétaires.

La Conférence élit également le Directeur général pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Le Directeur général en exercice, M. José Graziano da Silva, a pris ses fonctions le 1er janvier 2012 et a été réélu pour un second mandat qui expirera le 31 juillet 2019.

LA DEVISE DE LA FAO*

La devise de la FAO est l'expression latine «**Fiat panis**», qui signifie «Que le pain soit». On la retrouve sur l'emblème de l'Organisation, aux côtés des initiales et d'un épi de blé.

► POUR PLUS D'INFORMATIONS, SE REPORTER AU BLOC 4. LA FAO EN SEPT DÉCENNIES.

Les bureaux de la FAO dans le monde

La FAO est présente dans plus de 150 pays, où elle exerce ses activités à travers différents bureaux et accords de représentation. L'Organisation compte cinq bureaux régionaux, dix bureaux sous-régionaux, des bureaux de représentation dans 133 pays, six bureaux de liaison et deux bureaux d'information.

5 BUREAUX RÉGIONAUX

Les cinq bureaux régionaux de la FAO constituent la réponse multidisciplinaire de la FAO aux grandes priorités que sont la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural dans leurs zones géographiques respectives.

10 BUREAUX SOUS-RÉGIONAUX

La FAO possède dix bureaux sous-régionaux qui répondent par leur haut niveau de compétence aux demandes des gouvernements.

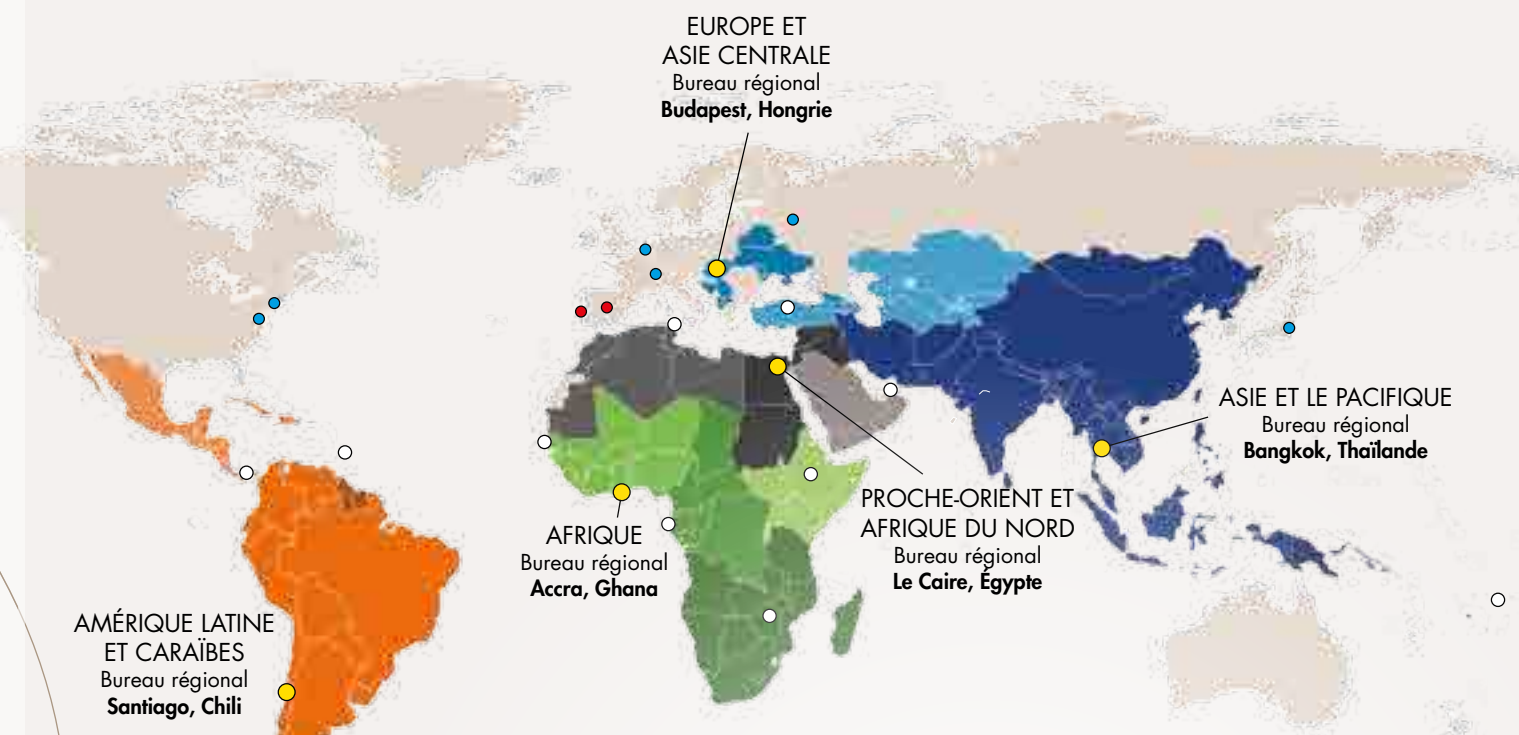
BUREAUX DE PAYS

Les bureaux (ou représentations) de pays de la FAO sont à l'avant-poste de la lutte contre toutes les formes de faim et en faveur de la résilience des populations face au changement climatique, entre autres défis planétaires.

C'est à leur niveau que la FAO atteint le maximum de son potentiel, apportant des conseils politiques stratégiques et mettant à contribution ses compétences techniques, en les ciblant là où elles sont les plus nécessaires, à savoir sur le terrain.

6 BUREAUX DE LIAISON

Basés à Bruxelles, Genève, Moscou, Tokyo, New York et Washington, auxquels s'ajoutent deux bureaux d'information implantés en Espagne et au Portugal.



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
Bureau régional
Santiago, Chili

AFRIQUE
Bureau régional
Accra, Ghana

EUROPE ET ASIE CENTRALE
Bureau régional
Budapest, Hongrie

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
Bureau régional
Le Caire, Égypte

ASIE ET LE PACIFIQUE
Bureau régional
Bangkok, Thaïlande

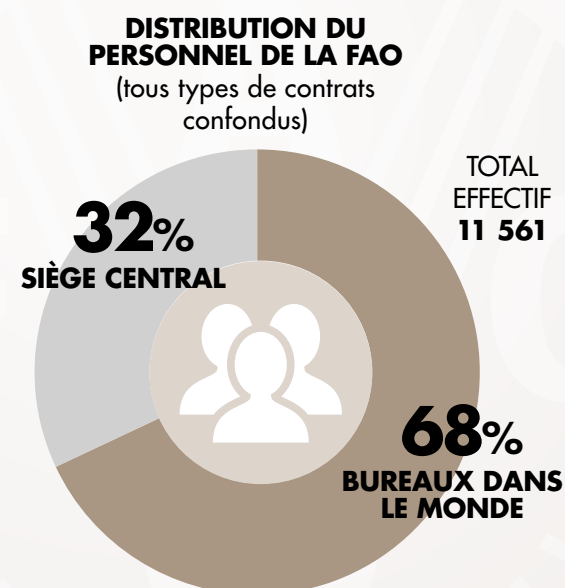
Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent, de la part de la FAO, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

CARTE: ONU. Février 2019. Bureau e l'information et de la communication. Section de la cartographie.

► POUR PLUS D'INFORMATIONS, SE REPORTER AU CHAPITRE 5.1. UN RÉSEAU EFFICACE: LES BUREAUX DÉCENTRALISÉS DE LA FAO

Combien de personnes travaillent auprès de la FAO ?

En février 2019, la FAO comptait **11 561 EMPLOYÉS**. Trente-deux pour cent d'entre eux sont rattachés au siège, à Rome, les autres travaillant dans les bureaux répartis dans le monde entier. Quarante-vingt-six pour cent de ses 194 États Membres sont équitablement représentés. Depuis 2012, la proportion de femmes dans la catégorie «personnel professionnel» est passée de 36 % à 43 %.



Comment la FAO est-elle financée ?

La FAO est financée par des contributions mises en recouvrement et des contributions volontaires.

LES CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT DES ETATS MEMBRES

comprennent le budget ordinaire, qui est établi lors de la Conférence biennale de la FAO. Le budget ordinaire de l'Organisation pour l'exercice 2018-19 est d'un peu plus de 1 milliard d'USD.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

des États Membres et autres partenaires servent à financer les services d'assistance technique et d'aide d'urgence (y compris le relèvement) offerts aux gouvernements, à des fins clairement définies liées au cadre de résultats, ainsi que l'appui direct aux activités principales de la FAO. Les contributions volontaires, qui devraient s'élever à environ 1,6 milliard d'USD en 2018-19, représentent 61 % de toutes les ressources disponibles, soit une part importante (et croissante) du financement de l'Organisation.



BUDGET DE LA FAO

Le budget de la FAO prévu pour 2018-19 est de **2,6 milliards d'USD**.

Il est financé à 39 % par des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres et à 61 % par des contributions volontaires d'États Membres, entre autres partenaires.

39%
CONTRIBUTIONS
MISES EN
RECOUVREMENT

61%
CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES

QUI SONT LES BAILLEURS DE FONDS VOLONTAIRES DE LA FAO?

1. COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE (CAD-OCDE)

Historiquement, les ressources volontaires de la FAO ont toujours surtout dépendu des contributions des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD-OCDE).

Créé en 1960, le CAD-OCDE est un forum de 30 membres au sein duquel sont débattues les questions de l'aide, du développement et de la réduction de la pauvreté. Il contrôle et évalue les politiques de développement des États membres, analyse leurs programmes d'aide et fournit des recommandations sur les efforts à réaliser en matière d'assistance, ainsi que les conditions et les modalités financières. Le CAD-OCDE se décrit lui-même comme le porte-parole des principaux pays donateurs au monde.

Si l'on considère la moyenne des contributions sur la période 2014-2018, les membres du CAD-OCDE ont apporté environ 57 % du total des contributions volontaires, par financement direct à base de fonds fiduciaires bilatéraux de la FAO. Sur l'ensemble des contributions volontaires, 9 % supplémentaires ont été versés, principalement par les membres du CAD-OCDE, par le biais d'un financement commun multilatéral à la FAO («MUL» sur le graphique de droite).

Les pays membres du CAD-OCDE sont les suivants: Australie, Autriche, Belgique, Canada, République tchèque, Danemark, Union européenne (en qualité de membre titulaire), Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Corée, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et États-Unis d'Amérique.

La BAD (AfDB), la BID, le FMI, le PNUD et la Banque mondiale participent en tant qu'observateurs.

2. SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Système des Nations Unies pour le développement et ses divers organismes, fonds, programmes, départements et bureaux, dont la plupart sont membres du Groupe de développement des Nations Unies, constituent le deuxième bailleur de fonds des programmes de la FAO, avec 12 % de toutes les contributions volontaires sur la période 2014-2018.

3. AUTRES PARTENAIRES FOURNISSEURS DE RESSOURCES

Troisièmement, ces dernières années, la FAO a déployé tous ses efforts pour élargir sa base de partenaires

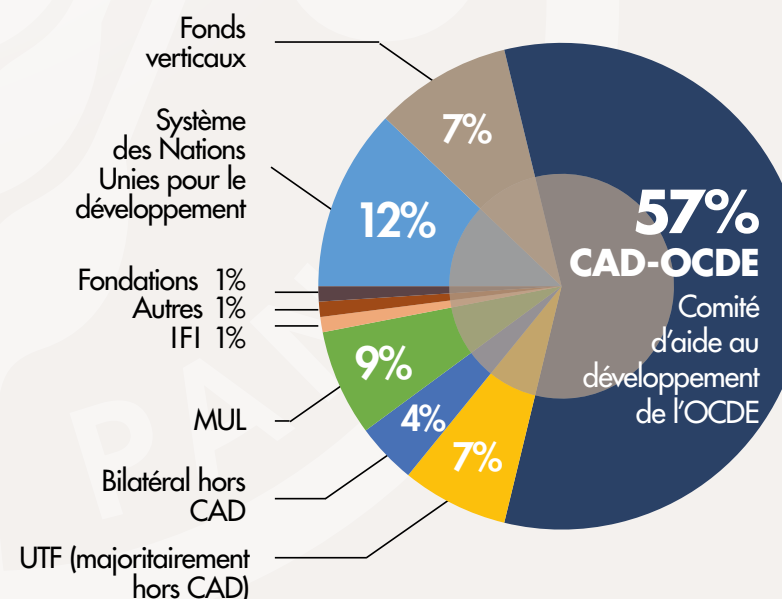
fournisseurs de ressources. Le résultat: un engagement croissant des pays non membres du CAD-OCDE, qui ont représenté environ 11 % du total sur la période indiquée, et dont la contribution prend la forme de fonds fiduciaires bilatéraux ou unilatéraux («UTF» sur le graphique).

4. FONDS VERTICAUX

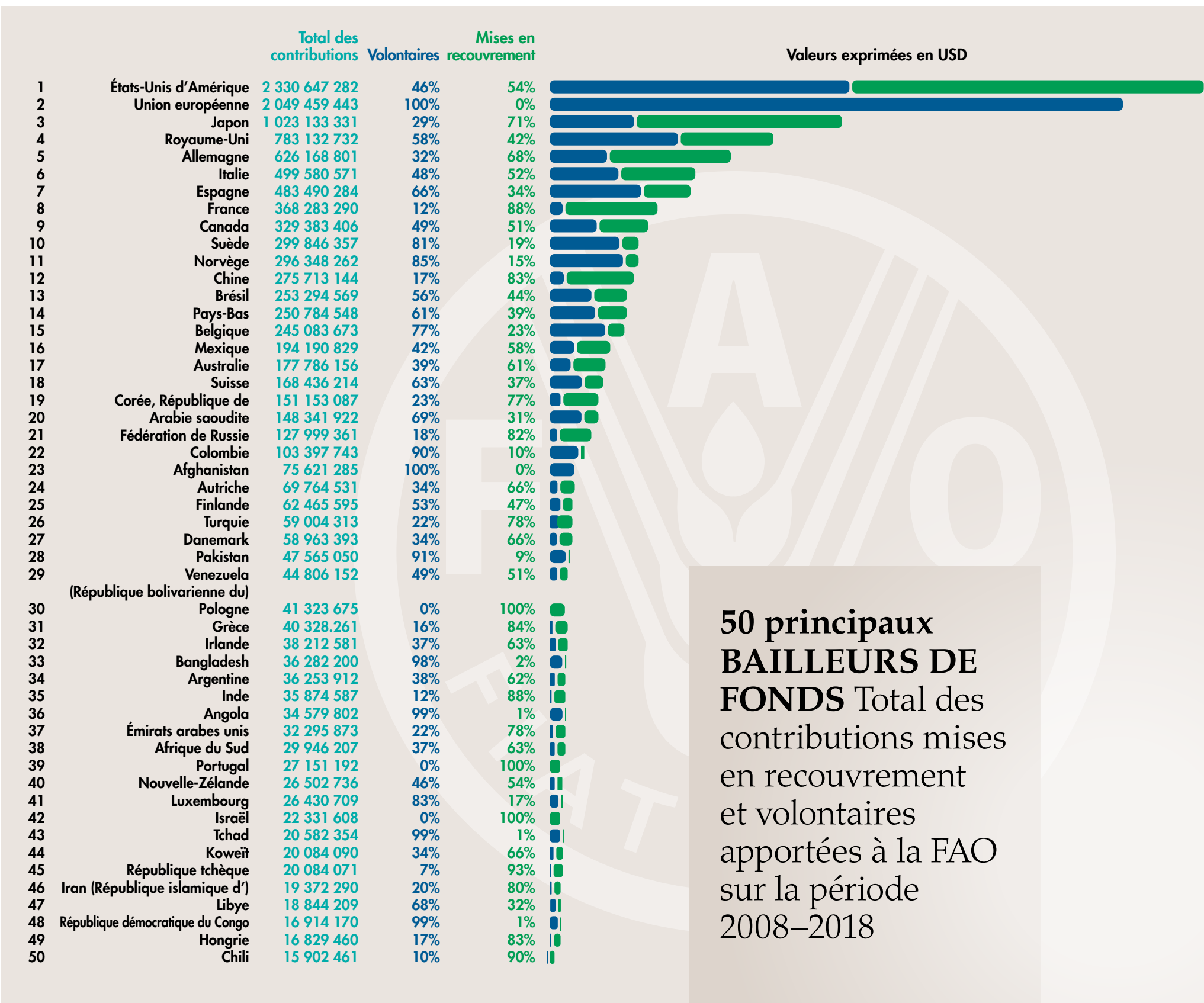
Le quatrième groupe, qui représente 7 % de toutes les contributions volontaires sur cette période, correspond à plusieurs fonds

verticaux créés en réponse à des problèmes de développement spécifiques. Surtout ces dernières années, la FAO a considérablement renforcé ses partenariats avec ces fonds, et aidé les pays à obtenir des financements de développement thématiques grâce à eux. Dans cette catégorie se trouvent notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et le Fonds vert pour le climat (GCF).

Ce graphique montre les différents bailleurs de fonds volontaires et leur participation sur la période 2014-2018:



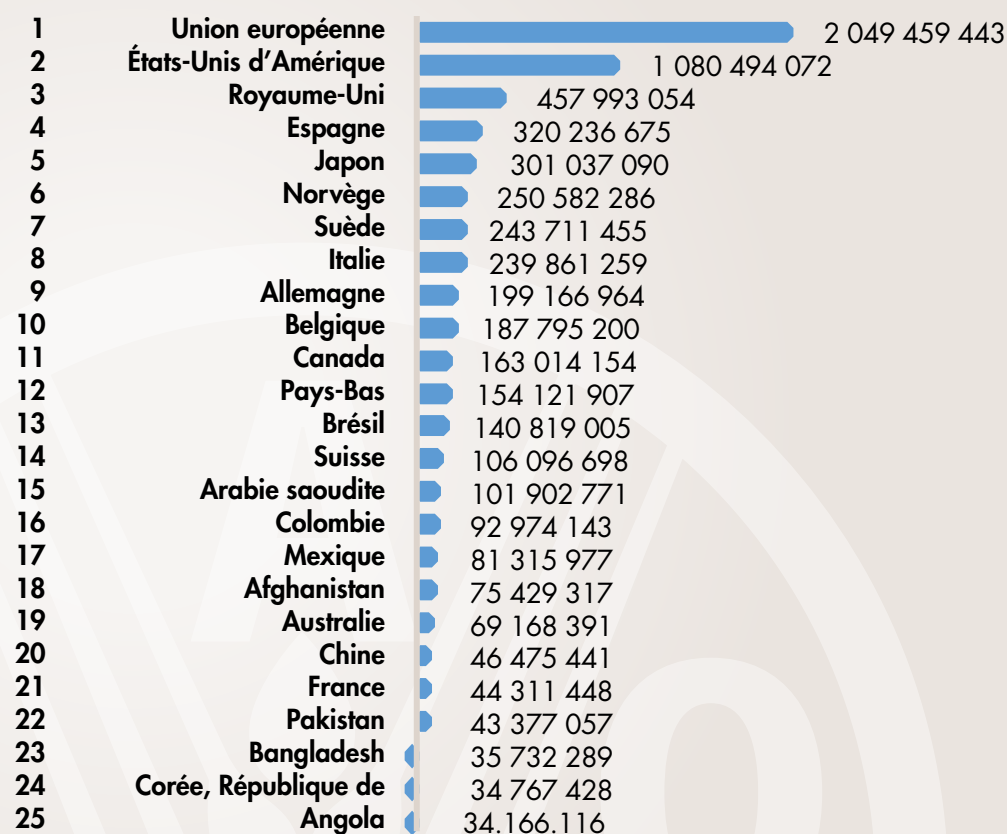
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS DE LA FAO



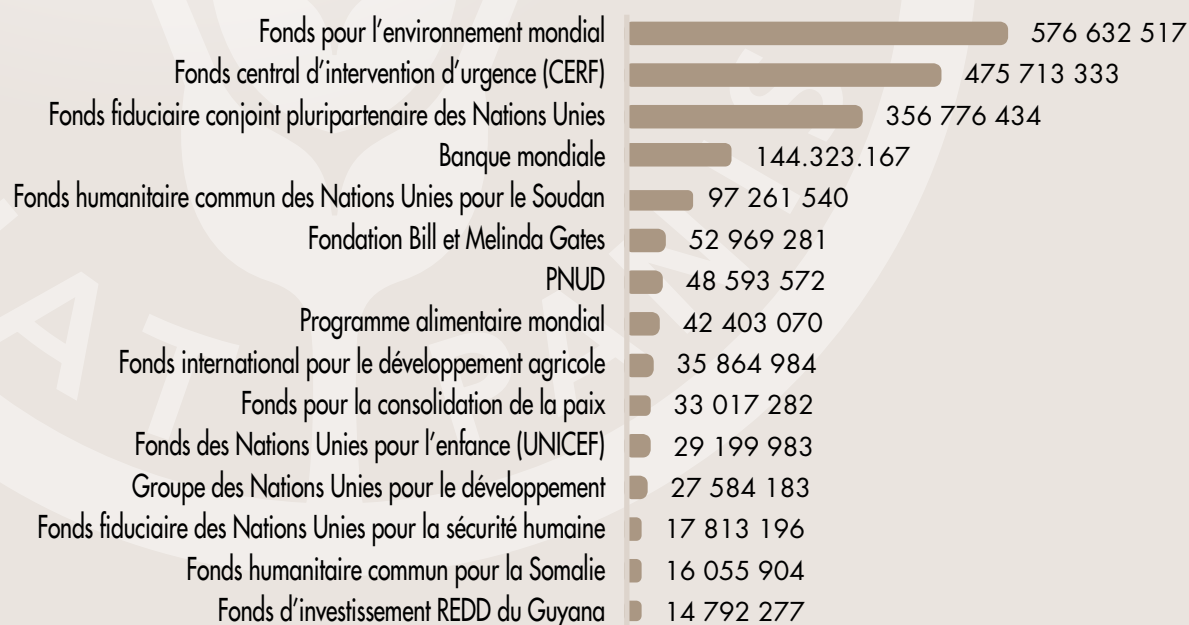
50 principaux BAILLEURS DE FONDS Total des contributions mises en recouvrement et volontaires apportées à la FAO sur la période 2008–2018

PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS DE LA FAO

**25 principaux
PAYS
MEMBRES**
Total des
contributions
volontaires
apportées à
la FAO sur la
période 2008–2018



**15 principales
INSTITUTIONS**
Total des
contributions
volontaires
apportées à la
FAO sur la période
2008–2018





FAO
DÉFIS ET
OPPORTUNITÉS
DANS UN
MONDE
GLOBALISÉ

ISBN 978-92-5-131626-9



9 789251 316269

CA4305FR/1/07.19